REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LXV

VIIe Série — Tome V

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXVII

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

JUN 13 1928

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LXV

VIIe Série — Tome V

I-VI

JANVIER-JUIN 1927

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXVII

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 1-6

JANVIER-JUIN 1927

	Pages
P. BARBIER. — Noms de poissons (*suite*)	1
L. KARL. — Un sonnet sur le faux bruit de la mort de Louis XIV	53
— La fontaine des amoureux de Jean de la Fontaine	55
J. MORAWSKI. — La « Moralité » du cœur et des cinq sens	71
J. CALMETTE. — Correspondance de la ville de Perpignan. — Appendice	86

ABONNEMENT

Un an : France ..... **30** fr.
Étranger ..... **32** fr.

COLLECTION COMPLÈTE de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1926), 63 volumes. **3.000** fr.

ENVOYER TOUT CE QUI CONCERNE
LA SOCIÉTÉ ET LA REVUE DES LANGUES ROMANES
(administration, abonnements, rédaction, bibliothèque)
à l'adresse unique :

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

Digitized by Google

NOMS DE POISSONS

NOTES ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES (*Suite*).

IX

449. *able rayé, rieland, riolet, riotte.*

L'*alburnus bipunctatus* Bonaparte (*spirlinus bipunctatus* Fatio) est un petit poisson commun dans la plupart des eaux douces de la France. Depuis la publication des grands travaux icthyologiques de Bloch à la fin du XVIIIe siècle, ce poisson est généralement désigné par les naturalistes français sous le nom de *spirlin*.

Chez ce petit poisson, la ligne latérale dessine, du côté du ventre, une forte courbe; elle est bordée, sur tout son trajet, d'une double série de petites taches ou de traits noirâtres, qui ont valu à l'espèce les noms d'*able rayé*, d'*able bordé* dans le département de la Côte-d'Or (voir Moreau, *Hist. nat. des poiss. de France*, 1881, III, 406, 407).

Parmi les noms locaux du spirlin, Moreau donne *rieland* pour l'Eure et *riotte* pour la Sarthe. Il me semble qu'il faut ajouter à cette liste de noms de l'*alburnus bipunctatus* Bonap. le mot *riolet* que je lis à l'article *eperlan* du *Dictionnaire des Pêches* (1827) de Baudrillart (p. 153, col. 2). Il s'agit de la nourriture de l'éperlan (*osmerus eperlanus* Lacépède) qui fréquente la basse Seine: « L'able, le riolet, et autres petits poissons lui servent aussi d'aliment, ainsi que des petits vers, des insectes et des graines qui se trouvent charriées par les eaux ».

Digitized by Google

Le *riolet*, c'est sans doute le poisson riolé ; Cotgrave traduit *riolé* par ' streaked, rayed '. Dans toute la Normandie l'équivalent du fr. *rayon* ' sillon ', c'est *rion* ; il en est de même dans le Haut-Maine. Le *riotte* de la Sarthe, avec *ri-* à la prétonique, est un diminutif de *raie* ' ligne '. Comme *rayé* dans l'*able rayé* de la Côte-d'Or, *riolet* de la Basse-Seine, *riotte* de la Sarthe se rattachent au gaulois RICA (Meyer-Lübke, REW., 7299); et je pense qu'il en est de même du *rieland* de l'Eure, bien que la graphie sans doute arbitraire du mot ne permette pas de comprendre le mode de formation.

450. Guéthary *appéchart*, Omonville-la-Rogue *gluette*.

Appéchart est le nom, à Guéthary (Basses-Pyrénées), du *lepadogaster Gouanii* Lacépède et du *lepadogaster Candolü* Risso d'après Moreau, *Hist. nat. des poiss. de France*, III, 357, 360.

Appéchart est une forme francisée ; ce mot se rattache à un verbe, l'équivalent du prov. *apeca* ' glisser, poisser ' qui est fait sur le lat. PICEM, accusatif de PIX ' poix '.

« La plupart des espèces de lépadogastères fréquentent les endroits sablonneux du bord de la mer. Soit stupidité, soit crainte, ils se laissent approcher avec une sotte sécurité, et s'attachent, même à la main qui veut les saisir, par le moyen de leur disque ventral, qui agit comme une ventouse en faisant le vide » (Risso, *Ichthyologie de Nice*, 1810, p. 78).

Voilà ce qui explique *gluette*, nom, dans la région d'Omonville-la-Rogue (Manche), du *lepadogaster bimaculatus* Fleming d'après H. Gadeau de Kerville, *Recherches sur les faunes marine et maritime* (3e *Voyage*, juin-juillet 1899), Tirage à part, Paris, 1901, p. 120.

Se rattachent également au lat. PIX, certains noms siciliens : *ampiscica*, *ampiscica impiriali* = *lepodogaster Gouanii*

Digitized by Google

Lacép., poisson appelé *zazzamita d'mpiccica* à Catane, où l'on donne le même nom à la *gouania Wildenowii* Moreau (Carus, *Prodr.*, II, 689, 691). On peut comparer le sicil. *ampiscica*, *impiccica impiriali* = *echeneis remora* L. et voir, pour les noms de l'*echeneis remora* L. et du *petromyzon marinus* L. qui se rattachent à PIX, les notes 273, 292, 321.

451. fr. *apron*.

L'apron est un petit poisson d'eau douce qu'on n'a trouvé jusqu'à présent qu'en France, dans le Rhône et ses affluents (Saône, Ognon, Ouche, Doubs, Ain, Isère, Gard). Rondelet est le premier qui ait parlé de ce poisson; selon lui, on le trouverait surtout dans le Rhône, entre Lyon et Vienne. « Les Lionnois, nous dit-il, appellent ce poisson semblable au goujon, *apron*, dont se doit nommer en latin *asper*, de l'aspreté de ces écailles » (1558, *L'hist. entière des poiss.*, tr. Joubert, 2e partie, c. XXIX).

Il est certain que l'apron a la peau couverte d'écailles de moyenne dimension à bord libre muni de plusieurs rangées de spinules. Aussi l'explication d'*apron* qu'il a proposée est-elle tacitement admise depuis lui. Cotgrave (1611) écrit *aspron* et explique par « a little rough-finned and gudgeon like fish, found only in that part of the Rosne, which is between Vienne and Lyons »; on peut noter qu'il parle de la rudesse des nageoires et non, comme Rondelet, des écailles. L'*asper pisciculus* de Rondelet est resté celui de Gesner, d'Aldrovandi, de Willoughby et d'autres encore; il est devenu la *perca asper* de Linné, le *dipterodon asper* de Lacépède; enfin Cuvier a créé un genre *aspro* qui contient deux espèces et où l'apron, sous le nom d'*aspro vulgaris*, a sa place.

Mais voilà que Beauquier, dans sa *Faune et Flore de la Franche-Comté* (1910), I, 314, donne *aperon*, *eperon*, comme noms de notre petit poisson. « Ce poisson a huit épines à

Digitized by Google

la première dorsale, et pour cette raison on le nomme *éperon*, » dit Beauquier. La première dorsale a en effet huit ou neuf aiguillons dont le deuxième et la troisième dépassent les autres. Cependant, j'inclinerais à croire qu'*éperon* s'explique plutôt par les grosses ventrales de l'apron qui ont les rayons médians fort développés, ce qui contribue à leur donner une forme très pointue.

Si maintenant on veut déterminer l'étymologie d'*apron*, on admettra qu'*éperon*, *aperon*, *apron*, noms dans le bassin du Rhône du même poisson, ont une seule et même étymologie ; et avant d'inventer un lat. *ASPRO qu'on ne connaît pas par ailleurs, on se demandera s'il n'est pas plus probable qu'*apron* soit une altération locale d'*éperon*, du v. h. all. SPORO m. s.

452. Cagliari *babbasuni*, *barbasuni*, *lampu*.

Dans le golfe de Cagliari, d'après les indications d'E. Marcialis, *Piccolo Vocabolario Sardo-Italiano* (1913), pp. 8, 9, le *crenilabrus pavo* Cuv. et Val. se dit *arrocali biancu*. Le mâle du même poisson, *arrocali di erba* ou *arrocali birdi*, porte divers noms selon la saison ou le fond de la mer où on le trouve. On l'appelle *perdixi* quand il a l'œil grand et beau parce qu'on compare alors son œil, à celui de la perdrix. Quand il est en livrée de noces, au mois de mai, on lui donne le nom de *lampu* ' éclair ' qu'il est intéressant de rapprocher du catal. *llambrega* = *crenilabrus melanocercus* Risso où *llambrega* à un sens bien proche de celui de *lampu* (voir ma note 392) ; et aussi des formes siciliennes *lampana*, *lampina*, données par Traina comme noms de labres, et où j'incline à voir le grec λαμπήνη ' flambeau '[1].

1. Le sicil *lappara*, nom du genre *crenilabrus* Cuv. est le fém. de l'adj. *lapparo* ' floscio, mencio, di carne frolla ' emprunté au grec λαπα-

Digitized by Google

Le mâle du *crenilabrus pavo* Cuv. et Val. se dit aussi *babbasuni, barbasuni. Babbasuni* qui équivaut à l'ital. *babbaccione* veut dire ' gros sot ' (cf. sicil. *babbasuni* ' babbaccione '). — Qu'est-ce que *barbasuni* ? Est-ce une altération de *babbasuni* sous l'influence d'un mot de signification semblable ? Cf. ital. *barbacheppo, barbalacchio, barbandrocco, barbogio.*

453. Vaud *baroche*, Neufchâtel *barré.*

Dans le *Gloss. du pat. de la Suisse romande* de Bridel, p. 47, on lit : « *borotha, borotsa* s. f. *cyprinus bipunctatus*, en allemand *spierling*, poisson peu estimé du Léman. »

La graphie avec *o* à la prétonique est due à l'articulation très fermée de l'*a* primitif en vaudois ; Fatio, dans sa *Faune des Vertébrés de la Suisse*, IV (1882), 393, cite, parmi les noms de l'*alburnus bipunctatus* Bonaparte, *baroche* pour le canton de Vaud et *barré* à Neuchâtel.

Il faut comprendre *barré* au sens de ' rayé ' ; ce sens du participe est fort commun dans la région qui nous occupe, et on pourra en trouver la preuve dans le *Glossaire du patois de Blonay* (1910) de Mme Odin, à la page 42.

Il paraît donc très probable que *barré* et *baroche* doivent s'expliquer pour le sens absolument comme *able raye* et les divers dérivés du gaulois RICA qui ont servi à la nomenclature de l'*alburnus bipunctatus* Bonap. et que j'ai discutés plus haut à la note 449.

ρίς ; il se dit des crénilabres parce que ce sont des poissons qui ont la chair molle et peu substantielle et qui sont achetés par les pauvres grâce à leur bas prix : cf. sicil. *lappara* ' pesce vile di poco prezzo ' (Traina). *Lappara* ' crénilabre ' a été peut-être provoqué par *lappana* (et *lappanu*), nom en Sicile et à Naples des crénilabres (on a Tarente *lappana* = *labrus turdus* Cuv. et Sicile *lappanu russignu* = *labrus bimaculatus* L. ; ailleurs toujours ' crénilabre '). *Lappana* doit être rapproché de Athènes λιπάνα, Chalcis λαπίνα = *crenilabrus pavo* Cuv. et Val. (Voir pour ces noms Carus, *Prodr.*, II, 596 sq. ; H. Schuchardt, ZRPh, XXXI, 645.)

Digitized by Google

Il s'agit donc du radical BARR-, d'origine inconnue, pour lequel je renvoie à l'art. 963 du REW de Meyer-Lübke: *BARRA 'querstange'.

Reste le suffixe de *baroche* qui indique clairement un mot de formation ancienne; ce pourrait bien être *-occa* et alors on rapprocherait *baroche* de : (1) fr. *bourboche* = *lota vulgaris* Jenyns; cf. les formes *borbeta, borbocha* données comme noms de ce poisson par Diefenbach, *Glossarium Latino-Germanicum* (1857), p. 79 et qui viennent clairement du vieux-franç. *borbete, borboche*; rapprocher aussi l'ital. *borbocca*, nom d'un poisson de mer, dans les dictionnaires de Duez et de Florio; (2) fr. *épinoche*, pic. wall. *épinoque, épénoque* qui paraît requérir *SPINOCCA..

454. Genève *bolya*.

M. J. Jud, dans son article sur les noms des poissons du Lac Léman, publié dans le *Bull. du gloss. des pat. de la Suisse rom.*, XI (1912), 1 sq., cite le genev. *bolya*, vaud. *bolya, boya*, nom de la *perca fluviatilis* L. à la page 33, et en discute l'étymologie dans une note intéressante. Dès 1581 le syndic Du Villard dit que « la perche se trouve jusqu'à cinq livres et est en sa saison au mois de janvier. En septembre la perche s'apelle *boliat*, est bonne au dit mois. » M. Jud en tire la conclusion que la *bolia* ne serait qu'un nom spécifique de la perche à un moment donné et où elle est bonne à manger, et il part de là pour rapprocher notre mot du savoy. *bolyà* ' jeune mouton ou cochon gras et rond ', *bolyo* ' homme trapu ' que M. Jeanjaquet est incliné à rattacher à *bolye* ' ventre, panse ' ; la *bolya* serait une perche ventrue. Pour ma part, je ne pense pas qu'il soit possible de tirer grand'chose du texte de 1581 pour l'étymologie du mot.

Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, IV (1882) 14 donne *boilla* comme nom de la perche adulte sur les bords

Digitized by Google

du Léman. C'est le sens actuel, mais il se peut qu'à l'origine, il ait eu un sens différent. J'ai dit, par exemple, à ma note 386 (*Rev. d. L. Rom.*, LVIII, 311) que *hurlin*, nom de la perche des Vosges, voulait dire en principe '(perche) d'une année'. Rien donc n'empêche que le sens premier de *bolya* ne soit 'petite perche'[1].

Or M. Jud avait été tenté de postuler, pour expliquer *bolya*, un type *bocula*. Mais pour lui ce type *bocula* aurait été un dérivé de *boca* = *box boops* Bonap. (voir Meyer-Lübke, *Roman. Etym. Wörterbuch*, art. 1182) et devant l'impossibilité d'expliquer *bolya* par un nom de sparidé, M. Jud avait reculé. Cependant je crois bien que c'est le type *bocula* qui expliquera le *bolya* de Genève. Seulement il faut comprendre *bocula* 'petite vache' (voir Meyer-Lübke, *op. cit.*, art. 1370) : Dauphiné *boya* '1. génisse, 2. jeune fille (Ravanat); Savoie *bouia*' 1. génisse de 3 à 12 mois, 2. jeune fille' (Constantin-Désormaux), Lyonnais *boilla*, Bresse *bolia*' jeune fille' (Onofrio). Pour les relations entre 'jeune fille' et 'génisse', on pourra voir les rapprochements faits par M. L. Gauchat, dans l'*Archiv für neueren Sprachen und literaturen*, CXXI (1908) 445.

Pour le nom de *bolya* 'jeune fille' donné à la petite perche, il convient de noter l'expression de la Suisse allemande, signalée par M. F. A. Forel dans la *Gazette de Lausanne* du 28 juillet 1902 : *tausend Maegdeli* dans un acte bernois de 1723, *tausend maegetli* dans une ordonnance sur la pêche du lac de Morat en 1411. Cette expression ne peut s'appliquer qu'aux petites perches, d'une grande transparence, qui voyagent en troupes nombreuses le long des rivages. Les perches adultes vivent isolées ou en petite

1. Le *Glossaire Genevois* de 1820 donne même : '*bouilla*, grosse perche, nom de poisson.' Il me paraît possible que le mot ait subi l'influence sémantique de *bolye* 'ventre'. Cf. dans Louise Odin, *Gloss. du pat. de Blonay* : *boillette* 'petite fille grosse et courte' où les deux sens peuvent s'être croisés.

Digitized by Google

compagnie. Pour le nom de ' jeune fille, petite fille ' donné aux petites clupées (voir les notes 115 *potine*, 172 *poutin*, 173 *pucelle*), aux petites raies (angl. *maid*), aux petits labres (voir note 376 *donzellina*), on pourra se rapporter à ce que j'en ai déjà dit.

Pour finir, je rappelle qu'*egli*, le nom le plus répandu en Suisse allemande, de la perche adulte, se dit souvent de la perche plus jeune. Divers dictionnaires allemands citent *eggeling* comme nom de la perche de la troisième année. Selon Schinz, *Fauna Helvetica* (1837), sur le lac de Zürich *egli* se dit de la perche dans son deuxième état; tandis que, sur les bords du lac de Constance *rauhegel* est la perche dans son troisième état et *egli* se dit de la perche adulte. Il est vraisemblable qu'*egli* est un diminutif de *egge* ' herse ', la perche ayant 13 à 16 épines à la première dorsale et 2 à la seconde, sans compter qu'elle en a encore une à la ventrale et deux à l'anale.

455. Nantes *courlazeau*.

Courlazeau est un nom du *labre vieille* à Nantes selon De la Blanchère, *Nouv. Dict. des Pêches* (1868), 208.

Ernault, *Dict. breton-franç. du dial. de Vannes* (1904), 137, a un article : « *Kourlazen*. f., pl. *-zed*, sorte de poisson (dit *corlazeau*) ».

Courlazeau, *corlazeau* sont des graphies françaises, mais on peut noter que *kourlazo*, *korlazo* sont des formes d'origine bretonne usitées sur les côtes du Morbihan.

La forme bretonne primitive avait *g* à l'initiale comme en témoigne le léonais *gourlazen* traduit ' créñilabre, vieille ' par E. Danois, *Les noms de quelques animaux et végétaux marins en dialecte de Léon* dans *Ann. de Bretagne*, XXV (1910), 551. Le mot *gorlas*, *gourlas* (cf. gallois *gorlas*) veut dire ' bleu vif, bleu intense '.

Il me semble donc que notre mot a dû, à l'origine, viser

Digitized by Google

le mâle du *labrus mixtus* Fries et Ekström, à cause des bandes bleues de la tête et du corps, et des nageoires bleues ou bordées de bleu de ce poisson. C'est pour ce bleu qu'on l'appelle *paon bleu* ou *coquette bleue;* on le distingue ainsi de la femelle, le *paon rouge* ou *coquette rose.*

Le seul autre poisson du genre *labrus* Artedi, Cuvier, que l'on trouve sur les côtes de Bretagne est le *labrus bergylta* Ascanius ou *vieille commune*; c'est ce poisson que paraît viser De la Blanchère à son article *courlazeau.* On sait d'ailleurs que l'expression *labrus vetula* des naturalistes prête à la confusion ; le *labrus vetula* de Bloch, par exemple, se confond avec le *labrus mixtus* Fries et Ekström.

456. *dorade.*

Dans son *Die Spanischen Elemente in französischen Wortschatz* (Heft 54 des *Beihefte zur Zeitschr. für Roman. Philologie*), M. W. Fritz Schmidt, à la page 21, cite comme un hispanicisme douteux un fr. *dorade* qu'il traduit par *schwertfish.*

L'all. *schwertfisch* est un nom du *xiphias gladius* L. qui n'a jamais eu, que je sache, le nom de *dorade.* En français il faut distinguer trois cas, car *dorade* est le nom de trois poissons différents.

Quand *dorade* est un nom de la *chrysophrys aurata* Cuv., c'est un emprunt au provençal *daurada.* Il est connu en français sous deux formes, *daurade* et *dorade*, qui se trouvent toutes les deux dans le *De Piscibus Marinis* (1554) de Rondelet, la première à la page 116, la seconde à la page 115. C'est à ce poisson qu'il est fait allusion quand on trouve *daurade* ou *dorade* avant Rondelet; on trouvera un exemple de *daurade* de 1550 dans la *Romania*, XXXI, 352; *dorade* est dans le dictionnaire de Robert Estienne en 1539 et dans le 60e chapitre du Quart Livre de Rabelais en 1552. C'est de la forme *daurade*, proprement nom de la *chrysophrys*

Digitized by Google

aurata Cuv., que Cuvier s'est servi comme nom du genre *chrysophrys*. D'autre part, d'après Moreau, *Hist. nat. des Poiss. de la France* (1881), III, 50 *dorade* serait maintenant, dans la Seine-Inférieure, le nom d'un autre sparidé, le *cantharus lineatus* Thompson, proche parent de la *chrysophrys aurata* Cuv. ; celle-ci est très rare dans la Manche, tandis que le canthère gris y est commun ; les quinze à vingt-deux lignes longitudinales d'un jaune doré plus ou moins éclatant qui ornent le corps du canthère, aident à expliquer ce changement dans l'usage local du mot *dorade*.

A côté de *dorade* = *chrysophrys aurata* Cuv., il y a *dorade* = *coryphaenā hippurus* L., et c'est, je pense, ce poisson que visait M. Schmidt. La *coryphaena hippurus* L., déjà très rare sur les côtes françaises de la Méditerranée, est tout à fait inconnu sur les côtes de l'Ouest et dans la Manche. C'est un étranger comme l'indique son nom niçois de *pei fouran*. Cependant Vérany cite *daurada* pour Nice, et Sassi *indoradda* pour Gênes, comme noms de ce poisson. Carus, *Prodr.*, II, 666 cite encore d'esp. *dorado* = *coryphaena pelagica* Risso, Bonap., et à Majorque *daurad* = *coryphaena equisetis* L. On le voit, des dérivés d'AURATUS ont servi aux peuples de la Méditerranée pour indiquer les poissons du genre *coryphaena* Art., Cuv. et Val. Le franç. *dorade*, nom de la *coryphaena hippurus* L. n'en vient pas moins du portugais *dourada* cité en 1648 sous la forme *dorado* par Marggrav, *Hist. rer. natur. Brasiliae libri octo*, p. 180 (cf. angl. *dorado*). C'est aux Antilles et dans l'Amérique du Sud que les Français ont surtout connu ce poisson. Comme nom de la *coryphaena hippurus* L., on trouve *dorade* en 1658 dans Rochefort, *Hist. nat. des iles Antilles*, p. 170, en 1667 dans l'*Histoire Générale des Antilles* du père Dutertre, en 1718 dans le *Voyage et Aventures* de Leguat et ainsi de suite. Seul Thomas Corneille, dans l'article *dorade* de son *Dict. des Sciences et des Arts* (1694), I, 330, fait une confusion entre la *chrysophrys aurata* Cuv.

Digitized by Google

et la *coryphaena hippurus* L. On lit encore dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de mai 1704 (p. 542) : « Le 24 de juillet, l'équipage du yacht qui estoit l'un des vaisseaux de cette flote, prit un poisson de la nature de ceux que les Portugais apellent *dorades*, qui avaient cinq piès et demi de long ».

Pour la distinguer de l'autre dorade, on appelle la coryphène *dorade des Antilles* ou *dorade d'Amérique* : En 1760 Savary des Bruslons, dans son *Dictionnaire du Commerce*, II, 116, dit : « *dorade des Antilles*. Poisson excellent à manger, ainsi nommé par les Portugais, et qui fait le délice des vaisseaux des compagnies d'Europe qui traversent la zone torride ; son nom vient de ce qu'il a des nuances dorées vers le dos et les côtés.... » ; — en 1827 Baudrillart, dans son *Dictionnaire des Pêches*, p. 46, a : « *dorade d'Amérique* ou simplement *dorade*, *coryphaena hippurus* (Lin.), en allemand *goldfisch*... »

Après les sparidés et les scombridés, c'est le tour des cyprinidés : en effet, *dorade* est encore le nom du *carassius auratus* Bleeker, variété domestiquée du *carassius vulgaris* Nillson. On l'appelle *dorade chinoise* ou *dorade de la Chine*. En ce sens, le mot *dorade* est en 1759 dans La Chesnaie des Bois, *Dict. des Animaux*, II, 40. Le poisson était alors connu depuis peu de temps en Europe ; il avait été décrit pour la première fois par Baster dans les *Acta* de Harlem (VII, 246). Il me paraît probable que, comme nom du *carassius auratus* Bleeker, *dorade* est emprunté au portug. *dourada* qui a ce sens.

457. *écade*.

Dans le *Modern Language Quarterly*, IX (1914), 190, j'ai expliqué un franç. *écade*, cité par le *Nouveau Larousse Illustré* comme nom populaire de la *clupea alosa* Cuvier, par un emprunt aux dialectes du sud-ouest de l'An-

Digitized by Google

gleterre (Cornwall) où *scad* = *trachurus Linnaei* Malm est primitivement un nom de clupée, donné au maquereau bâtard (appelé aussi en France *alose bâtarde* et *fausse alose*) parce qu'il remonte les bas fleuves en même temps que les aloses. J'avais cru pouvoir proposer une origine celtique pour l'anglo-saxon *sceadd* en le rapprochant de l'irl. *scatan*, gallois *ysgadan* " harengs ".

Mais voici qu'amené par mes études à feuilleter le *Catalogue of Fishes* de Günther, j'ai trouvé au vol. VI (1866), p. 192, un norv. *skadd* cité comme nom du *coregonus albula* Nillson et dont l'importance m'a sauté aux yeux. En effet, parmi les corégones de la Scandinavie, le *coregonus albula* Nillson se distingue en empruntant ses noms aux clupées (au hareng) : il se dit *sil* en Suède, *lake-sild* en Norvège. Les naturalistes eux-mêmes ont fait des rapprochements fréquents entre les corégones et les clupées qui se reflètent dans leur nomenclature spéciale : déjà Pallas par *salmo clupeoides* indiquait le *coregonus merkii* Günther; Lacépède a donné le nom de *coregonus clupeoides* au *gwyniad* du lac de Bala ; enfin, en 1850 Lilljeborg s'est servi de *coregonus clupeoides* comme nom du *coregonus lucidus* Günther. Enfin on peut noter que l'angl. *shad* entre dans la nomenclature populaire des corégones d'Amérique : *shad salmon* = *coregonus clupeiformis* Dekay, *shad waiter* = *coregonus novangliae* Prescott, aussi bien que l'angl. *herring* : *freshwater-herring* = *coregonus clupeiformis* Dekay, *herring-salmon* = *coregonus lucidus* Günther[1].

J'ai été par cette voie amené à reconnaître le bien-fondé du rapprochement fait, à l'article *skate* de leur *Norwegisch-Dänisches Wörterbuch*, par les professeurs Falk et Torp, entre l'irl. *scatan*, l'anglo-saxon *sceadd* et un norv. dial.

1. Pour ces indications, voir Günther, *Catal. of Fishes*, VI (1866) pp. 172-199.

Digitized by Google

skadd " kleine schnäpel ". Le sens " petite pointe " conviendrait particulièrement bien à un nom de corégone à bec pointu ou à un nom de l'alose qu'on a pu comparer à une petite broche (voir note 356 *aton*). Il est clair que si l'anglo-saxon *sceadd*, angl. *scad*, *shad*, ceux-ci usités dans l'Ouest et le Sud-Ouest de l'Angleterre, étaient isolés, l'emprunt par le germanique au celtique était plutôt probable. Le norv. *skadd* est non seulement favorable à l'hypothèse de l'emprunt par le celtique au germanique, mais il a sa place à côté de l'anglo-saxon *sceadd*, comme une source possible du fr. dial. *écade* dont la forme prouve qu'il remonte pour le moins au XIIe siècle.

458. Sarde *eru*.

J'ai proposé à ma note 380 (*RLR*,. LVIII (1915), 306) de rattacher à ERYTHRUS (ἐρυθρός) *etere*, nom à Molfetta du *dentex vulgaris* Cuv.

C'est aussi à ἐρυθρός que je pense pour expliquer le sarde *eru* dans *pagellu eru*, nom, à Cagliari, du *pagellus erythrinus* Cuv., d'après E. Marcialis, *Piccolo vocab. Sardo-italiano* (1913), p. 18, qui ne donne pas de renseignements sur le point de chute de l'accent d'intensité

A côté de l'*erythrus*, *erythrinus* des textes écrits, il y a place pour un *erut(h)ru*, *erut(h)rinu* dans le latin populaire, le dernier nécessaire pour expliquer le *lutrino* de Naples (Meyer-Lübke, *Roman. Etym. Wtb.*, art. 2912). Pour les formes du grec moderne λυθρίνον, λεθρίνον, voir ma note 314 sur *letrino* à Tarante (*RLR*, LVII (1914), 323).

La dissimilation du second *r* d'*erut(h)ru* n'a rien que de naturel; on peut cependant rappeler *erythinus* d'Ovide, *Halieuticon*, 104 — « caeruleaque rubens erythinus in unda » — à côté de l'*erythrinus* de Pline.

Pour le traitement du *t* intervocalique en sarde méri-

Digitized by Google

dional, dans les formes masculines du participe passé par exemple, on pourra se reporter au *Lautlehre der südsardischen mundarten* de Leopold Wagner, ZRPh., Beiheft 12 (1907), p. 36. On peut admettre que d'*erut(h)ru*, devenu *erutu* par la perte du second *r*, on a passé par *eruđu* à *eruru* d'où *eru*, par action d'haplologie, dans le dialecte de Cagliari.

459. fr. *escaque, esquaque.*

Littré, en 1873, a inséré dans son dictionnaire le mot *esquaque* comme nom de l'ange (*squatina laevis* Cuvier) ; il est allé jusqu'à insister sur la façon dont il fallait prononcer ce mot (*è-koua-k'*).

On lit dans le *Dict. des Pêches* (1827) de Baudrillart, à la page 160 : " *esquaque.* L'un des noms vulgaires d'un poisson, v. *angelot* " et à la page 14 : " *ange* ou *angelot.* Poisson que l'on nomme à Bordeaux *creac de Busc* et ailleurs *esquaque.* " *Ailleurs* est joli, et il y a des chances, comme pour beaucoup de noms de poissons qu'on lit dans les dictionnaires, que ce soit nulle part, si ce n'est dans les livres.

Rolland, dans la *Faune populaire*, XI, 159, cite d'après un Morel de 1664 (est-ce le *Dictionariolum latino-graeco-latinum* d'Ed. Morel, Rouen, 1664) les mots français *esquaque*, f., *esquaye, esquadre*, f. noms de la *squatina laevis* Cuv. On remarque l'ordre des mots : ce sont des formes francisées qu'explique le passage suivant du *De Piscibus Marinis* (1554) p. 368 : " Veneti *squaquam* vocant, alii *squaiam*, alii *squadram*, Bnrdegalenses *creac de buch...* "

Il est clair que des auteurs postérieurs à Rondelet ont francisé *squaqua, squaia, squadra* par *esquaque, esquaye, esquadre.* Mais d'autres s'y sont pris de façon différente et on a eu *escaque, escaye* et sans doute *escadre.*

Duez dans la *Seconde partie de Dictionnaire* (1659), c'est-à-dire dans la partie française-italienne traduit *esquaque*

Digitized by Google

par ' squaina, pesce marino ' mais il donne aussi *escaque* et *escaye* qu'il glose par ' squaia, squaina, pesce marino '.

Le fr. *escaque*, *esquaque* offre donc peu de mystère et n'est intéressant que par la façon dont on s'y est pris pour franciser un mot du dialecte vénitien qu'on trouvait dans un livre. Que dire du vénitien *squaqua* ? Le *squaia* et le *squadra* de Rondelet correspondent à des réalités dans la langue populaire. D'autre part il ne paraît possible de trouver *squaqua* ni dans le *Prodromus* de Carus ni dans les dictionnaires italiens ni dans les glossaires des dialectes de la Vénétie.

460. Nord, Pas-de-Calais *estanclin*, *esteclin*.

De la Blanchère, dans son *Nouv. Dict. Gén. des Pêches* (1868), 297, a : (1) *estancelin*, nom flamand de l'épinoche, conservé dans le département du Nord et une partie de celui du Pas-de-Calais ; (2) *esteclin*, voir *estancelin*.

L'*estancelin* de la Blanchère est pour *estanclin* ; il a tiré ses informations de Blanchard, *Poissons des Eaux douces de la France* (1866), p. 178 : « En divers endroits, on ne regarde pas si l'épinoche a des épines, mais on s'aperçoit toujours qu'elle pique ; de là le nom de *picot* employé dans les Ardennes ; l'équivalent, *stichling* en Alsace comme en Allemagne, dérive du mot *stich* que signifie ' piqûre '. Dans le département du Nord et sur quelques points du département du Pas-de-Calais, le nom flamand *estanclin* ou *esteclin* s'est conservé ; il a la même origine et la même signification. Dans la Lorraine allemande, le nom de *spissert* est en usage ; c'est un substantif formé du verbe germanique *spiessen* qui se traduit en français par : enferrer ou percer d'une pique. »

Il est évident qu'*esteclin* vient du flam. *stekeling* (et quelquefois *stekerling*) de même signification. Mais l'*n* du

Digitized by Google

mot *estanclin* empêche de l'expliquer par le même mot.

L'*osmerus eperlanus* Lacépède (l'éperlan) étant un poisson de mer, il est fort probable que son nom en allemand, *stint*, *stinz*, vient des dialectes bas-allemands de la côte. Doornkaat Koolman, dans son *Wörterbuch der Ostfriesische Sprache*, III (1885), 319, proposait d'expliquer le néerl. *stint*, nom de l'éperlan, par un antérieur **stinkt* où *k* entre consonnes serait tombé et qui se rattacherait à *stinken* ' puer ' ; c'est une étymologie qu'on ne peut admettre. D'autre part, les dictionnaires allemands attestent *stinkfisch* comme nom de l'éperlan ; et Doornkaat Koolman citent d'après l'*Etymologicum teutonicae linguae* de Kilian (éd. 1777) le néerl. *stinck*, *stinckvisch*, *stinckelinck* glosé par *apua cobitis* ; *pisciculus insuavis*, etc. Les dictionnaires flamands-français et flamands-anglais du XVIIe siècle traduisent *stinckvsich* par *merlan* ou *whiting* ; mais ce n'est certainement pas là le *pisciculus insuavis* de Kilian. Ce petit poisson à odeur fétide est sûrement l'éperlan nommé *stinckfisch* en Livonie (Lacépède, *Hist. nat. des poiss.*, V (1803), 234) comme en Flandre.

Au point de vue de la forme, les relations entre un flamand *stinckeling* et notre *estanclin* seraient satisfaisantes. Seulement il faudrait admettre que *estanclin* est un nom de l'éperlan et non de l'épinoche. On se rappellera que sur les côtes de Picardie d'après le glossaire de Corblet, l'éperlan est appelé le *puant*.

461. catal. *gaian*.

Gaian est le nom de deux espèces de labres dans le *De Piscibus Marinis* (1554) de Rondelet : à la page 178 : « Nonum genus..... a quibusdam *gaian* dicitur, ab aliis *bille*, a nostratibus *menestrier* » ; à la page 179 : « Undecimum turdorum genus est, quod *auriol* nostri vocant, quasi ἄιολον, id est varium, alii *gaian*, alii *durdo* ».

Digitized by Google

En 1611, Cotgrave a inséré *gaian* dans son dictionnaire : « *Gaian.* m. a fish (and by Gesner's description the ninth kind of the fish turdus) not much unlike a pearch, and of colour in some parts yellow, in others greene ; only it hath a white line running along from the gills to the taile; some also call so the fish auriol. » Tout cela remonte en définitive au texte de Rondelet.

D'après ce texte *gaian* ne paraît pas être un nom de la Narbonnaise. Ce pourrait être un nom catalan : Saura, dans son *Diccion. Manual de las lenguas catalana-castellana* (1859), cite le catal. *gaian* comme nom de poisson et le traduit par un espagnol *gaicano.* On trouve « *gaycano.* s. m. sea-fish used for catching others » dans l'édition stéréotype du *Dictionary of the Spanish and English languages,* de Neuman et Baretti, Boston, 1837. Or ce *gaicano, gaycano* est sûrement une faute pour *gaitano* expliqué par « pez marino que sirve para pescar a otros », dans le *Diccion. de la lengua castellana* de l'Académie espagnole, 8e éd., 1837. L'esp. *gaitano* est un dérivé de *gaità* ' musette ' ; il a donc la même valeur sémantique que le *menestrier* cité par Rondelet pour la Narbonnaise.

Il serait intéressant de savoir quelle espèce particulière Rondelet visait sous les noms de *gaian, bille, menestrier. Bille* paraît bien être le béarnais *bilhe* ' vieille ' et l'on sait que l'on a donné le nom de *vieilles de mer* aux labridés. Quant au languedocien *menestrier,* au catalan *gaian,* on conçoit que c'est pour les couleurs vives et variées que décrit Rondelet que le poisson aurait reçu ces noms : on sait que l'esp. *gaitera,* proprement ' joueur de musette', se dit de celui qui porte des habits de couleurs fortement variées, et que *gaiteria* veut dire « habit de diverses couleurs, costume bigarré ».

462. fr. *girelle,* etc.

Les naturalistes donnent le nom de *girelles* à deux jolis

Digitized by Google

petits poissons, le *julis pavo* Cuv. et Val. et la *coris julis* Günther. Comme mot français *girelle* est dans Cotgrave (1611) : « *girelle* : f. a little sharp-nosed rock-fish in the Italian seas, that bites fishers, and swimmers, like a flea. » Dès 1562 Du Pinet s'en sert dans sa traduction de Pline (éd. 1581, II, 547) : « Mais pour retourner aux poissons, tout bouillon de poisson sert à lascher le ventre, et à esmouvoir l'urine, et signamment quand on le prend avec du vin. Toutestois on tient, que celuy du Scorpena et de la *girelle*, et de tous poissons rochaux, et principalement quant ils n'ont point de mauvais goust, est le meilleur bouillon de tous. »

Comme l'explication que Cotgrave donne de *girelle* paraît tirée du *De Piscibus Marinis* de Rondelet, je suppose qu'il a trouvé *girelle* dans la traduction de cet ouvrage par Joubert, publiée en 1558. Dans le texte latin de 1554, à la page 180, on lit : «De iulide. ἰουλὶς a Graecis dicitur, quae a Gaza julia, cujus nominis vice Graecum retinere maluissem ; a Liguribus *girello* sive *girella*, a nonnullis *donzella*. Nostris incognita est, quia vix in toto nostro litore reperiatur ».

A côté du *girello, girella* des côtes génoises, viennent se placer les formes féminines des côtes méditerranéennes de la France. Dans l'*Ichthyologie de Nice* (1810), pp. 227, 228, 232, Risso donne *girello* = *coris julis* Günther et *girello turco* = *julis pavo* Cuv. et Val. ; Carus, *Prodr.*, II, 606 note pour Marseille *girello rogalo* = *coris julis* Günther d'après Marion (il faut comprendre *girelo reialo*) ; enfin Moreau, *Hist. nat. des poiss. de France* (1881), III, 141, assure *girela* pour Cette et, sous la forme francisée *girelle*, pour Port-Vendres.

Le point de départ de toutes ces formes, c'est pour nous l'adjectif grec γυρός ' arrondi, rond ', d'où γῦρος ' cercle ', d'où le lat. *gyrus* ' cercle ' (cf. Meyer-Lübke, REW, art. 3938).

Digitized by Google

Or il est bon de noter que les girelles ont le corps allongé et plutôt comprimé. Parmi les sens de l'ital. *girello* et *girella*, c'est le sens premier de ' petit cercle ' qu'a *girello* qui explique le nom du poisson.

En effet, chez la girelle commune (*coris julis* Günther), de l'opercule au tronçon de la queue s'étend une large bande dentelée, qui le plus souvent est orange, mais qui est parfois d'un jaune rosé très pâle ou rougeâtre ; chez certains sujets de grande taille, cette bande n'est plus dentelée, elle est assez peu distincte de la teinte des flancs, elle reste pâle (Moreau, *Hist. nat. des poiss. de la France*, III, 144).

On se rappellera que c'est la bande sur les flancs, si caractéristiques des athérines, qui leur a procuré des noms populaires dérivés de CIRCULUS (voir note 119 dans RLR, LIII, 49) comme aussi de CORONA.

C'est donc par le sens de ' petit cercle ' que *girelle*, nom de poisson, se rattache à GYRUS.

Et comme, d'après Bonaparte, cité par Carus, *Pr.*, II, 606, la *coris julis* Günther s'appelle *girasol* à Piombino, il ne s'agira là ni d'un nom de plante (le tournesol), ni d'un nom d'oiseau (le torcol), ni d'un nom de pierre précieuse. On aura simplement comparé la bande jaune qui court autour des flancs de la girelle au cercle du soleil.

463. Venise *giròlo*, *girola*, fr. du XVIe s. *girole*.

Dans les *Observations de diverses singularitez*, éd. Bruxelles, 1555, f^t^ 125, Belon, parlant des manières de pêcher ' au Propontide ', dit : « Ils prennent indifféremment toutes espèces de poissons, par tel engin : comme sphyrene, que les Provençaux nomment pesescome : comme aussi les oblades, lampugnes (l. *lampugnes*), pelamides, cholios, dorades, dentaux, salpes, sargs, mulets, rougets,

Digitized by Google

perchets, surs, menes, giroles, et autres semblables..... »

Les giroles venant immédiatement après les mènes, paraissent bien être les poissons du genre *smaris* Cuvier ; on peut donc rapprocher du passage de Belon, celui où Rondelet, *De Piscibus Marinis* (1554), 140, 141, parle de la *smaris vulgaris* Cuv. et Val. : « De smaride..... Venetiis hodie *giroli* et *gerruli*, in Gallia nostra Narbonensi, et Hispania *picarel*... »

A Venise *girola* est un nom bien attesté du *sargus Rondeletii* Cuv. et Val. (Carus, *Prodr.*, II, 633). On peut croire qu'ici *girola* se rattache à GYRUS comme le *girela* de Gênes (voir note 462) et le petit cercle en question serait la bande noire qui entoure le tronçon de la queue et qui d'ailleurs se voit chez tous les sargues de la Méditerranée.

Mais il paraît difficile d'expliquer par GYRUS tout court un nom des poissons du genre *smaris* Cuv. Il me paraît très probable que le *giroli* et le *gerruli* de Rondelet était un diminutif du lat. GERRES, *girolo* ou *gerolo*, à placer à côté du *gerle* de Nice. D'autre part, il est possible que l'influence de GYRUS ait pesé sur un nom de *smaris alcedo* Cuv. et Val. puisque sur le littoral romain on l'appelle *zerolo della corona* à cause de ses bandes longitudinales d'un jaune doré (Carus, *Prodr.*, II, 621).

464. Châlons-sur-Marne *hocquart*.

Hocquart est un nom, à Châlons-sur-Marne, du *squalius cephalus* Dybowski, d'après une communication du 2 août 1895 de G.-H. Petit, de Châlons-sur-Marne, à E. Belloc, *Bulletin de la Société centrale d'agriculture et de pêche*, XIX (1907), 365.

Faut-il y voir un dérivé de *hoque* ' éclat de souche ' cité pour Gaye (Marne) pour C. Heuillard, *Etude sur le patois de Gaye* (1903), p. 85 ? On peut comparer Meuse

Digitized by Google

hoque, hocotte ' petite souche, petite racine ' dans Labourasse, *Glossaire des patois de la Meuse* (1887), p. 321. Le hocquart serait le poisson qui affectionne les racines, les souches d'arbre.

Pour les habitudes du chevène, on pourra rapprocher le passage que je lis dans Francis Francis, *A Book on angling*, 3e éd., 1872, p. 37 : « Chub.... as the season gets warmer, they retire to deep holes, or under banks, large stumps, roots, old campshots, or beneath overhanging boughs... »

465. Lorrain *lâ*.

Lâ est à Allain-aux-Bœufs (Meurthe-et-Moselle) un nom du mâle de la *clupea harengus* L. d'après L. Adam, *Les Patois Lorrains* (1881), p. 266.

Ou bien *lâ* est identique à *lâ* ' lait ', ou il représente LACTEM, accusatif de LACTIS ' laite, laitance ' (cf. roumain *lapti* m. s.). C'est en tout cas le nom de la laite donné au poisson laité. Cf. le LACTARINUS cité parmi les *natantes* de Polemius Silvius, le fr. *hareng laité*, et *laitreau*, nom, dans la Loire-Inférieure, du mâle de la *clupea finta* Cuvier (Rolland, *Fa. Pop.*, III, 122).

466. breton *labistr*.

Legonidec, dans son *Dict. celto-breton*, 1821, p. 296, donne : " *labistr*. s. m. congre, anguille de mer, poisson dont on connaît deux espèces : celui-ci est de la petite espèce. *Labistren*, fem. un seul petit congre. Pl. *labistrenned*, ou simplement *labistr*. "

Henry, *Lex. étym. du breton moderne*, 1900, p. 177, a deux notes : " (1) *labistr*., s. m. congre, cf. cymr. *llabwst* ' grand flandrin '. Empr. ag. ancien *lapystre* ' sauterelle, homard ' ; (2) *labouz* s. m. oiseau, mbr. *lapous*. Empr. lat.

Digitized by Google

locusta > bas-lat. *loqusta* ou ags. *lopust* ' sauterelle '. Cf. *labistr.* "

La plupart des rapprochements de Henry ne me paraissent pas sérieux. Ce qui est admissible, c'est un rapprochement entre le cymr. *llabi*, *llabwst*, ' grand flandrin ', et le breton vannetais *labailh* ' sot, lourdaud ', *labous* ' 1. petit d'un animal, 2. oiseau, 3. beau garçon, 4. espiègle, coquin, fripon ' (voir E. Ernault, *Dict. breton du dial. de Vannes*, 1904, p. 142. et le *Supplément* de l'Abbé Le Goff, 1919, p. 44).

Si l'on pouvait admettre que le sens premier du radical est ' pousse, rejeton, branche ' (Cf. cymr. *llab* ' a slip ', *llab y deri* ' a lubberly fellow ', dans Owen Pughe, *Dict. of the West Language*, 1873, II, 263), c'est par ce dernier sens qu'il aurait pu désigner le congre.

Car c'est par le sens ' branche ' que je comprends : (1) Gènes *bronco* = *conger vulgaris* Cuv. 2. (Catalogne, Valencia, Baléares) *varga* = *congromuraena balearica* Kaup. Voir ma note 136 dans la *Rev. des langues Romanes*, LIV, 156.

467. Lorraine *mézaigne*.

Mézaigne est le nom, dans la Moselle, de l'*alburnus bipunctatus* Bonaparte d'après Géhin, *Révision des poiss. du dép. de la Moselle* (1866) cités par Rolland, *Fa. pop.*, III, 153.

E. Belloc, dans le *Bulletin de la Soc. centr. d'agriculture et de pêche*, X (1898), 289, donne, avec le même sens, *mésaigne*, *mésaine*, comme usités en Lorraine.

Mézaigne est proprement un nom des oiseaux du genre *parus* L. (les mésanges). La forme primitive du mot est représentée par un bas-latin MISINGA au xe siècle et se continue par le norm. *mésangue*, *mésangle* le pic. *mésingue*, *masingue*, le rouchi *masinque*, le wall du Luxembourg *masinge*, le namurois *masenge*, etc. A côté de ces formes, le lorrain *mésaigne* montre la métathèse du N et du G de MISINGA.

Digitized by Google

Ce nom est donné à l'*alburnus bipunctatus* Bonap. pour sa petitesse. Dans la Côte-d'Or, ce poisson s'appelle *lignotte, lugnotte, lugnotte*; et j'ai montré, à la note 391, que c'était là un nom de la *fringilla cannabina* L. (la linotte); et je suis porté à croire que les divers noms de petits poissons, empruntés à la linotte, s'expliquent tout simplement par la petitesse du poisson.

La fr. *mazette* ' petit cheval ' (attesté depuis 1626) est proprement un nom dialectal des mésanges; voir Behrens, *Beiträge zur franz. Wortgeschichte* (1910), 167, et ajouter aux rapprochements de Behrens, l'angl. *tit*, nom des mésanges, qui se dit également d'un petit cheval.

468. poitev. *orrusse*

Dans le *Glossaire Poitevin* de Lalanne, il y a, à la page 198, un article :

ORRUSSE. s. m. poisson, espèce de véron piquant D[eux]-S[èvres] (Rond.).

Rolland, *Fa. pop.*, III, 139, a noté *orrusse* = *phoxinus laevis* Agassiz pour Chef-Boutonne (Deux-Sèvres) d'après Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois poitevin* (1863). Quelle est l'origine de ce nom de poisson ?

Le fr. *roupie* ' goutte d'eau qui pend au nez' est considéré par le *Dict. Cén.* comme d'origine inconnue. Le sens est tout à fait ancien, puisque l'adjectif dérivé *roupieux* est attesté depuis le XIIIe siècle. Or je crois, avec Rolland, *Fa. pop.*, II, 260, que le fr. dial. *roupie* (Bretagne *reupie*, Gironde *roupit*), nom de la *sylvia rubecula* Latham (le rouge-gorge) est pour *roupiz, rouspiz* de RUSSUM PECTUS qui équivaut à PECTUS RUSSUM (> Malte *pettiross*, Sicile *petturussu*, Italie *pettirosso*, Piémont *pet-rous*; cf. aussi Isère *pitre rouge*, Pyr.-Or. *pit rotje*, esp. *pitirrojo*, etc). D'abord masculin *roupiz, roupi* était déjà *roupie*, substantif féminin au temps de

Digitized by Google

Belon et sans doute bien avant lui. Or, au point de vue sémantique, *roupie* ' goutte d'eau ' est un dérivé de *roupie* ' rouge-gorge ' C'est intéressant à noter, puisque *roupie* 'rouge-gorge ' n'est pas attesté avant le milieu du XIVe siècle tandis que l'existence de *roupie* ' goutte d'eau ' est certaine déjà au XIIIe.

La goutte d'eau qui pend au nez se dit encore *gadille* en Maine-et-Loire (Verrier-Onillon, *Glossaire*, I, 417), d'où un adjectif *gadilloux* ' roupieux '. Or *gadille* ' rouge gorge ' est déjà dans Ronsard; en ce sens on dit encore *gadille* en Maine-et-Loire aussi bien que *gadrille* déjà cité pour Le Mans par Belon. *Gadille, gadrille* ' rouge-gorge ' parait limité au département de Maine-et-Loire; j'y vois un emprunt au normand *gadille, gadrille*, nom de la petite groseille rouge, fruit du *ribes rubrum* L. ou groseillier à grappes (voir Rolland, *Flore pop.*, VI, 82-3) et je pense qu'on a comparé la gorge ronde et rouge de l'oiseau au fruit du groseiller. Enfin le normand *gadille, gadrille*, tout comme la forme parallèle *gadelle*, sont des diminutifs de *gade, gadre, grade*, également noms en Normandie, du même fruit, et qu'on a rattaché avec raison (*Romania*, VIII. 40 et Meyer-Lübke, art. 3632) au vieux-norrois *gaddr* ' piquant ' (cf. allem. *Stachel-beere*, petite groseille). Ici encore pas de doute, l'ordre sémantique, c'est ' petite groseille ' > ' rouge-gorge ' > ' goutte d'eau qui pend au nez. '

Pour l'explication de ' rouge-gorge ' > ' goutte d'eau, etc. ', je ne sais à quoi m'en tenir. Une chose me paraît sûre; l'explication de Belon, " pour ce qu'on la voit venir aux villes et villages lorsque les roupies pendent au nez des personnes, les autres l'ont nommée une roupie ", cette explication, dis-je, du nom du rouge-gorge n'est pas sérieuse, elle présuppose que *roupie* ' rouge-gorge ' dérive de *roupie* ' goutte d'eau ' tandis que c'est le contraire qui est vrai. Il se peut que ce soit le folklore qui doive un jour fournir la clef de l'énigme; je renvoie à Rolland, *Fa. pop.*, II,

Digitized by Google

263-4, pour l'histoire bretonne où le rouge-gorge essuie les larmes du Rédempteur sur la croix, pour la légende galloise où le petit oiseau porte tous les jours dans son bec une goutte d'eau au pays du feu, pour la légende basque du rouge-gorge qui apporte dans son bec une goutte d'eau pour essuyer la poussière qui est entrée dans l'œil de la Vierge Marie.

On donne encore à la ' goutte qui pend au nez ' un nom qui se présente sous la forme *russe* en Saintonge et en Poitou, *reusse* en Anjou, *reuche* en Berry et jusque dans le Morvan, enfin *rouiche*, *ruiche* en Berry. De son côté le rouge-gorge se dit *russe* dans la Charente et la Charente-Inférieure, dans la Vienne, les Deux-Sèvres, Maine-et-Loire et Loir-et-Cher, *reusse* en Maine et-Loire, *ruche* en Loir-et-Cher, *reuche* dans le Loiret, le Loir-et-Cher et le Morvan, *rouiche* dans l'Indre, *ruiche* dans le Cher. *Russe* ' goutte d'eau ' étant postérieur à *russe* ' rouge-gorge ', quelle est l'origine de celui-ci ?

Or, deux plantes souvent confondues par le vulgaire, la *sinapis arvensis* L. (moutarde sauvage) et le *raphanus raphanistrium* L. (ravenelle), portent les noms suivants (voir Rolland, *Fa. Pop.*, II, 71, 130) : pour la *Sinapis arvensis* L. : *russe* en Normandie, dans les départements d'Ille-et-Vilaine, Mayenne, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, *erusse* dans l'Orne, *ruche*, *huche* dans l'Eure, *reusse*, *rosse* en Maine-et-Loire, *reusse*, *rousse* dans le Berry ; pour le *raphanus raphanistrum* L. : Normandie *ruche* (et *ruque*), *russe* en Normandie, dans la Mayenne, en Anjou, *rosse* en Anjou, *rousse* dans le Berry. On donne aux deux plantes des noms dérivés de *sinapis* et de *rap(h)anella*. On a proposé de rattacher *russe*, nom de ces plantes, au latin *erūca* ; il faudrait alors supposer une forme *erūcea* employée comme adjectif avec *sinapis* et comparer les formes du Languedoc *rouzerbe*, *rouzebre* = *sinapis arvensis* L.

Mais quelle serait la relation sémantique entre *russe*,

Digitized by Google

nom de plante et *russe* ' rouge-gorge '? Est-ce qu'on a rapproché la fleur jaune de la moutarde sauvage des couleurs d'un roux orangé du cou et de la poitrine de l'oiseau? En Normandie, la moutarde sauvage se dit *jaunet, jaunelle*; en Auvergne *jaunart* est un nom du rouge-gorge. Quoi qu'il en soit, il est bon de remarquer qu'une relation a bien dû exister entre ces deux sens du mot *russe*. Le mot *ripe* se dit de la moutarde sauvage à Maillezais dans la Vendée d'après Rolland, *Fa. pop.*, II, 72 et à la carte 1134 de l'A. L. F. on trouve *rip* ' ravenelle ' à deux points (419,510) des Deux-Sèvres. Or, justement, Rolland, *Fa. pop.*, II, 261, a pu citer *ripe* ' rouge-gorge ' pour la Bretagne d'après Salerne, et ce nom du rouge-gorge est noté pour la Vendée par Lalanne d'après un vocabulaire vendéen manuscrit de Cardin. Et si *ripe* ' rouge-gorge ' doit se rattacher à *ripe*, nom de plante à fleur jaune, il paraît bien que *ripe* en ce dernier sens se rattache à son tour à *ripe* ' copeau ' attesté dans l'Ouest de la France (Bordelais, Saintonge, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure), car à côté de *riffle* ' copeau ' (Saintonge, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée) l'A. L. F. cite à la carte 1134 pour un point (459) de la Vendée *rifl* ' ravenelle '

Les plantes qui ont hérité du latin ERUCA sont surtout des plantes à fleurs jaunes : la roquette, la moutarde sauvage et la ravenelle. Sur ERUCA l'influence d'AURUM est certaine : un type AURUCA a non seulement existé, il explique beaucoup de formes qui persistent dans les langues romanes. Ce mot AURUCA a subi une dissimilation analogue à celle qui a frappé AUGUSTUM, AUGURIUM; c'est de là que doivent venir ARUCA, RUCA(cf. all. *rauke*) d'où le sicil. *aruca*, *ruca*, le sarde *arrucca*, *rucca*, le piém. *aruga*, *arua*. On sait qu'AURUCA avait déplacé le classique AURUGO comme nom de la jaunisse, comme l'attestent le v. prov. *auruga* (Raynouard, *Lex. rom.*, II, 47 : es nomnada auruga quar ret home de color d'aur o citrina)

Digitized by Google

et le v. catal. *auruga*; il est curieux de comparer Rolland, *Fa. pop.*, II, 81, citant la *Maison Rustique* : " porter en sa main gauche trois feuilles de roquette guarist de la jaunisse ". ERUCA ' chenille ' a également passé à AURUCA comme en témoignent le prov. *arugo*, béarn. *aurujo*, esp. *oruga* de même signification.

AURUCA, nom de plante à fleur jaune, survit dans le prov. *aurugo*, nom, selon Mistral, du *ranunculus repens* L., mais qui ne se trouve pas dans la *Flore populaire* de Rolland. Il survit sous une forme dissimilée dans Tarn *äirugo* = *sinapis alba* L. (Rolland, *Fl. pop.*, II, 79) et Aude *aïrugo* = *diplotaxus erucoides* De Candolle (*op. cit.*, II, 81); il survit aussi dans le catal. *aruga*, l'esp. *oruga*, nom de la roquette. Les formes du département de l'Aube : *orille* = *sinapis alba* L. (*op. cit.*, II, 79), *orugle*, *orude* = *raphanus raphanistrum* L. (*op. cit.*, II, 131), doivent aussi être prises en considération.

Tous ces faits paraissent favorables à *or(r)russe*, *a(r)russe*, à côté de *erusse* (attesté pour l'Orne comme nom de la moutarde sauvage), *russe*, comme nom des deux plantes à fleurs jaunes, la moutarde sauvage et la ravenelle.

Il est entendu que si l'*orrusse* poitevin était bien le véron *phoxinus laevis* (Agassiz), on pourrait dire que les couleurs de ce poisson sont si variées qu'on a vu en lui tantôt le petit poisson vert, tantôt le petit poisson rouge ou le petit poisson gris ; c'est même le petit poisson jaune puisqu'il s'appelle *jauné* en Belgique (E. Belloc, *Bull. de la Soc. centr. d'agriculture et de pêche*, X (1898), 277) ainsi que dans la Meuse. Je me demande cependant si c'est bien le véron qu'indique *orrusse*. Qu'est-ce donc que ce véron piquant dont parle Lalanne? Il n'y a pas de véron piquant. Ne s'agirait-il pas plutôt de l'épinoche? Lalanne a un deuxième article :

HARUSSE s. f. petit poisson d'eau douce. " Et ne print aulcunes truictes ains seulement une pougnée de

Digitized by Google

vredons et harusses » (Ann. 1612. Pamprou. Manusc. du Poitou).

Or justement les *vredons*, les petits poissons verts, sont des vérons, ce qui fait croire que les harusses ne le sont pas. Il me paraît d'ailleurs bien difficile de ne pas admettre identité de sens pour *harusse* et *orrusse*. Comme les vérons, les épinoches sont de couleurs extrêmement variées suivant les conditions et les circonstances; ainsi leurs faces latérales et inférieures sont quelquefois jaunâtres et leurs nageoires très souvent d'un jaune pâle. Si enfin l'on songe que *ripe* qui se dit de nos plantes à fleur jaune est un nom ancien et bien attesté de l'épinoche, il me semble qu'il y a quelques bonnes raisons pour admettre que c'est le même poisson que visait le mot poitevin *harusse*, *orrusse*.

469. Crémone *pèss da sartour*.

Nom du *scardinius erythrophthalmus* Bonaparte d'après Peri cité par H. Schuchardt, ZRPh., XXX (1906), 730, doit être comparé à *schneiderfisch*, nom du même poisson sur les bords du lac de Constance, voir la note 361 dans RLR, LVIII, 288.

470. Belgique *popioule*.

A POPIA' cuiller à potage' (Meyer-Lübke, art. 6653) se rattache le savoyard (et non pas suisse comme l'imprime Meyer-Lübke,) *poche* ' têtard de grenouille ', prononcé *pothe* (avec *th* anglais) dans la Haute-Savoie d'après Rolland, *Fa. pop.*, XI, 122; cette étymologie a été proposée par J. Jud, *B. Gl. P. S. R.*, XI (1912), 41.

Le traitement de *-pj-* dans les dialectes du nord-est (Cambrai *ape* ' ache ' de APIUM, Valenciennes *ape* ' hache ' du germ. HAPJA, d'où *apièle*, *apièle* ' petite hache ') permet de tirer de POPIA le nom du têtard *popioule* à Vielsalm (*Wallo-*

Digitized by Google

nia, 1895, p. 112 dans Rolland, *Fa. pop.*, XI, 122) et à Liège (Remacle, *Dict. wall.- fr.*, 2e éd., II, 473). Ce mot a dû avoir une assez grande extension, et a passé en Flamand où *popeloeneken* et un nom du têtard (Rolland, *Fa. pop.*, XI, 123), déjà noté sous la forme *popelioeneken* par Mellema, *Den Schat der Duytscher Tale*, éd. 1630, avec l'explication : ' petite grenouille à queue. '

Grandgagnage, dans le *Dict. Étym. de la Langue Wallonne*, II, 745, donne *popioule* (a) ' têtard ' en citant Remacle, puis ajoute deux autres sens : (b)loche franche, *cobitis barbatula* L.; (c) mijaurée. Le sens (c) peut très bien se rattacher à *pope* ' poupée ' et par là à PUPPA (Meyer-Lübke, art. 6854). Mais le sens (a) nous vient de *popia*. Reste *popioule*, nom de poisson. Ici une difficulté se présente. Les noms du têtard sont donnés à divers poissons à grosse tête, au *cottus gobio* L. (le chabot) plus qu'à tout autre; dans les dialectes germaniques assez souvent à l'*Acerina cernua* Siebold, (la gremille), poisson moins connu en France, où il est d'importation récente, que dans l'Europe du Nord.

La question est encore compliquée par l'article de Sigart, *Dict. du wallon de Mons*, 1866, p. 269 : " *opielle*. s. f. espèce de rosse, poisson. Liégois *popioul*, latin *apua*. " Il serait bien utile pour l'élucidation de l'étymologie et du développement sémantique de ces noms de poissons d'avoir des données sûres sur les espèces qui sont visées.

471. fr. *raguet*, *raquet*.

Savary des Bruslons, *Dict. du Commerce*, III (1761), col. 1002, nous dit qu' " au Hâvre de Grâce, à Honfleur, à Dieppe et dans les autres ports de la Normandie, on en trie [de la morue verte] de six sortes qui sont : 1° la *gaffe*, qui est une morue d'une grandeur extraordinaire; 2° la *morue marchande* ou grand poisson, qui est la plus grande d'après la gaffe; 3° la *trie* qui est la grandeur après la marchande;

Digitized by Google

4° la *lingue* et le *raguet* qui ne passent que pour une même sorte; 5° la *valide* ou *patelet* qui est la plus petite de toutes; et 6° la *viciée* qui est le rebut des autres."

A l'art. *raguet* du volume IV (1762), col. 393, on lit encore : *Raguet*. C'est une sorte de petite morue verte. En Bretagne, dans le triage qu'on fait des différentes espèces et qualités de morues, le raguet tient le troisième rang, et en Normandie il tient le quatrième; mais il faut remarquer que dans cette dernière province le raguet se confond toujours avec une autre espèce de morue qu'on nomme *lingue*, en sorte que la lingue et le raguet se vendent ordinairement ensemble.

Le mot *raguet* a pénétré dès 1771 dans le dictionnaire de Trévoux comme ' nom d'une petite morue verte ', et on le retrouve dans de nombreux dictionnaires [1] mais sans qu'aucune nouvelle indication s'ajoute aux données de Savary des Bruslons. Or ces données ne sont pas aussi claires qu'on le voudrait. Dans le triage des morues en Normandie, on peut négliger la *viciée*; on indique par là sans doute, toute morue gâtée. Si l'on note ensuite, que parmi les gades de la Manche, certains sont assez connus pour avoir des noms à eux, *merlus*, *merlan*, *aigrefin*, sans qu'on ait besoin d'avoir recours au nom de la morue, puis, que le nom de la morue se dit, dans le langage populaire, non seulement du *gadus morrhua* L. ou morue proprement dite, mais encore du *gadus carbonarius* L. (poisson, d'ailleurs, rare dans la Manche), de la *molva vulgaris* Fleming (*morue longue*) et du *gadus luscus* L. (*petite morue*, *morue borgne*, *morue barbue*), on pourrait peut-être comprendre la liste de Savary des Bruslons de la façon suivante :

i) la *gaffe* = *gadus morrhua* L. quand elle atteint son maximum de longueur, 1 m. 50 environ;

1. Baudrillart, *Dict. de pêches* (1827), 461 : « *Raguets*. On appelle ainsi de petites morues. »

Digitized by Google

ii) la *morue marchande* = *gadus morrhua* L., de bonne grandeur ;

iii) la *trie* = *gadus morrhua* L. (plus petite) ;

iv) la *lingue* (ou le *raguet*) = *molva vulgaris* Fleming ;

v) la *valide* ou le *patelet* = *gadus luscus* L.

D'autre part, en Bretagne, le *raguet* ne se confond pas avec la *lingue* ; en effet, à Nantes, toujours d'après Savary des Bruslons, *op. cit.*, III (1761), col. 1001, on trie les morues de la façon suivante :

i) la *grande morue* ou *poisson marchand*,

ii) la *morue moyenne* ou *poisson moyen*,

iii) la *petite morue* ou *raguet*,

iv) la *morue de rebut*, " dans laquelle on comprend les plus petites morues au-dessous du raguet, celles qui sont tachées et douces de sel, rompues ou pourries ou écorchées ; même les lingues qui sont des morues un peu longues mais qui n'ont presque que la peau et l'arête ". " A la Rochelle et à Bordeaux ", ajoute Savary, " on fait entrer dans le raguet les plus petites morues pourvu qu'elles n'aient point de défaut, " tandis qu'à Nantes " ces petites morues, quoique de bonne qualité, ne laissent pas de se mettre dans le rebut. " Comme les *gadus morrhua* L. le *gadus luscus* L. et le *molva vulgaris* Flem. deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on va vers le midi, on comprend qu'à Bordeaux on hésite à mettre au rebut des petits poissons qu'on y mettrait infailliblement dans les ports situés plus au nord du pays.

Il ressort de ce qu'on a lu que *raguet* paraît viser tantôt la petite morue (*gadus luscus* L., petit *gadus morrhua* L.) tantôt la lingue (*molva vulgaris* Flem.), qu'on considère comme un poisson de rebut. On peut rappeler que le *gadus luscus* L. est quelquefois désigné sous le nom de *petit lingue*.

Raymond, dans son *Dictionnaire Général* (1832), tout en notant *raguet* aux sens donnés par Savary des Bruslons, a inséré un article : " † *raquet* s. m. Sur certain ports de mer,

Digitized by Google

se dit du rebut de la pêche des morues qui consiste en petites énules et d'autres poissons de cette espèce de mauvaise qualité ". Le † qui précède *raquet* indique un mot non encore noté par les lexicographes ; il est intéressant parce qu'il provient des lectures de Raymond lui-même.

Or je n'hésite pas à rattacher *raquet* à la série suivante : isl. *rask* ' rebut de poisson ', norv. *rask* ' rebut, rognure ', suéd. dial. *rask* ' rebut, bagatelle ', v. dan. *rask* ' bagatelle ' que Falk et Torp, dans leur *Norwegisch-Dänisches Etymologisches Wörterbuch* proposent de rattacher par * *raksk* au radical du verbe norv. *rage* ' gratter, râcler ', v. norv. *raka* = moyen bas all. *raken* ; au cas où cette hypothèse serait bonne, le sens premier serait ' râclure '. *Raquet* est donc le diminutif d'un vieux norm. * *raske* ' rebut ' d'où me paraît venir également le norm. *râquillon* que Moisy et d'autres attestent au sens de ' rebut ; reste, débris ; trognon de chou, de pomme, de poire ; débris de rocher ; rebut de fourrage laissé par les bestiaux '. Dans son *Langage normand au début du XXe siècle*, p. 393, De Beaucoudrey signale pour Percy (Manche) *raquilloner* ' faucher dans les herbages, à la fin de l'été, les touffes d'herbe grasse poussées autour des fientes des animaux, que ceux-ci ne mangent pas et qu'on désigne sous le nom de *raquillons* ou *graissières* '. Au même groupe appartient un mot qui a eu une certaine fortune, le fr. *racaille* que le *Dictionnaire Général* explique par ' rebut de la société '. La persistance du *k* sourd confirme que le mot vient de Normandie ; on le trouve dès le milieu du XIIe siècle sous la forme *rascaille* dans les œuvres de Geoffrei Gaimar et l'*s* primitif persiste dans l'angl. *rascal* (et *rascallion*). Que *racaille* puisse se rattacher au lat. * RASICARE, comme on l'a suggéré (Meyer-Lübke, *Roman. Etym. Wtb loth.*, art. 7074), cela me semble d'autant moins probable que * RASICARE ne paraît pas avoir donné d'autres dérivés en normand.

Le *raquet* de Raymond et le *raguet* de Savary des Brus-

Digitized by Google

lons sont sans doute un seul et même mot. Je note que De Bonnefous et Paris, *Dict. de Marine*, I, 619, a *ragne* au sens de ' raque, pomme de racage ' et *raque* provient du v. nor. *rakki* (norv. mod. *rakke*, *rak* ' taustropp oder eisenbügel der eine rahe oder gaffel am maste festhält = basall. *rak*, ags. *rakka*), étymologie qui n'est pas notée dans le dictionnaire de Meyer-Lübke. On peut aussi rapprocher *dragne* ' drèche ', plus anciennement *draque*, lat. médiév. *drasca* (cf. Meyer-Lübke, REW., art. 2767 gaulois **drasica*).

472. Nice *ramado.*

En 1810 Risso, dans l'*Ichthyologie de Nice*, p. 344 dit : " Je place, comme une variété de cette espèce, un muge connu sous le nom de *ramado*. Il diffère du précédent [le *mugil cephalus* Cuv.] par son museau un peu plus aigu, par les opercules arrondies, par des taches noires dont la base des nageoires pectorales sont marquées, par le goût de sa chair qui est inférieure à celle du céphale, et par son poids qui approche à peine trois kilogrammes. . . "

Dans l'édition de 1829 du *Règne Animal* du Cuvier, II, 232, on lit : " Une espèce. . . . . commune à nos deux mers, le *ramado* de Nice, à la maxillaire visible derrière la commissure des mâchoires, même lorsque la bouche est fermée. . . "

Il s'agit du *mugil capito* Cuv. Cuvier dit le *ramado*, mais le mot niçois est naturellement du féminin, c'est la forme féminine d'un participe passé de *rama* ' pousser des branches ' qui se rattache au lat. RAMUS.

Le *mugil capito* Cuv. a six ou sept lignes verdâtres ou brunâtres sur les flancs qu'on aura comparées à de la ramée.

Que penser alors de la forme *roumado*, de même signification, donnée par Maurin dans son *Catal. des poiss. du Var* (1843) d'après Rolland, *Fa. pop.*, III, 159 et répétée par lui dans le *Prodrome d'hist. nat. du dépt. du Var* (1853),

Digitized by Google

484 ? Est-elle réellement usitée dans le Var, et dans l'affirmative, est-ce, comme c'en a tout l'air, une altération du *ramado* de Nice ?

D'autre part, De la Blanchère, dans son *Nouv. Dict. des Pêches* (1868), 669, nous dit que " le *ramodo* des pêcheurs du Rhône est le muge céphale ou mulet ". Si cette indication a quelque valeur, les pêcheurs du Bas-Rhône auraient emprunté, en le corrompant, le *ramado* de Nice et désigneraient, par le mot corrompu, non plus le *mugil capito* Cuv., mais le *mugil cephalus* Cuv.

Il est bon d'ajouter que tous les muges ont les lignes des flancs qui me paraissent avoir procuré au *mugil capito* Cuv. le nom niçois de *ramado*. On notera, à titre de comparaison, que ce sont les cinq ou six raies longitudinales azurées du *mugil saliens* Risso qui lui ont fait donner à Venise le nom de *verzelata* (Carus, *Prodr.*, II, 707).

Pour *ramado*, cf. Suisse rom. *rômé* = *salamandra* Laurenti dans Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 23.

473. Genève *raufe*.

On donne, à Genève, le nom de *raufe* au *scardinius erythrophthalmus* Bonap. ou rotengle[1]. On donne souvent ce même nom, sur les bords du Léman, au *leuciscus rutilus* Cuv. ou gardon ordinaire et cela, d'après Jurine, par confusion[2]. On sait que, dans la nomenclature populaire, la confusion est constante entre ces deux poissons.

M. J. Jud, dans le *Bulletin du glossaire des Patois de la Suisse romande*[3], s'est occupé du genevois (et vaudois) *raufe*.

1. Jurine, *Hist. abrégée des poiss. du Lac Léman*, 1825.

2. Bridel, *Gloss. du pat. de la Suisse rom.*, 1866, p. 316 : « *raufa, roffa, rotta*, s. f. gardon, rosse, *cyprinus rutilus*, poisson peu estimé, du genre des cyprins (Léman) ». — Cf. V. Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, IV (1882), 459, 481.

3. Vol. XI (1912), pp. 35-6.

Digitized by Google

Après avoir rappelé deux textes qu'on trouve dans Ducange et où *rufus* est un nom de poisson d'eau douce, il renonce à tirer *raufe* du lat. *rūfus* ' rouge ' pour des raisons d'ordre phonétique. Et je crois qu'il a parfaitement raison.

M. Jud, en songeant aux étymologies possibles du mot *raufe*, s'est demandé s'il existait un rapport quelconque avec *rufolk* pour lequel il renvoie au *Schweizerisches Idiotikon*, VI, 678. *Rufolk*, *rufolke* est un nom alsacien et balois de la *lota vulgaris* Jenyns; le *Deutsches Wörterbuch* de Grimm donne aussi la forme *rufalk* et un pluriel *rufelcken*. Le mot est ancien à Strasbourg : on parle des " pisces qui discuntur *rūovolckin* " dans les Annales de Colmar à l'année 1286. Il y a longtemps que l'on a proposé de voir dans *-olk(e)*, *alk(e)*, un diminutif du nom de l'anguille (cf. holl. *aaltje*); en effet la *lota vulgaris* Jenyns se dit *enguialou* à Toulouse et dans les pays de langue germanique ce poisson a les noms suivants :

a) holl. *aal-puit*, *puit-aal*; cf. anglosax. *aeleputa*, angl. *eelpout*, et ma note sur Guernesey *alputre*, Val de Saire *talpute* dans la RLR, LVIII, 276, 277;

b) holl. *kwab*, *kwab-aal*, flam. *aelquabbe*; cf. all. mod. *aalquappe*, *quappe* emprunté au bas-all.;

c) holl. *aal-rups*; all. *raupe*, *aalraupe* et (dial.) *raubaal*; Cologne *oeltrappe*, Franconie *álpuppe*, etc.;

d) Autriche *rutte*, Bavière, *rutten*, *aalrutten*.

Dans ces noms, il semble bien qu'on a des composés du nom de la grenouille et de celui de l'anguille; il est donc naturel que les germanistes, après avoir identifié *-olk* dans *rufolk* avec l'anguille, aient cherché à voir dans *ruf-* le nom de la grenouille. Mais il est clair que rien dans ces indications comme rien dans la nomenclature de la *lota vulgaris* Jenyns ne permet de faire le moindre rapprochement qui puisse viser le *scardinius erythrophthalmus* Bonap.

Ayant ainsi déblayé le terrain, et repoussé les seules hypothèses qu'on ait faites, à ma connaissance, pour expli-

Digitized by Google

quer notre *raufe* de la Suisse romande, je propose à mon tour d'y voir un emprunt aux dialectes germaniques limitrophes, et spécifiquement au bernois *roufe* (*Schweitzerisches Idiotikon*, VI, 1204) ' drège ou peigne de fer pour égrener le lin ' (cf. all. *raufe*) d'où proviendraient divers mots du Jura bernois d'après W. Gerig, *Die Terminologie der Hanf- und Flachskultur in den frankoprovenzalischen mundarten* (1913), p. 23, et notamment *rūfū* à Séprais, mots qui se rattachent plutôt à *rupfen* d'après Tappolet, *Die Alemannischen Lehnwörter in der mundarten der Französischen Schweiz*, II (1917), 136.

Le bernois *roufe* n'est pas attesté comme nom de poisson ; d'autre part, le sens ' peigne ' ne paraît pas pour *raufe* en vaudois et à Genève. Il importe donc de montrer que du sens ' peigne, carde, drège ' on a passé ailleurs à ' poisson ' et plus particulièrement à ' rotengle '. On fera donc les rapprochements suivants :

i) ital. (et. tessin.) *scardola* = *scardinius erythrophthalmus* Bonap., *scardova* m. s. (Crémone *sgardouell*), etc. expliqués comme des dérivés d'EXCARDUARE de CARDUUS par H. Schuchardt, ZRPh, XXX (1906), 729-731 ;

ii) Côte-d'Or *chérin* = *scardinius erythrophthalmus* Bonaparte cité d'après Vallot, *Ichthyologie française* (1837), par Rolland, *Fa. pop.*, III, 141 ; Jura *chérin*, *charin* m. s. d'après Moreau, *Hist. nat. des poiss. de France* (1881), III, 411.

474. *renversee.*

Dans l'excellente édition du Roman de Fauvel, par M. Arthur Långfors, que vient de publier la Société des Anciens Textes, on a mis à l'appendice, une longue interpolation du MS. BN. franc. 146, due à un nommé Chaillou.

Dans cette interpolation, la description des plats servis au festin de noces occupe les vers 389 à 443 ; elle est empruntée au *Comte d'Anjou*, composé par Jehan Maillart en 1316.

Digitized by Google

On y insiste beaucoup sur les poissons ; on lit d'abord sur une liste de poissons de mer, du vers 398 au vers 406 (où il faudrait un point, non une virgule) ; puis c'est le tour des poissons d'eau douce :

S'i avoit de maintes manieres
Poissons d'estans et de rivieres,
Atourne chascun par grant cure,
Selonc son droit et sa nature,
A sausse vert et cameline ;
Luz y avoit en galentine,
Grosses lamproies a ce mesmes,
Et en empres gardons et bresmes,
Appareilliez en autres guises ;
Et puis troites en paste mises,
Dars et vendoises rosties,
En verjus de grain tooillies,
Et grosses anguilles en paste
Et roties au feu en haste ;
Besquez y avoit chaudumez,
Si comme il sont acoustumez
Des queus qui savent les sentences
De l'atourner ; il y avoit tences
Que l'en appele reversees...

M. Lângfors a cru que *renversee* était un autre nom de la tanche ; il a écrit dans son glossaire :

reversee, synonyme de tence (voir à ce mot). Godefroy n'a qu'un mot *reversee* qui signifie ' sorte de jeu '.

Or, pour qui lira le passage que j'ai transcrit, il paraîtra assez clairement que chacun des poissons d'eau douce est accommodé pour la table d'une façon spéciale : poissons d'eau douce à la sauce verte, brochets en galantine et ainsi de suite. Après les *besquez chaudumez*, on cite les *tanches renversées*, les tanches accommodées d'une certaine façon pour le festin.

Quant au sens, on lit à l'article *renverser* de Cotgrave :

" *Anguille renversée*. An eele opened all along, and turned inside out, then well washed, bound up, and boyled in red wine, and served cold, with sawce made of

Digitized by Google

ginger, cynnamon, cloves, graines, wine, vineger, and verjuce ".

On peut comparer aussi le texte suivant, tiré de *la Contrelésine*, ouvrage publié d'abord en 1604, puis en 1618 ; au recto du feuillet 15 de la seconde édition on trouve :

" Les uns s'esbaudissent sur une tenche renversee, ou bien sur un cephale marin : les uns font sauter la coquille sur la grille : les autres nagent dans un potage de maquereaux..."

475. Antibes, Lérins *roda*. Nice *rola*.

Dans le règlement de 1445 sur la vente du poisson à Nice qu'a publié P. Meyer dans les *Documents Linguistiques du midi de la France*, I (1909), 626, on lit la série suivante de noms d'animaux de mer : " licha, tons, palamida, pagels, sargs, lorada, solas, rombos, tautes, nonas, lobasses, mugols, rolas, strelhas grossas, hibladas... "

Dans la série que je viens de donner, il est possible d'identifier les poissons visés par tous les noms sauf un : *rolas*.

Or un examen attentif du règlement de 1445 permet de dire qu'un des poissons les plus connus des côtes de Provence, le *zeus faber* L., paraît manquer à l'appel. De nos jours, à Nice, son nom le plus usité est *pei san Peire*.

D'autre part, en 1554, dans le *de Piscibus Marinis*, p. 329, Rondelet, parlant de ce poisson, dit " In Lerino insula, et Antipoli *roda* vocatur, id est rota ; quia rotae modo rotundus fere sit » *Rode* est noté comme nom du *zeus faber* L. par Cotgrave en 1611, et encore en 1868 par De la Blanchère, *Nouv. Dict. gén. des Pêches*, p. 678.

Le *zeus faber* L. est en effet de forme plutôt ovale. Si, à Antibes et à Lérins, on l'appelait *roda* (représentant du lat. ROTA), on pouvait lui appliquer à Nice le nom de *rola* (lat. ROTULA).

Digitized by Google

On peut noter le prov. mod. *rolo* ' pierre qu'on fait rouler ' (Mistral). Un rapprochement serait possible entre une pierre plate et ronde et le corps comprimé et à forme ovale du *zeus faber* L.

476. Neuchâtel *ronzon*.

Rolland, *Fa. pop.*, III, 143, cite *ronzon*, nom à Neuchâtel de *Leuciscus rutilus* Cuv. d'après Bonhote, *Glossaire neuchâtelois* (1867). Or Bonhote, à la p. 222 de son glossaire, ne parle pas du *leuciscus rutilus* Cuv.; il dit tout simplement : " *ronzon*, S. m. sorte de poisson de notre lac, du genre cyprin ".

Ronzon, comme nom de poisson, parait avoir été mentionné pour la première fois par Agassiz, *Quelques Cyprins du lac de Neuchâtel* dans *Mém. Soc. H. N. Neuchâtel* (1834), p. 39. Cet auteur érigeait en espèces deux petits poissons que les pêcheurs du lac de Neuchâtel distinguaient par les noms de *ronzon* et de *poissonnet*. Le *leuciscus rodens* Agassiz ou *ronzon* et le *leuciscus maialis* Agassiz ou *poissonnet* ne sont que des variétés du *squalius leuciscus* Heckel et Kner, c'est-à-dire de la vandoise; le ronzon est plus élancé, il a la tête moins arrondie, le pédicule de la queue moins mince, la taille plus grande que le poissonnet.

Il est certain que *ronzon* se dit du *squalius leuciscus* H. et Kn.; c'est sous ce nom que des vandoises ont été expédiées de Neuchâtel à Fatio, voir *Faune des Vertébrés de la Suisse*, IV (1882), 598 D'autre part, il est curieux de noter que dans des *leuciscus majalis* Ag. envoyés de Neuchâtel, Heckel ait reconnu des représentants du genre *leuciscus*, De Siebold une espèce du genre *squalius* (Fatio, *op. cit.*, IV, 599, n.) et que d'après Fatio la figure que donne Agassiz de son *leuciscus maialis* rappelle plutôt un jeune vengeron. Bridel, dans le *Gloss. des pat. de la S. R.* (1866), 337, donne un article : " *ronzon* s. m. vangeron, sorte de cyprin qui sert d'amorce, "

Digitized by Google

ce qui contribue à me faire croire, qu'au moins par confusion *ronzon* peut indiquer le *leuciscus rutilus* Cuv.

Le nom de *leuciscus rodens* qu'Agassiz donne au *ronzon* prouve qu'il sentait ce mot comme l'équivalent du français local (Vaud, Neuchâtel) *rongeon* ' aliment ruminé par les bestiaux ; trognon de poire, de pomme ' dont les sens se rattachent au lat. RODICARE et RUMIGARE. Le sens serait : ' petite chose à demi rongée, petit poisson de rebut, qui n'est bon qu'à servir d'amorce '.

Or ce nom conviendrait fort bien à l'*alburnus lucidus* Heckel et Kner. On cite, comme nom de poisson, *rondion* à Genève (*Glossaire Genevois* de 1820) et à Neuchâtel (Bridel) ; *rondzon* dans les cantons de Vaud et de Fribourg (J. Jud, *Bull. du gloss. des pat. de la S. R.*, XI (1912), 37). Il ne faut pas compter sur la valeur de *rondin* et *sandine*, cités d'après Schinz, *Fauna Helvetica* (1837) par Rolland, *Fa. pop.*, III, 141 ; ce sont des coquilles pour *rondion* et *sardine*. L'explication qui rattacherait à *rond*, ces noms de l'*alburnus lucidus* H. & Kn., à cause de son museau tronqué plus ou moins obliquement, me paraît inacceptable ; et l'autre alternative que propose M. Jud, et qui ferait de *rondzon*, *rondion*, le même mot que *rondzon* ' trognon de fruit ' la seule satisfaisante. Elle expliquerait, entre autres choses, l'attribution du nom à des poissons d'eau douce assez différents, mais qui sont de petite taille et ne servent en général que d'amorce.

477. Yonne *rotisson*.

Déjà, en 1881, dans son *Hist. nat. des poiss. de France*, III, 423, puis en 1892, dans son *Manuel d'Ichthyologie française*, p. 504, Emile Moreau citait pour l'Yonne *rôtisson* = *Squalius cephalus* Dybowski. Plus tard, en 1899 dans ses *Poissons du département de l'Yonne*, p. 106, il affirmait qu'on se servait du mot *rôtisson* comme nom du chevène dans les

Digitized by Google

vallées de l'Yonne (à Clamecy), du Serein (à Maligny) et de la Vanne (à Sens et à Villeneuve-l'Archevêque). De son côté, en 1910, Beauquier, dans sa *Faune et Flore Populaires de la Franche-Comté*, I, 320, notait un francomtois *rotisso* comme nom du même poisson.

On est, au premier abord, tenté de croire à un dérivé du verbe français *rôtir*. Dans ses *Poissons du dép^t^ de l'Yonne*, p. 103, Moreau, parlant du chevène, ne dit-il pas que " sa chair est blanche, molle, assez peu estimée généralement ; toutefois, un beau chevaine, un rotisson de grande taille, bien apprêté, cuit sur le gril, est un mets fort délicat pour certains amateurs, mais les arêtes sont nombreuses et doivent beaucoup impatienter le gourmet ? " Au point de vue de la forme, on se rappellera que Mistral, dans le *Tresor*, cite d'après Reynier de Briançon, un provençal *roustissoun* :

Escoubihié, recampo-peto,
Roustissoun e tiro-meleto,
Pagi de la peissounarié,
Voulien mouri de facharié.

Il explique ce *routissoun* par ' garçon rôtisseur ', en ajoutant toutefois un point d'interrogation, et pour l'origine du mot renvoie au verbe *rousti*.

Il se peut cependant que *rotisson*, nom du chevène, soit autre chose qu'un petit poisson à rôtir ; que *rôtir*, si *rôtir* il y a, ait tout au plus exercé une influence d'étymologie populaire. Dans les départements de l'Aube, de la Meuse, de la Moselle ainsi qu'en Franche-Comté, le chevène a des noms populaires qui sont des dérivés du lat. *villanus* ; or, j'ai dit à la note 344 que j'expliquerais *vilain* (= chevène) par la petite opinion qu'on a de ce poisson grossier, bon pour le vilain, le paysan ; puis à la note 361, à propos de *brochet de cordonnier*, nom en Bresse Louhannaise du chevène, j'ai montré comment les noms du cordonnier et du tailleur ont servi pour désigner des poissons méprisés comme nourriture

Digitized by Google

et j'ai cité, entre autres mots, *hauerkarpfen*, nom en Prusse du hareng, parce que le hareng, qui est bon marché, sert à la nourriture des classes peu fortunées.

En France *meunier* se dit souvent du chevène. Dès le XVIe siècle on le cite pour Lyon sous la forme *musnier*. On trouve *meunier*, nom de poisson, au moyen âge, mais sans qu'on puisse en fixer le sens. Un normand *monier* (cf. Cotgrave *monnier* = chevène) est donné par Moisy ; on peut citer *müller* pour l'Alsace, *moni* pour la Belgique, *molenaar* pour la Hollande. D'autre part, comme le chabot (*cottus gobio* L.) partage divers noms avec le chevène, on remarquera que *musnier* ' chabot ' est attesté pour Le Mans par Belon en 1555 ; on appelle ce poisson *meunier* dans l'Indre encore et ailleurs [1]. C'est ainsi qu'en Lorraine le chabot emprunte au chevène son nom de *vilain*. *Meunier* ' chabot ' paraît donc venir de *meunier* ' chevène '. C'est le chevène que visent les deux explications qu'on a données de *meunier*, nom de poisson. On y a vu une comparaison au meunier tout blanc de farine et le chevène est un poisson blanc ; c'est l'explication que préfère, Blanchard, *Poiss. des eaux douces de la France* (1866), 393-3 On a encore voulu voir dans le chevène un habitué des moulins (voir note 343)[2] ; il est certain que le chevène — comme d'autres poissons — fréquente les eaux près des moulins à la recherche de sa nourriture. Ni l'une ni l'autre de ces explications n'est convaincante ; j'en suis

1. De la Blanchère, *Nouv. Dict. Gén. des Pêches* (1868), 504 : « On donne en quelques endroits, en France, le nom de meunier au chabot et au chevesne, quoique ces deux poissons n'aient aucun point de ressemblance ni dans la forme ni dans les mœurs, mais il faut remarquer que cette appellation n'est pas simultanée dans le même lieu. Le nom de meunier s'applique même souvent à l'ide, au rotengle, au nase, etc. » — Au point de vue de la sémantique, le terme de comparaison entre le chabot et le chevène, c'est leur grosse tête.

2. Voir, par exemple, Rolland, *Fa. pop.*, III, 143, 175 ; le *Dict. Gén.* exagère un peu à l'art. *meunier* : « chevanne, poisson qui se trouve surtout dans le voisinage des moulins. »

Digitized by Google

arrivé à me demander si *meunier*, comme *cordonnier*, *vilain*, etc., ne se serait pas employé dans un sens défavorable, si l'on avait pas voulu dire que le chevène était un poisson bon pour un meunier. Plus tard, quand ce sens premier se sera perdu, on aura pu constater la présence du chevène autour des moulins et s'expliquer par cette fréquentation un nom déjà passé dans l'usage.

Quoi qu'il en soit, étant donné *brochet de cordonnier*, *meunier*, étant donné surtout VILLANUS ' chevène ', une hypothèse peut se présenter à l'esprit. Le lat. RUSTICUS a-t-il eu le même sens ? *Rotisson* présuppose un type RUSTICIONE tout comme *chevasson*, nom du chevène dans le Jura, repose sur un type *CAPACIONE (A. Thomas, *Mélanges d'etym. franç.*, pp. 50-1). De même que *CAPACIONE se rattache à *CAPACIUS ' le poisson à grosse tête ', *RUSTICIONE ' le poisson bon pour le paysan ' reposerait sur *RUSTICIUS qu'il faut bien admettre puisqu'on a l'adj. RUSTICIANUS attesté sur les inscriptions et RUSTICIANA, nom de femme dans les œuvres de Sidoine Apollinaire. Pour l'Ū de RŪSTICUS, je rappelle *lo poble rostic* du *Traité de l'Antechrist* cité par Raynouard, *Lexique roman*, V, 119, et le gascon *roustic* du *Tresor* de Mistral.

Si j'ai raison de voir dans *rotisson* un dérivé du L. *rusticus*, il est clair que cela tiendrait à confirmer mon opinion que certains des noms populaires de poissons attestés seulement à une époque récente remontent à un temps relativement fort éloigné du nôtre. (Cf. *Revue de Philologie franç.*, XXXII, 147 sq.)

478. messin [*röy'uécä*].

C'est sous cette forme qu'Eugène Rolland, dans son *Vocabulaire du patois du pays messin* (extrait de la *Romania*, tome V, 1876), p. 20, cite un nom messin de l'épinoche.

Il parait bien qu'il faut décomposer [*röy'uécä*] en [*röy'*], impératif de [*röyé*] ' rouler ' et un substantif [*uécä*] que ne

Digitized by Google

donne pas Rolland mais qui est écrit *ouëca* et expliqué par ' caillou ' dans le *Vocabulaire patois du pays messin* (1854), p. 49, de Jaclot.

Ce mot *ouëca* est d'origine germanique. Gangler dans son *Lexicon der Luxemburger Umgangsprache* (1847), p. 475, traduit par un français local *la wake* le luxembourgeois *wakelsteen* ' der wackerstein, wackelstein, wackenstein, rundliche basalttrümmer, eine art steine, die auf und unter der oberfläche der erde zerstreut angetroffen werden. ' On lit dans le *Wörterbuch der Strassburger Mundart* (1896), de Charles Schmidt, à la page 113 : " *wackele, wackelstain*, masc., grösserer, durch fortschieben in einem fluss abgerundeter stein den man meist zum pflastern braucht. " L'auteur ajoute un exemple du primitif *wacke* d'après Geiler, *Christliche Bilgerschaft*, Bâle, 1512, f° 162ª : (David) nam ein schling und fünf wacken ass dem Jordan. " Pour l'allemand *wacke*, je renvoie à l'article que lui consacre Friedrich Kluge dans son Dictionnaire étymologique.

Quant à [*rōy'uécă*], je dois dire qu'à ma connaissance, aucun autre nom local des poissons du genre *gasterosteus* L. ne s'explique par leurs habitudes ; il est même curieux qu'aucun ne rappelle le nid que construisent les mâles pour y faire déposer les œufs. Et cependant ces noms locaux sont fort nombreux ; ils se rapportent à peu près tous à un caractère physique, aux épines et plus particulièrement aux dorsales des épinoches et des épinochettes. Dans ces conditions, le nom de ' roule-caillou ' est intéressant, puisqu'il paraîtrait bien s'expliquer par une habitude. Or, des ouvrages ichthyologiques que j'ai consultés, aucun ne jette de lumière sur notre mot si ce n'est De la Blanchère, *Nouveau Dictionnaire général des Pêches* (1868), p. 288, où on nous dit que l'épinoche " se laisse souvent aller la tête en bas pour fouiller de son museau pointu le sable, la vase et les *pierres* où elle trouve des débris d'animalcules ou de petits animaux " dont elle fait sa nourriture.

Digitized by Google

479. Charente-Inf. *sabourolle*.

Sabourolle est un nom de la *scorpaena scrofa* L. dans la Charente-Inférieure d'après Moreau, *Hist. nat. des poiss. de France* (1881), 311.

Que les dérivés du lat. CEPULLA (Meyer-Lübke, art. 1820) aient servi à indiquer la *scorpaena scrofa* L., on en trouvera la preuve dans la liste de ses noms populaires donnée par Carus, *Prodr.*, II, 640; j'en extrais les suivants : Trapani *cepola*, *cipola*, Messine *cipudda*, Catane *cipudda*, Malte *ceppullazza*. On peut encore noter à la page 639 Messine *cibulla*, *cipudda* = *sebastes dactylopterus* Günther et à la page 641 Catane *cipudda* = *scorpaena porcus* L.

Je propose de voir dans *sabourolle* un diminutif de **saboule* < lat. *CEPULLA*. Le latin CEPA ' oignon ' donne le limousin *sabo*; un plant de ciboule se dit *saboulat* à Marseille.

480. Biarritz *saccarailla*.

Moreau dans son *Hist. nat. des poiss. de France* (1881), II, 311, donne *saccarailla* et *saccoille*, comme noms, à Saint-Jean-de-Luz et à Biarritz, de la *scorpaena scrofa* L. Dès 1799, Lacépède avait noté *saccarailla blanc*, comme nom, " auprès de Bayonne ", du *trachinus draco* L. (*Hist. nat. des poiss.*, II, 354); c'est, " dit-il, " de cette variété qu'il faut rapprocher les trachines vives de quelques côtes de l'océan, que l'on nomme *saccarailles blancs* et qui sont longues de cinq ou six décimètres " (*op. cit.*, II. 363).

Il est impossible de ne pas songer à rapprocher *saccarailla* du verbe gascon *sacaralha*, l'équivalent du prov. *sarraia* ' tourmenter une serrure, fermer à clef '; ce verbe paraît provenir d'un croisement de *saca* ' fourrer, introduire, mettre dans, etc., et de *sarralha*. Le substantif correspondant au

Digitized by Google

prov. *sarraio* serait alors *sacaralha* ' serrure, appareil avec un trou dans lequel on introduit la clef. '

Cela mènerait à faire un curieux rapprochement. On sait que le nom grec des scorpènes, σκόρπαινα (qui survit sous les formes σκορπήνα, σκορπίνα, m. s. en grec moderne), ayant été emprunté en latin, y a subi l'influence de SCROFA (voir ma note 78 dans la RLR, LII, 124) : Gaète, Naples *scorfano*, sicil. *scorfanu, scrofanu, scrofana* = *scorpaena scrofa* L., et *scorpaena porcus* L., Naples *scorfanello*, Palerme *scrofaneddu* = *scorpaena ustulata* Lowe. Or est-ce bien au sens de ' truie ', comme je l'avais supposé, que SCROFA a exercé son influence ? Les noms spécifiques de *scrofa* et de *porcus* employés par Linné pour distinguer les deux poissons les plus connus du genre *scorpaena* (Art.) Cuv. et Val., ne paraissent pas avoir d'autre raison d'être que les mots de l'Italie du Sud que j'ai cités, et dans la riche nomenclature populaire de ces deux poissons je ne trouve rien pour faire croire qu'on leur a donné le nom du cochon ou de la truie, si ce n'est justement l'influence de SCROFA sur SCORPAENA.

Dans le *Bull. de Dial. Rom.*, IV (1912) 17-18, j'ai dit comment je concevais les relations entre le lat. *SCROBA et le mot dialectal SCROFA ayant tous deux les sens : ' 1. truie, 2. écrou, pièce de bois ou de métal avec un trou fileté par où on introduit la vis. ' Il me semble que, quelle que soit la voie sémantique qu'on a suivi pour passer du sens 1 au sens 2 (ou est-ce l'inverse ? Voir Meyer-Lübke, REW, art. 7748 *scrofa*), l'emploi du gascon et béarnais *sacaralja* = *scorpaena scrofa* L. fait croire que ce pourrait bien être le sens 2 qui a agi sur SCORPAENA, nom de poisson.

Y a-t-il un point de rapprochement dans la forme si caractéristique des scorpènes ? A-t-on pu comparer leur bouche relativement grande (cf. prov. *badasco* = *scorpaena scrofa* L.) au trou d'une serrure ou à celui dans lequel s'engage la vis ?

Digitized by Google

481. Brest *scolète.*

Legonidec, dans son *Dict. celto-breton* (1821), 401, a : " *skolaé* s. m. dorade, poisson de mer. Pl. *skolaéed*. Je ne connais ce nom que par le dictionnaire de Le Pelletier, qui le donne cependant comme du dialecte de Léon. Voyez *aouréden*. " Sur ce mot, V. Henry, *Lexique étym. du breton mod.* (1900), 242, fait la conjecture suivante : "*skolaé*. s. m. dorade : dér. de *skoul* (poisson rapace). " *Skoul* est le nom breton du milan ; je ne sais absolument rien qui permette de conjecturer qu'on ait donné ce nom à la *chrysophrys aurata* Cuv.

D'autre part, De la Blanchère, *Nouv. Dict. Gén. des Pêches* (1868), 699, cite *scolète*, nom à Brest d'un poisson du genre *sargus* Cuv. Or les espèces *sargus vulgaris* Geoffroy, *sargus vetula* Cuv. et Val., *sargus annularis* Geoffroy sont des poissons de la Méditerranée ; seul le *sargus Rondeletii* Cuv. et Val. se trouve dans l'Océan, sur les côtes françaises, et Moreau, *Hist. nat. des poiss. de France* (1881), III, 7, tout en notant que Lemarié l'indique parmi les poissons qui se pêchent à l'île de Ré et à l'île d'Yeu, affirme ne l'avoir jamais trouvé lui-même au-dessus de la Gironde.

De la Blanchère donne une description assez détaillée du scolète. Il a " sur le front, au-dessus de l'œil, une dépression très remarquable, couverte par un chevron de couleur brun foncé, avec une petite tache brillante en croissant au-dessus de l'iris qui est moyennement grand. Le museau est pointu, la bouche petite, les dents pointues, longues en avant, sur un seul rang ; en arrière point de molaires. Lèvres brunes, langue blanche. L'opercule est strié et nacré. On remarque au haut de l'ouïe, et vers la naissance de la ligne latérale, au-dessus d'elle, une grande écaille brunâtre, striée et ovale..... La ligne latérale est saillante, comme tressée d'écailles menues, et suit la courbe du dos ; elle se continue jusqu'à la caudale même ".

Digitized by Google

Or ce poisson à profil de la tête très oblique, au museau pointu, à bouche très peu fendue, aux molaires si peu développées qu'il faut une certaine attention pour les distinguer, au sous-orbitaire strié, à ligne latérale bien marquée, pourrait très bien être le *charax puntazzo* Cuv. et Val. qui ressemble beaucoup au sargue de Rondelet. Moreau dans son *Hist. nat. des poiss. de Fr.* (1881), III, 13 dit qu'on l'a vu à Saint-Jean-de-Luz en 1869, ensuite qu'il l'a trouvé lui-même une première fois à Arcachon en août 1869. Il ajoute : " Il m'a paru assez commun en 1872 ; les pêcheurs d'Arcachon le regardent comme étant de la même espèce que le sargue de Rondelet, auquel assurément il ressemble par la forme du corps et par le système de coloration ".

Il serait intéressant de voir confirmer que le *charax puntazzo* Cuv. et Val. se pèche sur les côtes de Bretagne. Ce poisson a été comparé à la dorade et aux sargues ; on trouvera parmi ses noms populaires cités par Carus, *Prodr.*, II, 635, le catal. *aurada platejada*, puis l'esp. *sargo picudo*, Naples *saraco'nchuiso*, Sicile (Messine) *saracu pizzutu*, Venise *sargo d'Istria*.

Le *charax puntazzo* Cuv. a le corps d'un gris argenté, traversé par sept à neuf bandes verticales noirâtres ; une large bande noirâtre sur le tronçon de la queue ; les flancs portent des bandes longitudinales dorées (Moreau, *Hist. nat. des poiss. de Fr.*, III, 13). Le *sargus Rondeletii* Cuv., de son côté, à sur les flancs vingt à vingt-cinq lignes longitudinales brunâtres ; sept ou huit bandes verticales, d'un brun plus ou moins foncé, descendent de sa région dorsale vers les flancs ; le tronçon de la queue porte une large bande noire (Moreau, *op. cit.*, III, 7).

" Ob has notas ": nous dit Rondelet, *De Piscibus Marinis* (1554), 122, en parlant de son sargue, " μελανόγραμμος, et πολύγραμμος et ὀρόπυγόστικτος dictus est quemadmodum melanurus : cui similis est, ut ait apud Athenaeum Hicesius.

Digitized by Google

Dans les emprunts de noms de poissons faits au breton, il arrive souvent que l'on francise le pluriel plutôt que le singulier; on en verra deux exemples dans *luset* (note 234, RLR, LVI, 213) et *lévénagate* (note 390, RLR, LVIII, 314). Je vois dans *scolète* une forme francisée de *skolaëd*, pluriel de *skolae*. Quant à *skolae* j'incline à y voir le breton *skolaer* ' maître d'école ' avec chute de la vibrante finale dans le parler des pêcheurs. Au point de vue de la sémantique, ce mot s'expliquerait comme ceux dont j'ai parlé aux notes 207 (catal. *escrita*, etc.), 298 (ital. *dotto, pesce dotto*, etc.); cf. aussi note 380 (Molfetta *etere*); après avoir assimilé à de l'écriture les bandes, les raies, les divers traits qui ornent le corps d'un poisson, on lui a donné le nom d' ' écrivain ', de ' maître d'école ', de ' docteur '. Au point de vue du radical, je rappelle particulièrement l'esp. *esco lano, escolar* = *phycis blennioides* Bloch, Schneider (Carus, *Prodr.*, II, 575).

Il faut surtout noter qu'en léonais *skolec* est cité comme nom du canthère par E. Danois dans les *Ann. de Bretagne*, XXV (1910), 554; cf. gallois *ysgolhaig* ' écolier, clerc, savant '. Le seul canthère qu'on trouve sur les côtes de Bretagne est le *cantharus griseus* Cuv. et Val. (= *cantharus lineatus* Thompson); ce poisson a emprunté le nom de *dorade* (voir note 456); et son nom de *skolec* doit venir des lignes longitudinales qui marquent son corps. En somme, il me paraît très probable que c'est le *cantharus griseus* C. et V. que vise le *scolète* de De la Blanchère plutôt que le *charax puntazzo* C. et V.

482. fr. *tacaud*.

A. Thomas, dans la *Romania*, XXX (1906), 194-196, après avoir montré que TECCO qu'on lit dans la liste des *natantes* de Polemius Silvius survit comme nom du parr ou petit saumonneau dans *técou* du Limousin, *tacon* de la Basse-

Digitized by Google

Auvergne et *taconnet* du Nivernais [1], nous dit qu'il ne faut pas confondre ces noms avec *tacaud* ou *taco*, porté sur nos côtes de l'Atlantique par quelques variétés de gades "*gadus minutus*, *gadus luscus*, ou *gadus barbatus*".

Il faut distinguer le *gadus luscus* L. (et *gadus barbatus* L. qui est le même poisson) du *gadus minutus* L.; celui-ci, très commun dans la Méditerranée et appelé *capelan* sur les côtes françaises de cette mer, ne se trouve à peu près pas sur les côtes de l'Océan et de la Manche. Aussi dans les collections telles que celle de Rolland, *Faune pop.*, III, 113 et XI, 218, il faut remarquer que les noms cités comme visant, sur les côtes de l'Océan et de la Manche, le *gadus minutus* L., sont réellement des noms du *gadus luscus* L.

Ce poisson a donc une riche nomenclature populaire. A côté des mots plus ou moins français: *tacaud*, *mollet*, *gode*, *baraud-gode*, *merlu barbu*, *morue barbue*, *petite morue*, *petit lingue*, dont aucun ne paraît attesté avant 1769, et dont plusieurs sont d'origine locale, on cite parmi ses noms *kiankiarquia* à Biarritz, *tacau* à Bayonne, *toucà* en Saintonge, *tacô*, *cabô*, à l'île de Ré, *taco*, *bogue* sur les côtes de l'ouest, *tako* dans le breton de Houat, *officier* à Brest, *moulet* à Roscoff, *touke* à Carolles (Manche), *gode* dans la Manche, par exemple à Amonville-la-Rogue, ainsi que dans le Calvados, *poule de mer* sur les côtes normandes, enfin *plouse* à Boulogne-sur-Mer.

J'ai dit, dans la *Rev. de Phil. Franç.*, XXXII, 143, qu'il me paraissait clair que le TECCO de Polemius Silvius devait s'expliquer par TECC- dont le sens serait celui de 'tache, macule'. On aura eu :

i) *TECCUS qui survit dans les noms dialectaux de la *salamandra maculosa* Laurenti : Doubs, Jura, H^te^-Marne

1. *Taconnet*, nom du petit saumon, est cité pour Gouloux près de Montsauche (Nièvre) par Moreau, *Hist. Nat. des Poiss. de France* (1881), III, 528.

Digitized by Google

Nièvre *tè*, *té*, Neuchâtel, Jura, Saône-et-Loire, Poitou *ta* écrit quelquefois *tac* ou *taque* ; cf. Suisse Rom. *tatchet* ' salamandre ' (Bridel).

(ii) *TECCA ' tache ' d'où v. fr. *teche*, fr. *tache* d'où les verbes *tacher*, *enticher*.

(iii) TECCO ' saumonneau ' ; " Chez les saumonneaux qui ont une vingtaine de centimètres de longueur. . . . . , sur les joues et les pièces operculaires, il y a des taches noirâtres et parfois quelques taches rougeâtres ; le long de la ligne latérale, se voit ordinairement une rangée assez régulière de taches rougeâtres... " (Moreau, *Hist. Nat. des poiss. de Fr.*, III, 527) ; — pour la forme on remarquera dans le Limousin *tecou* ' saumonneau ' à côté de Quercy, Périgord *teco* ' tache ' ; le prov. *tacouno* ' petite tache ' (Mistral) et dans l'*Atlas Ling. de la Fr.*, à la carte 1705 TACHETÉE l'équivalant *tăkŭnăy* donné pour deux points (939, 959) de la Suisse romande.

Il me semble qu'il faut ajouter aux dérivés de TECC-, le *tacar* de Bayonne et le *tacaud* des côtes de l'ouest, noms, du *gadus luscus* L. ; le *tacaud*, ce serait le poisson à la tache et la tache en question serait la tache noirâtre qui chez ce poisson marque l'aisselle et la base de la pectorale. La tache de l'aisselle de la pectorale se retrouve chez le *gadus minutus* L. de la Méditerranée, mais elle est moins grande que chez le tacaud.

483. ital. *zigurella*.

L'ital. *zigurella* se dit de la *coris julis* Gunther. Pour Gênes, Carus, *Prodr.*, II, 606 cite *zigoella* d'après Sassi et *zigurella* d'après Bonaparte. A l'art. *zigoëla* de la deuxième édition de son *Dizionario Genovese*, Casaccia nous dit qu'on appelle ce petit poisson *zigorella* à Livourne.

Zigorella paraît être un diminutif de *zigola*, d'origine onomatopéique. *Zigolo*, *zivolo* est un nom italien des embérizes et vient d'une imitation du chant de ces oiseaux ;

Digitized by Google

cf. sicil. *zigula, zivula, zivulu, ziulu* = *emberiza citrinella* L (Pasqualigo, Traina), Piombino *zigolo*, Pise *zivol*, Nice *siga*, Provence et Bouches-du-Rhône *chic* (Rolland, *Fa. pop.*, II, 200 sq.) franc. *zizi* = *emberiza cirlus* L., Gênes *sia* (Casaccia), etc.

Je rappelle ici que la *coris julis* Gunther est un poisson de la famille des *labridae* (Cuv.) Gunther auquels on a donné sur les bords de la Méditerranée les noms des grives ; cf. Gênes *tordo de scheuggio* = *coris julis* Gunth. (Carus, *Prodr.*, II, 606). Or il y a une relation entre les imitations du cri des grives et celles du cri des embérizes. L'italien dit *zirlo* (et *zillo*) et *zirlare* du chant des grives et Bonelli, *Studi di filologia romanza*, IX, 397 m'apprend — qu'à Lucques *zirla* est un nom de l'*emberiza cia* L. D'autre part Traina explique le sicilien *zivula* par " zirlo del tordo e lo strumento che l'imita ". Il me paraît donc qu'on a très bien pu dire *zigola* de la grive. Peut-être peut-on serrer de plus près le sens de *zigurella*. A ma note 236 (*R. lang. Rom.*, LVI, 214), j'ai dit que c'était un nom de la grive siffleuse ou mauvis que *maraviso*, nom de la *coris julis* Gunth. à Civita-Vecchia. C'est comme nom de cet oiseau que *zigurella* a passé au poisson ; le sens premier est ' petite grive, mauvis ', — cf. piém. *grivetta*, Vosges *grivette* = *turdus iliacus* L. (Rolland, *Fa. Pop.*, II, 244).

Dès 1553 Belon, *Les Observations de plusieurs singularitez*, p. 55 de l'édition de Bruxelles, avait cité une forme francisée du génois *zigurella* : " Ceux que les Grecs appeloyent anciennement *iulides*, maintenant *sgourdelles*, qui sont ceux que les Vénitiens pour leur beauté nomment *donzelles*, et à Genes *zigurelles*. "

(*A suivre.*)

Paul BARBIER.

Université de Leeds, 30 septembre 1925.

Digitized by Google

UN SONNET SUR LE FAUX BRUIT DE LA MORT DE LOUIS XIV[1]

La poésie accompagne à la manière d'une mélopée tous les événements, tous les souvenirs et toutes les attentes de l'histoire. L'image présentée par la poésie est souvent altérée, caricaturale ou parodiée ; mais le reflet répond toujours à quelque réalité psychique, morale ou matérielle. Les mazarinades ont précédé le règne de Louis XIV, les satires, les invectives ont suivi la mort du monarque. Pendant son long règne, son renom ne suffisait pas pour le protéger contre toutes les attaques. Saint-Simon griffonnait déjà ses tableaux et ses portraits pleins de sarcasme, dont les originaux se réchauffaient dans les rayons du Roi-Soleil ; mais l'esprit critique semble avoir été condamné à se taire pendant quelques années, sous la menace de la disgrâce et de l'exil.

Les admirateurs du Roi se trouvaient répandus dans toutes les cours d'Allemagne et d'Italie. Vers la fin de son règne glorieux, où le silence morne répandu à Versailles faisait pressentir la réaction qui se préparait, une pièce italienne exprime le regret sincère que le faux bruit de la

1. Caroll E. Edern, The last Illness of Louis XIV (Bull. of John Hopkins Hosp. XXIII, 1912, p. 370-5) précise la date réelle de la mort, arrivée le 31 août 1715 à 8 h. 15 du matin et conclut du procès-verbal de l'obduction à *l'arthéromatose des vaisseaux*, tandis que Carlier (La mort des rois de France, 1892, p. 159) a fait la diagnose posthume du *diabète*.

Digitized by Google

mort du Roi a éveillé dans l'âme de quelque poétereau de Mantoue. Ce sont les images de l'antiquité qui réchauffent l'imagination du poète inconnu, dont le Sonnet ou Plainte se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican à Rome (fonds Urbin. lat. 1694). C'est un volume de papier [263-187 mm.] contenant des pièces en prose et en vers qui se rapportent à l'affaire de la succession d'Espagne (1700). Le catalogue de Stornajulo (Cod. Urb. lat. III. Roma, 1921, p. 606) a donné une analyse du manuscrit dont nous avons tiré le texte qui suit.

Fol. 233. Per il grido sparso in Mantova sopra la falsa morte di Lodovico XIV, il Grande Re di Francia.

SONETTO

Lüigi è morto! eh, che la morte audace
Non ha ferro a troncar Vita sì Augusta,
Nè estinguer può questa celeste face
Con negra man, ombra di morte ingiusta.

Lüigi è morto! ed in qual tomba giace,
Se al valor suo tutta la terra è Augusta!
È come in polve si dissolve e sface
Chi due Regni con bracci unisce e aggiusta!

Lüigi è morto! eh, ch'al suo trono intorno
Vegliano i numi e chi cacciò al profondo
I suoi nemici, non può haver tal scorno.

Lüigi è morto! io nel stupor mi affondo
Il sole è morto e non finisce il giorno,
È morto Atlante, e non tracolla il mondo.

Louis KARL.

Digitized by Google

LA FONTAINE DES AMOUREUX

DE

JEAN DE LA FONTAINE

L'histoire littéraire du XVe siècle nous donne très peu de renseignements sur la vie et l'œuvre de Jehan de La Fontaine (1381-après 1413) originaire de Valenciennes. Il est l'auteur d'un traité d'alchimie que La Croix du Maine et du Verdier [1] ont cité d'après deux éditions [2]. Son nom, sa ville natale, son âge et le lieu où il a écrit nous sont révélés par son poème. C'est tout ce qu'on sait de lui, et ce peu même n'est pas certain [3]. Voici le passage renfermant ces renseignements [4] :

J'ai a nom Jean de La Fontaine
Travaillant n'ay perdu ma peyne,
Car par le monde multiplie
L'œuvre d'or que j'ay accomplie
En ma vie par vérité,...
Faict par amoureux servage,
Lorsque n'estoye jeune d'aage
En l'an mil quatre cent et treize
Que j'avoye d'ans deux fois seize,
Comply fut au mois de janvier
En la ville de Montpellier.

Il donne en même temps la définition de son sujet :

Pour ce vueil-je nommer mon livre
Qui dit la matiere et le livre
L'artifice tant précieux :
La fontaine des amoureux
De la science tres utile,
Descripte par mon petit stile [5].

Digitized by Google

A-t-il tiré son nom de son poème ? Pourquoi est-il allé à Montpellier ? Il est fort probable qu'il a fait des études universitaires dans cette ville. Le caractère hermétique de son poème répondait au genre d'enseignement qu'il y reçut [6]. Comme poète, il est un disciple docile de Guillaume de Lorris (v. 1235-1240). Le début de la Fontaine des amoureux des sciences [7] rappelle bien le *Roman de la Rose* :

Ce fut au temps de moys de may
Qu'on doit fuyre dueil et esmay,
Que j'entray dedans ung vergier
Dont Zephirus fut jardinier.
Par devant le jardin passoye,
Je n'estoys pas vestu de soye
Ains estoye povre et nud
Et de draps bien pou pourveu.
Et pour mon desplaisir oster,
M'en alloyes esbatre et jouer.
J'ouy le chant d'ung oyselet
Devant le joly jardinet.
Adonc je regarday l'entrée,
Du jardin qui estoit fermée,
Puis a mon regard me semble
Que Zephirus le defferma
Et puis entra en ung retrait
Monstrant que ce n'eust il point fait.
Et quand je vey celle maniere
Je me tiray ung peu arriere
Et en apres entray dedans [8].

Apres avoir mangé, il s'endort près d'une fontaine claire dans ce verger gracieux :

Or pourez sçavoir de mon songe
Et s'apres le trouvay mensonge [9].

Deux belles dames au visage clair, ressemblant par leur maintien aux filles de roi s'approchent de lui et, voyant son étonnement, l'une d'elles répond :

Amy, j'ay a nom Cognoissance,
Voicy Raison que j'accompagne
Soit par monts, par vaux, par campagne,
Elle te peult faire moult sage.

Digitized by Google

Une autre surprise l'attend encore :

Car issir veis de la fontaine
Sept ruisseaux que veu je n'avoye,
M'estant couché en celle voye,
Lesquelz m'avoyent si fort mouillé
Que j'en estoye tout souillé.

Dame Raison lui développe la segnifiance de cette merveille. Un nouveau personnage entre en scène et notre auteur s'adresse à lui pour lui révéler le secret des choses :

Lors dist Nature : Sans mesprendre,
Beau filz, il te convient apprendre
A cognoistre les sept metaulx,
Et avec ce leurs qualitez
Et toutes leurs infirmitez.
Apres apprendre te convient
Dont souffre, sel et huille vient.

C'est donc un traité d'alchimie qui développe les qualités morales et mystiques des métaux montrant leurs rapports avec les planètes. Il se termine par la définition de l'or :

Or te vueil je dire de l'or
Qui est des métaulx le tresor :
Lors est hault et sec par droiture
Et la Lune est de sa nature.

Des recettes alchymiques suivent, et la Nature tire la conclusion suivante :

Et par ce point apres feras
De mercure ce que voudras.

Les expériences physiques de nos jours ont prouvé la justesse de l'hypothèse que l'or peut se dégager du mercure. Il y faut employer un courant électrique d'une tension très forte que ne soupçonnaient pas les rêveurs naïfs d'alchimie au moyen âge [1]. L'auteur promet à la nature de suivre son conseil, et il lui demande un résumé de

Digitized by Google

ce qu'il vient de voir et entendre. Elle lui répond alors :

De tous leurs faitz je suis lumiere
Et pour ce que tu es venu
Icy cy petit desporveu
Et que tu as voulente bone
Comme venerable personne
Qui a vouloir de labourer
L'advance je te viens monstrer,
Je ne sçay n'en as memoire,
Qu'en deux parties est ton œuvre.

Elle lui expose ensuite une théorie mystique de la transmutation en la terminant par les meilleurs vœux :

Et dieu tu laisse si bien faire
Que paradi puisse acquerre.
Tu vois ici bien ordonnee
La prison que je t'ay nommee [11],
Par foy le te baille en figure
Or t'en souvienne de nature [12].
L'œuvre se faict par ce moyen
Et si n'y fault nulle aultre rien
Selon mon petit sentement
Le trouveras veritablement [13].

Le poème se termine avec ces vers dans l'édition d'Alain Lotrian (6°). Celle de Genty (10°) ajoute une douzaine de vers déterminant le sujet du poème et fournissant des renseignements sur l'auteur que nous avons relevés. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (f. fr. 19.074) qui n'est que la copie d'une édition imprimée (Brunet, *Manuel*, t. III, col. 746), comme celle de Rigaud (9°), les font suivre encore d'un quatrain :

Cy finist Jean de La Fontaine
Qui tenoit celle œuvre hautaine
Comme un don de Dieu tres secret
Cy doit estre tout home discret.

Le manuscrit s'arrête à ces mots, mais Rigaud (9° et 10°) nous a gardé un distique de plus :

Tout l'art qui est de si grant prix
Peut estre en ces deux vers compris :

Digitized by Google

Si fixum solvas, faciasque volare solutum
Et volucrem figas, faciet te vivere tutum.

Ces vers forment une espèce de transition à la pièce suivante de l'édition : *Balade du secret des philosophes* [14] dans laquelle un autre versificateur ou amateur a résumé la théorie de la transmutation du mercure.

Les amoureux de science pouvaient être nombreux, mais les amoureux mondains devaient se désaltérer à la même fontaine. Une réédition augmentée du poème de Jehan parut chez Alain Lotrian à Paris (avant 1532) qui remonte peut-être à l'ouvrage publié par Jehan Janot (4°, avant 1532) successeur de Jehan Trepperel fils [15]. Les huit premières pages réimpriment le traité d'alchimie, sauf les vers qui nous donnent le nom de l'auteur. La rubrique qui suit fournit le cadre de l'allégorie :

Comment l'acteur fainct personnaiges : estans en la Fontaine des amoureux mondains.

Ce supplément se compose d'une moralité qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (nouv. acqu. fr. 4512) publié par M. Hilka [16] et de plusieurs morceaux qui servent de transition au récit allégorique.

Voici le début de ce supplément :

Je ne sçay quel propos tenir
Ne comment mon fait maintenir,
Tant suis en dangereuse sente
Comment maniere contenir :
Laisser aller ou revenir?

La moralité (ou histoire) a pour sujet la légende de Narcissus et de Echo. Le sujet connu depuis la plus haute antiquité [17] était célèbre au moyen âge grâce aux Métamorphoses d'Ovide [18] traduites et paraphrasées dans plusieurs littératures modernes [19]. Un conte français sur ce thème fut publié par Barbazan [20]. L'auteur de la moralité a

Digitized by Google

connu soit les vers correspondants des Métamorphoses [21] (ch. III, v. 339-510), soit une ancienne version française. Il y introduit le Fou comme interlocuteur, ce personnage connu du théâtre du moyen âge.

Le poème d'Ovide fait disparaître Narcissus de la terre, une fleur y prend son nom et il ressuscite aux enfers où il admire toujours son visage reflété dans les ondes du fleuve Styx (Métam. ch. III, v. 505-510). La moralité nous laisse le même sentiment de vague poétique :

Mais Maleur garde le trespas
Qui n'empesche passer ce pas,
Ne mort ne me peut approcher :
Ainsi par merveilleux compas
Je n'ay vie ne n'ay trespas fol. 92 v°
Et suis transis sans mort toucher [22].

L'éditeur ou le continuateur de la Fontaine des amoureux mondains a supprimé quelques vers du manuscrit, il a estropié quelques mots, mais en général il en reproduit le texte jusqu'au passage cité. Après il a ajouté une suite d'un caractère plus vulgaire que la moralité originale. Le Fou d'un bon sens grossier rend Narcissus seul responsable de son malheur.

A qui se doit on reprocher ?
Quant a toy, ce n'est que ton ombre
Qui te faict ce mal encombre,
Neantmoins ne te sçay retraire
Et ne cesses tousiours de traire
Ton regard qui te trompe et larde [23].

Narcissus y trouve un soulagement, il bénit l'image et maudit l'eau :

Quant la belle ymage regarde,
Aulcun peu ma douleur retarde
Par la vertu de sa baulté.
Mais l'eaue, que le mal feu l'arde,
De la toucher elle me garde,
Dont je suis trop fort tourmenté.

Digitized by Google

Il a le pressentiment de la mort :

Je sens bien que mourir me fault,
Je n'en puis plus, le cuer me faut,
Tant fort suis esprins de faiblesse.
Je suis ja mort ou autant vault,
Helas ! gueres vous en chault,
Tres haulte dame de noblesse !

Cette plainte suggère au Fou l'idée de le faire mourir en chrétien :

Par sainct Pierre ! le basme me blesse !
Il n'y a point de fiction,
Mourra-il sans confession !
Au moins s'il demandast le prestre !
Le dyable vous y fait bien estre,
D'amer si tres fort par amours !

Narcissus répond par une chanson ou des vers de quatre syllabes se mêlent aux octosyllabes, comme dans la partie authentique de la Moralité :

Helas ! amour, est ce bien fait
D'avoir deffait
Vostre loyal amoureux ?
Pour vous servir de cueur parfait,
Sans nul forfait
Le laisser mourir douloureux
Sans nulz biens savoureux
Aux langoureux
Qui vous ont loyaulment servy ?
Et les desloyaulx malheureux
Faictes heureux :
Ce n'est pas lauyaulment party ! [1]

La chanson se compose de trois douzains pareils suivis d'un envoi :

Ayez pitié de ce piteux
Amant joyeulx !
Rigueur l'a de vous esparty.
Il perd ses haulx faitz deffitieux
Par faitz douloureux :
Ce n'est pas loyaulment party !

Digitized by Google

Le dernier vers sert de refrain que le Fou reprend en condamnant la victime :

Ce n'est pas loyaulment party :
Car ton villain cueur merveilleux
A este cy tres orgueilleux
De refuser si noble dame !
Bien vengée en sera, par mon ame,
Car tu en mourras maintenant.

Narcissus dit avec résignation :

A Dieu me command
Et a sainct Amand !
Il me fault mourir,
Faictes ung romant
De moy vray amant,
Comme secourir
Ne veult, ne guerir
Amours son servant,
Ains pour requerir
Ne peult acquerir
Mercy son vivant
Et meurt en servant.

Le Fou adresse les derniers vers aux spectateurs. Il décrit d'abord l'état du mourant disant des vers ornés de rimes incisives :

Par ma foy, il s'en va tout mourant !
Or voy je bien qu'il en est pic,
Il ne lui faulsist plus que ung pic
Pour le bouter en sepulture !
Plus n'y vault herbe ni mastic
Amours l'a point ric a ric.

C'est aux amoureux que la moralité servira d'exemple moral :

Mirez-vous en ceste advanture :
Ne soyez de telle nature,
Gentilz compaignons amoureux !
Vous auriez pareille basture
En lieu d'amoureuse pasture
Et en mourriez tres douloureux.

Digitized by Google

La cruauté en amour est surtout le défaut des femmes, la leçon s'adresse donc au sexe faible :

Et vous, dames et demoyselles,
Bourgoyses, filles et pucelles,
Fuyez du tout oultrecuydance !
Se vous estes gentes et belles,
Ne soyez point pourtant cruelles
Vers voz servans d'humble souffrance.
Vous pourriez dancer à la dance
A laquelle Narcisus dance
Qui est mort par son orgueil cy
Ou encores en grant meschance
De celle cruelle a outrance
Nommée « Dame sans mercy » [25].

La moralité primitive apostrophait le public par quelques vers (v. 813, 1066), mais le continuateur seul en a tiré la leçon morale. Les spectateurs du théâtre au moyen âge y étaient habitués, comme ceux du siècle dernier attendaient la thèse dans la pièce représentée. Le prologue de la représentation d'un miracle était souvent un véritable sermon [26].

L'auteur de la Fontaine des amoureux mondains a fait imprimer une vieille moralité racontant la mort de Narcissus et ajoutant cent trente vers à l'original qui sont peut-être de son invention. On ne pourrait pas en dire autant des chansons lyriques qu'il a compilées à la suite. C'est d'abord un congé indiqué par la rubrique suivante : Comment l'amoureux qui est en la fontaine d'amours prent congé après qu'il si est baigné. Il commence :

En ce temps de joyeulx esté
Que Phebus est en sa haultesse,
Amours par ma joyeuseté
Me retint a court de lyesse,
Et me donna de sa noblesse
Dont je luy rendz grace a mercy.

L'auteur de ce Congiés d'amours est Michault Taillevent, valet de chambre des ducs de Bourgogne [27]. L'amant heureux adresse son hommage à sa maitresse en se parant

Digitized by Google

de plumes de paon. Il a un goût vif de la poésie et il compose dans la troisième et dernière partie de la Fontaine des amoureux une petite anthologie sous la rubrique: Comment l'amoureux est en sa fontaine d'amours et se baigne faisant rondeaulx et ballades.

Ce sont vingt rondeaux et quatre ballades, en tout vingt-quatre pièces dont treize empruntées à des recueils bien connus, analysés par M. F. Lachèvre [28]. La source des autres qui restent (11) est à éclairer après un dépouillement complet des chansonniers du seizième siècle. Il est peu probable qu'une seule soit de l'invention du compilateur.

Une ballade est empruntée au Jardin de plaisance imprimé par Antoine Vérard (fol. 113) [29]. Deux autres se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (f. fr. 2206). Deux pièces sont identiques [30] avec celles qu'on lit dans un recueil de poésies attribuées à Octavien de Saint-Gelais et imprimé d'abord par Vérard (1509) [31], ensuite par Jehan Trepperel, par sa veuve, enfin par Jehan Jehannot qui nous donna la première édition de la Fontaine des amoureux mondains (avant 1522). On lit les deux mêmes pièces dans la Chasse et le départ d'amour recueil analysé par M. Lachèvre. L'imprimerie Trepperel était spécialisée dans ce genre d'éditions, car on y trouve encore une plaquette de 5 feuillets intitulée les Demandes d'amour ornée d'une gravure sur bois [32].

Six pièces de la Fontaine des amoureux [33] sont empruntées au volume Rondeaux au nombre de trois cens cinquante divisés en deux séries (229 et 103 rondeaux [34]), imprimé à Paris par Jehan Sainct Denys, ensuite par Alain Lotrian et Denis Janot dont le premier donna une réédition de la Fontaine des amoureux. L'un de ces deux éditeurs est en même temps le compilateur de notre poème qui comprend l'ancienne moralité d'Écho et Narcissus et quelques chansons empruntées aux recueils que la même maison a imprimés.

Digitized by Google

La moralité de la Mort de Narcissus fut analysée par le Duc de la Vallière qui en a cité le passage renfermant la leçon morale [35]. Parfait et Beauchamps n'ont pas mentionné cette pièce dans leur Histoire du théâtre françois. Elle échappait aux historiens de l'ancien théâtre, car ni le manuscrit ni l'édition n'ont point signalé par le titre son existence. Le bibliographe E. Picot seul y a renvoyé, analysant un volume collectif qui se compose de trois plaquettes imprimées par Alain Lotrian [36].

La première renferme une version de la Mort de Narcissus qu'il faut distinguer de notre moralité. Voici son titre : *S'ensuyvent les droitz Noveaulx... La complaincte de Echo a Narcisus et le resfus qu'il luy fist avec la mort d'iceluy Narcis. Et le monologue Coquillart... Composé par maistre Guillaume Coquillart official de Reims les Champagne, IX c* [37]. La première édition est sortie de la presse de Jehan Trepperel veuve (Paris, vers 1512), réimprimée par Alain Lotrian (avant 1532). C'est l'ouvrage de Guillaume Coquillart (vers 1450-1510) [38] official de l'archêvché de Reims dont les œuvres parurent dans des éditions nombreuses [39]. Le poème sur les droits des femmes et des chevaliers que nous venons de citer fut plusieurs fois imprimé à part [40]. Un tirage porte le nom et les armes de Godart, chanoine de Notre-Dame à Reims qui devait contribuer aux frais de l'impression. Quelques bibliographes supposaient qu'il fut l'auteur ou l'éditeur du volume [41]. Celui-ci donne après la table des matières la complainte intitulée : *La rommence de Echo et Narcisus* qui commence :

Echo querant des mondaines plaisances
Cuidant venir de son fait au dessus,
Non regardant les tres dures vengences
Que les haux dieux, contre elle auoyent conceuz,
Fut surprise de l'amour de Narcisus
Par quoy depuis endura maintz travaulx :
Desir d'aimer passe tous autres maulx.

Digitized by Google

Le charmant petit poème se compose de sept strophes pareilles dont nous allons citer la dernière :

> Notez enfans : car comme la beaulté
> De la fleur est incontinent passée,
> L'honneur du monde qui n'est que vanité
> En ung mouvement est aussi abaissée.
> Si a ceste histoire brassée
> Pour ceulx qui fiers et trop orgueilleux sont :
> Dieu et Nature sans cause riens ne font.

Coquillart imite le genre cultivé par les poètes de la cour, dit l'un de ses éditeurs. Son érudition ne le gêne pas, il n'est ni élégant ni solennel, il reste gracieux, le sentiment qui l'inspire est rendu vivement [42]. Les anciennes éditions des Droitz nouveaulx ont toutes reproduit le poème, il est mentionné dans leur titre sauf dans celui de la première [43]. Les reproductions postérieures ou celles qui sont sorties d'une autre imprimerie que celle de Trepperel et ses successeurs suppriment ce renvoi [44]. L'histoire d'Echo et de Narcissus était donc en vogue pendant le premier tiers du seizième siècle et l'œuvre de Coquillart y contribua.

Une autre preuve de cette popularité est l'entreprise de l'imprimerie Trepperel. L'édition de la Fontaine des amoureux de Jean de la Fontaine fut enrichie d'une seconde partie, une véritable anthologie.

La partie principale est l'ancienne moralité allongée d'environ cent trente vers, à laquelle s'ajoutent des rondeaux et des ballades empruntés à plusieurs recueils différents. Les éditeurs ainsi ont réussi à cacher la provenance de quelques œuvres qui n'étaient pas protégées par le droit d'auteur [45].

Louis KARL.

REMARQUES

1. La Croix du Maine et du Verdier, *Les Bibliothèques françaises* Paris, 1772, t. I, p. 496, et t. IV, p. 415.

2. Les éditions d'A. du Moulins (Lyon, 1545) et G. Guillard (Paris, 1561).

Digitized by Google

3. Le ms. fr. 19074, fol. 106, copie de l'édition Guillard et la réimpression d'A. Genty (Paris, 1561) d'après un ms. inconnu. — Johannes De Fonte ou Jean La Fontaine était assesseur et commissaire nommé par l'évêque de Beauvais dans le procès de Jeanne d'Arc (1430). Cf. *Not. et Extr.*, t. III, p. 16, 144.

4. A. Genty, *La Fontaine des amoureux de science*, composé par Jehan La Fontaine de Valenciennes en la Comté de Henault. Poème hermétique du XVe siècle. Paris, 1861 (Bibl. Nat. Ye 7359).

5. L'alchimie ou l'art supposé de la transmutation des métaux en or et en argent est le sujet de nombreux traités. Les textes latins sont recueillis dans le *Theatrum chemicum* (Strasbourg, 1657 en 6 v.) et dans la *Bibliotheca chemica curiosa* de Mangot (Genève, 1702). Les textes grecs sont publiés et traduits par Berthelot dans sa *Collection des alchimies grecques* (Paris, 1887-88, 3 v.), les textes syriens et arabes dans sa chimie au moyen âge (Paris, 1893, 3 v.).

6. La Faculté de Médecine de Montpellier était célèbre au moyen âge suivant le témoignage de saint Bernard (1153), Gilles de Corbeil et Césaire d'Heisterbach. Le règlement date du temps du cardinal Conrad, légat d'Honorius III (1220) et la réorganisation de la bulle de Nicolas IV (1289) qui l'érigea en université cléricale. — Le pape Jean XXII d'Avignon condamna l'alchimie dans sa bulle (1317), elle est cultivée cependant au moyen âge et refleurit souvent aux siècles qui suivent.

7. Voici la bibliographie sommaire des éditions d'après le *Manuel* de Brunet (Paris, 1865, t. III, c. 746) et le *Répertoire historique* de Picot à la Bibl. Nat., t. 44 :

a) Lyon, Clamades, 1488, 1490; *b*) Lyon, 7 févr. 1491 ; *c*) Paris, A. Vérard, vers 1503 ; *d*) Paris, Jehan Janot avant 1522 ; *e*) Lyon, A. du Moulins, 1547 (La Croix du Maine donne 1545), *ib.* 1561 et *ib.* 1571 ; *f*) Paris, Alain Lotrian avant 1532 ; *g*) Paris, Guillard, 1561 ; *h*) Lyon, H. Barbon, 1562 ; *i*) Lyon, B. Rigaud, 159c et 1618 ; *j*) Paris, A. Genty, 1861 ; — *k*) réimpression de l'édition A. du Moulins (e, 1571) à la suite du *Roman de la Rose* par Lenglet du Fresnoy, Paris, 1785, t. III, p. 259-294 ; *l*) le *Roman de la Rose*, p. par Méon, Paris, 1813, t. IV, p. 245-288.

8. Le *Roman de la Rose*, p. par F. Langlois (*SATF*), Paris, 1920, t. II, vv. 45-98, 94-97, 103-105, 497-518. Cf. Johnston, *Zeitschrift fuer rom. Philologie*, t. XXXII, p. 705.

9. *Le Roman de la Rose*, éd. c. v. 1-10. Source : Eccles. V, 6. Les vers cités reproduisent l'édition d'Alain Lotrian (cf. ci-dessus, Bibl. Nat. Res. Ye 228). Pour la description, v. Picot, *Catalogue des livres de M. le baron J. de Rothschild*, t. III, p. 378, nº 2578.

10. Berthelot remarque dans son article *Alchimie* de la Grande Encyclopédie (t. II, p. 11) : « dans le cycle des transformations, si la genèse réciproque de nos éléments n'est pas réputée impossible *a priori*, du moins il est établi aujourd'hui que ce serait là une opération d'un tout autre ordre que celles que nous connaissons et que nous avons le pouvoir actuel d'exécuter ».

Digitized by Google

11. Il s'agit du mercure :

Tien le en prison quarante jours
Et puis tu verra tes amours.

Par la recette qu'elle donne « si toute la mer estoit de matail tel que on voudroit, elle se transformerait en or ».

12. Après ce vers, les éditions varient. Celle que nous suivons (f) supprime 58 vers et ne reproduit que les quatre derniers.

13. L'édition compte 1249 octosyllabes (f). L'édition de Lenglet du Fresnoye (k) n'en a que 1072, celle de Méon (l) 1121.

14. Les maîtres d'alchimie étaient les grands philosophes grecs. Cf. Berthelot, *l.c.* Hadoard, moine de la Gaule occidentale du IXe siècle compila un ms. (Vat. reg. lat. 1762) dans lequel les extraits d'auteurs antiques précèdent les *Sententiae philosophorum* (éd. Narducci, Bullett. t. XV, p. 517, Dümmler, p. 4, t. II, p. 683).

Après le récit d'un songe (v. 63-100) on y trouve les principes d'alchimie :

Haud aurum fuerat verum, sed materiamen.
Unde aurum fieri arte sciens quiverat.

Cité par Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, München, 1911 (Mullers Handbuch, t. IX, 2, pl. 1, p. 478). La *Fontaine des amoureux* remonte probablement à quelque traité latin.

15. Brunet, *Manuel* (Paris, 1861), t. II, c. 263 au sujet de Coquillart. Ph. Renouard, *Imprimeurs Parisiens*, etc. Revue des Bibliothèques, XXXVI, 1926, p. 29.

16. Dr. Alf. Hilka, *Ein bisher unbekanntes Narcissusspiel* (*L'histoire de Narcissus et de Echo*), Breslau, 1914, in-8°, 24 p.

C. r. dans la *Romania*, t. XLIX, 1923, p. 629 où le critique (M. Långfors) a confondu la Fontaine des amoureux et le poème de Coquillart, dont nous parlerons plus bas, réunis dans le même volume, donnant le titre de l'un et le colophon de l'autre (Bibl. Nat. Res. Ye 226. Cf. *Zeitschrift fuer franz. Sprache und Literatur*, t. XLV, 1924, p. 403-408).

17. C. Lafaye, *Les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs* (Thèse de Paris), Paris, 1904. (Echo est nommé comme exemple de l'amour rebuté au ch. IX.)

18. L. Sudre, *P. Ovidii Nasonis metamorphoson libros quomodo nostrates Medii Aevi poetae imitati interpretatique sint* (Thèse de Paris), Paris, 1893. Les versions suivantes y sont comparées : le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure (v. 17659), Flamenca (vers 38), le Roman d'Alexandre (v. 452).

19. K. Bartsch, *Albrecht von Halberstadt und Ovid im Mittelalter*, Quedlinburg, 1861. — G. Groeber, *Grundriss der romanischen Philologie*, Strasbourg, 1893, t. II, I, p. 262, 411. — R. Schevill, *Ovid and the Renaissance in Spain*, California University Press, Berkeley, 1913-1916.

20. Barbazan, *Fabliaux et Contes*, Paris, 1808, t. IV, p. 143 (d'après les ms. de la Bibl. du Roi anc. 7218, 7989 et S. Germain, 1830). M. Hilka prépare une nouvelle édition du conte.

Digitized by Google

21. *Œuvres complètes d'Ovide*, p. par Panckoucke, Paris, IV, 1835, p. 176-188.

22. L'édition du texte par M. Hilka se termine par ces vers. Nous continuons le numérotage des vers qui manquent dans l'édition.

23. Nous suivons le texte de l'exemplaire de la Bibl. Nat. Res. Ye 228.

24. M. F. Lachèvre a oublié cette chanson en dépouillant le recueil.

25. L'auteur de la *Belle dame sans mercy* (1429) est Alain Chartier dont l'œuvre était mentionnée déjà par la moralité (v. 574-577.) Imprimée souvent, parodiée même, elle devait être très connue au temps où l'on composa et continua la Fontaine des amoureux. Picot, *l. c.*, t. I, p. 443. F. Lachèvre, *Bibl. des recueils collectifs de Poésies du XVIe siècle*, Paris, 1922, p. 4-5. — Le *Débat de l'amoureux et de la Dame dans le Jardin de Plaisance* (f. 126 v°) n'est qu'une parodie obscène du poème d'Alain Chartier. Cf. *Romania*, XXVI, 624 et XXX, 22.

26. G. Paris et U. Chevalier, *Miracles de Nostre Dame* (*SATF*), Paris, 1876-1903.

27. C'est le *Congiés d'Amour* de Michault Taillevent qui se trouve dans deux mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal : ms. 3523, p. 321 relevé par M. Långfors (*l.c.*, p. 120) et ms. 3521 qui offre une meilleure copie. P. Champion, *Hist. poét. du XVe siècle*, Paris, t. I : Michault Taillevent, valet de chambre.

28. F. Lachèvre, *l.c.* Une seule pièce y est oubliée :

Mille foys je te promets ma foy,
Ne verras femme qui t'ayme tant.

Pour les autres, nous renvoyons à la table des Incipit de M. Lachèvre

29. Lachèvre, *l.c.*, 542. La même ballade se trouve dans un manuscrit de Soissons (18 C) et imprimée dans le Recueil de Montaiglon et Rothschild, t. VIII, p. 335.

30. Lachèvre, *l.c.*, p. 300 : Amy cest œuvre singulière et p. 302 : Apres chagrin et longue attente.

31. Lachèvre, *l.c.*, p. 14 et 16. Recueil analysé par H. J. Molinier, Anthologie de poésie amoureuse.

32. *Les demandes d'amour*, Paris, J. Trepperel (Bibl. Nat. Rés. Ye 266). 5 feuillets in-4°.

33. Lachèvre, *l.c.*, p. 394 : Je l'ay esleu entre mille et cerche. P. 345 : De rien aymer n'est pas fait saigement. P. 493 : Que je vous ayme vous ne voulez comprendre. P. 345 : De revenir n'as tu plus d'esperance. P. 411 : La ou tu peux je n'ay ni corps ni vaine (Var... tu veulx je n'ay corps, nerfs ne vaine). P. 507 : S'ainsi estoit que j'eusse congnoissance.

34. Lachèvre, *l.c.*, p. 16.

35. Bibliothèque du théâtre françois depuis son origine (par le duc de La Vallière), Dresde, 1768, t. I, p. 21. La Mort de Narcissus. Moralité à trois personnages, in-4° goth. La Vallière a connu l'édition de la Fontaine des amoureux par Jehan Jehannot.

36. Le volume de la Bibl. Nat. (Res. Ye 226-228) contient : 1° le traité de Coquillart, 2° la Fontaine des amoureux, 3° le Bestiaire

Digitized by Google

d'amour (Alain Lotrian, s.a. av. 1532) qui ne suit l'ordre ni de Guillaume (éd. Hippeau, Caen, 1857), ni de Richard de Fournivall (éd. Hippeau, Paris, 1860). V. P. Meyer, *Le Bestiaire de Gervaise. Romania*, t. I, p. 420.

37. Bibl. Nat. Res. Ye 226. Le c. est l'abréviation de cahiers.

38. Coquillart est né à Reims (v. 1450), il fut investi de fonctions ecclésiastiques par les archevêques Juvénal des Ursins et Pierre de Laval, il reçut un canonicat du chapitre (1482) et il mourut official (le 22 mai 1510). V. *Romania*, t. XV, p. 398.

39. Voici la bibliographie sommaire des éditions d'après le répertoire historique de Picot (à la Bibl. Nat. t. 21) et le Catalogue du Cabinet des livres à Reims : *a*) *Œuvres*, Paris, Galliot du Pré, 1532 ; *b*) Lyon, F. Just, 1535, 1540 ; *c*) Lyon, J. Marnef, 1546 ; *d*) Lyon, Benoist Rigaud, 1579 ; *e*) Paris, Denys Janet (pour Sergent et Longis) s.a. ; *f*) Paris, Jean Bonfons, s.a. ; *g*) *Poésies*, Paris, Coustelier, 1723 ; *h*) *Œuvres*, Reims, Tarbe, 1847 ; *i*) Paris, Ch. d'Héricault, 1847. Nous n'avons pas vu l'exemplaire unique (!) des œuvres de Coquillart à la Bibliothèque du Petit Palais (nº 309), daté de 1597 (1600) signalé par M. Lachèvre, *l.c.*, p. 144.

40. Les exemplaires de la Bibliothèque Nationale avec leurs cotes sont les suivants : *a*) Paris, Trepperel (?) s.a. avant 1512 (Res. Ye 233) ; *b*) Paris, Jehan Janot s.a. avant 1522 (Res. Ye 232) ; *c*) Paris, Jehan Trepperel-Fils s.a. avant 1531 (Res. Ye 229) ; *d*) Paris, Alain Lotrian s.a. avant 1532 (Res. Ye 226). Pour leur description v. Brunet, *Manuel*, Paris, 1861, t. II, p. 263. Le Petit, *Bibliographie des principales éditions d'écrivains du XVe au XVIIe siècle*, Paris, 1888, p. 13.

41. Goujet, *Bibl. franç.*, Paris, t. XI, 1847, p. 356. V. Brunet, *l.c.*, t. II, p. 263.

42. *Œuvres de Coquillart*, éd. i, t. I, p. 6.

43. Bibl. Nat., Res. Ye 233.

44. Bibl. Nat. Res. Ye 529 et 1264.

45. Le Comte Alexandre C.D.M. est l'auteur d'une Histoire d'Echo et de Narcissus en prose (Leide, 1730) où le thème est modernisé et adapté à ses relations avec une signora Florencia G. (Bibl. de l'Arsenal B L 13 188). — P. Valéry a modernisé la *Plainte de Narcisse* : *Narcisse parle* (1880-1895).

Digitized by Google

LA « MORALITÉ » DU CŒUR

ET DES

CINQ SENS

Dans son *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge* [1], Petit de Julleville cite une « Moralité du cœur et des cinq sens », qui figure à l'ancien catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale (*Théâtre*), sous le n° 7.218 ancien fonds, et dont une copie, faite au XVIIIe siècle, est mentionnée sous le n° 613 du catalogue Soleinne. Il ajoute que selon l'abbé Mercier de Saint-Léger, notre moralité est attribuée à Gerson « dans le ms. de Saint-Victor, n° 880 ». Croyant le texte de la moralité perdu, Petit de Julleville s'est contenté d'enregistrer ces diverses indications.

En effet, ni le ms. anc. 7.218 (devenu l'actuel fr. 837), ni le ms. Saint-Victor 880 (l'actuel fr. 24.945) ne contient la moralité en question. Ajoutons qu'Ellies Du Pin qui, dans son édition des œuvres de Gerson, a publié une traduction latine de la moralité [2], remarque que le texte français se lit dans le ms. Saint-Victor 288 ; mais on l'y chercherait vainement.

Pourtant, la moralité, que Petit de Julleville croyait perdue, existe encore dans deux manuscrits de la Bibl. nationale, provenant tous deux du fonds de Saint-Victor : les

1. Paris, 1886. Cf. « Pièces comiques dont le texte est perdu », p. 299, n° 262.

2. *Ioannis Gersonii Opera*, t. IV [Paris, 1600], p. 830 : *Dialogus cordis, conscientiae, rationis et quinque sensuum.*

Digitized by Google

mss. fr. 25.547 (= S.-Victor 624), et 25.551 (= S.-Victor 519)[1]. On sait qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, les chanoines de Saint-Victor ont eu la fâcheuse idée de changer trois fois la numérotation des manuscrits de leur bibliothèque ; de là, la confusion qui s'est produite. Le ms. fr. 25.547 a porté successivement à Saint-Victor les cotes TT. 17 (du catalogue du XVIe siècle), puis les n°s 560, 580 (que l'abbé de Saint-Léger aura lu 880), et c. q. 4. — Le ms. fr. 25.551 a de même porté successivement les cotes NN. 18, puis 735, 288 (cette dernière cote est celle donnée par E. Du Pin), et c. b. 17 [2]. — Quant au catalogue Soleinne, le n° 7.218 (= fr. 837) paraît ne se rapporter qu'au miracle de Théophile, qui se trouve en effet dans ce manuscrit. Toutefois, il est notable que le manuscrit visé par le n° 613 du catalogue Soleinne renfermait, outre la moralité du cœur et des cinq sens, une autre moralité « faite au collège de Navarre, le jour de Saint-Antoine, 1426 ». Or, cette dernière moralité se retrouve dans notre ms. 25.547, au fol. 313. Il s'agit, comme le soupçonnait Petit de Julleville [3], de la moralité à cinq personnages, savoir Dieu, le docteur, Péché, le diable et l'homme. L'explicit du ms. 25.547 (fol. 339) nous apprend que cette copie fut terminée « la vigile de l'Ascension Nostre-Seigneur, l'an 1433, avant disner ». Rien, dans nos deux manuscrits, n'indique que la moralité du cœur et des cinq sens fût représentée au même collège, ou à la même date. Néanmoins, Petit de Julleville affirme, quelques pages plus loin (p. 328), que les *deux* moralités furent représentées au même Collège de Navarre, l'une en 1426, l'autre en 1431 (?). Et dans son ouvrage sur *Les comédiens*

1. Cf. E. Roy, *Le mystère de la Passion en France du XIVe au XVIe siècle : Études sur les sources*, etc., Dijon et Paris [1905], p. 54.

2. Je dois ces renseignements à une obligeante communication de M. Omont.

3. *O. c.*, p. 307, n° 288.

Digitized by Google

en France au moyen âge [1], il répète : « En 1426 et 1431, l'on représentait au même Collège de Navarre, des moralités en français ; malheureusement ces pièces, indiquées sur les anciens catalogues de la Bibliothèque nationale, ne se retrouvent plus aujourd'hui, mais il paraît certain qu'elles ont existé ». Enfin, Creizenach [2], sans doute désorienté par les notices confuses de son prédécesseur, commet une nouvelle erreur lorsqu'il affirme que la plus ancienne moralité, représentée le jour de Saint-Antoine (17 janvier) 1426, au Collège de Navarre, à Paris, fut — celle du cœur et des cinq sens !

Tout ce qu'on peut dire c'est que notre poème est antérieur à l'année 1433, comme il résulte de l'explicit de la moralité à cinq personnages qui, dans le ms. 25.547, suit la nôtre. Il n'est même pas sûr que celle-ci ait été destinée à la représentation. Dans le ms. 25.547, elle est intitulée : *Instructio rationis docentis cor et quinque sensus*, tandis que le titre de *moralité* y est réservé au dialogue entre Dieu, l'homme et le diable ; dans le ms. 25.551, notre pièce figure à la table sous le titre plus explicite : *Dòctor monitu Dei Ratione instruens sex scollares, scilicet cor et quinque sensus exteriores*. Or, les mots *instructio*, *instruens* annoncent plutôt un traité didactique qu'une moralité dramatique [3]. Ajoutons que l'artifice banal (dit mnémonique), pratiqué depuis longtemps dans le théâtre, qui veut que les rimes, partagées entre deux interlocuteurs, s'enchaînent de réplique à réplique, n'est point observé dans notre poème [4]. L'attribution à Gerson n'est pas moins problématique. Il est vrai

1. 2e édit., Paris, 1889, p. 296.

2. *Geschichte des neueren Dramas*, 2e éd., t. I, Halle, 1911, p. 476.

3. On remarquera aussi que, contrairement à l'usage, le titre n'énumère pas tous les personnages qui sont : Dieu, le Docteur, Raison, Conscience, le Cœur et les Cinq Sens.

4. M. Roy a signalé notre poème précisément comme *unique* exception à cette règle connue.

Digitized by Google

que le ms. 25.551 ne contient que des œuvres du célèbre théologien. Aussi E. Du Pin et l'abbé de Saint-Léger ont-ils cru devoir lui attribuer l'un le texte latin, l'autre le texte français de la « moralité ». C'est une hypothèse peu vraisemblable, voici pourquoi. On sait aujourd'hui que notre poème est inspiré par un sermon de Gerson, dans lequel le prédicateur s'est plu à montrer Raison telle une bonne maîtresse (*bona magistra*) prodiguant de sages conseils à ses disciples, le cœur et les cinq sens [1]. Or, il est assez tentant de supposer que quelque clerc ayant assisté à ce sermon a eu la plaisante idée de montrer comment les disciples, profitant de l'absence de leur « maîtresse », se révoltent contre elle et, malgré les exhortations de Conscience, commettent une ineptie. Raison, à qui une odeur désagréable a révélé l'inconduite de ses élèves, tient à connaître le vrai coupable : le cœur rejette la faute sur les cinq sens qui eux prétendent avoir été entraînés par le cœur. Finalement, c'est la langue qui doit expier la faute commune en se purifiant par la confession, et Conscience saisit cette occasion pour reprocher à chaque disciple les vices qui lui sont coutumiers. — Que Gerson ait lui-même donné ce singulier développement à son allégorie de la *bona magistra* c'est ce que j'ai grand'peine à admettre [2]. Le fait est que dans aucun des deux manuscrits qui l'ont conservé notre dialogue n'est attribué à Gerson, comme dans aucun d'eux il ne porte le titre de « moralité ».

Le dialogue de la raison, du cœur et des cinq sens se rattache donc à la littérature morale non-dramatique [3].

1. Cf. Creizenach, *l. c.* Déjà Ellies Du Pin avait indiqué la source du dialogue : *Ex Sermone quartae Dominicae Adventus Domini supraposito, in quo de his discipulis facit mentionem.* (Voir le texte du sermon *ibid.*, t. III, p. 929 sqq.)

2. Si cette attribution était exacte, le poème — étant donné son caractère — devrait être sensiblement antérieur à l'année 1428, date de la mort de Gerson.

3. Rien n'empêche d'ailleurs de croire qu'à un moment donné, on en a fait une véritable « moralité à dix personnages ».

Digitized by Google

Toutefois, on peut le rapprocher de la *Moralité du ventre, des jambes, du cœur et du chef* [1], laquelle est aussi une pièce morale, tandis que la *Farce des cinq sens de l'homme* que Petit de Julleville [2] rapproche de la *Moralité du ventre*, etc., en est plutôt le contre-coup, on dirait une parodie. On sait d'ailleurs que la personnification des cinq sens était un lieu commun de la littérature morale et didactique [3], surtout depuis l'*Anticlaudien* d'Alain de Lille, où les cinq sens sont figurés comme cinq chevaux traînant le char de Ratio ; Prudentia monte dans le char qui s'élève jusqu'à l'Empyrée, mais, arrivée à la porte du ciel, elle doit laisser char et chevaux, excepté l'Ouïe qui l'accompagne jusqu'au trône de Dieu.

L'auteur de notre dialogue est un rimeur habile ; il aime les rimes riches, mais n'en abuse pas. Les rimes brisées, comme *solas* : *sos las* (63), *maria* : *mari a* (79), *art tout* : *partout* (173), *Atouchement* : *bouche ment* (231), sont rares. Dans *Conscience* : *en ce* (165), le *ce* atone compte pour une syllabe. A côté des vers à rimes plates, on trouve des rimes croisées aux vers 1-8 ; 27-30 ; 33-36 ; 57-60 ; 89-92 ; 107-114 ; 117-120 ; 131-134 ; 137-140 ; 151-158 ; soit en tout 52 vers.

Nous avons pris pour base de notre édition le ms. fr. 25.551 (*A*) dont le texte est du reste à peu près identique à celui du ms. fr. 25.547 (*B*), y compris quelques fautes communes à *A B* (v. 15, 35, 45-6, 67, 70, 75, 79, etc.).

J. MORAWSKI.

1. Petit de Julleville, *Répertoire*, *o. c.*, nº 63.
2. *Ibid.*, nº 85.
3. Voir, par exemple, le poème de l'*Intelligenza*, attribué à Dino Compagni, où les cinq sens sont les agents par lesquels l'âme communique avec l'extérieur. Cf. aussi *Romania*, XXXV (1906), p. 533 (poème de Jehan Bauduyn de Ronsierres-aulz-Sallines).

Digitized by Google

Dialogus Cordis, Conscientiae, Rationis et Quinque Sensuum.

Ung Docteur.

De toute humaine creature
Veoir cy pouez la doctrine
Comme en livre et en painture
Pour avoir joye qui ne fine.

Dieu *dit a Raison.*

A toy ces six escoliers donne,
Cuer, Tast, Langue, Flair, Oeil, Oÿe,
Affin que ma doctrine bonne
Par toy, Raison, d'eulx soit oÿe.

Raison *lui respont.*

Sire, aidez au gouvernement,
Chevir n'en pourroye aultrement !
Avec moy prendray Conscience
Qui de leurs faitz tous a science.

Raison *parle aux escoliers.*

Voz leçons tous retenez bien,
De gloire ainsi recevrés bien.

Leçon du cuer.

Dieu, mort, ciel [et] d'enfer la rage
Soyent tousjours en ton corage.

Leçon de l'oye.

Mauvais parler ja tu n'escoutes
Que bonnes meurs hors toy ne boutes.

Nous avons adopté le titre donné par Ellies Du Pin, qui convient le mieux à notre poème. Dans B, le poème est précédé de ce distique latin :

Angele, qui meus es custos, pietate superna
Me tibi commissum serva, defende, guberna. Amen.

13 Vous *B* — 15 et *manque A B.*

15-16. Ces deux vers sont une réminiscence du *Facetus* en hexamètres (éd. Morawski, v. 30-31) :

Celum, mors, orcus, et quicquid denique possint
Ante tue mentis, quocumque meas, oculos sint.

Digitized by Google

Leçon des yeulx.

Garde toy trop tourner ta face
A riens qui regarder ne face.

Leçon de la bouche.

Ne soyes gloute ne tenceresse,
Mais ta parole a bien adresse.

Leçon de l'atouchement.

Touchier vil ort qui fait perir
Te deffens et sans droit ferir.

Leçon du flair.

Garde toy bien de rien flairier
De quoy viengne mal desirier.

RAISON *parle a tous ensemble.*

Je vous deffens a tous ensemble
La male escole d'Iniquité,
Car il y pert qui s'i assemble
Temps, sens, purté, los, verité.
N'est pas esbat la si embatre
Qui durement ne se veult batre.
La est Orgueil et fole Envie,
Aigre Yre et ardant Avarice,
Paresce, Luxure et Gloutonnie ;
S'elles n'y sont s'i sont maint vice :
Desdaing, faintise et arrogance,
Courrous, haÿne, aspre vengence,
Ennuy de bien, d'aultrui oubli,
Et affin que je ne l'oubli,
Vous en liray ung petit livre
Qui science de tieulx maulx livre.
Jouez vous, mais sans male emprise ;
Se vo leçon est bien aprise,
Le chancelier vous maistrisera,
C'est Dieu qui vous glorifiera ;

21 ne *en surcharge B. Lisez* et t. ? — 25 riens *B* — 35 *Vers faux A B* — 42 *ajouté en bas de la page dans B* — 44 vous — 45-6 *Vers faux dans A B.*

31. *esbat-embatre* forment un jeu de mots.
41. *petit livre*, allusion au décalogue (cf. v. 49 et ss.).

Digitized by Google

Ou refusés serés a honte
Et mal avrés qui tousjours monte.
Ces .X. commans que la loy baille
Retenés bien, comment qu'il aille :
Honnore ung Dieu, ne jure en vain,
Festez garde, tes parens aim,
Fuy murtre, embler, mentir, luxure,
D'avoir de l'autruy n'ayez cure. —
Ung pou prendray cy mon esbat,
Recordés bien et sans debat.

LE CUER.

Mes compaignons, avez ouÿ
Le grant sermon de ceste dame ?

L'OYE.

Cuer volage, certes, oÿ ;
Mais quoy de ce ? —

LES YEULX.

Neant, par m'ame !
Incontinent que s'en yra,
Son escole chascun fuira.

LA BOUCHE.

En l'autre a trop plus de solas,
Quoy que die que soyent sos las.

LE FLAIR.

Elle y sera mesme attiree
Par nous, tant en soit elle yree.

L'ATOUCHEMENT.

A ly brairons, puis ly rirons,
De sa, de la, tant nous yrons,
Tant ly ferons nous de meschief
Que ly clorrons [les] yeulx du chief,

52 Faistes *B* — 56 *Après ce vers, B ajoute* : Raison s'en va — 57 Mais *B* — 67 A luy *A B* — 70 les *manque A B*.

63. *En l'autre*, sous-ent. *escole* ; il s'agit de l'école d'Iniquité (cf. v. 28).

64. *sos* est le pluriel de l'adj. *sot* ; cf. la trad. latine : *Quicquid dica(n)t quod sint fatui.*

Digitized by Google

Qu'elle veoir ja ne saura
La besoigne comment sera.

CONSCIENCE.

Voire, Dieu, voire, o larronnaille !
Je vous tendray qu'ainsi n'en aille :
Chascun sera, certe, accusé
Par moy, tant cuide estre excusé.
Dieu, vostre bien, vostre mesfait
A ma mere dire me fait.
Jadis, quant vous maria
Raison, que Dieu pour mari a,
Cuer espousa l'amour divine,
L'oye receut prudent doctrine,
L'ueil accointa bonne simplesce,
Et la langue si print sobresce,
Le touchier print belle attrempance,
Es odeurs ot flair continence.
Maintenant telz estre voulés
Com sont batars ou aoultrés. —

RAISON *parle en retournant.*

Mes escoliers, fault escouter
Deux fois au moins ung chascun jour,
Et les reüs bien reparer
Matin et soir, c'est le meilleur.

CONSCIENCE.

Voire, se la chose au vray saviés,
Dame, et oÿ bien vous aviés
Encontre vous leur entreprise,
Gardés vous d'en estre reprise.

RAISON.

Je le scey bien ; las, quelle peine
Avoir me fault quant ne suis saine !

75 *Vers faux dans A B* — 79 *Vers faux dans A B* — 92 *Lisez* meillour — 93 *Vers faux dans A B.*

78. *A ma mere*, à Raison dont Conscience est la fille (cf. v. 161, 165).
89. *fault escouter* semble se rapporter aux *escoliers* ; ce n'est pas ainsi que comprend le traducteur lorsqu'il écrit : *Scholastici mei, necesse est audiam Vestrum duos saltem quotidie.*

Digitized by Google

Peu suis voyant et toute enferme :
Char corrompue en mal me ferme.

CONSCIENCE.

Mere, veez, et qu'est ce cy?
Quelle enfance est faicte icy!

RAYSON.

Fy, quelle ordure est entassee
En nostre escole et amassee!
Qui a ce fait, dy, Conscience?

CONSCIENCE.

Le cuer, dame, est reüs en ce.

RAISON.

Cuer, trés faintis et trés volage,
A tous mal pensez et toute ordure ;
A l'escole tu fais la rage,
Si te donray ceste bature.

LE CUER.

Hé las, maistresse, et je me plain
De mes aultres cinq compaignons!

RAISON.

Pour quoy ?

LE CUER.

Car a cecy de plain
Me contraignent comme garsons.

LES CINQ SENS.

Certes, dame, nous le nyons,
Mais c'est le cuer que nous suyons.

108 *Lisez* : Tout mal pensez — 113 Pour ce car *A B* — 115 Les .v. sens s'excusent *B*.

102. *enfance*, folie. Le texte latin donne ici *infamia* (mot trop fort), et au v. 126 *transgressio*.

Digitized by Google

RAISON.

Je voy trés bien : se sans chastoy
Vous estyez, hors subjection,
Mal en venroit tantost a moy ;
Si vous donray correction.

LES CINQ SENS.

Hé las, pour Dieu, pour Dieu, maistresse,
Ne nous faictes telle destresse !

RAISON.

Pour Dieu le fais je voirement
Et tout pour vostre amendement ;
Part aura de la penitance
Chascun selon sa male enfance.
Mais par avant soit lancié hors
Ce vil morceau de pechié ors :
O tu, Langue, en secret le porte,
Car par ta bouche en est la porte.

LA BOUCHE.

Fy, maistresse, et qui oseroit
Telle pueur mettre dehors ?

RAISON.

Tu le feras, ou ne seroit
Ja nulz de nous en bon repos ;
Une foys quitte estre en couvient,
Plus tart se fait et pis en vient.
Bien est un trés villain soullart
Qui par pechié tel a mesfait ;
Or s'en tiengne bien le paillart
Que par batre ne soit desfait.

CONSCIENCE.

Bien va ; le cuer gemist et pleure,
Et la langue a yceste heure
Met hors abhomination
Par entiere confession.

118 estoyez *B* — 128 hors *A B* — 133 on *B* — 139 pailart *B*.

Digitized by Google

Certes, ainsi fault nettoyer
Souvent l'escole et baloyer
A l'yaue de contriction,
Venir a reparatiòn
Par ferule et [par] discipline,
Et par ainsi tout mal se fine.

RAISON.

Temps est qu'en ma paix je demeure
Et qu'a Dieu pense et paradis.
Mes escoliers en la bonne heure
Ne rebellent comme jadis.
Jadis ont fait mainte dadee,
Mainte folie et vanité,
Dont j'estoye toute esfadee.
Dieu, qui maint en eternité,
Les maulx vueille tous pardonner
Et le ciel en la fin donner.

CONSCIENCE *accuse le Cuer et les Cinq Sens comme six escoliers* [*a leur maistresse*].

Dame Raison, ma bonne mere,
Je vous nonce nouvelle amere
Qu'ay de voz disciples oÿe,
Cuer, Langue, Oeil, Tast, Flair, OÿeVostre fille suis, Conscience,
Qui accuser les doys en ce :
Tous ont esté ponr verité
En l'escole d'Iniquité.

[*Cy parle du cuer.*]

Et le premier ce cuer volage
Les aultres maine et fait la rage.
Il s'acointe de gloire vayne,
A venir hault met toute peine,
D'avarice, certes, art tout,
Acquerir veult tout et partout ;
A mal il est trop engigneux
Et des plus grans est desdaigneux :
Maistres, cousins, compains et pere,
Prestres et seurs, freres, sa mere,
Tous mesprise, tant il est nice ;
En confessant cele son vice ;

153 Mais *B* — 161 *La rubr. a est supplée d'après B* — 169 *La rubr. manque dans A.*

Digitized by Google

Ypocrite est, soupeçonneux,
Felon, despit et envieux,
Sorcerie croit plus que foy,
Et tout contre Dieu et la foy
Murmure de sa pourveance
Quant ne fait a son ordonnance.
Fole leesce adés pourchace,
Penitance du tout dechace,
De son pechié se glorifie
Et en son sens du tout se fie,
En sa jeunesce et ses amis ;
L'espoir de Dieu a dehors mis
Et pour mort ou dampnation
Ne s'adoulcist plus que lyon.
Desespoir et presumption
Le tiennent sans devotion.

Cy parle de l'ueil.

Et l'ueil, comment, ma mere chiere,
Cuidez que face mate chiere
Quant voit bien fait ! Mais mauvaistié
Voit voulentiers et vanité
Comme beauté qui mal enflambe,
Ou chose qui corps met en flambe
Par vilaine charnalité
Ou par ardant lubricité.

Cy parle de l'oÿe.

A escouter est tout ouvert,
A fable oïr, a bien couvert.
Voulentiers oit detraction
Et fuit la predication ;
Et car de soy fait une nasse,
A l'escole grant mal amasse.

Cy parle de la langue.

De la langue que puis-je dire ?
Souvent tance par mauvaise ire,

181 Y. et s. *A B* — 183 que la foy *A B* — 191 et en ses amis *A B* — 202 chorps (*corr. de* chere) *B* — 205 escoutes *B* — 209 *Lisez* : Et cant (*cf. Notes*) —

209-10. Réminiscence d'un distique des *Dix et proverbes des sages* (éd. Morawski, XLVII, 3-4) : *Car qui fait de s'oreille nasse Grant tourment a son cueur amasse.*

Digitized by Google

Maudit, jure, ment et renye
Et tout remplist de genglerie ;
Moustier, escole et tout empesche
Qui sagement ne s'en despesche ;
Promesse fait et puis de veu
Compte n'en tient ne que d'un neu,
Ses heures laisse et son service,
Desire son mal et son vice
De toute gent, et si est gloute :
De friandise art elle toute,
Par yvresce vous savés, dame,
Comment nous lyvre a tout diffame ;
Jeuner ne veult et si attrait
A pechiés ors tost et attrait.

Cy parle du flair.

Le flair je passe assés legier :
Peu peut, combien que son mestier
Est a la fois vouloir attraire
Ses compaignons et a mal faire.

Cy parle de l'atouchement.

Mais ce souillart Atouchement
Tel est que de lui bouche ment
A la fois pour honte et paour
Que il prent de sa puantour.
Toutesfois fault, comment qu'il aille,
Que tous ses faits a prestre baille,
Se fait a par abusion
D'autre ou de soy pollucion ;
Ou nul de nous n'eschapera
Du feu qui tout mal hapera.
Tast nous donne perdicion
Et de tous biens oblivion
Plus qu'autre assez, Raison, maistresse,
Se vostre sens bien ne l'adresse.
Il ne tient foy de mariage,
De nature ou de linage ;
Furieux est, horreur luy plaist,
Foy, loy, honneur, ordre desplaist,
Haÿne il a de l'autre vie
Par trop avoir ceste a amie.

226 hors *A*.

226. *attrait* est ici adverbe (= *a trait*).
250. *ceste*, sous-ent. *vie*.

Digitized by Google

Que diray je de ce qu'il fiert
Et prent ailleurs, ou il n'affiert !
A mal aler est bien soingneux,
A bien faire pou besoingneux.
Autres deffaulx sont telz sans nombre
Qui nous livrent a grant encombre.
Temps est que ma complainte fine,
Si prie, mere, par amour fine,
Ces escoliers en tel arroy
Mettés que au souverain roy
Telement en puisses compter
Que es cieulx nous face monter.

Explicit.

262 facent *B*.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

JUSQU'AU TRAITÉ DES PYRÉNÉES.

APPENDICE

CCXVI

LETTRE DES CONSULS DE CASTELLO D'AMPURIAS AU SAGE CONSEIL DE BARCELONE. LES APPELS SURNATURELS A LA PAIX.

1440, 18 juillet.

Apres [1], senyors molt honorables, havem fetes fer les presents, nos stat dit com un prevera seria are novellament vengut de Narbona, loqual comptava certament que semblant revelacio es stade fete per mossen Sent Michel a un bon hom d'armita qui es prop lo Puig de França e al bisbe de Puig, dien lins que denuncien aço per tot lo regne de França e que ho denuncien axi mateix al rey, que le diguen que ell fasse pau al los Angleses e que meta pau per tota se terra. E si non fa, que Nostra Senyor li dara tres plagues: fam, guerres et mortaldats. E aço es stat ja denunciat, segons, diu aquest prevera, a Narbona e per tota Lengua d'och.

1. La première partie de la lettre, que nous ne reproduisons pas, raconte une apparition de saint Michel qui s'est produite à Castello. La mention qui suit doit se rapprocher d'autres du même genre, se rapportant à des interventions analogues, pendant la guerre de Cent ans, avant et après Jeanne d'Arc. Cf. notamment *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, IX, 936.

Digitized by Google

CCXVII

Lettre de Johan Mayans au Sage Conseil de Barcelone [1]. La situation a Perpignan.

1462, 12 mai.

Molt magniffichs e de gran providencia mossenyors. Dissapte proppassat, mossen Pere des Plugues e jo arribam en la present vila de Perpinya, en la qual eram sperats ab gran desig per lo avis aci haviam ja de aqui, specialment per los pobles. E arribats, de continent nos entremetem ab certes persones de bona intencio de aquesta vila en quina disposicio stave. E infomats de tot ço quens sembla, lo dimenge mati apres seguent, donam orde perlar ab los consols, dientlos que portavem letras dels diputats e consell e de aquexa ciutat a ells e als. xxvij. de aquesta vila dirigidas, pregantlos lo mes prest poguessen se ajustassen al los dits xxvij. Founos dade ore lo depres dinar del dit matex dia de dimenge. E axi, venguda la ora, donam nostres letras e explicam nostres crehenses, e per quant aci era micer P. Falco, ab letres dc crahensa de la Megestat de la Senyora Reyna, dressades als dits consols e concell general de la dita vila, portant lo proces d'en Pardigo, e molts altres actes. E lo divendres proppassat, havia explicade se crehense, e, segons nos es stat dit, tench lo rahonament mes de tres hores, dient moltes coses axi de la preso del dit Pardigo com dels altres, com de la deliuranse de la preso de moss[en] Copons, com encare de la detencio de les letres de la Senyora Reyna, fahentne gran cas, donant de totes dites coses gran carrech als diputats e concell. E en

1. Voir notre document LXXVI, dont la note finale doit être corrigée suivant l'indication ci-après : lire *Le même jour Johan Mayans écrivit à la municipalité de Barcelone.*

Digitized by Google

aquexa ciutat es stat necessari, per edifficar e informar los dits consols e XXVIJ., satisfer a cascun cap e da raho de les coses qui aqui eran subseguides fins lo die de nostra pertida, e quals motius e sguarts los dits diputats e consell e aquexa ciutat han haguts en fer los procehiments, en tant que, fet nostre rahonament, los dits consols e .XXVIJ. son restats confortats e informats de la veritat : certifficantvos que la tremesa de nostra venguda e encare la stade, com havem aturat aci, ha tan obrat que no tan solament los qui eran ja de bona intencio han pres cosolacio e sforç, mas encare molts, restantne fort pochs, se son aderits a la bone part, en tant que la unio es vuy tante, que es mes obra divina que humane.

Aci mateix, mossenyors, havem aci trobat moss [en] Arill e moss[en] Dalmau Ferrer, tramesos per part de la Senyora Reyna. Fan so que poden en divertir e aportar quant poden al lur proposit los de aquesta vila. Hoc lo dit moss[en] Arill porta letres al Senyor bisbe d'Elna e a molts militars e burgesos, donantlos entendre e axi met fame que en lo concell de la diputacio e de aquexa ciutat o per alguns dels dits concells seria tractat que levassen lo Senyor Primogenit de mans de la Senyora Reyna e fa empres aci per part de la Senyora Renya. Sabut per nosaltres, havem parlat axi ab lo senyor bisbe, qui ell e son capitol son de bona e recta intencio, com ab alguns dels dits militars e burgesos, dienlos so quens ha paragut en tal manera que molts han cregut lo dit fet esser burla e cosa de pocha efficacia e de no creure. E axi nos creu que la dita empre tir a la fi per que lo motiu se dona mas a altre fet e aci stan molts adergats e aturats.

Fora stat molt necessari, per lo benavenir de les feines, que los diputats e concell e aquexa ciutat haguessen fetes letres al dit bisbe e capitol e encara a la ciutat de Euna [2],

1. Ferdinand, le futur « roi catholique ».
2. Elne.

Digitized by Google

qui molt sta ferma, segons som informats, e encare als militar de aci, dressade a la .xv. dels militas del comdat de Rossello. Car desdeyats ne resten. E es molt necessari al mes prest se puga : car un gran be faran com aci per alguns qui tiran admissio los diguen « veus quina mensio es feta de vosaltres, gordau com vos paguen, que sol letre nous han tremessa ! » E axi nous ho matau en oblit, car gran contrari portaria.

En aquesta vila nos e stade feta molta honor, tractantnos com si fossem los pus caporals homens de la terra. E entre los pobles ha molta unitat e lo consell general es molt unit, que es mes obra divina que humana, de queus jur que som romas molt confortat e alegre. Prech Nostre Senyor Deu los fasse perseverar en lo ben obrar, en tal forma que sia laor sua, servey de la Megestat e corona reyal e repos a trenquillitat del Principat.

Nous maravelleu si havem tardat algun jorn, car havem fet cami tal que mes havem fetes jornades de correu que de tremesos fins som stats aci junts, que jurvos les besties havian be mester de repos : car, pertits de la ciutat de Vich, de laqual, segons ab altre son stats certifficats, pertim dilluns a iij. del present mes, e per ço com eram stats avisats que los pagessos de remensa[1] eran la via de Ripoll, qui era cami nostro, e encare la via del cami de Gerona, e los dits pagesos eran certs que nosaltres eram a Vich, e fayen comte que haviam fer la via de Puigcerda e de Gerona, per dupte de scandol qui seguir se poguera (car eram avisats que encontrantnos ab los pagessos no hagueran duptat de fer algun desastre e fora metre aquexa ciutat en gran congoxa), delliberam fer lo cami seguent : ço es que tornam atras fins a la Garriga e per montanyes travessam fins a Sent Seloni[2] e acabam nos ves Blanes e tiram la via de la

1. Les *pagesos de remensa* ou serfs révoltés en faveur et à la voix de la royauté, hostiles au Principat.

2. Sant Celoni, province de Barcelone, partido judicial d'Arengo-de-mar.

Digitized by Google

marina fins a Palamos. E axi per lo dit cami arribam aci e axi de nosaltres no s'a poguda haver lenga fins assi.

Apres haguessem explicades nostres crehenses, los consols de la vila delliberaren fet ajustar per lo die apres lo consell general per certifficar aquelles de totes coses. Hoc, lo die matex que nosaltres explicam nostres crehenses, fom avisats per los consols com havian rebuda una letra dels diputats dressade als dits consols e concell general. Sabem era narrativa de totes coses qui aqui seran subseguides. Es venguda en bona raho e ha fet un gran be. Lo dit concell per la resposte per ells fahedora eligiren .xv. persones e axi han fete vuy resposte, laqual vos tremet ab la present.

Aci s'es feta le crida dels acuydats, trobantsich micer Falco. Ell de continent absconditse et exivit : de templo ha donat gran sforç et confort a molts e a altres gran atterriment, que molts qui brevejaven son tornats molt mansos, e creuse stan en altre proposit que no feyen.

Lo die proppessat, los militas, qui vuy se troben en aquesta vila, quis son trobats .xxviij., se son ajustats e han tengut aci concell : han donat en pensament, los mas d'ells, fos feta per ells ambaxada ab intervencio o acord del senyor bisbe d'Elna é de la vila. E axi ho han reportat ab ambaxada dells dits militas al dit senyor bisbe e a la vila. Nos creu lo dit senyor bisbe ne menys la vila ne encare molts dels militas hi donen loch, per quant pensen portaria contrari. Alguns donen entendre aci, e axi ho meten en fama, que aqui serian arribades ambaxades de Valencia, de Seregossa, de Mellorques e de molts altres parts de les illes.

Hoc, hi que mestre Ferrando, Don Fort e mestre Queralt serian aqui tots interposantse entre les differencies de les coses occorrents : creuse aci ho diuhen per fer venir la dita embaxada al llur proposit.

Los consols de aquesta vila nos congoxarien molt aturassem aci .iij. o .iiij. jorns mes, e aço per tant com los militas eran aci, e crehen que la stade nostre feye gran be :

Digitized by Google

car los pobles ne prenian gran sfort e confort. Hoc, alguns dels militas, per les rahons que nosaltres los fayem, se conexia que no staven scalfats com de primer, ans se revocarien del primitiu proposit. Nosaltres havem desenganats los dits consols que mes no podram atura, per la comissio haviam de nostres principals. Crech ja studiosament per que atarassem nos han deterdade resposte per que aturassem; pero desenganyats havem resposte, e de contínent cavalcam per fer nostro cami.

En aquest comdat son les universitats seguents : ço es Elna, Argiles, Copliura, Thoir, Lo Volo e Salses.

Los consols de aquesta vila donen emperer, e nosaltres ab ells, per la speriencia quen havem viste, seria molt bo e salutable los sia scrit, certifficantvos com lo castell de aqueste vila se met a punt : de que los de la vila ne stan ab congoxa e rassell, car no sta en ma llur.

E per la present no tinch mes a dir qui necessitat port de escriure. De ço que per avant ocorrera seran stesament Vostres Magnificencies certifficades. E la Santa Trinitat sia en custudia e guarda vostre. De Perpinya, a .XIJ. de maig.

A la ordinacio e manaments vostres aparellat

Johan Mayans.

Als magniffichs e de gran providencia mossenyors los concellers e concell de la Ciutat de Barchelona.

Rebuda del discret en Johan Mayans a .XIIIJ. de maig del any .M CCCC LXIJ. per acusacio de les coses per ell fetes per la sua tremesa.

CCXVIII

Lettre des Capitouls de Toulouse au Sage Conseil de Barcelone. Le commerce franco-catalan et l'exportation du bétail.

1643, 2 juillet.

Le seigneur Illatier Franciesch nous a rendu de votre

Digitized by Google

part une letre et exposé sa créance sur la restitution que vous nous demandés de sept cens moutons que nous avons confisqués à un nommé Payrin, marchant de Languedoc, lequel, au préjudice des privileges et reglementz fait pour l'achapt du bétail qui se fait aux environs de cette ville de Toulouze, s'est donné lissance d'enlever tout celuy qu'il a trouvé, et par ce moien fournir les villes de Monpelier, Besiers et Narbonne des chairs de moton et de bœuf, ce qui a causé un si grand prejudice en cette ville que le domage qu'elle en souffre revient a plus de quatre cens cinquante mil livres tous les ans.

Nous n'avons jamais creu vous porter nulle sorte d'incommodité en faisant observer noz reglementz et executans les arrestz de la cour. Vous aurés, s'il vous plait, agreable que nous disions que nous avons permis le passage depuis deux mois a plus de dix mille motons qui ont esté conduit à Barcelone. Nous savons ce que nous devons et voulons rendre a tous noz voisins et sujets du Roy [1] et particulièrement à vous autres, Messieurs, que nous estimons et honorons, et vous suplions ne vouloir pas adjouter foy a ceux qui, pour leur interest particulier, voudroient vous interesser a ceste affaire laquelle est aujourd'hui pendante au conseil privé du Roy, entre un Monnas, qui se dit propriétaire de ces moutons, quoyque par la procedure il paroist que ce soit un nommé Payrin. Prenés, s'il vous plaist, assurence, Messieurs, qu'en tout ce qui regardera vostre service, nous serons très satifaitz de vous rendre tesmoignage de noz affections, et que, pour les ditz moutons, ils ont esté confisqués et vendus suivant l'arrest de la cour, et l'argent provenu employé a la nourriture et entretien des Espaignolz que nous avions en nostre ville, suivant nostre ordonnance confirmée par arrest du Parlement.

C'est ce que nous vous pouvons dire sur ce sujet, après

1. Le roi de France est alors « comte de Barcelone ».

Digitized by Google

vous avoir assurés que nous sommes, très illustres seigneurs, vos très humbles et très obeissants serviteurs, les capitouls de Toulouse,

(signatures autographes) L. Ferrier, capitoul,
d'Andrieu, capitoul,
Fermat capitoul,
Debesgua, capitoul.

De Toulouse, deuxiesme juillet, 1643.

CCXIX

Lettre des Consuls de Perpignan a un Barcelonais. La guerre en Catalogne.

1651, 17 août.

La de V.S. de deu del corrent tenim rebuda ab lequal vahem lo enemich esta devant dita ciutat per mar y per terra, y nostra gent parti als dotze de dit mes, y quant estaven per anar de la vila de Figueres, arriba un orde del excellentissim senyor de Marsín peraque marxasen a la vila de Palamos, del quens ha donat avis nostron capita y coronel de la leva de Rossello.

Y en est punt convocam le dotzena de guerra per comunicar la carta de V.S. peraque resolgam lo que devem obrar en servey de V.S. y de la provintia, tant en lo socorro com en lo dels manteniments. Y confiam lo enemich no obrara cosa, restant sempre nosaltres promptes en lo que V.S. nos vulla manar. De Perpinya y agost als 17 de 1651.

Molt illustre senyor, de V.S. molts affectats servidors qui ses mans besan, los consuls de la fidelissima vila de Perpinya.

Digitized by Google

CCXX

Les consuls de Perpignan aux jurés de Gérone. L'état sanitaire [1].

1660, 21 juillet.

Lo die present, per la stafeta, tenim rebuda lo carta de V.M. de data del desavuyt del present y corrent mes de juliol, juntament ab la copia de la carta dels molts illustres consellers de la ciutat de Barcelona de data de quinze del dit mes per Sa Senyoria a V. M. enviada en ella inclusa. Lesquals llegides, stimam lo favor, y per offerta feta en que desijan servira esta fidelissima vila, offerim a V.M. lo mateix en tot lo que pugam servír en aqueix poble. Y satisfent al contengut en dita carta, diem ser veritat esta fidelissima vila de Perpinya (com a cap que es y patria comuna per lo que li toca y circumveix estar sempre alerta y com atalaya y sentinella en orde a la conservatio de tota esta terra y pahis) haver enviat lo die mateix tingue avis perillava que en Copliura hi hagues alguna malatia de cuydado, que fonch als vint y sinch del mes de juny propassat, metge y cirurgia assomiats de una persona del govern en dita vila de Copliura, y retornats foren, nos feren relacio no ere cose de cuydado : del que nos alegrarem y donarem gracies al Senyor, lo que occasione nos donar avis a algun poble per squivar y evitar presumption o duptes, que ha ser ho, haguessem complerta nostre obligacio, donantne lo degut avis, y no nos foram olvidats de V. M. com ha bons vehins. Deu Nostre Senyor a V.M. guarde y

1. Cette lettre est intéressante en ce qu'elle a été provoquée par la plainte exprimée à la municipalité de Barcelone par celle de Figuères : Perpignan, dit-on, n'aurait rien fait savoir touchant l'épidémie constatée à Collioure. Nous sommes au moment où la paix des Pyrénées tend à rompre la solidarité entre Perpignan et les villes catalanes.

Digitized by Google

a nosaltres nos done bona vida y moltas ocasions pera poderlos servir. Perpinya y juliol 21, any 1660.

De V.M. molt affectats servidors q. s. m. b. los consols de la fidelissima vila de Perpinya.

INDEX [1]

Agde, 24, 54, 139, 172.
Agly, 154.
Aix, 211.
Albert (Bernat), 13.
Albi, 135.
Alçamora (Francesch d'), 5,
Alerigues (Montserrat), 170.
Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon et de Naples, 11, 12, 13, 14, 40, 41, 53, 84.
Amans (mossen), 135.
Amat (Anton), 16.
Amolli (Johan), 9.
Andreu (Armengau), 9.
Andreu (Frances), 11, 31, 38. 60.
Andreu (Nicholau), 49.
Anduze, 211.
Angelich (Johan Climent), 158.
Anglada (Christofol), 151.
Anjou (Charles d'), 28, 50.
Anjou (René d'), 50, 52.
Anne d'Autriche, reine de France, 199, 201.
Antonio (don), 142.
Argelès, 217.
Argensola (Hieronim), 144.
Arill, 217.
Arles, 52, 153.
Armement, 118, 119, 133, 140, 145, 206, 207, 208, 220.
Aruella (Marti), 184.
Asamar (Pere), 64.
Avignon, 11, 17, 52, 95, 141.
Aybry (Bernat), 45, 80.
Aylla (Pere), 101.

Bajoles, 82.
Badaula (Jaume), 200.
Banyuls, 98.
Banyuls (Thomas de), 201.
Bavière (duc de), 58.
Béarn, 122.
Beaucaire, 205.
Bellegarde, 211.
Bernat (mestre), 106.
Bétail, 174, 198.
Beumont (Frances de), 85.
Béziers, 54, 126, 135, 139, 172, 218.
Blan (Juan), 154.
Blancha (Johan), 59.
Blanes, 24, 119, 217.
Blé, 47, 56, 90, 91, 101, 102, 103, 109, 117, 139, 155, 175.
Bonet (En), 44.
Borro (Johan), 31.
Bosch (En), 97.
Bosch (Jaume), 186.
Boulou (le), 98, 217.
Bremon (Pere), 117, 185.
Breto (Johan), 11, 54.
Burgues (Antoni), 19.

Cadiere (la), 94.

1. Les chiffres renvoient au numéro d'ordre de la pièce. Pour les identifications de noms de lieu ou de personnes, consulter les notes des textes.

Digitized by Google

Cahors, 176, 179.
Cahors (Galceran), 101.
Camps (P. dez), 5.
Canavelles, 41.
Canet, 51, 82, 95, 146, 180.
Capcir, 148.
Capendu, 164.
Carbonell (Joseph), 128, 137.
Carcassonne, 86, 96, 164, 165, 179.
Carcassonne (sénéchal de), 5, 6, 7,
Carles (Frances), 125, 143.
Carlos de Viane, 58, 60, 70.
Carreres (Thomas), 74.
Casquer (Miquel), 90.
Castello (Bernat), 45, 48, 49.
Castello (Francesch), 33.
Castello (Pere), 14, 15.
Castelnaudary, 179.
Caudiès-de-Saint-Paul, 108.
Cella (Joan), 149, 152.
Cerdagne, 4.
Céret, 82, 86, 107.
Cervera, 203.
Charles VII, roi de France, 28, 44.
Ciotat (la), 94.
Claira, 82, 126, 194.
Clèves (duc de), 58.
Codalet (Johan), 75.
Collioure, 13, 50, 51, 95, 96, 107, 145, 161, 162, 186, 217.
Coloma (Carles), 156, 160.
Commerce catalan, 1, 4, 85, 115, 133. *Cf. bétail, blé, draps, laines.*
Comte (Frances), 77.
Conflent, 157.
Consalles (Jaume), 125.
Constitutions, 20, 28, 30. 40, 159, 201.
Consulat de mer, 43, 163.
Coronat (Joan), 158, 160.
Corsaires, 8, 9, 24, 42, 44, 54, 57.
Corso (Alfonso), 135, 136.
Corts, 26, 27, 28, 34, 39, 40, 41, 61.
Corts (Hieronym), 118, 120.
Couilleres (çap de las), 95, 96.

Darnius (Pere de). 14.
Défense du Roussillon, 26, 45, 48, 50, 51, 78, 81, 82, 83, 110, 122, 126, 127, 128, 129, 130, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 156, 169, 173, 187, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 196, 197.
Denis (Johan), 117.
Draguignan, 95.
Draps, 41, 115.
Durban, 134.
Durban (Mademoiselle de), 134.

Elne, 82, 86, 95, 98, 126, 161, 166, 202, 217.
Elne (évêque d'), 58, 217.
Emprunts, 136.
Espira de l'Agly, 78, 150, 152.
Estagel, 18, 108, 152.

Fabre (Johan), 5.
Fabre (Pere), 22.
Falco, 217.
Farrer (Johan), 113.
Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, 83, 217.
Ferrando, 217.
Ferrer (Antoni), 29.
Ferrer (Dalmau), 217.
Figueras, 102, 213, 219.
Fitou, 146, 188.
Flassa (Joan), 116).
Florence, 13.
Foix (bâtard de), 18.
Foix (comte de), 40.
Fonsoça (de), 150, 151, 152.
Font (Johan), 41.
Formiguera, 148.
Fort (don), 217.
Fort (micer), 91.
Foys (Frances), 4.
Franch (Johan), 28.
Franqui (la), 127, 134.

Digitized by Google

Fréjus, 52.
Frontignan, 9.
Funes (Johan de), 23.

Galériens, 9.
Gali (Antoni), 99, 100, 119.
Gamis (mossen), 99.
Garriga (la), 146.
Garrius, 78.
Gasany (Bernat), 29, 32.
Gaver (Hieronim), 199.
Geli (Benanat), 2.
Gênes, Génois, 51, 52.
German (Johan Antoni), 83.
Gerone, 135, 140, 184, 209, 210, 212, 217, 220,
Gibert (Berenguer), 54.
Gil (Bernat), 104.
Girau (Gabriel), 52, 55, 56, 67, 69.
Grau (torra del), 154.
Grimau (Armengau), 37.
Grimau (Vidal), 31.
Gruissan, 9.
Guimara (Jaume), 127.
Gutierris (Nunyes), 152.

Henri IV, roi de France, 136, 138.
Huguenots, 110.

Igualada, 103.
Illatier (Francesch), 218.
Ille, 136, 152, 157.
Izern (Antoni), 99.

Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, 11, 53, 58, 81, 99.
Jeanne Enriquez, reine d'Aragon, 61, 65, 68, 73.
Joan (Bernat), 8.
Jolya (Marti), 36.
Jorba, 104.
Jou (Johan), 31.
Joyeuse (Cardinal de), 134.
Joyeuse (duc de), 134, 139.
Jultru (Luis), 184.

La Gariga, 217.
Laines, 46.
Langier (Pierris), 94.
Languedoc, 9, 17, 93, 166.
La Tour Bas-Elne, 82.
Leguna (Jacme), 20.
Le Puy, 216.
Lérida (évêque de), 32.
Leucate, 24, 93, 133, 187, 188, 189, 190, 191.
Leuda (droits de), 174, 198.
Limos (En), 90.
Limoux, 166.
Llobregat (torra de), 130.
Lostec de Regnes, 136.
Louis XI, dauphin, puis roi de France, 44, 81, 82.
Louis XIV, roi de France, 199, 201.
Luynes (duc de), 194.
Lyon, 82, 177, 181.

Mallorques, 217.
Mallorques (mossen), 24.
Mantoue, 58.
Marcevol, 123.
Marie, reine d'Aragon, 15, 30, 32, 39, 40, 41, 217.
Marques, 5, 6, 7, 16, 35, 44.
Marsin (Sr de), 215, 219.
Marseille, 11, 45, 50, 52, 94, 141, 153, 154, 159, 172, 203, 205, 209, 210, 211.
Marti (Frances), 174.
Martorell (Johan), 42.
Masdemont (Frances), 91.
Masdeu (Agosti), 184.
Masdeu (Miquel), 184, 208.
Mayans (Johan), 76, 217.
Milan, 58, 121.
Millas, 94.
Millepetits 96.
Modica (comte de), 24.
Molitz, 149, 152.
Monnas, 218.
Moncada (Guillem Ramon de), 16.

Digitized by Google

Moner (Michalot), 106.
Montalba, 136.
Montauban, 28, 186.
Montboy (mossen), 61.
Montirat, 96.
Montpellier, 11, 16, 44, 135, 146, 218.
Montpensier (duc de), 139.
Montredon, 164.
Moradell (Pau), 99.
Mosset, 149, 152.
Moussan, 86.
Mures (Ramon), 19.

Naples, 40, 53.
Narbonne, 9, 44, 86, 92, 93, 94, 96, 97, 111, 116, 121, 123, 124, 134, 135, 139, 141, 146, 153, 164, 165, 166, 167, 168, 176, 177, 179, 181, 186, 190, 191, 203, 204, 205, 216, 218.
Nice, 52, 168.
Nidoleres, 98.
Nîmes, 205.
Nunyes (duarte), 149.

Oliver (Barthomeu), 166.
Oms (Bérenger d'), 3, 51, 52.
Oms (Charles d'), 52.
Oms (Luis d'), 14.
Oms (Pedro d'), 89.
Opoul, 146, 150, 193, 194.
Oriola (Agusti), 195, 196.

Palamos, 215, 217, 219.
Palme (la), 127.
Pariage, 4.
Paris, 124.
Pastell (Branchas), 19.
Paulet (Honophre), 110, 118.
Paulet (Louis), 125.
Paulet (Pontiano), 125.
Payrin, 218.
Pellisser (mossen), 99.
Peralada, 102.
Pericoles (Frances), 65.
Petrhus (le), 135.
Peste, 86, 87, 88, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 114, 116, 121, 122, 123, 124, 153, 154, 157, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 171, 172, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 190, 191, 202, 203, 204, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 214.
Pézénas, 93, 135, 139.
Pia, 82.
Pia (En), 193.
Pinya (Antoni), 21.
Pirates, 24. Cf. *Corsaires*.
Plugues (Pere des), 217.
Pise, 13.
Pollestres, 182.
Ponsi (Bartl omeu), 180.
Pont-Saint-Esprit, 136.
Ponza (bataille de), 12, 13, 14.
Prades (Ariège), 157.
Prades (Pyrénées Orientales), 149, 178.
Provence, 44, 94, 95.
Pugdauluch (Johan), 79.
Puig (Joan), 89.
Puigerau (Frances), 163.
Puigvalador, 148.
Pujades (Antoni), 32.
Puy. Voir *Le Puy*.

Queralt (Johan de), 146.
Queralt (mestre), 217.
Quercy, 176.
Quéribus, 111, 135.
Quintana (Miquel), 130.

Ramon (Johan), 62, 65, 69, 71, 72.
Raxach, 13.
Reart (Andreu), 131.
Reart (Joan Frances), 148.
Rebollet, 157.
Redon (Lorens), 9, 27, 31
Redon (Pere), 4, 30.
Requesens (mossen), 24, 61.

Digitized by Google

Riambau (Bernat), 10, 31.
Ripoll, 217.
Rivesaltes, 78, 146, 194.
Rollan (mossen), 98.
Romulo, 11.
Roquefort-dęs-Corbières, 187.
Ros (Bernat), 81.
Ros (Johan), 39.
Rosas, 101.
Roses (En), 91.
Rossa (isla), 57.
Rossell (Juan Frances), 198.
Rossello (Barthomeu), 9.
Rouergue, 176,

Saint-Ange (cardinal de), 58.
Saint-Cyprien, 82.
Saint-Hippolyte, 78, 82.
Saint-Nazaire, 146.
Saint-Paul-de-Fenouillet, 111, 135, 166.
Sainte-Marie-de-la-Mer, 82.
Salasart (Johan), 18.
Salou, 54.
Salses, 78, 82, 127, 151, 174, 193, 195, 196, 217.
Salva (Pau), 105, 106.
Salvaterra, 150.
San Pier d'Arena, 52.
Sant Celoni, 217.
Sant Clement (Père Johan de), 31.
Sant Magi de Bufagranyes, 104.
Sant Pol (Pere de), 48.
Santa Coloma (comte de), 194.
Santa Perpetua de Moguda, 104.
Saragosse, 227.
Sardaigne, 57.
Sarradel (Rafel), 99.
Sauveterre, 176.
Savone, 52.
Savoie (duc de), 58.
Sérignan, 54.
Sforza (François), 40.
Sigean, 134.
Sobira (Miquel), 132.
Soler (de), 101.
Sorgues, 95.
Sornia (mossur de), 178.

Tallant (Johan), 8.
Taqui (Lorens), 17, 27.
Taqui (Luis), 173.
Taqui (Thomas), 41, 57, 65.
Tarragone (archevêque de), 39, 40, 54.
Tautavel, 150, 152.
Taverna (Ramon), 57.
Tet, 174.
Thuir, 217.
Toledo (Fernando de), 137, 142.
Toli (Antoni), 98.
Toralto (marquis de), 93.
Tort (Lorens), 17.
Torreilles, 82.
Torres (Antoni), 152.
Tortosa, 28.
Toulouse, 16, 28, 86, 139, 141, 164, 165, 166, 167, 171, 178, 179, 181, 218.
Traginer (Johan), 77.
Trinyac (Anton). 125.
Tuchan, 96, 185.
Turc (le), 58.

Ulldecona, 27.

Valencia, 217.
Vaynant (Johan), 34.
Velarte (T.), 142.
Vendôme (duc de), 169.
Ventadour (de), 139.
Verdaguer (T.), 113,
Vespalla, 134.
Vich, 40, 123, 217.
Vila (Jacme de), 73.
Vilanova (Enric Guillem), 5.
Vilanova (Joan de), 149, 152.
Vilarnau, 82.
Vilaroya, 146.
Villelongue-de-la-Salanque, 82.
Villemolaque, 86.
Vinassan, 205.
Vinyes (En), 41.
Volo (Arnau dez), 22.

Xanxo el Bravo, 152.

Digitized by Google

TABLE

LA CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN DE 1399 A 1450.

I. Envoi de commissaires pour délibérer sur les intérêts du commerce catalan (30 octobre 1399).

II. La ville de Perpignan se recommande à Benanat Geli (2 août 1402).

III. La situation municipale de Perpignan. La mission de Berenger. d'Oms (26 mars 1404).

IV. Le « pariage » et les privilèges. Appel à la municipalité de Barcelone (12 juillet 1404).

V. Commission franco-catalane pour la réglementation des marques (15 septembre 1404).

VI. Même sujet (12 août 1405).

VII. Même sujet (13 août 1405).

VIII. Mesures à prendre contre les corsaires (3 décembre 1405).

IX. Délivrance de prisonniers et galériens du Languedoc (9 septembre 1419).

X. Lettres de créance pour Bernat Riambau (14 février 1435).

XI. Mauvaises nouvelles d'Italie. Bruit de la mort d'Alphonse le Magnanime (14 mars 1435).

XII. Mauvaises nouvelles d'Italie. Bataille de Ponza (30 août 1435).

XIII. Même sujet. Mesures prises pour la sauvegarde du pays (1er septembre 1435).

XIV. Même sujet (2 septembre 1435).

XV. Protestations contre le projet de réforme du régime municipal prêté à la reine Marie (8 juin 1437).

XVI. Négociations avec la France au sujet des « marques » (2 septembre 1437).

XVII. Menaces d'une invasion française en Roussillon (14 juin 1438).

XVIII Même sujet (3 février 1440).

XIX. Lettres de créance pour Antoni Burgues et Branchas Pastell (30 janvier 1441).

XX. Violation des « Constitutions » au détriment de Jacme Leguna (2 janvier 1442).

XXI. Lettres de créance pour Antoni Pinya (17 avril 1442).

XXII. Lettres de créance pour l'abbé de la Real, Arnau dez Volo et Pere Fabre (9 juillet 1442).

XXIII. Demande de renseignements sur le cas de Johan de Funes (17 juillet 1442).

XXIV. Actes de piraterie commis envers des Languedociens

XXV. *Vacat.*

Digitized by Google

XXVI. Menaces d'une invasion française. Mesures à prendre (17 août 1442).

XXVII. Envoi des syndics de la ville aux Corts de Ulldecona (12 septembre 1442).

XXVIII. Procédure des Corts de Tortosa. Nouvelles de France (9 janvier 1443).

XXIX. Mission de Bernat Gasany (18 décembre 1444).

XXX. Conflit entre le gouverneur et les consuls. Demande d'intervention auprès de la reine (22 mai 1445).

XXXI. Protestations d'un groupe de bourgeois contre l'attitude des consuls (22 mai 1545).

XXXII. La situation municipale. Demande d'une nouvelle intervention auprès de la reine (3 juin 1445).

XXXIII. Prière de ne rien faire en faveur de Frances Castello (8 juillet 1448).

XXXIV. Prière de donner une solution à la question des « marques » (8 janvier 1449).

XXXV. Demande de copies d'actes concernant les « marques » (20 février 1449).

XXXVI. Lettres de créance pour Marti Julia (22 mars 1449).

XXXVII. Lettres de créance de même teneur pour N' Armangau Grimau, bourgeois de Perpignan (7 avril 1449).

XXXXVIII. Mission de Frances Andreu (12 mai 1450).

LA CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN DE 1450 A 1659.

XXXIX. Nouvelles des Corts de Perpignan (6 mars 1450).

XL. Même sujet. Nouvelles d'Italie (11 mars 1450).

XLI. Achats de draps ; nouvelles du roi et des Corts (21 mars 1450).

XLII. Mesures à prendre contre les corsaires (14 avril 1452).

XLIII. Demande de renseignements sur quelques questions de préséance concernant le Consulat de mer (5 septembre 1452).

XLIV. Mesures à prendre contre les corsaires et faits de « marques » (21 juillet 1455).

XLV. Lettres de créance pour Bernat Castello et Bernat Aybri. Menaces d'une attaque de la part de la marine provençale (24 août 1455).

XLVI. Réunion d'un conseil sur la question des laines (13 septembre 1456).

XLVII. Impossibilité de procurer du blé à Barcelone, parce que Perpignan en manque (30 octobre 1456).

XLVIII. Armement de navires pour la sécurité des côtes (19 mars 1457).

XLIX. Lettre de créance pour Nicholau Andreu (12 avril 1457).

L. Collioure menacé par les navires provençaux et génois armés à Marseille (13 juillet 1457).

LI. Mesures à prendre pour la défense de Collioure et de la côte roussillonnaise (28 juillet 1457).

Digitized by Google

LII. Négociations entre les Génois et René d'Anjou. Préparatifs faits en Provence. Nécessité de pourvoir à la défense des côtes (20 août 1457).

LIII. Deuil observé pour la mort du roi Alphonse le Magnanime et avènement du roi Jean II (22 juillet 1458).

LIV. Capture de deux Français par la galère de l'archevêque de Tarragone (17 octobre 1458).

LV. Lettre de créance pour Gabriel Girau (15 mai 1459).

LVI. Remerciements pour un envoi de blé. Les subsistances à Perpignan (30 mai 1459).

LVII. Capture de corsaires (29 juillet 1459).

LVIII. Arrivée du Primogénit ; lettre d'un ambassadeur aragonais et nouvelles d'Italie (18 août 1459).

LIX. Lettre de créance pour Johan Blancha (16 septembre 1460).

LX. Arrestation de D. Carlos. Ambassade de Frances Andreu (16 décembre 1460).

LXI. Nécessité de l'union en raison des circonstances exceptionnelles que traverse la Catalogne (17 mars 1461).

LXII. Lettre de créance pour Johan Ramon (27 mars 1461).

LXIII. Lettre de créance pour les représentants de Perpignan (8 avril 1461).

LXIV. Emprisonnement de Pere Asamar (1[illegible] mai 1461).

LXV. Lettres de créance pour Thomas Taqui, Frances Pericoles et Johan Ramon (12 mai 1461).

LXVI. Félicitations pour l'accord conclu avec la reine (25 juin 1461).

LXVII. Lettre de créance pour Gabriel Girau, Consul second (15 juillet 1461).

LXVIII. Confirmation de l'accord conclu avec la reine (21 juillet 1461).

LXIX. Lettres de créance pour Gabriel Girau et Johan Ramon (19 août 1461).

LXX. Miracles accomplis par les reliques de D. Carlos (30 octobre 1461).

LXXI. Lettres de créance pour Johan Ramon (19 octobre 1461).

LXXII. Même objet (8 novembre 1461).

LXXIII. Rapports avec la Cour et indignité de Jacme Vila, secrétaire de la reine (2 janvier 1462).

LXXIV. Mesures propres à assurer l'entente de Perpignan et de Barcelone (5 janvier 1462).

LXXV. Refus de reconnaître Johan Codalet comme assesseur du gouverneur (9 avril 1462).

LXXVI. Mission de John Mayans à Perpignan (12 mai 1462).

LXXVII. Lettre de créance pour Johan Traginer et Frances Comte (7 mai 1462).

LXXVIII. Entrée des Français en Roussillon (12 juillet 1462).

LXXIX. Lettres de créance pour Johan Pugdauluch (22 février 1473).

LXXX. Lettres de créance pour Bernat Aybri, député aux Corts (17 octobre 1473).

LXXXI. Laquestion du Roussillon. Appel au patriotisme des Bar-

Digitized by Google

celonais pour éviter à Perpignan le retour des Français (13 décembre 1473).

LXXXII. Seconde conquête du Roussillon par les Français (19 juin 1474).

LXXXIII. Détresse des Perpignanais. Mission confiée à J.-A. Germau (23 juillet 1474).

LXXXIV. Justification touchant l'administration et la gestion financière de la ville (s. d.).

LXXXV. Entente économique entre Barcelone et Perpignan aux Corts de Monço (30 août 1537),

LXXXVI. Nouvelles de la peste. Mesures prises à Elne (3 novembre 1561).

LXXXVII. Situation sanitaire. Liberté des communications (20 février 1564).

LXXXVIII. Même sujet. Nouvelles instances (12 avril 1564).

LXXXIX. Mission de Joan Puig. Abus de Pere d'Oms (4 septembre 1568).

XC. Libération de Miquel Casquer et de son chargement de blé (27 août 1571).

XCI. Mission de Frances Masdemont. Commerce du blé (7 mai 1572).

XCII. Etat sanitaire de Narbonne (7 avril 1580).

XCIII. La peste en Languedoc (26 octobre 1580).

XCIV. La peste en Provence. L'épidémie de Millas (5 avril 1587).

XCV. Extension de la peste en Provence (17 juillet 1587).

XCVI. Même sujet (17 juillet 1587),

XCVII. Même sujet (31 juillet 1587).

XCVIII. La peste à Elne (24 décembre 1587).

XCIX. Cas de mossen Gamis. Protestation énergique contre les prétentions de Barcelone (23 mars 1588).

C. Expédition et remise de la lettre précédente (26 mars 1588).

CI. Bons rapports entre Barcelone et Perpignan. Approvisionnements; état sanitaire (22 novembre 1588).

CII. La question des blés. La peste à Peralada (29 novembre 1588).

CIII. La récolte du blé ; la peste à Igualada (4 juillet 1589).

CIV. La contagion en Catalogne (9 juillet 1589).

CV. Décroissance de la peste. Cas de Paul Salva (6 février 1590).

CVI. Affaire de Paul Salva et Michel Moner (18 février 1590).

CVII. État sanitaire (4 mai 1590).

CVIII. La peste à la frontière française (11 septembre 1591).

CIX. Pénurie de froment. Mission d'Onufre Paulet (31 août 1591).

CX. Mesures contre une invasion de Huguenots (2 septembre 1591).

CXI. La peste en France (11 octobre 1591).

CXII. Fin d'épidémie (7 janvier 1592).

CXIII. Mesures sanitaires (23 janvier 1592).

CXIV. Améliorations de l'état sanitaire (11 juillet 1592).

CXV. La liberté du commerce des draps (3 mars 1593).

CXVI. La situation sanitaire à Narbonne (8 juillet 1593).

CXVII. Les subsistances ; le blé (18 août 1593).

Digitized by Google

CXVIII. Fournitures d'armes (20 novembre 1593).
CXIX. Même sujet (23 mai 1594).
CXX. Ambassade de Hieronim Corts (3 septembre 1594).
CXXI. La peste dans le nord de l'Italie (14 janvier 1595).
CXXII. Bruit d'invasion française en Aragon et d'épidémie en Béarn (6 juin 1595.)
CXXIII. Démentis concernant les bruits alarmants. La peste en France (16 mai 1596).
CXXIV. La peste à Paris (29 août 1596).
CXXV. Mission confiée à Pontiano Paulet (6 août 1597).
CXXVI. Menaces d'invasion française (17 août 1597).
CXXVII. Danger imminent à la frontière de France (18 août 1597).
CXXVIII. Le Roussillon envahi (20 août 1597).
CXXIX. Retraite des ennemis. Menace de nouvelle attaque (24 août 1597).
CXXX. Secours militaires (3 septembre 1597).
CXXXI. Mission de mossen Reart (3 septembre 1597),
CXXXII. Mission de Micer Sobira (6 septembre 1597).
CXXXIII. Approvisionnements et défense du Roussillon (7 septembre 1597).
CXXXIV. Préparatifs à la frontière (9 septembre 1597).
CXXXV. Le péril français (11 septembre 1597).
CXXXVI. Même sujet (19 septembre 1597).
CXXXVII. Mission de mossen Carbonell (21 septembre 1597).
CXXXVIII. Nouvelles de la frontière (21 septembre 1597).
CXXXIX. Nouvelles de la frontière. Demande de poudre (6 octobre 1597).
CXL. Remerciement et demande nouvelle de poudre (12 octobre 1597).
CXLI. Invasion imminente. Demande de secours (15 octobre 1597).
CXLII. Échec d'un coup de main tenté sur la frontière (17 octobre 1597).
CXLIII. Lettres de créance pour Frances Carles (1er novembre 1597).
CXLIV. Conduite des troupes envoyées de Barcelone à Perpignan (20 novembre 1597).
CXLV. Utilisation des armes déposées à Collioure (6 décembre 1597).
CXLVI. Escarmouches à la frontière (17 décembre 1597).
CXLVII. Menaces de nouvelles attaques (6 janvier 1598).
CXLVIII. Les Français en Capcir. Créance pour Frances Reart (24 mars 1598).
CXLIX. Défense de Mosset et de Molitg (1er avril 1598).
CL. Sac d'Epira de-l'Agly. Tautavel menacée. Demande instante de secours (5 avril 1598).
CLI. Défense de Salses (6 avril 1598).
CLII. Combat à Ille. Les Français devant Estagel (15 mai 1598).
CLIII. Menaces de peste (3 juillet 1598).
CLIV. Mesures contre le danger de contagion (31 août 1598).

Digitized by Google

CLV. Exportation de blé (14 septembre 1598).
CLVI. Le péril à la frontière (10 avril 1602).
CLVII. Menace de peste (2 août 1602).
CLVIII. Démêlés avec les gens d'armes (15 janvier 1603).
CLIX. Impression des Constitutions (13 mars 1603).
CLX. Démêlés avec les gens d'armes (21 novembre 1603).
CLXI. La peste à Collioure et à Elne (26 octobre 1604).
CLXII. Rétablissement des communications avec Elne et Collioure (11 novembre 1604).
CLXIII. Créance pour Frances Puigerau (22 juin 1607).
CLXIV. La peste à Toulouse (17 octobre 1607).
CLXV. Même sujet (20 octobre 1607).
CLXVI. La peste en France (8 janvier 1608).
CLXVII. Même sujet (29 juin 1608).
CLXVIII. La peste à Nice (27 mars 1609).
CLXIX. Menaces d'invasion (27 juillet 1611).
CLXX. Créance pour Montserrat Alerigues (30 avril 1612).
CLXXI. La peste à Toulouse (27 juillet 1617).
CLXXII. La peste en Orient (28 avril 1619).
CLXXIII. Bruits de guerre (19 octobre 1620).
CLXXIV. Procès relatifs à certains droits de leuda (10 juillet 1627).
CLXXV. Exportation des blés (22 juillet 1628).
CLXXVI. La peste en France (22 juillet 1628).
CLXXVII. Même sujet (14 septembre 1628).
CLXXVIII. La peste à Toulouse (20 septembre 1628).
CLXXIX) Même sujet (21 septembre 1628).
CLXXX. La peste en France (30 mars 1631).
CLXXXI. Même sujet (29 juin 1631).
CLXXXII. La peste à Pollestres (8 août 1631).
CLXXXIII. L'état sanitaire à Perpignan (23 août 1631).
CLXXXIV. Même sujet (7 septembre 1631).
CLXXXV. La peste en France (26 avril 1633).
CLXXXVI. Même sujet (13 mai 1634).
CLXXXVII. Menaces d'offensive française (5 septembre 1637).
CLXXXVIII. Opérations près de Leucate (27 septembre 1637),
CLXXXIX. Menaces d'invasion (29 septembre 1637).
CLXXXX. L'état sanitaire (26 mars 1638).
CLXXXXI. Même sujet (26 avril 1638).
CLXXXXII. Mesures de défense (4 juin 1639).
CLXXXXIII. Invasion du Roussillon par les Français (10 juin 1639).
CLXXXXIV. La guerre en Roussillon (11 juin 1639).
CLXXXXV. Demande de secours. Créance pour Agusti Oriola (27 juin 1639).
CLXXXXVI. Même sujet (30 juin 1639).
CLXXXVII. Même sujet (6 juillet 1639).
CLXXXXVIII. Transit du bétail (4 mai 1643).
CLXXXXIX. Doléances au sujet des gens de guerre (4 août 1643).

Digitized by Google

CC. Créance pour Jaume Badaula (20 août 1643).
CCI. Prétentions du gouverneur français (26 septembre 1643).
CCII. Menaces de peste (13 juillet 1649).
CCCIII. Même sujet (2 août 1649).
CCIV. Même sujet (25 août 1649).
CCV. Progrès de la peste (31 août 1649).
CCVI. Désir de secourir Barcelone (27 septembre 1649).
CCVII. Mesures prises en faveur de Barcelone (5 octobre 1649).
CCVIII. Même sujet (8 octobre 1649).
CCIX-CCX. État sanitaire (8 juin 1650).
CCXI. Même sujet (28 juin 1650).
CCXII. Même sujet (12 juillet 1650).
CCXIII. Même sujet (21 janvier 1651).
CCXIV. La peste à Barcelone. Détresse à Perpignan (28 avril 1651).
CCXV. Marche du secours envoyé vers Barcelone (17 août 1651).

APPENDICE

CCXVI. Lettre des consuls de Castello d'Ampurias au Sage Conseil de Barcelone. Les appels surnaturels à la paix (18 juillet 1440).

CCXVII. Lettre de Johan Mayans au Sage Conseil de Barcelone. La situation à Perpignan (12 mai 1462).

CCXVIII. Lettre des Capitouls de Toulouse au Sage Conseil de Barcelone. Le commerce franco-catalan et l'exportation du bétail (2 juillet 1643).

CCXIX. Lettre des Consuls de Perpignan à un Barcelonais. La guerre en Catalogne (17 août 1651).

CCXX. Les Consuls de Perpignan aux jurés de Gérone. L'état sanitaire (21 juillet 1660).

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII

Digitized by Google

COUPURES

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs 50 coupures de leurs articles, brochées sous la couverture même du numéro où l'article a paru.

Vient de paraître :

L'ASSIMILATION

NOTES DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume in-8° raisin de 112 pages, *Paris, Champion*..... 8 fr.

LE VERS FRANÇAIS

SES MOYENS D'EXPRESSION, SON HARMONIE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume grand in-8° de 510 p., 3e édition, *Paris, Champion* 30 fr.

Digitized by Google

EN VENTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

A MONTPELLIER

Publications spéciales

I. M. Mila y Fontanals : Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada, *Montpellier* et *Paris*, 1876. **8 fr. 50**

II. V. Lespy : Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et contes populaires, *Montpellier*, 1876. **12 fr. »**

III. J. B. Noulet : Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 1878. **18 fr. »**

IV. H. Doniol : Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. **9 fr. 50**

VI. J.-B. Noulet : Las Nonpareillas Receptas per far las femnas tindentas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier* et *Paris*, 1880. **14 fr. 50**

VIII. J.-F. Thénard : Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de Marseille, *Paris*, 1881. **12 fr. »**

IX. F. Castets : Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonnets, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris* (*presque épuisé*). **24 fr. »**

X. M. Rivière-Bertrand : Muereglie, traduction en dialecte dauphinois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. **14 fr. 50**

XII. J. Azaïs : Verses bezieirencs, *Montpellier* et *Paris*, 1882, **12 fr. »**

XIII. J.-B. Noulet et C. Chabaneau : Deux manuscrits provençaux du XIVe siècle, *Montpellier*. **36 fr. »**

XIV. A. Boucherie : Le Roman de Galerent, par le trouvère Renaut, *Montpellier*, 1888. **29 fr. »**

XV. Trentenaire de la Société des Langues Romanes : Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues Romanes, *Montpellier*, 1901. **12 fr. »**

XVII. M. Grammont : Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 3e éd. *Paris*, 1923. **30 fr. »**

XXII. F. Castets : I dodici Canti. Épopée romanesque du XVIe siècle, *Montpellier*, 1908. **18 fr. »**

XXIII. F. Castets : La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 1909. **60 fr. »**

XXV. A. Dauzat : Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, *Montpellier*, 1913 **18 fr. »**

— *Supplément*..... **2 fr. 50**

XXVI. C. Chabaneau et J. Anglade : Onomastique des Troubadours, *Montpellier*, 1916. **24 fr. »**

— *Supplément* ..... **3 fr. »**

XXVII. C. Chabaneau et J. Anglade : Les Chansons du troubadour Rigaut de Barbezieux, *Montpellier*, 1919. **9 fr. »**

XXVIII. G. Millardet : Linguistique et dialectologie romanes, *Montpellier* et *Paris*, 1923. **30 fr »**

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
SEP 9 1929

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXV

VIIe SÉRIE — TOME V

VII-XII

JUILLET-DÉCEMBRE 1927

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXVII

Digitized by Google

La publication de ce nº bibliographique a été subventionnée par la Confédération des Sociétés savantes françaises.

SOMMAIRE DU Nº 7-12

JUILLET-DÉCEMBRE 1927

Pages

W. v. WARTBURG. — Französisches Etymologisches Wörterbuch (DURAFFOUR)..... 107
V. BRØNDAL. — L'œuvre de V. Thomsen. — Mots « scythes » en nordique primitif. — Les parties du discours (FOUCHÉ)..... 124
M. GRAMMONT. — « Et vous le vendez ? » (FOUCHÉ)..... 125
A. THOMAS. — Sur une nouvelle étymologie de « chantepleure » (FOUCHÉ)..... 125
H. ROUMIGUIÈRE. — Le français dans les relations diplomatiques (FOUCHÉ)..... 125
L. TESNIÈRE. — L'emploi des temps en français. — Pronoms et indices personnels (FOUCHÉ)..... 126
F. E. SCHNEEGANS. — Le théâtre édifiant aux XIVe et XVe siècles (FOUCHÉ)..... 126
J. R. REINHARD. — The old french romance of Amadas et Ydoine (FOUCHÉ)..... 127
H. PETERSEN. — Destrées, Frère chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche (FOUCHÉ)..... 127
E. JÄRNSTRÖM et A. LÅNGFORS. — Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle (FOUCHÉ)..... 128
R. LEVY. — The astrological works of Abraham ibn Ezra (FOUCHÉ)..... 128
D. S. BLONDHEIM. — Poèmes judéo-français du moyen-âge (FOUCHÉ)..... 128
E. R. GODDARD. — Women's Costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries (FOUCHÉ)..... 129
H. KJELLMAN. — La deuxième collection anglo-normande des Miracles de la Sainte Vierge (FOUCHÉ)..... 129
W. P. SHEPARD. — The Oxford Provençal Chansonnier (FOUCHÉ). 129
ARMANAC dera Mountanho 1928 (FOUCHÉ)..... 130
A. DURAFFOUR. — Aperçu du patois de Cerdon (FOUCHÉ)..... 130
B. LUYET. — Dictons de Saviese (FOUCHÉ)..... 131
W. GIESE. — Anthologie der geistigen Kultur auf der Pyrenäen-Halbinsel (FOUCHÉ)..... 131
F. KRÜGER. — Die Gegenstandskultur Sanabrias und seiner Nachbargebieten (FOUCHÉ)..... 132
A. M. ALCOVER. — Diccionari català-valencià-balear (FOUCHÉ).. 133

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Walther v. Wartburg. — Französisches Etymologisches Wörterbuch (à partir de 1922)[1]. — Lettre A.

Le présent compte rendu des 191 premières pages du FEW vise surtout à le compléter en ce qui concerne le lexique de la région franco-provençale et dauphinoise. Admirablement informé partout ailleurs, M. v. W. a, en effet, travaillé ici dans des conditions très regrettables. Les textes d'ancien lyonnais, édites surtout par E. Philipon au début de sa carrière de philologue et d'historien, offrent quelques erreurs, ou ils ne sont pas pourvus de glossaire (c'est le cas, par exemple, d'un document de première importance comme les *Altfranzösische Prosalegenden* publiées, non intégralement, par Mussafia-Gartner — nous les citerons ici par *Lég. Pr.* —). Souvent des documents importants, textes anciens[2] et publications modernes, ont échappé au rédacteur du premier chapitre (Ain) des *Documents linguistiques* publiés par Paul Meyer. D'autre part, des textes d'origine plus méridionale, les *Mystères briançonnais*, le *N. T. de Lyon* n'ont pas non plus obtenu d'E. Levy l'attention qu'ils méritaient. Enfin, en ce qui concerne les parlers modernes, ceux du département de l'Ain, extrêmement originaux, ont eu une véritable malchance : à la différence de ceux des départements voisins, ils n'avaient pas trouvé, avant que nous nous en occupions, un lexicographe indigène suffisamment informé. Certains ouvrages contenant des indications précieuses à ce sujet ont été négligés : l'*Essai de grammaire du patois lyonnais* par J[acques]-M[elchior] Villefranche, à Bourg (1891) — tiré à 300 exemplaires, actuellement épuisé — ; le vocabulaire du Valromey, à utiliser, il est vrai, avec quelque critique, contenu dans les *Études populaires sur la Bresse et le Bugey* par Aimé Vingtrinier,

1. Cf. RLR. LXIII, 376 ss.

2. J'ai appelé l'attention sur deux de ces documents dans *Rom.* LI 412 (cf. *Annales Soc. Emulation Ain*, 1925), LII 350. J'ai donné dans les *Annales de l'Université de Grenoble* XXXIV 2 un échantillon de mon lexique, actuellement complet, de Vaux, cant. de Lagnieu. Voyez enfin, toujours sur ce parler, RLR LXIII 325.

Digitized by Google

Lyon, A. Storck (1902). (D'après M. Dauzat qui a utilisé pour ses *Argots de métier franco-provençaux* le vocab. *bélo* également contenu dans les *Études*, le volume manquerait à la Bibliothèque nationale.) J'ai donc estimé que j'avais surtout à combler une des lacunes, qui sera d'ailleurs moins sensible dans les livraisons ultérieures, du bel ouvrage de M. v. W. : j'aurai pour cela recours exceptionnellement aux sources de M. v. W., surtout à mes relevés ou à mes dépouillements personnels ; à des sources que, chemin faisant, je ferai connaître ; enfin à des informations que m'ont fournies d'obligeants collaborateurs. Dans le nombre je ne veux citer ici que le dernier en date : Prosper Convert l'auteur des « Ébaudes », de Viriat (Ain), près Bourg qui vient de m'offrir le recueil des mots qu'il note depuis quinze ans dans la Bresse méridionale.

abante

Le *r* du vaudois *derant*, alp. *drant*, au lieu d'être attribué à l'influence de *dereyre*, me paraît s'expliquer phonétiquement par le rhotacisme de *n* intervocalique (type INANTE).

L'adauph. *devanther* est écrit par Devaux *devant her*, avec *her* provenant d'une étymologie populaire. Autres formes adauph. *devanceis*, stéph. (Veÿ) *davancie*.

Villefr. for. *devanti* sont des dérivés en -ARIU.

La plupart des dialectes fr. prov. ont un dérivé en -ATA indiquant le contenu du tablier.

L'histoire de *devanteau*, *devantier* (cf. Acad. 1694) et *tablier* dans la langue littéraire mérite d'être tracée. — Voir un exemple de *devanteau* dans une pièce d'allure rustique chez d'Haussonville, *Madame de La Fayette*, p. 9. — De même que *tablier* l'a emporté sur *devantier*, dans la région lyonnaise ce dernier tend à l'emporter aujourd'hui sur le mot d'origine germanique commun à la France du Sud-Est et au Piémont (REW 3162 ; Bertoni *It. dialett.* 39).

***abantiare**

Dér.- *avans* (aver d'=) être expéditif en besogne, Barcelonnette.

abbas

Pour l'abbé qui préside aux fêtes de jeunesse, voir, outre le *Glossaire de la Suisse Romande*, l'art. *abat* de Mistral ; en Dauphiné la *Statistique Générale de l'Isère* 1846, III 163-164 ; en Piémont *aba* (Disionari de Zalli 1825).

A Cerdon (Ain) on appelle âbé un cadre de planches qui maintient en place sur le char à vendange les bennes bousculées par les accidents du chemin.

abbatissa

abugiste XIVe s. *la bayessa de St Piere le meynes* (*a Lion*) Arch. Côte-d'Or B 8240 fo 44.

abbattuere

Avatre alyon. *Lég. Pr.* F 40 ; abress. (Châtillon) CC 2 fo 15 vo.

A Viriat (Ain) : *abãtrẽ* herser, *abãtyõzẽ* herse.

Digitized by Google

abbiberare

Lég. Pr. E 11 forme francisée *abevrer*. Bugey XIVe s., *loc. cit.*, fo 34 *aberar*, fo 18 *aberer* (francisé).

Lallé, Barcelonnette : *abeourar*. — Dér. aprov. *abeurage* (L.) ; *P.P.* 5891 *abeourage*, Barcel. *abeouragi* breuvage des bestiaux et abreuvoir.

***abburare**

Le sens des mots lyonnais et forézien est à préciser. Puitspelu a simplement transcrit la définition de Gras. Mais la phrase de ce dernier *me souai piquot le daè, vou m'abère jusqu'a l'épale* y apporte une détermination essentielle. Le même Puitspelu a d'ailleurs un mot *aberrou* [*abĕ'ṛu*] qu'il définit « engorgement des ganglions ; tumeur douloureuse », qui se rattache à la même famille.

Le mot est en effet à Vaux, et environs. Je l'ai enregistré comme suit : *abĕ'ṛą̊* v. — « se dit d'une douleur qui remonte le long d'un membre, d'une plaie à la main qui provoque un gonflement des glandes de selle. » Accentuée, la voyelle se diphtongue en *ăi* ; et notre parler qui distingue soigneusement, entre voyelles, -r- et -rr- atteste un r simple (comme dans « père »).

***abellana** et ***abellanea**

L'alvon. *alonn* (R 13 *sic* 588) est une erreur de Philipon, qu'a déja signalée Devaux (*Essai* 86). Il s'agit d'alun. — Ajouter, d'après l'*Essai*, les noms de l.d. *olanei* et *aulanharey*.

Queyras : *auranio*.

abhorrescere

avorri renier, abandonner ; se dit d'un père ou d'une mère pour son enfant : *l'ajau a avoria son ni*. Couzon, Rhône (J.M.V.) — En bressan du XVIIe s. « détester » (*Guemen*, 80). — Crémieu (Isère) : *avoryàti* v.a. arrêter la végétation (vent, froid p. ex.) *s'* = : ne pas pousser, ne pas germer, *être* = : ne pas être en train, éprouver du dégoût pour tout. (P. Guichard † 1923. — *Vocabulaire du patois de Crémieu* (1892), ms. R 8689 à la Bibliothèque municipale de Grenoble: — Je me suis rendu compte sur les lieux de l'exactitude de ce travail, tout à fait précieux).

ab oculis et ***adoculare**

La question d'« aveugle » vient d'être reprise par M. Gamillscheg avec une objection très forte, que je ne puis plus reprendre à mon compte, contre *ab oculis*, qui ne pouvait signifier que « avec les yeux ». Cette question se présenterait peut-être sous un autre aspect si « aveugle », ou plutôt ses correspondants septentrionaux et franco-provençaux, au lieu d'être considérés comme le point de départ, étaient interprétés comme un adjectif postverbal. Je poserais, faut-il le dire dès maintenant ? **aboculare* non point comme une transcription du grec (Gaston Paris), mais comme création métaphorique s'opposant à **adoculare* « ouiller » (id est « nachfüllen » et non pas « füllen » comme dit M. W. v. W.). Quand il affleure jusqu'à la bonde, le liquide d'un ton-

Digitized by Google

neau plein est l'œil brillant de ce tonneau ; par le désouillage le tonneau « s'aveugle » ; on lui rend par l'ouillage l'œil qu'il a perdu.

abortivus

Lire apr. *abortiou* (: *viou*) St-Pons [1] 459. — L'erreur vient de Levy.

abscondere

Lire stéph. *à l'écoundju*, et voir Mistral. — prov. (rhod.) *a rescos*, *de rescos*.

absorbere

Bress. XVIIe s. *essorbé*, assommé, étourdi. *Enrôlement de Tivan*, p. 28.

abundantia

Lég. Pr. I 13 : *aondanci*.

abundare

avondar N.T. de Lyon 7 a l.2 du haut ; 10 a : *benavonda al dia la sua maleza* « sufficit diei malitia sua » Matt. 6.

Lég. Pr. L 22 : *avondeise tei* « sufficiat... » ; *ibid.* M 37, 5, pour rendre « sufficit ».

Prov. mod., dans la pièce d'Aubanel *Miougrano* XXV : *de l'amour ai moun abounde, e pamens n'ai ama qu'un cop*.

L'idée de satiété ou simplement de suffisance tend à l'emporter sur celle d'abondance. Aussi « grosse Menge » pour rendre les mots « quantité, abondance » par lesquels Fertiaut traduit verdch. *abonde* n'est-il pas heureux. « Abonder », c'est, dans la région lyonnaise, « suffire à un travail, tenir la main à un partenaire ». Nous emploierions le mot aujourd'hui encore dans la phrase des *Lég. Pr.* M 37, 6. « Faire de l'abonde », c'est surtout être avantageux, profitable : le pain rassis fait plus d'= que le pain frais, on en mange moins.

La locut. si usuelle au XVIe s. (un ex. de Joinville chez Tobler) *d'abondant* « par surcroît » devait être signalée.

abyssus

A Neuville-s.-Ain correspondant littéral, et pour le sens et pour la forme, du morv. *ambime*.

En fr. mod. le sens le plus usuel d'*abîmer* est « endommager, détériorer » plutôt que « corrompre ».

Les renvois à REW 56 ; à Diez 3 ont été omis.

acastus

agast à Barcelonnette.

accaptare

Alyon. *achata Cartul. Municip.* 407 (a. 1277) ; *Lég. Pr.* D 11.

Anc. bress. (Chât.) *achita* ; dér. *achat*, *achet*.

1. *Mystère de S. Pons* ; par *S. Anth.*, j'entends le *Mystère de S. Antoine* ; par *P.P.* l'*Historia Petri et Pauli*. Tous ces textes ont été publiés par la RLR.

Digitized by Google

accordare

Thônes *accordá* « fatigué... », c'est avoir les jambes « en cordes », en *kordẹ̈le*, comme on dit dans la région de Grenoble.

acchordium

accuerdi Queyras, Barcel.

accognitus

Dér. Viriat (Ain) *akèlò* « rencontrer par hasard, faire une chose comme on peut » ; au XVIIe s. 3 ind. pr. *aquinte* (*Guemen* 122).

accolligere

Afr. *acoillir Rol.* Oxf. 3988 « pousser des animaux devant soi ».

A Viriat coexistent les deux formes *akèlị* et *akụ̈drè*, avec les deux sens de « pousser en avant, p. ex. les bœufs au labour » et de « jeter » (moins fort que *kartọ̈*), tout à fait usuels en frprov.

Bress. XVIIe s. *aculi* « malmené » *Dial. d'Enghien*, p. 88.

***accorrigere**

Article un peu indigent (dans sa première manière M.v.W. a sacrifié un peu la langue littéraire) dont la tête aurait dû être le mot it. *accorto*.

accredere

Prov. *faire encrezen* « faire accroire » P.P. 4879 *encrent*.

accubitare

Prov. mod. (*blad*) *acouida* est un parasynthétique : *a* + *couide*.

A Serre-Nerpol (Isère) *ăkŏtå* = attendre. (Note de mon étudiant, Georges Blache).

accusare

Dér. — Lallé, Barcel. *acus* « enjeu ».

acer

Der. — prov. mod. (rhod.) *eigras* (Mistral, *Tresor* et *Mem.*, p. 71).

acetum

Valromey *ẹ̈zi*, présure.

aciarium

Bress. XVIIe s., *arsi Tivan*, p. 26, forme archaïque dans de nombreux patois actuels.

acinus

Pour le sens de l'afr. *aisne*, cf. le Gloss. du *Roman de la Rose*, et, au vers 3416, l'expr. *vin de l'aisne* « vin de cuve » p. opp. à « vin de pressoir ».

[***acridiare** J. Jud, *Mélanges Ant. Thomas*, 241-248].

Montgriffon (Ain) *s'ègrẽyi*, se dit du chien qui aboie de plus en plus furieusement (communic. de M. l'abbé Voile).

Digitized by Google

ad

Article à déplacer. Seule, la forme française est indiquée.

Malgré toute mon admiration pour l'ALF., je ne conseillerais jamais à personne de prendre « en première ligne » pour base d'une étude sur la prép. *a* dans les dialectes français, les matériaux recueillis par une méthode de traduction.

adaestimare

Alyon. (avec désinence francisée) *aesmer a* « comparer à » (*Lég. Pr.* D 19. *N.T.* de Lyon 47 a : *las azesmansas de las batalhas* « opiniones praeliorum ».

adducere

Sens de « apporter », très fréquent en frprov.

adhaerere (insuffisamment traduit par « hangen »).

adhery P.P. 3109 : (protegy).

adimplere

Lég. Pr. E 12 *aemplies*, part. f. pl.

adjacens

Abress. (Chât.) *ayses* « lieux d'aisances », *passim*.

Alyon. *aisiment* « vaisselle » *Lég. Pr.* G 12.

adjutare, etc.

Queyras *ajuar* ; *ajut* [avec t prononcé] « aide, sontien », même sens, et non pas « gehilfe » à Lallé *aju*. Barcel. *adjouar*.

Lég. Pr. K 26, M 64 : *ajua* « aide f. » Bress. XVIIe s. *ayuva* (*Guemen* 63).

Ysopet de Lyon : *aidoire*.

[adscribere]

ascrich ppé, *P.P.* 5140.

ad trans

Dér. — Barcel. *s'atrassar* « aller habituellement à ». Je penserais plutôt à **attractiare*. Cf. pr. (anc. et mod.) *estrasar* « déchirer » ; Vaux *kōtrăsía* « gêner, froisser » <*contractiare.

adulterare

Viriat *atotĕzọ́* « abâtardi, rabougri ».

adunare

Lég. Pr. K 31 *auna* 3 pft.

advenicare

Viriat *évèzẹ̀* ; St-Amour (Jura) *évẽzyẹ̀* « avancer en besogne ».

advenire

Voir sous AVELLERE une observation importante sur une série de mots cités dans cet article.

Digitized by Google

adventus

Les « Avents » ont été, en Bresse et en Bugey, jusqu'à une époque très récente une date importante de l'année.

advertere

Dauph. *averti* « abrichten » et non « zähmen ».

A St-Amour (Jura) *avrẽti* « habile, expert, intelligent ». — Pour le sémantique du dauph. *avoir averti*, cf. bressan *d'avrẽti* « d'ordinaire, habituellement », et l'afr. *avoir appris* « être habitué à » (Beroul, *Tristan* 1201).

aer

Lég. Pr. D 15, E 4 *aer*.

aestimare

Dér. — *Lég. Pr.* M 53 *esmanci* « opinio ». — Dans les péages lyonnais du XIIIe s. *estimanci* et *estimacion*.

— bress. mod. *dézémó* « surprendre qqn, le laisser tout interdit ».

aetas

Alyon. *eajo*. Marg. d'Oingt, p. 38 du ms. (53 de l'éd. Philipon, qui donne « de le ajo », erreur déjà relevée par Cornu).

Bress. XVIIe s. *iaʒo Dialogue*, p. 9.

afannare

Dér. bugiste XIVe *afanour loc. cit.*, fo 136 vo. Lyon 1388 *affannour* « journalier ». Le *Livre du Vaillant des habitants de Lyon en 1388*, estimation des biens, meubles et immeubles pour servir à l'assiette de la taille, p.p. E. Philipon et Charles Perrat 1927 donne tantôt *affanour* (p. 209, Pierre Mayet =), tantôt *affanneur*.

A Vaux *ãfã* mpl., autrefois le salaire en nature du moissonneur ou du batteur en grange ; aujourd'hui le prélèvement fait, sur le produit du battage, au profit du syndicat propriétaire de la machine.

affactare

Abress. (Chât.) *affeytier* (*et neteyer*) « balayer ». XVIIe s. *afatié l'outo* « balayer la maison » ; aujourd'hui *afatyẽ* et *afétyẽ* ; *afétyõ* « balayures » dérivé en -UMEN.

Alyon. (1277) *afaytia* « tanné » (*Cart. mun.*, p. 406).

Haute Ubaye *afachiar* « cribler le grain ».

Fr. *affaiter*, terme de fauconnerie « dresser l'oiseau » (cf. « façonner » le chien) ; (oiseau de bonne, de pute *affaite*).

affectare

P.P. 2844 *aqueste gros chin lo drap affecto*.

affirmare

*alyon. *affermar*, *asf-*, demi-francisation *affirmar*. *Lég. Pr.* E 1 et 2.

Bress. XVIIe s. *afromo*, auj. *afrumõ* « louer un domestique ».

affligere

P.P. 2971 (las et) afflegys [: protegys]. — *Afflictus* est continué en apr. par *aflich*, *aflit*. St-Pons 3345 *afflict* (: petit).

Digitized by Google

agninus

Alyon. *aignin*, *Rom.* XIII, 569. Vaux : *ãyẽ* manteau très chaud. L'adauph. *aignine* est un fém. pl.

agru

Barcel. *faire aigre* « forcer en travers avec un levier ». Vaux : *fâre ẽgrə̀*.

***aibom**

Représenté dans le Queyras et à Barcel.

alacer

Dér. — Viriat *s'aligrọ́* « se réjouir à l'avance d'une affaire heureuse » ; bress. XVIIe s. *aliegrance*.

***albanus**

Henri Estienne (*Précellence*, p. 227 de l'éd. Huguet) définit le hobereau « celui qui, ayant peu de moyen, fait toutesfois quelque monstre d'en avoir beaucoup ».

***albispinus**

Ardupin est la forme moderne de St-Genis-les-Ollières.

alburnum

Viriat (près Bourg), Innimont (près Belley), Crémieu (Isère) : *arbõ*, formes que je n'ai pas rencontrées ailleurs et qui sont à porter sur la carte 1446 de l'ALF. Pourquoi n'y pas voir, avec un léger déplacement de sens, le continuateur direct de *albumen*, lequel a été évincé, au sens de « blanc d'œuf », par **claria*.

albus

Dér. — Savoie *arbailles* « visite à la nouvelle accouchée », d'après Grillet, *Dictionnaire du Mont Blanc* I 143, cité par Désormaux *Le français parlé en Savoie*, Chambéry 1906, p. 7. Cerdon : « dragées de baptême ».

Abress. (Chât.) *arbles* « aubes (des prêtres) ».

Savoie, *arbena* « perdrix blanche ».

alimentum

alimens, *alimentar P.P.* 5999 ; 600.

aliorsum

Comp. — Viriat *ótralə̀r* « ailleurs ».

aliquantus

Lég. Pr. F 12 *alquantes veis* « quelquefois ».

***alisna**

Lallé *arena* « homme fluet et délicat ».

***aliza**

Afr. *alie* « chose insignifiante » Bartsch-Horning ; *Rom.* XVIII, 506 ; Tobler-Lommatzsch.

[alleluia]

Cf. Mistral, *Tresor*. Vaux *fâre sòz alelwiyå* « faire du volume, de l'esbrouffe ».

Digitized by Google

allium

Dér. — Lallé *alari* « muscari ».

allocare

Les termes genevois subst. *alouyé*, *alouilles* (fpl.) et v. *alouiâ* (aussi Semine, en Savoie, d'après Fenouillet ; à Challex (Ain), on entendait, il y a une cinquantaine d'années *alulé* « jeter ») sont difficiles. Il est difficile, au point de vue sémantique, d'expliquer une évolution si particulière à *allocare*, alors que, dans toute la région voisine, les continuateurs de ce mot signifient « remettre en place », sens auquel répond bien, à Genève et dans toute la région franco-provençale, celui des continuateurs de *dislocare* (déboîter, particul. un membre). La plus grosse difficulté est d'ordre phonétique : c'est *l* qui est primitif, et non *y*, lequel peut être un produit d'évolution spontanée ou de dissimilation. Donc c'est *alouilles* qui est primitif, et *alouiâ*, comme l'indique la désinence, qui est dérivé, avec le sens originaire de « jeter comme des alouilles ».

Reste à expliquer ce dernier mot.

Aux renseignements donnés par la page du *Bulletin du Glossaire* 6, 9, page qu'il faut d'abord relire, je n'ai rien à ajouter : les recherches que, à la demande de M. Gauchat, j'ai fait faire dans le pays de Gex par mon ami M. Buathier, ne m'ont donné que le maigre résultat signalé plus haut. J'ai proposé cependant au rédacteur en chef du *Glossaire des des patois de la Suisse romande* une hypothèse qui, après discussion verbale (au congrès de Dijon), n'a été jugée ni par lui, ni par son collègue M. Jud, aventureuse.

C'est un proverbe bien connu dans toute la région franco-provençale que celui qui dit « Année de noisettes, année de bâtards ». Les noisettes sont un symbole de fécondité. A Viriat, vers 1850, préalablement à toute demande en mariage, le jeune homme qui recherchait une jeune fille avait avec elle un entretien personnel : elle le conduisait devant son armoire personnelle, son « cabinet », et lui ouvrait un tiroir où elle avait secrètement serré des noisettes cueillies par elle à l'automne, elle en remettait à son futur époux la plus grande partie, et le reste était ensuite distribué aux parents et amis pour sceller l'accord intervenu. Ces noisettes qui sont devenues des dragées, s'appellent aujourd'hui encore des *frumal* <*firmaculas. La jeune fille remettait donc un gage secret, puis public de « non stérilité ».

En face de ces faits, notons l'existence, à Viriat, du mot *anul* « vache stérile ». On comprend très bien que l'usage genevois ait existé autrefois en Bresse dans les formes suivantes. Un an après le mariage, les mariages ayant lieu en général dans la saison d'hiver (sur tous ces faits, voyez *les Ebaudes bressanes* de Prosper Convert, Bourg, 1923, et aussi, du même, la chanson « *Nouches brachondes* » dans son « Recueil » publié en 1899 par l'imprimerie Louis Chaduc, Chatillon-sur-Chalaronne et Belley), lorsqu'une union était restée stérile, la jeunesse se rassemblait devant la maison du jeune couple, et le mot d'ordre du

Digitized by Google

charivari était « *anuł !* », à l'adresse de la femme. Celle-ci répondait par une nouvelle et large distribution de noisettes (aujourd'hui à Genève bonbons, dragées, caramels) ; la bande était apaisée, et elle se dispersait en chantant : *la fena ye greucha Dete de kan? De Karmentran*.

Il me semble donc que c'est en quelque sorte par une interdiction religieuse de vocabulaire que le mot « *alułˌ* » s'est, sous l'influence de « *alaɣ* », substitué à « *anułˌ* », qui, même au point de vue laïque, aurait été considéré comme malsonnant. Cette idée que j'avais émise d'abord avec quelque réserve m'a paru susceptible d'être retenue lorsque M. Gauchat m'a appris que la foule irrespectueuse proférait encore à l'adresse de la pauvre jeune femme les cris de « Mule ! » ou de « Mésalle » (ladre). Les « alouilles » sont le talisman qui conjure la stérilité ; « alouiller » c'est lancer en pluie, comme on fait les « alouilles ».

Et c'est en fin de compte la même interdiction de vocabulaire qui expliquerait le renn. « aloyée », à placer sous *anniculus*.

Alpes

Dér. — Lallé *ououpet* « haut », etc.

altare

Dans les noms de lieux Longnon 1408.

altus

La phrase « et puteus altus est » (Jean IV) est rendu dans le *N. T.* de Lyon par *el potz es nautz*, dans celui de Grenoble (f° 96 v°) par *e lo poç es aut*.

Dér. — (la terre) altaigne *Rol.* 3.

amarus

amarõ, pissenlit (Serre-Nerpol, Isère). — G. Blache.

ambitus

andano, prov. mod., est défini par le *Trésor* « allée, passage entre deux rangées de navires ». Dans le conte *Cacho-pesou* 4 (*Isclo d'Or*) le mot est rendu par « allée d'arbres ».

ambosta

A. bugiste *ambota* « droit perçu sur les blés mis en vente publique » (l'= del marchia de Monreal tenue a nre main, *loc. cit.* f° 17 col. 1 et 2). Cf. à St-Rambert (Ain) a. 1513 *ambostat*, même sens, *Arch. C. d'Or*, B 6840 (d'après *Invent. som.*).

amentia

Lég. Pr. F 33 *amanci*.

amerina

abress. (Chât.) a. bug. 1361 *ambro*, *loc. cit.* f° 4, f° 237.

amicus

Lég. Pr. D 18 *amiu* rég. sing. (*cf. ibid.* mendiu, ennemiu).

Digitized by Google

amita

A. embrunais *ando* (Myst. des *Rampans* 754, dans BSEHA 1928); Queyras *ando, endo, l'endo* « terme de respect dont on se sert pour toutes les personnes âgées ». — *Anth.* 1238 *lando*, « encore employé avec le sens de *tante*, dans la Vallouise et à Bramousse, commune de Guillestre » (note de Guillaume, XX de l'*Intr.*).

ambulare

Dér. — abress. (Chât.) *aliour* « passage, chemin », francisé en *alieur*, sav. 1559 *aliouz* (Bruchet *Ripaille* 594), Const. Dés. : *alieu*.

amor

Bress. XVIIe s. *per amo que* parce que (*Noël* p. p. Philibert le Duc, p. 18). — Même expr. en *prov. mod.*

ampulla

Queyr. *ampouro* m. sens. — Dauph. *apola*, bluette, étincelle, v. dér. *apolaye*, cf. Dev. De l'étude des patois, et ALF.

amygdala

3 Les mots *alyon*. sont des plur. — Çondeissiat *amą̄dă* « carpe de trois mois » *cf.* J. -M. Villefr. *amandre*.

amylum

Queyras : *ami*.

anas

Dér. — pr. mod. *anedoun* caneton (p. ex. Mistral *Prose d'Almanach*, 50).

anaticula

Abress. (Chât.) *anilli* jambe de force. — A Viriat, le continuateur du mot désigne une béquille fourchue ; à Loyettes (Ain) des échasses d'enfant.

anatolius

Vaux *ăni̧*; St-Martin-en-Vercors (Isère) : *ărgę̆*.

anatomia

Vaux *tṓmę̆yă* grosse femme lourdaude. — Cf. Vinzelles, *Supplément*, RLR LXIII 107. — Chez nous, du moins, le mot peut avoir subi l'influence sémantique de *tǫ̆mă* fromage.

anguilla

Alyon. 1277 *anguila*, et adauph. Vienne.

anima

Barcel. *li a arpa* « il n'y a pas un chat ».

Bress. mod. *mn-arga* (litt. « mon âme »), formule d'affirmation solennelle.

anniculus

Viriat : (*vaṣ*) *anuḷ* « qui n'a pas fait le veau dans l'année ».

Digitized by Google

annona

Le mot a été très heureusement introduit dans le lexique gallo-roman. On remarquera qu'il s'est maintenu, en prenant le nom de la céréale qui y est le plus répandue, aux abords des stations militaires les plus importantes, le long d'une route stratégique vitale pour la Gaule.

Le caractère héréditaire du mot ne fait pas de doute. Je l'ai relevé dans tout l'Oisans, et spécialement à Ornon, voisin du p. 950 de l'ALF, sous la forme *anuro* avec le traitement de *n* intervocalique caractéristique de cette région (Devaux *Essai* 347). (Cet *r*, que j'ai étudié et enregistré, ne comporte qu'une demi-vibration de l'extrême pointe de la langue ; il est tout pareil à celui que nous avons à Vaux pour *r* simple intervocalique, cf. dans le Saugeais (Darbois 124) *nôra* <nōna.

A Loriol (Drôme) *anouno* « provision, vivres » avait été signalé par l'abbé Moutier, dans les notes, précieuses au point de vue lexicologique, de son poème *le Rhône* (Valence 1896, p. 225). — Je tiens à faire connaître ici que Moutier a laissé, en le léguant à la Société d'Archéologie de la Drôme, un lexique sur fiches « des dialectes dauphinois » qui a une très grande valeur. Le *Bulletin* de la Société pourra, naturellement avec l'aide de souscripteurs qui sont priés de se faire connaître, publier cet ouvrage : j'ai promis pour cela ma collaboration. — Les sens enregistrés par Moutier sont : « récolte ou provision d'un an ; froment ; seigle ; légumes secs. »

annualis

Apr. *anoal*, service funèbre anniversaire (Biogr. de Guilhem de de Cabestanh, Lângfors 33).

annus

Abress. (Chât.) *a l'anué*, et la formule de la région lyonnaise *au gui l'an neuf*.

ante

Pour l'évolution sémantique de *ainz* cf. *plutôt*.

anteannum

Viriat *ètè*. A Bourberain (RPGR III, 183), comme à Vaux, *ātā* s'est fondu dans l'expression « pis qu'antan » = de pis en pis.

antanaire a été extrait par Furetière de la *Fauconnerie* de d'Arcussia, chap. V (p. 8 de l'édit de 1643). Il date donc de la fin du XVIe siècle.

aperire

Alyon. *avrir*. *Cart. munic.* 125.— *Lég. pr.* B 18 *auverte* « ouverte ». Beaurepaire (Isère) : *vuri*, fouiller la terre (en parlant du porc).

Le stéph. *vouérie* (note 1) est loin d'être isolé.

apis

Le lyon. *avi* (voir Puitspelu) ne peut pas être le continuateur phonétique de *apis*. Il s'agit sûrement de **apile*, auquel correspondent, à Vaux, la forme *avi* au sens d'essaim, id. à Lagnieu, et des formes cor-

Digitized by Google

respondantes en direction de Lyon, sans compter celles que l'ALF enregistre au p. 924 (Torcieu) en particulier (carte 482).

Apocalypsis
Lég Pr. D 1 *aposcalixi*.

apostema
Viriat *pèstèmọ́* « suppurer ».

apparescere
Enregistrer la forme pronomin. fr.

apponere
(Note 1). L'explication de Neuchat. *avondre* proposée par Greuter est sûrement la bonne. Dans les exemples du mot qui figurent au dictionnaire de Pierrehumbert je le rendrais dans mon patois par *abôdå*.

apportare
rapport à, *rapport que*, sont du fr. popul. à peu près général.

apprehendere
Prov. mod. (rhod.) *aprene* « enseigner », *aprendis* « apprenti ». Enregistrer la forme pronomin. qui, dans de nombreux parlers, donne au v. son sens subjectif.

***apprivatiare**
Apr. *aprivasar P.P.* 6066. — Il faut admettre pour de nombreuses formes une contamination avec **advitiare*.

aproximare
Lég. Pr. aproime (3 ind. prés.).

aptificare
La traduction de la forme dauph. par « proclamer, vanter », due à Ravanat, est à rejeter : il s'agit, dans le passage, de « nourrir » un renom. Rien ne justifie non plus les mots « introduire, attirer » : il s'agit, dans le prov. dauphin. cité par Ravanat, de « nourrir, élever », — La forme de Barcel. est *atef-*. — A Lallé *atefi*, et dér. — Moutier donne les mots suivants :

átèfi sm. — jeune plant, greffe, rejeton, plantation ; nourrisson.

átéfyådjé sm. — élevage, nourrissage, culture d'un plant, d'une plantation.

átéfyairé. sm. et adj. — planteur ; éleveur, -euse ; celui, celle qui soigne une plante.

átéfyår. — planter cultiver, greffer, élever ; nourrir, soigner, ppé : *å*, f. *åyo*.

Bress. XVIIe s. *atufion* 6 ind. prés. « garnir de ». Viriat : *atèfèyẹ* « caresser, flatter, apprivoiser ».

Dans la région lyonnaise, à Vaux également, *o* s'est glissé entre *t* et *f* par incidence d'« étoffe ».

Digitized by Google

apud

Lég. Pr. B 2 *ou*.

aqua, et dér.

Pour l'histoire d'*égail* et de *rosée*, *cf.* d'Arcussia (1643, p. 312) : « Qu'on ne doit voler durant l'esgail de la matinée. La rosée blanche n'est pas guères moins fascheuse en hyver que l'esgail en automne ».

Dér. — Mâcon [1]. *gasser* et *égasser* ; *Lyon* (frloc.) : *gasser*, *gassouiller*, *gassouille*, *gassouillat* (Puitspelu, Vachet). Le *Dict. étym.* a *gassi*, avec des dérivés ; à Vaux *gằsạ̊*, et les mêmes dérivés, puis *gạ̊sằ* sf. « trace faite en marchant, d'une borne à l'autre, dans un pré qu'on va faucher ». — Le prov. mod. (rhod.) a aussi le verbe *gassa* (cf. *Tresor*).

Abress. (Chât. 1487), *aigvrier*, probablement « égout ».

Mens (Isère) : *éigéirụm*, « petite rigole, filet d'eau à la sortie d'une source ».

aquilentum

Apr. *aguilen* chose de très petite valeur (Pierre d'Auvernhe, dans la *Chrest.* d'Appel, 80, 18. — Cf. Terres Froides (Devaux, *De l'étude...*) *marṣà d-ãgẽɛe* « fanfaron ».

aram

Ain, *alamô* : *cep* de la charrue.

aranea

P. 121 a. — Avec la forme **barranea* posée d'abord par M. v. W. il n'y avait pas de contamination possible ; cf. **barañ* et les judicieuses observations de la page 243 a.

Couzon : *regnuli* m. « toile d'araignée ; fil de la vierge » (J.-M. V.). Viriat : *arṇǽlọ́* « enlever les toiles d'araignée ».

arcus

arkà arc-en-ciel Serre-Nerpol (Isère). — G. Blache.

arcuballista

La forme masc. *arbelet* est également à Mâcon.

***argilla**

Abress. (Chât.) *ardilli*, *terra ardillie*. Viriat : tara *ʒèlè*. — Gévaudan (1361) *arʒilha* Brunel, *Doc. ling.* 94.

***aristula**

Je jalonne la forme à *ī* dénoncée par Ant. Thomas jusqu'à 15 km. au N. de Vaux : Nivollet-Montgriffon (Ain) : *ắrịkḷằ* f. planchette qui sert à hausser les tombereaux (Abbé Voile).

Vaux *ắrịṭyỏ* « être mal venu et chétif ».

Drôme (à Étoile et à... [*sic*]) : *aquou eis sé coumo un ariscle* (Mou-

1. *Le langage populaire de Mâcon et des environs.* A Mâcon, chez les libraires, 1926.

Digitized by Google

tier). — J'ai relevé moi-même à Crest (Drôme), au même sens qu'à Vaux, *arīkle*.

Bas-Maine, etc. *aniclé* doivent-ils être rangés ici ?

Centre, Dolois.

armarium

Abress. (Chât.) *armeys*. Autres formes dans Bruchet, *Ripaille*. — La forme de Jujurieux s'explique par un autre suffixe (*-orium*).

arrectiare

Aj. grenoblois XVIe (Laurent de Briançon) : *arreizié* et, sans doute, ppé *arreisia* « disposer avec ordre » plutôt que « édifier » (Ravanat), Briançon, Queyras : *arressar* « garer, mettre de côté » (à l'origine, sans doute, redresser un objet qui s'est écarté de la ligne droite : à Lallé *ressar* « mettre de côté, enlever du passage », ppé *ressa* « balayé, entassé ».

arredare

Suppr. sav. *arèdià*, qui est, étymologiquement aussi, « arrangé ». Ajouter Barcel. *arear* « donner la pâture aux bestiaux ».

Abress. (Chât.) *arriar* « mettre en état, réparer ». C'est la spécialisation culinaire qui a conservé dans l'Ain le mot, dont l'existence est d'ailleurs très précaire. Bress. du XVIIe s. *arriar* (de matafan) *Guemen* 42. (L'édit. du *Guemen* procurée par Philipon peut se trouver dans les *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain* 1890, pp. 349-398). A Vaux, *arỳå* « épaissir avec de la farine une purée, une sauce trop claire ».

Pour la spécialisation au sens de « traire (les vaches) » on rapprochera le continuateur ibérique de **ordiniare*, et le limousin *adjusta* cité par Diez à propos de l'espagnol *ordeñar*.

arripare

Mireille I : *la chatouno venié d'arriba si magnan*. (Le terme n'est donc pas spécialement languedocien).

arrogans

S. Pons 3015 *errogant*.

ars

Je ne connais Bugey *artipelà* que d'après un *Noël*, p.p. Philib. Le Duc, p. 118, *artifailles* : attirail, outils, instruments (Mâcon) ; objets divers, nombreux (Viriat).

[**artare** REW 680

Apr. *artar* lier, texte de *S. Pons* cité au S.W.].

articulus

Pr. mod. (rhod.) *s'arteya*, se butter en marchant (p. ex. dans la traduction de l'Ev. de St Matthieu, pp. 6, par Xavier de Fourvières).

asilus

Lallé, Barcel. : formes avec *z*. Queyras *arizar*.

asinus

Lég. Pr. K 64 *assno*.

Digitized by Google

La forme *ai* seulement marseillaise d'après ALF, mais qui remonte jusque dans le Trièves, et qui, à Arles, à Avignon est employée concurremment avec *aze* avec un caractère plus populaire, n'est pas mentionnée.

Les « chevauchées de l'âne » étaient aussi une coutume de toute lyonnaise (voir l'introd. bibliogr. de Puitspelu, *Dict. étym.*, p. XVI, XVIe siècle), et dauphinoise (*Statistique*, p. 165).

Comp. groin-d'âne (Puitspelu), et Schurter, *Löwenzahn* 41.

asina-sagma. Le deuxième type apparaît dans le *N.T.* de Lyon, traduction de l'ingressus triumphalis de Luc, où la langue est de ton plus populaire que pour la même scène de Matth. et de Marc, où nous avons *asena*. Dans le mystère embrunais des *Rampans* (voir ma note au *Glossaire*) Jésus dit *l'anesso*, les disciples *la sauma*.

assequi

Auxois (1258) *assuir Rom.* XLI 543.

Abress. (Chât.) *assuir*, une fois aussi *persuir*. C'est le terme senti comme patois : *accomplir et assouir de recurer le terreil* cc 5 fo 30.

Lég. Pr. I 19 ppé *assui*.

[assuetus]

Apr. *assuet S. Pons* 4078.

[assuviare REW 735]

Dér. — apr. *asuvamentz* tranquillitas *N.T. Lyon* 13 a.

attentus

Apr. *attent P.P.* 1509; 2324.

[attractum] (dans **attrahere**).

Abress. (Chât.) *atreit atrayt, atroyt, atrahit, atrez* matériaux de construction ; matériel, débris.

Aprov. *atrach* matériaux de construction. Livre de raisons de Fazy de Rame, Embrunais, 932 (cf. P. Meyer, *Doc. ling.* p. 432) : partie non publiée, mais depuis longtemps imprimée, et que M. Georges de Manteyer a bien voulu m'offrir.

Crémieu (Isère) *atrè* mpl. ensemble des outils aratoires.

[attritus]

Apr. *attri* (*S. Pons* 2574 : batus, attris, patibulas).

Il y aurait sans doute lieu de mettre ici les continuateurs de **attritiare*.

auca

Dér. — Viriat *ălloyõ*, Montagnat (près Bourg) *ălluyõ* : ansérine (toutes variétés) ; Crémieu *ălayõ* arroche, litt. « herbe à la petite oie ».

audire

A-t-on signalé le v. de l'Enéas 4937 *Eurialus oi et autent qu'il velt faire tel hardement ?*

Dans l'Ain les continuateurs d'*audire* se maintiennent seulement sur

Digitized by Google

le plateau du Bas-Bugey ; dans la Michaille, c'est « sentir » qui a pris leur place.

auricula

A propos des formes de Vinzelles, je signale l'erreur de transcription constante du FEW, qui écrit ʒ au lieu de ʒ.

Et je me permets, à ce sujet, de signaler l'erreur de l'ALF en ce qui concerne le nom de Villars, p. 913. Ce nom doit être lu *vèlǫ̀r*, et non *vlǫ̀ʒe* qui est « village », avec ʒ, mal entendu ou mal imprimé pour ʒ : et on rectifiera l'indication de M. O. Bloch, p. 136 de son article sur *l'assibilation d'R dans les parlers gallo-romans* (RLiR III).

aut

Leg. Pr. M 40 : *o.*

avarus

Pr. mod. *abarous.* cf. *Tres.* et Mistral, *Prose d'Alm.* 171.

avellere

Pour la forme forézienne citée d'après Mistral, voyez aussi Gras, source ordinaire de Mistral, mais surtout Onofrio. La forme vellavienne est, chez de Vinols, *avera.*

L'étymologie par *avellere* se heurte à d'insurmontables difficultés.

Je considère les formes de la région lyonnaise (sud) (Aj. Crémieu : *averâ*) comme des implantations provençales (cf. *abada*). Quant aux formes provençales elles-mêmes (on y ajoutera le rhodanien *davera*, très usuel), j'y vois un dérivé en *-ar* de *aver*, comme *despoderar*, construit sur *poder*. *Despoderar* lui-même est en provençal un mot de deuxième couche. **Dispoderatu* donne en briançonnais du XVe s. *despoyra* (*P. et P.* 1735), en bugeysien du XIVe s. *despueras* (*Arch. C.-d'Or*, B 8240 fo 16 vo col. 2), tous deux au sens de « infirme ». **Adpoterare* donne en bugeysien moderne *apuerâ* « se rendre maître d'un travail, cf. bewaltigen », à Crémieu : *apwairâ, apwérâ* « rassasier ». Donc *aver* a bien pu donner naissance à un verbe *averar*.

Dans la région Nord de Lyon, les formes synonymes se partagent en deux groupes. De Vaux (Ain) au lac d'Annecy, Valromey compris, domine **habescere* : Vaux *avaîlre*, savoyard *avêtre* (Constantin-Désormaux, et Fenouillet). C'est évidemment ce type, et non pas *advenire* qui explique les formes du Doubs (avoidre, aivoidre, avatre, avouêtre, vôtre, avôtre) sur lesquelles Darbois a, en 1850, attiré l'attention, avant les notations plus précises de Juret — qui proposait dubitativement un rapprochement avec *aveindre* —, et de Boillot entre autres. Dans la partie immédiatement au contact N. de Lyon, c'est une formation en *-idiare* qui l'emporte : Couzon (d'après J.-M. Villefranche) : *avai* ; Condeissiat, Viriat (Ain) : *avayé* « arracher », et à ce type se rattachent, sans doute, les formes données comme jurassiennes (*avellié, avèié*) par Darbois.

awar

Pr. mod. *auvari.*

Digitized by Google

Viggo Brøndal. — L'œuvre de Vilhelm Thomsen. Extrait des « Acta philologica scandinavica ». *København, Gyldendalske Boghandel*, 1927, pp. 289-318.

ID. — Mots « scythes » en nordique primitif. *Ib.*, 1928, pp. 1-31.

ID. — Les Parties du discours. Études sur les catégories du langage. *Copenhague, Impr. Græbe*, 1928, 51 p. in-8°.

Le premier article retrace la vie scientifique du grand linguiste danois Vilhelm Thomsen, dont les travaux originaux touchent aux domaines les plus variés : déchiffrement d'inscriptions et interprétation de textes, mots d'emprunt et étymologie, phonétique historique et parentés de langues. L. V. Brøndal caractérise rapidement la méthode de son illustre compatriote et montre son apport personnel dans chacun de ces domaines. Les comparatistes et les romanistes trouveront résumées dans ces pages substantielles le point de vue de Vilh. Thomsen qu'il est toujours intéressant de connaître, même lorsqu'on ne peut plus l'adopter.

Après avoir constaté qu'une série de mots qui se retrouvent en nordique, en germanique, en roman et en finno-ougrien (cf. isl. *kot* « cabane », bas all. *kote*, suéd. *kåta*, norv. *kota* ; v. fr. *cote* « cabane » ; finn. *kota* « chaumière », magyar *hâz*, etc. — ; isl. *alr* « alène », v. angl. *æl*, germ. *alisna* > prov. esp. *alesna*, fr. *alène*, ital. *lesina*, et v. h. all. *alansa* ; finn. *ara* « forêt » — ; isl. *hross* « cheval », germ. **hrussa* > v. h. all. *hros* et **hursa* > angl., dan., suéd. *hors* ; fr. *rosse* ; finn. *orhi*, *orih*, et dial. *oris* « étalon » — ; isl. *refr* « renard » ; esp., portg. *raposa* ; finn. *repo* — ; isl. *súrr* « aigre », angl. *sour*, allem. *sauer* ; v. sl. *syrŭ* « cru, humide », lithuan. *suras* « salé » ; fr. *sur* « aigre ». < germ. *sur* ; magy. *sor*, *ser* « bière » — ; isl. *stórr*, « grand », fris. *stór*, v. h. all. *stûr* ; v. prov. *esturlenc* « jeune guerrier » ; finn. *suuri* ? « grand ») n'ont pas un caractère indigène dans ces familles de langues, M. V. Brøndal croit pouvoir établir — et sa démonstration paraît des plus vraisemblables — qu'il faut y voir des emprunts faits aux Scythes iraniens (ou en partie Aryens septentrionaux ?) qui dans l'antiquité peuplaient les steppes en Europe et en Asie.

Le troisième ouvrage est le résumé d'un livre écrit en danois et intitulé *Ordklasserne*. M. Brøndal s'est efforcé de répondre aux questions essentielles qu'amène à poser toute théorie de la classification des mots : y a-t-il des classes de mots qui reviennent partout ? et y a-t-il un minimum absolu ou un maximum absolu de classes ? — Les classes de mots forment-elles des systèmes ? En forment-elles un seul donné une fois pour toutes ou plusieurs ? Sur quoi repose la possibilité de ce ou de ces systèmes ? — Y a-t-il un fondement commun pour toutes les langues, ou y en a-t-il plusieurs ? Après une analyse des plus minutieuses des diverses catégories grammaticales, M. Brøndal croit pouvoir répondre à toutes ces questions de la façon suivante : « Il n'y a pas une seule classe de mots (excepté les interjections), il n'y a pas un seul groupe de classes qui se trouvent nécessairement dans toutes les langues, comme on l'a supposé dans l'antiquité, au moyen âge et dans la grammaire

Digitized by Google

générale du rationalisme ». — Une langue doit contenir, comme *minimum* (outre les interjections) deux classes mutuellement corrélatives ; comme *maximum* elle peut en avoir quinze. — Quelque nombreuses que soient les variations possibles ou réalisées, la base logique est la même dans toutes les langues. La multiplicité des variations s'explique par la grande plasticité de l'esprit humain, la variabilité des formes de l'esprit ; l'unité de la base par le fait que l'esprit humain est partout identique à lui-même, et que la raison est « tout entière en un chacun », comme dit Descartes.

P. Fouché.

Maurice Grammont. — « Et vous le vendez ? ». Extrait des Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis. *Paris, Champion*, 1927, pp. 183-186.

Etude très fine, au moyen du cylindre enregistreur, de la prononciation de « *Et vous le vendez ?* » signifiant tantôt : « Et à quel prix le vendez-vous ? » et tantôt : « Et y a-t-il des gens qui vous l'achètent à un tel prix ? ». C'est une des nombreuses touches que M. Maurice Grammont ajoute çà et là son *Traité de prononciation française* dont le caractère élémentaire ne lui permettait pas d'aborder les questions les plus délicates.

P. Fouché.

Ant. Thomas. — Sur une nouvelle étymologie de « chantepleure ». Extract from Medieval Studies in Memory of Gertrude Schœpperle Loomis. *Paris, Champion*, 11 p. in-8°.

Discussion très intéressante des étymologies qui ont été proposées depuis le XVIIIe siècle pour remplacer celle de Ménage, d'après lequel *chantepleure* « vient du mot *chanter*, et de celui de *pleurer* ». M. A. Thomas, qui excelle dans ces sortes d'études, montre que Ménage a eu raison, et que toutes ses autres étymologies fussent-elles mauvaises, celle-là est à retenir.

P. Fouché.

Henriette Roumiguière. — Le Français dans les relations diplomatiques. Extrait des « University of California Publications in Modern Philology », vol. XII, pp. 259-340. *Berkeley, California*, 1926.

Mlle Roumiguière s'est proposé de décrire sommairement l'histoire du français dans les relations diplomatiques, de 1648 à 1925. Le latin qui dominait tout d'abord comme dans d'autres domaines, a commencé à perdre de son prestige dans le courant du XVIIe siècle. C'est le français qui a pris peu à peu sa place, pour des raisons politiques avant tout, dues à la prépondérance de la monarchie française à cette époque. A ces raisons, ont pu s'en ajouter d'autres, mais elles n'ont fait qu'aider

Digitized by Google

les premières ; le prestige du français comme langue sociale et littéraire ne vient en effet qu'en second lieu. Aux XVIIIe et XIXe siècles, d'autres unités nationales se sont développées et comme conséquence le français voit alors paraître des concurrents redoutables dans l'allemand et l'anglais. Après la guerre de 1914-1918, la première de ces deux langues n'entre plus en ligne de compte, mais l'anglais fait beaucoup de progrès surtout à cause de l'importance que prennent les Etats-Unis dans les relations internationales. Aujourd'hui le français et l'anglais sont, on peut dire, sur le même plan. Mlle Roumiguière établit tous ces points avec une documentation très précise, puisée dans les textes des traités, les rapports de conférences ou de congrès et les mémoires d'ambassadeurs. Elle n'a évidemment choisi que les détails les plus saillants, mais ils sont assez nombreux pour justifier sa thèse dont la lecture est des plus intéressantes.

P. FOUCHÉ.

Lucien Tesnière. — L'emploi des temps en français. Pronoms et indices personnels. (Extrait du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, nº des Cours de Vacances, 1927, pp. 39-60.)

On trouvera dans le premier de ces articles un véritable essai d'explication du système des temps en français moderne. Je ne veux pas dire qu'on doive être toujours d'accord avec M. Tesnière ; mais il faut reconnaître chez lui un sentiment et un goût des choses de la syntaxe qui font que la lecture de son travail sera des plus profitables non seulement aux étudiants étrangers pour lesquels il l'a rédigé, mais aussi aux spécialistes. Le second article, d'un caractère exclusivement pratique, permettra à celui qui apprend le français de se retrouver dans le dédale des combinaisons pronominales, dont le jeu est si délicat et si complexe. Un tableau et une série d'exemples lui faciliteront grandement la besogne.

P. FOUCHÉ.

Fr. Ed. Schneegans. — Le théâtre édifiant aux XIVe et XVe siècles. *Paris, E. de Boccard*, 1928, XXXI-157 p. in-12.

Ce petit volume est le 11e de la collection « Poèmes et récits de la vieille France » publiée sous la direction de M. A. Jeanroy. M. Fr. Ed. Schneegans présente au public que notre ancienne littérature intéresse encore, quelques spécimens des *Miracles de Notre-Dame* (Le Miracle de la femme que Notre-Dame garda d'être brûlée ; le Chevalier qui donna sa femme au diable) et quelques scènes, choisies parmi les plus caractéristiques, du *Mystère de la Passion* par Greban ou Jean Michel. Il y a ajouté l'*Histoire de Griselidis* qui rentre aussi dans la catégorie des drames édifiants, mais où l'élément surnaturel ne tient cependant aucune place. Les textes sont traduits en français moderne. Quelques répétitions et quelques longueurs de l'original ont été suppri-

Digitized by Google

mées, quand le but de la collection le rendait nécessaire. Mais toute la naïveté, toute l'émotion et toute la vie du texte ancien ont été fidèlement rendues. La traduction est des plus agréables à lire, de même que la courte introduction qui ouvre le volume.

P. FOUCHÉ.

John Revell Reinhard. — The old french romance of Amadas et Ydoine. *Duke University Press, Durham, North Carolina*, 218 p. in-8°; prix $ 3.50.

M. J. R. Reinhard a fait suivre son édition critique d'*Amadas et Ydoine* (cf. *Les Classiques français du M. A.*, 1926, fasc. 51) d'un excellent volume où sont traités un certain nombre de problèmes, historiques ou littéraires, se rapportant à ce roman. Certains d'entre eux avaient été déjà effleurés dans l'introduction du premier ouvrage : ils sont longuement développés ici ; cf. chap. I : *The romance in its own time* ; chap. VI : *Manuscripts and date*. Les autres chapitres sont entièrement nouveaux ; ch. II : *Analogues and sources* ; ch. III : *Medieval conventions* ; ch. IV : *Witchcraft and faery* ; ch. V : *The malady of' hereos'* ; ch. VII : *Mediaeaval life* ; ch. VIII, *Theme and basis*. Partout la documentation est des plus riches et la comparaison est établie avec les œuvres littéraires de l'époque. L'ouvrage de M. Reinhardt est précieux non seulement par ce qu'il contient sur le roman d'*Amadas* lui-même, mais aussi par les renseignements de toute sorte qu'il fournit sur la littérature du moyen âge français.

P. FOUCHÉ.

Holger Petersen. — Destrées, Frère Chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche. *Helsingfors, Centraltryckeri*, 1927, 167 p. in-8°.

Publication d'après le manuscrit français 14, 977 de la Bibliothèque nationale de trois Vies de saintes en vers, celles de sainte Marguerite, de sainte Wenefrede et de sainte Catherine, signées toutes les trois Destrees. L'une d'elles étant datée de 1501, le manuscrit ne peut être que du XVIe siècle, et non du XVe comme on le croyait avant le travail de M. H. Petersen (H. Omont, *Catalogue général des mss fr.*, Paris, 1896, *Dépouillem. alphab. des Inventaires du Fonds Français*, s. v. DESTREES, et P. Meyer, *Hist. litt. de la France*, XXXIII, Paris, 1906, p. 343, ont daté erronément le poème de 1451). L'introduction qui précède le texte (p. 1-41) est excellente. M. Petersen croit pouvoir établir que le Destrées des trois Vies de Saintes est le même que l'auteur du *Contreblason de faulses amours*, dont le nom écrit *Estrées* par MM. A. Piaget et Em. Picot (*Œuvr. poét. de Guill. Alexis*, t. I, p. 324, n. 1) doit être plutôt lu *Destrées*. Dans le chap. III, on trouvera une étude substantielle sur les sources utilisées par le poète, et dans les chapitres suivants une étude sur sa langue, celle du scribe, et sur la versification. Nous sommes d'accord avec M. Petersen pour admettre une prononciation *eu* dans les

Digitized by Google

mots *seurs, seur(e)*, *asseur(e)*, et *meure* rimant avec *plusieurs*, *heure*, *erreur*, etc. (cf. p. 20-21), à l'inverse de H. Châtelain (*Rech. sur le vers fr. du XVe siècle*, Paris, 1908, p. 18) qui voit dans ces rimes une preuve de la prononciation de *eu* comme *u* dans *plusieurs*, *heure*, et *erreur*.

P. Fouché.

Edw. Järnström et Arthur Långfors. — Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle. *Helsinki*, 1927, 213 p., in-8°.

La première partie de ce recueil a été publiée en 1910 dans les *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, *B*, *III*, 1. Le volume qui nous est offert aujourd'hui et qui doit être suivi d'un troisième contient 80 chansons dont le texte a été établi par M. Edw. Järnström ; elles sont précédées chacune d'indications bibliographiques ou critiques (manuscrit, édition, auteur, versification, musique) dues à la plume autorisée de M. Arth. Långfors. Ce dernier a de plus rédigé l'importante introduction qui va de la p. 5 à la p. 40 et où sont discutées diverses questions d'histoire littéraire, d'attribution et de sources.

P. Fouché.

Raphael Levy. — The astrological works of Abraham ibn Ezra. *Paris*, *Presses Universitaires*, 1927, v-172 p. in-8°.

Dans une introduction qui comprend les 65 premières pages, M. Levy étudie sommairement la vie et l'œuvre d'Abraham ibn Ezra, et s'arrête plus spécialement aux traductions qui ont été faites de ses divers traités d'astrologie. L'une d'elles a surtout de l'importance ; c'est celle qui a été faite en français, dans le dernier tiers du XIIIe siècle, par Hagin le Juif. M. Lévy en a relevé tous les mots, qu'il range ensuite par ordre alphabétique en les faisant suivre de la traduction anglaise, du mot correspondant des traductions latines faites sur le texte français, du mot hébreu de l'original, et de remarques lexicologiques plus ou moins importantes. Son glossaire est précieux, par les additions et les corrections qu'il apporte au dictionnaire de Godefroy, qu'on est précisément en train de vouloir refondre.

P. Fouché.

D. S. Blondheim. — Poèmes judéo-français du moyen âge. *Paris*, *H. Champion*, 1927, 87 p. in-8°.

M. Blondheim a réuni dans un même fascicule deux articles déjà publiés, le premier dans la *Romania*, LII (1926), pp. 17-36, le second dans la *Revue des études juives*, LXXXII (1926), pp. 379-393, LXXXIII (1927), pp. 27-51, 146-162. Les poèmes reproduits ici sont avec l'*Elégie de Troyes* tout ce qui a été conservé de la poésie des Juifs français du moyen âge. Ils sont au nombre de quatre. Le premier est une chanson de mariage, les trois autres sont des traductions de poésies liturgiques

Digitized by Google

de la synagogue. La chanson de mariage est la seule pièce de vers connue où l'on voit l'alternance du français et de l'hébreu. M. Blondheim montre par plusieurs exemples que le caractère bilingue de ce morceau trouve des parallèles nombreux chez les Juifs d'autres pays. Il fait suivre le texte français des poésies liturgiques d'une traduction littérale faite sur l'original hébreu ; un commentaire philologique abondant les accompagne. Enfin, on trouve à la fin de la première étude des corrections importantes au texte de *l'Elégie de Troyes*, tel qu'il a été publié par Arsène Darmesteter.

P. Fouché.

Eunice Rathbone Goddard. — Women's Costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries. *Paris, Presses Universitaires*, 1927, 295 p. in-8°.

L'auteur a rangé par ordre alphabétique tous les termes qui se rapportent au costume féminin des XIe et XIIe siècles. Chacun d'eux est suivi d'une définition justifiée par la citation et la discussion des principaux textes où on le rencontre. Un choix de planches, réunies à la fin du volume, permet de mieux se représenter encore les choses. Le livre du miss Eun. R. Goddard rendra de grands services pour l'interprétation de certains passages de l'ancien français, et sur plusieurs points il apporte d'utiles compléments au Godefroy.

P. Fouché.

Hilding Kjellman. — La deuxième collection anglo-normande des Miracles de la Sainte Vierge. *Paris, Champion*, 1922, CXXXI-368 p. in-8°.

Cette publication du recueil de miracles conservé dans le ms. Old Royal 20 B XIV du Musée britannique est de la plus grande importance tant pour l'histoire de ce genre si populaire au moyen âge que pour l'étude du dialecte anglo-normand du XIIIe siècle. Les textes sont accompagnés de leur originaux latins, contenus d'ailleurs dans le seul ms. Oxford, Balliol 240. M. Kjellman a reproduit en appendice les miracles jusqu'ici inédits des mss fr. 818 et 375 de la Bibliothèque nationale qui correspondaient à ceux du recueil. L'édition est très soignée, de même que l'introduction littéraire et philologique qui la précède. La partie consacrée à la langue et à la versification est notamment une des contributions les plus importantes qui existent à l'étude du dialecte anglo-normand.

P. Fouché.

William P. Shepard. — The Oxford Provençal Chansonnier. Elliot Monographs, vol. XXI. *Paris, Presses Universitaires*, 1927, XX-251 p. in-8°.

C'est la reproduction du Chansonnier provençal d'Oxford (Bodleian

Digitized by Google

Library, Douce 269), communément désigné par la lettre S. L'édition est très soignée et rendra de grands services à ceux qui s'occupent de littérature troubadouresque. Le manuscrit qui est entièrement d'une seule main a dû être copié, comme le croit M. Shepard, par un scribe italien des environs de 1300. Sur les 164 poésies qui le composent on note 6 *tensos*, 3 *sirventes*, 2 *planhs*, 5 *descorts*, 1 *devinalh*, 1 *sestina*, 1 *chanson pieuse* ; le reste sont des *cansos*. Il est curieux de remarquer que les troubadours les plus anciens ne sont pas représentés dans ce recueil. On ne trouve rien non seulement de Marcabru et de Peire d'Alvernha, comme le constate M. Shepard, mais encore de Guilhem de Poitiers, ni de Cercamon. Rien non plus de Bertrand de Born, de Peire Cardinal, ni d'Uc de Saint-Circ. Pourquoi ? Enfin Guiraut de Borneil n'est représenté que par un *devinalh*, et des trois poésies attribuées à Jaufre Rudel, deux seulement (*Lan qan li iorn son long en mai*, et *Pois lo riu de la fontaina*) sont de lui ; celle qui commence par *Ges non posc en bon uers faillir* est de Peire Rogier ; cf. p. 239, n° 114.

P. Fouché.

Armanac dera Mountanho ta 1928. — *Imprim. Sentein, 17, R. Notre-Dame, Toulouse*, 48 p. in-16 ; prix : 1 fr.

Nous signalons cette publication qui entre toutes les autres du même genre présente un avantage considérable pour le romaniste, celui de publier des textes gascons modernes (Ariège, Couserans, Comminges, Nébouzan, Quatre-Vallées, Haute-Garonne) transcrits d'une façon consciencieuse et nettement localisés. Je rappelle par la même occasion que l'*Escolo deras Pirenéos* édite en même temps que l'*Armanac* une revue qui porte le nom de *Era Bouts dera Mountanho* et qui constitue une mine des plus précieuses pour celui qui s'occupe de dialectologie gasconne. A la dernière félibrée de l'*Escolo deras Pireneos* qui s'est tenue en septembre 1927 à Saint-Gaudens, j'ai demandé aux membres du bureau d'ouvrir des enquêtes linguistiques dont les résultats seraient publiés dans la *Bouts*. Voici que l'*Armanac* a mis déjà au concours pour 1928 les deux sujets suivants : « 1) Véritable forme et prononciation, *sur place*, des noms des communes et hameaux d'un canton de notre région ; 2) forme, *dans une localité déterminée*, des *mots* signifiant œuf, bœuf, neuf et 9, œil, brebis, peur, joie (*gòi*), geai, hêtre, os, jardin (R. *òrt-*), jeune homme (*goujat*), ennuyer, puy, suie, pluie, truie, court, jeter (*aygùa*), fouetter (*aygùeta*), s'engouer, éternuer, et de leurs dérivés ». Bravo pour l'*Escolo deras Pireneos* !

P. Fouché.

Antonin Duraffour. — Aperçu du patois de Cerdon (Ain). Extrait du « Bulletin de la Société des Naturalistes et des Archéologues de l'Ain ». *Bourg, Impr. Nouvelle* ; deux broch. in-8° de 26 et 11 p.

Esquisse qui, dans sa brièveté imposée, veut être une œuvre d'action

Digitized by Google

plus qu'une œuvre de science. L'auteur se propose surtout de susciter parmi les membres de la Société dont il fait partie quelque intérêt pour les questions linguistiques. Mais sa monographie a d'autres mérites, et toute simple qu'elle est, c'est une des plus sérieuses que je connaisse. Cela n'étonne pas de la part de M. Duraffour qui en même temps que philologue est un linguiste très averti, auquel je suis moi-même très redevable. Spécialisé depuis longtemps dans l'étude du franco-provençal, il a préparé un travail d'ensemble sur les patois de l'Ain, encore inédit, mais que je souhaite de voir bientôt paraître.

P. Fouché.

Basile Luyet. — Dictons de Saviese. Extrait des « Petites Annales valaisannes », mars et juin 1927. *Genève, chez l'auteur*, 51 p. in-4°.

Pour faire suite à la série de 180 « Proverbes et dictons de Savièse » publiée par M. Christophe Fabre dans la *ZRPh.*, XLVI, pp. 1-26, 645-665, M. Basile Luyet a eu la bonne idée de réunir dans une élegante brochure plus de 600 dictons (entendez : proverbes, bons mots et même simples expressions imagées) de la même localité. La transcription n'est pas précisément phonétique, mais elle est assez sûre pour que le texte puisse être utilisé par les philologues, Chaque dicton est suivi de sa traduction littérale, de sorte que la publication de M. Luyet peut rendre aussi beaucoup de services aux folkloristes non initiés aux parlers de la Suisse romande.

P. Fouché.

Wilhelm Giese. — Anthologie der geistigen Kultur auf der Pyrenäen-Halbinsel (Mittelalter). *Hamburg, Hanseatische Verlagsanstalt*, 1927, 375 p. in-4°, mit 9 z. t. mehrfarbigen Tafeln und 1 Übersichtskarte.

M. W. Giese a rassemblé dans ce volume un choix considérable de textes qui donnent une première idée de la culture sud-pyrénéenne au moyen âge. Son livre est destiné à rendre les plus grands services non seulement aux romanistes (étudiants ou non), mais encore à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et aux institutions de la Péninsule ibérique. La partie romane commence à la p. 35 ; elle est précédée de textes latins (Prudence, Orose, Isidore de Séville, Pierre Alfonse, etc.) et de traductions de textes arabes (IXe-XIIe s.) ou hébreux (XIe et XIIe s.). Les textes espagnols, portugais et catalans sont classés siècle par siècle : (avant 1200-, XIIIe, XIVe et XVe s.) et d'après les différents genres (Geschichtschreibung, Recht, Naturwissenschaft, Ritterroman, etc., etc.), ce qui rend l'utilisation du livre des plus faciles. Les textes sont empruntés aux meilleures éditions, et l'on voit par la bibliographie qui précède chaque extrait que l'auteur est bien au courant. Peut-être aurait-il pu signaler à la p. 347 pour le catalan d'autres ouvrages plus importants que tel ou tel de ceux qui y sont indiqués. Mais c'est un détail. J'aurais souhaité par contre que M. Giese eût fait précéder les textes de chaque

Digitized by Google

période d'une petite introduction historique et littéraire, qui mît un peu les choses au point. Sans doute a-t-il eu des raisons pour ne pas le faire. Ajoutons que la présentation typographique est excellente, ce qui contribue à rendre le livre d'un commerce agréable.

P. FOUCHÉ.

Fritz Krüger. — Die Gegenstandskultur Sanabrias und seiner Nachbargebiete. *Hamburg, Kommissionsverlag L. Friedrichsen & Co*, 1925, IX-322 p. in-4°, mit 23 Abbildungen im Text, 26 Tafeln und einer Übersichtskarte.

M. Fr. Krüger, bien connu pour ses travaux de dialectologie catalane (cf. *Sprachgeograph. Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*, 1911) et léonaise (cf. *Studien zur Lautgesch. westspanisch. Mundarten*, 1914 ; *El dialecto de San Ciprián de Sanabria*, 1923 ; *Mezcla de dialectos*, dans *Homenage à Menend. Pidal*, 1925) publie dans ce nouveau volume une étude ethno-linguistique sur une des régions les plus inconnues de l'Espagne : celle de Sanabria et de ses environs (sud de la prov. de Léon, Ouest de la prov. d'Orense ; Nord de la prov. du Traz os Montes portugais). Dans une première partie (pp. 4-47), M. Krüger étudie les conditions géographiques, économiques et autres de la région qu'il a parcourue. Ses remarques sont très instructives et très intéressantes. Elles ne constituent cependant qu'une sorte d'introduction à son livre, dont le corps est constitué par la seconde partie, beaucoup plus développée, qui va de la p. 48 à la p. 284. Cette dernière intéresse au plus haut point non seulement le linguiste et le romaniste, mais aussi l'ethnologue. Elle est d'une richesse de documentation merveilleuse et l'auteur a été bien payé de sa peine par l'abondance du matériel qu'il a pu recueillir au cours de ses diverses enquêtes. Cette richesse fait songer à celle d'un autre livre, paru il n'y a pas longtemps, qui est consacré à une partie de l'Espagne tout à fait éloignée de celle qu'étudie M. Krüger : je veux parler du livre de M. P. Rokseth : *Terminologie de la culture des céréales dans les Baléares*, dont j'ai dit ici même tout le bien que j'en pensais ; cf. *RLR.*, LXIII, p. 170. M. Krüger a réparti son matériel dans un certain nombre de chapitres, subdivisés eux-mêmes en plusieurs sections. Leur indication donnera une idée du livre : I. *La Maison d'habitation* : *a*) les types de maison, *b*) le toit, *c*) le faîtage, *d*) la porte, la lucarne, la fenêtre, *e*) le balcon et l'escalier extérieurs, *f*) l'intérieur de la maison, *g*) la cuisine et le foyer, *h*) conclusion. — II. *Le mobilier*. — III. *Les dépendances* : *a*) l'étable ou écurie, *b*) la cour de ferme, *c*) la meule de paille et la grange, *d*) le tas de bois et le bûcher, *e*) le « hórreo ». — IV. *La mouture et le pain* : *a*) le moulin, *b*) le four, *c*) la fabrication du pain, *d*) le pain. — V. *Champs et pâturages*. — VI. *Elevage du bétail* : *a*) le berger, *b*) le bétail, *c*) la cloche, *d*) cris pour appeler le bétail. — VII. *Agriculture et instruments agricoles* : *a*) arrosage des prés, *b*) le joug, *c*) la charrue, *d*) le char, *e*) la herse et le râteau, *f*) la faucille et la faux, *g*) l'enclume de faucheur et la pierre à aiguiser la faux, *h*) la houe, la

Digitized by Google

pioche, *i*) la fourche, la pelle, *j*) le fléau. — VIII. *Culture et travail du lin* : *a*) égrenage et peignage du lin, *b*) le rouissage, *c*) l'échanvrage, *d*) le sérançage, *e*) le filage, *g*) le dévidage, *h*) le bobinage, *i*) le tissage, *j*) le foulage. — IX. *Le costume*. De nombreuses figures et une série de 74 clichés, des mieux réussis, à la fin du volume éclairent d'une façon heureuse les descriptions données dans le texte. Ajoutons que des comparaisons très utiles sont souvent faites avec les parlers les plus divers de la péninsule ibérique et qu'au cours de son travail M. Krüger a maintes fois l'occasion de proposer des étymologies intéressantes pour lesquelles je suis presque toujours d'accord avec lui. En résumé, livre excellent et malgré (?) sa science plein de vie.

P. Fouché.

Mn Ant. Ma Alcover y Sureda ; Francesch de B. Moll y Casasnovas ; etc. — Diccionari català-valencià-balear. Tom. I, fasc. I, II y III. *Palma de Mallorca, Saint Bernat, 5, Pral.*, 1927.

Le Dictionnaire catalan-valencien-baléare, dont les trois premiers fascicules ont déjà paru, doit être le couronnement d'une œuvre entreprise dès 1901 sous la direction de l'infatigable Mn Alcover, vicaire général de Palma de Majorque. Le fascicule I est tout entier rempli par une abondante introduction où sont exposés, entre autres choses, le but poursuivi par les auteurs et le système qu'ils ont adopté pour l'organisation de leur matériel. Le présent Dictionnaire n'a pas la prétention de codifier ni d'unifier la langue ; il se propose de présenter le lexique catalan dans toute sa variété, dans toute sa richesse de couleurs et de nuances dialectales. Il ne veut être uniquement ni le dictionnaire de la langue littéraire, ni celui des dialectes, ni celui de la langue ancienne, mais tous les trois à la fois. On voit quel profit pourront en tirer les romanistes : plus de trois millions de fiches ont été réunies par les divers collaborateurs. C'est à ce point de vue que je me place pour féliciter et encourager l'entreprise. Les Catalans d'Espagne auront encore pour le faire d'autres raisons, pour le moins aussi importantes. Ces éloges suffisent pour aujourd'hui ; je reviendrai sur quelques détails lorsque la publication sera plus avancée.

P. Fouché.

Amos Parducci. — La Ystoria della devota Susanna di Lucrezia Tornabuoni. Estratto delle « Annali delle Università toscane », Vol. XLIV, fasc. I, n° 8. *Pisa, Arti grafiche Mariotti Pacini*, 1926, pp. 177-201, in-8°.

Publication de cette *Ystoria*, encore inédite, d'après le ms. Magl. VII, 338, cc. 81r-89r (xve siècle) de la *Nazionale* de Florence. Dans une brève introduction, l'auteur montre qu'il n'y a aucune dépendance entre cette œuvre et *La Storia di Susanna e Daniello* (cf. A. Parducci, *Rom.*, XLII, p. 47-48), la *Leggenda de Suzanna* (cf. id., *Studii pubbl. in onore di*

Digitized by Google

Fr. Torraca, Napoli, 1912, p. 270 et suiv.), ou la *Festa di Suzanna*, dont il parle lui-même dans les *Mélanges de Philologie et d'Histoire* dédiés à M. Ant. Thomas.

P. FOUCHÉ.

Nic. M. Popescu. — Dimitre Onciul. *Cultură Națională, București*, 1925, 22 p. in-8°.

A l'occasion de sa réception à l'Académie roumaine, M. Popescu fait l'éloge de son prédécesseur, le savant Dimitre Onciul, dont le grand mérite est d'avoir appliqué le premier les méthodes scientifiques à l'histoire de son pays. Le discours de M. Popescu est suivi d'une réponse de M. N. Jorga.

P. FOUCHÉ.

Grai și Suflet. Revista « Institutulni de filologie și folklor » publicată de Ovid Densusianu. Vol. III, fasc. I. *București, Str. Timpului, 19 bis.*

A côté de publications de textes d'ancien roumain (cf. A. Rosetti, *Lettres roumaines de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle, tirées des Archives de Bistritza*, suite et fin, pp. 12-47) et de textes dialectaux (J. Strian, *Texte folklorice din Rimnicul-Sărat*, pp. 101-133 ; Alexandrina Istrătescu, *Texte populare din județul Prahova*, pp. 153-175) auxquelles on peut joindre la première partie d'un *Glossaire mégléno-roumain* dû à M. J. A. Candrea, on trouvera dans ce fascicule, entre autres articles, la transcription par M. O. Densusianu d'un mémoire de l'intendant de Froidour sur le Pays de Soule, conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse (n° 645, pp. 5-42), et surtout deux études originales de M. Tache Papahagi : *Dispariții și suprapuneri lexicale*, pp. 82-101, et de M. G. G. Alexici : *Elemente romîne în musica populară maghiară*, pp. 47-82.

Au point de vue lexicologique, le roumain est certainement une des langues romanes qui pose les problèmes les plus compliqués. Pourquoi par exemple, comme le fait remarquer M. T. Papahagi, le latin *nudus* ∞ *vacuus* a-t-il été remplacé par le slave *gol*, alors que la notion contraire continue à s'exprimer par la forme *plin*, dérivée de *plēnu* ? Pourquoi *gallus* a-t-il cédé la place au sl. *cocoș*, tandis que *gallina* s'est conservé sous la forme *găină* ? Pourquoi encore *fur* et *nea* ont-ils disparu devant *hoț* et *zăpadă* et les verbes *fura* et *ninge* ont-ils au contraire persisté ? M. T. Papahagi, que toutes ces questions semblent vivement préoccuper, étudie dans son article le sort de cinq éléments lexicaux latins : *amare*, *bellum* ∞ *proelium*, *conspicere* ∞ *spectare*, *loqui* ∞ *parabolare*, *vivere* dans le roumain du Nord ou du Sud des Balkans, et tâche d'expliquer par des raisons psychologiques, historiques ou autres leur disparition et leur remplacement par des formes slaves, albanaises, grecques ou turques. Chacune de ces études est un bel exemple de ce qu'on peut appeler avec lui *ethno-psychologie linguistique*.

Digitized by Google

M. G. G. Alexici, après avoir dégagé les trois traits principaux qui caractérisent la musique populaire des Roumains du Bihor, des Munţii-Apuseni et du Banăt, montre que sur les 250 chansons populaires hongroises de style ancien recueillies jusqu'ici dans la région de l'Ardeal, 38, c'est-à-dire 15,2 %, sont d'origine roumaine. Son étude prouve combien l'examen critique du folklore musical peut être utile pour la question des courants de culture et de civilisation.

P. Fouché.

Jorgu Jordan. — Un fenomen fonetic românesc dialectal : *ă* neaccentuat > *a*. Extras din « Revista filologica » I, 1927. *Cernăuţi*, pp. 117-154, in-8°.

Id. — Hugo Schuchardt. Extras din « Arhiva », XXXIV, 1927. *Jaşi*, pp. 1-6, in-8°.

Id. — Rumänische Toponomastik, II. und III. Teil. *Bonn und Leipzig, Kurt Schroeder's Verlag*, 1926, pp. 119-299, in-8°.

On sait qu'en roumain tout *a* inaccentué, sauf en syllabe initiale, passe à *ă*. Cette loi est encore vivante, et les mots empruntés par le roumain actuel s'y conforment automatiquement. Il est curieux de constater qu'à l'encontre de cette tendance générale, *ă* inaccentué redevient *a* dans un certain nombre de dialectes. M. Jordan a relevé tous les exemples qu'il a pu trouver dans les publications de textes dialectaux parus jusqu'à nos jours, et donne l'explication, que nous croyons juste, de ce phénomène. D'après lui, les faits se laissent classer en deux groupes, qui peuvent ne pas coïncider géographiquement. Le premier comprend les mots du type *barbat* (roum. litt. *bărbat*) ; le second, ceux du type *batrân* (roum. litt. *bătrân*). L'aire d'extension de *barbat* est plus considérable que celle de *batrân*. *Barbat* s'explique par une assimilation de *ă* avec l'*a* accentué suivant ; au contraire *batrân*, qui se trouve plutôt à la périphérie du territoire linguistique dacoroman, où des confusions de peuples et de langues se sont produites, serait dû à des influences étrangères au roumain.

Je m'associe pleinement à l'éloge que fait M. Jordan du regretté H. Schuchardt. C'était un véritable linguiste que préoccupaient toutes sortes de questions et qui a mis à les résoudre, jusqu'à ses derniers jours, une ardeur admirable. Ajoutons que malgré le caractère polémique d'une partie de son œuvre, il reste et restera le « patriarche de Gratz ». Je regrette pourtant que M. Jordan n'ait pas toujours su bien choisir ses exemples. Faire une gloire à Schuchardt de son étymologie : ital. *trovare*, fr. *trouver* < lat. *turbare* surprend un peu en 1928. D'autre part, tout en reconnaissant qu'il a eu raison de s'opposer aux excès des *Néo-grammairiens*, je ne pense pas qu'il faille l'approuver d'avoir nié avec tant d'énergie l'existence des « lois phonétiques ». Il s'agit de bien comprendre ce qu'on entend par là, de bien analyser et de savoir faire le départ pour chaque parler et chaque période entre ce qui est dû à leur action, et ce qui est le fait de l'analogie, de l'emprunt, de l'étymo-

Digitized by Google

logie populaire, etc. Sans doute cette recherche des lois phonétiques n'est-elle guère à la mode aujourd'hui, pas plus d'ailleurs que la phonétique « sans lois ». Ce sont choses trop scolastiques et trop usées. D'autres études intéressent davantage. De nouvelles spécialités se sont fait jour. Tant mieux. La linguistique n'a qu'à y gagner, à condition qu'elle n'en dédaigne aucune, ni les anciennes ni les modernes. Faire un choix arbitraire et ne tenir le reste qu'en médiocre estime, c'est faire de la linguistique une affaire de mode et la ramener à une question de cravates ou de chapeaux. Pour en revenir à ces fameuses « lois phonétiques », constatons avec plaisir que le bon sens et la vérité finissent toujours par avoir le dessus. A la page 145 du précédent article, M. Jordan ne peut en effet s'empêcher d'écrire : « Numai în vorbirea unor oameni lipsiţi de ceeace se chiamă simţul limbii a fost posibil să se ivească o transformare fonetică de felul acesta, care intră în conflict cu una dintre cele mai esenţiale *legi fonetice* româneşti » (= « ce n'est que dans la bouche d'hommes dépourvus de ce qu'on appelle le sens du langage qu'il a pu se produire un changement phonétique de ce genre, qui entre en conflit avec une des lois les plus essentielles du roumain »).

J'ai rendu compte ici même de la première partie de la *Rumänische Toponomastik* de M. Jordan ; cf. *RLR.*, LXIII, pp. 161-162. La deuxième et la troisième ont paru depuis, de sorte que l'ouvrage est aujourd'hui complet, formant un ensemble de 298 pages. La seconde partie, intitulée *Sprachliches*, est plus considérable que la dernière : *Ethnologisches*, qui paraît un peu sacrifiée. L'auteur se borne à étudier la colonisation ruthène dans la région du Nord de la Moldau, est plus précisément dans les districts de Dorohoiŭ et de Botoşanĭ. Il est vrai qu'il n'a pu faire davantage, et il nous en prévient lui-même. Après des considérations d'ordre plus ou moins général, il nous montre l'influence que les Ruthènes, venus comme prisonniers ou comme colons, ont eue sur la toponymie et la patronymie de cette région. L'étude de M. Jordan, menée avec beaucoup de soin et dans des conditions qui ne lui ont pas permis de pousser parfois plus avant, pourra donner à d'autres l'idée de continuer son travail, région par région, et leur servira de modèle. La partie proprement linguistique de son livre est très intéressante et apporte d'utiles compléments aux indications que nous donnent les textes littéraires.

Les faits y sont classés d'après les chapitres suivants : I. *Phonétique*, II. *Morphologie*, III. *Formation des mots*, IV. *Syntaxe*, V. *Vocabulaire*. On se reconnaît facilement dans l'ensemble. Il n'en est pas toujours de même cependant à l'intérieur des chapitres. Je parle surtout du premier et en particulier des sections : *Spontaner Lautwandel* et *Assimilation und Dissimilation*, où les exemples sont donnés suivant l'ordre alphabétique, c'est-à-dire pêle-mêle. Parfois aussi l'explication manque ou est erronée. Mais ce ne sont là que des détails, et le livre reste excellent.

P. FOUCHÉ.

Al. Rosetti. — Noui contribuţiuni la studiul rotacismului lui *-n-*. Extras

Digitized by Google

din « Omagiu lui J. Bianu ». *Cultura Naţionala. Bucureşti*, pp. 309-319, in-8°.

M. Al. Rosetti revient sur une question qui visiblement l'intéresse et à laquelle il a déjà consacré tout un livre, des plus sérieux ; cf. *Etude sur le rhotacisme en roumain*, Paris, Champion, 1924 (Bibl. de l'École pratique des H.-Ét., fasc. 240).

Dans cet article, il s'applique à montrer par quel processus s'est effectué le passage de *n* intervoc. à *r* dans sa langue. Il faut supposer, d'après lui, une étape intermédiaire *n* cérébral ou postpalatal, avec une occlusion affaiblie. A l'appui de sa théorie, il cite des exemples de parlers (région franco-provençale du Mont-Rose et du Mont-Blanc, au N.-O. de l'Italie ; dialectes « piśāca », au N.-O. de l'Inde) où l'on a en effet : *-n-* postpalatal > *-r-* ~ *zéro*, respectiv. *-n-* cérébral > *-r-* cérébral. Un autre phénomène semble confirmer son hypothèse : l'évolution de *-d-* cérébral > *-r-* cérébral dans certains dialectes indo-ariens de l'Ouest, et celle de *-d-* cérébral > *-r-* spirant dant les parlers centraux et méridionaux de l'Italie (toscan, ombrien, sicilien, napolitain et calabrais).

Théoriquement l'étape intermédiaire *-n-* cérébral ou postpalatal est donc possible en roumain. Mais a-t-elle existé ? Que le processus *-n-* dental ou alvéolaire > *-n-* cérébral ou postpalatal ait lieu dans une langue qui possède déjà un système de phonèmes apicaux ou coronaux s'articulant dans la région cérébrale ou postpalatale, rien de plus naturel. Cependant je ne vois pas, à ma connaissance du moins, que de tels phonèmes existent ou aient existé en roumain. De plus, l'étape *-n-* cérébrale ou postpalatale n'est pas indispensable. Pour que le passage de *-n-* à *-r-* se produise, la condition essentielle est qu'il y ait un relâchement quelconque de l'articulation linguale. Ce relâchement, d'ailleurs, n'a pas besoin d'être accompagné d'un déplacement du point d'articulation. Le déplacement est facultatif. Quant au relâchement, il s'explique assez par la position intervocalique. Dans ma prononciation du roussillonnais qui est ma langue maternelle, l'*-n-* est très souvent spirant, sans cesser toutefois d'être alvéolaire. Avec un relâchement plus considérable de l'articulation, on aboutirait soit à *-r-* spirant, soit à *zéro*. Cet affaiblissement concorde du reste avec la spirantisation fréquente de *-m-*, et la spirantisation générale de *-b-*, *-d-*, *-g-* que je constate chez moi. Si dans les prākrits, *-n-* passe à *-ṇ-* cérébral, il y a là plus qu'un simple affaiblissement : il s'est produit un déplacement du point d'articulation commandé par le système phonique de ces dialectes. La question qui se pose est la suivante : y a-t-il eu en roumain une raison d'ordre phonique qui a entraîné le déplacement du point d'articulation de l'*n* affaibli par sa position intervocalique vers la région cérébrale ou postpalatale ? Je serais très heureux que mon collègue et ami Al. Rosetti nous donnât à tous quelques éclaircissements à ce sujet.

P. FOUCHÉ.

Tache Papahagi. — Graiul şi folklorul Maramureşului. *Bucureşti, Cul-*

Digitized by Google

tura Națională, 1925 ; LXXXIII-240 p. in-8°, avec 1 carte et 22 planches.

ID. — Images d'ethnographie roumaine. Tome I. *București, Cultura Națională*, 1928, 173 p. in-4°.

Le premier de ces ouvrages est une thèse de doctorat de l'Université de Bucarest. C'est la mise en œuvre d'un important matériel que M. T. Papahagi a réuni au cours de six voyages (1920-1925) qu'il a faits dans le *Maramureș*. Dans une introduction des plus importantes, on trouvera réunis des renseignements très précieux sur la vie économique, sociale, religieuse, etc., sur le folklore et la langue de cette région. Le folkloriste et l'historien y trouveront leur compte, tout autant que le romaniste. Suit un choix très riche de textes dialectaux groupés sous les têtes de chapitre : *doine, strigături, oraţii de nuntă, bocete, colinde, rugăciuni, balade, descântece, cimilituri, jocuri de copii, basme, tradiţii şi legende, datini, credinţe şi superstiţii, povestiri cu privire la viaţa de astăzi*. On reconnaît à ces divers titres les préoccupations ethno-linguistiques qui caractérisent l'auteur et qui lui valent une réputation justement méritée. Le livre se termine par divers appendices dont deux surtout sont à signaler : le glossaire (pp. 213-238) et une pastorale de Noël (pp. 181-202) —, et par une série de 22 planches qui nous amènent à parler du second volume.

Voyageur infatigable, M. T. Papahagi a parcouru, outre le *Maramureș*, la plus grande partie du territoire habité par les Roumains et les Aroumains. Le plus souvent, il est allé à pied, poursuivant son enquête en dépit de privations et de désagréments de toute sorte. Chemin faisant, il a pris un grand nombre de photographies, et il se propose de les reproduire dans une série de volumes (3 ou 4) dont le premier vient de paraître. Le territoire roumain est représenté ici par l'*Oaș*, le *Maramureș*, la *Bucovine* du Sud, le N.-O. de la *Moldavie* (district de *Piatra*), le pays de *Făgăraș*, les montagnes de *Sibiu* et de *Gorj*, la contrée des *Pădureni* et le pays des *Moți* ; le territoire aroumain par le massif du *Pinde* (Grèce) et le pays des *Fărșeroți* (Sud de l'Albanie). Le reste des régions roumaines formera les deux ou trois tomes suivants. L'ouvrage entier sera complété par un volume où tout le matériel recueilli sera étudié au point de vue ethnographique, artistique, historique, géographique, linguistique, etc. On voit déjà par les clichés du premier tome de quelle utilité sera cette collection, et on ne saurait qu'encourager M. T. Papahagi à continuer son œuvre de poésie, de science et de patriotisme.

P. FOUCHÉ.

T. Sauciuc-Săveanu. — Cultura cerealelor in Grecia antică şi politica cerealistă a Atenienilor. *București, Cultura Națională*, 1925, 218 p. in-8°.

Étude, qui n'est pas de ma compétence mais qui me paraît sérieuse, du problème de l'approvisionnement et plus spécialement du problème des céréales chez les Athéniens. L'auteur fait voir comment cette ques-

Digitized by Google

tion a été de tout temps à la base de leur politique, et l'a déterminée dans un sens ou dans l'autre. On trouve à la fin du volume un résumé en français. L'idée est à encourager. Mais pourquoi faut-il que la langue en soit détestable ? Dans les *Images d'Ethnographie roumaine* de M. T. Papahagi, dont j'ai parlé plus haut, la préface en roumain est accompagnée d'une traduction en un français des plus élégants. On aurait aimé que le français de M. Sauciuc-Saveanu fût d'aussi bonne qualité.

P. FOUCHÉ.

Hugo Daffner. — Deutsches Dante-Jahrbuch. *Weimar, R. Wagner Sohn*, Bd. IX, 1925, 163 pages.

Parmi les articles qui composent ce volume nous signalerons les suivants : *Die Wege von Thomas von Aquin zu Dante*, pp. 1-35, par M. Martin Grabmann (l'intermédiaire entre saint Thomas d'Aquin et Dante aurait été le dominicain Fra Remigio Chiaro de' Girolami, de Florence) — ; *Die drei Tiere*, pp. 36-43, par M. Ferdinand Kœnen (les trois animaux qui barrent le chemin à Dante, au début du premier chant de l'*Enfer*, représentent les obstacles qui se dressent dans la voie du salut. Le lion est le démon, le loup le monde, et la panthère la nature humaine. A ces trois animaux s'opposent trois femmes dans la *Divine Comédie* : Marie qui a écrasé la tête du serpent, Lucie qui a détesté le monde, et Béatrice qui a ennobli la nature du poète) — *Über die Wesenähnlichkeit zwischen Beatrice und der « Donna gentile » nach Dantes Vita nova und Convivio*, par M. Friedrich Beck (il y a une analogie parfaite entre la *donna gentile* et Béatrice ; la *donna gentile* est d'après le témoignage de Dante une personnification allégorique, il doit par conséquent en être de même de Béatrice).

P. F.

I. Arnold. — L' Apparicion Maistre Jehan de Meun. *Paris, Les Belles Lettres* (*Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, fasc. 28). 1926, in-8 de LXXVI-137 pages.

L'*Apparicion maistre Jehan de Meun*, d'Honoré Bonet, avait été déjà éditée en 1845 par J. Pichon, mais à une centaine d'exemplaires seulement. Le texte étant difficilement accessible, M. Arnold a jugé bon d'en donner une nouvelle édition, de beaucoup meilleure que la première, et accompagnée cette fois des variantes des deux manuscrits qui nous sont parvenus. Il a publié aussi en appendice le *Somnium super materia Scismatis*, du même auteur. Le texte, reproduit ici pour la première fois en entier, rendra sûrement service aux historiens du Grand Schisme. Les romanistes au contraire se réjouiront d'avoir de l'*Apparition* une édition généralement sûre. Nous ne chicanerons pas l'auteur sur quelques passages qui auraient pu être mieux établis. On trouvera quelques rectifications nécessaires ou probables dans le

Digitized by Google

compte rendu qu'a fait de l'ouvrage de M. Arnold mon collègue et ami M. Hoepffner (cf. *Romania*, t. LII, 1926, p. 388-391). L'introduction philologique est généralement bonne, malgré des traces d'inexpérience très excusables, et l'auteur a bien mis en relief ce qui dans le texte de Bonet appartient au français littéraire ou au français dialectal, au franco-provençal et au provençal proprement dit. Son livre constitue une heureuse contribution à l'histoire de la pénétration du francais dans le midi de la France.

P. F.

Rudolf Grossmann. — Das ausländische Sprachgut im Spanischen des Rio de la Plata. (Mitteilungen und Abhandlungen aus dem Gebiet der rom. Phil., Bd. VIII). *Hamburg, Seminar für romanische Sprachen und Kultur*, 1926, in-8° de 224 pages.

Dans ce livre où il analyse le fonds étranger de l'espagnol de l'Argentine, M. Grossmann distingue ce qu'il appelle les *neologismos* (type *revanche* > *revancha* avec adaptation morphologique) et les *extranjerismos* (type *partenu* > [*parvenü*] avec simple accommodation phonétique). Les premiers, d'essence supérieure, sont introduits ordinairement par la voie des livres ; les seconds, au contraire, sont importés par les journaux, les affiches et les catalogues, et servent à traduire des notions moins intellectuelles que les premiers. Avec une bonne foi que nous nous empressons de reconnaitre, M. Grossmann constate qu'en ce qui concerne les *neologismos*, c'est la France qui a exercé l'influence la plus grande, et cela s'explique en partie par l'émigration des classes cultivées soit à l'époque de la Révolution, soit après le coup d'Etat du 2 décembre 1852. Au chapitre III, il étudie les *extranjerismos* dans les domaines les plus variés (politique, théâtre, cinéma, sports, habillement, table, etc.). Ici encore, c'est le français qui joue avec l'anglais le plus grand rôle. Enfin M. Grossmann étudie les principales modifications subies par les mots empruntés, et donne quelques indications sur les langues mixtes (espagnol-italien, espagnol-français, espagnol-catalan, espagnol-portugais) parlées en Argentine. Son livre, bien construit et plein de détails intéressants, constitue une contribution des plus importantes à l'histoire externe de l'espagnol.

P. Fouché.

Edwin M. Loeb. — Pomo Folkways. Extraits des *University of California Publications in American Archaeology and Ethnology*, vol. 19, 1926, n° 2, pp. 149-405, 3 planches.

Nous signalons cet ouvrage, bien qu'il n'entre pas dans le cadre de cette Revue, à cause de l'intérêt qu'il présente pour l'ethnographie.

P. F.

Digitized by Google

Auguste Vincent. — Les noms de lieux de la Belgique, *Bruxelles*, 1927, 8°, 184 p.

Voici un petit manuel, succinct et complet, de toponymie belge, tel que nous aimerions à en posséder pour les diverses régions de la France. Fondée par G. Kurth (qui créa, en 1885, le mot *toponymie*, et qui avait eu pour précurseurs Grandgagnage, Tarlier et Wauters), la toponymie belge possède déjà à son actif nombre de travaux de valeur, mais presque tous très localisés. Un ouvrage d'ensemble faisait défaut. Ce qui manquait aussi en Belgique, où il n'y a pas l'équivalent de nos dictionnaires topographiques départementaux, c'étaient des répertoires de formes anciennes. Pour faire le présent ouvrage, l'auteur a dû procéder à un dépouillement systématique de documents et vérifier l'identification de nombreux noms de lieux. C'est dire que ce volume, qui comble une lacune, représente un ensemble considérable de recherches.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, qui réunit les faits généraux relatifs à la formation et à l'évolution des noms de lieux, aurait pu être mieux groupée ; la division logique est celle que j'ai donnée dans mes *Noms de lieux* : désignation originaire, changements de forme, substitution de noms. Il eût été bon aussi de séparer nettement la formation des mots au point de vue idéologique et au point de vue formel (composition et dérivation). Enfin on peut relever quelques lacunes : les phénomènes d'agglutination et de déglutination, par exemple, sont à peine indiqués, à la phonétique, où ils n'ont que faire (p. 50) et les remarques phonétiques sont beaucoup trop sommaires (p. 58, il y avait lieu de tracer la limite du *ch* = *c* + *a* latin, qui est très nette).

Le gros de l'ouvrage est consacré au classement des noms de lieux par époques de formation. Dans chaque période, après des généralités historico-linguistiques, les noms de lieus sont groupés par types de formation, et, dans chaque série, par ordre alphabétique des formes actuelles : le nom actuel est suivi de la liste des formes les plus anciennes avec les références, et souvent de la forme dialectale, phonétiquement notée. Excellente méthode, qui assure une haute valeur scientifique à l'ouvrage et facilite singulièrement les recherches. Deux mille noms environ sont ainsi classés et expliqués, et si toutes les étymologies ne sont pas assurées (l'auteur a un peu abusé de l'hypothèse anthroponymique), le nombre des cas douteux reste peu élevé.

On est surpris du petit nombre de noms celtiques : une quinzaine à peine (dont deux où trois incertains), en mettant à part les formations avec suffixes. Il faut en conclure sans doute que la Belgique actuelle était fort peu peuplée à l'époque gauloise. La fréquence du suffixe *-acum*, qui vécut ici assez tard (combiné avec de nombreux noms germaniques), prouve que la culture et la colonisation se développèrent beaucoup sous les Romains. Longnon avait déjà signalé l'absence du suffixe *-oialos* dans cette région, comme dans l'Est. Par contre, un autre

Digitized by Google

suffixe gaulois, *-avos*, garda sa vitalité jusqu'aux Grandes Invasions.

L'apport germanique a été considérable surtout en Flandre. Certaines formations, classées dans le moyen âge, devraient être reportées au « haut moyen âge », comme *Anvers* (*Antwerpen* = digue, cité, dans des textes du VIIe s., p. 146). A noter la rareté extrême des composés en *-court* dans la région wallonne, alors qu'ils sont si abondants en Lorraine.

Un index alphabétique des noms de lieux termine ce très bon travail.

— Du même auteur, *Les noms de cours d'eau formés par découpage d'un nom de cours d'eau ou de lieu.* Dans cet opuscule (Bruxelles, 1927, 20 p., extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*), M. V. a réuni un ensemble de faits intéressants, mais de nature fort différente. Il faut mettre à part les créations artificielles de géographes qui ont dédoublé des noms de rivières près de leurs sources, comme la *Gyr* et l'*Onde* (découpage de la Gyronde, affluent de la Durance, par Cassini), la *Dore* et la *Dogne*, prétendus torrents formant la Dordogne.

D'autres coupes d'anciens mots sont provoquées par des influences analogiques (phénomènes bien connus dans l'histoire de tous les mots) — soit par étymologie populaire (la rivière arrosant *Brunehaut-mès*, devenu *Brunehamel*, a été appelée la *Brune*; *Vau-Refroit* a été coupé *Vaure-froit* [= froid], d'où la *Vaure*), — soit par confusion de l'initiale avec une préposition (*Hain* vient ainsi d'*Ophain* [*op* = sur (prép.), en flamand]; *Laine*, de *Soulaine*, compris *sous-Laine*; *Train* de *Boulerle-soustrain*).

Voici maintenant un certain nombre de cas conjecturaux, dans lesquels on ne peut prouver que le nom de localité (plus long) soit antérieur au nom de la rivière (plus court). J'ai postulé que *Guillestre* (Htes-Alpes) représentait *Guil-estra* (=*extra*). M. V. m'oppose que la rivière a été appelée *aqua Guillestre* dans des textes de 1290 et 1460 : je réponds qu'une rivière a été souvent désignée par le nom de la localité principale qu'elle arrosait, témoin le Tech, au nom sans doute préibère, et que Ptolémée appelle *Illiberis* comme la ville d'Elne. — Pour *Or-Orcontel*, la forme la plus ancienne *Ulcum* (1147) contredit l'hypothèse d'une coupure récente. — Pour *Sornetan*, *Tramelan*, localités du Jura bernois qu'arrosent respectivement la *Sorne* et la *Trame*, rien ne prouve l'antériorité des noms de localités tant qu'on n'aura pas trouvé pour ceux-ci une étymologie assurée excluant l'antériorité du nom de la rivière, que M. E. Muret a soutenue avec de bons arguments.

Restent le *Jef* (*Jévigné*) pour lequel M. V. ne s'estime pas lui-même assez informé, et deux cas qui semblent plaider en faveur de l'abréviation : *Battincourt*, arrosé par la *Batte* (à moins que *Battincourt* ne soit une formation relativement tardive d'après *Battain*, cas régime de *Batte*) et *Stavelot*, arrosé par la *Stave* (la finale de *Stavelot* paraît représenter le suffixe gallo-romain *-avus* : celui-ci n'a-t-il pu s'ajouter à un nom de rivière ?)

Il est à souhaiter que M. V. continue ces intéressantes recherches.

A. DAUZAT.

Digitized by Google

Pierre Fouché. — *Questions de vocalisme latin et préroman*, Montpellier (extrait de la *Revue des langues romanes*, 1926).

M. P. Fouché, qui a consacré de bonnes thèses (que nous avons signalées) à la phonétique et à la morphologie du roussillonnais, semble s'orienter décidément vers la phonétique. L'influence de M. M. Grammont, à qui sont dédiées les « Études de phonétique », a donné une nouvelle et heureuse impulsion à ses recherches. Ses derniers travaux accusent une originalité que ne manifestaient pas les précédents.

C'est même une théorie très hardie, voire paradoxale, qu'il soutient dans les *Questions de vocalisme latin et préroman*. Il entend prouver que les voyelles brèves du latin classique, spécialement *ĕ* et *ŏ*, étaient fermées comme les longues, mais que les brèves étaient moins fermées et surtout moins tendues : c'est seulement à la basse époque que *ĕ* et *ŏ* se seraient ouverts dans leur second segment (d'où *ę́ẹ́*, puis *ṭẹ́* ; *ǫ́ǫ́*, puis *ṷǫ*) en même temps que *ŭ* et *ĭ*, parce que toutes les voyelles relâchées ont éprouvé, à cette époque, une tendance à l'ouverture.

La discussion de cette théorie intéressante, appuyée d'une documentation très nourrie, demanderait de longues pages : elle est d'ailleurs surtout du ressort des latinistes. D'une manière générale, si l'argumentation de M. F. ne m'a pas pleinement convaincu [1], je crois qu'il y a beaucoup à en retenir et que, d'abord, elle n'est peut-être pas aussi révolutionnaire qu'elle le paraît. Elle confirme qu'en latin classique la quantité primait le timbre. En concédant ensuite que les brèves étaient moins fermées que les longues, elle prête à transaction, car « moins fermé » est vague : peut-être ces voyelles en latin classique étaient-elles voisines des moyennes, avec des variantes suivant leur position.

Ces recherches ont permis à l'auteur de détruire certains lieux communs erronés (p. ex. que *è* ne peut se diphtonguer qu'en *ie* et *é* en *éi* [2]) et de mettre au point certaines questions, comme l'évolution respective préromane de *deu*, *mia*, *via*. Je signale surtout les pages relatives à l'influence de l'*y* subséquent sur l'*ŭ* et l'*ĭ*, dont cet élément palatal a empêché la transformation respective en *ó* et en *é* : ainsi s'ex-

1. Voici quelques objections. 1° Si *ĕ* et *ŏ* étaient des voyelles relâchées, on conçoit mal qu'elles se soient ouvertes seulement sur leur segment final, le dédoublement supposant un accroissement d'intensité peu compréhensible pour une voyelle relâchée. — 2° Si *ĕ* et *ŏ* étaient encore fermés en latin vulgaire, pourquoi les trouvons-nous ouverts en provençal, alors que la tendance générale des langues est en sens contraire, au moins pour les finales toniques ? Aussi M. F. suppose-t-il une diphtongaison générale préromane, même en provençal (voir plus loin).

2. Aux exemples cités par l'auteur j'ajoute celui des camelots parisien criant « *la Presse !* » (*lă̆ prè̆s* devenant souvent *lă̆ prẹ̀is*).

Digitized by Google

pliquent et se groupent une série d'anomalies apparentes pour lesquelles on supposait arbitrairement des formes divergentes avec *ū*, *ō* ou *ī* en latin vulgaire (PŪTEUM *puits*, AUGŪRIUM *heur*, CŪPREUM *cuivre*, PETROSĪLIUM *persil*, etc.) [1]. M. F. me paraît avoir découvert là une loi secondaire fort importante (elle ne joue pas quand un *v* ou un *b* — exerçant une action *ouvrante* — est intercalé entre l'*n* et l'*y*, comme dans *rubeum*, *quadruvium*, ni quand une nasale est intercalée).

La chronologie préromane est également serrée de près avec d'utiles confrontations de faits.

Comme points de détail, rappelons que l'η grec s'est fermé d'assez bonne heure (avant d'aboutir à *i* en grec moderne). — D'autre part, rien ne permet de supposer qu'*e* se soit diphtongué en provençal préhistorique pour revenir ensuite à *è* : n'y aurait-il pas de traces du phénomène dans les textes latins de l'époque franque ? Je persiste à croire que la langue d'oc n'a connu que la diphtongaison conditionnelle du type *dieu*.

A. D.

L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret. — Glossaire des patois de la Suisse romande, in-4°, *Neuchâtel, Attinger*, fasc. II à IV.

Il a été rendu compte ici-même du premier fascicule quand on a annoncé la publication de cet important ouvrage, qui paraît à raison d'un fascicule par an.

Fasc. II (*aborda-adosser*, p. 65-128), 1925.

Ce fascicule contient nombre de termes régionaux et techniques fort intéressants : *abochon*, capot couvrant l'ouverture de l'ancienne ruche en paille, banneton pour les râclures de la pétrissoire, tuile « couvreuse », plaque de fer protégeant jadis l'essieu ; — *abregué*, chevalet employé dans le travail des vignes ; devient sobriquet, voire nom de lieu (mot localisé dans la montagne de Neuchâtel, et d'origine obscure) ; — *abrecoue*, pain d'épice plus ou moins orné, curieuse déformation de l'allemand *Lebkuchen* (le *k* étant prononcé *ĉ* dans la Suisse alémanique, le groupe *bĉ* a été rendu par *berk* en romand) ; — *achalyi*, faire sortir le bétail (de *saillir*) ; *achonbrā*, s'assoupir, qui semble se rattacher à SOMNUM, influencé par *sombre* ; — *achondzevi*, venir à bout, formation bizarre, pour laquelle les auteurs proposent un croisement entre *ASSEQUIRE et *sondzon*, sommet ; — *achotā*, mettre à couvert (de *SUSTA, abri), terme régional à extension très vaste, et qui a un développement sémantique assez étendu. — On observe des résidus d'anciennes aires

1. Pour *fuir*, *puits*, *buis*, spéciaux au français, M. le chanoine Meunier (*Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, 1926) suppose une réduction moderne de *oui* à *ui* (ce qui est à peu près assuré pour *buis*). Mais les formes médiévales en *oi* ne sont pas générales dans toute la langue d'oïl. La loi posée par M. F. n'a pas agi partout : il y aurait lieu d'en rechercher l'aire ou les aires anciennes.

Digitized by Google

jadis très vastes, comme *adometsi*, apprivoiser (vx fr. *adomeschier*, vx prov. *adomescar*) ou *achoueidjyé* (vx. fr. *assoagier*), qui a éprouvé une curieuse restriction de sens: lisser (les cheveux, etc.), par extension: caresser.— Il est assez difficile d'admettre l'étymologie proposée pour *abrouā*, « être sur le point d'arriver, toucher au but », que les auteurs rattachent au gaulois *briva*, pont: le sens et la forme ne ramènent-ils pas plutôt au provençal et franco-provençal *broa*, rive, bord ? (du gaulois *brōga*, REW 1323).

Certains mots offrent une richesse de dérivations sémantiques particulièrement remarquable. Ainsi *abotsi* peut évoquer deux idées primitives : « coucher sur la face » et « incliner », qui, suivant les régions, ont subi diverses restrictions de sens adaptées à tel ou tel usage agricole et combinées avec des différences d'emploi (transitif, réfléchi, intransitif).

Des dessins et croquis (pour les divers *abochons*, l'*abregué*, les *abrecoues*, etc.) aident à préciser les objets. A signaler la carte des types phonétiques d'*abreuver* et, au point de vue folklorique, les coutumes relatives à l'accouchement (v° *accouchée*).

Fasc. III (*adosser-agripper* ; pp. 129-192), 1926.

Signalons d'abord une série d'archaïsmes qu'on ne s'étonnera pas de voir conservés en grand nombre à l'extrémité du domaine gallo-roman. — *Adouber* témoigne d'une grande vitalité, au point de créer le dérivé bien local *adouboir* (émottoir). — *Afana*, importé du Midi par la Savoie, n'a pas dépassé le centre du canton de Vaud et la Gruyère. — *Afeiti* (vx. fr. *afaitier*) est une survivance d'un type qui a disparu plus à l'ouest. — *Affre*, qui n'est plus en français qu'un archaïsme littéraire, est ici bien vivant et se croise à Genève avec *effroi* (*èfre*) — *Agnus* (petite médaille: *agnus dei*), prononcé *anyœs*, est le précieux témoin d'une ancienne prononciation du latin.

Les emprunts au français s'échelonnent sur plusieurs siècles. A ce sujet, il faut mentionner *agir*, que le Glossaire indique, par une formule très juste, comme mot d'emprunt inégalement assimilé (remarquer l'agglutination *sagir* = *s'agir*). — Telle forme empruntée est nettement dialectale ou populaire, comme *affutiau* (accueilli en 1752 par le Dictionnaire de Trévoux).

Les types spéciaux à la région méritent particulièrement l'attention. Il en est qui postulent des formes de latin vulgaire susceptibles d'enrichir ou de rectifier les dictionnaires étymologiques romans. — *adzèsi*, tassé, compact, suppose ADJACIARE. — *adzi*, disposition des parties d'une maison, fait penser à *aise* étudié jadis par M. A. Thomas, mais se rapporte à un prototype un peu différent, ADJECTUM. — *adzo*, perché et perchoir, et un composé cristallisé *a-juc*, qui a créé le dérivé *adzotsi* (carte linguistique), altéré çà et là par dissimilation et sous l'influence de « dos ». — *afi* se rattache à AFFECTUS, au sens d'inclination (cf. l'it. *affetto*) ; *afita* en est un dérivé roman, comme le montre la phonétique. — *afrova*, par contre, est un ancien composé EX-PROBARE. — *agrè*, raisin vert, est la seule survivance d' AGRESTIS qui ait été signalée en Gaule (cf. REW 295). — *agrèblyo* est une intéressante forme régionale

Digitized by Google

d'*ACRIFOLUM, qui donne lieu à une bonne notice folklorique. — *agrèyi* remonte aussi à une formation ancienne : mais est-il nécessaire, vu la vitalité du suffixe *-eyer*, de postuler *ACR-IDIARE, si la forme romande primitive de ACREM a été *agre*? — *agrédir*, attaquer, est une forme savante, conservée depuis le XVIe siècle, et qui semble bien régionale (le *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle* de M. Huguet, en cours de publication, ne donne *aggrédir* qu'au sens « aborder, rejoindre »).

L'article *adze*, haie, est intéressant à tous points de vue : il rectifie, par la phonétique romande, le type originaire (*HAGIA au lieu de HAGA) ; le mot offre deux dérivations de sens particulières (clôture quelconque et lisière d'herbe) et a donné naissance à de nombreux noms de lieux. Deux photographies et une carte linguistique à l'appui.

La sémantique est extrêmement riche. Signalons, comme exemple, les multiples sens régionaux qu'a pris *adoucir* (adoucir de l'eau, les trayons, le linge, du fil). Notons aussi l'abondance des compositions avec *a* (correspondant parfois à *en* du français) : *adresser* (dresser) ; *adrai* (= à droit), adverbe et substantif (= versant), noté justement comme un mot de l'Est ; *aferi* (de *ferir*) ; *afetsi* (*a-fichier*) ; *afoudra*, *afonsa* ; *adu* (*à dur*), à haute voix, curieux débris d'une aire dont on retrouve des traces dans le Maine ; *agèlyi*, relever les quilles ; *agrena*, ensemencer, etc.

Quelques mots historiques, *affautro*, *affeta* (qui a passé dans une version du *Ranz des Vaches*) reposent sur une erreur de graphie. *Affeta* est pour *asseta* (confusion entre l'*f* et l'ancien *s* à longue hampe ; cf. à Paris la rue *Mouffetard*, qui doit son nom au *Mont Cetard*, et s'écrivit *Monssetard*).

Plusieurs articles seront les bienvenus auprès des folkloristes, notamment *agrèblyoté*, déjà cité *agasé* (pie ; nombreuse locutions et coutumes populaires), qui donne lieu à une carte linguistique de *cor au pied* par ses dérivés et composés (*agasô*, nid d'agasse) ; *Agathe*, *agneau*, à propos desquels ont été recueillis nombre de proverbes et d'usages.

Fasc. IV (*agrippeur-akoutèro*, pp. 193-256), 1927.

agron, équivalent du vx fr. *aigrun*, offre une intéressante évolution sémantique : aliment à saveur acre, il est ensuite employé adjectivement avec la valeur « indigeste », et aussi métaphoriquement (mauvaise humeur, maussaderie) ; ce dernier sens s'atténue jusqu'à l'acception « tempérament, disposition ».

agu (aigu) compte aussi parmi les mots qui témoignent avec quelle indépendance se sont développés anciennement les sens de nombreux mots dans la Suisse romande. Le sens primitif a disparu ici depuis longtemps ; seule subsiste la valeur métaphorique, quelque peu attestée en vieux français, « qui désire ardemment », d'où « glouton » d'une part, « cupide » de l'autre. Il n'est pas impossible que la sémantique de l'allemand *scharf* ait exercé une influence sur ce terme. — Le mot se présente en Vaud et en Valais sous la forme *avou(k)*, f. *avoua*, avec la valeur ancienne « aigu », qu'on ne retrouve plus guère que dans les noms de

Digitized by Google

lieux. Une mauvaise interprétation, en français, de la « Pierre *avoua* » a créé la toponymie de *Pierre à Voir*, cime bien connue des environs de Martigny.

ablyo, qui a la peau du ventre détendue (en parlant d'une vache) ; curieux mot, d'origine inconnue. N'y aurait-il pas un rapport avec *ablya*, battre, rosser (type *asclar*) ou avec la racine *clopp* ?

aigle, dont le développement phonétique dans la région franco-provençale soulève diverses difficultés (le type *oulye* suppose comme le rhétoroman, cf. Ascoli, la propagation de l'*u d'aquila* dans la syllabe tonique), est généralement resté féminin en Suisse romande. Mais le genre masculin, qu'on rencontre assez souvent, n'est pas dû seulement à l'influence du français : le centre de propagation d'un masculin *alyo* dans les Alpes vaudoises est encore visible. Il est vraisemblable, comme le proposent les auteurs, qu'on aura voulu distinguer le mâle de la femelle.

aiguière (*idyèr*) présente un développement de sens intéressant : vase à eau, puis petit réservoir à eau, ensuite : dressoir pour les verres et bouteilles, avec réservoir et bassin pour rincer les verres (croquis joint).

aiguille est un des articles les plus riches, au point de vue phonétique d'abord (trois sous-types avec leurs variantes : *aoulye*, *avouilye* et *agèy*), sémantique ensuite : le mot désigne une série d'objets effilés assez gros, en bois notamment, correspondant à peu prés aux anciens emplois de « broche » (p. ex. « aiguille » servant à fixer la bille sur le chariot de la scierie ; paire de perches en sapin pour transporter le foin ; lattes extérieures de la luge ; poutrelles descendant verticalement du faîte du fenil valaisan : croquis joints). — Au point de vue historique, nous avons ici la reproduction d'aiguillettes de l'ancien fusil à capsule (originaux au Musée National de Zurich).

L'*aile* et l'*ailette* donnent lieu à de précieux croquis : ailes d'une vieille charrue valaisane ; ailette de chalet, de la bobine du rouet, d'outils divers.

aise a passé, en certains points, au sens d'ustensile, outil, par l'intermédiaire ancien (au pluriel) : « ensemble des vases, ustensiles... nécessaires pour l'accomplissement d'un travail ». Bien régional le substantif dérivé *aisement* : terrain d'alpage, puis dépendance, et aussi « vase, ustensile », et, par métaphore (sens archaïque), convenance, possibilité. Une carte indique la répartition géographique d'*aise*, *aisement*, au sens d'ustensile, le dérivé étant limité aujourd'hui au Jura (surtout au Jura bernois) : c'est un mot en recul.

Plusieurs types, dont l'extension déborde souvent de beaucoup la Suisse romande, accusent l'importance des influences méridionales qui ont agi sur le lexique romand : *acabassi* (aplatir ; du type *cabas*) ; *akanbradâ*, devenir camarades (la syncope atteste l'ancienneté relative de l'emprunt) ; *akanyé*, fatiguer, abattre (du type *cagna* : idée de paresse représentée par la chienne) ; *akapâ*, saisir au vol, happer (radical d'*échapper* sous une forme méridionale), etc. Ces mots paraissant avoir

Digitized by Google

leur maximum de densité dans le Valais, on peut présumer une influence italienne (plus exactement : piémontaise) plutôt que provençale. La Savoie a servi maintes fois d'intermédiaire.

akonprā, localisé au sud du canton de Vaud, doit se rattacher à cette série, et il est ancien, car le simple *konpra* n'existe pas en Suisse romande. La composition avec *a*, pour les verbes, on le constate une fois de plus, est très riche ici, témoins, entre autres, *akosenā* (garni de coussins), *akouaiti* (se hâter ; de *kouaite*, hâte), *akouardā* (couper la queue), *akouati* (se blottir), etc.

akoué et *akoulyi*, équivalents d'*accueil*, *accueillir*, ont une polysémie complexe fort bien analysée. Celle du verbe se rattache à quatre idées fondamentales : rassembler, chasser, jeter, accueillir.

Ces quelques exemples permettent d'apprécier quelle riche et précieuse contribution apporte ce Glossaire à la lexicologie romane.

A. DAUZAT.

Clovis Monteiro. — Da tendencia analitica na evolução do nosso idioma ; — Da influencia do tupi no português ; — *Rio de Janeiro* (*Empreza graphica*), 1926, 8°, 93 et 55 p.

De ces deux thèses, la première est un bon résumé de ce que nous savons sur le développement des tendances analytiques en roman, le latin classique étant pris pour point de départ et le portugais pour point d'arrivée. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas développé davantage les tendances actuelles du portugais parlé au Brésil, dont il donne quelques exemples (*não o encontrei, o livro de que te falei*, remplacé par *não encontrei êle, o livro que te falei nele* ; on commence à omettre, comme en français, les désinences de genre et de nombre, grâce à la présence des déterminatifs). Il est à souhaiter que M. M. consacre un prochain travail à l'étude du portugais parlé au Brésil, en indiquant les variantes suivant les milieux sociaux.

La seconde thèse, qui traite un sujet plus neuf, est consacrée à l'influence exercée par le *tupi* sur le portugais du Brésil. Le *tupi* est la langue parlée par les indigènes américains au XVIe siècle sur les côtes du Brésil (et en grande partie à l'intérieur) [1] à l'arrivée des colons portugais. M. M. fait l'historique rapide des premiers contacts entre les deux populations, analyse brièvement les caractères dominants du *tupi* (à l'expression graphique duquel fut adapté l'alphabet portugais), passe en revue les emprunts faits à cette langue par le portugais du Brésil (surtout dans le nord, où la colonisation européenne fut moins dense ; ce sont presque exclusivement des noms de plantes, animaux, objets et usages indigènes) et examine, en concluant (avec raison, croyons-

1. Pour plus de détails sur le tupi, cf. *Les langues du monde* (publié sous la direction de A. Meillet et M. Cohen), pp. 687-693.

Digitized by Google

nous) par la négative, si le tupi a influencé l'évolution syntaxique du portugais parlé au Brésil.

A. D.

Une revue internationale de toponymie, la *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, paraît en Allemagne (Munich-Berlin, éd. Oldenbourg), depuis 1925, sous la direction de M. Joseph Schnetz, à raison de 3 fascicules par an. Elle répond à un besoin, en créant l'organe de cohésion qui manquait entre les toponymistes des différents pays d'Europe dans le domaine des langues indo-européennes. Elle s'est assuré, dès le début, la collaboration de nombreux spécialistes. Nous signalons les études qui intéressent le toponymie latine et prélatine des pays romans et des régions limitrophes.

Tome I (1925), fasc. 1. K. von Ettmayer, *Gallische und nichtgallische Ortsnamen in Oberitalien* (p. 22-45). Importante contribution à la toponymie de la haute Italie, pour les noms d'origine gauloise, gallo-romaine, ligure, etc. ; l'auteur montre qu'il se cache souvent un nom prélatin, traduit ou adapté par l'étymologie populaire, derrière un nom de village ou de montagne d'apparence latine. — Robert von Planta, *Feldis bei Chur* (54-56). Le nom de cette localité, située dans la partie romane des Grisons, n'a rien à voir avec l'allemand *feld*, mais représente saint *Hippolytus*, appelé autrefois *Sontg Ipeult*, puis *Veuldeun* (1290), *Velden* (1343), *Felden* (1423 ; le changement de finale n'est pas clair. — Jorgu Jordan, *Die rumaenische Ortsnamenforschung* (64-70). Bon résumé bibliographique des études toponymiques en Roumanie.

Fasc. 2. P. Skok, *Brendisium und Verwandtes* (81-90). L'auteur soutient l'étymologie de Strabon, qui voit dans ce toponyme un mot messapien, désignant les cornes d'un cerf, d'après la forme ancienne du port ; il cite à l'appui quelques exemples analogues. Mais une étymologie populaire n'est-elle pas à craindre ? En tout cas, les variantes anciennes avec *o*, *u*, Βρουντεσίνων, *Brundisi* (CIL, IX, 42, 23), etc. sont difficiles à expliquer. — W. Kaspers, *Die weiler-Orte der Kölner Gegend* (100-131). Étude très complète sur les noms en *-weiler* (*-villare*) de la région de Cologne. L'auteur montre comment sur la rive gauche du Rhin il faut distinguer la période préceltique et prégermanique, la période celtique avec infiltration germanique, la période celto-germanique avec romanisation progressive, et la période franque ; sur la rive droite du Rhin, il n'y a pas de noms de lieux en *-acum*, ceux-ci représentant des fondations civiles, alors que l'activité des Romains sur la rive droite fut uniquement militaire. — Carlo Battisti, *Die Erforschung der Ortsnamen in Oberetsch während der Jahre* 1914-1924 (140-155). Ce résumé détaillé des travaux relatifs à la toponymie (plus spécialement latine) du Tyrol méridional fait suite à la relation donnée sur le même sujet par K. von Ettmayer, dans le tome XIII des *Romanische Forschungen*, pour la période 1908-1913.

Fasc. 3. Jos. Schnetz, *Croucingo* (176-178). Le nom de cette cité de

Digitized by Google

Grande-Bretagne mentionnée par l'Anonyme de Ravenne se rattache au radical celtique *crouc-(cruc*, colline, tas, en cornique, breton, etc. ; pour la Gaule, cf. REW 2340) ; la finale paraît représenter le suffixe *-inco* bien connu. — Ludw. STEINBERGER, *Beitraege zur Ortsnamenkunde Deutsch-Sud-Tirols* I (208-222). Contribution à la toponymie si intéressante du Tyrol méridional ; l'auteur insiste surtout sur les altérations que la germanisation a produites, par suite du changement de langue, sur les noms de lieux romans. — Carlo BATTISTI. Fin de l'étude commencée au fasc. 2 (223-231).

Tome II (1926), fasc. 1. — Jos. SCHNETZ. *Etruskische Raubvogelnamen in Orts- und Flussnamen* (3-11). Cette étude est faite d'après des notes laissées par l'étruscologue Herbig, décédé en 1925. Des noms d'oiseaux de proie d'origine étrusque sont représentés dans des prénoms latins comme *Caius-Gaius*, et dans des noms de lieux comme *Volturnus* (étr. *volθur*, vautour), *Capua* (étr. *capys*, faucon. d'après Servius), etc. — W. TROLL, *Die Bedeutung der Ortsnamen für die pflanzengeographische Forschung*, avec 3 cartes (12-30). Cette étude remarquable d'un botaniste sur les relations entre la toponymie et la géographie des plantes porte sur la Bavière méridionale, mais elle intéresse tous les toponymistes par la méthode et par les résultats: les noms de lieux révèlent d'anciennes espèces disparues; en France comme en Bavière, depuis l'époque historique, le hêtre et le chêne ont perdu du terrain, tandis que le pin, surtout depuis quelques siècles, en a gagné. La géologie confirme les indications de la toponymie pour la reconstitution des aires végétales anciennes.

Fasc. 2. R.-E. ZACHRISSON, *Six groups of english rivers names* (134-147): *Ree, Ray*, formé par agglutination de l'*r* dans le groupe de l'ancien anglais *æt þære ea* (*ea* signifiant « rivière ») ; *Seven*, préceltique (cf. *Sevena* > *Seve*, affluent de l'Elbe) ; *Scelde, sceald* (= rivière peu profonde), racine germanique comme les autres groupes étudiés. — K. von ETTMAYER. Compte rendu des fasc. I et III des *Noms de lieu de la France*, de Longnon (Paris, Champion, 1920-1923) (179-184). Rend hommage aux travaux de Longnon et signale quelques lacunes et erreurs de cet ouvrage posthume, déjà vieilli lors de sa publication.

Fasc. 3. — A. DAUZAT, *Cala dans la toponymie gauloise et espagnole* (216-221) Cette racine qui a une vaste extension et qui se trouve soit isolée (*Chelles, Challes*) soit combinée à un mot ibère (*Calagurris*) ou gaulois (*Calonna*) et dont le maximum de densité se trouve dans les Alpes occidentales (c'est le prototype de *Challant, chalet, chalanche*, etc. [1]) paraît représenter un radical préceltique et préibère signifiant « habitation ». — Jos. SCHNETZ, *Tadoriton. Maporiton* (231). Encore deux toponymes celtiques de Grande-Bretagne, mentionnés par l'Anonyme de Ravenne (sens : « gué du fils », « gué du père »). — N. JOKL, compte

1. Cf. Ebischer, *Études toponomastiques valdotaines* (v° Challant), dans la revue *Augusta Praetoria*, Aoste, 1921.

Digitized by Google

rendu de l'important ouvrage de Hans KRAHE, *Die alten balkanillyrischen geographischen Namen* (Heidelberg, 1925), travail fondamental concernant la toponymie de la région illyrienne.

Tome III (1927). Fasc. 1. — P. ÆBISCHER, *Sur les noms de lieu en* -acum *de la Suisse alémanique* (27-37). Liste, avec les formes anciennes, des toponymes en *-ach* qui reposent sur le suffixe *-acum* ; l'étymologie populaire a changé *Küsnach, Küssnach* en *Küsnacht, Küssnacht* (**Cussiniacum*). — Note de M. J. LŒWENTHAL sur le *Douro, Duero*, rattaché à la racine gauloise *dūr-*. L'auteur ne connaît pas l'étude que j'ai publiée sur ce type (*Revue des Études anciennes*, 1926, 162-3), et dans laquelle, réunissant un plus grand nombre d'exemples, j'ai montré qu'il s'agit d'un radical préceltique *dūr-*, dont le sens pourrait être « eau ».

Fasc. 2. — W. KASPERS, *Untersuchungen zu den rheinischen ingen-Orte* (81-107). Importante étude avec une liste complète de noms et de formes anciennes, et qui touche quelque peu à la toponymie gallo-romaine. L'auteur considère les noms en *-angen* comme une variante des formations en *-ingen* et écarte avec raison le suffixe prélatin *-ancum*. Plus discutables sont ses conclusions au sujet de divers toponymes en *-ingen* pour lesquels il se refuse à admettre un prototype *-acum*, malgré d'anciennes formes telles que *Bubiacum* (926-36 ; auj. *Bübingen*), où il voit de fausses latinisations : n'y a-t-il pas eu plutôt remplacement d'une finale incomprise par un suffixe germanique ? — Note de H. KRAHE sur *Salapia* (auj. lac de *Salpi*, Pouilles), formation qui existait aussi en ancien illyrien et dont la racine (*sal-*, sel) rappelle les lagunes de la côte. — Comptes rendus, par G. WEIGAND, de la *Rumaenische Toponomastik* de J. JORDAN (Bonn-Leipzig, 1924-26), ouvrage de premier ordre sur les noms de lieux roumains, étudiés tour à tour au point de vue onomastique, linguistique et ethnique (153-157), — de A.-T. ILIEFF, *Die rumenische Toponomie slavisch-bulgarischen Ursprunge* (Sofia, 1925), — et de Sabin OPREASCA, *Beitraege zur Toponomie des Seklerlandes* (Klausenburg, 1926).

Fasc. 3. — Max NIEDERMANN, Compte rendu des *Noms de lieux* de A. DAUZAT (Paris, Delagrave, 1926), avec des remarques intéressantes et une contribution complétive pour les toponymes formés avec les noms d'animaux. Je réponds à deux critiques : le caractère tautologique de la composition hybride *Castellodunum* a été signalé par l'auteur (avec des formations analogues : *Lann-ilis, Rubec*, etc.), p. 72, note ; la bibliographie n'est qu'un résumé destiné à un public de langue française pour qui les ouvrages de langue allemande, peu accessibles, ont été réduits au minimum. — C. r., par R. von PLANTA, de : A. KÜBLER, *Die romanischen und deutschen Oertlichkeitsnamen des Kantons Graubünden* (Heidelberg, Winter, 1926) (219-222). Signale l'intérêt de l'ouvrage et relève un certain nombre d'erreurs. — C. r., par W. MEYER-LÜBKE, de : G. SERRA, *Contributo toponomastico alla descrizione delle vie romane e romee del Canavese* (Cluj, *Istituto di storia universale* 1927) (222-3). Fait l'éloge de ce travail, qui met en relief les rapports entre la toponymie et les voies romaines ainsi que les routes de pèlerinage.

A. DAUZAT.

Digitized by Google

Colin de Larmor. — Les Merveilleux Quatrains de Nostradamus, Médecin-Astrologue des Rois Henri II, Charles IX et Henri III, interprétés par M. Colin de Larmor. *Nantes, Dupas et Cie* (et en vente chez *Lucien Dorbon, Paris*), 1925, in-8° de 352 pages.

Nous nous étions promis — voir notre article au fascicule de mai-juillet 1926 de cette *Revue*, p. 368 et suivantes, — de ne plus nous occuper, ici du moins, de Nostradamus. Mais voici qu'à peine publié le fascicule en question, au juste le 31 novembre 1927, Jules Véran nous écrivait : « ...Piobb, à qui j'ai parlé de votre appréciation sur son *Nostradamus*, m'a dit que déjà deux critiques, qui s'étaient moqués du prophète, étaient morts. Vous n'avez plus qu'à vous méfier... » Et, comme si cet avertissement privé ne lui eût point paru suffisant, le collaborateur de l'*Echo de Paris* et de *Comœdia* — qui n'oublie d'ailleurs, parmi les brumes de Lutèce, pas son gai Midi — croyait devoir le renouveler publiquement, dans un article de *L'Eclair de Montpellier*, le 1er mars 1928, sur *Le secret de Nostradamus*. Nous y avons lu — mais l'auteur ne nous en avait pas envoyé le texte — que, dès qu'on parlait de Nostradamus, on se faisait écouter, que Mistral avait toujours eu pour ce fourbe « de la sympathie », qu'il en eût, lui Jules Véran, agrégé de l'Université et Beaucairois, une preuve directe « un jour que j'étais allé faire visite au poète » et qu'enfin, « partout Nostradamus a gardé une clientèle ». En effet, aux conférences — il y en eut deux — de son « confrère Piobb » à Paris « il y a un an », l'on « se battait aux portes pour entrer » et Jules Véran, en ayant fait un article, reçut « un tas de lettres où on me demandait des renseignements complémentaires », à quoi il lui fut impossible de répondre, car il n'est pas grand clerc en matières absconses et divinatoires, les pronostications de la politique au jour de jour suffisant à accaparer une ingéniosité qui, au courrier de la Chambre, se révèle parfois peu commune, encore que généralement malheureuse.

Mais, pour si peu « nostradamien » que soit Jules Véran, il n'en augure pas moins que « le livre de M. Piobb » doive rencontrer « un grand succès », puisqu'il a trouvé la clef des trop fameux quatrains à la date, justement, prédite par leur auteur. Ce qui fait qu'il s'agit bien, en l'espèce, d'une « révélation » — le mot y est ! « Gardons-nous de sourire » — continue notre aimable confrère. « Dans le dernier numéro de la *Revue des Langues Romanes*, M. Camille Pitollet a parlé avec un certain dédain du livre de M. Piobb. *Tant pis pour lui* — m'a dit ce dernier, à qui j'avais montré l'article. *Je connais déjà deux critiques qui ont voulu se moquer de Nostradamus et qui sont morts bientôt après.* Comme j'estime beaucoup M. Camille Pitollet, malgré qu'il soit assez épineux, je me suis empressé de l'aviser ».

On a vu que, cette fois, M. Jules Véran précisait. C'était « bientôt après » avoir voulu « se moquer » de Nostradamus qu'étaient allés le rejoindre *ad patres* les deux critiques irrévérencieux. Evidemment, M. Piobb ignore que je me moque de Nostradamus depuis toujours et qu'avant la Guerre déjà j'avais — ici même, en particulier : voir, au

Digitized by Google

tome LVII, mon article sur le *Nostradamus* de Ch. Nicoullaud, p. 510-514 — donné d'assez peu équivoques preuves de cet état d'esprit à l'endroit de l'imposteur. M. Piobb ne connaît pas la littérature antinostradamienne et il faut, pour qu'il en prenne connaissance, que des journalistes, ses amis, la lui communiquent. Nous ne procédons pas de la sorte. Nous lisons tout : le pour, le contre, pour en dégager la vérité. Quand nous trouvons, dans *Le Grand Guignol* par exemple — décembre 1927 (voir aussi, dans *la Rumeur* du 5 décembre 1927, les commentaires « piobbophiles » de Jean Bastia) — que, sur la foi de M. Piobb, non seulement la France entrera sous le signe du Coq à partir de 1928, mais encore que ce Coq sera natif des rives de la Garonne, nous scrutons, anxieux, notre conscience pour y chercher des lumières sur la couleur des plumes de ce gallinacé. Sera-ce André Fallières ? Sera-ce M. Georges Leygues ? Serait-ce Malvy ? Mais je ne tarde pas à me persuader que mes veilles sont inutiles, car si — comme l'écrit Piobb — l'œuvre de Nostradamus est « tout un système », reposant sur la cosmographie et la géométrie « par conséquent », ainsi que sur « l'accord de la chronographie et de la cosmographie », nos forces défaillent devant le faix de tant de sciences et nous laissons notre plus savant mystagogue disposer en ellipse les 4680 vers nostradamiens, et remplacer par un cercle, — dont il est la projection, d'ailleurs, — ladite ellipse, de façon à ce que, sur ce cercle de 4680 vers, ou divisions — car chaque vers est numéroté — il contemple, s'y calquant, les orbites des astres, les calcule et, sur ces « éphémérides perpétuelles », lise l'illisible. Comme, d'autre part, ce qu'avait prédit le magicien de Salon pour la période de 1792 à 1926 a été si pleinement confirmé par les faits, ne s'ensuit-il pas que ses prédictions pour la suite des temps seront aussi véridiques ? Cette « suite des temps » commençait en 1927. Dès le mois d'octobre de cette année fatidique se formait, en effet, par l'entrée de la planète Mars dans le signe du Scorpion, le nouveau symbole de ce Coq qui n'a, lui, rien de commun avec le fastueux Coq d'Or de la Tour Magne, dont nous avons, à propos de Nostradamus, entretenu naguère les lecteurs de la *Revue des Langues Romanes*, alors que nous habitions, à Nimes, à l'ombre même de ce vieil Irmenseul de granit (voir notre article : *Nimes et Nostradamus*, t. LVII, p. 204-261), ni même avec d'autres plus modernes *Coqs*, journalistiques, dont l'un, précurseur, fut la petite gazette politique de M. Ch. Briand. Non, ce Coq qui doit succéder à l'Aigle comme l'Elu succède au Despote, ce « savant aux lettres », ce « condescendant », étant encore — à l'heure où ceci est composé (30 mars 1928) — « caché sous les ténèbres », nous n'avons pas voulu attendre de très prochains événements, qui doivent le révéler — les élections qui se préparent — pour, de nouveau, en proclamer l'inanité et muer en vulgaire canard ce volatile enfanté par un fumiste spéculant, une fois de plus, sur la bêtise des hommes et la naïveté de certains artistes du stylographe à l'usage des « voix de la presse ». Que l'événement doive nous donner raison, nous en sommes tellement sûr que nous avons mis une sorte de coquetterie à envoyer cet article à la rédac-

Digitized by Google

tion exactement à la date que nous venons d'indiquer, afin qu'aucune influence des faits n'en corrompe la divination, plus exacte, encore qu'infiniment moins ridicule, que celle de P.-V. Piobb, compétiteur de ces « astrologues », telle Mme « Albane de Siva » — qui usent, elles aussi, de calculs compliqués (qu'elles disent) et recourent même... à l'annuaire du Bureau des Longitudes pour « tirer leurs déductions ».

Que Piobb ne saurait être pris au sérieux, c'est donc chose entendue. A-t-il seulement eu connaissance, avant de lancer son grimoire, du livre, infiniment plus digne d'attention que le sien, d'un avocat et docteur — lui aussi — ès sciences hermétiques, qui a déjà publié, à la même maison que ce gros ouvrage, une étude sur *La Guerre de 1914-1918 vue en 1555 par Nostradamus* et se fait appeler Colin de Larmor ?[1] Au courant de ce que tant d'interprètes de Nostradamus ignorent — la langue, d'abord, de cette lointaine époque, puis la mentalité des cabbalistes du XVIe siècle, celle de Nostradamus surtout, qui n'est pas chose aisée à pénétrer pour un Français d'aujourd'hui —, cet auteur est aussi un homme connaissant l'Histoire, ce qu'on ne pourrait dire de ses prédécesseurs en général et, comme il a consacré à l'examen de chacun des quatrains une étude comparative où il avait le bon esprit de tenir compte des interprétations déjà risquées par d'autres, — sur les 657 interprétations de Le Pelletier en 1867, il n'en retient que 179, dont un très grand nombre émanent d'exégètes précédents, d'ailleurs —, nous nous sentons enclin à le prendre, lui, au sérieux et à examiner avec une curiosité sympathique ses studieuses interprétations de 346 quatrains — dont 135 sont le fruit de son ingéniosité propre —, qui ne franchissent pas, du moins, l'ère contemporaine. Car les 90 quatrains s'appliquant à l'avenir, si l'on en tente une lecture, du moins ne le fait-on qu'avec

1. Ajoutons, sur épreuves, que tel doit être son patronymique, puisque, lors de la proclamation des résultats du *Concours du Coq* dans la *Rumeur* — no du jeudi 14 juin 1928 — nous avons vu que, si le « jury » avait « décidé de ne pas décerner de prix proprement dits » — encore qu'un concurrent, qui a « étudié Nostradamus pendant cinq lustres », ait déclaré que le Coq serait « notre distingué et talentueux confrère, M. Lucien Romier » —, le premier parmi les envois remarqués était celui de M. « Colin de Larmor, avocat à Nantes », qui reçut, de ce chef, de M. G. Anquetil « un petit souvenir pour récompenser son effort et sa bonne volonté ». Parmi tous les articles de presse qu'a suscités la mystification opportuniste du sieur Piobb, nous tenons à signaler, comme en fournissant un résumé divertissant et suffisamment sceptique, celui que M. A.-L. Bittard a publié dans sa chronique du « Vieux-Neuf », dans le *Radical* du dimanche 4 décembre 1927 et réimprimé dans *L'Homme Libre* du 7 du même mois. L'auteur, favorable à Piobb pour n'avoir pas étudié la question nostradamienne, conclut avec prudence que « le temps est proche où nous saurons qui a prédit juste ». Que pense-t-il aujourd'hui de cette mystification désopilante ?

Digitized by Google

une sage prudence, excluant le bluff tapageur de ce Messie d'un Coq chauvin appelé à faire triompher, cependant, la République de Gauche, avec Cailliaux, avec Herriot! Encore une fois, nous avons, avec ce Colin, de quoi employer utilement quelques journées, sans cependant aboutir à un résultat autre que celui d'une curiosité partiellement satisfaite. Car son livre ne résout pas plus le problème nostradamien que ne le résolvaient les livres précédemment publiés. Bien qu'ignorant jusqu'au nom de Loog, dont le système a maints points communs avec le sien — et encore qu'il en condamne implicitement les prétentions, comme il condamne, sans avoir pu les connaître, celles de son successeur Plobb par une phrase lapidaire de la page 123, où l'on se gausse de qui prétend trouver la solution des grimoires de l'imposteur provençal dans une « clef », un « mot magique », une « progression mathématique », *etc.* —, Colin de Larmor n'a pas su plus que l'Allemand établir l'exacte bibliographie des éditions des *Centuries*, qui reste cependant à la base de toute spéculation du genre de la sienne. En effet, il prend pour du bon argent la croyance de Le Pelletier en cette édition de Pierre Rigaud faussement datée de l'année de la mort du prophète — 1566 — et qui n'est manifestement, au lieu de représenter, comme il se l'imagine, l'un des plus anciens et des plus authentiques textes, qu'une compilation arbitraire des premières années du XVIIe siècle. Tout cela, il l'eût su, s'il se fût donné la peine de se mettre au courant des travaux du comte C. von Klinckowstroem, qui a mis hors de doute ce point capital (voir en particulier son article bibliographique dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde, Neue Folge*, IV (1913), t. II, p. 361-372 et *Rund um Nostradamus*, dans la *Revue*, signalée dans la *note*, du Dr R. Baerwald, II[2] (1926), p. 89-104)[1].

Camille PITOLLET.

Viktor Johanson. Etudes sur Diderot. *Goteborg, Wettergren, et Paris, Champion*. Un vol..in-8° de 210 pages.

La première partie, qui sert d'introduction à la seconde, résume avec précision l'histoire des manuscrits et des éditions de Diderot.

1. Nous tenons — car tout cela passe inaperçu en France — à signaler les deux derniers travaux du Comte von Klinckowstroem sur la fourberie des médiums et le mensonge foncier de l'occultisme international. L'un et l'autre ont paru en octobre 1927; l'un dans les *Süddeutsche Monatshefte* (Munich), sous le titre : *Warum ich an den physikalischen Erscheinungen des Mediumnismus zweifle*, p. 29-37, l'autre dans la *Zeitschrift für kritischen Okkultismus*, que dirrige le Dr. R. Baerwald a Berlin, III[1], p. 75-82 : *Zeitschriftenreferate*. Postérieurement, en avril 1928 (III[2]), le comte von Klinckowstroem a consacré également une *note* au volume de Colin de Larmor, dont il repousse, naturellement, la tendance. Le 26 avril 1928, il nous écrivait que ni lui, ni le Dr. E. Bohn

Digitized by Google

La seconde partie étudie le XVIIe volume de la collection des manuscrits de Diderot conservée à la Bibliothèque de l'Etat à Leningrad (manuscrits achetés par Catherine II). Ce volume XVII était perdu lorsque Tourneux visita la collection. Il a été retrouvé depuis. Il renferme dix-neuf opuscules de Diderot, deux d'autres auteurs. La *Lettre à la comtesse de Forbach* s'y trouve en manuscrit et en imprimé.

M. Johanson relève d'abord les variantes par où les textes du volume XVII se distinguent des textes de toutes les éditions. Puis, il montre l'intérêt très vif que présentent quelques-uns des manuscrits de ce volume : notamment celui de l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale*, à propos duquel il est amené à établir, avec beaucoup de sens critique, toute la filiation des textes de cet *Entretien*. Enfin, de la comparaison des textes du volume XVII avec les textes des diverses éditions il déduit, avec discrétion, un jugement assez favorable sur l'édition Naigeon, sévère sur l'édition Assézat. Evidemment, celle-ci en fait désirer une autre, que M. Johanson aura eu le mérite de préparer.

La troisième partie est la reproduction remaniée d'un mémoire publié en 1920 sur les versions que Diderot et Raynal ont données du plaidoyer de Polly Baker. La question qui semble se poser est de savoir si Raynal a allongé Diderot ou si Diderot a abrégé Raynal. Mais les conclusions proposées par M. Johanson (après étude du livre magistral de Feugère) sont les suivantes : 1° le premier texte de Raynal (édition primitive de l'*Histoire des Indes*) est la plus ancienne des versions françaises ; elle dérive directement du texte de Franklin ; — 2° le texte de Diderot (*Supplément au Voyage de Bougainville*) est indépendant de celui de Reynal et dérive directement de Franklin ; — 3° c'est certainement sous l'influence de Diderot que Raynal a modifié sa version primitive dans les autres éditions de l'*Histoire des Indes*. Ces conclusions sont établies par une démonstration solide.

Joseph VIANEY.

Gustave Cohen. — Histoire de la mise en scène dans le Théâtre religieux français du Moyen Age. Nouvelle édition, revue et augmentée. *Paris, Champion*, 1926. Un vol. in-8° de LVI-332 p.

Ce livre, publié en 1906, ayant été rapidement épuisé, une réédition s'imposait. L'auteur nous la donne en reproduisant le texte primitif ; mais il le fait précéder d'un *Avant-Propos* de LVI pages, où il ramasse les additions et les rectifications qu'ont rendues nécessaires les travaux publiés depuis 1906 sur le sujet soit par lui-même soit par d'autres ; elles suivent les divisions et les paginations de la première édition ; un index final complète les concordances.

— qui est également un bon nostradamien — n'avaient eu le courage de rien écrire sur le grimoire de Piobb « *weil es mir scheint, dass sich diese Mühe nicht lohnt* ».

Digitized by Google

On ne peut qu'approuver le parti qu'a pris l'auteur.

Sans doute, les conclusions qu'il apportait en 1906 ont dû être sur des points de détail fortifiées ou ébranlées. Ainsi en 1906 il ne pensait pas que le terme *paradis* qui dans nos théâtres actuels désigne la partie élevée de la salle où sont les places les moins chères vint du paradis des Mystères : or il est amené par la découverte de divers documents à penser aujourd'hui le contraire, p. LI. En 1906, il émettait l'hypothèse que la représentation de l'âme d'un mourant par un oiseau dans l'art du moyen âge venait des Mystères : or il reconnaît aujourd'hui que l'iconographie byzantine n'en usait pas autrement, p. XXXV. En 1906, il doutait que Marcadé fût l'auteur de *la Passion* d'Arras : or aujourd'hui les travaux de MM. A. Thomas, Jeanroy, Champion, Geister l'en ont convaincu, p. XXXIX. Inutile de citer d'autres exemples.

Ce ne sont là que des détails. Il n'était donc pas nécessaire à M. Cohen, pour mettre son ouvrage au point, de dépenser trop de temps ni d'argent à un remaniement complet du texte. La méthode employée suffisait.

Dans son ensemble, l'ouvrage de 1906 reste d'une solidité remarquable. Et l'on peut dire que sur le théâtre religieux du moyen âge en France, c'est, avec celui de Petit de Julleville, l'ouvrage capital. Car la mise en scène dans ce théâtre était la grande affaire ; le spectacle valait plus que le texte. Bien décrire ce spectacle, en expliquer, avec autant de précision que le fait M. Cohen, les origines et l'esprit, c'est expliquer à la fois pourquoi le théâtre religieux du moyen âge eut une vie très longue, un succès universel, et pourquoi il n'a pas laissé de chef-d'œuvre.

Joseph VIANEY.

Jean Giraud. — L'Ecole romantique française. *Collection Armand Colin. Paris, 1927.* Un vol. de 204 p.

L'auteur nous dit dans son *Avant-Propos* qu'il a écrit son ouvrage « en admirateur convaincu et reconnaissant du romantisme ». Cette admiration nous a valu un petit volume extrêmement vivant. Mais cette admiration n'est pas aveugle. Elle ne nous dissimule aucun des défauts qu'on peut justement reprocher à l'école romantique française. Surtout, elle n'a pas empêché l'auteur de faire tout le travail qu'on attend aujourd'hui d'un bon critique : il replace les œuvres dans leurs milieux, il en recherche les origines et les influences ; il est au courant de tout ce qui s'est écrit avant lui d'un peu important sur le sujet. Dans telle page le lecteur averti n'a pas de peine à reconnaître l'aboutissement d'un grand nombre de lectures. Dans les quatre chapitres consacrés aux quatre grands lyriques on goûtera particulièrement les pages très synthétiques où, avant d'étudier les œuvres, M. Giraud caractérise « l'homme et l'écrivain » : les portraits de Lamartine et de Vigny sont d'une réussite remarquable. Volume excellent, qui répond parfaitement à ce que l'on attend de la collection dont il fait partie : faire rayonner dans le monde la culture française.

Joseph VIANEY.

Digitized by Google

André Billy. — La littérature française contemporaine. *Paris, 1927 ; Collection Armand Colin* ; 212 pages.

Même s'il n'eût été que passable, un petit volume de ce genre sur la littérature française contemporaine eût été utile. Or, celui-ci est très bien fait. Encore que l'auteur se défende d'avoir une méthode subjective, ses préférences personnelles apparaissent assez souvent. Mais il n'a pourtant omis aucun des efforts qui méritât d'être pris en considération. Sur les tendances actuelles de la poésie, sur les genres et les thèmes préférés par le roman d'aujourd'hui, sur les idées directrices de la littérature contemporaine, sur les maîtres dont elle se réclame, il apporte des vues d'ensemble, précises et bien classées. Un index s'imposait, le livre ayant cité un très grand nombre d'auteurs et d'œuvres.

J. V.

G. Michaut. — Les Luttes de Molière. *Paris, Hachette, 1925.* Un vol. in-8° de 249 p.

Les Luttes de Molière continuent *la Jeunesse de Molière* et *les Débuts de Molière à Paris.*

Trois pièces capitales sont étudiées dans ce nouveau volume.

Pour M. Michaut, le *Tartuffe* de 1664 était une pièce complète en trois actes, et qui, sans attaquer ni tel individu (Conti), ni telle association (Compagnie du Saint-Sacrement, Jésuites, Jansénistes) voulait simplement faire rire d'un sot exploité par un fourbe.

Don Juan, pour lui, n'est pas une vengeance contre tel ennemi de *Tartuffe*, mais la peinture, dans un cadre libre, du grand seigneur méchant homme.

Dans *le Misanthrope*, Alceste est bien le personnage dont Molière veut qu'on rie parce qu'il est insociable.

M. Michaut apporte dans l'établissement de ces thèses les qualités habituelles de sa dialectique.

Il est très érudit. Tous les documents contemporains des pièces, il les connaît, et en discute au besoin le sens. Tout ce que les critiques ont écrit, il l'a lu. Mais cette érudition ne l'écrase pas. Très souvent, il la rejette dans les notes. Telle note sur les interprétations diverses du personnage d'Alceste (p. 208) est un modèle de plénitude et de clarté.

Quand il a lu ce qui a été écrit sur la pièce au moment de son apparition et depuis lors, M. Michaut, voyant les problèmes essentiels qui se posent, en demande la solution surtout à l'étude du texte lui-même. Cette étude est toujours d'une précision remarquable. Les démonstrations de M. Michaut sont si bien conduites que même là où l'on sent en soi une résistance à sa thèse on se trouve embarrassé pour lui répondre. — Et un mérite que personne ne lui contestera, c'est qu'il ne cherche pas du tout à se distinguer de ses prédécesseurs en disant du nouveau à tout prix, mais que son originalité bien souvent est de

Digitized by Google

mettre sa finesse dialectique à rétablir coutre les paradoxes les thèses raisonnables.

Livre à lire et à relire.

Joseph VIANEY.

Max Kapp. — Die Frauengestalten in Molières Werken. *Halle, 1925*. Un vol. in-8° de 51 pages.

Cette revue des personnages de femmes dans le théâtre de Molière est complète et bien composée. Chaque personnage est caractérisé en quelques mots précis et justes. Mais on aurait voulu que l'auteur empruntât moins souvent ses définitions à E. Faguet, et qu'il les fît lui-même.

La bibliographie est détaillée. Je regrette que M. Kapp paraisse ignorer les éditions faites en France de diverses pièces pour l'usage des classes. Quelques-unes de ces éditions sont excellentes : par exemple *l'Avare* de Boully (Belin), *l'Avare* de Marcou (Garnier), *le Misanthrope* de Gache (Didier).

Joseph VIANEY.

Pierre Kohler. — Autour de Molière. L'Esprit classique et la comédie. *Paris, Payot (Bibliothèque historique), 1925*. Un vol. in-8° de 250 p.

Ce livre mérite d'être plus connu qu'il ne l'est. Bien documenté, écrit d'un style précis, vif et coloré, il est fort intelligent. Il nous offre, non pas une histoire complète de notre comédie jusqu'à Molière, mais une philosophie de cette histoire.

Une introduction de 66 pages, toute théorique, reprend d'abord le problème de la nature du comique ; elle examine particulièrement la théorie bergsonienne de l'automatisme ; essaie d'en montrer la force et la faiblesse ; en détermine les limites ; discute la doctrine de la généralité du comique et en recherche les origines. Elle reprend ensuite les problèmes de l'union du comique et du tragique, de la nature de l'esprit gaulois, des rapports de la satire et du comique, de la distinction du dramatique et du littéraire. Toutes ces discussions sont conduites avec une grande indépendance d'esprit ; et toujours les vues théoriques s'appuient sur des exemples précis, qui attestent une connaissance approfondie de l'histoire littéraire.

La deuxième partie « Sur les vieux tréteaux comiques », étudie les caractères et distingue les éléments divers du théâtre comique au moyen âge (pp. 67-129).

La troisième partie, « L'organisation de la Comédie classique », pp. 130 et suiv., débute par un excellent chapitre où est parfaitement dégagée l'importance de l'introduction de l'intrigue au XVIe siècle dans la comédie et où il est expliqué pourquoi la Renaissance française dut emprunter l'intrigue à une tradition étrangère. Dans le chapitre suivant, M. Kohler essaie de déterminer la place exacte que tiennent dans la formation de la comédie classique les pièces de Corneille, Desmarets, Scar-

Digitized by Google

ron, puis *l'Ecole des Femmes*. Le dernier chapitre étudie, à propos de Molière, la question de l'impersonnalité dramatique.

Ce livre fait souhaiter qu'il ait des suites, et que son auteur étudie l'esprit classique dans le développement d'autres genres littéraires.

Joseph VIANEY.

Louis Guimbaud. — Victor Hugo et Madame Biard. *Paris, Blaizot, 1927*. Un vol. in-8° de 209 p.

Que Thérèse, l'héroïne de *la Fête chez Thérèse*, un des poèmes les plus neufs des *Contemplations* est bien Léonie d'Aunet, amie, puis femme du peintre Biard, mère de la baronne Double, M. Guimbaud l'établit définitivement. Ses preuves sont abondantes et décisives. Il donne même la date de la fête et identifie jusqu'au singe « timbalier à cheval sur un chien ».

L'identification de Thérèse avec Madame Biard est sans doute ce que l'histoire littéraire retiendra surtout du livre de M. Guimbaud. Mais il a un autre intérêt : en racontant toute la liaison du poète avec cette femme séduisante, il apporte une contribution importante à l'histoire de la passion romantique. C'est, d'ailleurs, un livre très agréable, écrit avec verve et bien illustré.

Joseph VIANEY.

A. Abas. — Recherches de phonétique expérimentale sur l'accentuation syllabique et phraséologique : I La part des consonnes à l'accentuation syllabique en néerlandais (*Archives néerlandaises de physiologie*, t. X), *Amsterdam*, 1925, in-8° de 80 p. ; — II Le son dans la phrase néerlandaise (*Archives néerlandaises de physiologie*, t. XI), *Amsterdam*, 1926, in-8° de 44 p. avec tableaux ors texte ; — Recherches expérimentales sur le timbre des voyelles, 1re partie (*Archives néerlandaises de phonétique expérimentale*, t. II), *Amsterdam*, 1928, in-8° de 80 p.

Ces trois mémoires appellent de nombreuses remarques ; en voici quelques-unes :

La fonétique expérimentale n'est pas « une science avant tout médicale » (p. 10), et elle n'a pas été utilisée « dans des buts philologiques », mais créée en vue de buts linguistiques.

P. 17 « Dans les langues romanes et germaniques la syllabe est inimaginable sans voyelle ». La sillabe accentuée, oui ; mais pas la sillabe inaccentuée ; all. *mutter*, fr. *arbre* ont deux sillabes, mais pas de voyelle dans la seconde.

« Sauf à l'initiale du mot, chaque syllabe commence par une consonne ». La deuxième sillabe de tr. *hair* ne commence pas par une consonne.

« Il serait logique *a priori* que, pour ce qui est de la syllabe accentuée, la consonne initiale participe, de façon ou d'autre, à l'accentuation syllabique ». Voila une logique *a priori* qui nous paraît être une

Digitized by Google

ipothèse a priori, car nous voyons mal sur quoi elle peut se fonder et nous connaissons d'excellents arguments en faveur de l'ipotèse contraire. C'est tout simplement une *idée préconçue* qui va dominer tout le travail.

De ce que « la proximité d'une voyelle fait monter le registre d'une consonne » (Rousselot), M. Abas est tenté de « conclure que la consonne se trouvant à l'initiale de la syllabe accentuée s'assimile la hauteur musicale de la voyelle consécutive ». Qu'entend-il par « s'assimile » ? S'il veut dire que la auteur de la consonne augmente dans une certaine mesure devant une voyelle dont la auteur dépasse la moyenne, c'est exact ; s'il veut dire que la auteur de la consonne devient la même que celle de la voyelle, c'est faux. Il ajoute : « Les consonnes sourdes sont exclues de ce procès parce que, dans leur articulation, la voix ne résonne pas ; il est donc impossible de modifier leur hauteur musicale ». Pourtant les consonnes sourdes continues se font entendre sur des notes diverses, et même les occlusives ont une explosion, leur seul élément acoustique, qui varie de note et par conséquent de auteur.

Toujours dans la même page il affirme que dans la mise en place des organes « la voix n'est pas en jeu ». Pourtant lorsqu'on prononce *ba* les organes quittent la position de *b* et prennent celle de *a* sans que la voix cesse de donner.

P. 22. M. Abas s'élève violemment contre les fonéticiens qui font eux-mêmes les expériences. C'est la seule métode utilisable dans les cas délicats. Certains font appel, pour éviter toute idée préconçue, au passant de la rue, qui, dérouté par les appareils, donne des prononciations invraisemblables, dont ils tirent des conclusions mirifiques. Le choix des sujets de M. Abas, qu'il appelle des « personnes d'essai », n'a pas été ainsi confié au asard, mais ils ne sont pas « du métier » ; ils savent qu'on attend d'eux des produits remarquables, et cela suffit pour qu'ils prononcent comme ils ne l'ont jamais fait de leur vie : les variations de leur prononciation au cours d'une même épreuve suffisent à le montrer. Seul le fonéticien, qui est rompu au maniement de ses appareils et à l'expérimentation, peut produire des tracés sûrs. Si par le fait qu'il sait ce qu'il cherche sa prononciation est malgré lui altérée dans un sens ou dans l'autre, c'est qu'il n'a pas les qualités requises pour faire des expériences de fonétique, et dans ce cas personne ne l'empêche de laisser là ses appareils pour aller planter des choux. Il doit être absolument maître de lui. Si d'ailleurs il craint, dans un cas spécial, quelque influence d'une subjectivité inconsciente, il n'a qu'à tirer ses exemples de tracés obtenus en vue d'un autre objet ; la métode est plus longue, mais ce n'est pas la plus mauvaise.

P. 32. La mesure de la durée de l'explosion est un enfantillage : l'explosion est par définition dépourvue de durée. Tant que les lèvres ne sont pas décollées (il s'agit d'un P), il n'i a pas d'explosion ; à l'instant même où elles se décollent l'explosion est finie. Cette explosion produit sur la membrane une poussée qui détermine un écart plus ou moins considérable de la plume. Cet écart peut être étudié à divers points de vue, mais pas à celui de la durée : le fait que le cilindre tourne pendant que cet écart se produit n'entre pas en ligne de compte.

Digitized by Google

Pp. 31 et 33. M. Abas oppose deux tracés assez médiocres de *ópa* et *opáál*, particulièrement pour comparer la durée du P avant et après la voyelle accentuée. Ses mesures reposent sur un principe faux : le P ne commence pas quand le larinx cesse de vibrer, mais quand les lèvres sont closes, et il finit quand elles s'ouvrent. Quoi qu'il en soit il obtient en faisant la moyenne de 27 tracés une durée de $^1/_2$ centième de seconde de plus pour le P de *opáál* que pour celui de *ópa*. C'est une différence *nulle*. Il n'i a rien de trompeur comme ces moyennes brutales. Dans la 4e feuille qui contient 6 fois le mot *opáál* la durée du P varie de 8 cs. à $19^1/_2$; cette durée insolite de $19^1/_2$ dépasse de $6^1/_2$ la durée la plus longue (13) des 4 autres tracés produits par le même sujet dans la même expérience. Il i a eu en tout 13 tracés de *opáál* ; ôtez du total ces $6^1/_2$ cs. et la durée moyenné du P de *opáál* perd exactement ce $^1/_2$ cs. que M. Abas lui trouve de plus qu'à celui de *ópa*. Envisageons un peu le détail : la 3e feuille donne pour le P de *ópa* 11 et 6, moyenne $8^1/_2$, pour celui de *opáál* 10, $8^1/_2$ et 7, moyenne aussi $8^1/_2$. La 2e feuille est encore plus éloquente ; ici c'est le P de *ópa* qui l'emporte avec une moyenne de $10^1/_2$ tandis que celle du P de *opáál* n'atteint que $9^1/_2$. Conclusion : si l'un de ces deux P est accentué, les expériences et les calculs de M. Abas sont inaptes à montrer lequel. Au surplus la durée et l'intensité sont deux qualités différentes.

Pp. 39 et suiv. Il examine en concurrence *méépraten* et *hij práát*. Dans la comparaison qu'il fait des deux *a* il paraît confondre intensité avec amplitude (p. 40). Pour la durée du P il croit trouver une différence frappante en faveur de celui de *hij práát* ; mais il néglige le fait que le P de *hij práát* peut devoir un allongement particulier au fait qu'il vient après un mot accessoire, tandis que celui de *méépraten* est dans l'intérieur d'un mot unique. Il a entrevu cette difficulté aux pp. 28 et 29 et en a dit quelques mots, mais il ne l'a pas écartée. D'autre part il fait de singuliers calculs. Il nous dit que dans une première expérience la durée totale de *méépraten* a été de $97^1/_2$ cs. et celle de *hij práát* de 93. Qu'est-ce qu'il en résulte ? Absolument rien, puisqu'il i a 3 sillabes dans le premier cas et seulement 2 dans le second. Si l'on veut comparer les mesures des deux exemples, il faut les arrêter au même point, à savoir à l'explosion du *t* ; de cette manière nous trouvons, avec les chiffres qu'il fournit lui-même, 73 cs. pour *méépra-* et 90 pour *hij práát*, d'où nous concluons que le deuxième exemple a été dit dans son ensemble beaucoup plus lentement que le premier. L'expérience a été faite 3 fois ; la 3e nous donne, par le même procédé, 69 pour le premier exemple et $75^1/_2$ pour le deuxième. Dans le 2e tracé il n'a pu mesurer que le groupe *pr* (car les tracés sont rarement assez bons pour qu'on puisse pleinement les utiliser d'un bout à l'autre), et il a trouvé $28^1/_2$ pour le premier et 28 pour le second. Résultat total des 3 expériences : incertitude complète.

Les autres exemples choisis prêtent le flanc à des critiques diverses, et aucune conclusion sûre n'en peut être tirée.

P. 69. L'expérience *hébben/dánhebben* est en contradiction formelle

Digitized by Google

avec les vues de l'auteur, sans qu'il s'en doute, car ses idées sur l'accent sont vagues et imprécises. Jusque-là il avait *pour but* de montrer que la consonne qui précède la voyelle accentuée est accentuée elle-même ou du moins prolongée ; ici il constate un allongement d'une consonne qui *suit* la voyelle accentuée. Cela n'éveille aucun scrupule dans son esprit. Pourquoi n'a-t-il pas mesuré l'*h* ?

Au chapitre VII il a eu l'idée d'étudier l'accent dans la frase (et non plus dans des mots isolés, ce qui en effet ne signifie à peu près rien). C'est là seule manière correcte et utile ; seulement la frase est aussi malheureusement choisie que possible, puisque les deux P qu'il veut examiner i sont placés après un *r*, c'est-à-dire après une sillabe fermée. C'est là ce qui rend sans valeur les exemples représentés par les fig. 7 à 21 (sur 24 tracés) ; nous aurons ailleurs l'occasion de préciser ce point important. On remarquera au surplus que dans la deuxième expérience consacrée à cette frase la durée des deux P est exactement la même.

Par endroits encore des assertions a priori ramassées sans doute dans quelque manuel médiocre ; par exemple p. 71 : « Le mot *impérieux* par exemple est indubitablement frappé de deux accents, un sur la syllabe *im-* et un sur *-eux* ». C'est radicalement faux ; il n'i a aucun accent sur *im-* dans une prononciation énonciative dépourvue d'intention spéciale.

Nous avons cherché en vain ce que le deuxième mémoire apporte de nouveau, et les expériences i ont été faites par des procédés extrêmement contestables.

Nous i avons noté certaines remarques étranges. A la p. 27 il reconnaît qu' « un son n'a pas besoin d'être frappé de l'accent musical pour être accentué » ; mais 5 lignes plus bas, constatant que la sillabe *-tuur* est dite sur des notes très graves, il en conclut : « l'accent est donc ici une illusion dont l'explication doit être cherchée probablement dans des causes d'ordre psychologique ». Si l'accent est une illusion il faut le prouver ; s'il i a un fénomène psicologique il faut le déterminer et ne pas abandonner ce soin aux psicologues, qui n'en ont cure.

Le troisième mémoire porte sur le timbre des voyelles, et les exemples sont fournis essentiellement par l'examen de deux voyelles russes. Ce mémoire contient surtout des discussions téoriques, qui aboutissent à des doutes justifiés sur la valeur des diverses métodes employées ou proposées jusqu'ici.

Maurice GRAMMONT.

J. Chlumský. — Česká kvantita, melodie a přízvuç (la quantité, la mélodie et l'accent d'intensité en tchèque), *v Praze, Nákladem české Akademie věd a umění*, 1928, grand in-8° de 240-XL pages avec 150 figures ors texte.

C'est un gros travail de fonétique expérimentale, exécuté avec beaucoup de soin ; mais les résultats ne semblent pas être proportionnés à l'effort. Les moyens instrumentaux employés sont souvent insuffisants ou défectueux.

Digitized by Google

Pour la mesure de la quantité les principes d'après lesquels l'auteur établit la séparation entre les divers fonèmes sont le plus souvent contestables ; mais comme il s'i tient avec constance, l'ensemble des résultats n'en est pas sérieusement compromis. Mais il est aussi de ceux qui calculent la durée d'une explosion (voir le compte-rendu précédent). La ligne qu'il obtient dans ses tracés au moyen d'un grand tambour à membrane de caoutchouc pour rendre visible la forme du courant fonateur, est sans valeur : la membrane se gonfle brusquement sous l'influence de l'explosion et retombe bien vite *au-dessous* de la ligne d'inertie (ce qui est absurde) par l'effet de l'élasticité de la matière employée, puis elle remonte légèrement et ondule plus ou moins, ce qui ne répond à rien de réel dans la fonation (voyez p. ex. les fig. 3a, 3b). En somme les idées sur la sillabe et la durée des sillabes paraissent bien vagues et indécises.

Pour la mélodie, comme elle a été étudiée surtout dans des mots plus ou moins isolés et des fragments de frases, il est bien difficile de se faire une idée précise du mouvement musical le plus ordinaire de la frase tchèque et de ses modalités.

Mais la question la plus importante c'est l'accent d'intensité. Ici les procédés d'investigation employés par l'auteur sont particulièrement défectueux. Il recourt encore pour ses calculs à la métode de M. Roudet, qui a été rejetée dès le premier jour par toutes les personnes compétentes, parce qu'elle aboutit trop souvent à présenter comme la plus intense la sillabe que l'oreille reconnait pour la plus faible. La fonétique expérimentale a été créée pour compléter, préciser et confirmer les données de nos sens, non pas pour les contredire. M. Chlumský dit fort bien lui-même : « Il est toujours utile, et même nécessaire, de contrôler les résultats des méthodes objectives au moyen de l'ouïe » ; surtout quand ces métodes sont mal fixées et incertaines. Il ajoute : « Les étrangers entendent moins bien l'accent que les indigènes... Ceux qui l'entendent le plus mal, ce sont ceux qui dans leur propre langue possèdent un accent fort, tels que les Russes et les Germains. L'oreille habituée aux coups de marteau est naturellement moins sensible pour saisir des nuances plus fines ». C'est parfaitement juste ; les étrangers ont une tendance à entendre leur propre accent dans les langues étrangères ; par conséquent, si les expériences doivent être contrôlées par les sens naturels, il est prudent qu'elles ne soient faites que par des indigènes.

L'auteur reconnaît lui-même que les moyens mécaniques qu'il emploie pour apprécier l'intensité sont très insuffisants, puisque dans les cas où la sillabe accentuée est plus grave que l'inaccentuée il se déclare obligé de s'en rapporter uniquement à l'oreille. A un autre endroit (fig. 115, 1) il s'aperçoit que son calcul de l'intensité donne une intensité supérieure pour la sillabe inaccentuée, et il ajoute, sans s'en inquiéter autrement : « C'est la mélodie qui prouve que ce résultat est faux » ; il a pourtant affirmé ailleurs que « l'accent tchèque est indépendant de la mélodie et de la quantité ». Si cette métode est sans valeur dans ces

Digitized by Google

divers cas, qu'est-ce qui indique que dans les autres cas elle vaille quelque chose ? Méfiez-vous des métodes à *apparence* scientifique.

Pour remédier à l'inanité de celle-là M. Chlumský pense qu'il suffit de joindre à l'examen des voyelles celui des consonnes. L'accent doit porter sur la sillabe toute entière et affecter non seulement les voyelles, mais aussi les consonnes. D'accord ; mais lesquelles et comment ? Il estime que la consonne initiale qui précède une voyelle accentuée est allongée et renforcée par l'accent, et cela par comparaison avec la consonne intervocalique qui suit la voyelle accentuée et précède la voyelle inaccentuée. Or cette dernière consonne risque d'être affaiblie, surtout si c'est une occlusive, par le fait qu'elle est entre deux voyelles ; il faudrait en tenir compte ; mais passons. Voyons les tracés sur lesquels il s'appuie : fig. 44, il déclare que le premier B est deux fois plus long que le second ; mais la figure ne donne pas le moyen de déterminer sûrement le commencement du premier B ; il faudrait une ligne correspondant au travail glottal ; elle fait défaut. Il note le début de ce B au premier mouvement qu'il aperçoit dans la ligne nasale. Il est vraisemblable que ce mouvement est simplement l'indice de la mise en place générale des organes et en particulier du relèvement du voile du palais ; ce n'est pas le commencement du B. D'autre part il saute aux ieux que les vibrations nasales sont beaucoup plus intenses pour le second B que pour le premier. Or le B n'est pas nasal ; ces vibrations indiquent donc simplement que le voile du palais subit pour le second B une poussée beaucoup plus violente que pour le premier. — A la fig. 121 a, il s'agit de deux N ; le premier N est certainement plus long que le deuxième, ce qui peut tenir à autre chose que l'accent ; mais le second est visiblement plus intense que le premier, l'amplitude des vibrations nasales étant plus grande, *bien que la note soit plus aiguë*.

I a-t-il un « accent secondaire » en tchèque ? Il n'i en a pas dans la prononciation courante, et cela nous suffit ; c'est la prononciation courante qui fournit les caractéristiques de la langue. Qu'il en apparaisse un dans une prononciation particulièrement lente, c'est une autre affaire : il s'agit alors de conditions spéciales.

La conclusion de M. Chlumský concernant l'accent tchèque est qu'il prend place sur la première sillabe du mot. Il nous semble bien que c'est l'opiniou la plus généralement admise. Mais comment commence-t-il, comment finit-il, comment se comporte-t-il au cours de sa durée, voilà ce que l'expérimentation aurait dû nous montrer d'une manière précise ; le travail de M. Chlumský ne nous l'apprend pas.

Maurice GRAMMONT.

B. Polland et B. Hála. — Articulace českých zvuku v Roentgenových obrazech, skiagramech (les radiografies de l'articulation des sons tchèques), *v Praze, Nákladem české Akademie věd a umění*, 1926, grand in-8° de 42 p. avec 45 planches ors texte.

C'est un album de radiografies donnant de profil la position des organes

Digitized by Google

buccaux dans l'articulation des principaux fonèmes tchèques. Les épreuves sont bonnes et elles sont accompagnées d'esquisses au trait, qui ont été exécutées avec beaucoup de soin et en facilitent l'examen. Ce travail sera fort utile, car il précise ou confirme ce que l'on savait par d'autres procédés, et il apporte des renseignements assez nouveaux sur la forme réelle que prennent le voile du palais et l'épiglotte au cours des diverses articulations. Il faut ajouter d'ailleurs que les résultats obtenus ne peuvent pas être appliqués tels quels et sans plus ample informé à une autre langue, car on ne saurait s'imaginer *a priori* à quel point dans certains cas la position des organes diffère d'une langue à une autre pour l'articulation de deux fonèmes qui se ressemblent tellement qu'on les considère en général comme le même fonème.

Nous regretterons que l'auteur n'ait pris aucun radiogramme de face. La ligne médiane de la langue n'occupe pas forcément toujours le point culminant, et il arrive que cet organe prend plus ou moins la forme d'une gouttière. Surtout nous aurions aimé que l'auteur ne bornât pas son étude aux consonnes sourdes, mais qu'il nous donnât aussi la radiografie de quelques-unes des consonnes sonores correspondantes, afin que l'on vît que le point d'articulation n'est pas exactement le même et que la langue est dans son ensemble légèrement retirée en arrière.

Dans son commentaire des figures l'auteur éprouve le besoin de rappeler que *c* tchèque est un son simple ; c'est une doctrine chère aux pragois, mais ce n'est pas moins une erreur fondamentale. Sans doute ils ont raison d'affirmer que ce n'est pas un *t* plus un *s*, mais c'est un *t* et un *s* combinés ensemble et compris tous deux dans une même sillabe ; le *t* a une position articulatoire qui prépare déjà celle de l'*s*, et l'*s* a une position qui, occlusion mise à part, retient encore quelque chose de celle du *t*. Il aurait donc fallu pour ce fonème deux radiografies, une présentant le début avec son occlusion, l'autre la fin après décollement des organes.

Maurice GRAMMONT.

L.-P. Thomas. — La versification et les leçons douteuses du « Sponsus » (*Romania*, t. LIII, p. 43-81).

Le texte du « Sponsus », tel qu'il nous est fourni par le manuscrit unique de la Bibliotèque nationale, présente d'assez grosses difficultés, qui n'ont pas échappé aux éditeurs ; mais ils ont essayé de les écarter par des corrections qui vont jusqu'à supprimer un vers, bouleverser le texte et i introduire des formes barbares. J'ai connu autrefois un professeur de critique verbale qui, en expliquant un passage d'Hérodote, déclarait sans sourciller : « Ici il manque deux lignes que le copiste a omises ; et voici le texte qui occupait ces deux lignes ». C'est pure fantaisie. Avant d'entreprendre une correction il faut prouver et expliquer la faute ; une faute expliquée est à demi corrigée. Les vers de cet office sont des décasillabes qui ont pour la plupart un accent sur la quatrième sillabe ; mais certains l'ont sur la troisième. On a cru voir là un mélange

Digitized by Google

de vers épiques et de vers liriques, ce qui est inadmissible. M. Thomas montre que cette œuvre est une farciture, c'est-à-dire qu'elle présente au milieu du texte roman, à des places déterminées et spécialement à la césure, des mots latins, qui ne sont pas des mots quelconques, mais des mots d'une importance toute particulière. Là où ils apparaissent ils sont traités au point de vue de l'accentuation et du ritme selon le mode latin et non selon le mode roman. Ce principe une fois établi toutes les difficultés ritmiques disparaissent. Il convient donc de laisser les mots latins là où le copiste les a gardés, et de les rétablir là où il les a altérés ou romanisés. Les corrections très simples qui en résultent ont en outre l'avantage de rétablir l'accord entre le texte et la notation musicale. Le travail de M. Thomas est fort bien conduit et peut être considéré dans l'ensemble comme définitif.

M. G.

L. Oberty. — Histoires sans malice et croquis cévenols, *Paris, Éditions de la Pensée latine*, 1928, in-16 de 166 p.

Les lecteurs de la *Revue des Langues romanes* connaissent Mlle Luce Oberty, dont ils ont pu apprécier les vers (RLR, LXII, 482). Elle nous présente aujourdui de la prose, mais point « de la prose où les vers se sont mis ». De vieilles légendes, des récits, des impressions, des croquis, voilà les sujets des vingt-cinq ou trente petites « istoires » que contient ce volume. Istoires sans malice ? A coup sûr sans la moindre méchanceté ; mais non pas sans malices, car c'en est bien une d'excuser l'insuccès d'une musicienne en rappelant qu' « Orphée seul eut le pouvoir de charmer toutes les bêtes de la Création ». Les portraits, qui sont nombreux dans le livre et en forment la partie la plus vivante, sont construits avec des traits malicieux, car la bonne dame, par exemple, qui avait prévu que des visites viendraient la déranger précisément le jour qu'elle avait choisi pour faire ses confitures, a certainement dit aussi des choses banales que l'on ne nous rapporte pas. C'est qu'elles n'auraient rien eu de caractéristique. Tout ce qu'on nous raconte a été pris sur le vif et finement observé par un esprit toujours en éveil ; mais l'auteur a su choisir, et c'est un de ses principaux mérites ; il a laissé de côté tout ce qui serait dénué d'intérêt. C'est aussi une des qualités de son stile : pas de longueurs, rien de trop ; langue simple, naturelle, limpide et précise. Chaque petite « istoire » est courte et vivement enlevée ; l'intérêt n'a pas le temps de faiblir, et chacune donne envie de lire la suivante.

Maurice GRAMMONT.

J. Baudassé. — Les eaux calmes, *Paris, E. Figuière*, 1928. — Intimités et révoltes, édition nouvelle, *Paris, Librairie internationale*, sans date.

On retrouve dans ces deux petits livres les qualités que nous avons

Digitized by Google

signalées à propos de *Un cœur dans les paysages* (RLR, LXIII, 185), un sentiment très pénétrant de la nature, une forme souvent impeccable et propre à communiquer ce sentiment au lecteur, de la vigueur à l'occasion, en particulier dans les « révoltes » de *Intimités et révoltes*, des images évocatrices, des associations d'idées suggestives, ce que l'on doit trouver chez un poète en un mot. Cela nous l'avons dit, nous l'avons montré ; c'est acquis ; inutile d'insister.

Mais on i retrouve aussi les mêmes défauts, et ici il peut être profitable de préciser. D'abord quelques rimes biterroises, telles que « despotes-fautes » (*I. et R.*, p. 55), qui sont tout à fait à leur aise sur le « Plateau des poètes », mais n'en doivent pas descendre pour passer sous la presse de l'imprimeur. C'est véniel. Ce qui ne l'est pas, ce sont les vers sans ritme qui viennent à l'improviste faire des lignes de prose au milieu des vers. On nous déclare que ce sont des « licences ». Qu'est-ce à dire, des licences ? Une licence est une faute et rien de plus ; et il n'i a pas d'autorité qui puisse autoriser une faute. Généraliser ou même multiplier une licence c'est détruire l'instrument qu'est le vers.

Ce vers de V. Hugo :

« Il vit un œil tout grand ouvert dans les ténèbres »,

placé où il l'est et le seul de ce tipe dans toute la pièce dont il constitue le nœud, est une pure merveille. Les romantiques n'ont jamais employé l'alexandrin sans coupe à l'émistiche que pour produire certains effets scrupuleusement préparés et pesés. Mais leurs successeurs ne l'ont pas compris, et Heredia, entre autres, s'est cru autorisé à faire des vers comme celui-ci :

« Qu'il tient empoigné par l'horrible chevelure »,

qui n'est pas un mauvais vers, mais quelque chose d'informe et d'innommable.

Une fois sur cette pente la descente ne pouvait que se précipiter et prendre l'allure d'une chute. Tout s'est lâché, tout s'est désagrégé, pour aboutir au vers amorfe, dont la dernière étape est le vers des verslibristes, qui n'est plus un vers que pour les étrangers.

Or M. Baudassé, et en cela il a raison à beaucoup d'égards, serait désolé de renoncer au vers du tipe classique (ou romantique, c'est tout un) ; mais il ne s'aperçoit pas qu'avec ses « licences » il travaille malgré lui à sa ruine définitive ; c'est pourquoi nous lui crions : « Casse-cou ! ».

Maurice GRAMMONT.

J.-M. Meunier. — Quelques noms de lieux remontant aux Celtes en Nivernais (*L'année Nivernaise*, 1927).

Un de ces articles de vulgarisation comme M. Meunier en a tant fait et comme il sait si bien les faire. Celui-ci explique les principaux noms de lieux du Nivernais qui remontent aux Celtes. Les explications i sont

Digitized by Google

présentées de telle sorte que tout omme cultivé qui veut s'en donner la peine est capable de les comprendre. Des articles de cette nature sont d'une importance considérable, car ils répandent une saine métode dans le public et ils sont propres à engager à la réserve les trop nombreux amateurs qui pensent encore que leur ingéniosité suffit pour établir l'étimologie d'un nom de lieu.

M. G.

A. Valaitis. — Victor Hugo . Amžiu legenda, 1 tomas (La légende des siècles, t. I), *Vilna, « Vilniaus Aido » Leidinys*, 1927.

M. Valaitis nous avait présenté il i a quelques années une traduction en lituanien du « Cèdre » de V. Hugo. La traduction était très fidèle et en même temps élégante. La langue lituanienne d'ailleurs, trop peu connue, est une fort belle langue et elle est susceptible d'un maniement très artistique. Nous avons donc engagé l'auteur à continuer, c'est-à-dire à traduire d'autres poèmes, et il nous donne aujourdui un premier volume de la *Légende des siècles*. C'est une eureuse idée de vouloir faire connaître à ses compatriotes par sa traduction un des plus grands poètes de l'umanité. Au reste l'entreprise est difficile et ardie, car plus un écrivain est artiste plus il est intraduisible, surtout si c'est un poète ; une bonne part de la poésie ne peut point passer dans la traduction. Nous voyons telle pièce des *Contemplations* qui ne donnerait rien de poétique dans une langue étrangère ; mais l'auteur a eu l'excellente inspiration de jeter son dévolu sur la *Légende des siècles*, qui est composée essentiellement de récits et où la poésie naît le plus souvent du récit lui-même.

M. G.

L. Roussel. — Callimaque, hymne à Zeus, *Montpellier, Editions du périodique « Libre »*, 1928, 64 p., 8 frs.

C'est une édition de l'imne à Zeus. Etant donné le peu de valeur de l'œuvre, la nécessité d'une nouvelle édition ne se faisait pas sentir d'une manière bien évidente après celle de la collection Budé. Il est vrai que l'auteur apporte au texte d'eureuses corrections, améliore la traduction et fait suivre le tout d'un copieux commentaire filologique portant sur chacun des 96 vers ; il est vrai encore qu'elle est faite essentiellement pour les candidats à l'agrégation, à qui elle rendra de grands services. Mais il est peut-être permis de se demander pourquoi cette pièce figure au programme, et d'autre part si c'était vraiment la peine de dépenser cette ingéniosité, cette érudition, cette connaissance approfondie et ce sentiment pénétrant de la langue pour un poème qui ne présente aucune trace de poésie.

M. G.

Digitized by Google

J. Beck. — Les chansonniers des Troubadours et des Trouvères, publiés en fascimilé et transcrits en notation moderne, avec notes et commentaires, *Paris, Champion* et *Philadelphia, The University of Pennsylvania press*, 1927. Tome I : Le chansonnier Cangé, reproduction phototypique du manuscrit, description et tables, in-4°. — Tome II : Le chansonnier Cangé, transcription des chansons, notes et commentaires, in-4° de 76-344 pages.

Le *Corpus cantilenarum Medii Aevi*, dont nous annoncions la prochaine mise au jour il i a un an (RLR, LXIII, 384), commence a paraître et débute par deux superbes volumes. Cette publication a pour objet de réunir et de mettre à la portée des travailleurs tout ce qui se chantait dans le monde crétien pendant le XIIe et le XIIIe siècles, à l'exception de la musique liturgique, tout ce qui reste, plus ou moins épars et dispersé, de la chanson du Moyen-Age.

C'est le ms. Cangé qui fournit la matière de ces deux volumes, le premier contenant la reproduction fototipique du ms. et le second la transcription et les commentaires. Pourquoi d'abord ce ms. Cangé de préférence à tout autre ? Pour diverses raisons qui paraissent fort bonnes. C'est à tous égards un des recueils les plus importants. C'est la meilleure antologie de chansons courtoises des Trouvères, antologie aristocratique, d'où les genres secondaires, bourgeois ou communs, ont été soigneusement écartés. Il contient 346 pièces, dont 74 pièces *uniques*. La musique ne doit rien aux chansons populaires ; elle a été composée par de véritables artistes, et les mélodies sont extrêmement variées. Cette musique est écrite dans une notation qui permet très souvent de reconnaitre la valeur de durée des notes et par là fournit une clef propre à reconstituer le ritme des chansons notées en *notation carrée*.

Le ms. a été exécuté en Bourgogne ; mais certaines pièces sont d'origine artésienne, angevine ou wallonne. Le scribe a introduit dans les textes appartenant à des dialectes autres que le sien diverses formes que leur état fonétique ou leur grafie décèle comme bourguignonnes ; mais ce n'est guère par inattention, car tout l'ensemble, paroles et musique, est remarquablement soigné. Seulement ce copiste s'est toujours efforcé de comprendre ce qu'il écrivait et d'écrire des choses intelligibles ; il a été amené par là à introduire dans son texte divers changements volontaires, qui ont été, suivant les cas, plus ou moins eureux.

Ce soin, cette compétence du copiste ont contribué pour beaucoup à déterminer la métode adoptée par M. Beck pour sa publication. Il ne s'agit pas de restaurer le texte et la musique de façon à reconstituer les œuvres dans leur forme originale ; ce serait une prétention vaine. Beaucoup de ces chansons sont d'origine dialectale, mais il est souvent très difficile, sinon impossible, de déterminer avec précision en quel dialecte elles ont été composées. Ces dialectes sont souvent connus d'une manière très incomplète ; mais même s'ils sont bien connus, il n'i a rien de plus aventureux et en somme de plus faux que de vouloir uniformiser et dialectaliser la langue d'un bout à l'autre de l'œuvre, alors qu'il

Digitized by Google

est évident que l'auteur a souvent écrit dans une langue d'un emploi plus étendu que son parler local, et n'i a introduit que par endroits des formes dialectales plus ou moins isolées. Le texte du scribe, qui était beaucoup plus voisin que nous de l'origine, a du moins l'avantage de représenter (fautes matérielles mises à part) une tradition ou la manière dont il interprétait l'œuvre. Il convient donc de respecter en principe le manuscrit, et de n'i introduire qu'un minimum de corrections, là seulement où le texte est manifestement corrompu.

L'examen de toutes les chansons du Moyen-Age a amené forcément M. Beck à envisager leur ritmique et leur versification, et certaines, en particulier le Tropaire de Burgos, lui ont apporté des lumières qui ont singulièrement facilité et précisé son étude. Il a reconnu par là que dans la chanson latine ou française du Moyen-Age il n'i a, à l'intérieur des vers, aucun rapport obligatoire entre les sillabes portant l'accent des mots et les temps forts de la mesure musicale. La poésie ritmique du Moyen-Age est isosillabique et la valeur de toutes les sillabes est isocrone. En principe il i a deux sillabes par mesure, mais chacune des deux sillabes peut être résolue de diverses manières. Ce qui explique que le ritme musical prime les accents des paroles aussi bien dans les poésies latines que dans les vers romans, c'est que l'art musical du Moyen-Age est une création essentiellement française. Souvent le ritme musical était préétabli ; dans les Tropes et les Proses il s'agissait de placer un certain nombre de sillabes au-dessous d'une mélodie formée d'un certain nombre de notes. Le poète devait donc nécessairement commencer par compter ces notes, et avant de placer les paroles sous chaque membre de la frase musicale il lui fallait marquer les fins d'incises, puis voir de combien de notes ou de figures se composait chacune d'elles. Ces incises sont séparées par une pause de respiration, plus ou moins longue, suivant la construction mélodique ; par là le poète sait combien de sillabes devra compter chacun des petits vers.

La dernière note d'une incise musicale exige une armonie consonante ou parfaite ; les finales sont enchaînées par un rapport armonique, dont le retour périodique laisse dans l'esprit du compositeur et de l'auditeur une sensation d'omogénéité, qui, par analogie, se manifestera dans le vers par un retour, également périodique, de sonorités apparentées : l'Assonance ou la Rime. Telle est la doctrine que M. Beck croit pouvoir tirer des faits, concernant l'origine de la rime. La rime a des origines multiples, mais celle-là est évidemment loin d'être négligeable.

Maurice GRAMMONT.

P. Fouché. — Études de Phonétique générale, *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, fascicule 39, in-8° de 132 p.

Voici enfin de la fonétique digne de ce nom. Ceux qui sont capables de la comprendre en attendent toujours, avec l'espoir de s'en régaler, mais ils en reçoivent bien rarement. M. Fouché pratique la bonne métode, la seule qui soit scientifique : partir de principes généraux pour

Digitized by Google

en tirer des téories particulières, puis vérifier ces dernières par les faits et par tous les moyens dont on peut disposer. Partir des faits c'est bâtir sur le sable, car les faits ne sont rien tant qu'ils ne sont pas entrés dans une téorie qui les groupe, les rassemble et les éclaire. Tout édifice a besoin de fondations solides, sans quoi il croulera tôt ou tard. Les fondations, ce sont ici les principes généraux, qui ne peuvent être établis que par intuition ; les téories particulières sont tirées de ces principes par déduction ; les faits viennent ensuite illustrer ces téories.

Le principe genéral d'où part M. Fouché c'est la nature du fonème et de la sillabe. Il en déduit une téorie de la diftongaison et une téorie de la segmentation des consonnes.

La téorie de la diftongaison n'est pas à proprement parler démontrable par les moyens que l'on possède actuellement, mais elle est fort vraisemblable parce qu'elle est parfaitement logique, et que d'autre part elle paraît embrasser tous les faits et n'être contredite par aucun. Il va sans dire qu'elle rejette dans l'ombre toutes les téories de la diftongaison présentées antérieurement.

La téorie de la segmentation des consonnes et de la formation de consonnes additionnelles est une application immédiate des enseignements qui ressortent de la nature même de la sillabe, et elle est confirmée par de fort beaux tracés de fonétique expérimentale, qui sont propres à écarter tous les doutes. Elle peut être considérée comme définitive.

Est-ce à dire que nous sommes d'accord avec l'auteur pour toutes les interprétations ou explications de détail qu'il a données de tel exemple particulier ou de tel groupe d'exemples ? Nullement. Ainsi nous avons de bonnes raisons pour savoir que « le sentiment de la composition du mot *Damprichard* » n'existe pas chez le sujet parlant et n'a par conséquent pas pu amener une coupe étrange *Dampf-richard* ou *Damb-richard*. Nous n'admettons pas non plus que *exemplum* doive son *p* au lieu de *b* à ce que le groupe *mpl* était courant dans la langue, alors que *mbl* n'i existait pas ; **exemblum* serait devenu sans difficulté ni ésitation **exembulum*. *Damprichard*, *exemplum* et autres sont tout simplement de beaux exemples de « différenciation » de sonorité, rien de plus.

Nous ne pensons pas non plus que **torcere* ait passé par **tortyere* pour devenir v. fr. *tortre*, car, sauf erreur, **tortyere* aurait abouti à **tuirtre*. De ce que *poluere* donne *poudre* comme *molere* donne *moudre* on peut conclure que *ue* est tombé tout entier dans le premier mot, mais non que *ye* est tombé dans **tortyere* ; les deux cas ne sont pas parallèles. Nous estimons qu'il faut partir de **tortsere* et que dans ce mot et dans tous ceux du même tipe la sillabe pénultième est tombée toute entière. Le second *t* de *tortre* n'est pas celui de **tortsere*, mais le segment final et « croissant » du premier *r*, segment qui était dental comme l'*r* et sourd ou sonore selon que le fonème qui l'avait suivi était lui-même sourd ou sonore (*torcere* > *tortre*, *surgere* > *sourdre*). De même pour *l* et pour les nasales (*mulgere* > *moudre*, *fingere* > *feindre*, *uincere* > *veintre*) ; *memoratu* est devenu *membré* comme *membratu*. Si la sillabe

Digitized by Google

pénultième n'était pas tombée toute entière, comment *rumpere* aurait-il pu devenir à Damprichard *rôtr*, partic. passé *rôtũ* ? C'est que l'*m* labial, étant en contact avec la dentale *r*, est devenu un *n* dental dont le segment assourdi par le *p* s'est développé en *t*. Le double traitement que présentent fr. *rompre* et dialectal *rôtr* est exactement celui que l'on retrouve dans fr. moderne *craindre* en face de v. fr. *criembre*. Nous avons donné ces explications il i a quelque trente ans (MSL, X, 199), et nous nous i tenons en attendant qu'on nous en présente de meilleures.

Ces observations n'ébranlent en aucune mesure la théorie de M. Fouché ; au contraire elles la renforcent en montrant que ces exemples i rentrent encore mieux que ne l'avait vu l'auteur. Ce livre est une théorie et rien de plus ; il n'i a donc qu'une manière acceptable de le critiquer, qui est de s'en prendre à la théorie même. Mais chercher si la citation de tel exemple est inopportune, ou si tel autre est sans valeur parce qu'il n'existe qu'en vertu d'une étimologie fausse, c'est être à côté de la question, c'est se livrer au vain travail d'un filologue : un filologue est un spectateur placé derrière un pilier qui lui masque la scène.

Maurice GRAMMONT.

H. van Daele. — Phonétique du français moderne, *Paris, Colin*, 1927, in-16 de IV-124 p.

Décrire la prononciation d'une langue vivante est une entreprise éminemment difficile et délicate, qui demande une préparation et une compétence toutes particulières. On ne le croirait pas, vraiment, à voir qu'il surgit tous les jours et de tous côtés, à l'étranger et même en France, des traités de prononciation française. Il semble que chaque université et chaque éditeur veuillent, en dépit de tout, avoir leur manuel propre. Le commerce est une chose, la science en est une autre.

Puisque ce livre est destiné à être répandu, nous lui consacrerons un certain nombre de remarques qui pourront renseigner le public : c'est notre rôle et notre devoir ; après quoi, nous ferons comme Pilate.

D'abord le titre est choquant : « Phonétique du français moderne » sont des termes qui jurent d'être ensemble ; car la fonétique n'est pas, comme le dit l'auteur (p. 1) « l'étude des phonèmes ou émissions de voix », mais l'étude de l'évolution des fonèmes. Les mots ont un sens, consacré par l'usage, auquel on doit se tenir ; s'ils ont pris dans une langue étrangère, par ignorance ou confusion, une signification divergente, ce n'est pas moins un errement d'adopter cette autre signification en français ; nous n'allons pas donner le nom d'*ombrelle* à un *parapluie* ou de *linguiste* à un *perroquet* parce qu'on le fait quelque part sur la terre.

P. 1, dire que ɛ̃ est un signe inexact, c'est vrai en ce sens que les voyelles nasales n'ont pas en français exactement le timbre des voyelles orales les plus voisines ; mais l'exemple est mal choisi, car *ɛ̃* est pré-

Digitized by Google

cisément la moins inexacte des voyelles nasales ; les plus inexactes sont *ã* et *õ*, dont l'auteur ne dit rien.

P. 11, le *w* français n'est pas le *w* anglais, et *wagon* ne se prononce pas *wagõ*, mais *vagõ*. — « *w̃* = *u* devant *i* » et aussi devant *e*, et *quinquagésime* (p. 30) ne se prononce pas *qwẽqwa-* mais *qwẽqwa-*.

P. 111, transcrire *l* et *n* mouillés par *lj* et *nj* est contraire aux principes mêmes de la transcription fonétique puisque l'*l* et l'*n* mouillés sont des sons simples ; cette transcription par deux lettres ne peut qu'induire en erreur : l'auteur i est d'ailleurs en plein, car il déclare (p. 52) que dans *famille, cheville* il i a un « faux *l* mouillé » ; non, il i a un *yod*. Quant à ce qu'il appelle l'*l* mouillé véritable et qu'il trouve dans *lierre, escalier*, etc. c'est un *l* dental suivi d'un *yod*, et en rien un *l* mouillé.

— L'emploi du signe *ʃ* pour *ch* est fort malencontreux, car le lecteur le confond avec *ʃ* et l'imprimeur aussi, p. ex. p. 66, l. 3. D'autre part le *ch* français n'est pas une *cacuminale*, et il n'est pas le même fonème que le *sch* allemand ni que le *sh* anglais ; les différences de ces trois fonèmes sont même caractéristiques.

P. 6, *i, ũ, u* consonnes ne sont pas des voyelles « prononcées rapidement ».

P. 7, les liquides ne sont pas des consonnes-voyelles, et *je ne sais* ne se prononce pas *ʒənsɛ*, mais *ʒənsé*.

— Les consonnes sonores ne sont pas accompagnées en français d'une « légère », mais d'une *forte* vibration des cordes vocales.

— Il n'i a pas en français de palatales ni de vélaires articulées entre le voile du palais et la gorge ; ce seraient des faringales.

P. 8, les chuintantes ne sont pas des cacuminales ; elles ne sont pas davantage des continues correspondant à *k* et à *g*.

P. 9, « le jeu des cordes vocales est très visible sur la gorge des personnes qui ont la pomme d'Adam très développée ». Qu'est-ce qu'il entend par « la gorge » ? Vraisemblablement la partie extérieure du cou qui comprend et avoisine la pomme d'Adam ; pour i voir « le jeu des cordes vocales » il faut avoir de bons ieux !

P. 10, la figure qui a pour objet d'indiquer les principales positions de la langue pour l'articulation des voyelles nous paraît inintelligible.

P. 11, *eu* fermé est articulé plus en avant que *eu* ouvert, et non pas plus en arrière.

P. 12, qu'est-ce que c'est que l'accent initial ?

P. 13, *luf'tó* est du belge.

— L'auteur prononce un *ə* final dans *arme, aimes, aiment, chantent amie* (*amiə*!), *balles*, etc.

P. 14, il en est encore à l'accentuation *binaire* du français.

P. 15, *ce qu'je sais* est un monstre en français, et de même *j'ne l'dis pas* et *parce que j'ne l'sais pas*.

Pp. 11 à 15, tout ce qui concerne l'*e* caduc (§ 7) est indécis, contradictoire et faux.

P. 16, *Paven* nom propre se prononce comme *païen* nom commun.

— « *pays* = *pajji* = *pèji* » est une transcription étrange (quelle paille

Digitized by Google

y a-t-il dans votre œil ?) et contraire aux principes de toute transcription fonétique.

P. 17, *très* a en principe un *é* fermé (parce qu'il est inaccentué ; la prononciation *è* est due à l'ortografe) ; *têtu* a un *é* ; *les*, *des*, *ces*, *mes*, *tes*, etc. ont un *é* fermé, malgré la note établissant par des raisons sans valeur qu'ils *doivent* être prononcés avec un *è* ouvert ; *donne-les* ne rime pas avec *poulets*, *relais* mais avec *allés*, *cannelés*, etc.

P. 18, il n'i a pas un *è* ouvert dans *-er*, *-ger*, *-ier* quand l'*r* se lie, d'abord parce que cet *r* ne se lie pas en prose : *le premier arrivé*, *un panier énorme* avec liaison de l'*r* sont des monstres ; ensuite parce que en vers, où il doit se lier, l'*é* reste fermé. — *j'aimai* se prononce *émé* et non *èmé*.

P. 20, *aimâmes*, *aimâtes*, *aimât* ont un *a* antérieur et non postérieur.

— *Tome* a un *o* fermé.

— Que *o* soit ouvert dans *ose*, *pose*, *chose*, *rose* « dans le parler populaire », c'est vrai dans le Midi, mais non dans le domaine du français proprement dit.

P. 22, la finale *-euse* a un *eu* fermé.

— Les voyelles nasales ne sont pas « inconnues aux langues germaniques » : anglais *shan't* se prononce avec la même voyelle nasale que française *chante*.

Pp. 22-23, le moyen préconisé pour produire la voyelle nasale *ã* ne donne pas le produit annoncé.

P. 24, si *en* se prononce *è* après *i* et *y*, que faire de *inconvénient*, *ingrédient*, *orient*, etc ?

P. 26, la prononciation *mòsyé* « monsieur » est aujourdui ridicule.

Pp. 28 et suiv., un chapitre sur les « diphtongues » ; or il n'i a pas de diftongues en français.

P. 32, si *ign* est l'ortografe de *ñ*, ce qui est vrai dans un certain sens, pourquoi *soigne* se prononce-t-il *swañ* et non *soñ* ?

— Le § 30 est un mélange inextricable de prononciation dite littéraire ou poétique, c'est-à-dire artificielle, et de prononciation vivante.

P. 44, la voyelle de *quatre*, *battre*, *mettre*, *litre*, etc. est brève et non longue. De même l'accentuée de *fiacre*, *médiocre*, *sucre*, *soufre*, *souffre*, *fiſre*, *chiffre*, *gouffre*, *Naples*, *triple*, *Andrinople*, *couple*, *centuple*, *cycle*, *socle*, *boucle*. — Parmi les mots dans lesquels un accent circonflexe indique qu'une voyeile est longue, l'auteur cite *zône* (p. 42), qui s'écrit sans accent circonflexe.

P. 53, *péril* se prononce *péril* et non pas *péri*.

— On ne comprend pas quelle prononciation l'auteur attribue à *gril*, *baril* et d'autre part à *mil*.

— Où et à quelle époque a-t-il trouvé un *l* mouillé dans *fusil*, *gentil* ? La prononciation de *fusiller*, *gentille*, est due simplement à une analogie ortografique.

P. 54, une voyelle + un yod ne font pas une diftongue.

— *Œil*, n'est pas une ortografe demi-savante, mais un procédé ortografique permettant de ne pas lire *veil*.

Digitized by Google

P. 55, qu'est-ce que *aiguiser* fait dans la liste des mots contenant *-uill-* ? On ne dit pas *ègẅiò, cẅièr, ẓẅiè*, mais *ègẅiyô, kẅiyèr, ẓẅiyè*.

P. 61, *aiguë* n'est pas *ègüə*, mais *égü*.

— *Aiguille, aiguiser, ambiguïté, exiguïté, linguiste* avec *gw* sont belges ; en français ils ont *gẅ*.

P. 63, *archi-* dans *archifaux* n'est pas un suffixe, mais un préfixe.

— On dit *Akéron* et *makiavélique*, non *ch*.

— Il est inexact que le son du *j* français n'ait pas de correspondant en anglais ; il i existe au moins en combinaison avec *d*, et il se distingue du *j* français par les mêmes caractères que le *sh* anglais du *ch* français.

P. 67, le *g* final de allemand *lustig, genug* n'est pas une sonore, mais une sourde.

— « Il n'y avait alors qu'une seule lettre *u* pour l'*u* voyelle et le *v* consonne » ; ajouter : et en majuscule *V*.

P. 68, *hache* n'est pas d'origine allemande, mais germanique ; même observation pour *beaume, haubert*, etc.

P. 70, on dit : *garçon, l'adition*, et non *l'ad-dition*.

P. 76, on ne prononce pas un double *t* dans *atténuer, attitude, attraction, atterré, littéraire, littérature, littoral*.

P. 77, la voyelle qui précède *ttr* n'est pas longue : *mettre, battre*, etc.

§ 67, toutes les prononciations indiquées dans ce § sont fausses ; elles sont même une des principales pierres de touche pour déceler immédiatement un étranger : le tipe *chfal* « cheval » est particulièrement belge ; le tipe *ch'peux* « je peux » est particulièrement allemand et d'une manière plus générale germanique.

P. 87, il n'i a pas de groupe de 3 consonnes dans *embrasser, entrer*, ni dans *pauvrement* dont l'*e* se prononce obligatoirement.

P. 91, « en vieux français, sous l'influence de l'accent, toute consonne finale était sourde ». L'accent n'i est pour rien.

P. 93, dans le titre remplacer *voyelle de liaison* par *consonne de liaison*.

P. 94, la prononciation de *on, non* dans 3° et 4° est imaginaire. Presque tout le § 72 est contestable ou faux.

P. 95, la prononciation *ün òmə* « un homme » n'est pas « du style élevé » ; elle n'est française dans aucun stile.

P. 96, on dit *mort-aux-rats* sans *t*.

— Beaucoup des liaisons qu'il indique retardent, telles *se dévouer cor(ps) et âme, pie(d) à pied, ne(z) à nez*, etc., et p. 98 *une voi(x) agréable, des voi(x) harmonieuses*.

P. 97, *un fort homme* n'est pas français.

P. 100, les liaisons signalées au § 75 *c* et *d* ne sont plus françaises ; il en est de même de la plupart de celles des § 76 et 77.

P. 108, les prononciations telles que *fwa* « fouet » ne sont pas des prononciations naissantes et corrompues, mais au contraire des prononciations correctes en train de disparaître sous l'influence de l'ortografe mal comprise.

Maurice GRAMMONT.

Digitized by Google

G. Bonnard. — Manuel de phonétique française, *Lausanne, Payot*, 1927, in-16° de 112-38 p.

Pour le titre voir l'observation qui a été faite dans le compte rendu précédent.

On nous déclare dans le communiqué d'auteur que « cet ouvrage est le fruit d'une longue expérience dans l'enseignement de la prononciation du français aux étrangers ». Il en faut conclure que l'expérience ne donne pas partout les mêmes fruits, car nous considérons comme très défectueuse une métode qui consiste à donner 69 pages de téorie sur les fonèmes, 9 pages d'exercices et 28 pages de lectures en transcription fonétique. La téorie n'est profitable qu'à condition d'être continuellement vivifiée par les exemples et les applications; mais 69 pages de téorie pure sont d'une aridité désertique et rebutante. Cette téorie est d'ailleurs généralement correcte, mais trop peu approfondie, et l'on i trouve quelques allégations étranges, comme celle-ci : « Les occlusives françaises ne sont pas à proprement parler des *explosives* » ; elles en sont précisément le tipe, et l'on ne voit pas bien ce que leur reproche l'auteur, à moins qu'il ne place son idéal dans les occlusives sourdes allemandes, qui sont des explosives impures parce qu'elles sont combinées avec une aspiration. D'autre part que signifie cette assertion : « Le français ne reconnaît qu'un son *r* » (p. 37), alors qu'on nous dit dans le même chapitre qu'il i a en français « trois variétés principales » d'*r*, suivant les régions et les milieux, et parfois chez la même personne ?

Les « exercices » comprennent 7 pages de gimnastique articulatoire et 2 pages d'exemples isolés en transcription fonétique. La gimnastique articulatoire consiste essentiellement en rabâchage de fonèmes isolés; métode lente et souvent inefficace. Elle peut être utile comme entrainement, une fois que le sujet est arrivé à articuler correctement le fonème; mais il faut d'abord lui enseigner ce qu'il doit faire pour obtenir ce résultat. Ainsi : « Prononcer en série bbbb..., dddd..., en faisant vibrer les cordes vocales sans interruption » (§ 74); fort bien, mais comment s'i prendre pour faire vibrer les cordes vocales en articulant un *b* ou un *d* ? Si l'auteur a affaire à un Autrichien ou à un Danois, il pourra lui faire répéter dix mille fois un *b* ou un *d*, ils seron aussi sourds la dix millième fois que la première.

Les 28 pages de « lectures » sont d'abord en transcription fonétique, puis dans un appendice en ortografe ordinaire; mais on n'apprend pas à prononcer correctement une langue avec des lectures en transcription. Ces transcriptions sont d'ailleurs fort contestables. Voici quelques exemples pris au asard (car nous n'avons pas tout lu) : p. 85, 1e frase, « décevante » est *désvãt* en prose (même « lente et soignée », non *dèsvât* : « et » est *é*, non *è* ; « vérité » est *vérité*, non *vèritè* ; « étant » est *ètã*, non *ètã*. — P. 87, 1e frase (prononciation moyenne), *ün ptit vil* n'est pas français, on dit *ün ptətit vil* ; *dəža* et non *dèža* ; *dəkuvr* et non *dèkuvr* ; *sür lə pãšã* et non *sür l pãšã* ; *pləžir* et non *plèžir* ; *səžur* et non *sèžur* ; *délisyœ* et non *dèlisyœ*. — P. 98 (textes poétiques), *lésé* et non *lèsé* ; *vèlũ* et

Digitized by Google

non *vètũ* ; p. 99, *présé* et non *prèsé* ; *pézibl* et non *pèzibl* ; p. 100, *nani* et non *nèni* ; *šétivə* et non *šètivə* ; p. 101, *béñé* et non *bèñé* ; *émũ* et non *èmũ* ; *été* et non *ètè* ; *éré* et non *èré* ; p. 107, *ʒpãsèamagrãmèr* et non *ʒpã-* ; *skəslapuvètètr* et non *səksla-*, qui n'est pas français ; p. 108, *périšõ trézémũ* et non *pèrišõ trèsèmũ* ; *lamèrdəglas* et non *lamerdglas*, qui n'est pas français ; *kétiarivé* et non *kètilarivé* ; *abrüpt* et non *abrüt* ; *pèrdəfamiy* et non *perdfa-*.

Les vers sont généralement assez bien transcrits en ce qui concerne le nombre des sillabes ; pourtant *somèyə* (p. 99), qui n'est d'ailleurs pas français, fait le vers faux ; *ãvyéʒə* (p. 100), au lieu de *ãviéʒə*, le fait aussi ; de même encore *dõn mwa* (p. 102), au lieu de *donə mwa* ; *plèr* (p. 103), au lieu de *plèrə* ; *mistèryéʒ*, au lieu de *mistériæʒ* ; *sətyènərãʒé* (p. 111) et non *sətyènrãʒé* ; *ələmuvəmã* et non *èləmuvmã* ; p. 112, *óvèrsayə* et non *óvèrsay* ; *suvənir* et non *suvnir* ; *sèlwañèzwasi* et non *sèlwañèzwasi* ; *glokəkʒõš* et non *glokkʒõš* ; *tristə sã brüi* et non *trist sã brüi* ; *sékulə dus* et non *sékul dus*.

Il i aurait aussi beaucoup à dire sur la séparation des groupes ritmiques, dans la prose et dans les vers (p. 104 à 112).

Maurice GRAMMONT.

Ch. Bruneau. — Manuel de Phonétique, *Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault*, 1927, in 8° de XVIII-134 p.

On sent tout au long de cet ouvrage la compétence générale d'un romaniste averti. Elle se décèle, dès l'avant-propos, par des jugements comme celui-ci (p. XII) : « La notation phonétique internationale est un défi au bons sens ». Cette opinion est particulièrement bien à sa place dans un traité qui s'adresse spécialement aux Anglais, pour qui la notation « internationale » est toute la fonétique.

Voici néanmoins un certain nombre de critiques et de remarques que ce livre nous suggère, et dont quelques-unes pourront être utilisées dans une seconde édition, si l'auteur le juge à propos.

D'abord le titre. Il ne répond en rien au contenu du volume. La fonétique est une discipline qui s'applique à toutes les langues et les embrasse toutes ; il n'est question ici que du français, et non de sa fonétique, mais de sa prononciation.

On doit regretter l'absence de tout renseignement sur la prononciation de la frase, sur son mouvement ritmique et musical. Les sons isolés doivent être décrits ; mais il ne faut pas oublier qu'ils ne sont en réalité que des abstractions et qu'on ne parle pas avec des sons isolés, mais avec des mots et mieux encore avec des frases.

Dans un manuel qui, nous dit l'auteur, est destiné surtout aux Anglais nous aimerions que les défauts les plus abituels des Anglo-Saxons fussent décrits avec plus de netteté et que l'on indiquât avec plus de précision les moyens pratiques de les corriger.

Nous trouvons aussi qu'il i a trop de petites règles ; il est bon de généraliser davantage.

Digitized by Google

P. XIV, *arkiépiscopal* est une prononciation périmée ; en admettant qu'elle soit justifiée par de bonnes raisons, elle a contre elle l'usage *courant* qu'il ne faut pas confondre avec celui des personnes qui l'ont apprise à l'école. Cet usage est fondé sur le fait que l'élément *arši-* est reconnu dans ce mot par tout le monde et que c'est un élément vivant, qui sert à former dans la conversation tous les superlatifs que l'on veut, tels que *aršistupide*, *archifaux*, etc. Il importe peu que sur 10 personnes consultées on en trouve 6 qui donnent *k* et 4 qui donnent *š* ; ce n'est pas une question de quantité, mais de qualité.

P. XV, il i a des cas où il faut former l'oreille par des moyens mécaniques ; j'en ai cité un exemple dans mon *Traité*, p. 53. Croire que « la finesse de l'oreille et la souplesse des organes » suffisent pour arriver au but, c'est se bercer d'illusions ; les Anglo-Saxons en particulier sont en général remarquables par le *manque de souplesse* de leurs organes.

L'acquisition d'une articulation correcte n'est pas « le problème qui se présente à l'enfant qui acquiert sa langue maternelle ». L'enfant n'a qu'à acquérir le tipe articulatoire qu'il entend et qu'il voit ; il écrit sur une page blanche, tandis que l'étranger doit écarter une articulation invétérée et la remplacer par une autre, c'est-à-dire qu'il lui faut gratter la page avant d'i écrire du nouveau.

P. XVI, l'utilité du fonografe est des plus maigres.

P. 4, l'ouverture et l'aperture étant deux choses différentes, ces termes demanderaient à être définis.

P. 5, l'*l* n'est pas une *vibrante*, mais une *glissante* ; l'*h* n'est pas plus une *expiration* qu'une *inspiration* : il n'existe pas.

P. 7, § 10, M. Bruneau, qui a pour principe de « négliger systématiquement les cas douteux » (p. XIV), a tort de donner *gypse* comme exemple de la prononciation de *p*. Peu de gens savent exactement ce que ce mot désigne. La plupart de ceux à qui il arrive de le prononcer ne le connaissent que pour l'avoir lu. Certains dictionnaires indiquent la prononciation *ʒips* ; d'après quoi ? d'après l'ortografe. Pour ma part je n'en connais qu'une prononciation, celle que j'ai entendue des gens dont c'est le métier d'employer ce produit ; c'est *ʒi*, et eux sont des *ʒisœr* (gypseurs). Est-ce une prononciation dialectale ? Je l'ignore ; mais « les bourgeois parisiens cultivés » que M. Bruneau prend comme témoins (p. XIII) me paraissent ignorer le mot et la chose.

§ 11, singulière façon de présenter une règle : « la lettre *p*, à l'intérieur d'un mot, se prononce toujours ». J'aurais au moins cité à l'appui d'une pareille règle un exemple comme *chapeau* ; point du tout : on ne cite que des *p* devant consonne et l'on donne une liste d'exceptions qui est deux fois plus longue que celle des mots conformes à la « règle ». On pourrait tout aussi bien formuler la règle en disant que le *p* devant consonne ne se prononce jamais, si ce n'est dans des mots livresques ou savants (i compris *septembre* à côté de *se(p)tième*, *exemption* à côté de *exem(p)ter*, etc.). Et la règle suivante encore contredit la première en déclarant que *p* à la fin d'un mot ne se prononce jamais, puisqu'on i lit *se(p)t* qui contredit *rapt* de la première règle.

Digitized by Google

P. 8, « la lettre *pp* se prononce rarement *longue* » ; il faudrait dire *géminée* (cf. ci-dessous la remarque concernant la p. 48). Les exemples qu'on en donne sont d'ailleurs mauvais ; aucun n'est *d'usage*. Il est bien vrai que l'on entend aujourdui toutes les prononciations possibles, sous l'influence de l'enseignement primaire et des étrangers « distingués » ; mais un manuel doit donner les *bonnes* prononciations et doit même être, dans une juste mesure, normalisant.

§ 12, *subsister* est cité avec les mots dans lesquels « un *b* se change naturellement en *p* » ; la prononciation correcte figure à la p. 30 et à l'Index.

P. 18, *quetsche* avec la prononciation *kwètš* m'est inconnu ; on dit: *kwatš*.

P. 28, *savetier*, etc. ne se prononcent pas *saftier*, etc.

P. 30, l'*s* ne se prononce pas *z*, mais *s* sonore devant une consonne sonore : *transborder*, *transgresser*, *transvaser*, *transversal*, *presbyte*, *Lisbonne*, *Strasbourg*, *Ratisbonne* ; mais *Drezde* où l'*s* et le *d* sont dans la même sillabe.

P. 37, je ne vois pas le moyen de prononcer correctement le *ch* français « en maintenant la pointe de sa langue avec le petit doigt placé dans la bouche ».

P. 48, il est d'une mauvaise métode d'appeler consonnes longues les consonnes géminées, puisqu'il existe en français des consonnes longues et qu'elles sont tout autre chose.

P. 49. Il est mauvais aussi d'enseigner aux étrangers à conserver (c'est-à-dire à intercaler) « au moins au début, une voyelle *e* très brève » entre les deux consonnes. Il convient au contraire de leur donner dès le début un enseignement correct et de leur apprendre que par exemple dans « une dot trop élevée » la pointe de la langue ne doit pas se détacher des dents entre les deux *t*.

P. 53, *hennir* se prononce *anir* ; la prononciation *ènir*, qui monte de l'enseignement primaire, n'est pas encore répandue dans la bonne société.

P. 56, on ne comprend pas ce que signifie : « Mais il faut dire : *donne-m'en*, *donnez-m'en* ». Peut-être l'auteur a-t-il voulu dire : *donne-m'en un*.

P. 60 et 80, on ne dit pas en vers : je veux *émèr* encore, mais *émér*.

P. 68, *tuyau* ne se prononce pas *tüyo*, mais *tüvió* ou *tuiyó* ; *pays* se prononce bien *pèyi*, mais *paysan* se prononce *pèizã* (non *pèyizã*, qui est populaire et régional) ; l'ancienne prononciation était *pèzã*.

P. 71, les voyelles nasales ne sont pas aussi exceptionnelles que l'auteur veut bien le dire : il i en a même en anglais (cf. ci-dessus), bien qu'on ne l'enseigne nulle part.

P. 73, la prononciation des mots *-ation* « avec l'*a* de *pâte* », mais *bref*, n'est pas « populaire et dialectale », mais parisienne et distinguée. Populaire, elle a l'*a* long, et même très long ; dialectale, c'est l'*a* de *patte*.

Digitized by Google

P. 75, il est singulier de signaler une diftongue *ay* dans des mots comme *aïeul*, qui se prononce *a-yœl* et non *ay-œl*.

P. 87, *alcoolisme*, *alcoolique*, n'ont pas 2 *o* moyens, mais 1 *o* fermé.

P. 89, on dit plutôt aujourdui *amazone* avec *o* ouvert qu'avec *o* fermé.

P. 95, la série d'exemples *remerciement*, etc. n'est pas à sa place, car elle ne contient pas « un *e* derrière une consonne et devant une autre voyelle ».

P. 96, on prononce l'*e* dans *resterai*, *réserverai* ; *j(e) demand(e)rai* est plus fréquent et plus correct que *je d(e)mand(e)rai*.

P. 97, la remarque I est erronée ; *conserverai* avec maintien de *e* est seul correct. L'explication qui justifierait sa chute est illusoire, à savoir que la coupe des sillabes est après *r* ; alors que dire de *fortement* à la page précédente ?

P. 99, il est inexact que l'on prononce généralement en France *chfal* ; c'est une prononciation du Nord-Est de la France, et particulièrement de la Belgique ; *jval* aussi. Que veut dire : « *bec ed gaz* est parisien » ? Il est faubourien, c'est-à-dire normand.

P. 110, la remarque de cette page est dangereuse, parce qu'elle ne tient pas compte des mots comme *il tient*, *il vient*.

P. 115, la distinction entre accent d'émotion et accent d'insistance n'est pas fondée. La règle que l'accent d'émotion *déplace* l'accent d'intensité est une erreur ; celle qu'il peut apparaître sur n'importe quelle sillabe du mot sauf la traditionnelle est doublement fausse, car il peut apparaître sur la sillabe traditionnelle, et par ailleurs seulement sur la 1e ou la 2e (suivant les cas), mais jamais sur les autres ; soit le mot *inamovibilité* : impossible de le mettre sur *mo* ni sur *vi* ni sur *bi* ni sur *li*.

P. 117, « dans les liaisons, on a l'illusion que la consonne finale du mot s'attache à la voyelle initiale du mot suivant » ; ce n'est pas une illusion, mais une réalité.

Maurice GRAMMONT.

E. Léonard. — Un ami de Pétrarque : Giovanni Barrili, *Paris. Leroux*, 1928, 34 p. in-8o.

Barrili a quelque importance pour l'istoire littéraire puisque Pétrarque fut son ami et lui adressa plusieurs lettres, une églogue et trois épîtres en vers. Aussi divers érudits se sont occupés de ce personnage, mais il i a un épisode de sa vie sur lequel les documents dont ils disposaient ne leur ont pas permis de faire la lumière : c'est la mission qu'il remplit en Provence comme sénéchal. M. Léonard, qui a pu puiser aux riches dépôts d'archives de Naples et de Provence, comble cette lacune grâce surtout à des documents d'origine marseillaise.

M. G.

A. Meillet. — Le slave commun (Collection de manuels publiée par

Digitized by Google

l'Institut d'études slaves, II), *Paris, Champion*, 1924, in-8° de XIV-448 p.

Ce livre peut être regardé comme un modèle. Ce n'est pas la grammaire comparée banale qui consiste à mettre ensemble tous les représentants d'un groupe de langues et à en extraire une sorte de moyenne que l'on gratifie du nom de langue commune. Le résultat ainsi obtenu est forcément plein de contradictions, très ipotétique et peu instructif. Dans une famille d'êtres umains il arrive que les enfants se ressemblent entre eux d'une manière frappante, tout en ayant chacun des caractères particuliers qui constituent leur individualité propre et les rendent très différents l'un de l'autre. Croire que l'on pourra se faire une idée exacte du catactère du père en partant de ceux de ses enfants, c'est se bercer d'une illusion ; en effet si l'on réunit les caractères de tous les enfants pour en prendre la moyenne, ces caractères vont s'affaiblir et s'annuler les uns les autres, et le résultat sera quelque chose de vague qui n'aura rien de caractéristique ; si l'on se borne à relever les traits de caractère qui sont communs à tous les enfants, on risque de n'en rencontrer à peu près aucun ; enfin si l'on fait une sintèse de tous les caractères des enfants, on attribuera certainement au père des traits de caractère qui lui ont toujours été étrangers. Le père ne s'explique pas par ses enfants, mais par ses parents ; et c'est en le comparant à ses frères que l'on peut reconnaître son caractère personnel. Il en est à peu près de même dans les familles linguistiques. C'est ce qu'a visiblement compris M. Meillet. Sans doute dans sa restitution du slave commun il n'a jamais perdu de vue les divers dialectes slaves qui en sont issus, car ce sont eux qui indiquent dans quelle direction il faut se tenir ; mais il les a surtout envisagés pour montrer comment l'état et les tendances du slave commun au moment où ils ont commencé à diverger ont déterminé chez eux des développements qui ont été le plus souvent parallèles, bien qu'ils aient abouti à des résultats en somme assez divers. C'est avant tout à l'ancêtre qu'il a eu recours, à l'indo-européen, pour expliquer le slave commun ; et il n'a jamais omis, tout au long de son livre, de le comparer, quelquefois d'une manière plus ou moins latente, avec ses frères, c'est-à-dire avec les autres langues indo-européennes, afin de déterminer ses caractères personnels. La grammaire comparée ainsi comprise cesse d'être de la filologie comparée et s'élève à la auteur de la linguistique.

Maurice GRAMMONT.

A. Meillet. — Les langues dans l'Europe nouvelle, 2e édition, avec un appendice de L. TESNIÈRE sur la statistique des langues de l'Europe, *Paris, Payot*, in-8° de XII-496 p., avec une carte en couleurs.

Il a été rendu compte de la première édition dans cette revue, t. LX, p. 323. Pour la deuxième édition le livre a été entièrement réimprimé, non seulement parce que l'éditeur a agrandi le format, mais surtout

Digitized by Google

parce que l'auteur a soigneusement revu son ouvrage d'un bout à l'autre et l'a considérablement remanié. Des modifications étaient devenues nécessaires parce que depuis la première édition la face politique de l'Europe a changé et que plusieurs des frontières nouvelles ont été déterminées par des raisons linguistiques ; mais en outre les idées de l'auteur se sont enrichies et sur beaucoup de points précisées, et il a tenu à en faire bénéficier ses lecteurs. Ici c'est une simple frase qu'il introduit dans son ancien texte, là c'est un paragrafe, ailleurs une page toute entière ou même un chapitre nouveau. Aucun détail n'a été laissé tel quel sans avoir été pesé une seconde fois. Il n'i a pas neuf chapitres entièrement nouveaux dans la deuxième édition, comme on pourrait le croire en constatant qu'elle comprend XXXIV chapitres contre XXV dans la première ; mais il i en a quelques-uns, et d'autres ont été refaits et développés de telle sorte qu'on a dû les subdiviser. L'exposition a pris dans son ensemble plus d'ampleur et plus de netteté.

En outre le livre de M. Meillet s'est adjoint un vaste travail de statitisque, d'environ 200 pages, fait par M. Tesnière et embrassant toutes les langues actuellement parlées en Europe. Ce travail a demandé de la part de son auteur beaucoup de soin, de prudence et de critique, car fort souvent les statistiques dont il a pu disposer n'ont pas été établies d'après les mêmes principes. Son importance est double : d'une part il réunit et confronte des documents qui ne l'avaient jamais été et dont certains étaient inédits ou a peu près inaccessibles ; d'autre part en précisant la situation actuelle des langues de l'Europe et l'extension de leur emploi par rapport les unes avec les autres il fournit les données les plus utiles et les plus suggestives pour entrevoir les problèmes linguistiques européens qui se poseront et se résoudront dans l'avenir.

M. G.

E. Bourguet. — Le dialecte laconien (*Collection linguistique* publiée par la Société de linguistique de Paris, t. XXIII), *Paris, Champion*, 1927, in-8° de 170 p.

La plupart des filologues qui étudient les dialectes grecs se bornent à mettre les formes de leur parler en face de celles d'un grec plus ou moins « normal », et ils croient avoir décrit ainsi la fonétique, la morfologie, la sintaxe de leur dialecte. Illusion pure. On l'a fait pour le laconien comme pour la plupart des autres ; résultat : incertitude et contraditions. On en est venu à mettre en doute la plupart des formes figurant dans des œuvres littéraires ou citées par des lexicografes, et à penser que ce dialecte avait été restauré artificiellement sous l'Empire par des grammairiens.

M. Bourguet emploie une tout autre métode. Il examine successivement les principales inscriptions laconiennes depuis les plus anciennes, c'est-à-dire depuis le ve siècle av. J.-C., jusqu'au IIe après, et il les sou-

Digitized by Google

met chacune à une étude critique très serrée, très pénétrante et très délicate. Ce procédé l'oblige forcément à quelques redites, mais les caractéristiques de la langue n'en ressortent que mieux et on en saisit plus nettement la suite, le développement et la continuité. Il montre ainsi que les formes de l'Empire ni celles des littérateurs n'ont dans l'ensemble rien d'artificiel puisqu'elles se trouvent déjà pour la plupart sur les pierres dès le IVe siècle, qu'il n'i a pas eu d'éclipse de cette langue, mais qu'elle se continue sans interruption depuis le Ve siècle jusqu'au tsaconien de nos jours, que les formes les plus bizarres, les plus étranges, celles qui ont paru le plus invraisemblables, celles qui sont en apparence les plus contradictoires apparaissent déjà sur les inscriptions les plus anciennes. Il suit le développement de cette langue depuis les premiers textes jusqu'à l'époque actuelle, le montrant étroitement lié à l'istoire, à la civilisation et à l'état social de la population qui la parle.

La grafie des mots est contradictoire dans les inscriptions comme chez les écrivains et même dans la même incription comme chez le même écrivain. Qu'est-ce à dire ? Que les Laconiens étaient indifférents à l'égard de l'ortografe ? Non, mais qu'il n'i avait pas d'ortografe, parce qu'on n'écrivait pas. Population rude et brutale les Laconiens dédaignaient les choses intellectuelles, faute d'i pouvoir atteindre. C'étaient les sportifs de l'antiquité. Ils ne s'intéressaient qu'aux choses fisiques et matérielles, et méprisaient celles de l'esprit. C'est la même mentalité que nous trouvons chez nos sportifs d'aujourdui ; ils n'estiment que ce qui leur semble présenter immédiatement une utilité « pratique ». Leur langage paraissait choquant et ridicule aux autres Grecs, avec juste raison. Il i a des filologues aujourdui qui nous disent que toutes les langues se valent ou du moins que n'importe quelle langue en vaut une autre si elle possède les moyens d'exprimer ce qu'elle a à dire ; pratiquement, c'est soutenable. Que toute langue est intéressante ; sans aucun doute. Que toute langue a une évolution curieuse ; curieuse assurément ; mais il i en a qui évoluent en bien et d'autres qui évoluent en mal. Il i en a qui se perfectionnent, s'affinent et deviennent un instrument de plus en plus artistique ; d'autres deviennent de plus en plus grossières, lourdes, gauches, brutales. On a la langue que l'on mérite, car ce sont les conditions intellectuelles et sociales des sujets parlants qui déterminent l'évolution de la langue. Les Laconiens sentaient que leur langue était trouvée ridicule et il semble qu'ils en éprouvaient quelque onte. La langue n'était pas pour eux un instrument de travail intellectuel, mais un simple moyen de communication pour les besoins de la vie journalière. Ils ne se donnaient pas la peine d'articuler nettement et ne parlaient qu'avec des formules toutes faites. Une formule toute faite est comprise pourvu qu'on saisisse quelques points de repère au cours de son énonciation. Nous connaissons aujourdui des nations particulièrement sportives et « pratiques » ; elles ne parlent guère non plus qu'avec des formules toutes faites, usées par un trop fréquent emploi, et en général inanalisables pour le sujet parlant ;

Digitized by Google

elles ne se donnent pas non plus la peine d'articuler distinctement, et leur langue évolue dans le sens de la laideur. Chez les Laconiens les occlusives sonores et les occlusives aspirées étaient devenues des spirantes parce que l'articulation était trop molle et trop lâchée ; on ne faisait pas le petit effort nécessaire pour former leur occlusion ; il n'i a qu'aux occlusives sourdes que l'on avait gardé leur occlusion, parce que sans leur occlusion elles ne sont rien. Par exemple le *th* était devenu une sorte de sifflante articulée sans précision, avec la pointe de la langue flottant plus ou moins vaguement vers la partie antérieure du palais et tendant à en faire une chuintante. On le trouve écrit d'ordinaire par un thêta ou par un sigma. De cette diversité de grafie ne résultait ni trouble ni ésitation ; comme il n'i avait pas de *th* dans la langue, on savait que ce thêta et ce sigma correspondaient à la même prononciation. Deux signes différents avec même valeur ou un même signe avec deux valeurs différentes n'engendrent pas forcément des erreurs ; c'est ainsi qu'en anglais la finale de *laugh* se prononce comme celle de *daff*, et celle de *through* ne se prononce pas. Mais pourquoi l'emploi de ces deux signes avec une valeur unique au asard et sans aucune espèce de règle, dans le même texte, voire dans le même mot ? C'est qu'une langue tend à devenir artificielle dès qu'on l'écrit, et ce caractère se manifeste aussi bien dans la grafie que dans le choix ou l'arrangement des mots ; le sigma c'est le signe qui se présente spontanément sous l'action de la prononciation, le thêta c'est celui qu'emploient les autres Grecs, ceux qui écrivent et savent écrire, ceux qui ne parlent pas une langue de rustres incultes.

M. Bourguet ne dit pas tout cela, et il a grand raison de ne pas le dire, car il ne s'écarte pas de l'excellente métode qui consiste à s'en tenir à ses textes et à ne rien leur faire dire de ce qu'ils ne contiennent pas ; mais s'il ne le dit pas on peut envisager que dans une certaine mesure il le suggère ou permet de l'entrevoir. Et s'il ne dit pas cela, par contre il dit infiniment d'autres choses qui sont plus sûres et plus précises ; car il a vraiment tiré de ses textes tout ce qu'ils pouvaient donner, et il est fort remarquable qu'avec si peu de textes et si courts (il i a forcément très peu de textes d'une langue qui en principe ne s'écrivait pas) il ait pu reconstituer l'istoire de cette langue et la faire vivre devant nous. Son ouvrage est un exemple à suivre pour ceux qui se sentiront capables de le faire.

Maurice GRAMMONT.

A. Dauzat. — Les noms de personnes, origine et évolution, *Paris, Delagrave*, 1925, in-16 de VIII-212 p.

— Les noms de lieux, origine et évolution, *Paris, Delagrave*, 1926, in-16 de VIII-264 p.

Voici deux ouvrages de vulgarisation, deux manuels de première importance.

Les deux questions sont connexes, puisqu'un très grand nombre de

Digitized by Google

noms de personnes sont originairement des noms de lieux et qu'un très grand nombre de noms de lieux ont à leur base un nom d'omme. Elles sont toutes deux érissées de difficultès et de pièges et toutes deux fort peu connues. Bien qu'elles offrent l'une et l'autre un grand intérêt à la fois pour la linguistique et pour l'istoire, elles ont été jusqu'a présent, surtout la première, l'objet d'un bien petit nombre d'études sérieuses et compétentes. C'est que le domaine de chacune est immense et demande pour être embrassé dans son ensemble et dans ses détails des connaissances extrêmement étendues et variées. Je me suis occupé pendant quelques années des noms de famille des abitants de la France, et j'avais réuni sur ce sujet environ 30.000 fiches; mais j'ai eu l'impression bien nette que je n'avais pas ainsi rassemblé la moitié de ceux qui existent. Je dois ajouter qu'un grand nombre d'entre eux restaient pour moi d'origine incertaine, ou douteuse, ou tout à fait obscure. Le livre de M. Dauzat n'est pas un répertoire ou un dictionnaire des noms de personnes; il nous donne beaucoup moins que cela et dans un certain sens davantage. Il examine toutes les questions qui concernent les noms de personnes et il éclaire chacune par un nombre notable d'exemples choisis parmi les plus certains.

L'auteur commence par un aperçu du régime des noms de personnes dans l'antiquité, puis aux temps modernes dans les pays autres que la France, et en définitive dans la France elle-même où il va se cantonner. Il i distingue les noms individuels (prénoms), les noms de famille, les surnoms, les pseudonimes. Pour chacune de ces quatre catégories il examine l'origine et la formation des noms, leurs changements, leurs altérations, leurs transformations, leurs localisations, leurs migrations, en un mot toutes les questions qui se posent à l'occasion des noms de personnes. Il établit ainsi des cadres bien nets dans ce domaine qui jusqu'aujourdui était presque entièrement abandonné à la fantaisie des amateurs. Ce n'est pas qu'il faille condamner en bloc le travail des amateurs ; on trouve chez eux des bonnes volontés et des intelligences qu'il serait insensé de décourager ; mais il est bon de diriger leurs efforts. Le livre de M. Dauzat, avec les notions précises qu'il apporte, leur fournira des œillères, qui leur permettront de suivre le droit chemin, sans verser continuellement dans les fossés qui bordent la route.

Le livre sur les noms de lieux est conçu dans le même esprit. Il ne s'étend pas au delà des frontières de la France, mais s'il étudie surtout les noms de localités abitées, villes et villages, il envisage aussi les noms de pays, de cours d'eau, de montagnes, de lieux dits. Il examine les différents tipes de dénomination des lieux, leurs causes, leurs points de départ, puis les changements, les altérations, les transformations, les substitutions que les noms de lieux ont subies au cours des siècles; mais la partie la plus interéssante et en somme la plus importante est la partie istorique, celle qui expose quelles ont été sur domaine français les couches successives de noms de lieux et les catégories correpondant à chaque couche : formations préceltiques, formations gauloises, formations de l'époque romaine (1er-Ve siècles) formations de l'époque franque (VIe-Xe siècles),

Digitized by Google

formations de l'époque féodale (XIe-XVe siècles), formations modernes (XVIe-XXe siècles).

Ces deux petits livres, dont l'exposition est nette, simple et en même temps élégante, sont surtout précieux comme classification et orientation, et sont appelés par là à rendre de grands services.

Maurice GRAMMONT.

A. Duraffour. — Aperçu du patois de Cerdon (Ain), *Bourg, Berthod*, 1927, in-8° de 26 p.

Cette plaquette a été rédigée pour une académie de province, c'est-à-dire pour des amateurs tels que ceux dont nous parlons dans le compte rendu précédent. C'est un résumé de toutes les particularités qui caractérisent le patois de Cerdon, tant dans le domaine fonétique que dans celui de la morfologie, de la sintaxe, de la lexicologie ou de la sémantique. Le tout est présenté de manière à intéresser constamment le lecteur, et par suite à atteindre le but que l'auteur a en vue : provoquer et en même temps diriger des recherches et des observations dialectologiques de la part de personnes intelligentes et pleines de bonne volonté, mais qui ne sont pas « du métier ».

M. G.

J. Schmidt. — Die Krisis der französischen Verskunst (Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, L, p. 383-414).

« Man könnte meinen dass Grammont die Saranschen Untersuchungen gar nicht kennt ; jedendalls durfte er nicht den Kern, den Ausgangspunkt seiner Arbeit so ignorieren » (p. 388). M. Grammont connait très bien les travaux de Saran, mais il les ignore totalement. Julius Schmidt croit bon de reprendre la doctrine de Saran, et, tout admirable qu'elle soit, il éprouve le besoin de la perfectionner parce que son auteur ne s'est pas tenu assez strictement au principe de l' « alternation ». Malheureusement la langue française n'est pas « alternierend » et le ritme du vers français ne repose pas sur l'« alternation ». Cette prétendue doctrine nouvelle est une vieille sornette que nous connaissons depuis quarante ans et il i a longtemps que nous en avons fait justice (voyez RLR, XLIV, p. 84 et surtout LIII, pp. 163 et suiv.). Du jour où il i a eu des Allemands qui ont lu et entendu des vers français, cette doctrine est apparue, et on la voit renaître à chaque génération avec des modifications de détail plus ou moins notables. C'est que l'oreille des Allemands est difficilement perfectible et qu'ils entendent dans toutes les langues leur ritme brutal et monotone. Et ceux qui sont de bonne foi, comme l'illustre Tobler, qui avait le sens de l'art et de l'estétique comme un aveugle celui des couleurs, considèrent avec un sentiment de curiosité mêlé de commisération « die Art der Wirkung französischer Verse auf französisches Ohr ». J'ai eu des étudiants allemands (je parle des meilleurs, les seuls qui comptent), qui en venant me faire leurs adieux,

Digitized by Google

après avoir entendu pendant un an lire et dire du français par moi et par d'autres, me déclaraient en toute sincérité : « M. le professeur, vous nous enseignez que l'accent est en français sur la dernière sillabe des mots, mais j'ai beau faire tous mes efforts, je l'entends toujours sur la première ». La cause est entendue.

Maurice GRAMMONT.

Z. Schapira. — Die Bibel als Ariadnefaden im Labyrinthe der Sprachen, *chez l'auteur, Tel-Aviv*, in-8° de XVIII-136 p.

L'auteur s'efforce de montrer que toutes les langues sont sorties de l'ébreu. La tentative n'est pas nouvelle. La tour de Babel continue à agir sur certaines imaginations et à i amener d'étranges « confusions ». La linguistique n'en a cure.

M. G.

J. Saroïhandy. — La légende de Roncevaux (*del Homenaje a Menéndez Pidal*), *Madrid, Hernando, 1924*, in-8° de 26 p.

— La pastorale de Roland, texte basque avec traduction française et commentaire, *Bayonne, Imprimerie du « Courrier »*, 1927, in-8° de 140 p.

Le livre de M. P. Boissonnade [1] a remis à l'ordre du jour les recherches sur la Chanson de Roland.

M. Saroïhandy i apporte sa contribution. Il a réuni divers documents au moyen desquels il rend fort vraisemblable que l'épisode du désastre de l'arrière-garde de Charlemagne et de la mort de Roland n'a pas été localisé à Roncevaux avant la fin du XIe siècle. Dans aucune des croniques contemporaines de Charlemagne ne sont nommés ni Roncevaux ni Sarrasins ; les agresseurs étaient des Vascons et le lieu n'est pas précisé. C'est un bénédictin français devenu évêque de Pampelune, Pierre d'Andoque (il i a encore aujourdui des d'Andoque, non d'Andouque), qui fonda dans les premières années du XIIe siècle l'ospice de Roncevaux sur la route de Compostelle. Pour attirer les pèlerins à cette station et en faire par là une source de richesse, il fallait lui donner du lustre par une légende. Pierre d'Andoque rédigea donc, ou fit rédiger la *Geste de Roland*, attribuée communément à Saint-Gilles, qui localise le célèbre événement à Roncevaux et remplace les Vascons par des Sarrasins, parce que les Maures étaient l'ennemi contre lequel on partait à ce moment-là en croisade. Ce moyen de propagande réussit parfaitement, car le modeste ospice fondé par Pierre d'Andoque devint rapidement l'un des plus importants de la crétienté. La *Geste de Roland* a passé presque toute entière dans la *Cronique de Turpin*.

« La Soule conserve encore aujourd'hui un théâtre populaire qui existait autrefois en bien des régions. Les pièces qui sont jouées sur la

1. *Du nouveau sur la « Chanson de Roland »*, Paris, 1923.

Digitized by Google

place publique par les jeunes gens du village sont appelées des *Pastorales*. Il y en a de trois espèces : des Tragédies, des Comédies de Carnaval et des Farces charivariques. Le *Roland* est une tragédie, c'est-à-dire un de ces drames héroïques rappelant les Mystères français du Moyen-Age ». Ce *Roland* fait l'objet du deuxième ouvrage de M. Saroïhandy. Il détermine les sources de cette longue pastorale d'environ 1.200 versets de deux vers, qui raconte sous forme dramatique les prouesses des Douze pairs en Palestine, avec les amours de Floripe et de Guy de Bourgogne, puis le duel de Roland avec le géant Ferragut et la bataille de Roncevaux. Il laisse de côté la première partie et ne s'occupe que de la seconde dont l'unique source est la *Cronique de Turpin* et qui rappelle le sujet de la *Chanson de Roland*. Il en publie le texte basque d'après cinq manuscrits, en donne en face une traduction française et fait suivre cette édition d'un long commentaire. Ce commentaire porte sur des questions de langue, de vocabulaire, de sintaxe, d'ortografe même (il confirme par là et complète dans une certaine mesure une autre étude du même auteur publiée en 1925 dans le *Revista internacional de los Estudios Vascos* et intitulée « Remarques sur la plus ancienne orthographe de la langue basque ») et il nous donne de curieux renseignements sur la mise en scène des *Pastorales*.

M. G.

Ch. Beaulieux. — Histoire de l'orthographe française, t. I : Formation de l'orthographe, des origines au milieu du XVIe siècle, t. II : Les accents et autres signes auxiliaires, *Paris, Champion*, 1927, XX-328 et X-134 p. in-8°.

L'istoire de l'ortografe française est particulièrement intéressante parce qu'elle est intimement liée à celle de la langue; mais jusqu'à présent elle était presque totalement inconnue. M. Beaulieux a pris à tâche de combler cette lacune et il i a parfaitement réussi. C'est une œuvre méritoire d'avoir accompli ce travail, car il demandait de patientes recherches et un grand nombre de lectures fastidieuses.

L'ortografe française a eu un point de départ défectueux, parce qu'elle s'est servi de l'alfabet latin qui était insuffisant à plusieurs égards, particulièrement en ce qu'il ne fournissait pas les moyens de distinguer les différents timbres de l'*e* et de l'*o*; en outre, comme on l'utilisait avec la valeur qui lui était alors donnée dans le latin prononcé à la française, une lettre comme le *c* par exemple valait *ts* devant *e*, *i* et *k* devant *a*, *o*, *u*. Malgré cela on était arrivé à constituer au XIIe siècle une ortografe française qui n'était pas irréprochable certainement, mais qui du moins était très satisfaisante. Mais au XIIIe siècle la corruption commence, pour se développer jusqu'au milieu du XVIe. La faute en est imputable surtout aux praticiens, c'est-à-dire aux gens de justice, qui, avec le développement de l'administration, deviennent extraordinairement nombreux dans toute la France. Jusque-là les actes et autres pièces judiciaires étaient rédigés presque uniquement en latin. Mais à partir de cette époque

Digitized by Google

ls commencent à l'être en français, ou plus souvent dans les deux langues, l'un des deux textes n'étant que la traduction de l'autre à peu après mot pour mot. Ils s'efforcent de rendre les deux textes le plus semblables possible et de calquer les mots français sur les mots latins auxquels ils correspondent ou semblent correspondre. Ils introduisent ainsi dans les mots français des voyelles et des consonnes que l'évolution fonétique avait transformées ou supprimées; ils en viennent à considérer en particulier les consonnes comme de vulgaires matériaux dont on peut user et abuser à volonté, soit pour distinguer des lettres allofones, soit pour différencier des mots omofones, voire même simplement pour allonger les mots et par là grossir leurs rôles qui étaient payés à la tâche.

Un grand maleur pour l'ortografe française fut que le *Dictionnaire francoislatin* de Robert Estienne, dans la première moitié du XVIe siècle, codifia en quelque sorte les errements des praticiens en appliquant plus rigoureusement qu'eux-mêmes le principe des lettres dites « étimologiques » et celui de la « distinction ». Par contre, dans la seconde moitié du même siècle, plusieurs grammairiens et certains auteurs, en particulier Ronsard, introduisirent dans notre ortografe des innovations utiles et diverses simplifications, qui furent les unes et les autres adoptées en partie par les imprimeurs des Pays-Bas et vulgarisées par eux. L'Académie française fut obligée d'en tenir compte dans la première édition de son *Dictionnaire* en 1694; mais elle eut le tort de respecter en même temps les principes de Robert Estienne. Dans l'édition de 1740, la troisième, l'Académie réalisa, par la plume de l'abbé d'Olivet, un grand nombre de réformes et de simplifications des plus judicieuses; mais depuis lors les progrès ont été à peu près nuls. Il reste beaucoup à faire; mais il est bien difficile d'obtenir une simplification aujourdui que l'on a contre soi tout l'enseignement primaire pour qui l'ortografe officielle est un dogme intangible.

Le second volume porte sur une question beaucoup plus restreinte, les accents et autres signes auxiliaires dans l'ortografe française ; cette deuxième étude n'est pas moins intéressante et curieuse. On i apprend que les accents, aigu, grave, circonflexe, qui servent à distinguer la valeur de certains mots ou la qualité de certaines voyelles, ne sont autres que les signes qui avaient été imaginés par les grammairiens alexandrins pour noter l'accentuation grecque. A la Renaissance ces accents furent employés dans les éditions des classiques latins, en Italie particulièrement par les Aldes, en France par les Tory, les Robert Estienne et quelques autres. Puis leur emploi fut régularisé, amélioré et développé par divers grammairiens et écrivains, parmi lesquels on retrouve Ronsard, et plus tard Corneille. Là aussi il i aurait encore aujourdui beaucoup à faire.

M. G.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Digitized by Google

Monsieur le Directeur,

Je viens d'avoir connaissance du numéro de votre revue portant la date de Mai-Juillet 1926, dans lequel est publié un article de M. C. PITOLLET intitulé : « H. MERIMÉE — THÉATRE ESPAGNOL, etc. »

Mon frère, Henri MÉRIMÉE, avait publié son œuvre en 1925 ; — il est mort le 24 octobre 1926 ; — l'article de M. C. Pitollet ne parut qu'après août 1927.

Or l'article de M. C. Pitollet revêt une forme haineuse et discourtoise du début à la fin. Je note particulièrement, — à ce point de vue, — les passages suivants :

Page 350 : « L'incroyable amas..... etc. »

Page 352 : « Ici, en tout cas,..... etc. »

Pages 366 et 367 : « M. H. Mérimée avait là l'occasion.... etc. »,

et, dans tout l'article, nombre d'expressions discourtoises et qui veulent être grossières.

Est-ce là de la critique littéraire telle qu'elle doit être pratiquée ?

A vous, Monsieur le Directeur, ancien collègue de mon frère, de l'apprécier et de dire si vous couvrez de votre autorité de Directeur de la Revue de telles attaques.

Mais il y a plus.

M. C. Pitollet savait que lors de la parution de son article il s'attaquait à quelqu'un qui n'était plus là pour se défendre. Cela seul, cela surtout aurait dû l'inciter à censurer son article et à lui enlever tout caractère de querelle personnelle.

Car M. C. Pitollet ne discute pas ; il cherche dispute.... En l'espèce il cherche dispute à un mort..... Procédé que je soumets à votre appréciation et à celle des lecteurs de votre Revue, m'épargnant de le qualifier ici comme il le mérite. M. C. Pitollet cherche dispute à un mort, — ayant attendu, prudemment, de 1925 à 1927 pour publier son article, — et dans des termes tels que ses invectives sorties du cadre de la critique ne méritent plus une réplique, mais une correction.

Une réplique ? — Je serais incapable de l'adresser à M. C. Pitollet, n'ayant pas qualité pour traiter de sujets d'hispanisme. Et serait-il digne qu'on discute avec lui, celui dont la haine ne désarme pas devant un cercueil ?

Quant au reste je peux y pourvoir.

Pourquoi donc M. C. Pitollet s'est-il complu à publier ses attaques contre un mort ?

C'est qu'il avait voué une haine féroce à mon père, Ernest MÉRIMÉE, depuis, je crois, certaines mésaventures de thèse ; — haine qui fléchit un moment, — pendant la guerre, — alors que M. C. Pitollet sollicitait mon père de faire en sa faveur certaines démarches, — (j'ai retrouvé bien des lettres), haine qui s'accrut de jalousie et fut généreusement reportée sur mon frère, Henri MÉRIMÉE, Professeur à la Faculté des Lettres, (Chaire d'Espagnol....) et Directeur de l'Institut Français en Espagne.

Et voilà les motifs personnels et inavouables (pour M. C. Pitollet) qui inspiraient ses outrages aux morts.

Digitized by Google

Ceci suffit : Monsieur Camille PITOLLET est jugé.

Quant à vous, Monsieur le Directeur, je suis certain par avance que votre bonne foi a été surprise et que vous vous ferez un point d'honneur de regretter qu'elle l'ait été. Je vous en demande, cependant, l'assurance, que vous n'hésiterez pas à me donner.

Je vous demande, aussi, de publier cette lettre dans le plus prochain numéro de votre Revue.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations.

Pierre MÉRIMÉE.

Nous n'étions sans doute pas tenus de publier cette lettre, mais nous n'avons pas voulu refuser cette satisfaction au frère de notre ancien collaborateur.

M. P. Mérimée s'est entièrement mépris : la Revue des Langues Romanes n'attaque ni les vivants ni les morts. Elle a pour fonction de renseigner ses lecteurs sur la valeur des ouvrages dont elle rend compte. Sa critique a la réputation bien établie d'être sévère, et par conséquent utile, mais impartiale.

M. G.

Nous avons communiqué la lettre de M. P. Mérimée à M. Camille Pitollet, qui nous a prié d'insérer, en réponse, ce qui suit :

Paris, le 7 juin 1928.

Cher Monsieur Grammont :

« Laissons les imputations : tenons-nous-en aux faits.

Ceux-ci peuvent se résumer en quelques lignes.

En avril mil neuf cent vingt-six, j'envoyais à la *Revue des Langues Romanes* l'offre d'un prochain compte rendu critique du tome Ier du *Théâtre Espagnol* de M. Henri Mérimée. Le 7 mai de la même année, vous m'écriviez que mon offre était acceptée en principe. Le 20 août, ce travail étant achevé, vous me priez de vous l'adresser 12, Rue des Carmes, à Montpellier, et je vous l'y envoie aussitôt, de Pau, où je me trouvais. Après examen de l'article, vous jugez qu'il est trop détaillé, trop minutieux, trop long, en un mot, et me demandez d'en supprimer tout ce qui n'est pas indication d'erreurs matérielles, d'en élaguer tout commentaire personnel. J'ai conservé ce manuscrit original : il eût occupé, dans la *Revue*, un espace double de celui qui a été inséré et qui remplit 19 pages. C'est pendant que j'en remaniais, conformément à vos désirs, le texte, que m'arriva la nouvelle de la mort imprévue de M. Henri Mérimée. Vous vous souvenez, n'est-ce pas, qu'aussitôt je vous écrivis, dans les derniers jours d'octobre, pour vous dire que je retirais mon travail et ne voulais pas avoir l'air — étant donnée la date tardive de parution du fascicule où devait être imprimée cette critique — de m'acharner sur un mort. Voulez-vous me permettre de reproduire le passage essentiel de ce que vous me répondîtes en date du 3 novembre mil neuf cent vingt-six — car un tel passage fait honneur à votre droiture et à la belle liberté scientifique de votre *Revue*, l'un des rarissimes organes

Digitized by Google

d'érudition en France (et peut-être l'unique) où il soit loisible à un savant de dire toute sa pensée, sans entraves ni restrictions prudentes ? Vous me disiez, dans cette lettre : « *Mérimée est mort ; on ne doit plus parler de sa personne. Mais le livre subsiste. Vous trouvez qu'il est mauvais et vous pouvez — je veux dire : il vous est permis de le montrer ; personne n'a le droit de vous en savoir mauvais gré. La critique est faite pour renseigner le public.* » En conséquence, je réduis mon manuscrit original, comme je disais tout à l'heure, de la moitié et vous l'adresse, ainsi remanié et réécrit, le 20 janvier 1927. Vous m'en accusez la réception le 7 février suivant et me dites : « *J'ai bien reçu votre article remanié. Il a certainement beaucoup gagné comme réduction et surtout comme portée... Il sera imprimé en mars, avec le nº bibliographique de 1926.* » Et il le fut, en réalité. Comme il ne renferme que des faits, les hispanistes de divers pays m'en surent gré. L'un des premiers à m'en louer fut le Secrétaire du *Centro de Estudios Históricos* et de la *Revista de Filologia Española* (voir aussi son nº de juillet-septembre 1927, nº 17891). Peu après, l'éminent romaniste de l'Université de Rome, Césare de Lollis, Directeur de *La Cultura*, m'écrivait, de Rome, une lettte de félicitations, dont j'extrais le passage suivant..... « *L'ho letto col più vivo interesse. Così andrebbero fatte tutte le recensioni. Nessuna replica possibile. Bravo, proprio di cuore ! Io ho conosciuto a Madrid, molti anni fa, Ernest Mérimée. Se Henri è suo figlio, ecco due generazioni d'ispanisti nella famiglia Mérimée. Ma la seconda mi pare che non sia molto fortunata.....* » Et Jules Véran, dans « *Comœdia* » du 13 novembre 1927, dans un article sur *La critique sans fard*, signalant cette critique et une autre du même fascicule, après avoir observé que la Revue qui les contient était « *une des plus sérieuses Revues que nous ayons, des plus estimées non seulement en France et à l'étranger et qui, depuis plus de cinquante ans qu'elle existe, n'a cessé de faire honneur à la science française* », ajoutait avec quelque justice : « *Mais les collaborateurs qui ont à parler des publications spéciales qui les intéressent, ne mâchent pas les mots. C'est une véritable école de franchise.* » Citons encore la conclusion de cet article d'un agrégé de l'Université, maître du journalisme contemporain de nuance conservatrice : « *Je m'empresse d'ajouter que toutes ces critiques s'appuient sur une discussion des plus sérieuses et des plus précises. Je ne voudrais pas davantage laisser ignorer que les collaborateurs de la « Revue des Langues Romanes » savent aussi distribuer l'éloge. Mais on voit de quel ton ils parlent des puissances. Ce n'est peut-être pas un mauvais exemple...* »

Arrêtons-nous à ces témoignages, M. Pierre Mérimée reconnaît n'avoir pas qualité pour traiter des sujets d'hispanisme. Cela le dispense — trop aisément, en vérité, — de voir si les bévues, indignes d'un écolier, commises par son frère dans le livre en question, sont bien telles que je les signale — et encore je n'ai indiqué que les plus grosses. En revanche, il qualifie « d'invectives sorties du cadre de la critique » les quelques passages où, dans l'impossibilité de donner le détail, je résumais une opinion qui n'est que celle de tous les spécialistes ayant établi une minutieuse comparaison entre le texte original de Lope et la « version » du traducteur français de ce drame. Mais, sortant, à son tour du

Digitized by Google

« cadre » de la bonne éducation, ce « *letrado-defensor* » cochinchinois me menace de voies de fait, de ce qu'il appelle « une correction », car sa façon, à lui, de « corriger » semble être celle-là, qui n'a rien de l'atticisme d'un « lettré », hélas ! Je l'attends de pied ferme, s'il lui plaît de terminer de la sorte un débat où pas un mot de ce que j'ai écrit ne dépasse — le seul fait que mon article a paru dans une Revue comme celle-ci en était, à priori, un gage suffisant — les limites de la saine critique. Quant à ses allusions à de bas mobiles et à certaines correspondances, je lui laisse ce genre de psychologie. Moi aussi, j'ai beaucoup de lettres de son père, et qu'il publie donc intégralement celles que je lui ai adressées depuis 1902 jusqu'à l'époque où notre Ambassadeur à Madrid, M. Geoffray, voulant savoir, en pleine guerre, qui j'étais exactement, avant de me demander au Ministère de la Guerre et me faire affecter à la Mission de Surveillance des Menées allemandes en Espagne comme Secrétaire de l'Attaché Naval, Robert de Roucy, je m'adressai à Ernest Mérimée, qui me connaissait suffisament pour, en dépit d'incidents où le bon droit était de mon côté, me recommander, comme il le fit. Je ne manquerai pas, alors, de publier, de mon côté, ces missives reçues en réponse aux miennes et l'on aura un bien curieux spectacle de l'intime cuisine de notre hispanisme, pendant les dix années qui ont précédé la Guerre ! Et cette « haine féroce » que j'aurais eue pour le père, avant de la reporter « généreusement » sur le fils, sont de si grotesques fantaisies que lorsque M. Ernest Mérimée est mort, j'ai dit sans fard, moi aussi, tout ce que je lui devais, dans une chronique qui occupe les fascicules des mois d'août et septembre 1924 de la *Renaissance d'Occident* : une méthode de « travail sans faiblesse » et l'art de préparer, sans trêve ni relâche, le difficile concours d'agrégation, tous les exercices « tendant invariablement à cette préparation » (p. 457). Car c'était bien là l'essentiel et la seule tâche efficace, du maître et de l'élève..... En voilà trop pour réduire à ses justes proportions ce maigre incident, qui ne méritait pas d'être enflé en un épisode de scandale, puisqu'il n'est rien autre chose qu'une manifestation, entre tant d'autres, du souci de vérité objective qui a toujours dicté mes jugements depuis que je collabore à la *Revue des Langues Romanes*, c'est-à-dire depuis plus de quinze ans — puisque mon premier article : *Correspondance inédite de Jean Reboul et de J. Roumanille*, y a vu le jour en septembre-décembre 1911. Et nous avons assez, dans ce laps de temps — *grande mortalis aevi spatium* —, échangé de correspondances, cher Monsieur Grammont, pour que ma bonne foi ne vous apparaisse pas douteuse et jamais moins, oserai-je dire, que dans l'affaire de ce *Théâtre*, où vous savez parfaitement que seule la passion du vrai guida ma plume. Recevez donc, une fois de plus, l'hommage de mes sentiments affectueux et cordiaux. »

Camille PITOLLET.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII

Digitized by Google

A. Parducci. — La Ystoria della devota Susanna di Lucrezia Tornabuoni (Fouché) 133
N.M. Popescu. — Dimitrie Onciul (Fouché) 134
Grai şi Suflet, Vol. III, fasc. I (Fouché) 134
J. Jordan. — Un fenomen fonetic românese dialectal. — Hugo Schuchardt. — Rumänische Toponomastik (Fouché) 135
A. Rosetti. — Noui contribuţiuni la studiul rotacismului lui *-n-* (Fouché) 136
T. Papahagi. — Graiul şi folklorul Maramureşului. — Images d'ethnographie roumaine (Fouché) 137
T. Sauciuc-Săveanu. — Cultura cerealelor in Grecia antică (Fouché) 138
H. Daffner. — Deutsches Dante-Jahrbuch (P.F.) 139
L. Arnold. — L'Apparicion Maistre Jehan de Meun (P.F.) ... 139
R. Grossmann. — Das ausländische Sprachgut im Spanischen des Rio de la Plata (Fouché) 140
E.M. Loeb. — Pomo Folkways (P.F.) 140
A. Vincent. — Les noms de lieux de la Belgique (A.D.) 141
L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret. — Glossaire des patois de la Suisse romande (Dauzat) 144
C. Monteiro. — Da tendencia analitica na evolução do nosso idioma. — Da influencia do tupí no português (A D.) 148
Zeitschrift für Ortsnamenforschung, t. I, II, III (Dauzat) .. 149
Colin de Larmor. — Les merveilleux Quatrains de Nostradamus (Pitollet) 152
V. Johanson. — Études sur Diderot (Vianey) 155
G. Cohen. — Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen-Age (Vianey) 156
J. Giraud. — L'École romantique française (Vianey) 157
A. Billy. — La littérature française contemporaine (J.V.) 158
G. Michaut. — Les luttes de Molière (Vianey) 158
M. Kapp. — Die Frauengestalten in Molières Werken (Vianey). 159
P. Kohler. — Autour de Molière (Vianey) 159
L. Guimbaud. — Victor Hugo et Madame Biard (Vianey) 160
A. Abas. — Recherches de phonétique expérimentale sur l'accentuation syllabique et phraséologique, I La part des consonnes à l'accentuation syllabique en néerlandais, II Le son dans la phrase néerlandaise, III Recherches expérimentales sur le timbre des voyelles (Grammont) 160
J. Chlumský. — Česká kvantita, melodie a přízvuç (Grammont). 163
B. Polland et B. Hála. — Articulace českých zvuku v Roentgenových obrazech, skiagramech (Grammont) 165
L.-P. Thomas. — La versification et les leçons douteuses du « Sponsus » (M.G.) 166
L. Oberty. — Histoires sans malice et croquis cévenols (Grammont) 167
J. Baudassé. — Les eaux calmes. — Intimités et révoltes (Grammont) 167

Digitized by Google

J. M. Meunier. — Quelques noms de lieux remontant aux Celtes en Nivernais (M. G.) 168
A. Valaitis. — Victor Hugo, Amžių legenda (M. G.) 169
L. Roussel. — Callimaque, hymne à Zeus (M. G.) 169
J. Beck. — Les chansonniers des Troubadours et des Trouvères, I Le chansonnier Cangé, reproduction phototypique du ms., II Le chansonnier Cangé, transcription des chansons (Grammont) 170
P. Fouché. — Études de Phonétique générale (Grammont) 171
H. van Daele. — Phonétique du français moderne (Grammont). 173
G. Bonnard. — Manuel de phonétique française (Grammont). 177
Ch. Bruneau. — Manuel de Phonétique (Grammont) 178
E. Léonard. — Un ami de Pétrarque, G. Barrili (M. G.) 181
A. Meillet. — Le slave commun (Grammont) 181
A. Meillet. — Les langues dans l'Europe nouvelle (M. G.) 182
E. Bourguet. — Le dialecte laconien (Grammont) 183
A. Dauzat. — Les noms de personnes. — Les noms de lieux (Grammont) 185
A. Duraffour. — Aperçu du patois de Cerdon (M. G.) 187
J. Schmidt. — Die Krisis der französischen Verskunst (Grammont) 187
Z. Schapira. — Die Bibel als Ariadnefaden im Labyrinthe d. Sprachen (M. G.) 188
J. Saroïhandy. — La légende de Roncevaux. — La pastorale Roland (M. G.) 188
Ch. Beaulieux. — Histoire de l'orthographe française, I Formation de l'orthographe française, II Les accents et autres signes auxiliaires (M. G.) 189
CORRESPONDANCE 190

ABONNEMENT

Un an : France ..... **30 fr.**
Étranger ..... **33 fr.**

Collection complète de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1926), 64 volumes. **5.500 fr.**

Macon, Protat frères, imprimeurs. — MCMXXVI

Digitized by Google

JAN 15 1930

VATICAN, ROMA
GENERAL LIBRARY
UNIV. DI MACER.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LXV

VIIe SÉRIE — TOME V

XIII-XVIII

JANVIER-JUIN 1928

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXVIII

Digitized by Google

SOMMAIRE DU N° 13-18

JANVIER-JUIN 1928

Pages

J. ANGLADE. — Les Troubadours et les Bretons..... 195

L. KARL. — Notice sur la vision de saint Basile dans la Légende de saint Jehan Paulus..... 304

ABONNEMENT

Un an : France..... **30** fr.

Étranger..... **33** fr.

COLLECTION COMPLÈTE de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1928), 65 volumes. **5.500** fr.

ENVOYER TOUT CE QUI CONCERNE
LA SOCIÉTÉ ET LA REVUE DES LANGUES ROMANES
(administration, abonnements, rédaction, bibliothèque)
à l'adresse unique :

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

Digitized by Google

LES TROUBADOURS ET LES BRETONS

AVANT - PROPOS

L'idée du présent travail date de plus de vingt-cinq ans. Elle m'a été suggérée par M. J. Loth, aujourd'hui professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France. M. J. Loth, alors doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, où je venais d'être nommé maître de conférences (novembre 1901), m'avait fait le plus sympathique accueil. Il appela mon attention sur une conférence du professeur anglais Cowell, dont le résumé venait de paraître dans les *Annales de Bretagne* (cf. *infra*, p. 205). Je commençai dès ce moment à rassembler des matériaux sur le sujet ; mais, pris par d'autres travaux, et éloigné du milieu celtisant de la Faculté de Rennes, je laissai ce sujet de côté, me contentant d'y penser quelquefois et de ne pas le perdre tout à fait de vue.

La publication de deux ouvrages de MM. J. Audiau et H. J. Chaytor m'a incité à y revenir. Je l'ai donc repris à nouveau, en complétant mes recherches. La publication de mon *Onomastique des Troubadours* [1] me permettait de le faire avec plus de facilité qu'il y a vingt-cinq ans.

On trouvera donc dans les pages qui suivent le relevé que nous croyons complet de tout ce que les troubadours ont dit et pensé des Celtes. Les celtisants ne seront sans doute pas fâchés de trouver réuni en un bloc ce qu'ils auraient de la peine à retrouver dispersé dans des textes qui leur sont peu familiers.

[1] Montpellier, 1916. (*Publications spéciales de la Société des langues romanes*, t. XXVI et *Rev. des l. rom.*, LVIII (1915).)

Digitized by Google

D'autre part la réunion de ces faits, les uns importants, les autres minimes, facilitera peut-être des études d'ensemble de littérature comparée. Peut-être même aidera-t-elle, sinon à résoudre, du moins à mieux poser des problèmes qui intéressent la poésie, de langue d'oc ou de langue d'oïl, du moyen âge.

J'ai dû aborder chemin faisant des questions importantes qui n'ont pas encore leur solution : par exemple les sources de Chrestien de Troyes. Dans ce cas, je me suis contenté d'exposer ces questions de mon mieux sans prendre parti.

J'ai traité, dans le premier chapitre de mon travail, un problème en partie nouveau : c'est la part que peuvent avoir eue les littératures celtiques [1] dans la diffusion de la poésie des troubadours en Angleterre. Peut-être le problème n'est pas susceptible de solution précise ; mais je crois qu'il faudra tenir compte de cet élément, quand la question de l'influence de la littérature méridionale en Angleterre sera de nouveau posée.

Il est possible, dis-je, qu'il n'y ait pas de solution précise à ce problème, sauf dans un sens négatif. Le contact entre la poésie des troubadours et la poésie lyrique anglaise (par l'intermédiaire de la poésie galloise ou sans elle) a pu avoir lieu, sans que des traces évidentes de ce possible contact soient restées [2].

Peut-être, comme dans une allégorie célèbre, le bon

1. J'entends en effet le mot *Bretons, sensu largo*, y comprenant Gallois, Irlandais, Bretons insulaires et continentaux.

2. Un exemple du peu d'influence que peut avoir, au point de vue littéraire, le contact d'un troubadour de talent avec un milieu intellectuel nous est donné par Peire Vidal. Suivant sa propre déclaration, il se rendit en Hongrie, « pour gagner sa vie ». Mais il ne semble pas que sa présence dans ce pays y ait développé une influence littéraire. Comme pour l'Angleterre, les milieux hongrois n'étaient peut-être pas aptes à l'accepter ou à la subir.

Notons que la Hongrie est citée sept ou huit fois par les troubadours ; cf. notre *Onomastique*. Cf. aussi l'article récent de L. Karl dans la *Festschrift* APPEL.

Digitized by Google

grain est-il tombé sur une terre mal préparée : ce que l'on sait des idées religieuses et déjà « puritaines » de l'Angleterre du XIIe et du XIIIe siècles explique peut-être pourquoi la poésie des troubadours, joyeuse, païenne et quelque peu réaliste, malgré son idéalisme apparent, n'a pas eu de prise sur des esprits qui lui restaient volontairement fermés. Dans ce cas, comme l'histoire littéraire, semblable en cela à toutes les « histoires », n'enregistre que les résultats réels, toute étude de ce genre n'aboutira qu'à une impasse. Mais de savoir d'une manière précise que c'est là le seul résultat possible, cela mérite encore d'être tenté.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Influence de la poésie méridionale en Angleterre. — Théories de J. Audiau et de H. J. Chaytor. — Vraisemblances, invraisemblances, possibilités. — Marcabrun et Bernart de Ventadour en Angleterre. — La poésie celtique. — La lyrique galloise et les troubadours. — La Cour de Champagne.

En 1919, j'appelai l'attention d'un de mes étudiants, revenant de la guerre, M. Jean Audiau [1], sur un passage de l'*Histoire de la Littérature anglaise* de Schofield [2] ; ce passage m'avait frappé et je m'étais promis de faire des recherches sur le sujet qu'il signalait, à savoir le contact possible entre poètes lyriques anglais et troubadours.

Audiau, séduit par le sujet, se mit au travail et fit de ce thème l'objet d'un « Mémoire pour le diplôme d'études

1. Jean Audiau est décédé, à l'âge de vingt-neuf ans, en septembre 1927.

2. Schofield, *An English Litterature from Norman Conquest to Chaucer*. Oxford, 1919.

Digitized by Google

supérieures (anglais) » [1], qui fut soutenu à la Faculté des Lettres de Toulouse. Les membres du jury furent unanimes à louer le goût des recherches dont ce mémoire témoignait, mais ils ne dissimulèrent pas une certaine déception devant la médiocrité des résultats.

Audiau publia, quelque temps après, son mémoire, qu'il avait retouché, et présenta ses trouvailles, petites ou grandes, ainsi que ses conclusions, avec plus de précision.

Dans une nouvelle édition, qui vient de paraître, il a encore mieux ordonné sa matière et, si ses conclusions n'emportent pas la conviction, elles séduisent l'esprit du lecteur par la possibilité de certaines vraisemblances. Sans doute, si « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable », le vraisemblable peut n'être pas vrai ; mais il se pourrait bien que cette vraisemblance cachât une part, si minime soit-elle, de vérité.

Les rapprochements entre les lyriques anglais de la première période et les troubadours, qui remplissent le chapitre II du livre d'Audiau, peuvent s'expliquer par l'influence de la poésie lyrique de langue d'oïl, surtout des poètes de l'école provençalisante du début du XIIIe siècle ou de leurs imitateurs. Quant aux rapprochements entre les troubadours d'une part et Chaucer ou Gower d'autre part, ils sont vraiment frappants et donnent à réfléchir : y a-t-il eu, dans ce cas si précis, rapprochement fortuit? Les deux groupes de poètes ont-ils puisé à une même source livresque?

1. Le 24 juin 1920. L'auteur fit dactylographier son mémoire à un certain nombre d'exemplaires. Je retrouve une partie de mes notes : « Jeune, rapide... pas caractéristique, pas convaincant, pas vraisemblable... choses importantes, mais mal présentées... inexpériences... » Je concluais ainsi : « qu'on dise : il osa trop, mais l'audace était belle. » Voici l'indication des deux éditions de ce travail :

Jean Audiau, *Les Troubadours et l'Angleterre*. Tulle, 1920. (Extr. du *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 1920.)

Id. — *Les Troubadours et l'Angleterre*. Paris, libr. J. Vrin, 1927. In-16, 138 p.

Digitized by Google

Les deux poètes anglais cités ont-ils imité au deuxième degré, le premier étant représenté par les poètes lyriques français ou par les Italiens ? On ne peut pas répondre d'une façon tout à fait affirmative à ces questions. Peut-on y répondre d'une manière complètement négative? Pour moi, il me reste quelques doutes, si légers soient-ils. Et la présente étude me paraît devoir les augmenter [1], plutôt que les diminuer.

M. H. J. Chaytor, professeur à l'Université de Cambridge, un des rares provençalisants que possèdent les Universités anglaises, a consacré au même sujet qu'Audiau un livre important, préparé de longue date, et où les faits, plus nombreux sur certains points que dans le livre d'Audiau, sont autrement exposés [2].

M. Chaytor ne s'occupe ni de Chaucer ni de Gower. En revanche, il examine à fond, dans un premier chapitre, les relations sociales et politiques qui ont existé entre l'Angleterre et le Midi de la France, et plus particulièrement les provinces de l'Ouest et l'Aquitaine. Par une série de documents peu connus, du moins des provençalistes, il montre combien ont été intenses — et cela depuis longtemps — les relations commerciales entre les ports de l'Ouest, principalement Bordeaux, et l'Angleterre. Et sans doute les marchands ne sont pas des poètes ; mais ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu des relations

1. J. Audiau s'est demandé s'il n'aurait pas existé de chansonnier provençal en Angleterre. En fait il n'y a rien ; mais l'absence de manuscrits ne prouverait pas grand chose. En Espagne, où ils ont dû être assez nombreux, on en a retrouvé tout juste un (en dehors, il est vrai, des chansonniers catalans). En Allemagne on n'en a pas retrouvé davantage ; mais les Minnesinger ont été sans doute en contact avec les troubadours dans la Haute Italie.

Les Minnesinger prouvent bien, d'autre part, que la différence des langues n'est pas un obstacle à l'imitation.

2. H. J. Chaytor, *The Troubadours and England*. Cambridge, University Press, 1923.

Digitized by Google

commerciales faire naître des relations intellectuelles : Gênes et Marseille ont échangé au moyen âge non seulement des marchandises, mais aussi des idées, ou au moins des formes poétiques.

Au point de vue politique, pendant toute la deuxième moitié du XIIe siècle, les Anglais ont été en contact permanent avec une partie du Midi de la France, celle précisément où est née la poésie méridionale et celle qui a produit les grands troubadours. Sans doute encore ces relations sont d'ordre politique, et on sait assez que la poésie n'a pas grand chose à faire dans ce domaine, où règne avant tout le terre-à-terre de l'égoïsme et de la réalité. Mais qui nous assurera qu'un poète-soldat — comme Bertran de Born ou Savaric de Mauléon [1] — quoique politicien ! n'a exercé aucune action sur les harpeurs, sur les jongleurs, ou même sur les poètes de la suite de Henri II ou de Richard Cœur-de-Lion ? Au moyen âge, ce que nous appellerions aujourd'hui les « milieux littéraires » était infiniment plus restreint que dans les temps modernes ; il suffisait sans doute de très peu de chose, d'une circonstance fortuite (voyage, fête, tournoi, etc.) pour qu'une influence extérieure se fît sentir dans ces « milieux », s'y développât et de là passât à un autre milieu, même étranger.

1. Ce troubadour célèbre a non seulement séjourné en Angleterre, mais il y a rempli de hautes fonctions. L'œuvre conservée de Savaric de Mauléon est minime, mais par sa condition sociale et par ses fonctions, ce troubadour a pu exercer quelque influence sur ses sujets, ses amis ou ses administrés.

Voir les deux textes qu'Audiau a découverts au British Museum et que M. Chaytor (*loc. laud.*, p. 67, 72) et moi (*Romania*, L (1924), p. 98) avons publiés d'après lui.

Un exemple curieux de la manière dont pouvaient se faire les contacts littéraires nous est fourni par Ulrich de Zazikoven, auteur d'un *Lancelot*. Il nous donne sa source à la fin du poème : il avait connu un livre français (*welschez buoch*), qui se trouvait entre les mains de Hugo de Morville (un des otages envoyés en Allemagne par Richard Cœur-de-Lion, en février 1196). W. Fœrster, *Lancelot*, Préf., p. XLVI.

Digitized by Google

Que l'on n'objecte pas la différence des langues : les poètes finissent par se comprendre, comme les soldats, les marchands, et même les autres hommes, pour peu qu'ils y trouvent quelque intérêt et surtout quelque plaisir.

Le second chapitre du livre de M. Chaytor nous montre combien l'Angleterre tient de place dans l'œuvre des troubadours, du milieu du XIIe siècle au milieu du XIIIe : à lui seul, Richard Cœur-de-Lion y joue un rôle presque aussi grand que celui des rois d'Aragon.

M. Chaytor fait appel à un dernier élément de comparaison et le plus important, entre troubadours et poètes lyriques anglais. Ceux-ci auraient imité la disposition technique de la strophe de la chanson provençale, et M. Chaytor publie une série de pièces appartenant aux deux groupes et présentant des dispositions métriques communes.

Malheureusement il semble que l'auteur ait été dupe d'un mirage, dû non certes à son manque d'informations, mais au manque d'instruments de travail sur la technique poétique de la langue d'Oïl [1]. On a beaucoup critiqué jadis le relevé de Maus, en ce qui concerne la métrique provençale ; mais on voudrait bien avoir l'équivalent pour la métrique de langue d'Oïl.

L'impression d'ensemble qui se dégage de cet ouvrage, clair, précis et suggestif, est que les possibilités de contact direct (et par suite d'imitation) entre troubadours et poètes anglais sont grandes ; mais la conclusion reste incertaine, au moins pour quelques lecteurs, dont je suis.

Les pages qui suivent ajouteront-elles, au moins quelques-unes d'entre elles, d'autres vraisemblances à ces possibilités ? Et l'addition de ces deux impondérables donnera-t-elle des résultats plus précis ? Au point de vue arithmétique — ou

1. Voir les observations très précises sur ce point de M. A. Jeanroy, *Annales du Midi*, XXXV-XXXVI (1923-1924), p. 328, dans un compte rendu du livre de M. Chaytor.

Digitized by Google

calcul infinitésimal — le problème serait mal posé ; mais la poésie est aussi une chose impondérable, et les germes légers, dont aucun embryologiste n'a pu capter les formes ou les secrets, s'envolent souvent au caprice du hasard et de la fantaisie, sans nul souci de régularité et sans la permission des philologues. En tout cas nous appelons l'attention des provençalistes et des anglicistes sur un élément nouveau du problème.

Rappelons auparavant quelques faits bien connus des provençalistes et sur lesquels Audiau et M. Chaytor n'ont pas manqué d'insister. Il semble démontré que plusieurs troubadours ont séjourné dans la grande ou la petite Bretagne. La chose paraît vraisemblable pour Marcabrun, comme l'expose M. H. J. Chaytor, après Chabaneau et d'autres, en rappelant un passage du roman français de *Joufroy* (XIIIe siècle) [1]. Les gens du Poitou, attaqués par le comte de Toulouse, envoient des messagers à leur suzerain.

Uns dancheus qui l'aloit querant
Est venuz a Londres errant.
Marchabruns ot nom li messages
Qui molt par fu corteis et sages.
Trovere fu molt de grant pris.
Bien le conuit li reis Henris
Qu'assez l'ot en sa cort veü...
« Bien veignanz », fait li reis Henris,
« Marchabruns soiez el païs... » (v. 3599 sq.)

L'auteur inconnu du roman de *Joufroy* nous dit qu'il l'a transcrit d'un texte latin qui se trouvait dans l'église Saint-Pierre de Maguelone. Chabaneau se demande si ce n'est pas là un *rifacimento* d'un texte écrit en provençal. Il montre que les provençalismes abondent dans le poème et il croit que le héros, Joufroy, n'est autre que le troubadour Guillaume VII, dont le père s'appelait Guy

1. Chabaneau, *Biogr. d. Troub.*, p. 217. Chaytor, *Troub. and England*, p. 34. Audiau, *Troub. et Angleterre*, p. 22.

Digitized by Google

Geoffroy, comme duc d'Aquitaine. Quoi qu'il en soit, ce passage du roman nous indique qu'il y avait au moins une tradition concernant le voyage de Marcabrun en Angleterre et ses relations familières [1] avec le roi Henri Ier (1100-1135).

Il semble admis également que Bernart de Ventadour aurait séjourné, au moins quelque temps, en Angleterre. Les vers suivants en sont une preuve :

Faitz es lo vers totz aranda...
Outra la terra normanda
Part la fera mar prionda.
(Ed. Appel, XXXVI, 36).

« Le vers est terminé au delà de la mer normande et de la mer sauvage et profonde. »

D'autres troubadours ont enfin séjourné à la cour d'Éléonore de Poitiers, devenue duchesse de Normandie et plus tard reine d'Angleterre, et parmi eux deux des plus grands, Bernart de Ventadour et Bertran de Born. Est-il invraisemblable que des « harpeors » gallois ou bretons aient fréquenté cette cour ?

Parmi les races qui, au moyen âge, ont le mieux représenté la poésie, se trouve la race celtique. Et parmi les Celtes, les poètes Gallois ont été les plus nombreux et surtout les mieux doués. On a divisé l'histoire de leur poésie en plusieurs périodes ; deux surtout nous intéressent et chacune d'elles a eu sa poésie propre. La première de ces deux périodes va de 1100 à 1290 : c'est une période qui correspond en gros à l'époque des troubadours; elle est carac-

1. Voir sur tout ceci : Chabaneau, *Rev. des l. rom.*, XIX, 88 (c. r. du *Roman de Joufroy*, édité par K. Hofmann, Halle, 1880). Chabaneau fait observer que la manière hautaine et insolente avec laquelle Marcabrun s'adresse au roi et au comte conviendrait bien au rude troubadour gascon.

Digitized by Google

térisée chez les Celtes par l'éclat de la poésie épico-narrative : c'est l'époque des *Mabinogion*.

L'âge d'or de la *poésie lyrique* Galloise est postérieur et va de 1340 à 1440 [1]. Or la question qui se pose au sujet de la poésie lyrique anglaise se pose aussi à propos de la poésie lyrique galloise ; les imitations de troubadours y sont évidentes ; d'où viennent-elles ?

Étant donné l'époque relativement tardive où apparaît cette poésie, il est vraisemblable *a priori* que les imitations qu'on y a relevées ne sont pas plus qu'en Angleterre du premier degré, mais du second.

Seulement une autre question intéressante se greffe sur celle-ci. Les Gallois, et les Bretons en général, paraissent avoir fréquenté de bonne heure la France, non seulement celle du Nord, ce qui paraît sûr, mais peut-être aussi celle du Midi. Si ceci était démontré, il y aurait dans ce fait une possibilité nouvelle pour que la poésie méridionale ait été connue, en partie, si minime soit-elle, mais directement, en Angleterre. Et cette possibilité s'ajouterait aux autres, sans emporter, bien entendu, la conviction.

Il manque, il est vrai, ou du moins il me manque personnellement, un important élément d'information : c'est de savoir quelles ont été les relations littéraires entre Celtes — respectivement Gallois — et Anglais, au début de la période lyrique de la littérature anglaise. Cette question, qui ne paraît pas insoluble, ne semble pas avoir fait jusqu'ici l'objet d'une étude d'ensemble [2]. Cependant voici

1. D'après l'*Enciclopaedia Britannica*, t. III, s. v. *Celts*.

2. Cf. une note suggestive de Gaston Paris, *Romania*, XV, 598 : « L'épopée nationale des Bretons avait été accueillie, grâce à leurs chanteurs errants, par les Anglais, dès avant 1066, et elle passa ainsi aux Normands... Nous ne la connaîtrions aucunement, si les Normands n'avaient pénétré en Angleterre juste à temps pour recueillir, soit de la bouche des chanteurs bretons, soit de celle des conteurs anglais les récits... des aventures... du héros gallois. » Mais il ne s'agit ici que de la période lyrico-épique des Mabinogion.

Digitized by Google

quelques faits de plus ou moins d'importance se rattachant à la question traitée ici [1].

Un savant anglais, M. Cowell, a cru voir des traces d'influence provençale chez un des plus grands poètes gallois du XIVe siècle, David ab Gwilim. M. Cowell remarque que la vie des troubadours ressemble à celle des bardes. « A une certaine époque les troubadours occupèrent dans les châteaux des nobles du Languedoc et de la Provence la même situation que les bardes dans le pays de Galles » [2]. Il remarque en même temps — et ceci est plus important — que la poésie des troubadours provient de la même inspiration que celle des bardes. « La ressemblance des poèmes d'ab Gwilim et des chansons des troubadours frappera tous ceux qui les compareront ». « Les sujets d'une partie de ses odes ressemblent tellement aux chansons provençales qu'on pourrait presque croire qu'elles en sont des imitations directes » (p. 394). « Ainsi ab Gwilim me semble également avoir emprunté l'idée provençale et l'avoir reproduite comme une création de son propre génie » (p. 346). Cette influence ne se serait pas produite directement : elle se serait exercée par l'intermédiaire de la France et de l'Italie [3].

Cependant ce contact n'aurait pas été absolument impossible, et voici comment.

On sait le rôle considérable joué par la cour de la comtesse Marie de Champagne (1164-1191) dans la diffusion des idées provençales sur l'amour. C'est là que Rigaut de

1. *Annales de Bretagne*, tome IV, 391 sq.

2. IV, *ibid.*

3. M. Cowell dit à propos d'une chanson de David ab Gwilim où une bécasse est chargée d'un message amoureux : « L'idée de se servir des animaux et des oiseaux comme messagers de l'amour est devenue assez commune, dans la poésie galloise, depuis son époque... mais qui y avait pensé avant lui ? » Les troubadours. David ab Gwilim s'adresse à la bécasse exactement comme Peire d'Alvergne au rossignol (cf. nos *Troubadours*, p. 157). Avant Peire d'Alvergne, Marcabrun avait employé comme messager l'étourneau. Cf. sur tout ceci Savj-Lopez, *Trovatori e Poeti*, s.d. [1906].

Digitized by Google

Barbezieux a pu connaître Chrestien de Troyes, qui, entre 1170 et 1180, était en pleine gloire. C'est sans doute à cette cour que s'est établi le contact entre la poésie lyrique française (et peut-être provençale) et la poésie des Minnesinger [1].

Peut-être aussi — et l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable — les poètes-harpeors bretons y ont-ils connu Chrestien de Troyes et son école : la « matière de Bretagne » n'est pas venue toute seule à Troyes, où Chrestien l'a si magnifiquement développée et l'a fait connaître aux troubadours, et probablement aux Minnesinger [2].

Dans ce « milieu littéraire », peu connu il est vrai, mais dont nous pouvons deviner—sans l'exagérer—l'influence, le contact entre poètes de diverses écoles et de langues différentes a pu se faire, comme il a pu se faire aussi à la Cour d'Éléonore de Guyenne, quoique avec des éléments différents. Et Gallois ou Bretons ont eu au moins la possibilité de connaître des troubadours et de s'inspirer ou de leurs œuvres, ou, plus probablement et plus simplement, de leurs doctrines courtoises. Et ces Gallois ou Bretons auraient pu servir de poètes de liaison, eux les chanteurs errants par excellence, entre la poésie du Midi et celle des plus anciens lyriques anglais. Simples hypothèses, j'en conviens volontiers, mais non pas absolument invraisemblables. L'étude des allusions aux choses et aux gens de « Bretagne » y ajoutera même peut-être quelques vraisemblances.

1. Cf. J. Anglade, *Les chansons du troubadour Rigaut de Barbezieux*, p. 27 du tirage à part, et *Rev. des l. rom.*, t. LX, p. 225.

2. Les rapports entre les comtes de Blois (devenus comtes de Champagne) et les princes bretons furent nombreux. Nombreuses aussi furent les relations entre la Champagne et l'Angleterre. Cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XIII (1892), p. 582.

Digitized by Google

CHAPITRE II

ALLUSIONS AUX CHOSES DE BRETAGNE

Allusions à la langue bretonne. — Genres poétiques : lais. — Instruments de musique : harpe, rote, gigue. — Autres allusions. — Allusions aux Bretons en général : Gallois, Irlandais.

Les allusions à la *langue bretonne* ne sont pas très nombreuses ; on n'en rencontre pas chez les premiers troubadours ; elles n'apparaissent qu'à la fin du XIIe siècle et au XIIIe. Les troubadours insistent en général sur l'obscurité de cette langue.

Ainsi Peire Cardenal, qui est un des grands satiriques du XIIIe siècle, se plaint de ne pas être compris de ses contemporains. « Cependant, dit-il, je ne parle ni *breton* ni frison, ni normand ni poitevin. »

Mas ieu non ai lenga friza ni *breta*,
Ni non parli norman ni peitavi.
(Mahn, *Werke*, II, 243).

Dans un autre sirventés, le même troubadour affirme qu'il est moins pénible d'entendre parler les Bavarois, les Grecs, les Écossais, les Gallois et les Bretons qu'un vil menteur.

Anc no vi *Breto* ni Baivier
Ni Grec ni Escot ni *Gales*
Que ta mal entendre fezes
Com fai home lag messorgier.
(M. G., 214).

« Maintenant, dit-il ailleurs, on dira qu'on ne m'entend pas, que je parle breton ».

Ar diran qu'ieu despona
Mon sirventes a la gen,

Digitized by Google

Quais qu'ieu ai lenga *bretona*,
Que negus hom no m'enten.
(M. W., II, 227).

Voici une autre allusion chez un troubadour de la décadence (deuxième moitié du XIIIe siècle) :

Cascus me tenra per *Breto*
E dira qu'ieu chan cluzamen.
(Bertran Carbonel, Appel, *Prov. Ined.*, 82).

« Chacun me prendra pour un Breton et dira que je chante obscurément ».

Les allusions aux *lais* [1] bretons ne sont pas non plus très nombreuses. Elles le sont cependant plus que les allusions à la langue. En voici une de Folquet de Marseille (fin du XIIe, début du XIIIe s.) :

Cella·m platz mais que chansos
Volta ni *lais de Bretanha*.
(Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 12, 1).

Le Roman de *Jaufre* nous parle du *Lai des deux amants*.

Fasia a un joglar
Lo *lais de dos amans* cantar.
(Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 12, 1).

Il est question, d'une manière plus générale, des *lais d'amour* dans le passage suivant de Guilhem de Berguedan [2] :

Al temps d'amor, quan s'alegron l'auzel
E d'alegrar canton dolz *lais d'amor*.
(Mahn, *Ged.*, 595).

1. Le mot n'est pas d'origine bretonne, mais anglo-saxonne. Les exemples de l'ancien provençal sont réunis dans : Bartsch, *Zeits. f. rom. Phil.*, I, 59 ; Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 11-12 ; E. Levy, *S. W.*, IV, 307-308.

2. Daude de Pradas ?

Digitized by Google

« Au temps amoureux, quand les oiseaux se réunissent et que de joie ils chantent de doux lais d'amour [1]. »

Raimon Féraut a écrit un *Lay de la Passion* ; c'était sans doute une composition du genre narratif.

Le mot est pris souvent dans un sens plus vague, comme dans l'exemple suivant :

Li auzel chantador...
En fan voutas e *lais*.
(G. Faidit ; Mahn, *Ged.*, 467).

Dans le passage suivant de Peire Cardenal, le mot ne paraît pas avoir de sens bien précis.

An layssat *lays* e vers e chansos
Et an pres plaitz e novas e tensos.
(Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 12,1).

Il n'en a pas davantage dans le passage suivant de Pons de Capduelh [2] :

Vers, ni chansos ni *lais*.

Un troubadour de la décadence, d'origine italienne, appelle une de ses compositions en vers libres un *lai*.

Li tramet ar
Mon *lais* per far la entendre
L'amor que il port e aprendre.

« Je lui envoie mon *lai* pour lui faire entendre l'amour que j'ai pour elle [3]. »

1. Voici quelques-uns des exemples cités par Bartsch : *E d'autres vers e d'autres lays* (R. Vidal, *Denkm.*, 146,6). *Razos es qu'ieu dia chansos e lais* (P. Cardenal, *Razos es*...). Cf. encore des exemples de *Flamenca*, in *Lex. Rom.*, I, 21. G. de Bornelh, *M. G.*, 877,7. *Canço, dansa ne llay*, chez un troubadour catalan (*Jahrbuch*, V, 166).

Bartsch fait observer que le mot se présente ordinairement sous la forme *lais* et non *lai*, qu'il est employé souvent avec *volta* (refrain) (on peut ajouter *chanso*) et qu'il désigne souvent le chant des oiseaux.

2. Bartsch, *Prov. Les.*, 91, 48.

3. Bonifaci Calvo, in Appel, *Prov. Chrest.*, n° 38, v. 83-85.

Digitized by Google

Il nous reste d'ailleurs deux autres compositions du même genre intitulées le lai de *Markiol* et le lai de *Non par*[1]. Comme le lai qui précède (et comme le *descort*), ils sont en vers libres.

Les allusions aux instruments de musique bretons ne sont pas nombreuses et n'appartiennent pas au début de la littérature méridionale. Raynouard ne relève qu'un exemple de *arpa*[2], et un autre de *arpar*.

L'us ag *arpa*, l'autre viola.
(Anonyme, *Cour d'Amour*).

« L'un avait une harpe, l'autre une viole. »

Sapchas *arpar*.
(G. de Calanson, *Fadet Joglar*).

« Sache jouer de la harpe[3] ».

Harpeor (joueur de harpe), qui existe en ancien français, ne paraît pas avoir d'équivalent en ancien provençal, où il serait : *arpaire*, *arpador*.

Pour la *rota* (ou plutôt *rauta*), Raynouard ne cite qu'un exemple :

Faitz la rota
Ab. XVII. cordas garnir.
(G. de Calanson, *Fadet Joglar*).

« Faites garnir la *rote* avec dix-sept cordes. »

Levy (*Suppl. W.*, *rauta*) ajoute quatre autres exemples. (Mais ici encore je ne saurais dire si la *rota* est spécifi-

1. Publiés par Bartsch, *Z. R. Phil.*, I, p. 58 et sq.

2. A supposer que cet instrument soit spécifiquement breton, ce qui n'est pas sûr.

3. Pas d'autres exemples dans le *Prov. Suppl. W.* de Levy ; mais on sait que pour les premières lettres les dépouillements sont moins complets que pour les dernières. M. W. Keller, éditeur du poème de Guiraut de Calanson, renvoie à *Flamenca*, 603, et à *Daurel et Beton*, 84, 1208, 1414, 1419. Dans le même poème il y a quatre allusions à des *lais* : v. 1180, 1208, 1473, 1932.

Digitized by Google

quement bretonne.) L'un des exemples est tiré d'une traduction des psaumes, l'autre de *Flamenca*, l'autre du poème d'*Alexandre*, et le quatrième de Bernart de Durfort.

La *giga* est citée deux fois par Raynouard :

Sapchas arpar
E ben temprar
La *guiga* e·ls sons esclarzir.
(G. de Calanson, *Fadet Joglar*).

« Sache jouer de la harpe et bien modérer la gigue et éclaircir les sons. »

L'autre exemple est de Daude de Pradas (*Si per amar*) :

En plor a tornada ma gigua.

« En pleur a tourné ma gigue. »

Pas d'autre exemple dans Levy ; mais on trouve encore *giga* et *rauta* accouplés dans *Flamenca*, 605, Levy, *S. W.*, s. v. *rauta*.

Un autre mot rare, qui paraît d'origine bretonne, se trouve dans le passage suivant de *Girart de Roussillon* :

Anglezeis et Breton, une genz male,
Vant robant e cridant, cornant lor *gale*.
(Appel, *Prov. Chr.*, 5e éd., I, 112-113).

L'emploi de *cornant* indique qu'il s'agit ici d'un instrument à vent.

Il est fait allusion à la musique bretonne dans le passage suivant de l'*Ensenhamen* des jongleurs de Guiraut de Cabrera (*Cabra Joglar*) : le poète reproche à son jongleur ses maladresses :

Non sabs finir
Al meu albir
A *tempradura de Breton*.
(Milà, *Trov. en España*, p. 269).

« Tu ne sais pas finir, à mon avis, selon la modulation d'un Breton. »

Digitized by Google

On sait que le bâton a été toujours une arme redoutable entre les mains des Bretons (et des Basques).

Marcabrun, qui écrivait vers 1150, et qui, ne l'oublions pas, paraît avoir séjourné en Angleterre, parle de l'*estonc breto* :

D'*estonc breto*
Ni de basto
No sab hom plus, ni d'escrimir.
(Éd. Dejeanne, XVI, 31-33).

« On ne connaît plus ni *estoc* breton, ni bâton, ni escrime. »

La forme en *-onc* est assurée par un autre passage du troubadour Raimon de Miraval, où le mot se trouve à la rime.

Venjansa de colps ni d'*estoncs*
No·m part d'amor.
(Mahn, *Ged.*, nº 49, str. 6).

« Vengeance de coups ni d'*estocs* ne m'éloignent de l'amour. »

Ce sont là les deux seuls exemples que l'on trouve de ce mot chez les troubadours [1].

Dans une chanson attribuée à Guilhem de Cabestanh il est fait allusion à un *faucon irlandais* :

Qu'ieu cug Malleon domesgar
Plus leu d'un falcon *yrlandes*.
(G. de Cabestanh, éd. Langfors, IX, 58-59).

« Je compte apprivoiser Mauléon plus facilement qu'un faucon irlandais. »

Un manuscrit assez bon (*a*) a bien pour ce passage la leçon *yslandes*, et M. A. Kolsen, qui a édité lui aussi cette pièce, croit [2] que le pays des faucons de chasse est plutôt

1. Je n'ai trouvé aucun mot de ce genre dans l'*Altkeltischer Sprachschatz*.

2. En renvoyant à Brehms, *Tierleben*, ed. min. (2e), II, 601 et suiv.

Digitized by Google

l'Islande que l'Irlande (*Zeits. f. rom. Phil.*, XXXII (1908), p. 704). Cependant la leçon de six manuscrits est *irlandes* et c'est celle que M. Langfors admet dans son texte à la place de *yslandes*.

Dans la nouvelle de Peire Guilhem, troubadour toulousain, il est fait allusion à un palefroi de Bretagne, qui était magnifique :

E·l palafre fon de Bretanha ;
Et es plus vertz qu'erba de prat
E fo vermelha la mitat
E la cri e la coa saissa.

(Mahn, *Werke*, I, 243).

« Le palefroi était de Bretagne ; il est plus vert que l'herbe de pré ; la moitié était vermeille, le poil et la queue étaient blonds. »

C'est sans doute en souvenir de la *verte Erin* que le poète toulousain a donné à ce beau cheval une couleur que les maquignons ne connaissent guère.

Dans un sirventés du roi Pierre III d'Aragon se trouvent les vers suivants :

Qu'ieu ja nulh temps per *bocel de Breto*
No laissarai lo senhal del basto.

(*Parn. Occit.*, p. 290).

« Car jamais pour (ou par ?)..... de Breton je ne laisserai le signal du bâton. »

Le mot *bocel* est assez énigmatique : Raynouard traduit par « mesure », boisseau ; dans Levy (*Suppl. W.*), où le mot est écrit d'ailleurs *bossel*, comme dans Raynouard, il est traduit par : *baril*, *bidon*. Serait-ce une allusion au baril ou bidon que les chanteurs errants bretons pouvaient porter en bandoulière, comme les *romieus* portaient une calebasse ou gourde pèlerine ?

On sait le rôle joué dans la poésie celtique par les « enchanteurs », dont le prototype est Merlin. Est-ce par

Digitized by Google

hasard que Bernart de Ventadour en parle dans une de ses plus célèbres chansons ?

S'eu saubes la gent *enchantar*,
Mei enemic foran efan,
Que ja us no saubra triar
Ni dir re que·ns tornes a dan.
(Éd. Appel, XXXIX, 33).

« Si je savais « enchanter » les gens, mes ennemis seraient des enfants ; aucun d'eux ne saurait plus imaginer ou dire quoi que ce fût qui nous causât du dommage. »

Les allusions aux « enchanteurs » sont très rares dans la littérature méridionale et celle-ci est la plus ancienne [1].

Les allusions aux « Bretons » en général sont beaucoup plus nombreuses. Elles ne sont pas toutes caractéristiques et plusieurs sont employées, d'une façon très banale, soit à la rime, soit dans des énumérations. On trouvera les principales dans le chapitre suivant consacré aux allusions historiques. Nous citons ici, après les villes bretonnes, les allusions aux Gallois et aux Irlandais, amenées ordinairement, du moins en ce qui concerne ces derniers, par la rime, ou par d'autres raisons que des raisons historiques [2].

Les noms propres de villes bretonnes sont assez rares. *Cardoil* ou *Cardueilh* n'apparaît qu'une fois dans l'œuvre lyrique des troubadours : cette forme se trouve dans Giraut de Cabrera (*Cabra Joglar* ; poème composé vers 1170) [3].

1. Un exemple à peu près semblable à celui de B. de Ventadour se trouve dans Guilhem de Sant Gregori (Raynouard, *Lex. Rom.*, II, 315b). Un ou deux exemples, pas très caractéristiques, sont aussi donnés par Levy. La plupart des allusions aux enchanteurs et aux enchantements — et elles ne sont pas nombreuses — se trouvent dans la littérature religieuse et narrative.

2. J'en ai relevé vingt-six dans mon *Onomastique des Troubadours*, Montpellier, 1916.

3. J'ai donné, par erreur, une autre allusion à Cardueil (*Onomastique des Troubadours*, s. v.) ; elle se trouverait dans « B. de Born, *A tot*

Digitized by Google

Ni sabs chantier (= chantar)...
Ni de *Cardueill*
Ni de Marcueill.

(Milà, *Trovadores en España*, p. 275).

« Tu ne sais chanter... ni de Cardueil ni de Marcueil. »

Une autre allusion se trouve dans le roman de *Jaufre* (Appel, *Prov. Chr.*, I, 309).

Cornoalha n'apparaît pas chez les troubadours ; j'ai retrouvé le mot dans un texte où on ne l'attendait pas : c'est le texte des coutumes d'Auvillar (Lot-et-Garonne), où il est question du *gal de Cornoalha* (gué ou canal ? de Cornouaille). Le nom se trouve à côté d'autres noms désignant des lieux-dits. Mais est-ce bien le nom propre correspondant à Cornouailles et apporté là par des soldats anglais ou gallois ?

En dehors du passage de Peire Cardenal cité plus haut, je ne trouve les Gallois cités qu'une fois, chez un troubadour de la décadence, Peire de Vilar (époque de Saint Louis). Si le roi d'Angleterre veut recouvrer ses possessions, dit le poète, il peut « faire passer [sur le continent] Écossais et Anglais, Norrois, Irlandais et Gallois [1] ».

Passar pot Escots et Engles
Noroecx et *Irlans* e *Gales*.

(*Parnasse Occitanien*, p. 377).

Ainsi, ajoute-t-il, il ressemblerait au cher lignage « d'où furent les frères valeureux, Henri, Richard et Joffre, et il recouvrera Guyenne et Normandie. »

Semblara del linhatge car
Don foro·ls fraires valoros
N'Anrics, En Richartz, En Joffres.

aic » ; mais aucune pièce de B. de Born — ni même aucune pièce lyrique de troubadour — ne commence ainsi ; je ne sais d'où provient l'erreur.

1. Écrit en 1241 ; cf. A. Jeanroy, *Le soulèvement de 1243*, Annales du Midi, 1904.

Digitized by Google

Une série d'allusions aux Irlandais et à l'Irlande ne sont pas très caractéristiques. B. de Born cite l'Irlande avec le Cumberland (une fois) et une autre fois les Irlandais (*Irlan*), dans une énumération (*Breto et Irlan*). Dans le sirventés où se trouve l'allusion à l'Irlande, Bertran de Born reproche au roi jeune, Henri, sa mollesse. « Ce n'est pas en dormant que le roi anglais conquerra le Cumberland et l'Irlande. »

Ja per dormir non aura *Coberlanda*
Reis dels Engles ni conquerra *Irlanda*.

(Éd. Thomas, *Pol.*, IV, 17).

Daude de Pradas emploie le mot *Irlanda* à la rime, sans allusion historique ou autre, pour désigner l'éloignement :

E s'era neus en *Yrlanda* [1]
De lai venra sai chausir
Cella...

(Mahn, *Ged.*, 85 B).

« Si j'étais même en Irlande, je viendrais de là-bas choisir celle... »

Guilhem Huc d'Albi fait allusion lui aussi (à la rime) à l'Irlande pour indiquer une grande distance « des Pyrénées en Irlande. »

Dels Portz entro en *Yrlanda*.

(Appel, *Prov. Ined.*, p. 156).

Arnaut de Mareuil (*Aissi com cel*) faisant allusion à Jules César dit qu'il était loin d'être d'aussi noble origine que le « seigneur d'Irlande ou le comte d'Anjou ».

Bartolomeo Zorzi, troubadour de Venise (fin du XIIIe siècle), fait lui aussi allusion à l'Irlande, mais à

1. L'orthographe avec *Y* domine dans les manuscrits. La forme ordinaire pour désigner les Irlandais est *Irlan*.

Digitized by Google

propos de l'aventure de Tristan et Iseut, et on retrouvera ailleurs la citation. Enfin P. Cardenal déclare (et ce pour la rime) qu'il ne désire pas être « roi d'Irlande. » (P. Cardenal, *Tot farai una demanda*). C'est tout ce que l'on trouve, chez les troubadours, sur l'Irlande.

CHAPITRE III

ALLUSIONS HISTORIQUES

Bléhéri et le Comte de Poitiers. — Bertran de Born et la Bretagne. — Geoffroy, Comte de Bretagne. — Les Bretons. — La Bretagne en général. — Allusions peu caractéristiques.

On a émis l'hypothèse qu'un Gallois, qualifié de *famosus fabulator*, aurait fréquenté la cour d'un Comte de Poitiers. Il s'agit d'un personnage nommé *Bléhéri* ou *Bréri*. Voici ce qu'en dit Wauchier de Denain (premier tiers du XIIIe siècle), un des continuateurs de Chrestien de Troyes :

> Deviser vos voel sa faiture
> Si com le conte Blélieris
> Qui fu nes et engenuïs
> En Gales, dont je cont le conte,
> Et qui si le contoit au comte
> De Poitiers, qui amoit l'estoire,
> Et le tenoit en grant mémoire
> Plus que nul autre ne fesoit [1].

On s'est demandé ce qu'était ce comte de Poitiers. Il aurait pu être Richard Cœur-de-Lion, tout aussi bien que Guillaume VIII (1126-1137).

1. *Romania*, XXXIII, p. 338. Bléhéri vivait à une époque antérieure à la première moitié du XIIe siècle.

Digitized by Google

Il aurait pu surtout être Guillaume VII, le premier troubadour, dont la vie légendaire et agitée pouvait être restée présente à la mémoire des écrivains postérieurs. S'il s'agissait d'un séjour réel que Bléhéri aurait fait auprès de ce personnage, l'importance de ce contact ne saurait être niée. Les théories bretonnes sur l'amour auraient été transplantées dans un milieu littéraire bien disposé à les recevoir et y auraient porté rapidement fleurs et fruits. D'autre part le Gallois *famosus fabulator* aurait pu rapporter dans son pays d'origine quelques échos des conceptions poétiques du Midi ou même quelques chansons de son protecteur ou de son entourage. Ce séjour serait un moment important dans l'histoire de la poésie galloise et de la poésie méridionale. « Ce conteur gallois, appelé on ne sait comment à Poitiers, y a apporté un germe si heureux que toute une floraison poétique a pu lever en France comme en Angleterre... Bénissons le hasard qui a amené le barde insulaire à Poitiers. Saluons en lui un initiateur, un rénovateur, un bienfaiteur des lettres [1]. »

Mais il semble qu'on ait accordé trop d'importance au passage de Wauchier de Denain. M. F. Lot pense que le poète français a voulu simplement faire du remplissage et que la mention du comte de Poitiers n'a aucune valeur historique. Il serait invraisemblable que la tradition d'un séjour d'un poète gallois à la cour du comte de Poitiers ait survécu par voie orale : et si c'est par voie écrite, on en est réduit aux conjectures. Le comte de Poitiers est cité, lui, parce que, à cause de sa vie agitée et dissolue, il était bien connu de son temps et même après sa mort ; d'ailleurs

1. Cf. F. Lot, *Acad. des Inscriptions, C. R.*, 1925, p. 177. Id., *Encore Bléheri-Bréri* (*Romania*, LIV (1925), p. 401). Les opinions résumées ci-dessus, d'après cet article de la *Romania*, sont celles de M. Ezio Levi, *I lais e la leggenda di Tristano*, in *Studj Romanzi*, XIV (1917), p. 177-178, et de M. Roger Sherman, *Bleheris and the Tristam Story*, in *Modern Languages Notes*, XXXIX, juin 1924, p. 319-329.

Digitized by Google

il pourrait s'agir d'un personnage légendaire, Joufroi, héros du roman du même nom, qui est aussi « comte de Poitiers » et dont l'auteur a emprunté quelques traits au Guillaume VII historique pour en doter son héros.

Les conclusions de M. F. Lot, dont nous venons de résumer les arguments, nous paraissent assez vraisemblables. Cependant il nous reste au moins un doute. L'allusion au comte de Poitiers ne se rencontre que dans ce passage de Wauchier ; mais les allusions de ce genre ne sont pas nombreuses chez les trouvères, sauf quand ils invoquent un témoignage, une source, etc. Ici ce serait du pur remplissage : mais y a-t-il vraiment remplissage ? Notons que, précisément, dans le roman de *Joufrois*, il est fait allusion à un voyage du troubadour Marcabrun en Angleterre ; or ce passage doit contenir une part de vérité ; il n'y a pas de raison, cette fois-ci, pour citer un troubadour, comme plus haut pour citer un nom de personnage historique illustre.

Et d'ailleurs Marcabrun a été en relations avec Guillaume VIII de Poitiers, fils du troubadour. Ce fait ne donne-t-il pas à réfléchir ? Et devons-nous rejeter dans le domaine de la légende l'allusion de Wauchier aux relations de Bléhéri avec un comte de Poitiers ? Je me le demande avec quelque scepticisme.

Sans aucun doute, le fait aurait moins d'importance que si le contact avait eu lieu avec Guillaume le troubadour. Un poète, ou un simple conteur (*famosus fabulator*) qui aurait séjourné dans ce milieu littéraire où s'élabora la poésie méridionale, aurait pu exercer son influence sur cette élaboration et en être touché à son tour. Sous Guillaume VIII la poésie méridionale avait déjà quitté le Poitou et émigré vers le Sud, probablement vers la Gascogne toulousaine, ou vers l'Est, vers Ventadour. Vraie ou fausse, l'allusion de Wauchier de Denain n'aurait pas l'importance qu'on a voulu lui attribuer. Il n'en est pas

Digitized by Google

moins intéressant de trouver dans le roman de *Joufrois* des allusions assez précises aux relations entre l'Angleterre et le Poitou.

C'est chez Bertran de Born que l'on trouve le plus d'allusions aux choses de Bretagne. Ceci s'explique par le fait que le comte de Bretagne d'alors, Geoffroy (mort en 1186), était le frère d'Henri le Jeune (*lo reis joves*), dont Bertran de Born fut l'ami et le conseiller. Quand Henri hésite à se soulever contre son père, Bertran de Born lui adresse un sirventés indigné, où il appelle le jeune roi le « roi des lâches ». Il regrette que le fils aîné de Henri II ne soit pas le comte de Bretagne, Geoffroy (ou Jaufre, sous la forme provençale).

Lo coms Jaufres, cui es Bresilianda [1],
Volgra fos premiers natz
(Quar es cortes) e fos en sa comanda
Regismes e duchats.

(Éd. Thomas, *Pol.*, IV, 33).

« Je voudrais que le comte Geoffroy, à qui appartient la forêt de Brocéliande [2], fût l'aîné (car il est courtois) et qu'il eût royaume et duché ».

Ce n'est pas la seule fois que Bertran de Born rappelle le nom du comte Geoffroy : il en est encore question dans une autre de ses chansons. Il est vrai qu'elle est adressée à un Comte peu galant et ceci s'accorde mal avec l'*envoi* du sirventés qui précède, où il loue la courtoisie du comte breton. Mais Geoffroy étant nommé dans l'*envoi* de la chan-

1. Rappelons ici que Henri II d'Angleterre avait quatre fils : Henri, *le jeune roi* († 1183), Geoffroy (prov. *Jaufre*), comte de Bretagne († 1186), Richard d'Aquitaine (Richard Cœur-de-Lion) et Jean-sans-Terre († 1216). On sait que, d'après Dante, Bertran de Born subit une dure peine pour avoir excité le fils (Henri) contre le père (Henri II) (*Enfer*, XXVIII, 118).

2. Il n'y a que deux allusions, chez les troubadours, à la célèbre forêt, celle-ci, et celle qui sera signalée un peu plus loin.

Digitized by Google

son, il semble bien que c'est à lui que s'adressent les premiers vers.

Senher En Coms, a blasmar
Vos faitz senes falhia,
Quar noi ausetz anar,
Pois ela o volia,
A la domna parlar.

(Éd. Thomas, *Div.*, VI).

Voici l'envoi :

Si·l coms Jaufres no s'eslonha,
Peitau aura e Gasconha,
Sitot non sap domnejar.

« Si le comte Geoffroy ne s'éloigne pas, il aura bientôt le Poitou et la Gascogne, quoiqu'il ne sache pas être galant avec les dames (a. fr. *domnoyer*). »

Quand Henri le Jeune est révolté contre son père et son frère, Henri II et Richard Cœur-de-Lion, Bertran de Born exprime sa joie dans un long sirventés historique, dont l'envoi est encore adressé à Geoffroy de Bretagne.

Senher Rassa, aquest comtat
Vos cresca·l reis ab *Bretanha*.

« Seigneur Rassa [1], que le roi ajoute ce comté (de Poitiers) à la Bretagne ». (Éd. Thomas, *Pol.*, V.)

C'est au même comte de Bretagne que Bertran adresse une chanson [2] en l'honneur de sa dame, Maheut de Montagnac, à qui Richard et le comte Geoffroy faisaient la cour, mais qui repoussait leurs avances et qui avait pris Bertran pour chevalier et mentor (*castiador*).

En 1183, Bertran de Born avait perdu son château, pris par Richard Cœur-de-Lion. Il se plaint (*Pol.*, VIII) que ses alliés l'aient abandonné. Cependant, vers la même

1. Le biographe provençal dit que c'est le nom sous lequel Bertran de Born désignait le comte de Bretagne.
2. Éd. Thomas, *Div.*, VI ; cf. *supra*.

Digitized by Google

époque, il adresse un sirventés au comte de Bretagne (*Rassa*), qui ne l'avait pas soutenu contre Richard, malgré ses promesses (cf. *Pol.*, VIII, 28).

Enfin Bertran de Born consacre une strophe au même *Rassa*, dans un sirventés composé sans doute en 1186, au printemps (Geoffroy de Bretagne mourut la même année).

En 1187 Bertran de Born compose un sirventés contre Richard Cœur-de-Lion et Philippe Auguste, qui avaient fait la paix. Il s'en prend au roi de France et lui rappelle que son royaume comprend cinq duchés, mais que trois sont aux mains des Anglais : celui de Normandie, celui d'Aquitaine

E Bretanha e la terra engolmesa.

(Éd. Thomas, *Pol.*, XVI).

En 1196, Richard Cœur-de-Lion fait une expédition en Bretagne. Bertran de Born, sans doute le fils (Éd. Thomas, p. 97), écrit un sirventés, où se trouvent ces reproches adressés aux Bretons.

Bretо son fors de garanda
E son d'onor bas,
Quar us coms de Saint-Tomas
Entret en Bresilianda ;
Ben paron de cor blos
E tornat de sus en jos,
Quar lor Artus demandon frevolmen ;
Non dirai plus, quar negus no m'enten.

« Les Bretons sont perdus, leur honneur est abaissé, car un comte de Saint-Thomas (c'est-à-dire un comte anglais, sans doute Ranulphe, comte de Chester) est entré en Brocéliande ; il semble que les Bretons soient lâches et qu'ils aient perdu l'esprit, car ils demandent frivolement leur Arthur ; je n'en dirai pas davantage, car personne ne me comprend ».

Quant au roi Richard, est-il dit dans le même sirven-

Digitized by Google

tés, il a agi en homme courageux en venant parmi les Bretons.

E·l reis fetz que coratjos
Quar venc sai entre·ls *Bretos* [1].

Les trois fils du roi Henri II, dont le nom paraît assez souvent dans l'œuvre de Bertran de Born, sont encore nommés dans un *planh* de Gaucelm Faidit sur la mort de Richard Cœur-de-Lion. Qui chassera maintenant, s'écrie le poète, les Sarrasins de Syrie? En tout cas ceux qui iront en Terre-Sainte à la place de Richard devront se souvenir de sa vaillance et de celle de ses deux frères.

E qual foron vostre dui valen fraire,
Lo joves Reis e·l cortes coms *Jaufres*.
(Mahn, *Werke*, II, 94).

Les noms des trois frères se trouvent encore réunis dans un sirventés de Peire de Vilar, écrit à l'occasion d'une guerre entre la France et l'Angleterre (probablement en 1241). « Si le Léopard aime les belles dépenses, les bonnes promesses et les libéralités, il paraitra issu de la chère race à laquelle appartinrent les vaillants frères Henri, Richard et Geoffroy. » (M. W., III, 267.)

Dans l'*Ensenhamen du jongleur* (*Abrils issia*), les trois frères sont cités deux fois en même temps que leur père, Henri II, parmi les princes qui protègent la poésie. La seconde fois, il est dit d'eux : « Le vrai Dieu qui fut crucifié pour nous a voulu que vînt... en Angleterre le seigneur Henri, ainsi que ses fils : Henri, Richard et Geoffroy [2]. » (Ed. W. Bohs, v. 277 et v. 859-62.)

1. Ajoutons, pour être complet au sujet de Bertran de Born, que dans un sirventés il reproche au « roi jeune », Henri, sa mollesse. « Ce n'est pas en dormant que le roi Anglais conquerra le Cumberland et l'Irlande. » Cf. *supra*, ch. II, *in fine*.

Enfin Bertran de Born cite ensemble Bretons et Irlandais dans le sirventés : *Mon chan fenisc*.

2. *Romanische Forschungen*, t. XV (1903), p. 204 sq.

Digitized by Google

Un troubadour de la décadence, Amoros du Luc, adressant un sirventés au roi anglais Henri III (1216-1272), l'excite à venir en France, où il conquerrait, en même temps que le Limousin, la Marche et le Poitou, « Angevins, Normands et Bretons [1]. »

Guiraut de Calanson, dans un *planh* sur la mort de l'infant Ferdinand (1211), fils d'Alphonse III de Castille, le compare à Arthur et aux trois frères, le jeune roi, Henri, Richard Cœur-de-Lion et Jaufre de Bretagne. (Rayn., IV, 65; *ap.* Diez, *Leben und Werke*, p. 421.) Ce troubadour aurait été d'ailleurs, comme Bertran de Born, « en relations personnelles avec Geoffroy de Bretagne [2]. »

Après la mort du comte Geoffroy, sa femme Constance mit au monde un fils auquel fut donné le nom légendaire d'Arthur (*Artus*). Peire Vidal fait allusion à la naissance de cet enfant [3] :

> Que pos *Artus* an cobrat en Bretanha,
> Non es razos que mais jois mi sofranha.
>
> (Éd. Anglade, XXIII, 29).

« Puisqu'ils ont recouvré Arthur en Bretagne, il n'y a pas de raison pour que la joie me manque. »

Le même troubadour dit ailleurs (XXVIII, 49) : « Car maintenant les Bretons ont Arthur, en qui ils avaient mis leur espoir. »

> Qu'er an *Artus* li Breto
> On avian lor plevensa.

Les biographies provençales contiennent quelques allusions aux événements de Bretagne. La biographie de Guillaume VII de Poitiers donne la généalogie des trois frères, fils de Henri II. Guillaume eut un fils qui se maria avec la

1. Amoros du Luc, *En chantar el sirventes*, str. 2. Le sirventés serait de mars-avril 1230, d'après M. Jeanroy, *Romania*, LI (1925), p. 112.
2. P. Aubry, *Trouvères et Troubadours*, p. 122.
3. 29 mars 1187.

Digitized by Google

duchesse de Normandie. Ceux-ci eurent une fille Éléonore, qui se maria avec Henri d'Angleterre, « maire del Rei jove e d'En Richartz e del comte Jaufre de Bretaigna [1]. »

La biographie de Bertran de Born le Jeune raconte comment Jean-sans-Terre, qui avait enlevé la fiancée du comte de la Marche, s'empara d'Arthur, fils de Jaufre (que le comte de la Marche, pour se venger, voulait reconnaître pour roi) et le fit périr en Angleterre où il l'avait emmené après sa victoire (1203) [2].

Dans la biographie de Bertran de Born les Bretons [3] sont cités parmi les contingents du roi Richard en guerre contre le roi de France, Philippe.

Sauf en ce qui concerne le règne de Geoffroy, et en dehors de la légende d'Arthur, les allusions précises à l'histoire de Bretagne et des pays bretons sont assez rares chez les troubadours. Le nom des Bretons apparaît quelquefois dans des énumérations. Ainsi dans un chant de croisade de Gavaudan le Vieux :

Quan veyran los baros crozatz
Alamans, Franses, Cambrezis,
Engles, *Bretos* et Angevis,
Biarns, Gascos ab nos mesclatz
E·ls Provensals tot en un floc.

(M. W., III, p. 21).

Les Bretons voisinent avec les Auvergnats, les Français et les Bourguignons, les Savoyards et les Viennois, dans une strophe de Peire Bremon.

L'autre cartier [4] auran Franses e Bregonhos,
Savoy'e Vianes, Alvernhas ab *Bretos*.

(M. W., III, 253).

1. *Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, X, 213 b.
2. *H. G. L.*, X, 241a.
3. Engles e Normanz e Bretos. *H. G. L.*, X, 233.
4. Il s'agit du corps de Blacatz, troubadour et protecteur des trouba-

Digitized by Google

Dans un sirventés de Joan Estève de Béziers, adressé au roi de France, le roi est loué d'avoir uni Angevins, Picards, Normands, *Bretons*, *Léonnois* et Champenois.

> Francx reys frances, per cui son Angevi,
> Picart, Norman, *Breto* d'una companha,
> E *Leones*, et aquels de Campanha.
>
> (M. W., III, 259).

Rambaut de Vaqueyras fait allusion aux « Français et Bretons » dans sa lettre — ou dans une de ses lettres — au marquis de Montferrat. Il lui rappelle qu'il l'a défendu dans une bataille rangée, pendant la croisade, où le comte de Flandre, les Français et les *Bretons* étaient ensemble.

> E·l coms de Flandres, e Franses *e Breto*,
> Foro rengat cavalier e pezo [1].

Dans un sirventés composé en 1240, le troubadour Uc de Saint-Cyr avertit le roi de France que Frédéric II a promis aux Anglais de leur rendre la *Bretagne*, l'Anjou et le pays de Thouars.

> Sapcha que Fredericx a promes als Engles
> Qu'el lor rendra Bretanha, Anjau e Toarces [2].

Un autre troubadour, Bernart de Rouvenac, reproche au roi d'Angleterre Henri III (1216-1272) sa mollesse : pendant ce temps, le roi de France lui enlève « Tours et Angers, Normands et Bretons. »

> Que·l reis Frances li tol en plas perdos
> Tors et Angieus e Normans e Bretos [3].

dours, qui est partagé en quatre « quartiers ». Dans la même strophe les Anglais sont qualifiés de « couards ».

1. Appel, *Prov. Chr.*, nº 101.
2. Éd. Jeanroy-Salverda de Grave, XXIII, 26-27.
3. Éd. Bosdorff, I, 16.

Digitized by Google

Dans une *cobla* de Bernart-Arnaut d'Armagnac avec *dona Lombarda* on trouve les vers suivants :

Seigner Jordans, se vos lais Alamagna,
Frans'e Piteus, Normandi' e *Bretagna*,
Be me devez laisar senes mesclagna
[E] Lombardi' e Livorn' e Lomagna [1].

« Seigneur Jordan, si je vous laisse l'Allemagne, la France et Poitiers, la Normandie et la *Bretagne*, vous devez bien me laisser sans regret la Lombardie, Libourne et la Lomagne. »

Il arrive quelquefois que le mot de *Bretagne* n'est employé que pour désigner une contrée éloignée. Les troubadours Tomier et Palaizi reprochent à Frédéric II de ne pas s'opposer aux empiètements du roi de France sur son domaine. Le roi en sera blâmé « jusqu'au-delà de la Bretagne ».

E si Fredericx
Qu'es reis d'Alamaigna
Soffre que Loics
Son emperi fraigna,
Ben sera enics
Lo reis part *Bretaigna*.

(M. W., III, 331).

Il semble bien que la rime soit pour quelque chose dans l'emploi du mot *Bretagne*, comme c'est le cas pour l'Irlande, dans plusieurs autres passages des troubadours. *No vuelh esser reis d'Irlanda*, dit Peire Cardenal (M. W., II, 235). Jules César, dit un autre troubadour, conquit le monde, « quoiqu'il ne fût ni seigneur ni roi d'Irlande. » (Perdigon ; Mahn, *Werke der Troubadours*, III, 71.)

1. Les *coblas* de Bernart-Arnaut d'Armagnac ont été publiées par le Dr Dejeanne, *Ann. du Midi*, XVIII, p. 63-68.
Il ne s'agit pas d'histoire ici, il s'agit d'une convention fantaisiste entre Arnaut et dona Lombarda.

Digitized by Google

Même si j'étais en Irlande, dit Daude de Pradas, je saurais venir choisir celle qui a gardé mon cœur (Mahn, *Ged.*, 86,3).

Pour marquer la distance, le troubadour Guilhem Huc d'Albi emploie l'expression : « des Ports (des Pyrénées) jusqu'en Irlande. » (Appel, *Prov. Ined.*, p. 156.)

Voici un passage peu caractéristique de Jaufre Rudel :

> Bo·m sap que gent Peitavina
> E totz Angieus e Viana
> S'esjau per lei e *Bretanha.*
>
> (Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 57, 61).

« Je suis heureux que la gent poitevine, Angers et Vienne se réjouissent pour elle, ainsi que la Bretagne [1]. »

Dans la *Chanson d'Antioche*, le duc de Bretagne se trouve parmi les combattants que le *drogoman* Arloys dénombre au roi de Perse [2]. Parmi les combattants les Bretons sont « enragés ».

> E *Breto* forsenat e tuh li Angevi [3].

Dans *Girart de Roussillon*, les Bretons et les Anglais sont traités de « mauvaise gent ».

> Anglezeis e *Breton*, une genz male,
> Vont robant e cridant, cornant lor gale [4].

Un autre passage de la *Chanson d'Antioche* [5] nous montre l'effet produit dans la bataille par l'arrivée des Bre-

1. La chanson est adressée à Hugon Brun (VII ou VIII) de Lusignan ; cf. Crescini, *Manualetto*, 2e éd., table des noms propres.

On trouve *Bretanha la Major*, c'est-à-dire « la Grande-Bretagne », dans l'*Elucidari* (Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 181, 8). Cf. *Bretagne la Menur* dans Marie de France, *ap.* Golther, *Die Sage von Tristan und Isolde*, p. 38.

2. Appel, *Prov. Chrest.*, 6, 108.

3. *Ibid.*, v. 32.

4. *Ibid.*, I, 112. Est-ce un instrument à vent, se demande M. Appel ? Cf. *supra*, p. 211.

5. *Archives de l'Orient latin*, tome II.

Digitized by Google

tons et des Normands, des Gallois, des Anglais et des Irlandais.

Senhor, mout fo l'estorn meravilhos e grans
Cant vengron li *Breton* e Rotbertz lo Normans
E·l senher de Toars, us vescoms gerejans,
Cel condus los *Guales* e·ls Engles e·ls *Irlans*.
(V. 550 et sq.).

« Seigneurs, l'assaut fut merveilleux et grand, quand vinrent les Bretons et Robert le Normand et le seigneur de Thouars, un guerrier valeureux qui conduisait les Gallois, les Anglais et les Irlandais. »

Un sirventés de Peire de la Mula nous donne un renseignement précieux sur les jongleurs bretons ou normands. « J'en ai assez de servir les jongleurs, dit-il ; voici pourquoi : ces truands s'en vont criant deux par deux : « Donnez-moi, je suis jongleur ! » ; car ils sont Bretons ou Normands. Et il conseille aux grands seigneurs de ne pas les recevoir, dût leur réputation en souffrir.

... ilh arlot truan
Van cridan duy e duy :
« Datz me, que joglars suy ! »
Car es *Bretz* o Normans ;
E vei en tans per qu'es
Als pros dompnajes [1].
(Mahn, *Ged.*, 544).

Nous possédons une tenson d'un comte de Bretagne avec le troubadour Gaucelm [2]. Le sujet est le suivant : vaut-il mieux pour un amant qui vient coucher (*jazer*) avec sa dame l'embrasser en arrivant ou au départ ? Le comte choisit le moment du départ, laissant l'autre choix au troubadour. Il s'agit du comte de Bretagne Pierre Mauclerc (1213-1237 ; mort en 1250), dont il nous reste des poésies françaises (sept chansons).

1. Cf. W. Keller, *Das sirventes* FADET JOGLAR, p. 39.
2. *Gr.*, 165, 4. Publié par G. Bertoni, *Studj Romanzi*, II, 93, et

Digitized by Google

époque, il adresse un sirventés au comte de Bretagne (*Rassa*), qui ne l'avait pas soutenu contre Richard, malgré ses promesses (cf. *Pol.*, VIII, 28).

Enfin Bertran de Born consacre une strophe au même *Rassa*, dans un sirventés composé sans doute en 1186, au printemps (Geoffroy de Bretagne mourut la même année).

En 1187 Bertran de Born compose un sirventés contre Richard Cœur-de-Lion et Philippe Auguste, qui avaient fait la paix. Il s'en prend au roi de France et lui rappelle que son royaume comprend cinq duchés, mais que trois sont aux mains des Anglais : celui de Normandie, celui d'Aquitaine

E Bretanha e la terra engolmesa.
(Éd. Thomas, *Pol.*, XVI).

En 1196, Richard Cœur-de-Lion fait une expédition en Bretagne. Bertran de Born, sans doute le fils (Éd. Thomas, p. 97), écrit un sirventés, où se trouvent ces reproches adressés aux Bretons.

Bretо son fors de garanda
E son d'onor bas,
Quar us coms de Saint-Tomas
Entret en Bresilianda ;
Ben paron de cor blos
E tornat de sus en jos,
Quar lor Artus demandon frevolmen ;
Non dirai plus, quar negus no m'enten.

« Les Bretons sont perdus, leur honneur est abaissé, car un comte de Saint-Thomas (c'est-à-dire un comte anglais, sans doute Ranulphe, comte de Chester) est entré en Brocéliande ; il semble que les Bretons soient lâches et qu'ils aient perdu l'esprit, car ils demandent frivolement leur Arthur ; je n'en dirai pas davantage, car personne ne me comprend ».

Quant au roi Richard, est-il dit dans le même sirven-

Digitized by Google

tés, il a agi en homme courageux en venant parmi les Bretons.

E·l reis fetz que coratjos
Quar venc sai entre·ls *Bretos* [1].

Les trois fils du roi Henri II, dont le nom paraît assez souvent dans l'œuvre de Bertran de Born, sont encore nommés dans un *planh* de Gaucelm Faidit sur la mort de Richard Cœur-de-Lion. Qui chassera maintenant, s'écrie le poète, les Sarrasins de Syrie ? En tout cas ceux qui iront en Terre-Sainte à la place de Richard devront se souvenir de sa vaillance et de celle de ses deux frères.

E qual foron vostre dui valen fraire,
Lo joves Reis e·l cortes coms *Jaufres*.
(Mahn, *Werke*, II, 94).

Les noms des trois frères se trouvent encore réunis dans un sirventés de Peire de Vilar, écrit à l'occasion d'une guerre entre la France et l'Angleterre (probablement en 1241). « Si le Léopard aime les belles dépenses, les bonnes promesses et les libéralités, il paraitra issu de la chère race à laquelle appartinrent les vaillants frères Henri, Richard et Geoffroy. » (M. W., III, 267.)

Dans l'*Ensenhamen du jongleur* (*Abrils issia*), les trois frères sont cités deux fois en même temps que leur père, Henri II, parmi les princes qui protègent la poésie. La seconde fois, il est dit d'eux : « Le vrai Dieu qui fut crucifié pour nous a voulu que vînt... en Angleterre le seigneur Henri, ainsi que ses fils : Henri, Richard et Geoffroy [2]. » (Ed. W. Bohs, v. 277 et v. 859-62.)

1. Ajoutons, pour être complet au sujet de Bertran de Born, que dans un sirventés il reproche au « roi jeune », Henri, sa mollesse. « Ce n'est pas en dormant que le roi Anglais conquerra le Cumberland et l'Irlande. » Cf. *supra*, ch. II, *in fine*.

Enfin Bertran de Born cite ensemble Bretons et Irlandais dans le sirventés : *Mon chan fenisc*.

2. *Romanische Forschungen*, t. XV (1903), p. 204 sq.

Digitized by Google

Un troubadour de la décadence, Amoros du Luc, adressant un sirventés au roi anglais Henri III (1216-1272), l'excite à venir en France, où il conquerrait, en même temps que le Limousin, la Marche et le Poitou, « Angevins, Normands et Bretons [1]. »

Guiraut de Calanson, dans un *planh* sur la mort de l'infant Ferdinand (1211), fils d'Alphonse III de Castille, le compare à Arthur et aux trois frères, le jeune roi, Henri, Richard Cœur-de-Lion et Jaufre de Bretagne. (Rayn., IV, 65 ; *ap.* Diez, *Leben und Werke*, p. 421.) Ce troubadour aurait été d'ailleurs, comme Bertran de Born, « en relations personnelles avec Geoffroy de Bretagne [2]. »

Après la mort du comte Geoffroy, sa femme Constance mit au monde un fils auquel fut donné le nom légendaire d'Arthur (*Artus*). Peire Vidal fait allusion à la naissance de cet enfant [3] :

> Que pos *Artus* an cobrat en Bretanha,
> Non es razos que mais jois mi sofranha.
> (Éd. Anglade, XXIII, 29).

« Puisqu'ils ont recouvré Arthur en Bretagne, il n'y a pas de raison pour que la joie me manque. »

Le même troubadour dit ailleurs (XXVIII, 49) : « Car maintenant les Bretons ont Arthur, en qui ils avaient mis leur espoir. »

> Qu'er an *Artus* li Breto
> On avian lor plevensa.

Les biographies provençales contiennent quelques allusions aux événements de Bretagne. La biographie de Guillaume VII de Poitiers donne la généalogie des trois frères, fils de Henri II. Guillaume eut un fils qui se maria avec la

1. Amoros du Luc, *En chantar el sirventes*, str. 2. Le sirventés serait de mars-avril 1230, d'après M. Jeanroy, *Romania*, LI (1925), p. 112.
2. P. Aubry, *Trouvères et Troubadours*, p. 122.
3. 29 mars 1187.

Digitized by Google

duchesse de Normandie. Ceux-ci eurent une fille Éléonore, qui se maria avec Henri d'Angleterre, « maire del Rei jove e d'En Richartz e del comte Jaufre de Bretaigna [1]. »

La biographie de Bertran de Born le Jeune raconte comment Jean-sans-Terre, qui avait enlevé la fiancée du comte de la Marche, s'empara d'Arthur, fils de Jaufre (que le comte de la Marche, pour se venger, voulait reconnaître pour roi) et le fit périr en Angleterre où il l'avait emmené après sa victoire (1203) [2].

Dans la biographie de Bertran de Born les Bretons [3] sont cités parmi les contingents du roi Richard en guerre contre le roi de France, Philippe.

Sauf en ce qui concerne le règne de Geoffroy, et en dehors de la légende d'Arthur, les allusions précises à l'histoire de Bretagne et des pays bretons sont assez rares chez les troubadours. Le nom des Bretons apparaît quelquefois dans des énumérations. Ainsi dans un chant de croisade de Gavaudan le Vieux :

> Quan veyran los baros crozatz
> Alamans, Franses, Cambrezis,
> Engles, *Bretos* et Angevis,
> Biarns, Gascos ab nos mesclatz
> E·ls Provensals tot en un floc.
>
> (M. W., III, p. 21).

Les Bretons voisinent avec les Auvergnats, les Français et les Bourguignons, les Savoyards et les Viennois, dans une strophe de Peire Bremon.

> L'autre cartier [4] auran Franses e Bregonhos,
> Savoy'e Vianes, Alvernhas ab *Bretos*.
>
> (M. W., III, 253).

1. *Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, X, 213 b.
2. *H. G. L.*, X, 241a.
3. Engles e Normanz e Bretos. *H. G. L.*, X, 233.
4. Il s'agit du corps de Blacatz, troubadour et protecteur des trouba-

Digitized by Google

Dans un sirventés de Joan Estève de Béziers, adressé au roi de France, le roi est loué d'avoir uni Angevins, Picards, Normands, *Bretons*, *Léonnois* et Champenois.

> Francx reys frances, per cui son Angevi,
> Picart, Norman, *Breto* d'una companha,
> E *Leones*, et aquels de Campanha.
>
> (M. W., III, 259).

Rambaut de Vaqueyras fait allusion aux « Français et Bretons » dans sa lettre — ou dans une de ses lettres — au marquis de Montferrat. Il lui rappelle qu'il l'a défendu dans une bataille rangée, pendant la croisade, où le comte de Flandre, les Français et les *Bretons* étaient ensemble.

> E·l coms de Flandres, e Franses *e Breto*,
> Foro rengat cavalier e pezo [1].

Dans un sirventés composé en 1240, le troubadour Uc de Saint-Cyr avertit le roi de France que Frédéric II a promis aux Anglais de leur rendre la *Bretagne*, l'Anjou et le pays de Thouars.

> Sapcha que Frederiex a promes als Engles
> Qu'el lor rendra Bretanha, Anjau e Toarces [2].

Un autre troubadour, Bernart de Rouvenac, reproche au roi d'Angleterre Henri III (1216-1272) sa mollesse : pendant ce temps, le roi de France lui enlève « Tours et Angers, Normands et Bretons. »

> Que·l reis Frances li tol en plas perdos
> Tors et Angieus e Normans e Bretos [3].

dours, qui est partagé en quatre « quartiers ». Dans la même strophe les Anglais sont qualifiés de « couards ».

1. Appel, *Prov. Chr.*, nº 101.
2. Ed. Jeanroy-Salverda de Grave, XXIII, 26-27.
3. Ed. Bosdorff, I, 16.

Digitized by Google

Dans une *cobla* de Bernart-Arnaut d'Armagnac avec *dona Lombarda* on trouve les vers suivants :

Seigner Jordans, se vos lais Alamagna,
Frans'e Piteus, Normandi'e *Bretagna*,
Be me devez laisar senes mesclagna
[E] Lombardi' e Livorn' e Lomagna [1].

« Seigneur Jordan, si je vous laisse l'Allemagne, la France et Poitiers, la Normandie et la *Bretagne*, vous devez bien me laisser sans regret la Lombardie, Libourne et la Lomagne. »

Il arrive quelquefois que le mot de *Bretagne* n'est employé que pour désigner une contrée éloignée. Les troubadours Tomier et Palaizi reprochent à Frédéric II de ne pas s'opposer aux empiètements du roi de France sur son domaine. Le roi en sera blâmé « jusqu'au-delà de la Bretagne ».

E si Fredericx
Qu'es reis d'Alamaigna
Soffre que Loics
Son emperi fraigna,
Ben sera enics
Lo reis part *Bretaigna*.

(M. W., III, 331).

Il semble bien que la rime soit pour quelque chose dans l'emploi du mot *Bretagne*, comme c'est le cas pour l'Irlande, dans plusieurs autres passages des troubadours. *No vuelh esser reis d'Irlanda*, dit Peire Cardenal (M. W., II, 235). Jules César, dit un autre troubadour, conquit le monde, « quoiqu'il ne fût ni seigneur ni roi d'Irlande. » (Perdigon ; Mahn, *Werke der Troubadours*, III, 71.)

1. Les *coblas* de Bernart-Arnaut d'Armagnac ont été publiées par le Dr Dejeanne, *Ann. du Midi*, XVIII, p. 63-68.
Il ne s'agit pas d'histoire ici, il s'agit d'une convention fantaisiste entre Arnaut et dona Lombarda.

Digitized by Google

Même si j'étais en Irlande, dit Daude de Pradas, je saurais venir choisir celle qui a gardé mon cœur (Mahn, *Ged.*, 86,3).

Pour marquer la distance, le troubadour Guilhem Huc d'Albi emploie l'expression : « des Ports (des Pyrénées) jusqu'en Irlande. » (Appel, *Prov. Ined.*, p. 156.)

Voici un passage peu caractéristique de Jaufre Rudel :

> Bo·m sap que gent Peitavina
> E totz Angieus e Viana
> S'esjau per lei e *Bretanha*.
>
> (Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 57, 61).

« Je suis heureux que la gent poitevine, Angers et Vienne se réjouissent pour elle, ainsi que la Bretagne [1]. »

Dans la *Chanson d'Antioche*, le duc de Bretagne se trouve parmi les combattants que le *drogoman* Arloys dénombre au roi de Perse [2]. Parmi les combattants les Bretons sont « enragés ».

> E *Breto* forsenat e tuh li Angevi [3].

Dans *Girart de Roussillon*, les Bretons et les Anglais sont traités de « mauvaise gent ».

> Anglezeis e *Breton*, une genz male,
> Vont robant e cridant, cornant lor gale [4].

Un autre passage de la *Chanson d'Antioche* [5] nous montre l'effet produit dans la bataille par l'arrivée des Bre-

1. La chanson est adressée à Hugon Brun (VII ou VIII) de Lusignan ; cf. Crescini, *Manualetto*, 2e éd., table des noms propres.

On trouve *Bretanha la Major*, c'est-à-dire « la Grande-Bretagne », dans l'*Elucidari* (Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 181, 8). Cf. *Bretagne la Menur* dans Marie de France, *ap.* Golther, *Die Sage von Tristan und Isolde*, p. 38.

2. Appel, *Prov. Chrest.*, 6, 108.

3. *Ibid.*, v. 32.

4. *Ibid.*, I, 112. Est-ce un instrument à vent, se demande M. Appel ? Cf. *supra*, p. 211.

5. *Archives de l'Orient latin*, tome II.

Digitized by Google

tons et des Normands, des Gallois, des Anglais et des Irlandais.

Senhor, mout fo l'estorn meravilhos e grans
Cant vengron li *Breton* e Rotbertz lo Normans
E·l senher de Toars, us vescoms gerejans,
Cel condus los *Guales* e·ls Engles e·ls *Irlans*.
(V. 550 et sq.).

« Seigneurs, l'assaut fut merveilleux et grand, quand vinrent les Bretons et Robert le Normand et le seigneur de Thouars, un guerrier valeureux qui conduisait les Gallois, les Anglais et les Irlandais. »

Un sirventés de Peire de la Mula nous donne un renseignement précieux sur les jongleurs bretons ou normands. « J'en ai assez de servir les jongleurs, dit-il; voici pourquoi : ces truands s'en vont criant deux par deux : « Donnez-moi, je suis jongleur ! » ; car ils sont Bretons ou Normands. Et il conseille aux grands seigneurs de ne pas les recevoir, dût leur réputation en souffrir.

... ilh arlot truan
Van cridan duy e duy :
« Datz me, que joglars suy ! »
Car es *Bretz* o Normans ;
E vei en tans per qu'es
Als pros dompnajes [1].
(Mahn, *Ged.*, 544).

Nous possédons une tenson d'un comte de Bretagne avec le troubadour Gaucelm [2]. Le sujet est le suivant : vaut-il mieux pour un amant qui vient coucher (*jazer*) avec sa dame l'embrasser en arrivant ou au départ ? Le comte choisit le moment du départ, laissant l'autre choix au troubadour. Il s'agit du comte de Bretagne Pierre Mauclerc (1213-1237 ; mort en 1250), dont il nous reste des poésies françaises (sept chansons).

1. Cf. W. Keller, *Das sirventes* FADET JOGLAR, p. 39.
2. *Gr.*, 165, 4. Publié par G. Bertoni, *Studj Romanzi*, II, 93, et

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LES LÉGENDES BRETONNES

La patience des Bretons. — Le roi Arthur. — Tristan, type de l'amant. — Légendes concernant Tristan. — Iseut, type de l'amante. — Yvain.

Dans la conception que les troubadours se sont faite de l'amour, la patience est une des premières qualités requises de l'amant ; elle est le talisman devant lequel s'ouvre le cœur de l'aimée. Les troubadours l'ont souvent comparée à celle dont faisaient preuve les Bretons, qui attendaient depuis des siècles le retour d'Arthur. Cette allusion était devenue de bonne heure proverbiale chez les troubadours. Ils s'en sont d'ailleurs souvent moqués.

Servirs qu'om no guazardona
Et esperansa *Bretona*
Fan de senhor escudier.
(Bernart de Ventadour, *La douss'aura*).

« Service non récompensé et espérance de Breton font d'un seigneur un écuyer ».

« J'ai fait l'œuvre de l'araignée, dit Peire Vidal, et j'ai attendu comme un Breton. »

Fach ai l'obra de l'aranha
E la musa del *Breto*.
(Peire Vidal, éd. Anglade, V, 17-18).

Gaucelm Faidit demande à sa dame de ne pas le faire attendre comme un Breton.

d'après un autre manuscrit par H. Suchier, *Denkm. prov. Literatur*, p. 326. Suchier remarque (p. 556) que nous n'avons que deux exemples de tensons bilingues (français et provençal).

Digitized by Google

Si·l plai que ab lieys no·m fos
L'esperansa dels *Bretos*.
(M. G., 456).

Il ne faut pas, dit un autre troubadour, qu'une femme de cœur fasse attendre son amant comme un Breton.

Quar de bona domna cove
Quan amans d'amor l'apela...
Que no·l fassa semblar *Breto*.
(Guilhem de Berguedan, M. G., 165).

« Je n'ai jamais entendu dire qu'un homme, sauf un Breton, ait attendu si longtemps. »

Anc non auzi fors de *Breto*
D'ome tan longa atendeso.
(Guilhem Ademar, M. G., 39).

« J'ai été longtemps Breton », dit un troubadour impatient.

Amors, lonc temps ai estat de *Bretanha*.
(Pons de Capduelh, M. W., I, 341).

« Les Bretons, dit un autre, ne se lassent pas d'attendre, quoique leur attente ait été vaine jusqu'ici ; je puis prendre exemple sur eux ».

Mas ges *Breto* lur atendre,
Sitot s'en an pauc conquist,
No·s laysson, per qu'ieu puesc prendre
Eyssample segon qu'ay vist.
(Guilhem de Biars, Appel, *Prov. Ined.*, p. 127).

« Celui, dit Peire Vidal, qui blâme une longue attente est gravement dans l'erreur ; car maintenant les Bretons ont Arthur, en qui ils avaient mis leur espérance, et moi par une longue attente j'ai conquis un doux baiser. »

Et sel que long' atendensa
Blasma, fai gran fallizo,
Qu'er an *Artus* li *Breto*

Digitized by Google

On avion lur plevensa,
Et ieu per lonc esperar
Ai conquis tan gran doussor
Un bais... (Ed. Anglade, XXVIII, 46-52).

Il s'agit du fils de Jaufre, comte de Bretagne, né en 1187, et appelé Arthur ; de même dans le passage suivant du même Peire Vidal.

No·m deuria tarzar
So que·m fai esperar,
Que pos *Artus* an cobrat en *Bretanha*
Non es razos que mais jois mi sofranha.

« Puisque les Bretons ont recouvré Arthur, il n'est pas juste que désormais la joie me manque ».
(Ed. Anglade, XVIII, 29-30).

Dans un autre ordre d'idées, quand Bertran d'Alamanon reproche au comte Charles d'Anjou son hésitation et son indécision, il fait allusion à son tour à la patience, à la *muza* des Bretons.

Mas s'ieu m'aten entro que despregutz
En sia·l coms, ieu serai dreitz *Bretos*.
(Ed. S. de Grave, IV, 36).

« Je serais un vrai Breton, si je continuais à attendre que le comte se réveille de sa léthargie ».

Alphonse X de Castille hésitant à aller se faire couronner empereur, Guilhem Montanhagol lui rappelle dans un sirventés qu'il ressemble à un Breton.

Reys Castellas, l'emperi vos aten,
Mas sai dizon, Senher, qu'atendemen
Fai de *Breto*... (Ed. Coulet, XII, 42-43)

Un autre troubadour, Elias de Fonsalada, dit :

Ja no gabarai los *Bretos*
C'atressi vauc com illh muzan.
(Elias Fonsalada, *De bon loc*, str. 2).

Digitized by Google

« Jamais plus je ne me moquerai des Bretons, car je vais attendant comme eux [1]. »

« Je voudrais que mon sirventés trouvât un homme, dit Aimeric de Pégulhan, qui sût lui donner des nouvelles du roi Arthur et lui indiquer l'époque de son retour. »

Home trobar que·il saubes novas dir
Del rei *Artus* e quan deu revenir [2].

Voici une autre de ces plaisanteries à l'adresse des Bretons qui attendaient le retour de leur roi. Dans une tenson entre Rainaut et Jaufre de Pons, le premier dit au second :

Qu'en amatz mais l'atendre que·l jauzir ;
Per so s'en fan li *Breto* escarnir
Qui fan d'Artur aquel' eiss' entendensa [3].

« Vous aimez mieux l'attente que la jouissance : c'est en cela que les Bretons se font moquer d'eux, car ils attendent de même Arthur. »

« Non, répond Jaufre, je n'attends pas comme Arthur, car j'ai donné mon cœur et ma vie à une femme qui est trop bonne pour causer la mort d'un homme qui se met en son pouvoir. »

*
* *

En ce qui concerne la légende du roi Arthur [4], nous remarquerons que la forme la plus usuelle du nom est *Artus* (Cf. *infra* le diminutif *Artuzet*). La plus ancienne de ces allusions paraît être dans Marcabrun (vers 1137).

Puois lo Peitavis m'es faillitz,
Serai mai com *Artur* perdutz.
(Ed. Dejeanne, IV, 60).

1. Cf. pour d'autres allusions: Cnyrim, *Die Sprichwörter bei den provenzalischen Lyrikern*. Marbourg, 1888.
2. *Totas honors* ; Raynouard, *Lex. Rom.*, II, 130, 1.
3. *Segner Jaufre, respondes*. Bartsch, *Grundriss*, 414, 1.
4. Plus de vingt allusions chez les troubadours ; cf. notre *Onomastique*.

Digitized by Google

« Puisque le Poitevin (comte de Poitou) me fait défaut, je serai perdu comme Arthur. »

Tantôt les troubadours font allusion à la vaillance d'Arthur, tantôt ils se contentent, à propos de son nom, de revenir au thème de « l'espérance bretonne ».

Voici des allusions à sa vaillance.

Anc al temps d'*Arthur* ni ara
No crei que hom vis
Tan bel cop...
(Sordel, éd. de Lollis, II).

Il n'est pas rare que le nom d'Arthur apparaisse dans les *planhs* (plaintes funèbres) ; il est le type du héros.

« En lui (un infant de Castille), dit Guiraut de Calanson, revivait toute la gloire qu'on raconte du roi Arthur. »

Qu'en lui era tot lo pretz restauratz
Del rei Artus qu'om sol dir e retraire.
(Mahn, *Werke*, III, 29).

« Je ne crois pas, dit Gaucelm Faidit, dans un *planh*, que Charlemagne ni *Arthur* aient été aussi vaillants [1]. »

Chez Aimeric de Pégulhan, le nom d'Arthur est joint à celui de Gauvain.

No·m par que Galvain ni *Artus*
Fezes doas jontas neghus
Plus tost en un besonh qu'eu faz [2].

« Il ne me semble pas que Gauvain ni Arthur aient attaqué plus rapidement que je ne fais au besoin. »

Dans *l'ensenhamen* (poème didactique) d'Arnaut Guilhem de Marsan, Arthur est cité en même temps qu'Ivain et

1. Mahn, *Werke*, II, 93.

2. C'est le texte donné par Birch-Hirschfeld, *loc. laud.*, p. 54 ; c'est aussi le texte donné par le ms. U dans Mahn, *Gedichte*, 1189 ; Galvani écrit avec le ms. D, *Ectors ni Tideus* ; la pièce n'étant conservée que dans ces deux manuscrits, il est difficile de se prononcer. La pièce est publiée aussi : *Archiv n. Spr.*, 33, 296 et 35, 395.

Digitized by Google

d'autres héros appartenant à d'autres cycles, comme type du chevalier courtois.

Sapchatz del rei *Artus*,
Que say que·us valra pus,
Car il anc no feni...
(M. W., III, 368).

« Sachez du roi Arthur (et je sais que cela vaudra mieux pour vous), car il n'est jamais mort. »

Une allusion à Perceval et à Artus se trouve dans une pièce de Rambaut de Vaqueyras.

Anc Persavals, cant a la cort d'Artus
Tolc las armas del cavalier vermelh
Non ac tan gauch com ieu del sieu conselh.
(*Parnasse Occitanien*, 78).

« Jamais Perceval, à la cour du roi Arthur, quand il enleva les armes au chevalier vermeil n'eut autant de joie comme j'en ai de son conseil. »

Voici d'autres allusions à la vaillance d'Arthur et à la douleur que sa mort causa aux Bretons dans un *planh* du troubadour Matieus de Caersi sur la mort du roi d'Aragon, Jaime Ier le Conquistador.

Quar ben devetz aitan de dol aver
Cum per *Artus* agron silh de *Bretanha*.
Ges Bretanha no·s pot enquers calhar
Que no·s planha per un rey que ac bo.
(Appel, *Prov. Ined.*, p. 194).

« Vous devez avoir autant de deuil comme pour Arthur eurent ceux de Bretagne. Les Bretons n'ont pas encore cessé leurs plaintes pour un bon roi qu'ils ont eu ».

Enfin la légende d'Arthur et du chat [1] est l'objet de

1. Cf. sur cette légende E. Freymond, *Artus' Kampf mit Katzenungestüm* in *Beitraege zur rom. Phil.* (Festgabe für G. Groeber). Halle, Niemeyer, 1899. Cf. *Romania*, 1900, p. 121 : deux des exemples qui suivent sont empruntés à la *Romania*.

Digitized by Google

quelques allusions intéressantes. Il y avait au XIIIe siècle plusieurs versions de cette légende. D'après une de ces versions, le chat (sans doute quelque monstre marin) aurait emporté Arthur et on n'aurait jamais su ce que le roi était devenu. C'est à cette légende que se rapporte le vers suivant de Peire Cardenal.

Mas cant lo rics er d'aisso castiatz,
Venra·N Artus, sel qu'emportet le catz.
(M. W., II, 214).

« Quand le riche sera repris, viendra Arthur, celui que le Chat emporta. »

C'est au même événement que ferait allusion, d'après Gaston Paris, Guilhem de Berguedan, dans les passages suivants.

Dona al Creador
So que l'auras promes ;
Membre·t del peścador
Et del guat cossi·l pres.
Membre·t del guat d'infern,
Que fetz al fort senyor.

« Souviens-toi du pêcheur et du chat, de ce qui leui arriva ; souviens-toi du chat infernal et de ce qu'il fit au vaillant seigneur. »

Une allusion à l'époque d'Arthur se trouverait, d'après Bartsch, au début d'une poésie anonyme :

Anc al temps d'*Artus* ni d'ara [1].

« Jamais, au temps d'Arthur ni maintenant. »

Bertran de Born reproche aux Bretons d'attendre frivolement (*frevolmen*) leur Arthur, au lieu de combattre les envahisseurs ; cf. *supra*, p. 222.

1. Bartsch, *Grundriss*, 461, 22, imprime *Ara*, comme nom propre. La pièce est imprimée dans *l'Archiv f.d. St.d.n. Spr.*, 50, 263. Mais c'est une poésie de Sordel : cf. *supra*, p. 234.

Digitized by Google

De même un troubadour de la décadence, Montan Sartre, reproche au comte de Toulouse (Raimon VI) de se laisser attaquer, sans riposter, par les Français. « Maintenant, dit-il, ceux de Beaucaire attendent Arthur. »

En atendon *Artus* cil de Belcaire.
(Raynouard, *Ch.*, V, 268).

Ajoutons que Bertran de Born cite un jongleur du nom d'Artuzet (dans la pièce *Quan vei*) et que le Dauphin d'Auvergne s'adresse à un petit jongleur, *joglaret*, qu'il appelle *Artus* (*Joglaretz*).

Bertran de Paris reproche au jongleur Gordo de ne rien connaître de la légende d'Arthur.

Ges non sabes d'*Artus* [si] com ieu fas
Ni de sa cort on ac mant soudadier [1].
(Birch-Hirschfeld, 55).

« Tu ne sais rien d'Arthur, comme moi, ni de sa cour où il y eut tant de soldats. »

Dans une tenson du dernier troubadour, Guiraut Riquier, avec le comte Henri de Rodez et le sieur d'Alès, il est dit d'un personnage « qu'il souffre plus qu'Arthur, celui de Bretagne ».

Per que tratz pieytz c'*Artus*, cel de Bretanha.
(Mahn, *Werke*, IV, 240).

Une allusion à Arthur se trouve dans une pièce encore inédite de Cerveri de Girone, troubadour catalan de la deuxième moitié du XIIIe siècle : *Can aug en cort*.

Aux environs de 1300, le père du troubadour Raimon de

1. Birch-Hirschfeld voudrait lire *Conte d'Artus* dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera, au lieu de *conte d'Arjus* (*loc. dict.*, p. 54). Mais Mila y Fontanals (*Trovadores en España*, 270, n. 7) fait observer que dans l'imitation faite par G. de Calanson on lit *Argus*, ce qui pourrait correspondre à *Argos*.

Digitized by Google

Cornet fait encore allusion à la patience bretonne, dans un sirventés où il critique les lenteurs administratives de son temps :

Davans lor faretz mens que cel qu'aten *N'Artus*.
(Chabaneau, *Deux mss. prov.*, p. 79).

« Vous gagnerez moins devant eux que celui qui attend le seigneur Arthur. »

Quant à Raimon de Cornet, il fait aussi une allusion à Arthur, mais elle est peu précise.

Un cavalier no tenc lo reys *Artus*.
(Chabaneau, *loc. laud.*, p. 34).

« Le roi Arthur n'eut pas de chevalier... » ; le reste de la strophe est corrompu [1].

*
* *

Avec le nom d'Arthur celui de Tristan et celui d'Izeut sont ceux qui apparaissent le plus souvent dans la poésie des troubadours. Ces modèles des parfaits amants partagent cet honneur avec Floire et Blancheflour, ainsi qu'avec Andrieu de France et quelques-autres, mais leur nom, si je ne me trompe, apparaît plus souvent [2].

Ces allusions peuvent se présenter sous plusieurs formes : ou le troubadour aime sa dame comme Tristan fit Izeut ; ou bien encore l'amour de Tristan était peu de chose comparé à celui du troubadour qui évoque son souvenir. Voici ces diverses allusions, classées autant que possible suivant l'ordre alphabétique des troubadours. Les plus anciennes sont du milieu du XIIe siècle et l'une d'elles se rencontre

1. Le nom d'*Arthur* apparaît une cinquantaine de fois dans le roman de *Jaufre*.

2. J'ai relevé dans mon *Onomastique* uue quarantaine d'allusions à Tristan.

Digitized by Google

dans Bernart de Ventadour, dont nous admettons le séjour en Angleterre ; cf. *supra*, p. 203.

Plus trac pena d'amor
De *Tristan* l'amador
Qu'en sofri manhta dolor
Per Izeut la blonda.

(Ed. Appel, XLIV, 46).

« Je souffre plus par l'amour que ne souffrit Tristan l'amoureux qui souffrit tant de douleur pour Izeut la blonde. »

Le nom se rencontre encore quatre fois dans l'œuvre de Bernart de Ventadour (éd. Appel. nos 4,29, 42, 43), mais il y désigne un ami ou une amie [1], un protecteur ou une protectrice du troubadour.

M. C. Appel s'est demandé s'il n'y aurait pas une allusion plus ancienne que celle de Bernart de Ventadour ; et il la trouve dans un passage obscur du troubadour Cercamon, qui écrivait dix ou vingt ans avant 1150 [2].

Non a valor d'aissi enan.
Cela c'ab dos ni ab tres jai;
Et ai n'enquer lo cor *tristan*,
Que Dieus tan falsa no'n fetz sai.

« Celle qui couche avec deux ou trois amants, de ce jour là elle perd tout son honneur; et j'en ai encore le cœur attristé de ce que Dieu n'en créa ici-bas aucune autre d'aussi perfide [3]. »

M. Appel, ne trouvant pas d'autre exemple de *tristan* adjectif en ancien provençal, et n'admettant pas un participe présent d'un *tristar* inconnu, se demande s'il ne vaut pas mieux voir ici le nom propre de *Tristan*, qui aurait pu

1. Appel, *Op. laud.*, p. XLVII.
2. *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XLI (1921), 218-227.
3. Texte et traduction de l'édition Jeanroy (*Class. fr. du moyen âge*, no 27).

Digitized by Google

« coucher » avec deux femmes, comme l'une ou l'autre de celles-là a pu coucher avec deux hommes.

M. Appel ajoute, après M. Bédier [1], qu'une rédaction primitive de la légende de Tristan existait vraisemblablement en France vers 1120, et que Cercamon, ayant écrit aux environs de 1137 et peut-être jusqu'à 1150, son allusion à la légende de Tristan serait la plus ancienne.

Je ne crois pas, pour ma part, qu'on puisse tirer une telle conclusion d'un passage aussi obscur ; et j'aimerais mieux voir dans *tristan* une création de mot faite par le poète pour la rime et facilitée peut-être par les participes présents qui, au moins dans la langue d'oïl, avaient un sens passif : *cor tristan* seroit un *cœur attristant*, c'est-à-dire *attristé, plein de tristesse*.

Voici d'autres allusions, mais moins anciennes.

« Je vous aime plus, dit Folquet de Marseille, sans fausseté qu'*Izeut* ne fit son bon ami *Tristan* ».

Plus vos am ses enjan
Non fes *Iseutz* son bon amic *Tristan* [2].

Même comparaison chez Pons de Capduelh.

Mais vos am ses bauzia,
No fetz *Tristans* s'amia [3].

(M. W., I, 343.

Autre allusion du même genre chez le même troubadour.

1. Bédier, éd. du *Tristan* de Thomas (*Soc. anc. t. fr.*), II, 155.
2. Birch-Hirschfeld, p. 39 ; *Qui per neci cuidar*.
3. Voir sur la légende de Tristan : L. Sudre, *Les allusions à la légende de Tristan dans la littérature du moyen âge*, Romania, XV, p. 544 et sq. J. Bédier, éd. de Tristan, II, p. 397 et sq. Birch-Hirschfeld, *Ueber die den provenzalischen Troubadours bekannten epischen Stoffe*, p. 39 et sq. Ce dernier travail reprend et complète, en ce qui concerne les allusions épiques chez les troubadours, les indications déjà recueillies par Raynouard (tome II du *Choix des poésies originales des troubadours*) et Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. III, 486.

Digitized by Google

Bem deu valer s'amors quar fis amans
Li sui trop mielhs no fos d'*Iseut Tristans* [1].

Dans une troisième pièce attribuée au même troubadour, mais qui ne paraît pas être de lui [2], se trouve une autre allusion :

Que tan vos soi ferms e leials
Que *Tristans* fo vers *Yzout* fals
Contra mi, e vers Blanchaflor
Floris ac cor galiador.
(Pons de Capdueil, éd. Napolski, p. 112).

« Je vous suis si loyal que, en comparaison de moi, Tristan fut faux envers Izeut et que envers Blanchefleur Floire eut un cœur trompeur. »

« Avec un seul baiser secourable, dit Raimon de Miraval, je serais gai et heureux en amour, plus que ne le fut Tristan pour son amie. »

Seri'eu gais e d'amor benanan
Plus que no fo per s'amia *Tristan*.
(Mahn, *Ged.*, 1122, str. 5).

« Je servirai toute ma vie, dit le même troubadour, et jamais n'eut un serviteur plus humble la belle que servit Tristan. »

Ieu servirai totz mos ans
Et anc servidor meins antiu
Non ac la bella cui servit *Tristans*.
(R. de Miraval, M. G., 38, str. 6).

« Jamais, dit Huc de la Bachellerie, Andrieu de Paris, Floire, Tristan et Amelis ne furent d'amour si parfait. »

Que anc Andrieus de Paris
Floris, *Tristans* ni Amelis
No foron d'amor tan fis.
(Mahn, *Werke*, III, 212).

1. Birch-Hirschfeld, p. 39 ; *Astruc es cel.*
2. La pièce est de Folquet de Romans; cf. l'édition de ce troubadour par Zenker (*Romanische Bibliothek*, XII, Halle, 1896).

Digitized by Google

On trouve dans Peire Cardenal deux allusions à Tristan. Parmi les parfaits amants (*fin amador*), il cite Pirame et Thisbé, Floire et Blanchefleur, « et Tristan qu'Iseut la blonde aima sans l'avoir vu. »

Et *Tristan* qu'anc non vis
E amet Izeutz la blonda.
(*Cel que fe* ; Mahn, *Ged.*, 1245).

« Tristan, dit-il ailleurs, fut le plus loyal de tous les amants et celui qui fit le plus de prouesses. »

Et *Tristans* fon de totz los amadors
Le plus leals e fez mai d'ardimens.
(P. Cardenal, ap. Birch-Hirschfeld, p. 39) [1].

Dans le roman de *Jaufre* on trouve Tristan et Iseut cités comme modèles de parfaits amants avec Floire et Blanchefleur, Fénice et Cligès.

« C'est la force d'amour, dit l'héroïne, qui m'a fait vous aimer, cet amour qui fit que Tristan sembla fou, à cause d'Iseut qu'il aimait tant, et qui le sépara de son oncle et qui fit mourir Iseut. »

(Forsa d'amor) que fes fol semblar *Tristan*
Per Iseus cui amava tan
E de son oncle lo parti
E ella per s'amor morri.
(Suchier, *Denkm. prov. Lit.*, 306 ;
cf. *Tristan*, éd. Breuer, v. 7605 sq.) [2].

Deux auteurs de nouvelles ont fait de rapides allusions à Tristan. Arnaut de Carcassés, dans la nouvelle du *Papagai*, fait dire à un de ses personnages : « Vous vous souvenez

1. Les allusions à Tristan sont fréquentes, au moyen âge, dans toutes les littératures. Cf. pour l'Italie : Malavasi, *La materia poetica del ciclo bretone in Italia*. Bologne, 1903.
Pour l'Espagne, cf. l'archiprêtre de Hita, éd. Ducamin, str. 1703.
2. Tristan est encore cité aux vers 102, 326, 387, 8053.

Digitized by Google

peu de Blanchefleur que Floire aima si loyalement, ni d'Iseut qui aima Tristan... »

Pauc vos membra de Blancaflor
C'amet Floris ses tot enjan
Ni d'Izeut que amet *Tristan*.
(Ed. Savj-Lopez, v. 83-85).

On trouve dans la *Cour d'Amour* une allusion du même genre :

Et auzis qu'en ditz En Guirautz,
Que saup mais d'amor que *Tristans*.
(Mahn, *Ged.*, II, 26 (nº 341).

« Écoutez ce qu'en dit Guiraut, qui se connaissait mieux en amour que Tristan. »

Voici en quelle compagnie un troubadour anonyme cite Tristan, Gauvain et Merlin.

Lo sen volgra de Salomon
E de Rolan lo bon ferir
E l'astre de cel lo pres Tir
E la gran força de Sanson
E qe sembles *Tristan* damier (*sic*)
E Galvain de cavalaria
E·l bon saber de Merlin [1].

Un des manuscrits de l'*ensenhamen* de Guiraut de Calanson donne un texte peu clair où se retrouve ce mot de *damier* rimant avec *rainier*, nom propre.

E pueis *damier*
Lo filh *Rainier*
Com fes lo joencel burdir [2].

Dans une tenson à trois personnages, Tristan est cité à côté de Tydeus, comme type du héros. (G. Bertoni, *Rim.*

1. Gr. 461, 154; *Z. R. Phil.*, IV, 508. Cf. p. 256.
2. W. Keller, *Das Sirventes Fadet Joglar*. Erlangen, 1903. (Thèse de Zurich.)

Digitized by Google

prov. ined., *Segner Arnaut, vostre semblant* (*Studj di fil. rom.*, 1900).

Pour Aimeric de Pégulhan, Gauvain est le type du chevalier vaillant, Yvain de l'homme courtois, Tristan de l'amant.

Ni ges d'armas Galvains plus non valia,
Ni non saup tan Yvan de cortezia,
Ni·s mes *Tristans* d'amor en tan d'assai.
(M.W., II, 168).

Dans un sirventés de Bertran de Paris de Rouergue Tristan est cité en même temps qu'Arthur, Marc et Merlin, sans compter les autres personnages qui n'appartiennent pas au cycle arthurien (M. W., III,372).

Une allusion à la vaillance de Tristan se trouve dans l'*ensenhamen* d'Arnaut-Guilhem de Marsan.

Aprendetz d'En *Tristan*
Que valc ben atrestan.
(Bartsch, *Prov. Leseb.*, 134, 67).

« Apprenez l'histoire du seigneur Tristan, qui fut si vaillant. »

Deux allusions se rencontrent chez Folquet de Romans.

Que tant vos soi ferms e leials
Que *Tristans* fo vers *Isout* fals
Contra mi, e vers Blanchaflour
Floris ac cor galiador.
(F. de Romans, *Épitre*, éd. Zenker, v. 135).

« Je vous suis si fidèle et si loyal que Tristan fut déloyal envers Iseut en comparaison de moi et que Floire eut un cœur trompeur envers Blanchefleur. » Cf. *supra*, p. 241.

« Jamais, dit le même troubadour, *Tristan* n'aima autant Iseut la belle ». (Ed. Zenker, V. str. 3). D'autres allusions à Floire et Blanchefleur se trouvent dans la même pièce, comme plus haut.

Digitized by Google

« Jamais Erec n'aima Enide, dit un autre troubadour (anonyme), ni Tristan Iseut, comme je vous aime ».

Que Erec non amet Henida
Tan ni Izeutz *Tristan*
Con yeu vos, dona grazida.
(Appel, *Prov. Ined.*, p. 323).

Comme Bernart de Ventadour (cf. *supra*, p. 239), le troubadour catalan Guilhem de Berguedan emploie comme *senhal* (nom secret de sa dame) le nom de *Tristan*. Cf. Mahn, *Ged.*, 592.

Bertran de Born a également appelé une de ses amies ou protectrices *Tristan* (dans la pièce *Molt m'es descendre*, éd. Stimming, XV). Pour une autre allusion à Tristan l'amoureux dans Bertran de Born, cf. *infra*, à propos d'Iseut (éd. Stimming, XXXII, 38).

Dans le *Chansonnier provençal* de Saragosse, qui est toujours inédit, se trouve une pièce intitulée *Lo vers de Tristayn*, dont nous ne connaissons que le premier vers :

Si tot no say *Tristanz* l'amanz [1].

Dans le même chansonnier se trouvent de nombreuses poésies de Cerveri de Girone encore inédites; Tristan y est cité dans les pièces suivantes : *Sitot no suy* (*Tristayn*, forme catalane); *Aragones eu*; *En breu sazo*.

D'autres allusions à Tristan, au *Lai du Chèvrefeuille* et au *Lai de Tintagoil* se rencontrent dans *Flamenca* (éd. P. Meyer (1865), p. 571).

Voici enfin un passage curieux d'un troubadour catalan du XIIIe siècle, Guilhem de Cervera.

Sa moylers fets *Tristayn*
Morir, car noy jasia,
Que d'als tot son coman
Et son voler fasia.

1. Notes sur le *Chansonnier Provençal* de Saragosse, par A. Pagès, p. 10. (Extrait des *Annales du Midi*, II.)

Digitized by Google

La reyna al bayn
Fets son marit aucir
E restauret l'estrayn,
Et fo durs fayts d'ausir.

(*Romania*, XV, p. 95).

« La femme de Tristan le fit mourir, parce qu'il ne couchait pas avec elle, car en toute autre chose il exécutait sa volonté et son désir. »

« La reine fit mourir son mari au bain et rétablit l'étranger ; et ce furent des événements durs à entendre. »

Les allusions aux divers épisodes de la vie légendaire de Tristan ne manquent pas chez les troubadours. Voici des allusions au philtre amoureux.

L'amour, dit Daude de Pradas, me fait boire avec la coupe de Tristan.

Beure·m fai ab l'enap *Tristan*
Amors.

(Appel, *Prov. Ined.*, p. 38).

Dans une tenson du Dauphin d'Auvergne et de Peirol se trouvent les vers suivants :

DALFIN. — E membre vos de *Tristan*,
C'ab Yseut moric aman.

PEIROL. — Dalfin, vers es que·ill poizos
Que lor det beure Bragen
La nueit per deschausimen
E·l fetz angoissos.

(M. W., II, 31).

« Souvenez-vous de Tristan, qui mourut d'amour avec Iseut. » « Dauphin, il est vrai que le philtre que lui donna à boire Bragen pendant la nuit brutalement lui causa bien des angoisses. »

Voici d'autres exemples :

L'amoroseta bevanda
Non feiric ab son cairel

Digitized by Google

Tristan n'Isoi plus forment
Quant il venivon d'Irlanda.
(Bonifaci Calvò, [B. Zorzi], M. G., 308).

« L'amoureuse boisson ne frappa pas plus fortement Tristan ni Iseut quand ils venaient d'Irlande ».

Ara sai ieu qu'eu ai begut del broc
Don bec *Tristan* qu'anc pueis guarir non poc.
(Augier Novella, M. W., III, 178).

« Maintenant je sais que j'ai bu à la coupe où but Tristan, qui ne put plus guérir ».

Voici une autre allusion dans Aimeric de Pégulhan.

Et ieu dobli la balansa
Quel doble tenc lieis plus car
Totz jorns qu'aissi sai doblar
Doblamen ma malanansa ;
Mas assatz doblet plus gen
Tristans, quan bec lo pimen ;
Quar el guazanhet s'amia
Per so per qu'ieu pert la mia.

« ..... Mais Tristan doubla plus gentiment (son bonheur), quand il but le philtre ; car il gagna son amie par cela même qui me fait perdre la mienne [1]. »

Autre allusion chez un troubadour anonyme :

Bona dona, vostre preç fo triaç.
Plus fo traiç lo jorn et enganaç
Non fo *Tristan* que d'amor fo temptaz
E çeu qe bic del vin qe fo tempraç
E fo tan forte qe mos cors fo turbaç
Si qe anc pois non fo treis jorç en paç
Ni anc convenç no fo per mi trentaç [2].

« Noble dame, votre mérite fut grand : quant à moi,

1. Aimeric de Pégulhan, ms. 856, fo 95, vo. Cité par L. Sudre, *loc. laud.*

2. *Gr.* 461, 58. Texte dans Bertoni, *Il canzoniere provenzale della Riccardiana*, no 2909.

Digitized by Google

je fus, ce jour-là, trahi et trompé plus que ne le fut Tristan, qui fut tenté par l'amour ; et moi je bus du vin mélangé ; ce vin fut si fort que mon cœur en fut troublé et que depuis je n'ai pas eu trois jours de repos... »

Un seul troubadour fait allusion au changement de nom de Tristan. Tristan, en abordant en Irlande, dissimule son état et son nom. Il se fait appeler : *Tan-Tris*. C'est l'inverse qu'il aurait fait, d'après Raimon Bistort d'Arles.

E camjet nom de *Tantris* en *Tristan* [1].

Quelques troubadours font aussi allusion aux difficultés qu'éprouvait Tristan à voir Iseut. « Tristan aimait *Iseut* en secret », dit Guilhem de Cabrera.

Tristan
Qu'amava Iseut a lairon [2].

Rambaut de Vaqueiras promet à sa dame que, si elle daigne l'accepter pour chevalier, il viendra vers elle « en tapinois », comme Tristan, qui fit le guet jusqu'à ce qu'Iseut vint à lui.

A tapi li venrai
Si cum *Tristans*, que·s fes guaita,
Tro que *Yzeus* fo vas si traita.
(Appel, *Prov. Ined.*, 275).

Les allusions à Iseut seule sont plus rares. « La belle Iseut aux cheveux blonds », dit Arnaut de Mareuil. (M. W., I, 154). Les cheveux d'Izeut, dit Bertran de Born (*Poésies Am.*, III, 38), n'étaient pas aussi beaux que ceux d'Agnès, femme du vicomte de Rochechouart [3].

1. Cité par J. Bédier, *Tristan*, II, p. 210, d'après W. Hertz, *Tristan* [3], p. 499.

2. Birch-Hirschfeld, p. 39.

3. Notons qu'une *trobairitz* s'appelle *Iseut* de Capnion. Elle échangea des strophes avec un personnage qui s'appelait Almuc de Chateauneuf. (Chabaneau, *Biogr. des Troub.*, *Hist. Gén. Lang.*, X, p. 360 b.) Cf. Brunel, *Ann. du Midi*, XXVIII (1916), p. 462.

La forme ordinaire du mot est *Iseut* (ou *Yseut*), plus rarement *Isolt*.

Digitized by Google

Raimbaut, comte d'Orange, fait une allusion précise à un fait connu de la légende de Tristan et d'Iseut dans le passage suivant.

Sobre totz aurai gran valor,
S'aitals camisa m'es dada
Cum *Yseus* det a l'amador
Que mais non era portada ;
Tristan mout prezet gent prezent.
(M. W., I, 77).

« Je surpasserai tous les hommes en valeur, si ma dame me donne une chemise semblable à celle qu'Iseut donna à son amant et qui n'avait jamais été portée ; Tristan estima beaucoup ce gentil présent [1]. »

Il s'agit de la chemise donnée par Brangien, la suivante d'Iseut, à sa maîtresse, qui avait souillé la sienne pendant la traversée. Il ne faut pas voir ici une allusion à un poème provençal perdu sur la légende de Tristan, mais une allusion aux poèmes français [2].

Fauriel a remarqué [3] que l'allusion à Tristan et à Iseut, dans Raimbaut d'Orange, est une des plus développées et des plus précises que l'on ait dans l'ancienne poésie provençale. Raimbaut serait mort, d'après Fauriel, vers 1173. Ses poésies amoureuses, gâtées par le mauvais goût, seraient de sa jeunesse, entre 1155 et 1165. Il aurait existé à son époque « un roman provençal de *Tristan* », qui devait exister quelques années auparavant, vers 1150, puisqu'il

1. Notons que Rambaut d'Orange est mort probablement avant 1173.

2. Ce passage n'a pas échappé à ceux qui ont étudié la diffusion des légendes arthuriennes. Cf. L. Sudre, *Romania*, XV, 546 ; Bédier, éd. de *Tristan*, II, p. 46-47, 241. Il ne s'agit dans le *Tristan* de Thomas que d'un échange de chemises entre Iseut et sa *meschine* Brangien. Toutes deux avaient reçu au départ une chemise neuve, mais par suite de la chaleur Iseut avait sali la sienne. Il n'est pas question de ceci dans Rambaut d'Orange.

3. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 485.

Digitized by Google

était déjà célèbre à l'époque où Raimbaut d'Orange commença d'écrire.

Ce sont là des hypothèses ingénieuses, qui ne sont entachées d'aucune invraisemblance, mais qui restent des hypothèses. Je ne crois pas, pour ma part, que les poésies en *trobar clus* de Raimbaut d'Orange soient de sa jeunesse : c'est une conception trop moderne.

Des allusions assez nombreuses aux légendes arthuriennes se trouvent dans un passage du *Trésor* de Peire de Corbiac. Peire connaît les « histoires anglaises », et il sait comment « Bruto, le Troyen », vint en Bretagne.

De Merlin le salvatge com dis oscuramentz
De totz los reis engles lo profeciaments,
De la mort Artus sai per que n'es doptamentz,
De Galvan so nebot los aventuramentz,
De Tristan e d'Ysolt los aventuramentz,
E del clerc lausenger per qual lausengamentz
De leis e del rei March parti·l maridamentz,
De Guillielm Perdut com fo terra tementz,
Del bo rei Aroet com fo larcx e metentz.

(*Thezaur*, éd. Bertoni-Jeanroy, (*Ann. du Midi*), v. 479 sq.).

Iseut et Tristan figurent de même dans une liste d'amants avec Floire et Blanchefleur, Tisbé et Pirame, etc., dans le *Breviari d'Amors* de Matfre Ermengaud (v. 27833) [1], ainsi que dans la nouvelle du *Papagai* d'Arnaut de Carcassés (Bartsch, *Prov. Les.*)

Voici ce que dit M. Bédier au sujet du passage du *Trésor* de Peire de Corbiac. « La colère du roi Marke est éveillée, dans tous les poèmes de Tristan, par un groupe de félons conjurés contre les amants. Chez le seul Thomas il n'y a qu'un artisan unique de la traîtrise, Mariadoc, et c'est bien le type du *losengier* de la poésie courtoise. Mais

1. Bédier, éd. de *Tristan*, II, p. 398.

Digitized by Google

la qualification de clerc ne lui convient pas... et fait douter que Peire Corbiac ait en vue notre poème. » Bédier, éd. de *Tristan*, II, p. 58. Cf. sur ces vers G. Paris, *Journal des Savants*, 1902, p. 298. J'ajoute que je n'ai pas trouvé de Mariadoc dans l'*Onomastique* des troubadours.

*
* *

Les compagnons d'Arthur Yvain, Gauvain, Lancelot et Perceval sont l'objet de plusieurs allusions. Nous avons déjà cité quelques passages où il est question d'Ivain : en voici un autre, d'après lequel il semble que les femmes aimèrent Ivain plutôt pour son élégance que pour sa vaillance.

D'Ivan, lo filh del rey,
Sapchatz dire per quey
Fon el pus avinens
De negus hom vivens ;
Que·l premier sembeli
C'om portet sobre si
El ac en son mantel,
Afiblalh e tessel
E corda en gonela
E·n espero fivela ;
E bloca en escut
El ac, so sabem tut,
E gans c'om viest en mas
El ac los primeiras ;
Las donas aquel temps
Que l'ameron essems,
El tengro per amic
Assatz pus qu'ieu no·us dic.

(M. W., III, 368) [1].

« D'Ivain, le fils du roi, sachez dire pourquoi il fut le plus avenant de tous les hommes vivants, car il fut le premier à porter une fourrure de zibeline et il eut sur son manteau une agrafe et une cordelière à sa tunique, une boucle à son éperon et une bosse à son écu. Il eut, nous

1. Guilhem Arnaut de Marsan, *Qui conte vol aprendre*.

Digitized by Google

le savons tous, des gants dont on revêt les mains et il les porta le premier ; les femmes de ce temps l'aimèrent toutes et beaucoup plus que je ne puis vous le dire. »

Giraut de Borneil rappelle un épisode de la vie chevaleresque d'Ivain.

> C'aissi m'espert, qant vei vostras beltaz,
> Com lo cugnatz de Galvan per salvatge,
> E can per guerra n'ac totz sos fils menatz
> Et sa filha qeria per oltratge
> E l'endeman rediala·ilh ab se
> Entroc qu'*Yvan* los defendet...
>
> (G. de Borneil, *Gen m'estava* ; éd. Kolsen, n° 34).

« Quand je vois vos beautés, je suis hors de moi, comme le beau-frère de Gauvain pour le sauvage (?) ; quand par la guerre il lui eut enlevé tous ses fils et qu'il cherchait sa fille pour l'outrager, le lendemain il la lui rendait en même temps qu'il se rendait lui-même, jusqu'à ce qu'Ivain les protégea (tous deux ? *ou* tous ?) [1] »

Pas plus que Birch-Hirschfeld (*Die epischen Stoffe*, p. 49), je ne vois pas à quelles aventures il est fait allusion dans ce passage : aussi ma traduction (qui s'éloigne de celle de Kolsen) ne me satisfait pas. Le *cognatz* est le « beau-frère » ou peut-être, comme dans les dialectes modernes de la langue d'Oc, le frère du beau-frère ou de la belle-sœur. Mais quel était ce beau-frère de Gauvain ? et que signifie *per salvatge* ? Ce dernier mot est-il un nom propre ? Il faudrait l'article s'il s'agit d'un nom commun (*per lo*, contracté en *pel*). Le sujet des vers 3 et 4 me paraît être le même. Le *conhat* ou beau-frère de Gauvain serait devenu fou (*esperdre* ; *m'espert*, ind. près. 1e p. sg.) et aurait enlevé (*menatz*) tous les enfants de son ennemi en même temps qu'il essayait d'outrager (violer) sa fille. Puis, dans sa folie, il la lui rendait en même temps qu'il se rendait lui-

1. La pièce ne se trouve que dans un seul manuscrit, qui n'est pas des meilleurs.

Digitized by Google

même. Ivain sur ces entrefaites prenait la défense des prisonniers, dont l'un était fou, *esperdut* : Ivain, le chevalier redresseur de torts, est bien dans son rôle.

Peut-être le *conhat* de Gauvain est-il simplement un de ses parents ou alliés, le propre cousin germain d'Ivain, dont nous connaissons le nom : Calogrenant. Il raconte, au début d'*Ivain*, son aventure de la forêt de Brocéliande et se fait traiter de fou par Ivain.

Se je vos ai fol apelé
Je vos pri qu'il ne vos en poist.
(*Ivain*, v. 587).

Au v. 3563 et suivants Chrétien de Troyes nous raconte comment Ivain sauva une « pucelle » ; mais est-ce la fille à laquelle Giraut de Bornelh fait allusion ? Le « sauvage » pourrait être le rude personnage qui gardait la fontaine merveilleuse de la forêt de Brocéliande. Mais lui avait-on enlevé ses fils et avait-on outragé sa fille ? On ne trouve pas trace de tout cela dans *Ivain*, ou du moins pas sous cette forme précise.

Dans un *ensenhamen* de B. de Paris de Rouergue Ivain est cité comme un des premiers « oiseleurs » :

Ni ges no cug que sapiatz d'*Ivan*
Qui fo·l premier c'adomesjet auzel ;
De Gairaudu no sabetz tan ni can
Ni de Cobloy ni de Salapinel.
(Bartsch, *Denkm.*, p. 86, 19).

« Je ne crois pas que vous sachiez quelque chose d'Ivain, qui fut le premier qui apprivoisa les oiseaux ; vous ne savez rien de Gairaudu (?), ni de Cobloy ni de Salapinel [1]. »

Notons, pour être complet, qu'un abbé ou prieur nommé Ivan, est cité dans une tenson d'Elias Cairel (*N'Elias Cairel, de l'amor* ; Bartsch, *Gr.*, 133, 7) [2].

1. Je ne connais pas davantage ces personnages qui ne sont cités que cette fois-ci dans l'œuvre des troubadours.
2. Cf. *Onomastique des Troubadours*, s. v. *Ivan*.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LÉGENDES BRETONNES

(suite)

Gauvain. — Perceval. — Lancelot. — Le Lanzelet d'Ulrich de Zatzikhoven. — Lancelot et Arnaut Daniel. — Erec et Enide. — Cligès. — Merlin. — Autres personnages.

En ce qui concerne Gauvain, les deux plus anciennes allusions sont celle de Guiraut de Cabrera et celle de Giraut de Borneil déjà citée (p. 252).

Ni de *Galvaing*
Qui ses compaing
Fazia tanta venaison.

(G. de Cabrera, *Cabra joglar*).

« [Tu ne sais rien] de Gauvain, qui, sans compagnon, faisait si bonne chasse. »

Les allusions à la vaillance de Gauvain sont particulièrement fréquentes. « Si, dit Rambaut de Vaqueiras, cette gentille créature m'accordait ce que je demande à sa condescendance, j'aurais surpassé en prouesses Gauvain. »

Et si·m des lo cors gens
So qu'ab son cosselh quier,
Vencut agra sobrier
D'aventuras *Galvanh* [1].

Peire Vidal se vante d'avoir accompli les mêmes exploits que Gauvain.

Las aventuras de *Galvanh*
Ai eu e mai d'autras assatz.

(Ed. Anglade, XLIII, 41).

1. Birch-Hirschfeld, *loc. laud.*, p. 49. La pièce parait composée entre 1192 et 1202; *ibid.*

Digitized by Google

« J'ai à mon actif les prouesses de Gauvain et beaucoup d'autres. »

Le compatriote de Peire Vidal, Aimeric de Pégulhan, s'écrie à son tour :

Ni ges d'armas *Galvanhs* plus non valia.
(A. de Pégulhan, *Ara par be*).

« A la guerre Gauvain n'était pas plus vaillant. »

Ailleurs le même troubadour associe le nom de Gauvain à celui d'Arthur, dans une strophe qui rappelle les vantardises de Peire Vidal :

Quant eu sui de tot armat sus,
No·m par qe *Galvain* ni Artus
Feses doas jontas neghus
Plus tost en un besoing qu'eu fas [1].
(Mahn, *Ged.*, 1189, str. 3-4).

Le troubadour Uc de Saint-Cyr fait allusion à une aventure de Gauvain dans le passage suivant :

Qu'aissi·m prencom pres *Galvanh*
Del bel desastruc estranh
A cui l'avenc far coven
Qu'elh fezes tot so talen,
E ilh non dec far ni dir
Ren que·lh degues abelhir.
(Mahn, *Ged.*, 1145).

« Il m'arrive ce qui arriva à Gauvain avec le bel étranger malheureux, avec qui il dut convenir qu'il accomplirait tous ses désirs, tandis que lui ne devait faire ni dire rien qui dût plaire à Gauvain [2]. »

1. Cf. *supra*, p. 234. Pour une troisième citation, cf. *supra*, p. 243.

2. La pièce n'est pas de Uc Brunenc, comme l'indique Mahn, d'après le manuscrit, mais d'Uc de Saint-Cyr ; n° 1 (v. 35) de l'édition Jeanroy et Salverda de Grave. Cf. *ibid.*, p. 169-170. Les éditeurs n'admettent pas, comme Birch-Hirschfeld (*loc. laud.*, p. 50), qu'il s'agisse ici de l'Orgueilleux de Logres, du *Perceval* de Chrétien (vv. 7900 et 9700). Il s'agirait plutôt de rapports entre Gauvain et Griogoras (vv. 7966-8480) ; et peut-être aussi dans l'esprit du poète s'est établie une confusion entre ce dernier et Griomélan (v. 9915).

Digitized by Google

Birch-Hirschfeld croit qu'il y a là une allusion aux « rapports de Gauvain avec Orguellouse de Logres, comme cela est exposé par Chrétien de Troyes, dans le *Conte du Graal*, v. 7900 sq. et 9700 sq. » (*Loc. laud.*, p. 50).

Mais les éditeurs d'Uc de Saint-Cyr ne sont pas tout-à-fait du même avis : « il s'agirait sans doute plutôt de ceux [des rapports] entre Gauvain et Griogoras, v. 7966-8480. Il est vrai qu'il n'intervient pas entre les deux personnages d'accord de ce genre et que Griogoras ne mérite guère ce surnom. Mais Griogoras récompense fort mal tout le bien que lui fait Gauvain et on pourrait entendre l'expression *far coven* au figuré, les bienfaits de Gauvain étant si régulièrement payés d'ingratitude que cela paraissait l'effet d'une convention. Un peu plus loin (v. 9915) Gauvain rencontre Griomelan, qu'il félicite sur sa beauté. Uc de Saint-Cyr a pu confondre les deux personnages, d'autant plus que le récit est, à cet endroit, assez embrouillé [1]. »

Un troubadour voudrait ressembler à Tristan, à cause d'Iseut, et à Gauvain, pour sa vaillance.

E sembles Tristan de amia
E *Galvanh* de cavallaria [2].

Bertran de Born le jeune, blâmant la mollesse de Jean-sans-Terre, lui reproche de ne pas ressembler en vaillance à Gauvain.

Mais ama·l bordir e·l cassar
E bracs e lebriers et austors
E sojorn per que·ill falh onors
E·s laissa vius dezeretar ;
Mal sembla d'ardimen *Galvanh*.
(Mahn, *Werke*, III, 28).

1. *Op. laud.*, p. 169-170.
2. Birch-Hirschfeld, p. 49. La pièce n'est pas de Pistoleta ; cf. l'édition de ce troubadour par Nicstroy, Halle, 1914. (*Beihefte z. Z. rom. Phil.*, n° 52.)

Digitized by Google

« Il aime mieux les amusements et la chasse, braques, lévriers et autours, sans compter la mollesse, par suite de quoi l'honneur lui manque et il se laisse déshériter vivant; il ressemble mal, pour la hardiesse, à Gauvain. »

Dans une strophe de Peire Cardenal, Gauvain est le modèle des hommes courtois, comme Alexandre le modèle des héros et Salomon celui des sages.

Alexandris fon le plus conquerans...
E plus cortes *Gualvaiz* totes sazons
E plus savis fon le reis Salamons.
(Mahn, *Ged.*, 1253, ms T).

Peire de Corbian, dans son *Tezaur*, cite Galvanh, le « neveu d'Arthur », et connaît ses aventures (éd. Jeanroy-Bertoni, v. 489).

Au milieu du XIVe siècle, un troubadour de l'école toulousaine, discutant avec un autre troubadour, Raimon de Cornet, cite parmi les modèles de vaillance Charles (Charlemagne), Roland, Jaufre, Lancelot, *Galvan* et Matfre (Manfred ?) [1].

Les troubadours catalans Serveri de Girone (fin du XIIIe siècle) et Torroella (XIVe) connaissent aussi Gauvain [2].

Pour le roman de *Jaufre*, cf. *infra*, ch. VI.

Perceval et Lancelot sont également l'objet de quelques allusions. Le troubadour Rigaut de Barbezieux commence ainsi une de ses chansons (écrite vers 1180-1190 ?) :

« Je suis semblable à Perceval, au temps où il vivait, qui s'ébahit de regarder [le cortège des chevaliers], si bien qu'il n'osa pas demander à quoi servaient la lance et le Graal. »

Atressi cum *Persavaus*,
El temps que vivia,

1. Peire de Ladils, *in* : Chabaneau-Noulet, *Deux mss. provençaux*, p. 106.
2. Serveri de Girone, *Li cavaler* (inédit); Torroella, *Faula*.

Digitized by Google

Que s'esbaïc d'esguardar
Si que no saup demandar
De que servia
La lansa ni·l Grazaus.

(Ed. Chabaneau-Anglade, III).

J'ai marqué, dans l'introduction de mon édition de Rigaut de Barbezieux [1], l'importance de ce passage. Il est probable que cette pièce a été écrite à la cour de la comtesse Marie de Champagne, peu de temps après la composition du *Perceval* de Chrétien de Troyes. Gaston Paris fixe cette composition aux environs de 1175. « C'est après cette date que Rigaut aurait visité la Cour de Champagne. La légende de Perceval devait encore y être dans tout son éclat, et on verra... que Rigaut a imité formellement et littéralement le texte de Chrétien [2]. »

On lit en effet, dans le *Conte du Graal*, le passage suivant, qui paraît traduit par R. de Barbezieux :

E li vaslez les vit passer
E n'osa mie demander
Del Graal cui l'an an servoit.

(Ed. Baist, v. 3205).

Il semble même que Rigaut ait fait une erreur de traduction en écrivant *no saup* (= il ne sut pas), correspondant au français *n'osa*, qui se comprend mieux d'ailleurs.

Un troubadour vénitien de la décadence, B. Zorzi, fait allusion à la joie de Perceval quand il alla rejoindre son oncle.

Qu'el si gaudet...
Com *Persavaus* tro q'anet a son oncle.

(M. G., 573, str. 3).

1. C. Chabaneau et J. Anglade, *Les chansons de Rigaut de Barbezieux*. Montpellier, 1919. (Extr. de la *Rev. lang. rom.* Publications spéciales de la *Soc. des l. rom.*, t. XXVII.)

2. *Op. sign.*, p. 29 du tirage à part.

Digitized by Google

« Jamais Perceval, avait dit avant lui Rambaut de Vaqueyras, quand, à la cour d'Arthur, il enleva les armes au chevalier vermeil, n'eut tant de joie que moi ».

Anc *Persavals*, quant en la cort d'Artus,
Tolc las armas al cavalier vermelh,
Non ac tal gaug cum ieu del sieu cosselh.
(M. W., I, 366).

Dans une tenson de Blacatz et d'Isnart d'Entravenas se trouve le passage suivant :

Ni chiflas de Roai
Ni Raols de Cambrai
No·i foron ni·l deman
De *Perceval* l'enfan.
(Blacatz, éd. Soltau [1], IX).

« Il n'y eut... ni Raoul de Cambrai ni la demande de l'enfant Perceval. »

Une autre allusion à Perceval se trouve chez Aimeric de Pégulhan.

Lo marques part Pinairol...
No vuelh ges que desclavelh
De sa cort, ni an lunhan
Persaval, que sap d'enfan
Esser mayestre tutor.
(M. W., II, 166).

« Je ne veux pas que le marquis d'au-delà de Pignerol détache et éloigne de sa cour Perceval, qui sait être un maître tuteur d'enfants. »

Je ne sais à quoi Aimeric fait allusion ; il semble qu'il s'agisse d'un personnage ou gouverneur auquel on a donné ce surnom.

Enfin on trouve dans *Flamenca* :

L'autre comtet de *Persaval*
Co venc a la cort a caval [2].

1. *Zeits. f. rom. Phil.*, XXIII (1899), 243. Pour *Chiflas*, cf. *ibid.*, XXIV, p. 52.
2. Birch-Hirschfeld, p. 48. *Flamenca*, 671-672.

Digitized by Google

Le roman de *Jaufre* ne cite Perceval que deux fois, v. 105 et v. 8054, chaque fois dans des énumérations.

Voici maintenant quelques allusions à Lancelot. « Jamais Lancelot, dit un troubadour, quand sa dame lui promit d'accomplir tous ses ordres, s'il lui montrait un parfait et loyal amant, ne put se souvenir de lui-même, noble dame, tellement il s'était oublié; mais Pitié jeta gentiment ses regards sur lui, en une circonstance où la raison ne lui servait de rien; et moi j'attends de vous une pitié pareille. »

Anc *Lanselotz*, can sa dona·l promes
Que faria per el tot son coman,
Si·l mostrava un fin lial aman,
Non poc aver de si eix sovinensa,
Bona domna, ta fort s'era oblidatz,
Tro que Merces lo y ac adregz esguartz
Lai on razos no li valia re,
Per qu'ieu aten de vos aital merce [1].

(Huc de Pena ; Appel, *Prov. Ined.* p. 314).

Dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Calanson se trouve le passage suivant :

Apren, Fadet, de *Lansolet*
Co saup gen landa conquerir.

(*Fadet Joglar*) [2].

« Apprends, Fadet, de Lancelot comment il sut conquérir du pays. »

Ce passage a donné lieu à de longues discussions. Elles sont résumées en dernier lieu dans l'édition critique que

1. Il est probable que la forme *Lancelot* se cache dans un passage corrompu de Peire Cardenal (*Tendas e traps*). Il y est question du comte de Foix, qui était si courageux que auprès de lui valaient peu Roland et Olivier :

Que niens fon Rotlans ni Olivier
Contra lor *anselot* e *galier*.

(Mahn, *Ged.*, 517, ms. R, unique).

Cette hypothèse a été exprimée par Bartsch, *Zeits. f. rom. Phil.*, II, 321, qui renvoie à Holland, *Chr. de Troyes*, p. 141.

2. Birch-Hirschfeld, p. 45.

Digitized by Google

M. W. Keller a donnée du sirventés *Fadet Joglar* [1]. L'éditeur a montré que la forme donnée par les deux manuscrits avait un *o* et qu'il fallait lire *Lansolet* et non *Lanselet*. On peut se demander d'abord s'il n'y a pas là une forme amenée par la rime, car la pièce abonde en noms propres défigurés de la même manière, soit volontairement, soit involontairement. La forme *Lansolet* proviendrait d'une métathèse vocalique et, à ce point de vue, s'expliquerait mieux que *Lanzelet*.

Si on garde la forme *Lanselet*, qui est unique dans la littérature provençale (fait relevé depuis longtemps par la critique), il faut l'expliquer comme on le fait d'ordinaire et admettre que Guiraut de Calanson a eu sous les yeux un poème qui ressemblait à celui du minnesinger Ulrich von Zatzikhoven, intitulé *Lanzelet*. Le texte imité par le troubadour et par le minnesinger était-il le même ? Était-il écrit en français ou en provençal? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre. M. W. Keller serait disposé à admettre que Guiraut de Calanson a connu un simple récit de jongleur, un « conte d'aventure » ayant trait à Lancelot [2].

Un troubadour inconnu fait allusion à la reine Genièvre dans le passage suivant [3] :

Sovens mi fai morir e viure

1. Das sirventes *Fadet Joglar* (Thèse de Zurich), Erlangen, 1905.

2. Das sirventes *Fadet Joglar*, p. 39. Il relève dans Guiraut de Cabreira des expressions comme les suivantes : *Conte d'Arjus* (*Artus*), *novas de Tristan* (ibid.).

« Rien dans Zatzikoven ne renvoie à une source provençale. Rien non plus dans les noms propres n'y renvoie... D'après ce qui vient d'être dit, il n'est pas douteux que Ulrich composait d'après une source française et non provençale. » (Märtens, *Rom. Studien*, V, 688-89.)

Les Germanistes, dit à son tour W. Fœrster, trouvent que Zatzikhoven est sous la dépendance de l'*Erec* d'Hartmann et placent par suite le roman dans les premières années du XIIIe siècle. (*Lancelot*, gr. éd., p. XLVI. Cf. *ibid.*, p. LII.)

3. Les trois citations qui suivent sont empruntées à l'éditeur de

Digitized by Google

Si con fist la reina *Genivre*
Un dels chevaliers de sa cort.

« Souvent il me fait mourir et vivre, comme fit la reine Genièvre à un des chevaliers de sa cour. »

Dans le roman de *Flamenca* il est question de la « *pulcele* bretonne qui tint Lancelot en prison, quand il lui refusa son amour ».

L'us ditz de la piucela *breta*
Con tenc Lancelot en preiso
Cant de s'amor li dis de no.

(*Flamenca*, 668).

Voici enfin — dans le même roman — une allusion précise au *Lancelot* de Chrétien de Troyes.

L'us dis del Bel Desconogut
E l'autre del vermeil escut
Que l'yras trobet a l'uissset [1].

Dans la *piucela breta* de *Flamenca* Paul Meyer veut voir *Viviane*, G. Paris la *dame de Malehaut* ou *Morgue*, qui toutes deux, dans le *Lancelot* en prose, retiennent Lancelot en prison, parce qu'il refuse de les aimer [2]. Mais il se pourrait aussi que *breta* ait perdu ici son sens ethnographique et qu'il désignât, comme il est fréquent en ancien français, une personne « desmesurée », folle. On sait qu'il n'est pas rare que des adjectifs désignant des peuples soient pris en mauvaise part [3]. Cf. d'ailleurs *breta*, au sens de *sotte*,

Chrétien de Troyes, W. Foerster, dans sa préface de *Lancelot*, gr. édit., p. LII.

1. Voici les vers de Chrétien de Troyes :

L'escu trova a l'uis devant
Si l'esgarda, mes ne pot estre
Qu'il coneüst lui ne son mestre
(*Lancelot*, v. 5562)

2. *Romania*, X, 486, 1.

3. Cf. une note intéressante de W. Fœrster, dans sa grande édition d'*Yvain*, p. 295, note au vers 1580. Fœrster donne plusieurs exemples où *brete* est accouplé à *fole*.

Digitized by Google

stupide, dans le même roman de *Flamenca* (v. 4960) et l'explication de l'éditeur, au glossaire, s. v. *bret*.

Ajoutons que le nom de Lancelot se trouve encore dans un *ensenhamen* du troubadour catalan Cerveri de Girone (deuxième moitié du XIIIe siècle). Il se trouve dans une énumération d'hommes illustres, en même temps que les héros bretons Tristan, Perceval et Ivain [1].

Pour une citation du troubadour de l'école toulousaine Peire de Ladils (XIVe siècle), dans une énumération de héros arthuriens, cf. *supra*, p. 257.

On a cru pendant quelque temps qu'Arnaut Daniel avait écrit un *Lancelot* en prose provençale. Dante dit, en parlant de ce troubadour, qu'il a surpassé tous les autres écrivains (?) par ses *versi d'amore* et ses *prose di romanzi* (*Purgatoire*, XXVI, 118). Ce passage a été depuis longtemps cité et discuté [2].

Un autre témoignage, plus précis, mais très postérieur, est celui de Torquato Tasso, qui dit positivement, en parlant d'Arnaut Daniel : « il quale scrisse di Lancilotto » [3].

L'ensemble de la question a été magistralement traité par Gaston Paris, qui a montré comment était née la légende [4]. Suivant son ingénieuse explication, le passage de Dante signifie : « Arnaut Daniel a surpassé ceux qui

1. Suchier, *Denkm. prov. Lit.*, p. 269, v. 497.

2. Versi d'amore e prose di romanzi
Soverchió tutti...

M. R. Lavaud traduit, à peu près comme nous d'ailleurs, et parce qu'il semble que ce soit l'idée : « en vers d'amour et en proses de romans il a surpassé tout le monde. » En réalité le texte est plus vague : littéralement on ne peut traduire que : « Vers d'amour et proses de romans il les a tous surpassés », ce qui reviendrait simplement à dire qu'il est au-dessus de tous les poètes et de tous les auteurs de « romans ».

3. R. Lavaud, *Poésies d'Arnaut Daniel*, Toulouse, 1910. (Extr. des *Annales du Midi*). Dante pourrait vouloir dire simplement qu'Arnaut Daniel a été au-dessus de tous les poètes lyriques et épiques, *prose* ne signifiant pas nécessairement *proses*.

4. *Romania*, X, 478-486. Cf. *ibid.*, XII, 459.

Digitized by Google

ont écrit, soit en provençal (*versi d'amore*), soit en français (*prose di romanzi*)». Quant au Tasse, il met une fois Arnaut Daniel parmi les poètes français et lui attribue le *Lancelot* en prose. Dans un autre passage, probablement écrit plus tard, il prend Arnaut Daniel pour un Provençal et ne parle plus de Lancelot.

La question a été reprise en dernier lieu par M. R. Lavaud, dans les notes de son édition d'Arnaut Daniel. Contrairement au premier éditeur, U. Canello, qui dit : « en conclusion, l'hypothèse d'un *Lancelot* provençal d'Arnaut Daniel est tout à fait inutile et manque de raison d'être [1] », M. Lavaud croit qu'il subsiste des doutes et que la question reste encore ouverte, sinon au sujet du *Lancelot* lui-même, du moins au sujet des *romans*.

J'avoue qu'il me paraît difficile d'admettre qu'un « poète » comme Arnaut Daniel, à une époque où la « poésie » apparaissait comme la seule forme d'art littéraire, ait écrit en « prose ». Il faudrait pour nous convaincre du contraire des témoignages plus précis que les témoignages d'interprétation douteuse qui sont allégués.

Un manuscrit, qui se trouvait au moyen âge dans la bibliothèque des Visconti-Sforza, était indiqué ainsi sur le catalogue : ARNALDUS IN GALLICO..... *incipit* : *Rasons est mesura*. C'est une épître d'Arnaut de Mareuil. (Bertoni, *Il canzoniere provenzale della Riccardiana*, n° 2909, p. IX.) Peut-être est-ce dans un titre de ce genre que le Tasse a pris l'idée de faire d'*Arnaldo* un « français ».

Chabaneau a signalé l'existence probable d'un *Lancelot* provençal en prose, ainsi que d'autres romans arthuriens [2].

1. *La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello*, Halle, 1883, p. 35.

2. *Rev. lang. rom.*, XXII, 106. Le roman de *Lancelot* est cité avec d'autres dans un inventaire du château d'Ozon en Vivarais, en 1361. L'un des romans est intitulé : *Romans de Lancelot del Lac*, l'autre : *Romans de Lancelot de la reyna Ginnievra*. Chabaneau a également signalé des traductions catalanes de *Tristan* et de *Lancelot* ; *Rev. lang. rom.*, X, 237.

Digitized by Google

Rappelons que le *Lancelot* de Chrestien de Troyes est des environs de 1170 et le *Lancelot* en prose des environs de 1210[1].

Les troubadours connaissent aussi la légende d'Erec et d'Enide. Erec n'aima pas Enide, ni Tristan Iseut, comme un troubadour anonyme fait sa dame[2].

Un autre troubadour anonyme cite Erec dans une énumération d'amants malheureux :

E trauc per vos major pena
Que no fesz Paris per Elena
Ni Floris, *Herecs* ni Tristans
Ni Andrieus ne nuills fis amanz[3].

« Je souffre pour vous une peine plus grande que n'en souffrit Paris pour Hélène, ni Floire, Erec, Tristan, Andrieu, ni aucun autre amant ».

Un autre troubadour peu connu, Guilhem Raimon de Gironela, fait allusion au roman d'*Erec*, où le héros se marie avec Enide, fille d'un pauvre chevalier.

Enquer er meills que d'*Enida*
Quan *Erec* l'ac enrequida[4].

« Cela ira encore mieux que pour Enide, quand Erec l'eut enrichie. »

Voici d'autres allusions au même roman[5] :

... per gençor
Vos ai chauzida...
Genser qu'*Erecs* Enida.

1. G. Paris, *Esquisse hist. litt. fr. au m. â.*, 1re éd., 110, 118.
2. Appel, *Prov. Ined.*, p. 323.
3. Anon., *Si vos trobes tan leial messatge* (*Archiv Stud. n. Spr.*, XXXIV, p. 431b).
4. Appel, *Prov. Ined.*, 148.
5. D'après W. Fœrster, *Erec*, gr. éd., p. XV. Fœrster ne connaît que ces cinq citations données par Birch-Hirschfeld.

Digitized by Google

« Je vous ai choisie comme plus noble, comme Erec distingua Enide. »

(Rambaut de Vaqueiras, *Kalenda maya*).

« Erec fut un des meilleurs chevaliers de son temps », dit Peire Cardenal.

Etz *Erecs* fon le meiller ses falensa
De cavalliers en faz et en parvensa [1].

Parmi les jongleurs qui assistèrent au mariage de Flamenca, il y en eut un qui « conta l'histoire d'Erec et d'Enide ».

L'us contet d'Erec et d'Enida.

(*Flamenca*, 665).

Parmi les reproches que Guiraut de Cabrera adresse à un jongleur se trouve celui-ci : « tu ne sais pas comment Erec conquit l'épervier hors de sa région ».

No sabs d'*Erec*
Con conquistec
L'esparvier fors de sa rejon.

*
* *

Les allusions à Cligès sont peu nombreuses : il n'en existe pas dans la poésie lyrique et W. Fœrster n'en a relevé que trois dans la poésie narrative, deux dans le roman de *Jaufre* et une dans *Flamenca* [2].

Cliges, us cavaliers prezans.

1. *Tostemps volgra*, Mahn, *Ged.*, 1253. La pièce de P. Cardenal ne se trouve que dans deux mss. : D^b et T. Le texte de T, donné par Mahn, a, d'après cet éditeur, *etz crois* ; mais, dans une copie que j'ai faite de ce manuscrit, j'ai lu *ectors*. Cependant, il est question dans la même strophe de *Gualvaiz* (c. à d. *Gauvain*) et dans les deux vers qui précèdent on lit, d'après Mahn, *escristatitz* ; mais dans ma copie j'ai lu : *escristantz* (?), ce qui doit représenter *Tristan*. La mention d'*Erec* n'aurait donc rien d'étonnant. Le ms. D^b (du moins dans une copie que j'en possède) ne contient pas cette strophe.

2. *Cligès*, gr. éd., p. XXIV.

Digitized by Google

« Cligès, un chevalier estimé », est-il dit une fois dans le roman de *Jaufre* [1].

Dans un autre passage du même roman le personnage compare l'amour qui le transporte à celui de Fénice, « qui se fit ensevelir par Cligès, qu'ensuite elle aima longtemps après. »

Aitals amors mi sobreporta
Con fes Fenissa, que per morta
Se fes sevelir per *Cliges*
Que pois amet long temps apres [2].

Dans *Flamenca* [3], un jongleur racontait comment la nourrice de Fénice fit « transir » sa maîtresse

L'autre comtava de *Fenissa*
Con transir la fes sa noirissa.
(*Flamenca*, 677 sq.).

Voici la suite de ce passage, qui contient d'autres allusions aux romans arthuriens.

L'us dis del *Bel Desconogut*
E l'autre del vermelh escut
Que l'yras trobet a l'uisset [4];
L'autres contava de Guiffiet;
L'us contet de Calobrenan;
L'autre dis com retenc un an
Dins sa preison Quet senescal
Lo Deliez, car li dis mal.
L'autre contava de Mordret;
L'us retrais lo comte Duret,
Com fo per los Ventres faiditz
E per Rei Pescador grazitz.
(v. 679-690)

Le *Beau Desconnu* est Giglain, le fils de Gauvain. Guiffiet est un des chevaliers de la Table-Ronde. Calobrenan

1. *Jaufre*, éd. Breuer, v. 106.
2. V. 7609.
3. Les allusions épiques, dans ce passage célèbre de *Flamenca*, semblent classées par groupes. Le groupe breton va du vers 661 au vers 690.
4. Cf. *supra*, p. 262 et *infra*, p. 271.

Digitized by Google

est le Calogrenant du *Chevalier au Lion*. L'emprisonnement du sénéchal Quet est raconté dans le *Chevalier à la Charrette*. Mordret est connu par la *Mort Artur* et par les romans en prose des imitateurs de Chrestien de Troyes. Quant aux *Ventres* [1] et au *Roi Pêcheur*, je ne sais à quoi il est fait allusion.

M. A. Thomas a relevé [2] deux autres allusions à la légende de Cligès et de sa famille : l'une dans le poème de la *Cour d'Amour*, l'autre dans un fragment provençal qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne de Florence. Voici le premier :

Qu'anc Galvains no saup re d'amors,
Ni anch Floris ni Blanchaflors,
Ni l'amors Ysolt ni Tristan
Contra nos dos non valg un gan.

M. Thomas a montré qu'il fallait lire dans le premier vers *Soredamors*, mère de Cligès et sœur de Gauvain. Il a fait observer en même temps que la forme *sore*, au lieu de *saura*, prouve que les romans de Chrestien de Troyes n'ont pas été traduits en provençal, mais qu'ils se sont répandus sous la forme française.

Voici la seconde allusion.

Per vos, domna valen, qu'eu non aus dir
Ni non posc dir a vos ma deziransa,
Eu am plus vos de bon cor lialmen
Que Cliges non amet Fenices veramen
Ne Floris Blancaflor
N'Alexandre Soredamor [3].

« Pour vous, noble dame, je n'ose et ne puis vous dire mon désir ; je vous aime d'un cœur sincère et loyal plus

1. D'après Birch-Hirschfeld, p. 53. *Duret* serait-il le *Doret* du roman d'*Aquin* ? Cf. Langlois, *Table des noms propres*.
2. *Annales du Midi*, VI, 91.
3. Alexandre est le père de Cligès, Soredamor sa mère.

Digitized by Google

que Cligès n'aima vraiment Fénice, ni Floire Blanchefleur, ni Alexandre Soredamor. »

Les allusions à Merlin ne sont pas très nombreuses [1]. On a vu plus haut (p. 250) celle de Peire de Corbiac à *Merlin lo salvatge* ; en voici quelques autres.

Pistoleta fait l'éloge de sa sagesse.

El bon saber de Merlin volgra mai [2].

Dans l'*ensenhamen* de Bertran de Paris l'auteur reproche à Gordo d'ignorer l'histoire de « Merlin l'Anglais ».

Jes de *Merli l'Engles* no sabetz re
Que sapchatz dir com renhet ni que fe.

Dame Gormonde, de Montpellier, fait allusion à ses prophéties.

Mas so que *Merlis*
Prophetizan dis
Del bon rey Loys
Que morira en pansa
Ara s'esclarzis.

(M. W., III, 119).

Enfin une autre allusion se trouve dans Bertran de Born. Ce troubadour, raillant la mollesse du comte Richard (plus tard Richard Cœur-de-Lion), lui dit : « je crois que Merlin se moque de lui », faisant une allusion assez vague à l'*enchanteur* :

Per qu'ieu crei, *Merlis* l'esquerna [3].

Il a existé une traduction provençale du roman français de *Merlin* et le hasard nous en a conservé quelques frag-

1. Il n'en est pas question dans le roman de *Jaufre*.

2. *Ar agues eu* : Birch-Hirschfeld, p. 55. L'auteur se demande (même page) si *Merlon* dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera représente *Merlin* ; cela lui paraît douteux.

3. B. de Born, *Mout m'es deissendre*, éd. Stimming², 1913, nº XV ; éd. Thomas, *Polit.*, XV, 40. Pour une allusion possible dans Bernart de Ventadour, cf. *supra*, p. 214.

Digitized by Google

ments. Le manuscrit qui les contient (et qui a été découvert dans les Hautes-Alpes) paraît être du début du XIIIe siècle (d'après le découvreur des fragments, l'abbé Guillaume) et la langue paraît être celle de la Provence proprement dite. Il est possible, d'après Chabaneau, que le manuscrit, qui semble avoir été important, contînt d'autres traductions provençales de romans arthuriens [1].

Le troubadour Bertran de Paris connaissait un « enchanteur » du nom de *Argileu, lo bon encantador* (Bartsch, *Denkm.*, 86, 12-13).

Voici enfin d'autres allusions à des héros ou à des faits moins importants.

Calobrenan, qui « figure dans quelques romans de la Table-Ronde [2] », est cité dans *Flamenca* (v. 679) et dans *Jaufre* (v. 105, 8054).

Dovon, qui se trouve cité dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera [3], paraît être le même que le *Dovon*, père de Jaufre, dont le roi Arthur fait un grand éloge [4] (une quarantaine de citations dans *Jaufre*).

On ne trouve qu'une allusion au *Brut*, dans le passage suivant de Peire de Corbian :

> Las estorias englezas sai ben perfieichamens
> De Bruto lo truan com afortidamens
> Arrivet en Bretanha [5].

« Je connais parfaitement les légendes anglaises de Brut le truand et je sais avec quelle audace il vint en Bretagne ».

1. Voir sur tout ceci : Chabaneau, *Fragments d'une traduction provençale du roman de Merlin*. Paris, 1883. (Extr. de la *Rev. lang. rom.*, 1882).

2. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 474. *Jaufre*, v. 105, 8054. La forme donnée dans *Jaufre* est *Calogr* —.

3. Fauriel, *loc. laud.*, 475.

4. *Jaufre*, v. 681 sq.

5. *Tresor*, v. 479 ; passage déjà relevé par Fauriel, *Op. laud.*, III, 475.

Digitized by Google

Hugon et *Perida*, cités dans *Flamenca* (*Ugonet de Perida*, v. 674), appartiendraient, d'après Fauriel, à un roman de la Table-Ronde, qui n'existe plus ni en français ni en provençal [1].

Lyras, dans le passage cité de *Flamenca*, où il est question du « Bel Inconnu » (*Bel Desconogut*), serait aussi, toujours suivant Fauriel, un « personnage de la Table-Ronde, différent du *Bel Inconnu* [2] ».

Mais cette forme *l'yras*, que Fauriel prenait pour un nom propre (*Lyras*; *Hist. de la poesie provençale*, III, 478), n'est autre chose que la forme française du mot moderne *héraut*. W. Fœrster imprime dans sa grande édition de *Lancelot* (Halle, 1899; v. 5557): *un héraut d'armes*, mais en note il donne la forme du ms. T : *Uns hiraz*, qui est notre *yras*.

Il s'agit d'un héraut d'armes qui a laissé sa cotte et ses chaussures dans une « taverne » où Lancelot était allé se coucher; le héraut « *l'escu trova a l'uis devant* ». En entrant dans la « taverne », il reconnaît Lancelot, qui lui ordonne de ne rien dire sur sa présence.

Foerster a noté que l'allusion à la reine Genièvre, qui retint Lancelot en prison, ne peut se rapporter qu'au Lancelot en prose; il n'est pas question de prison dans le poème de Chrétien (*Lancelot*, p. 411).

Palamedes, ou *Palamides*, qui joue un rôle dans les romans bretons, est cité une fois seulement, dans l'*enseuhamen* de Bertran de Paris :

Palamides,
Qui selet son nom
Sul palais al prim som.

« Palamède, qui cacha son nom, sur le palais (?), au premier sommeil. »

1. *Op. laud.*, 478.
2. *Ibid.*, 478. P. Meyer écrit, dans sa deuxième édition, *l'yras*, sans d'ailleurs relever le mot au glossaire.

Digitized by Google

Governail n'est également cité qu'une fois, dans *Flamenca*.

L'us comtava de Governail,
Com per Tristan ac grieu trebail.
(*Flamenca*, 675-6).

« L'un contait de Gouvernail, à qui Tristan causa tant d'ennuis. »

Le sénéchal Quet, qui joue un rôle un peu ridicule dans le roman de *Jaufre*, où il est représenté comme un goinfre doublé d'un médisant, n'est également cité, en dehors de *Jaufre*, qu'une fois, et dans *Flamenca* (v. 684).

L'autre dis com retenc un an
Dins sa preison *Quet* senescal
Lo Deliez, car li dis mal.

« L'autre dit comment Deliez (?) retint un an dans sa prison Quet le sénéchal, qui avait médit de lui [1]. »

La *Taula-Redonda* est l'objet d'une seule allusion, également dans *Flamenca* (v. 661 sq.), en dehors du roman de *Jaufre*, où il y en a cinq.

L'us dis de la *Taula Redonda*
Que no·i venc homs que no·ilh responda
Le reis, segon sa connoissensa ;
Anc nul jor no·i falhi valensa.

« L'un parla de la Table-Ronde ; le roi répondait selon sa conscience à tout homme qui y venait ; aucun jour vaillance n'y fit défaut. »

Il est probable qu'il y a lieu d'ajouter à ces noms celui de l'écuyer Gauzeris, « l'écuyer qui mourut à table », d'un amour fou, comme le dit Peire Vidal [2]. Il est souvent question de festins dans les romans de la Table-Ronde, plus souvent même, ce me semble, que dans les autres

1. Fauriel, *Op. laud.*, III, 481. *Lo Deliez* est-ce un nom propre, un surnom, *La Joie* ?
2. Peire Vidal, éd. Anglade, 2e éd., XII, 25-26.

Digitized by Google

cycles ; et l'amour fou qui paraît avoir causé la mort de l'écuyer s'explique mieux s'il s'agit d'un héros du cycle breton [1].

Signalons encore que, dans la même pièce où Peire Vidal se vante d'être aussi vaillant que Gauvain (XLIII, 49), il déclare qu'il s'en tient à « l'habitude de l'Étranger » ; nous ne savons pas à quoi il est fait allusion ici, mais il semble qu'il s'agisse d'une légende inconnue, dont on retrouve peut-être un écho chez le troubadour Uc de Saint-Cyr [2]. L'emploi du mot *Estranh* et la mention des aventures qui lui seraient arrivées pourraient faire songer à une légende bretonne, celle du *Bel Desconegut*, par exemple.

A l'utsage·m ten de l'*Estranh*,
Que quan no·m sen aventuratz,
Eu m'esfortz tan deves totz latz
Qu'eu pren e conquier e gazanh.

« Je m'en tiens à l'usage de l'*Étranger* ; quand je ne me sens pas heureux (hardi ?), je m'efforce tant de tous côtés que je fais conquêtes et gains. »

Dans la *Chanson de la Croisade* il ne semble pas qu'il y ait des allusions aux légendes du cycle breton : aucun des noms caractéristiques (Arthur, Iseut, Tristan, Lancelot, Ivain, Erec, Cligès) ne s'y trouve cité. Il n'est question des Bretons qu'au point de vue historique. Ils sont naturellement du côté des croisés : les « Bretons de Bretagne » sont au siège de Minerve (en 1210). Ordinairement les Bretons sont cités dans des énumérations, côte à côte avec

1. Gauzeris est cité par Nostredame, dans un fragment de Blacas (*Vies des plus anciens poètes provençaux*, éd. Chabaneau-Anglade, p. 180) ; cf. Soltau, *Zeits. f. rom. Phil.*, XXIV (1900), p. 49, Pistoleta, éd. Niestroy, p. 75, 26.

2. Le passage de Uc de Saint-Cyr où il est parlé du *Bel desastruc Estraing* (le bel étranger malheureux) avec qui Gauvain fit une convention a été cité plus haut, p. 255 ; cf. l'édition Jeanroy-Salverda de Grave, , 25 et p. 169-170.

Digitized by Google

les Normands et quelquefois avec les Poitevins. Le comte Pierre Mauclerc prenait part à la croisade ; la chanson le fait intervenir courageusement auprès du roi de France pour défendre un prisonnier qui s'était rendu à merci [1].

CHAPITRE VI

ROMANS BRETONS

Le poème de *Jaufre*. — Roman de *Merlin*. — *Blandin de Cornouailles*. — Les *Leys d'Amors* et les romans arthuriens. — *Voyage de Saint-Patrice*. — Conclusion.

Parmi les poèmes « bretons » écrits ou peut-être traduits en provençal, le plus célèbre est celui de *Jaufre*. Le poème de *Jaufre* contient environ dix mille vers de huit syllabes. Il a été composé à la cour d'un roi d'Aragon, probablement Jacme Ier le Conquérant, entre les années 1222-1232. Le héros du roman, Jaufre, fait partie de la cour du roi Arthur. Un chevalier, Taulat de Ragimon, est venu provoquer le roi et la reine ; il tue devant la table un des chevaliers d'Arthur. Jaufre, qui vient d'être armé chevalier, poursuit le meurtrier et le fait prisonnier. Jaufre était d'ailleurs devenu amoureux d'une noble dame nommée Brunissende ; il se marie avec elle. Le poème abonde en épisodes romanesques ; comme dans tous les poèmes de la matière de Bretagne, il y a des nains, des « enchanteurs », des géants. On ignore la source exacte du poème provençal ; mais, comme il est assez tardif, la question d'origine n'a plus le même intérêt que s'il était par exemple du milieu du XIIe siècle.

Il a été écrit en effet à la cour d'un roi d'Aragon, dans lequel on s'accorde à reconnaître Jacme Ier le Conquérant

1. *Chanson de la Croisade*, 9282 (ann. 1219).

Digitized by Google

(v. 61, 2616). Il est dit que ce roi est jeune (v. 79). Le poème serait ainsi contemporain du joli roman de *Flamenca*, avec lequel d'ailleurs il n'est pas sans rapports. Les principaux personnages sont, en dehors d'Arthur et de Jaufre, Gauvain, Brunissende, Taulat, Augier de Cliart, Melian de Montmelior. Le sénéchal Quex, connu par les romans de Chrétien, y joue un rôle héroï-comique. Les noms de Lancelot, Yvain, Erec, Tristan et Iseult y apparaissent aussi, mais peu souvent.

Le roman vient d'être publié en entier pour la première fois [1]. L'éditeur n'a pas pu étudier ses sources. Mais M. Breuer laisse entendre — et cela est vraisemblable — qu'il faudrait les chercher du côté des romans de Chrétien de Troyes et de son école, et plus particulièrement du côté d'*Yvain* et de *Perceval* (p. x), qui sont antérieurs à *Jaufre* d'une quarantaine ou cinquantaine d'années.

Pour Fauriel, le poème serait dédié à Pierre II, qui régna de 1194 à 1213. Si cela était démontré, le fait prouverait que les romans de Chrétien de Troyes se sont vite répandus dans la société méridionale. Mais l'hypothèse de Fauriel paraît peu vraisemblable : le « jeune roi » doit être Jacme Ier, qui, en effet, commença à régner tout jeune ; et la composition d'un poème narratif de ce genre se comprend mieux à son époque qu'à la période précédente.

Le fragment de roman en prose provençale de *Merlin*, découvert par l'abbé Guillaume, est attribué par ce dernier au début du XIIIe siècle. Il faisait partie d'un beau manuscrit in-quarto, dans lequel on avait laissé des blancs pour les enluminures. Le texte a été publié une première fois par l'abbé

1. Le poème de *Jaufre* a été publié d'une manière incomplète par Raynouard, *Lexique Roman*, I, 48-173. Le complément de l'édition fut donné par K. Hoffmann, dans les *Sitzungsberichte der bayr. Akademie*, 1868, II, 167-198 ; 333-346. Une édition complète a été publiée récemment (1925) par M. H. Breuer à Gœttingue. (*Gesellschaft für rom. Literatur*, no 46.)

Digitized by Google

Guillaume, dans le *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, n° 2, p. 92, et une seconde fois par C. Chabaneau, *Rev. lang. rom.*, sept-nov. 1882. La langue est provençale, avec quelques traits gascons dus au copiste. La première partie de *Merlin* renferme « le récit des amours du roi Uter-Pendragon et d'Ygierne, presque dès le début de cet épisode jusqu'au moment où le roi se prépare à aller assiéger le duc de Tintagel, mari d'Ygierne. Elle correspond, dans l'abrégé de M. Paulin Paris (*Les Romans de la Table-Ronde mis en nouveau langage*, t. II), à ce qui remplit les pages 69 et suivantes. La seconde partie reprend le récit immédiatement après la mort d'Uter-Pendragon et le conduit jusqu'à l'épisode du *Perron à l'enclume*. Paulin Paris, p. 85, l. 8; p. 87, l. 3 » [1].

A côté du roman de *Jaufre* et de celui de *Merlin* il faut citer le roman de *Blandin de Cornouailles* (publié dans la *Romania*, II, 170-202). C'est le récit des aventures de deux chevaliers, Blandin, et Guiot ou Guillot Ardit de Miramar, qui finissent par épouser deux sœurs, *Brianda* et *Irlanda*. Brianda était gardée par sept demoiselles dans un château défendu par des géants. Le poème a 2394 vers. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 94, dit que le poème a été écrit « vers » 1240; mais Chabaneau le croit du XIVe siècle; *Hist. Gén. Lang.*, X, 365.

Nous savons aussi qu'il a existé en provençal des romans en prose se rattachant au cycle arthurien. Ce sont : une traduction du roman français de *Merlin*, le *Roman du Saint Graal*, auquel il est fait allusion dans les *Leys d'Amors*, et une traduction des romans français de *Lancelot* et de *Tristan* [2].

En 1481, on représente à Avignon une pièce dramatique intitulée : *Triomphe du roi Artus* [3].

1. Chabaneau, *loc. laud.*, p. 4 du tirage à part.
2. Chabaneau, *Mss. perdus*, 60, 62.
3. Chabaneau, *H. G. L.*, X, 399[a].

Digitized by Google

Au milieu du XIVe siècle, les fondateurs du *Consistoire du Gai Savoir*, ou tout au moins les rédacteurs des *Leys d'Amors* et des *Flors del Gai Saber*, connaissaient des rédactions en langue d'Oc de romans arthuriens.

Dans une série d'exemples donnés par les *Leys d'Amors*, où l'auteur essaie de marquer ce qui domine dans le caractère national de certains peuples, il est dit des Bretons : *li Breto eveio*, les Bretons sont envieux [1]. Dans la rédaction en trois livres, les Bretons sont simplement cités dans une énumération de peuples étrangers [2].

L'auteur des *Leys* fait allusion à un *Roman del Saint Grazal* (Roman du Saint Graal), que l'auteur appelle *novas*, conte, et qui était en prose [3]. L'auteur de la rédaction en trois livres confirme que ce roman était en prose [4].

Pour être complet, nous avons relevé dans le *Voyage de Saint Patrice* (éd. Jeanroy et Vignaux) de Raimon de Perelhos les allusions suivantes. Il est question du roi Arthur à la ligne 220, de Gauvain à la ligne 1114 (à Douvres se trouve *le cap de Galvalh, car acqui moric...*). L'Irlande est citée naturellement plusieurs fois (*Irlanda, Ibernia*) ; le roi d'Irlande s'appelle *Yrnel*.

Un des douze pairs de Charlemagne, dans les *Gesta Caroli Magni ad Narbonam*..... (XIIIe s., éd. Schneegans) s'appelle *Salomo de Bretanha* ; un de ses frères, pair comme lui, s'appelle *Torestan*.

CONCLUSION

Les documents et citations qui précèdent indiquent que les relations entre Méridionaux et Bretons ont été fré-

1. *Leys*, éd. Gatien-Arnoult, II, 70.
2. *Leys*, éd. J. Anglade, II, 178.
3. Ed. G. A., I, 12 ; cf. *Flors del Gay Saber*, v. 304.
4. Ed J. A., II, 29. Pour les allusions qui se trouvent dans Raimon de Cornet et Peire de Ladils (de l'école toulousaine du XIVe siècle), cf. *supra*, p. 257, 263.

Digitized by Google

quentes. Elles commencent d'assez bonne heure. Marcabrun, un des plus anciens troubadours, est un des premiers à faire allusion aux choses de Bretagne. Bernart de Ventadour, qui lui est de peu postérieur, en connaît déjà la « matière ». Il fait allusion à la légende de Tristan, et, en parlant d'enchantement, pense peut-être à Merlin. Ces deux troubadours ont séjourné en Angleterre, et il se peut que ce soit là qu'ils aient été en contact avec des poètes bretons, au sens large du mot.

Ces poètes insulaires ont-ils fréquenté à leur tour les Cours du Midi ? Cela n'a rien d'invraisemblable. Il est probable en particulier que les rois d'Angleterre, devenus ducs d'Aquitaine, avaient dans leurs suite (soit à leur cour, soit dans leurs déplacements) des jongleurs-poètes : c'était l'usage du temps ; et si nous connaissions leurs « itinéraires », comme nous les connaissons pour d'autres princes (Aragonais, par exemple), nous trouverions sans doute les noms de quelques-uns de ces poètes errants.

Plusieurs durent fréquenter la cour des comtes de Champagne. Quelque opinion que l'on ait sur l'origine des romans de Chrétien de Troyes, il semble impossible qu'il n'ait pas connu à la cour de sa protectrice quelques poètes bretons en même temps que quelques troubadours. D'autres points de contact ont pu exister dans d'autres cours moins brillantes ou que nous connaissons moins, principalement dans l'Ouest.

Sans doute on ne tirera pas de conclusion précise de cet ensemble de vraisemblances. La poésie méridionale est d'une essence et d'une inspiration bien différentes de celle des *Mabinogion* et la poésie lyrique galloise n'apparaît que plus tard.

Aussi est-il probable que les troubadours n'ont pas imité directement la poésie des Bretons. Ce qu'ils connaissaient de cette race si poétique c'étaient surtout les légendes. La principale était celle d'Arthur ; elle devait

Digitized by Google

avoir été connue de bonne heure et son côté romanesque s'adaptait assez bien à la façon particulière dont les troubadours concevaient « le service » amoureux.

Puis bientôt vinrent les légendes gracieuses en même temps qu'héroïques, plus particulièrement celle de Tristan et d'Iseut, dont le caractère sentimental aurait pu renouveler la poésie méridionale un peu trop sèche et trop rationaliste. Mais les troubadours, quoique séduits par cette légende, à laquelle ils font si souvent allusion, ne savent pas se l'assimiler pour la renouveler. La poésie narrative apparaît tard chez eux, quand la veine poétique est déjà un peu tarie; et le seul beau roman que nous ayons, *Flamenca*, est avant tout un roman psychologique. Que l'on le compare à *Tristan*, et tout un monde de différences apparaîtra.

Les autres légendes bretonnes ont également pénétré dans la littérature méridionale ; mais elles n'y ont pas, elles non plus, été incorporées. Elles sont restées en dehors ; les grands héros si beaux et si purs du cycle arthurien servent simplement d'éléments de comparaison. Rigaut de Barbezieux connaissait la merveilleuse aventure du jeune Perceval, « ébahi » devant la théorie des blancs chevaliers du Graal ; mais le poète saintongeais n'en a tiré qu'une jolie comparaison, comme un bon élève de rhétorique.

Tout un monde d'idées et de sentiments différents séparait donc l'âme des poètes méridionaux de celle des chanteurs bretons. Sans doute leurs langues étaient si éloignées l'une de l'autre ! Mais cette différence n'aurait pas suffi à expliquer leur incompréhension mutuelle : l'état d'esprit des deux races était encore plus divers que leur langue. Les Méridionaux avaient peut-être la tête épique, comme le prouve la *Chanson de la Croisade* ; mais des raisons historiques et sociales les ont poussés vers la poésie lyrique ; et, dans ce domaine qui leur est propre, ils ont eu, à la grande époque des troubadours, une souveraineté incontestée. Et

Digitized by Google

cependant jamais ils n'ont perdu le contact avec la race poétique par excellence, qui est la race celtique. Ils paraissent avoir voulu lui laisser intact son domaine : la poésie épique et narrative, où ces poètes mirent plus d'âme et plus de passion que dans la plupart de nos chansons de geste.

Quand la poésie lyrique méridionale eut perdu son éclat et que Chrétien de Troyes et ses continuateurs eurent mis à la portée de tous les poètes, de langue d'Oïl ou de langue d'Oc, les plus belles légendes arthuriennes, quelques troubadours attardés traduisirent les œuvres françaises. Mais cette tentative eut peu de succès. Le XIIIe siècle représente pour le Midi une période trop agitée pour que la poésie, même la poésie d'imitation, ait pu y fleurir.

Les œuvres se rattachant au cycle breton sont très rares ; les allusions aux choses de Bretagne le sont également : cette rareté nous indique une indifférence à peu près absolue de ce qui constituait alors l'opinion publique littéraire.

Les deux poésies, bretonne, au sens large du mot, et méridionale, ont eu des occasions peut-être plus nombreuses que nous ne le pensons de se trouver en contact. Il n'est pas impossible qu'un poète insulaire, breton ou peut-être d'une façon plus précise gallois, ait rapporté dans son île, Irlande ou Angleterre, des « chansons » provençales, comme il est possible que les troubadours aient importé des « lais » sur le continent avant d'en apprendre la forme de leurs visiteurs bretons. Mais dans aucun des deux pays les germes ne levèrent. La poésie n'est ni une plante rebelle, ni même une plante trop délicate ; elle s'accommode assez facilement de toutes les terres ; mais il faut, condition essentielle, qu'elles soient bien préparées et surtout qu'elles lui plaisent : tout le secret de son succès est là.

Joseph ANGLADE.

Digitized by Google

APPENDICE

KYOT LE PROVENÇAL

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Dans la bibliographie abondante du sujet, qui, à elle seule, demanderait un long article, nous n'avons choisi que l'essentiel.

Pour le texte de *Parzival* nous nous sommes servi de l'édition ERNEST MARTIN : *Wolframs von Eschenbach Parzival und Titurel.* Halle, 1900-1903. T. I (texte), t. II (commentaire et index) ; je ne sais pour quel motif l'index des noms propres est incomplet.

Nous avons utilisé aussi la traduction de Karl Simrock : *Parzival und Titurel.... übersetzt und erklärt von K. Simrock.* Stuttgart, 1883, 6e éd. Les pages 325-376 comprennent l'introduction et le commentaire. P. 331 sq. discussion de la question de l'existence de Kyot, à laquelle Simrock ne croit pas, et recherche des autres sources possibles de Wolfram, en dehors de Chrestien de Troyes.

BIRCH-HIRSCHFELD. — *Die Sage vom Graal.* Leipzig, 1877. (Cf. K. BARTSCH, *Zeits. f. rom. Phil.*, II, 617 sq. Bartsch se demande (p. 620) si Kyot n'aurait pas servi de modèle commun à Chrestien et à Wolfram.)

ZARNCKE, in PAUL UND BRAUNE, *Beiträge*, III, 304-334 (avait des doutes sérieux sur l'existence de Kyot).

W. GOLTHER. — *Parzival und der Graal.* Stuttgart, 1925.

Pour le *Conte du Graal* de Chrestien de Troyes, nous nous servons de l'édition que Baist avait fait imprimer en vue des *Seminarübungen* : *Cresliens von Troyes Contes del Graal* (d'après le ms. de la Bibl. Nat., fr. 794), avec remarques et glossaire. Fribourg-en-Brisgau, G. Ragoczy, s. d. (vers 1898-99).

Parmi les travaux que je n'ai pu consulter je signalerai

Digitized by Google

l'article suivant (dont l'auteur admet l'existence de Kyot) : S. SINGER, *Ueber die Quellen vom Wolframs Parzival, Zeits. f. deutsches Altertum*, t. XLIV (1900).

Un des premiers auteurs qui s'est occupé de la question est SAN-MARTE (pseudonyme de A. Schulz), *Leben und Dichten Volframs von Eschenbach*. Leipzig, 1858.

Cf. aussi : ED. WECHSSLER, *Die Sage vom heiligen Gral in ihrer Entwickelung bis auf R. Wagners Parsifal*. Halle, Niemeyer.

Pour le poème de *Wilehalm*, nous renvoyons à l'édition complète de Wolfram d'Eschenbach par Lachmann (4e édition, Berlin, 1879).

Le Minnesinger Wolfram d'Eschenbach, qui vivait entre 1175 et 1220, et qui était probablement originaire d'Eschenbach, à quelques kilomètres d'Ansbach, en Bavière (Franconie centrale), a indiqué à la fin de son *Parzival* (827) une de ses sources principales. C'est Chrétien de Troyes, dont le *Conte du Graal* nous a été conservé. On a étudié depuis longtemps les emprunts faits par Wolfram au poète champenois et ils sont nombreux [1].

Mais le célèbre poète champenois n'est pas la seule source de Wolfram. Vers le milieu du poème, Wolfram en cite une autre : il s'agit d'un poème composé par un nommé Kyot, provençal (*Kŷôt* dans le texte de Wolfram).

> Kŷôt ist ein Provenzâl
> Der dise aventiur von Parzivâl
> Heidensch geschriben sach.
> Swaz er en franzoys da von gesprach,
> Bin ich niht der witze laz,
> Daz sage ich tiuschen fürbaz.
>
> (*Parzival*, éd. Martin, 416, 30).

1. ALFRED ROCHAT, *Wolfram von Eschenbach und Chrestien von Troyes*, Stuttgart, 1858, 40 p. (Tirage à part de la *Germania*, t. III). E. Martin, dans son édition de Wolfram, donne en tête de chaque chapitre de ses remarques, le relevé des emprunts de Wolfram à Chrestien.

Digitized by Google

(Kyot, dit Wolfram dans les vers qui précèdent, nomme souvent *Liddamus*. C'était Kyot le chanteur (*Kyôt la schantiure*), qui savait si bien chanter (*ensunge*) et parler (*spraeche*).

« Kyot est un Provençal — qui l'aventure de Parsifal — vit écrite en langue païenne (*arabisch*, Simrock) — Ce qu'il en a dit en français — Si je ne suis pas privé d'esprit — je le dis en allemand. »

A la fin du poème se trouve une autre allusion importante à cet énigmatique Kyot, dont Wolfram rapproche le nom de celui de Chrestien de Troyes.

Ob von Troys meister Cristjân
Disem mære hât unreht getân,
Daz mac wol zürnen Kyôt,
Der uns diu rehten maere enbôt.
En dehaft giht der Provenzâl
Wie Herzeloyden Kint den Grâl
Erwarp, als im daz gordent waz,
Dô in verworhte Anfortas.
Von Provenz in tiuschiu lant
Diu rehten maere uns sint gesant,
Un dirre aventiûre endes zil.

(*Parzival*, 827, 2 sq.) [1].

« Si maître Chrestien de Troyes — A fait du tort à ce conte —, cela peut faire mettre en colère Kyot — Qui nous a transmis le véridique récit. — Le Provençal raconte à fond — Comment l'enfant d'Herzeloyde — Obtint le Graal, quand cela lui fut ordonné — Lorsque le bonheur (la santé ?) d'Anfortas disparut. — De la Provence dans le pays allemand. — Les véritables (véridiques ?) récits nous furent envoyés — Ainsi que le terme final de cette aventure ».

Kyot est encore cité dans les passages suivants :

Ich sage iu als Kyôt las.

(431, 2)

1. *Cristjâns* est cité une autre fois par Wolfram dans le *Wilehalm*, 125, 20.

Digitized by Google

« Je vous le dis comme Kyot l'a lu. »

Mich batez helen Kyôt

(453, 5)

« Kyot m'a prié de le cacher. »

Kyôt der meister wol bekant
Ze Dôlet [1] verworfen ligen want
In heidenischer Schrifte
Dirre aventiûre gestife.

(453, 13)

« Kyot, le maître bien connu, — Trouva rejeté et couché à Tolède — Dans un écrit païen (*arabisch*, Simrock) — L'histoire de cette aventure. »

Kyôt der meister wîs
Diz maere begunde suochen
In latinschen buochen...
Er las der lande cronicâ
Ze Britane unt anderswâ
Ze Francrîche unt in Yrlant.

(455, 2 sq.)

« Kyot le Maître savant — Chercha ce conte — Dans des livres latins.., Il lut les chroniques des pays — En Bretagne et ailleurs — En France et en Irlande. »

Ob Kyôt die warheit sach.

(776,10)

« Si Kyot a dit la vérité ».

Ob der Provenzâl die warheit las.

(805, 10)

« Si le Provençal a dit (*ou* lu ?) la vérité. »

Après avoir cité ces passages, E. Martin ajoute : « Il y a dans toutes ces indications des choses bien étonnantes, qui paraissent ne pouvoir s'expliquer que par une confusion : le titre de « chanteur » (*Sänger*) donné à Kyot laisse suppo-

1. Il s'agit de Tolède, qui est encore citée 48, 8 et 58, 30.

Digitized by Google

ser que la source [de Wolfram] aurait été un poème écrit en tirades populaires, mais on ne connaît pas d'exemple de ce genre se rattachant au cycle des légendes bretonnes. Un Provençal poète épique serait de même un phénomène bien étonnant; et de plus, pourquoi aurait-il précisément écrit en français? [1] »

« Le nom même de *Kyot* appartient à la langue d'Oïl; en provençal il aurait la forme *Guizot*, comme veut bien me l'indiquer G. Grœber [2]. »

Ceci n'est pas tout à fait exact. *Guyot*, *Guiot* sont des formes diminutives ou hypocoristiques de *Gui*, du germ. *Wido*. *Guizot* renvoie bien à *Wid-ott(o)*, si cette forme a existé dans l'onomastique germanique ancienne avant de passer en roman. Mais sur *Gui* on a pu former directement un *Gui-ot*. Et en effet cette forme se retrouve en ancien provençal. Il a existé un troubadour du nom de *Guionet* [3], et la forme *Guiot* se trouve dans l'onomastique des troubadours [4], à côté de la forme *Guio*, venant de *Widonem*.

De plus, ce *Kyot-Guyot*, qui ne pourrait pas être une forme provençale, se rencontre dans *Parzival* (186, 21) comme étant le nom d'un Catalan : *van Katelangen Kyôt* (rime avec *Manpfiljôt*); ce nom reparaît plusieurs fois dans *Titurel*, en même temps que le nom de sa patrie d'origine, *Katelangen*, la Catalogne (*Titurel*, str. 104, 105, 108),

Je crois donc que la forme *Kyôt* pent représenter une forme provençale; l'argument qu'on en tire contre l'existence d'un *Guyot provençal* n'existe pas de ce chef [5].

1. Wolfram, *Parzival*, éd. Martin, II, p. XXXVII.

2. Wolfram d'Eschenbach, *Parzival und Titurel*, éd. E. MARTIN (Halle, 1903), t. II, p. XXXVII.

3. K. BARTSCH, *Grundriss prov. Lit.*, Verzeichniss, nº 240 : un ms. l'appelle, il est vrai, *Guizenet*, ibid., nº 240, *4*.

4. Cf. J. ANGLADE et C. CHABANEAU, *Onomastique des Troubadours*. *Guiot* dans R. de Vaqueiras, CRESCINI, *Manualetto*, 3e éd., p. 251.

5. Au tome VI de l'*Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, parmi des centaines de noms propres ne se trouve, il est vrai, qu'un *Guiot de*

Digitized by Google

Mais il y a, en dehors du nom, d'autres « impossibilités » dans les affirmations de Wolfram.

Pour les écarter Wackernagel a proposé [1] de voir dans le mot *Provenzâl* une forme désignant un habitant de *Provins*, en Brie. Justement Wolfram cite *Provins* (sous la forme *Provîs*) dans son poème de *Willehalm*, qui se rattache à une chanson de geste française.

Guiot de Provins, qui vivait à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, est connu comme poète moraliste (avec sa *Bible*, satire des différentes classes de la société) et aussi comme poète lyrique. Il nous reste de lui cinq poésies lyriques, dont une est adressée à Guillaume V, vicomte de Mâcon (1185-1224). Il assista en 1184 à une grande fête donnée par Frédéric Barberousse à Mayence; puis il devint bénédictin [2]. Une de ses poésies lyriques paraît avoir été composée à l'étranger [3].

Voici un passage de cette dernière chanson :

Molt aurai lonc tens demoreit
Fors ma douce contreie
E maint grant anui endureit
En terre mal eürée.
Lonc tens ai en dolor esteit
E mainte lairme plorée,

Lévis (d'origine française); mais ce fait prouve seulement que cette forme n'existait pas en Languedoc : elle pourrait être *provençale*.

1. WACKERNAGEL, *Altfr. Lieder und Leiche*, p. 197, n° 2. Voici la traduction de la note de Wackernagel : « Maintenant que, en dehors de la *Bible*, il nous reste [de Guyot] une série de poésies lyriques (nos 13 à 18), il y a pour moi plus de vraisemblance que ce *Kyôt der Provenzal*, *Kyôt la schantiure*, que Wolfram donne comme caution (*Gewährsmann*) française de son *Parzival*, est le même que Guyot de Provins... Ce *Parsifal* de Guyot devait être un remaniement de celui de Chrestien de Troyes; car Wolfram, qui fait observer qu'il s'en tient à Guyot, s'accorde pendant des passages entiers avec Chrestien. Cela n'est pas en contradiction — c'est même le contraire — avec le fait que Guyot a blâmé l'exposition de Chrestien. » Allusion au passage de *Parzival* (827, 1-3).

2. GRŒBER, *Gr. der rom. Phil.*, II, 1, p. 676 et 703.

3. N° 422 : GRŒBER, *loc. laud.*, 676.

Digitized by Google

Li plux biaus jours ki est d'esteit
Me senble nois et gelée,
Car au païx ke je plux hei
M'estuet faire demorée.
N'aurai mais joie en mon aée
S'en France ne m'est donnée.
(Wackernagel, *Altfr. Lieder*, p. 32).

Guyot a séjourné en Bretagne (il le dit dans une autre de ses chansons) et en Rhénanie. L'allusion à la neige et à la gelée semble exclure l'Orient. Guiot de Provins a donc dû être en contact avec des poètes allemands à la Cour de Mayence. Et c'est par là que son poème sur Parsifal a pu pénétrer dans le monde des Minnesinger, si toutefois cette œuvre a existé.

Rien n'est moins sûr. Lachmann, dans son édition de *Parzival* (p. XXIII), n'accepte pas l'hypothèse de Wackernagel [1].

Wolfram est un poète savant [2] : il connaît sa géographie. Il cite, dans *Parzival* ou dans *Titurel*, plus souvent dans le premier de ces poèmes, l'Espagne et les Espagnols (avec Tolède, Séville et Barbastre), l'Aragon et les Aragonais, la Catalogne, la Bretagne et les Bretons, les Bourguignons, la Champagne et les Champenois, le Poitou et les Poitevins, la Gascogne et les Gascons, les Angevins, la Provence (827, 9) avec Arles (772, 22) et Lunel (806, 15). L'épithète de *Provençal*, accolée au nom de Kyot, ne peut pas être due à une erreur de sa part ; il me paraît impossible que Wolfram, en l'appelant ainsi, n'ait pas songé à son pays d'origine. Il est probable qu'il a entendu la *Provence* dans un sens très large ; mais qu'il ait fait erreur sur le sens du mot *provençal*, cela me paraît impossible.

1. Ed. Martin, II, XXXVIII.

2. Je me trouve d'accord sur ce point avec l'éminent germaniste W. Golther, qui « n'admet pas que Wolfram ait été un poète illettré. » F. P[iquet[, *Rev. Germ.*, 1926, p. 215, n. 4, c. r. de W. Golther, *Parzival und der Graal*, Stuttgart, 1925.

Digitized by Google

Invraisemblable aussi que l'idée lui soit venue de transformer un homme de *Provins* en *Provençal*. Au début du XIIIe siècle le renom de la Provence et des Provençaux au sens large du mot (surtout avec le sens du latin *Provincialis*, qui désigne l'ensemble des pays de langue d'Oc) était trop fixé pour qu'un poète comme Wolfram l'ait détourné de son sens ; il y a là une invraisemblance qui me paraît évidente. Ajoutons que *Provîs*, à l'époque de Wolfram, était prononcé avec *i* ; *Provi+s* ne pouvait pas se confondre avec *Provenz*.

Voici d'ailleurs d'autres allusions à des villes de « *Provence* » dans une autre œuvre de Wolfram.

Arle est citée dans le *Willehalm* (221, 18), où apparaît souvent le nom de *Provenzalen*, surtout dans le ch. IX [1].

Quant à *Narbonne*, le nom est cité souvent dans le même poème sous la forme *Narbôn* (382, 30; 383, 11; 397, 9, etc., etc.) et quelquefois *Narybôn* (95, 25). *Ein Juden von Narbôn* est cité 195. 12. *Karkassuon* se trouve citée 365, 8. Et sans doute, Wolfram trouvait ces noms dans le poème français qu'il imitait; mais il ne pouvait guère ignorer le pays auquel ils appartenaient : on apprend la géographie en voyageant, mais on l'apprend aussi en lisant !

Il faut dire cependant que Wolfram parle plusieurs fois de son ignorance et de son manque d'instruction. Est-ce modestie ? Ou n'est-ce pas plutôt que les gens de sa condition n'étudiaient pas régulièrement comme les clercs ? D'autre part, au moyen âge, poètes ou chevaliers (bien qu'ils

1. Sauf dans *Girart de Roussillon*, où on trouve une douzaine d'exemples du terme *Provençal*, le mot est relativement rare dans l'ancienne épopée française et la *Table des noms propres* de Langlois n'en cite pas d'exemple pour le cycle de Guillaume d'Orange. Wolfram, en employant plusieurs fois le mot *Provenzal*, n'imitait donc personne, et je vois là une preuve qu'il savait fort bien ce que c'était que la Provence et les Provençaux, ou du moins ce qu'on entendait souvent au Moyen âge par ces termes-là, c'est-à-dire toute une partie du Midi de la France.

Digitized by Google

n'eussent pas toujours étudié « dans leur jeunesse folle ») arrivaient dans leur âge mûr, probablement par les voyages ou simplement par leur contact avec des hommes instruits, des clercs en particulier, à une sorte d'instruction générale suffisante pour leur époque [1].

*
* *

K. Bartsch est un des premiers qui aient appelé l'attention des provençalistes sur les passages où Wolfram parle de Kyot. « L'étude des noms propres dans *Parzival* et *Titurel* conduit à la conclusion suivante : le poème de Guiot a été composé à la limite de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl, par un auteur qui était au service d'Henri II d'Angleterre, de la maison d'Anjou ; c'est pourquoi le poète place la race des rois du Graal en Anjou pour honorer son protecteur. »

Bartsch ajoute [2] que les plus anciennes allusions à la légende du Graal, dans la poésie méridionale, remontent jusqu'au XIIe siècle.

Parmi les noms propres, le nom du chien *Garde-viaz*, dans, *Titurel*, lui rappelle une forme provençale : *garda-vias*, garde-route [3].

Dans un travail postérieur [4] Bartsch a étudié à fond les

1. Peut-être même cela explique-t-il que Wolfram ait appelé *français* la langue dans laquelle écrivait Kyot le Provençal ? Voir sur tout ceci les réflexions judicieuses d'E. Martin, t. II de son édition, p. IX sq. D'après cet éditeur, Wolfram (il le déclare lui-même) connaissait imparfaitement le français, ce qui explique un certain nombre d'erreurs de traduction et de méprises que l'on rencontre dans son œuvre.

Mais les déclarations de Wolfram sur sa connaissance du français paraissent quelque peu contradictoires. Lachmann a relevé un passage du *Wilehalm* (237) où Wolfram, traduisant *herberger* par *loschieren*, se vante de connaître le français.

2. *Grundriss prov. Lit.*, p. 19.

3. On pourrait entendre aussi : *garda-viaz*, garde rapidement. Mais il vaut mieux traduire comme Wolfram lui-même qui écrit : *das kint tiuschen Hüete der Verte*, « cela veut dire en allemand « garde-des-chemins. »

4. *Germanistische Studien*, II (Vienne, 1875), p. 114-159, *Die Eigennamen in Wolframs Parzival und Titurel.*

Digitized by Google

noms progres de toute nature qui se trouvent dans le *Parzival* et le *Titurel* de Wolfram. Il a remarqué — et cela frappe d'ailleurs tout lecteur de Wolfram — que le poète allemand employait des noms ayant l'allure romane et qu'il les déformait, volontairement ou non, au point de les rendre méconnaissables. Bartsch a donc essayé de retrouver sous ces formes adultérées les formes primitives auxquelles elles correspondaient.

Sa tentative, hardie et difficile, n'a pas été des plus heureuses. Dans un domaine où la prudence est de rigueur, il a fait preuve d'une audace sans réserve. Aussi le résultat de ces recherches ardues est-il resté médiocre.

Nous reprenons rapidement son étude, en n'insistant que sur les points intéressants, soit pour rendre plus sensibles les erreurs de l'auteur, soit pour montrer ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans ses trouvailles. Car, comme dans tous les travaux de ce genre, *cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.*

Voici d'abord pour les noms propres de personnes, qui sont d'ailleurs les plus nombreux et surtout les plus importants.

Anfortas, un des fils de Frimutel, viendrait du prov. *enfermas* = *enfermatz*, le « malade ». La terminaison paraît provençale, mais la dérivation n'est nullement sûre.

Schoisiâne représenterait la forme provençale *Jauziana*, ce qui est acceptable. De même *Schenteflurs* (P. 177, 29) correspondrait assez bien à a. fr. *gente-flors* ou prov. *genta-flors*. Dans *Titurel*, il est fait allusion au « dauphin du Grésivaudan », *der junge talfin uz Graswaldân* (92, 2), au « jeune prince du Grésivaudan » (83,2). Quelle raison aurait eue un poète allemand, dit Bartsch (p. 143), d'incorporer dans son récit le nom précis de cette contrée lointaine, s'il ne l'avait pas trouvé dans une source méridionale ?

Une fille de Frimutel, sœur de cette *Schoysiâne* dont le

Digitized by Google

nom correspond à *Jauziana*, s'appelle *Repanse de Schoye* (P. 228, *14*). Bartsch veut voir dans ce nom une forme provençale *Repensa de Joya*; mais, si *pensa* et *repensar* existent (ce dernier rare d'ailleurs), *repensa* n'est pas enregistré par Emil Levy.

Les noms d'*Herzeloyde*, *Richoyde* et *Mahaute* (noms féminins), quoique d'origine germanique, auraient été empruntés, selon Bartsch, par Wolfram sous leur forme romane et ne peuvent provenir que de Guiot (p. 143). De même aurait été pris dans Guiot le nom de *Condwîramûrs*, que Bartsch veut rattacher d'une manière peu heureuse à « coin de vraie amors », « idéal de véritable amour ». (*Conduire amours* (au lieu de *conduit-amours*, proposé par San-Marte) serait plus vraisemblable, quoiqu'il y ait des objections d'ordre morphologique).

Voici des dérivations qui nous paraissent très fantaisistes. Le nom du roi *Tampenteire* (p. 180, 26) serait formé du prov. *tamp en taire*, de *tampir*, enfermer (m. à m. *ferme en silence*!) (notons que *tampir* ne se trouve qu'une fois en a. pr., au participe-adjectif *portas tampidas* (portes fermées); Appel, *Prov. Chr.*, 5e éd., V, 304; on pourrait lire *stampidas*, est-il dit dans le *Suppl. W.* de Levy, s. v. *estampir*). Aussi invraisemblable est la dérivation de *Razalic* (P. 41, *9*), que Bartsch voudrait ramener à *raissa-enic*, « celui qui combat, qui terrasse l'injuste » (p. 147).

En revanche *Pelrapeire* (P. 180,25) pourrait représenter *Bel-Repaire*, près de Vienne, sur le Rhône[1]. De même, dans *Prienlascors* (72, *10*), la deuxième partie du mot semble provençale. L'origine de *Lanzidant* (87, *19*) et *Liadarz* (87, *23*; Martin donne *Liedarz*), noms de deux damoiseaux, pourrait l'être aussi. Le roi *Gabarins* serait le prov. *Gabaret* (P. 770, *9*).

Mirabel, roi d'Avendroyn (772, 2), est vraiment une

1. Ou toute autre, ajoutons-nous.

Digitized by Google

forme méridionale, ainsi que *Jovedast* (P. 772, 22), qui est appelé *Jovedast von Arl ein Provenzal*.

Parmi les noms de lieux *Semblidac* (351, 10) a une terminaison méridionale (ou bretonne ?) ainsi que *Itolac* (624, 3).

Un chien, qui joue un grand rôle dans *Titurel*, s'appelle *Gardeviaz* (T. 143), « garde-chemins » et ce nom paraît bien être d'origine méridionale.

La montagne sur laquelle est conservé le Graal s'appelle *Montsalvatche* ou *Munsalvaesche* et il semble bien que nous ayons[1] affaire ici encore à une forme méridionale. Bartsch observe en terminant que les noms propres d'origine grecque sont nombreux chez Wolfram et qu'il doit les avoir empruntés à l'énigmatique Guyot, car, dit-il, dans le Midi les réminiscences de l'antiquité étaient mieux conservées qu'ailleurs. Et sa conclusion est que Guiot aurait pu écrire en provençal, mais que Wolfram aurait eu sous les yeux une rédaction francisée (comme *Girart de Roussillon*), ou plutôt que Guiot, oublieux de sa langue d'origine, et vivant dans la région de la frontière linguistique de la langue d'Oil et de la langue d'Oc (Poitou et Anjou), aurait rédigé son poème dans un dialecte mixte : ainsi Wolfram aurait eu raison de dire de Kyot qu'il était *provençal* et qu'il écrivait en *français*.

G. Paris, rendant compte de l'article de Bartsch (*Romania*, IV, 348-350), ne le trouve pas convaincant. Il

1. Ce nom paraît ne pas exister dans la toponomastique des pays de langue d'oïl ; je ne l'ai pas trouvé dans la *Table des noms propres* de Langlois, pas plus que *Montesquieu*, qui paraît être spécifiquement méridional. Le nom de *Montsalvatje* se rencontre en Catalogne, au moins à Gérone, où une famille connue porte le nom de *Monsalvagge*. Les pays de langue d'Oc ont plus de formations de cette nature (allusions à l'aspérité d'une montagne) à cause du caractère montagneux du Massif Central, des Pyrénées et de la vallée du Rhône. Il n'en est pas de même dans les pays de langue d'Oil, où les plaines et les coteaux peu escarpés dominent.

Digitized by Google

estime que Wolfram a tellement défiguré les noms propres empruntés à Chrestien qu'il est difficile de tirer des conclusions de l'examen des autres noms propres qu'il a inventés et qui sont nombreux. A l'exception de *Gardaviaz*, dit G. Paris, qui ne suffit pas à « attester le caractère méridional ou mixte de la langue de Kyot », les autres formes dont Bartsch se sert pour appuyer ses conclusions me paraissent dénuées de toute espèce de valeur ». Plusieurs noms sont des noms français et non provençaux, des noms germaniques ou celtiques défigurés.

La critique de G. Paris nous paraît exagérée, et il y a, en dehors du nom *Garda-viâz*, d'autres noms propres qui ont un caractère provençal, comme nous l'avons relevé en reprenant certains passages du mémoire de Bartsch.

Depuis Bartsch et Gaston Paris les germanistes se sont souvent occupés du problème Kyot.

Dans un discours académique [1], très riche d'idées, G. Baist (qui devait partager avec W. Fœrster l'honneur d'éditer Chrestien de Troyes, dont il s'était réservé le *Conte del Gral* [2]) a exprimé sommairement son opinion. On a fait état, dit-il [3], pour justifier l'existence de ce poète du fait que, en faisant originaire de l'Anjou la famille de Parsifal, Kyot a voulu adresser aux rois d'Angleterre un compliment qui n'avait de sens que pour un poète français, mais que Wolfram aurait cependant emprunté. A quoi Baist répond : 1° que les rois d'Angleterre s'intitulaient Normands et non Angevins ; 2° « Wolfram a choisi l'Anjou, parce que cette province se trouve à la périphérie de ses connaissances

1. Gottfried Baist, *Parzival und der Gral*. Rede gehalten am 15. Mai 1909, bei der öffentlichen Feier der Prorektoratsübergabe. Freiburg i. B., 1909.

2. Après avoir collationné ou copié la plupart des manuscrits de *Perceval*, Baist n'a publié que le texte du ms. 794 de la Bibliothèque Nationale (f. fr.) ; cf. plus haut la notice bibliographique.

3. P. 15.

Digitized by Google

géographiques. » On peut admettre, à la rigueur, le premier argument ; mais quant au second, il porte à faux : Wolfram pouvait faire la famille de Parsifal originaire de la Gascogne, de la Provence ou de la *Katelangen*, provinces encore bien plus éloignées de la Franconie que l'Anjou (et qu'il cite) et qui, par cet éloignement, se prêtaient mieux au mystère. Kyot n'a pas existé ; Chestien de Troyes est un poète de génie qui a tout inventé et ne doit rien à des traditions celtiques ; Wolfram est un grand poète qui, à son tour, a inventé ce qui n'est pas dans Chrestien. Toutes ces affirmations ou négations sont dans la manière péremptoire de Baist, comme le savent tous ceux qui ont fréquenté cet éminent romaniste, d'une culture si profonde d'ailleurs et d'un esprit si pénétrant [1].

Un des meilleurs connaisseurs de l'histoire du Graal, M. W. Golther, ne croit pas davantage à Kyot [2]. Pour expliquer son opinion il montre les nombreuses « impossibilités » que suppose l'existence de ce poète. Guiot aurait dû apprendre l'arabe et connaître la négromancie, rien que pour pouvoir déchiffrer les écrits de Flegetanis. Le provençal Guiot serait, d'après Wolfram, un « chanteur » — donc un poète lyrique —, qui aurait écrit en français ! Devant ces impossibilités, M. Golther conclut de la manière suivante : « Nous avons affaire ici à une invention humoristique de Wolfram, qui, suivant l'habitude des jongleurs, a couvert de l'autorité d'un nom connu ses propres additions ou ses changements ». Ainsi le vieux poète franconien s'est rendu coupable de ce que nous appelons en bon provençal une « galéjade ». J'avoue que je me refuse

1. J. Minckwitz, *Rev. Germ.*, 1910, p. 222 (c. r. du discours de Baist), écrit : « A quoi sert de contester l'existence de Guyot ? Les *Enfances de Perceval* doivent avoir existé à un moment donné. »

2. W. Golther, *Die Gralssage bei Wolfram von Eschenbach*. Rostock, 1910. In-8, 24 p. L'auteur est revenu sur le sujet dans l'ouvrage suivant : *Parzival und der Gral*. Stuttgart, 1925.

Digitized by Google

à le croire. Les jongleurs font bien appel quelquefois à l'*istoire*, à un livre, mais je ne connais pas d'exemple, pour ma part, où ils aient invoqué formellement un auteur imaginaire. Les difficultés concernant le *chanteur* qui écrit en *français*, et qui est *provençal*, ne sont peut-être pas insurmontables. Quant à l'épisode concernant Flegetanis, son origine est des plus obscures. Il n'est pas « impossible » qu'il ait été dans Guiot ; rien ne prouve cette « impossibilité » et il serait « possible », au contraire, et bien dans la manière des jongleurs, que Guiot ait fait une allusion vague à des textes latins ou arabes et que Wolfram ait donné plus d'importance à cette allusion qu'elle n'en avait dans le texte de Guiot. Je ne dis pas que cela soit ainsi ; mais que cela ait pu être ainsi, pourquoi le nier absolument ?

M. Golther, dans un autre passage de son discours, présente une hypothèse intéressante, fondée sur un document. Un manuscrit de Chrestien de Troyes du XIIIe siècle (Paris, Bibl. nat., *fr.* 794) a été écrit par un scribe qui s'appelait *Guiot* :

> Explycit li *Chevaliers au Lyon* ;
> Cil qui l'escrist *Guioz* ot non...

Supposons, dit M. Golther, que Wolfram ait eu sous les yeux un manuscrit où se trouvait en tête le nom de l'auteur, Chrestien, et, à la fin, le nom du scribe, Guiot ; une confusion a pu se produire dans l'esprit du poète, une confusion entre le scribe et l'auteur.

Je ne le crois pas non plus ; cela n'est pas absolument vraisemblable d'abord ; et puis, surtout, les allusions de Wolfram à l'autorité de Guiot sont trop nombreuses et trop formelles pour qu'on puisse les attribuer à une confusion [1].

1. « Récemment encore M. A. Schreiber déclarait [au sujet de l'existence de Kyot] qu'il n'y avait pas lieu de douter de la sincérité du poète allemand. » A. SCHREIBER, *Neue Bausteine zu einer Lebensgeschichte Wolframs von Eschenbach*, p. 131 sq. D'après F. P[iquet], in *Rev. Germ.*, 1926, p. 215.

Digitized by Google

*
* *

Comme on le voit — et il serait facile de citer d'autres noms et d'autres travaux — les opinions sont ondoyantes et diverses en ce qui concerne l'existence de l'énigmatique Kyot. Je ne crois pas pour ma part que Wolfram ait été un homme d'*humour*, disposé à mystifier ses auditeurs : Wolfram n'était pas un jongleur, c'était un noble et un grand poète, qui n'avait aucune raison de mentir. Il a dit que Kyot était une de ses sources et que ce Kyot était « Provençal ». Ce serait la négation de toute critique que de commencer par dire que ces affirmations sont fausses. Sans doute le problème, qui n'est pas résolu par une négation, ne l'est pas davantage par une affirmation. Mais les impossibilités ne sont peut-être pas aussi évidentes qu'on le dit ; et peut-être sont-elles compensées par les vraisemblances.

Nous avons vu que Wolfram connaissait la Provence, dont il cite les principales villes, et cela, sous une forme non défigurée, à l'encontre d'autres noms de lieux (ou de personnes) méconnaissables. Si Bartsch n'a pas réussi à démontrer que beaucoup de noms de personnes étaient d'origine « romane » et plus spécialement « provençale », quelques-uns de ces noms, assez caractéristiques, indiquent bien une source méridionale. Si la langue employée par Guiot était mixte, comme le veut Barstch, on s'expliquerait que Wolfram ait dit de Guiot qu'il écrivait en français, comme cela s'expliquerait si le poète allemand avait eu sous les yeux un manuscrit dont la langue aurait été francisée. La Philologie n'était pas inventée au temps de Wolfram : et s'il n'ignorait pas la Provence, au point de vue géographique, il aurait pu confondre, volontairement ou non, sous le nom de *fransoys* ce qui n'était ni *heidensch*, ni *lateinsch*, ni *tiusch*. Il aura pu donner à la langue de son auteur le nom générique de *français*.

Digitized by Google

Et l'existence du poème de Kyot n'aurait rien d'invraisemblable, si on veut bien réfléchir aux faits suivants. Aux environs de 1180, le thème de Perceval paraît être à la mode. Chrestien est le premier, au moins dans l'état actuel de nos connaissances, qui l'ait mis sous une forme littéraire, très remarquable pour l'époque, et qui a valu à ce thème une fortune brillante.

Or Chrestien a fréquenté surtout la cour des comtes de Champagne, sa petite patrie. Et là il s'est trouvé en contact avec les troubadours, et principalement avec l'un des plus gracieux, Rigaut de Barbezieux. Or, il semble bien que celui-ci soit un des premiers, parmi les troubadours, a faire allusion à la légende de Perceval. Et il ne se contente pas d'une allusion vague, comme on en trouve, par exemple, dans les *ensenhamens*, où sont énumérées à la file des légendes imprécises. Rigaut connaissait le poème de Chrestien de Troyes et on peut découvrir le vers même auquel se réfère son allusion. Elle est précise et s'inspire directement d'un poème que Rigaut a lu ou au moins entendu [1].

Qu'on n'oublie pas surtout que c'est à cette cour de Champagne que paraît s'être produit le contact non seulement entre la poésie méridionale et la poésie de la langue d'oïl, mais aussi — et ceci est important — entre ces poésies et la poésie germanique. On comprendra mieux alors comment Wolfram a pu connaître (probablement par voie indirecte) non seulement les poèmes de Chrestien, mais aussi un poème de Kyot.

Je ne crois pas que le poème hypothétique de celui-ci

1. Voir la citation de Rigaut plus haut, dans le corps de l'ouvrage, à propos de Perceval. Une autre allusion, moins précise, se rencontre, comme on le verra au même endroit, dans l'œuvre de Raimbaut d'Orange, qui est contemporain de Rigaut de Barbezieux. Le fait que cette dernière allusion se trouve chez un poète des bords du Rhône est-il à rapprocher des allusions au Grésivaudan, à Bel-Repaire, qui nous ramènent vers le Sud-Est ?

Digitized by Google

ait précédé celui de Chrestien. C'est dans le domaine de la langue d'oïl que la légende percevalienne (quel qu'en ait été l'état primitif) a trouvé pour la première fois sa forme littéraire. Kyot, provençal, n'a pu qu'imiter Chrestien de Troyes, champenois.

On comprend mieux alors la réflexion si curieuse de Wolfram, à la fin de son *Parzival*. Il est probable que Kyot a imité Chrestien et qu'il l'a suivi dans la partie principale de son récit. On cherche ordinairement Kyot là où il n'est pas, c'est-à-dire dans la partie de *Parzival* qui n'a pas son modèle dans le *Conte du Graal*. Il est probable que ces parties-là sont empruntées par Wolfram à d'autres sources (peut-être les continuateurs de Chrestien) ou qu'il les a inventées. Le poème de Kyot suivant celui de Chrestien dans ses lignes principales, c'est au moment où il s'en éloigne que Wolfram, pris d'un légitime scrupule, avertit son lecteur que sa seconde source est en contradiction avec la première et que Chrestien aurait lieu de s'irriter contre Kyot. La ressemblance des deux poèmes rendait plus sensible la dissemblance qui se produisait à un moment donné du récit.

Je crois donc très vraisemblable que, autour de Chrestien, dans le milieu littéraire où il vivait, a pu vivre un poète d'origine provençale, qui a essayé, à l'imitation du grand poète champenois, de traiter l'*aventure* (*aventiure*, dit Wolfram) de Perceval. Ce poème est perdu corps et biens, mais non pas corps et âme, puisqu'une partie (peut-être plus considérable qu'on le suppose) survit dans *Parzival* et que cette survie a continué jusqu'à nos jours. Nous sommes évidemment dans le domaine de l'hypothèse, mais non dans celui de l'impossibilité.

De quelle nature était ce poème ? Wolfram appelle Kyot « chanteur » et il dit ailleurs qu'il savait « chanter » aussi bien que parler. *Chanteur* indiquerait un poète lyrique ; mais on ne conçoit guère un poème relatif aux légendes du

Digitized by Google

Graal sous forme lyrique. Je ne crois pas non plus que ce poème fût sous forme de *lai*, ce genre étant peu en honneur dans la littérature méridionale. Je crois que le poème était un poème narratif, peut-être divisé en laisses, comme *Daurel et Beton*.

Les poèmes narratifs sont peu nombreux dans la littérature méridionale ; ils sont relativement tardifs — et même le plus brillant d'entre eux, *Flamenca*, écrit dans le premier quart du XIIIe siècle, n'a guère eu de succès : à ce moment-là la littérature méridionale était déjà en décadence, du moins en ce qui concerne la poésie lyrique, et la poésie narrative n'avait pas réussi à intéresser un public restreint d'ailleurs et habitué à d'autres genres. A la fin du XIIe siècle, par contre, la poésie lyrique était en plein éclat et cet éclat nuisait au développement des autres genres. Si Kyot a composé son poème entre 1180 et 1200, ce poème, non lyrique, a eu peu de succès ; écrit plus tard il n'en aurait pas eu davantage, mais pour d'autres raisons. Les circonstances littéraires étaient peu favorables à sa conservation : le hasard a fait le reste, comme il aurait pu le faire, à notre très grand dam, pour *Flamenca* et la *Chanson de la Croisade*. Le fait que le poème de Guyot est aujourd'hui perdu ne prouve évidemment rien contre son existence. Que l'on relise à ce sujet les réflexions judicieuses de Paul Meyer : « En dehors des troubadours, les compositions de ce temps nous sont rarement arrivées en plusieurs exemplaires. Il n'existe qu'une copie des nouvelles de Raimon Vidal, de *Flamenca*, de *Blandin de Cornouailles*, de *Guillaume de la Barre*, des vies de Sainte-Enimie, de Saint-Alexis, etc. Et comme ces ouvrages, et bien d'autres qu'on pourrait citer, ne sont mentionnés par aucun contemporain, le souvenir même s'en serait perdu sans la chance qui nous a conservé les mss. uniques où il sont transcrits. Il fallait assurément que les compositions provençales fussent tombées en discrédit, pour qu'on apportât si peu de soins à

Digitized by Google

en multiplier les copies. Et par là on juge de ce qui doit s'être perdu des œuvres de ce temps [1]. »

Joseph ANGLADE.

NOTE ADDITIONNELLE

Le mémoire qui précède était terminé depuis plusieurs mois (juillet 1928) lorsque j'ai pris connaissance (en novembre 1928) d'un travail important, publié par M. Albert Schreiber, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XLVIII (1908), Hft. 1 et 2, p. 1-52. Le titre est le suivant : *Kyot und Crestien*.

Les résultats de cette longue étude sont résumés à la p. 51 : les voici en gros. Un poète inconnu a traité, probablement avant 1157, et probablement aussi en latin, la légende du Graal, en représentant les comtes d'Anjou comme descendants des rois du Graal. Un manuscrit de ce poème serait parvenu à Philippe, comte d'Alsace et des Flandres (1168-1191), qui l'aurait communiqué à Chrestien de Troyes. Ce dernier, pour faire plaisir à son protecteur, à son entourage et à ses amis, aurait supprimé tout ce qui touchait à l'Anjou et aurait ainsi fait du tort à la légende, comme Wolfram d'Eschenbach l'en accuse.

Après la mort de Chrestien (vers 1190 ?), Guiot de Provins (qui n'est autre que le Kyot de Wolfram) aurait entrepris de terminer l'œuvre inachevée de Chrestien. Il était peut-être un poète de cour de la maison Anjou-Plantagenêt. Il a probablement utilisé un manuscrit identique à celui de Chrestien, ou provenant de la même source ; seulement il aurait repris tout ce qui avait trait à la gloire de l'Anjou et que Chrestien avait passé sous silence. Le poème

1. *Les derniers troubadours de la Provence*, p. 5-6.

Digitized by Google

de Kyot fut sans doute terminé après le 20 août 1195 et fut probablement dédié à Richard Cœur-de-Lion, rentré de captivité depuis l'année précédente. Il est problable que le poème de Kyot fut détruit parce qu'il était suspect de catharisme. Wolfram d'Eschenbach aurait donc utilisé d'abord Chrestien de Troyes comme source, puis Kyot. Ainsi s'expliquerait ce qu'il y a d'obscur dans quelques parties de son poème et dans quelques-unes de ses réflexions. Comme on le voit, M. Albert Schreiber est un *Kyotling* convaincu. Je le suis presque autant que lui, mais pour d'autres raisons et dans un autre sens, comme on l'a vu plus haut.

Pour M. Schreiber l'identité de Kyot et de Guiot de Provins ne fait pas le moindre doute. Wolfram aurait connu le poème et le nom de Kyot par tradition orale et non écrite. Il aurait confondu *Provins* et *Provenz* (Provence). Je ne crois pas, comme on l'a vu plus haut, à cette confusion, qui me rappelle ces vers de l'*Étourdi*, de Molière :

> C'est que, dans tous les mots, ils changent *nis* en *rin*
> Et pour dire *Tunis* ils prononcent *Turin* (*Étourdi*, IV, 3).

M. Schreiber accepte cette identification sans hésitation : quatorze lignes lui suffisent pour l'exposer, à la suite de San-Marte, qui l'a proposée un des premiers. Cela admis, M. Schreiber déploie des trésors d'ingéniosité et d'érudition pour confirmer cette thèse, en étudiant d'abord l'œuvre de Guiot de Provins et surtout les circonstances historiques au milieu desquelles Guiot a vécu et écrit.

M. Schreiber relève les longs séjours de Guiot dans le Midi de la France (en particulier à Montpellier) et peut-être en Espagne. Guiot a peut-être séjourné à Tolède. L'épisode obscur de Flegetanis, dans le *Parzival* de Wolfram, s'expliquerait mieux, si on admettait que Guiot a été en relations, soit dans le Midi de la France, soit en Espagne, avec des Juifs traducteurs d'auteurs arabes. M. Schreiber a écrit sur

Digitized by Google

ce point des pages très ingénieuses et proposé des hypothèses très séduisantes. Il a trouvé également, dans la *Bible* de Guiot, et surtout dans son poème de l'*Armeüre*, des passages dont le ton et l'esprit s'accordent assez bien avec certains passages de Wolfram [1]. Son effort pour rendre vraisemblable l'identification de Guiot de Provins avec Kyot est certainement impressionnant.

Mais il y a dans son raisonnement beaucoup d'hypothèses, auxquelles on n'arrive que par de longs détours.

Sans qu'elles soient invraisemblables, leur acceptation ne s'impose pas. Par exemple, M. Schreiber, ayant à expliquer la disparition totale d'un ouvrage aussi important que celui de Guiot, cherche et trouve dans son œuvre des éléments de catharisme, qui lui permettent d'envisager la destruction de cette œuvre par l'Inquisition (p. 45-50). Mais je ne crois pas que l'Inquisition ait eu à s'occuper d'ouvrages en langue vulgaire écrits en *Langue d'oïl*. Elle réservait ses rigueurs aux ouvrages en prose écrits en *Langue d'oc* et se rattachant à la théologie. Elle a bien poursuivi l'œuvre de Guilhem Figueira ; mais ce troubadour toulousain était un grand ennemi de la Papauté [2].

Mais ceci dit, les recherches de M. Schreiber rendent de plus en plus vraisemblable l'existence de Kyot. Il n'est pas possible que Wolfram ait inventé tout ce qu'il ajoute à Chrestien ni surtout qu'il ait fait observer que ses deux sources s'opposaient sur certains points. Je suis, comme on l'a vu, d'accord avec M. Schreiber sur l'existence du

1. Il ne serait pas étonnant que Guiot, ayant vécu dans le Midi à la fin du XIIe siècle, ait connu les troubadours. Il y a, dans son idéal de la vie chevaleresque, des passages bien curieux ; mais ceci mériterait une étude spéciale. Cf. ses réflexions sur la décadence (Schreiber, *loc. laud.*, p. 27).

2. Il y a, dans l'œuvre de Guiot de Provins, des passages (relevés par M. Schreiber, p. 45) qui attaquent aussi la Papauté et les clercs ; mais je ne crois pas qu'il y ait là des imitations des troubadours. Ce devaient être des lieux communs, qui n'ont pris une forme littéraire que chez quelques auteurs plus hardis que d'autres, au Nord comme au Midi.

Digitized by Google

second « maître » de Wolfram. Mais je ne crois pas à l'identification de Kyot avec Guiot. Les longues recherches historiques de M. Schreiber me confirmeraient plutôt dans l'idée que Kyot était bien, comme le dit Wolfram, « un Provençal », c'est-à-dire un homme du Midi de la France. M. Schreiber a montré tout ce qu'il y avait de « méridional (provençal) » dans l'œuvre de Guiot et surtout ce qu'il faut supposer qu'il y avait de « méridional » dans l'œuvre perdue, telle qu'elle se laisse deviner à travers le poème touffu de Wolfram. Mais, hypothèse pour hypothèse, tout cela ne s'expliquerait-il pas mieux, si on admettait l'existence d'un poème écrit dans le Midi, par un homme du Midi ? Sans doute Guiot de Provins a été en relations avec la Provence, avec le comte de Toulouse Raimon VI, avec la Catalogne, avec le Roi d'Aragon, et même avec d'autres princes du Midi ; et tout cela est assez troublant. Si Wolfram n'avait pas insisté sur la nationalité de son personnage, l'hypothèse de M. Schreiber nous apparaîtrait comme se rapprochant assez de la vérité ; mais vraiment, on ne peut pas bâtir d'hypothèses solides sur une méprise et une confusion. Je ne me résous pas à admettre que *Provins* ait représenté la *Provence :* le *quiproquo* me paraît trop fort [1].

1. M. Schreiber paraît croire à l'existence des *Cours d'amour*, en se référant à Michelet (*loc. laud.*, p. 43 ; Michelet, *Hist. de France*, Paris, 1852, t. II, p. 391). Je le renvoie à CHABANEAU-ANGLADE : J. de Nostredame, *Vies des plus anciens poètes provençaux*, Paris, 1913, Introduction.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

VISION DE SAINT BASILE

DANS LA

LÉGENDE DE SAINT JEHAN PAULUS

La *Légende de Saint Jehan Paulus* que nous avons analysée et comparée avec la version en prose et la rédaction en forme de miracle [1] se compose de deux parties distinctes. La première contient la vision de saint Basile (v. 1-608), inconnue aux auteurs de sa vie apocryphe [2] ; la seconde raconte l'histoire de Jehan Paulus, personnage apocryphe, né à Rome et vivant en anachorète aux environs de Toulouse (v. 609-2078). Nous avons renvoyé dans notre étude aux modèles que l'auteur ou le compilateur semble avoir suivis, sans pouvoir préciser sa source directe. La descente de saint Basile aux enfers est dérivée de la riche littérature visionnaire qui commence par la vision de saint Paul, celle de Tundal, s'enrichit du Purgatoire de saint Patrick et atteint la forme la plus achevée avec la *Divine Comédie* de Dante [3]. La vie de Jehan Paulus emprunte quelques

1. Louis KARL, *La Légende de Saint Jehan Paulus* dans la Revue des Langues romanes, t. LVI, 6e série, t. VI, 1913, p. 425-445.

2. Analecta Bollandiana (M. Coens), t. XXXVIII, 1920, p. 429-430 remarque : comme dans l'état actuel de nos connaissances de la Vie des Pères, ne contient aucun récit de ce genre concernant saint Basile, nous pouvons supposer avec M. Karl que l'auteur a cité à faux le témoignage de cette collection.

Cf. *Patrologiae Cursus Completus*. Series graeca, t. XXIX, 1857, p. CCXCII et CCXCIV.

3. WARD, *Catalogue of Romances*, t. II, 1893, p. 397 et t. III, 1910, p. 345.

Digitized by Google

traits à la vie de saint Alban et à celle de Jehan Bouche d'Or. La Vision de saint Basile est remarquable par sa composition et par ses rapports avec les prédécesseurs de Dante qui ont influencé la poésie française à partir du Roman de la Rose de Jean de Meung [1]. Pour faciliter l'étude comparative des différentes versions nous reproduirons l'analyse de la Légende de saint Jehan Paulus que nous ferons suivre par le texte de la Vision de Saint Basile établie d'après trois manuscrits en ajoutant quelques remarques au sujet de la versification.

MANUSCRITS

Les trois manuscrits suivants renferment la Vision de saint Basile :

Ms. *A.* — Fonds français 2162 de la Bibliothèque Nationale à Paris (ff. 81*a*-94*a*) du XIIIe siècle, portant des traits du dialecte picard. Le même ms. contient une vie de saint Alexis (p. p. Herr, 1879), une vie de sainte Marguerite (p. p. Scheler, 1877 et Joly 1879) [2].

Ms. *B.* — Fonds français 1553 de la Bibliothèque Nationale à Paris (ff. 419*a*-430*d*, d'après une pagination récente ff. 421-432) du XIIIe siècle, orné de miniatures et de lettres historiées. On y trouve : une vie de saint Alexis (p. p. G. Paris et L. Pannier, 1872), une version de Barlaam et Josaphat (p. p. Zotenberg et P. Meyer, 1864 et C. Appel, 1907), le Roman des Sept Sages (p. p. Keller, 1836), le Roman de Troie (p. p. L. Constans, t. VI, p. 42). Le dernier remarque que la graphie du ms. a une couleur picarde prononcée [3].

1. Stanley GALPIN, *The Influence of the Medieval christian Vision on Jean de Meun.* Modern Language Association Proceedings, t. XX, 1910.

2. *Catalogue*, t. I, p. 364, Groeber, Grundriss. t. II, 1, p. 924, n. 4.

3. *Catalogue*, t. I, p. 248, analysé par Groeber dans la Zeitschrift fuer romanische Philologie, t. IV, p. 96.

Digitized by Google

Ms. *C.* — N° 3518 de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris (ff. 203*d*-215*d*) du XIIIe siècle. A la suite de notre légende se trouve celle de Jean Bouche d'Or qui offre des traits de parenté (p. p. Weber dans la *Romania*, t. VI, pp. 328-340 [1]).

Le ms. *A* est pris pour base dans l'établissement du texte de la Vision de saint Basile. Nous en avons gardé les traits picards et l'on y trouvera : KI au lieu de *qui* dans les vv. 2, 4, 10, 29, 121, 123, 127, 135, 140, 149, 151, 162, 172, 181, 189, 193, 199, 200, 202, 207, 215, 220, 238, 240, 242, 260, 264, 280, 281, 289, 299, 333, 353, 382, 388, 391, 396, 400, 414, 421, 426, 440, 451, 455, 459, 478, 485, 516, 518, 554, 591, 598, 607.

C' au lieu de *qu'* vv. 369, 411, 583.

C au lieu de *ch* dans kascuns v. 97, 313, accatames v. 378, cauch v. 321, saucies, v. 340, etc.

CH au lieu de *c* dans achier v. 322, etc.

U (norm.) au lieu de *ou* : vv. 17, 38, 205, 351, 379, 398, 411, 432, 525, 538.

OIN au lieu de *on* dans boins vv. 2, 6, 13, 334.

IEU au lieu de *ou* dans aeure v. 297, sieufre vv. 313, 336.

IAU au lieu de *eu* dans caus vv. 28, 127.

ES (plur 2e p.) au lieu de *ez* dans aures v. 169, saucies v. 340, gardes v. 421, adeses v. 481, aportes v. 482, etc.

VERSIFICATION

La légende est composée en couplets de vers octosyllabiques qui ont été adoptés comme forme traditionnelle par les auteurs des Vies des Pères. La collation des trois manuscrits a permis de corriger quelques vers fautifs, trop

1. *Catalogue des mss. de la Bibl. de l'Arsenal*, t. VII, p. 408.

Digitized by Google

longs ou trop courts dont le nombre d'ailleurs n'est point considérable. Cependant il y reste un couplet où le nombre des syllabes n'est pas rétabli, les vers sont trop courts à la suite d'une négligence de la part de l'auteur :

373 Dont ja tant que ne sai dire :
Trop avoient honte et martire.

Les rimes dialectales sont trop nombreuses pour les attribuer à l'influence des copistes. Elles attestent que l'auteur lui-même était originaire de la Picardie et il en a gardé le patois ou il l'a adopté comme langue littéraire dominant après la période normande dans l'évolution du langage poétique.

Louis KARL.

VISION DE SAINT BASILE

[*De Saint Jehan Paulus.*]

En Vitas Patrum un haut livre Ms. *A fol. 81 a*
Ki les boins histoires nos livre
Trovai la vie d'un saint home
Ki fu apostoiles de Rome,
Basiles ot non li senés.
Quant au boin liu fui assenés,
Si pris a lire l'escripture.
Tant me delita l'aventure
Que jou le luic jusque la fin.
Basiles ki ot le cuer fin
Fu preudons et de sainte vie,
Ains de mal faire n'ot envie,
Larges fu et boins aumousniers,
Onques en tresor n'eut deniers.
N'ot cure de metre s'entente
En Dieu siervir mist sa jouente ;
En tous les lius u il estoit
A Dieu servir se delitoit.
Par sa biauté, par son sinacle
Fist Dier par lui mainte miracle.
Quant les vertus oi noumer,
Si me prist talent de rimer

Digitized by Google

Sa vie et sa penitance,
Tousjours eut Dieu en ramembrance.
Dont les vertus vuel recorder,
Enviers Dieu me vuel racorder :
Qu'il m'otroit cel guerendon
Et a tous ciaus face pardon
Ki en lor cuers le retenront
Et volentiers la conteront.
N'est si fox ne si mecreans,
S'il l'ot que meux rien soit creans.
Li sains dont je coumance l'istoire
Ert un jour en un oratoire
Devant un autel nostre dame,
Fors del cors eut ravie l'arme.
Uns angles que diex i tramist
Or vos dirai u il le mist.
Il l'enporta droit viers infier *b*
Dont les entrées sont de fier,
Vermelles com flame en fournaise,
Ki laiens est il n'est pas aise ;
Et cil ki l'entrée gardoient
En toutes parties ardoient.
Hideuses erent et rubestes
Et trestout li cavel des testes
C'erent sierpent mot et laisardes
Mout i eurent hisdeuses gardes.
La prendent lor commencemens
Les lasses d'armes des tormens.
Quant tourmentées les avoient
En piours lius les envoient.
L'arme regarde ki fu saige
Les crueus tourmens del passaige,
Durement s'en espoenta;
Mais li angles l'aseura
Et dist que nule paour n'ait,
Ces gardes passe et avant vait,
L'arme conduist a seurtet.
Quant il vinrent en l'oscurtet,
S'oirent plaintes dolereuses
Que font les armes angoisseuses,
Cui on tourmente laidement,
Si fort lor en straindent li dent
Que les embatent en gencives.
Toutes crioient les cattives,
Communalement crient li mort
Que maleoit fuisent li cors
Ki pour quisent et pour calcierent

Digitized by Google

Ki la dedens les acachierent
En cruel feu ki adies art.
Li angles tourna cele part
Dont li cric et les plaintes vienent,
Dusk'al tourment lor voie tienent.
Ariestet se sont en un val,
Un bierch i avoit desloial,
Sour un feu de carbons gisoit
Ki de toutes pars l'enbrasoit.
Plus d'une liue avoit de lonc, *c*
D'une part et d'autre, environ
Ert arengies de fiers través
Bien agus et bien accerés
Si sieres, com me dist la lettre,
Nus ne set en cel liu piet metre
De cent pars ne soit lues aiers,
Trop par est oribes cil biers.
Desi el flanc est fait par lices,
Mout estoient males ces lices.
Cis biers si estoient trestout plains
D'oumes, de femes mains a mains.
Quatre cent diaubles les bierçoient.
Quant desous les claus trebuçoient
Ki entours erent aroutet
Si lor estekent el costet.
La demenoient si grant plainte
Et quant une en estoit atainte
Kascuns des claus sa piece enporte,
Ne ja pour com l'arme n'iert morte.
Gambes et mains et pies et bras
Lor destriroit com fust uns dras.
Enmi cel lait tourment rubiestre
Avoit tel noise et tel tempieste
Com se fust de cieus enragies ;
Li un est sour, l'autre enragies,
Si s'entremangierent as dens.
L'arme regarde les tourmens,
Forment s'en est enspoentée,
Li angles l'a reconfortée
Et dist qu'ele ne s'esmarisse.
— « Biaus sire, que diex vous garisse,
Or escoutés que jou vou proi :
Ques gens furent cis, dites moi,
Ki chi sieufrent si grant tourment ? »
— « Içou te dirai jou briement :
Ce furent au siecle usurier,
Tierminneour et tavernier

Digitized by Google

Ki pour lor mavais errement
Juroient les grans sairemens,
Et foles femes communaus *d*
Ki au siecle furent venaus,
Ki nule loiautet ne tinrent,
Si comme bieste se maintinrent ;
Et laron ki avoir embloient
Et les gens a tort tourmentoient.
Exillies les ont et perdus
Tous lor loiers lor est rendus
Et iert a tous ciaus ki venront
Et en cele ordure moront,
Se vrai confies n'en sont avant.
Li angles s'en ala avant,
L'arme conduist quel part qu'il voise.
Devant iaus oient une noise
Moult perilleuse et moult orible
Alet sont au tourment painible
Ki est a senestre en infier.
Une grant rue i eut de fer,
Plus de cent pies avoit de haut,
Toute vermelle de feu caut.
Huit eustakes desous tournoient
Ki le cruel tourment portoient ;
Mile craoves i ot ficies,
Defors et dedens atachies.
Mile armes desous estoient :
L'une par les langues pendoient,
Les autres par les membres bas
Dont diauble font lor solas ;
Et par dedens pendoient femes
Dont erent par defors les armes
Ki moult erent en grant tristour.
Cent anemis avoit entours
Ki cele grant roe tournoient
Et si durement l'escuelloient
Que tous infiers en resounoit.
Parmi un cruel feu passoit
Ki lor art oreilles et cors,
Trop par estoit cil tourmens fors.
Quant orent soufiert cest mahaing
Si les regietent en un baing
Plain de noif, de glace et de groe, *fol. 82 a*
Autres metoient sous la roe.
Cis tourmens n'avoit onques pais
Ki tant par ert crueus et lais.
L'arme eut paour de grant maniere ;

Digitized by Google

Vers l'angle retourna ariere,
De paour a la coulour morte.
Mais li angles le reconforte
Et dist : « N'aures garde sans moi. »
— « Sire, ki sont, dites le moi,
Cil ki je vai chi tormenter ? »
— « Içou te sai jou bien conter :
Ce furent plaideresses gens
Ki faisoient faus jugemens,
Et tout a ensient mentoient.
Pour lor loier qu'il en prendoient
Sans fin ierent en grant dolour.
Et cil la furent traiitour,
Com a fors sakies a ces craus
Lor langues par lor hauteriaus,
Par les langues dont ont peciet
Sont desour le roe atachiet.
Cil ki pendent as membres bas
Furent home ki fol solas
Amerent plus que lors mouliers,
Lechëour et faus soi guetier.
Si fauserent lor mariage ;
Or en sont mis en tel raige
Pour chou dont il pechierent pendent
Autre si fait loier atendent
Cil ki mariage desfont.
Mes armes ki dedens sont
Et si sont dames espousées,
Pour lor grant biautes goulousées ;
Pour orguel ki les gens fourvoie
Issirent de lor droite voie.
Si fauserent lor sairement
Et amerent mavaisement
A tort en coste lor barons.
Rendus lor est teus guerredons.
Si i seront cil ki chi vienent, *b*
Ki si faite vie maintiennent,
De chou ert la roe servie
Ki jour et nuit onques ne fine. »
Quant l'arme ot vëu tes dolours,
Li angles le remaine aillours
U les armes en tenebre descendent.
Cent anemi lor mains i tendent
Ki l'arme voeulent retenir,
Mais il ni pieuent avenir.
L'arme forment s'en espaure,
Mais li angles le raseuure ;

Digitized by Google

S'ele n'euist si boin conduit,
Trouvet euist mavais deduit.
Li angles ki l'arme gari
L'a ramenée a un peril
Ki ert sous un flieuve boillant,
Comme tempiesté aloit courant.
Ne vos sai dire la longeche,
Ains parlerai par la destreche.
Laiens se baignoient sept armes
Ki trestoutes estoient femes,
El flieuve sëoient jusques sains,
S'avoient loiiés les mains
De grans sierpens, nient de cordeles,
Ki lor mangoient les mameles,
En el peril par les caus sont.
Cent anemi devant lor vont
Ki de grant tisons les gueroient ;
Par les visaiges lor tierdoient,
Par desous boulent a grant raige,
Deseure leur art li visaiges,
Trop avoient honte et dolour.
Li arme en eut trop grant paour,
A l'angle dist : « Faites moi cierte :
De coi fu faite la desierte
Dont les lasses ont tel tourment ? »
— « Içou te dirai jou briement :
Che furent au mont damoiseles
Ki se tenoient pour puchielles
Et veves dames ensement
Ki durent vivre castement ;
Et fauses nonains, mescrëus
Ki estoient a dieu rendues,
Si amerent par folenté
Et fausoient lor volenté.
Tant qu'eles erent emprignies
Quant se sentoient engignies,
Si se couroient pour plaisir ;
Tantost con vient al agesir
Isnielement les enstrangloient
Et as pourciaus lor fruit jetoient,
Si lor toloient lor batesme,
Le parsignement et le cresme.
Pour les armes k'ont dieu tolues
Sont a si fait tourment venues.
Autre tel paiement atendent
Toutes celes ki si se rendent,
Teus tourmens lor est aprestés.

Digitized by Google

Dont est li angles avant alés,
L'arme mena a un caut four
Ki ert a diestre en un destour ;
Laiens se plaignoient moult meserre
Or vous deviserai l'erre :
Li reus estoit fais de trois lis
D'omes ki par lor faus delis
Furent si recuit en lor vie,
Cil gisoient el feu d'envie.
El primer lit avoit evesques,
Faus cardenaus, faus archevesques,
De faus abbés et de faus moings
De faus clercs et de faus canoines
Ki en garde eurent tout le peule,
Convoitise les fist aveules.
Tant pourcacierent li faus maistre
Qu'il perdirent joie celiestre
Et la compaignie des sains
U ert fais li lis primerains.
En l'autre lit avoit faus contes,
Faus dus, faus rois et faus viscontes,
Faus chevaliers, faus castelains *d*
Ki justiçoient les vilains,
Ki trestous les biens lor faisoit
Et li chevalier lor toloient
Pour avoir armes et chevaus.
De ces dolans et de ces faus
Ert li moiens lis arengies,
Ensi les en a Dex vengies.
Li tiers lis ki desure estoit
Des faus laboureus i avoit
Ki a mal misent lor ententes
Et embloient dimes et rentes.
Si estoit de faus mercheans
Ki convoiteus furent tous tens,
Onques loiautet ne menerent,
Ne compaignon foi ne porterent.
Ains ne vourent fieste garder,
Or lor ens tient chier comparer.
Jugies est ki les sains n'aeure,
Con est li quars lis par deseure ;
Ki plus eut au mont grant povoir,
Plus a grant honte en cel manoir.
Trestout entours cele fournaise
Ensi estoient a malaise.
Ot cent anemis ki soufloient
Et cele fournaise escaufoient,

Digitized by Google

Si que li feus ki tant ert fors
Parmi les trois lis sailloit fors.
La oissies faire as dens estrains
Dolereus cris, dolereus plains,
Et larmes et gemissemens !
Mais ce ne lor valoit noient.
L'arme enquist pour coi ont tel honte
Et li angles tout li aconte,
Pour coi caskuns sieufre tel paine,
Bien l'en a fait saige et certaine.
D'illieuc se partirent en oire.
Si oïrent un grant tonnoire
Effondre, caïr et tempiés,
Del tourment erent asses prés.
Tant ont alé parmi l'oscur *fol. 83 a*
Qu'il sont venut a un grant mur.
N'ert pas de cauch, ne de mortier,
Ains estoit de fier et d'achier
Si restinciele de tous lés
Comme tisons bien embrasés.
Dedens avoit grant ferreis
Et un si fier bataileis
Que l'arme en ert toute entourdie.
Puis prie l'angle qu'il li die
Qu'ert en cel mur ki tant est fiers
Dont li esclistres ert si fiers :
— « Cest a mescreans et as erites
Et as desloiaus soudomites
Ki alerent contre nature ;
N'ont mie tant boine aventure
Qu'il soient entr'autre gent,
Ains sieufrent par iaus lor tourment.
Laiens m'estieut que je te maine,
Si esgarderas lor grant paine,
Pour ce te monstre nostre sires
Que le saucies au siecle dire.
Plus de quatre cens pies avant
Alerent le mur costoiant,
Ains qu'il entraissent en la porte.
Nus n'i joue ne ni deporte,
Ains i avoit cris et dolours,
Souspiremens, plaintes et plors
Et noise si tres mervilleuse
Que l'arme en ert moult paoureuse.
En coste le mur en ces laisses
Avoit plus de trois cent fournaises
U li feus eut crueus et maus.

Digitized by Google

Ouvriers i avoit a grans maus
Ki pieces de metal tenoient,
De deniers faire s'aprestoient,
Moult parfaisoient laides grumes.
Savés dont erent les englume?
Desour les tiestes d'usuriers
L'abataient il lor deniers,
Et sour lor cors et sour lor vis *b*
Encor lor faisoient il pis,
Car quant lor deniers refusoient
Dedens les geules lor cuisoient,
A force lor font engloutir
Et par lor poitrine l'isir.
Cis tourmens eut trop creminaus
Dont il enploient lor fambaus,
Tant metent sour lor hauterias
Et de bourses et de gourlias
C'a paines pooient aler.
A force lor convient porter,
Derriere les boutent et batent
Es crueus tourmens les embatent,
Dont ja tant que ne sai dire :
Trop avoient honte et martire.
Sovent versent, sovent tournient
Et li dolant hucent et crient :
— « Elas ! caitis, mal usurames,
Quant si fait ostel accatames
U tous jours a soif et famine,
Tempies, orages et bruine.
Dolant qu'avons nous ensploitiet? »
L'arme dist ki en eut pitet :
— « Ques gens furent pour saint sepucre?
— « Ce furent usurier et lucre
Ki les grans avoirs amaserent
Et lor voisins deseriterent.
Ains n'eurent tel plente d'avoir
Que plus n'en vosisent avoir,
Tous jours amaserent argent
Et tous jours croisent lor tourment.
Autel atendent cil ki vienent
Et ki itel mestier mainent.
Ja ni ert jours tourmens ne lor croisse,
A tous les jours que on lor poise.
A tant s'en vont par l'enclostrure
Ki moult estoit laide et obscure,
Et puis vienent a une gouffe
U caskuns son nes i esstoupe.

Digitized by Google

Toute l'englouture en puoit
De la fumiere ki en issoit.
Dedens couroient trois rivieres
Ki moult erent crueus et fieres.
Cis tourmens n'avoit onques pais,
Ne jour ne nuit n'estoit en pais.
Ki de paour l'arme enbatoient
Cest li tounoiles qu'il oirent,
Li arme en ot moult grant mervelle,
De paour est toute vermelle
Et li angles vers li s'adosse :
— « Sire, qu'est çou en celle fosse
U tel noise a c'on ni voit goutes ? »
— « Bien le saras, ne t'en redoutes,
Del tout ferai a toi creant :
Laiens gisent li mescreant
Ki lor batesme vergoignirent
Et le saint cors dieu renoiierent.
Si despisoient le sacrement
Et mieces et enspousement.
Laiens maint cele gent despite,
Avoec aus sont li soudomite
Ki ouvrerent contre nature.
Toute la puours et l'ordure
Ki pour tous les infiers converse
Et nuit et jour pre chi reverse.
Ce sont cil flieuve ki resonnent
Ki tele noise et tel bruit donnent.
Tous jours lor verse sour lor cors,
As dolans est tes loiers sos.
Cele fosse est qui vois reonde,
Plus de cent toises pierfondes,
Çou est li abismes pierfons
U il n'a ne rive ne fons ;
Cil laiens n'aront ja soucours.
Se te moustroie lor dolours,
Je sai bien que je mesferoie,
A paines t'en retourneroie,
Tant est la paine laide et fiere ».
Li angles retourna ariere,
L'arme mena fors del mouraus
A un tiertre ki moult fu haus.
Mains a mains le liestre monterent,
Quant lassus vinrent si troverent
Alumet un moult cruel feu.
Li arme d'une feme i fu,
Eschevelée, toute nue ;

Digitized by Google

Moult ert li lasse mal venue.
Sept diauble entours le estoient,
448 .....
Li uns ert a l'autre diviers,
A li seule estoit cis infiers.
Li tirant ki le tourmentoient
452 En tel famine le jetoient ;
Tant par estoit grans li famine,
Se tous li blés et la farine
Ki ert el mont fust mise en pain
456 Ne solast elle pas son fain.
Quant cil l'avoit moult tourmentée,
L'autre l'a en tel soif jetée
Ki moult estoit et aspre et fiere,
460 Se toute li mers fust riviere
Et parmi le col li passast
Son soif ja n'en asovaigast.
D'illieuc le jetent li tirant
464 En une caudiere boillant,
N'estoit aigue ains estoit plons.
L'arme s'en va desi aus fons
Et quant li ciés amont revient,
468 Grant dolour soufrir li covient.
Tant ont la lasse demenée
Qu'il l'ont en sept tourmens jetée.
Adont le rejetent el feu
472 Et quant en mi la flame fu,
Si prist a rire et a jouer
Et si grant joie a demener,
Com se fust a fieste a grant joie.
476 L'arme parla de l'apostoille,
S'apiela l'angles saint Michiel :
— « Sire, pour Dieu ki maint el ciel
Dont vient que cele arme pieut rire ? » — *fol. 84 a*
480 — « Içou te sai jou bien a dire. »
As tirans dist : « Tout coi estés !
Gardés que l'arme n'adesés !
Aportés le con eramment ! »
484 Cil fisent son commandement
Ki viers lui n'eurent nul povoir,
A l'arme dist : « Je voel savoir
Pour coi tu es ensi detorte ? » —
488 — « Sire, fait elle, orguel m'a morte.
Je fuis aul mont si ourguilleuse,
Si despitans si dangereuse,
Quant povres gens venir vëoie
492 En despit mon nes esstoupoie.

Digitized by Google

Home ne feme n'adaignoie,
Car tous sourmonter les voloie.
De tous mes dis de tous gabai,
Onques nului ne deportai.
Mar le fis, lasse ! cest mesdieus,
Trop par est lais pechies orgues !
Pour orguel caï Lucifer
Des haus cieus aval en infier :
Com plus haus fu, plus est hisdeus.
Engigniet sont li orgilleus,
Grans lor convenra soufrir. »
Fait li angles : « Je voel oïr,
Dont li ris vient et que ce monte ? »
A ceste arme le voir enconte :
— « Sire, ce seroit moult bien dis,
Se tant avoie de respit ! »
— « Oïl, assés auras loisir
Et je ferai vostre plaisir,
Quant vous plaist dire le covient. »
— « Or vous dirai de coi il vient :
J'ai une fille mariée
Ki uns preudons a espousée :
Or est de son signourençainte
D'une fille ki iert moult sainte.
Cele fille un fil portera
Ki de çaiens me jetera.
Jehans Paulus iert apelés, *b*
Par lui iert mes tourmens finés.
Tel joie en ai quant moi en membre,
Tout m'en assouaige li membre.
De çou vient li ris, biaus dous sire. »
Fait li angles : « Il restient dire,
U elle maint et si le noume. » —
— « Biaus sire, en la cité de Rome. »
Tout li despont et fait savoir.
Li angles seut bien le manoir
Et de ques gens ert ses barons,
Si en retint andeus les nons.
Tant eut li lasse de repos,
Com elle lor conta ces mos ;
Lues qu'il s'en partent eranment,
L'en convient raler en tourment
Mout l'en poise quant fu en sus.
Li angles ert d'infier venus,
Aul saint cors vient, l'arme i reboute,
La u il gisoit en la croute
Tous estendus si comme mors.

Digitized by Google

Lues que li arme fu el cors,
Si se leva sus a droiture,
Ramembra li de l'aventure
Et de grans tourmens qu'il vit.
Si les fist tous metre en escrit,
Quant il vint a l'ostel de vie,
Ensi le tesmoigne sa vie.
Quant li angles en fu alés,
Li apostoiles est remés.
Preudons avoit estet adiés,
Or fuit encor mieudres aprés.
Des grans tourmens li sovenoit
Que l'angles moustret li avoit,
Ramembroit lui de la la lasse arme
Et del preudome et de sa feme
Ki es tourmens art et flaielle.
Deus siergans devant lui apiele,
De la rue lor a dit le non
Et de la feme et del baron ;
Tost commande a aler pour eus
Et les amainent anbes deus.
Li sergant quieure les alerent,
A lor signor les amenerent
Bien atournés et richement,
Car moult erent de haute gent.
Quant il vit la dame enpragnie,
Lieve sa main, si la sainnie ;
Lor nons lor enquiert tot premiers,
Il li conterent volentiers.
Et l'apostoiles lor conta,
Onques nul mot ni oublia,
Quanque l'arme es tourmens lor dist,
Ains de riens nule ni mesprist.
— « Dame, dist il, avés vous pere ? »
— « N'aie sire, ne point de mere
Elle est morte bien a vingt ans.
J'estoie de si jovene tans,
O les enfans joer aloie,
Quant morte fu si poi savoie,
Dame Diex ait pitiet de s'arme. »
L'apostoiles dist a la dame
Et aprés si redist au pere :
— « De cest enfant serai conpere,
Diex doinst c'a joie le voiiés.
Tout maintenant le m'envoiiés
Que diex l'ara mis a naissenche,
Je vous commant en penitanche,

Digitized by Google

Jou batiserai la puchiele. »
— « Comment, sire, ert che dont femiele ? »
— « Oil, je le vous dis pour voir. »
Dont ralerent a lor manoir,
De lor signour sont moult joiant
Ki lor a demandet l'enfant.
Ains que d'acouchier fust le drois,
I fu li sains hons mainte fois,
Sa commere beneissoit
Et douchement le confortoit.
Quant de l'agesir fu li eure,
Ses maus li prist ki ne demeure,
La douche mere dieu apiele.
Et quant née fu la puchielle,
Moult richement l'apareillierent
A l'apostoile l'envoierent.
Luesque la dame fu agiute,
A moult grant joie fu rechiute.
Il le batisa de ses mains.
De celi nasqui li boins sains
Ki moult fist bien en son vivant,
Si com vous orés cha devant.
.....

VARIANTES DES MANUSCRITS *A*, *B*, *C*

B Chi coumenche le vie s. J. P. 1 *B* vitam — 4 *A* Roume — 8 *A*, *B* la nature — 9 *B*, *C* dusqu'en la f. — 16 *B*, *C* A D. s. ot mis s'entente — 19 *B*, *C* bonté — 20 *C* D. au mont — 23 *B* La sainte v. est p. *C* La sage v. en repentanche — 24 *C* Cil le matout a penitanche — 25 *B* v. oi nommer — 26 *C* Vers D. m'aient a acorder — 27 *B* Et il, *C* Il m'en o. — 29 *C* Et en — 30 *B*, *C* Ki volentiers l'escouteront — 32 *C* e. nus si fel ne m. — 36 *B* c. li vut r ravir, *C* c. fu r. — 37 *C* D'un a. — 39 *B* d. en i., *C* le porta d. a i. — 42 *B* e. n'e. mie ai., *C* l. maint — 45 *A*, *B* Job out et pies et mains arses — 46 *A*, *B* Et t. les çeniaus bruslés — 47 *B* s. bos, *C* E. et s. et l. — 48 *B* M. en veu laides g. *C* e. rubestes les g. — 50 *B* l. a. — 53 *C* a. esgarde qui moult fu — 54 *B*, *C* travel — 55 *C* espeura — 58 *B* Esgarde tout, *C* Les g. — 59 *B*, *C* c. par s. — 63 *C* la dedens — 65 *B* es — 67 *C* c. a un acors — 68 *B* m. soient — 69 *B* Ki com q., *C* p. chou — 71 *C* ki tous tans a. — 75 *B*, *C* s. desous un — 80 *C* au selonc — 81 *B* f. tornes, *C* fers oscurs — 83 *A* Qui, *C* s. sont c. — 85 *B* c. claus, *C* Que de ces deus ne fust a. — 86 *C* o. li fers — 88 *C* m. li gisces — 89 *B* b. en e, *C* p. d'armes — 91 *B* ccc d., *C* c enemi — 92 *C* dedens — 93 *le vers manque* dans *B* — 94 *B* Ki dont veist plaintes jeters, — *le vers manque* dans *C*

Digitized by Google

— 96 *B* Et plouroient larmes estaintes, — *le vers manque* dans *C* — 97 *B* Car ch. — 98 *le vers manque* dans *C* — 99 *B* et cors et — 100 *C* f. mes d. — 104 *B* au. arengies — 106 *C* la dedens — 107 *C* espeurée — 108 *C* Mais l'a. l'a asseurée — 110 *C* s. se d. — 113 *C* s. tel martire — 115 *C* s. ouvrier — 117 *C* l. engignemens — 118 *C* l. faus — 127 *C* ki iront — 129 *B* ne s. ; *C* ne s. devant — 132 *C* D. eus oent — 134 *C* t. orible 135 *C* a destre — 139 *B* VII, *C* tenoient — 141 *B* II mile ot de fier, *C* Trois mile dens — 143 *B* II m., *C* Troi m. — 146 *C* D. li home f. — 149 *C* e. a g. — 150 *B* c dyable, *C* a. erent — 151 *B*, *C* r. escuelloient ; acuelloient — 152 *B* le tormentoient, *C* Et moult d. — 154 *C* Chascuns p. le f. — 155 *A* a corailes — 157 *A* Q. tant ont s. celui ahaing — 160 *C* Au. venienent — 162 *B* t. estoit — 163 *B* a. a p. — 165 *C* c. noire — 167 *B*, *C* D. : N'i ara g. pour voir — 168 *B* Qui sont ore je voel savoir, *C* Quex gens est ço jo voel savoir — 169 *B*, *C* Q. — 174 *C* il p. — 175 *B* i. a g., *C* en tel d. — 177 *C* Et a tors furent et rotas — 180 *C* S. il en la r. — 181 *C* c. p. par les m. — 182 *C* Li h. ki les faus s. — 184 *C* L. furent sour g. — 185 *B*, *C* Qui f. — 186 *C* Or s. chist m. — 190 *B* Et les a. — 191 *B*, *C* Chou furent d. e. — 192 *C* Qui ont l. b. g. — 196 *C* a. vilainement — 199 *B* Si erent c. k. v., *C* Et a toutes celes qui i erent — 200 *B* Et en cele ordure morront — 201 *A* r. vie s., *B* e. l'arme bien s., *C* la rof acherine — 203 *B* a eut oi — 204 *B*, *C* le mene — 205 *C* Par mi les t. d. — 206 *B* Uns a. — 214 *C* a menes en un p. — 216 *A* a. boillant — 218 *B* p. de la, *C* p. de la leeche — 221 *C* f. ierent dusc' al espaulles Noires ierent pales et sanses — 222 *B* lor m. ; — *C* Et s', m. loies — 223 *C* Forment estoient esmaries Et avoit serpens et culuevres — 226 *B*, C dyable — 228 *B* tergeoient, *C* l. ardoient — 230 *B* argent — 231 *B* et laidour — 232 *B*, *C* ot moult g. — 233 *B*, *C*, *A* m. saige c. — 236 *A* d. b. — 238 *C* t. a p. — 241 *C* n. maintenant Qui sont en cel tourment boulaut — 242 *C* Or sont en mal point chi venues — 243 *C* Ki a. fausseté — 244 *B* faisoient — 245 *C* Et quant e. — 246 *B* Dont se tiennent a e. ; *C* Et se — 247 *B* c. au p., *C* Si se tenaient por la gent. En l'ont lie par escampement — 248 *B* F. k'il vient ; *C* T. que li enfant naissoient — 250 *le vers manque* dans *C* — 255 *B* Au si fais loier a. ; *C* Au p. recuellirent — 256 *C* ki en sifrent — 257 *C* Chis t. — 259 *C* un quare — 261 *A* L. p. m., *B* m. souvent, *C* L. se baignent mal estre — 262 *B* d. comment — 263 *B* un liu avoit u ott., *C* f. par t. — 267 *C* a. fait veske — 269 *C* De cha a. de cha f. m. — 270 *C* f. prelas — 271 *C* Que esgarde ore li pules — 276 *C* De cest f. — 281 *C* b. labouroient — 285 *B* lert — 287 *B* d'en coste e.. *C* d. gisoit — 288 *C* l. estoit — 290 *B* Si e., *C* Qui e. — 291 *B* Si avoit de — 293 *le vers manque* dans *C* — 297 *C* Hontus e. — 298 *B* Et c. l'autre l., *C* De cest litiers l. p. d. — 303 *A* O c., *B* Od C diable ki les s. ; — 304 *C* embrasoient — 305 *B* s. hors — 306 *A* f. a. destrains — 309 *B* Et sospirs et, *C* A l. a g. — 310 *le vers manque* dans *B*, *C* ; *C* L'arme regarde les tourmens — 311 *C* S'é. p. c. il o. — 312 *C* li raconte — 313 *C* s. la p. — 315 *B* p. de leur voie, *C* se departirent a oi. — 319 *A* T. a. — 322 *A* de cauc — 324

Digitized by Google

B C. carbons k'ert e. ; — *C* t. qui est e. — 328 *C* A l'a. p. — 329 *C* t. i fierent — 330 *C* Et tant longuement le maintiennent — 331 *B* As m., *C* Ce sont m. et irité — 332 *C* Et d. et s. — 333 *C* c. droiture — 334 *C* m. grant b. — 336 *B* s. entre i ; *C* P. i. s. l. t. — 340 *B*, *C* au monde d. — 343 *C* Laiens n'a joie ne deport — 344 *B* n'i vient qu'ame n'aporte, *C* Arrivé tout voir a mal porte — 345 *B* Et si a, *C* a grans c. — 346 *C* S. et p. — 348 *C* m. perilleuse — 349 *B* c. arces — 350 *B* A. bien cccc f. *C* de 111 mil f. — 351 *C*. f. iert c. et lais Que li menestrel i ont fais — 352 *le vers manque* dans *B*, *C* ajoute : Qui ne forgoient mi esmaus — 353 *C* Mais p. — 354 *B* de tormens f. — 355 *C* l. frumes — 356 *C* ajoute : Ou il faisoient lor deniers — 358 *B* I forgoit ou moult lais d. — 359 *C* l. dos, l. pies — 361 *B* C. avant le torment r., *C* requisoient — 362 *B* En lor g. l'argent boutoient, *C* g. les boutoient — 364 *B*, *C* l. boutines rissir — 365 *B* ert — 367 *C* les hardemens — 368 *C* goullens — 371 *B* De d. poignent ; *C* l. pooit on abatre — 372 *C* t. et en batre — 373 *A* D. t. — 375 *le vers manque* dans *B*, *C* trebuchent — 376 *C* ajoute : Por les dolours si fort...(?) latissent — 380 *C* et rumes — 381 *C* D. mar a. e. — 384, 385 *les vers manquent* dans *C* — 387 *C* A. vaurrent t. — 389 *C* avoir — 391 *B* As dolans ki tel vie tiennent, *C* ki vivent — 392 *B* ki si fait loier maintiennent ; *C* Qui a si fait m. estrivent — 394 *B*, *C* D'autre part tourment on l. p. — 395 *B* Et v. souvent p. l'e. — *C* T. ou alé p. le clostrure — 397 *B*, *C* K'il sont venu a u. g. — 398 *C* Dedens ardoit uns fus a soufre — 399 *C* la couture p. — 400 *C* qui i — 401 *C* D. licaient — 403 *C* o. cesse — 404 *B*, *C* Anchois menoit tes tempies — 405 *B*, *C* esbahirent — 407 *C* a. m. s'en esmervelle — 408 *A* vremelle — 409 *C* a. vient v. — 411 *C* a on — 413 *B* a ton commaut ; *C* a ton c. — 416 *C* d. despisoient — 417 *A* desfisent ; *C* d. s. — 423 *B* par trest. i., *C* Qui a t. — 424 *B C*, s. ious r. — 427 *B* les — 428 *A* tous l. fais, *C* en tel l. — 429 *B* f. que vous raconte, *C* f. que — 430 *B* c. mile t., *C* En p. de mil t. — 434 *B* Si tiesmoigneras l. — 435 *B* Si s. — 437 *B* lor — 440 *B* m. ert h. (après le v. 438) — 445 *B* E. et t. — 448 *le vers manque* dans *A*, *B*, *C* — 450 *A* Oes del proumier qu'il ert fiere — 452 *B* En la f. — 455 *B* f. p. — 456 *B* s. mie — 458 *B* Ens el s. l'ont puis j. — 461 *B* P. sa bouche li p. — 465 *B* e. pas ai. — 466 *B* dusques — 470 *B* es — 474 *B* j. d. — 475 *B* f. u a voille — 481 *A* eustes — 486 *A* Et a — 487 *C* c. par es si tormentée Et si mal seautement menée — 489 *C* si tres nignote — 490 *C* si orgelleuse — 491 *C* Q. les p. v. v. — 494 *B* Quant j'aloie aval la voie ; *le vers manqne* dans *C* — 496 *le vers manque* dans *C* — 500 *B* amont ; *C* c. lassus en i. — 501 *C* p. fu biaus p. — 503 *B*, *C* G. maus l., *B* l. estaura s. — 507 *A* bons — 510 *A* j. dirai v. — 511 *B*, *C* p. faire — 513 *A* marié — 514 *A* Qu'u. — 515 *B*, *C* Ki e — 518 *C* Qui ch. — 520 *B* Pt cui — 523 *B* b. s. — 527 *C* descrit — 528 *B*, *C* Que l'a. — 529 *C* E. tel g. — 530 *C* Et se r. — 532 *B* Qu'e., *C* S'e. — 534 *B* Rechut ele tormentement, *C* c. aler — 535 *B C* q. vont en — 536 *C* i. issus — 541 *C* Il s'esvella — 542 *B* de s'a. — 544 *A* en respit — 545 *B* v. en

Digitized by Google

l'o., *C* Q. qu'il vit en l'o. — 546 *B*, *C* Si le trueve on en sa v. — 547 *C* f. rales — 549 *B* Encore f. il m. a. — 552 *C* Li a. — 557 *C* l. dist — 559 *B*, *C* c. a. — 560 *C* Et se li a. — 565 *C* la gent — 567 *C* l. requiert — 568 *B* lor — 569, 570 *les vers manquent* dans *B*, *C* — 573 *B* L'apostoile li a enquis Et demande et bien requis Erranment se ele avoit mere, *C* D., fait il, a. v. mere — 574 *B* ai fait ele e ne de pere, *C* ai fait ele, sire, pere — 576 *C* e. si de j. — 577 *C* c'o — 578 *C* Q. en biere iert si p. s. — 579 *B*, *C* ai. merchi — 581 *C* Et en a. li dist — 584 *B* m'otriies — 585 *C* l'amenra — 586 *B* Jel, *C* c. par p. — 588 *C* C. dont s. e. d. f. — 591 *C* A. l. — 593 *B*, *C* d'agesir — 594 *B* s. par m. — 596 *B*, *C* Et bonnement — 597 *B*, *C* g. vint li, *C* li drois — 598 *B* k'il — 599 *B* La sainte m., *C* La m. d. durment a. — 601, 602 *A* L'apostoiles le batisa Le non de Jehan li donna; *B* Moult douchement le maniierent Et molt tres netement le tinrent — 604 *C* j. la r.

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX

Digitized by Google

Digitized by Google

COUPURES

La Société des Langues romanes offre gratuitement aux auteurs 50 coupures de leurs articles, brochées sous la couverture même du numéro où l'article a paru.

Vient de paraître :

L'ASSIMILATION

NOTES DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume in-8° raisin de 112 pages, *Paris, Champion*..... 8 .

LE VERS FRANÇAIS

SES MOYENS D'EXPRESSION, SON HARMONIE

PAR MAURICE GRAMMONT

Un volume grand in-8° de 510 p., 3e édition, *Paris, Champion* 10 fr.

Digitized by Google

EN VTE AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

A MONTPELLIER

Publications spéciales

I. ? Mila y Fontanals : Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codola, *Montpellier* et *Paris*, 1876. **10** fr. »

II. J. Lespy : Proverbes du pays de Béarn. Enigmes et contes populaire *Montpellier*, 1876. **14** fr. »

II. J.-B. Noulet : Las Ordenansas et Coustumas del Libre blanc, publ s avec une introduction, des notes et un glossaire, *Montpellier*, 187 **20** fr. »

IV. H. Doniol : Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et le littérature, *Montpellier* et *Paris*, 1877. **10** fr. »

V. J.-B. Noulet : Las Nonpareilhas Receptas per far las femnas tinc tas, risentas, etc., publiées avec une introduction, des notes et un ossaire, *Montpellier* et *Paris*, 1880. **17** fr. »

VI. J.-F. Thénard : Mémoire ou livre de raison d'un bourgeois de rseille, *Paris*, 1881. **15** fr. »

I F. Castets : Il Fiore, poème italien du XIIIe siècle, en CCXXXII sonts, imité du Roman de la Rose, par Durante. Texte inédit, publié ave fac-similé, introduction et notes, *Montpellier* et *Paris* (*presque épu*). **30** fr. »

M. Rivière-Bertrand : Muereglie, traduction en dialecte dauphois de Mireille de Frédéric Mistral, *Montpellier*, 1881. **16** fr. »

I. J. Azaïs : Verses bezieirencs, *Montpellier*, 1882. **14** fr. »

II. J.-B. Noulet et C. Chabaneau : Deux manuscrits provençaux du XIVe siècle, *Montpellier*. **36** fr. »

V. Trentenaire de la Société des Langues Romanes : Pièces et mémoires couronnés. Communications faites au Congrès des Langues Romanes, *Montpellier*, 1901. **15** fr. »

VII. M. Grammont : Le Vers français, ses moyens d'expression, s harmonie, 3e éd. *Paris*, 1923. **30** fr. »

XII. F. Castets : I dodici Canti. Épopée romanesque du XVe siècle, *Montpellier*, 1908. **22** fr. »

XII. F. Castets : La Chanson des quatre fils Aymon, *Montpellier*, 190 **65** fr. »

XI. A. Dauzat : Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, *Mont ier*, 1915 **40** fr. »

— *Supplément*. **4** fr. »

XV. C. Chabaneau et J. Anglade : Onomastique des Troubadours *Montpellier*, 1916. **30** fr. »

— *Supplément*. **4** fr. »

XXII. G. Millardet : Linguistique et dialectologie romanes, *Montpe ier* et *Paris*, 1923 **30** fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII

Digitized by Google

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
OCT 1 1930

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Tome LXV

VIIe Série — Tome V

XIX-XXIV

JUILLET-DÉCEMBRE 1928

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER
MCMXXVIII

Digitized by Google

La publication de ce nº bibliographique a été subventionnée par la Confédération des Sociétés savantes françaises.

SOMMAIRE DU Nº 19-24

JUILLET-DÉCEMBRE 1928

A. Griera. — Atlas linguistic de Catalunya, fasc. IV (Dauzat). 325
Glossaire des patois de la Suisse romande, fasc. V (Dauzat). 328
J. Talbert. — Les noms des communes de la Charente (A. D.). 331
J. Vannérus. — Le nom de lieu luxembourgeois *Kohn*. — A propos des noms de lieux luxembourgeois (A. D.). 334
J. Haust. — Dictionnaire des rimes ou vocabulaire liégois-français. — La dialectologie wallonne. — Enquête sur les patois de la Belgique romane (A. D.). 335
G. Serra. — Ceneri e faville (Dauzat). 336
L. Fayolle. — Notes de toponymie poitevine (A. D.). 337
E. Bèquet. — Glossaire des noms de lieux-dits de la région de Cellefrouin (A. D.). 337
R. Coutelle. — Chemiré (A. D.). 338
A. de Paço. — Gírias militares portuguesas (A. D.). 338
P. Perrenet. — Is-sur-Tille à travers les âges (Pitollet). 339
P. Perrenet. — Estienne Tabourot, sa famille et son temps (Pitollet). 343
Loyola, por J.-M. de Salaverría (Pitollet). 347
V. Blasco Ibáñez. — A los pies de Venus (Pitollet). 351
R. Martínez de la Riva. — Blasco Ibáñez (Pitollet). 351
C. Espina. — El Príncipe del Cantar (Pitollet). 365
M. Fría Lagoni. — C. Espina y sus críticos (Pitollet). 365
G. Teulié. — Le rapport des langues néologiques et des idées délirantes en médecine mentale (Anglade). 366
C. M. van den Zanden. — Étude sur le Purgatoire de St. Patrice (Hœpffner). 367
E. M. Grimes. — The Lais of Désiré, Graëlent et Melion (Hœpffner). 368
Gérard de Nevers. — Prose Version of the Roman de la Violette (Hœpffner). 369
Gui de Cambrai. — Le Vengement Alixandre (Hœpffner). 369

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

A. Griera. — Atlas lingüistic de Catalunya, fasc. IV (587 *la crosta* — 786 *els estreps*), *Institut d'estudis catalans*, 1927.

Les trois premiers fascicules de ce remarquable atlas ont été annoncés ici en leur temps ; on a caractérisé l'œuvre, sa valeur, sa portée. Si le catalan n'offre pas la diversité à laquelle on s'attendait, en revanche il présente des phénomènes très intéressants, notamment des archaïsmes de tout ordre et des traces plus ou moins profondes des influences exercées par les langues voisines, castillan, provençal, français.

De nombreuses cartes nous permettent d'étudier les différents types d'article (c'est une des rares cas où la variété est plus grande qu'en France) : leur répartition géographique actuelle confirme l'historique qui a été reconstitué par M. Griera [1]. Le type le plus ancien est *es*, *sa* (IPSE, IPSA), qui a été refoulé vers l'est par les représentants d'ILLE : il est à peine entamé dans les Baléares, son centre actuel de résistance, tandis que, sur le continent, il ne subsiste plus qu'en deux régions de la côte, près du cap Creus et aux alentours de Tordera (points 14, 54, 53) où il est en voie de disparition, puisque les jeunes gens ont perdu l'habitude de *salar* (expression ironique désignant l'action de parler en se servant de cet article). Dans les plus anciens textes catalans, cet article était seul usité et il en fut de même auparavant sur le versant gascon des Pyrénées, où cette particule, disparue depuis longtemps, s'est cristallisée dans des noms de lieux (p. ex. la forêt de *Sahage* = IPSA FAGEA, au-dessus de Luchon), voire dans des noms de famille (*Sacaze*, *Sacarrère*). — La répartition entre les diverses filiales de ILLE, notamment pour le masculin, n'est pas moins intéressante. Historiquement, M. G. a établi qu'en catalan écrit, *lo* avait remplacé IPSE vers le XIIIe siècle, pour céder plus tard le pas à *el*. La forme *lo* est restée dans le catalan occidental : longue coulée descendant des Pyrénées et serrée entre l'*el* aragonais-valencien et l'*el* du catalan oriental ; mais dans ce dernier domaine *lo*

1. *Contribució a una dialectologia catalana* (Barcelone, 1921), pp. 31-33, 56-7, 82-83, et *Butlleti de dialectologia catalana*, V, 50-60 et VI, 15-16. Les données réunies dans ces études précisent celles de l'Atlas.

Digitized by Google

a laissé aussi quelques traces, sinon géographiquement, du moins dans certains usages syntaxiques (*Contribució...*, p. 32). Ce *lo* a dû être importé par le provençal, dont l'influence est la plus ancienne en date, et *el*, plus tard, par le castillan. Le gascon seul offre la forme tonique au féminin (*era* = ILLA), type qui n'a pas dépassé le val d'Aran et la crête des Pyrénées.

Les cartes 589 (*cruu*, *crua*) et 627 (*desnuar*) permettent d'étudier le sort du *d* intervocalique latin. Sur ce point délicat l'*Atlas* est fort instructif. Il nous offre la conservation du *d*, sur la lisière aragonaise (au N.-O.) en liaison géographique avec le *d* béarnais : il sera intéressant de savoir, quand nous aurons un atlas espagnol, jusqu'où vont ces formes vers l'ouest et jusqu'où la persitance du *d* est populaire ; ce *d* du haut Aragon et presque toujours fricatif (interdental). Le *z*, aboutissement du *d* fricatif en provençal, est ici très irrégulièrement représenté : presque absent de la carte *cruu*, *crua* (seulement à 25 ; à 101, en Roussillon, c'est un provençalisme évident), il occupe au contraire pour *desnuar* presque tout le catalan occidental. M. G. estime (*Contribució...*, p. 24) que le *z*, que le catalan classique a gardé dans quelques mots, représente une étape indigène entre *d* affriqué et la chute du son, étape du catalan prélittéraire. Ne serait-ce point une influence provençale, ce qui expliquerait l'irrégularité de la répartition actuelle ? On pourra mieux en juger quand on aura les cartes « nu », « suer », etc. Les formes sporadiques avec *g* (*kruk*, *kruga* ; *desnugar*) attestent le passage de *u* à *g* qui a dû se produire d'abord à l'intervocalique. M. G. (*Contribució...*, p. 24) croit, au contraire, qu'il s'agit d'un assourdissement phonétique de la finale : ce serait un phénomène singulier et difficilement explicable; cf., au contraire, en Gévaudan (et sporadiquement à Salers, Vodable) l'évolution *l* intervocalique → *u* → *g* (ALF cartes *aile*, *pelle*, *soleil*, etc.).

Plusieurs cartes montrent nettement l'opposition très nette entre catalan et provençal d'une part, castillan de l'autre. Il est remarquable que la limite entre *dina(r)* et *comer*, d'une part, *diluns*, *dimarts*... et *lunes*, *martes*, de l'autre [1], soit la même du côté de l'Aragon (à l'exception du point 2 qui a *luns*, *marts*, mais *disna*, — seul endroit, le plus archaïsant au pied de la chaîne pyrénéenne, où *s* persiste devant *n*). Les formes provençales couvrent tout le domaine catalan jusqu'à l'extrême Sud au delà d'Alicante : les limites de l'atlas ne nous permettent pas de nous rendre compte si elles ne débordent même pas au delà.

La carte « décembre » (624) offre de curieuses survivances sporadiques, dans la région pyrénéenne, d' « avent » passé au sens de décembre : l'Aragon diphtongue (*abien*, 2), mais la persistance fréquente du *d* latin (*adben*, 9, etc) prouve que l'emprunt à la langue ecclésiastique ne doit pas remonter au haut moyen âge.

Une innovation qui sépare le catalan à la fois du castillan et du pro-

1. C'est à peu près la même pour *estiu* et *verano* (carte 785).

Digitized by Google

vencal, c'est l'élimination du parfait. La carte *digui, digueres* (647) nous montre que le phénomène est presque aussi avancé qu'en français : le parfait ne se retrouve plus que sur les confins gascons (val d'Aran) et, déjà fut ébranlé, dans le Sud de la province de Valence. Il serait intéressant de savoir si l'élimination gagne, et jusqu'où, le castillan ; en tout cas, l'aragonais est entamé — Le parfait est remplacé par une formation indigène : « aller » +l'infinitif.

La carte 559 nous donne le tableau de la lutte entre *dar* et *donar*. Le premier mot n'offre plus que quelques résidus : un point isolé au centre (26), une survivance dans le Roussillon (:02), le val d'Aran et la lisière aragonaise. La lutte doit se poursuivre à l'ouest de Valence sur le terrain du castillan.

660, 665 (*dono, dormo*). Ces deux cartes montrent la complexité du problème que pose la désinence de la 1re pers. sing. en catalan. D'une façon générale on trouve trois types : 1) absence de désinence ; 2) *o* atone ; 3) *i* atone. La répartition géographique des types diffère suivant la conjugaison : pour « je dors », 1) recouvre les Baléares et la région valencienne, tandis que 3) est à peu près limité au Roussillon ; pour « je donne » au contraire (abstraction faite des régions qui offrent *dar*), le valencien a la flexion avec *e* atone, tandis que quelques exemples sans désinence s'observent au N.-E. de Barcelone, et que le Roussillon présente des flexions en *-uk* atone (102-103). M. Fouché (*Morphologie hist. du roussi lonnais*, 104) estime que le type sans désinence représente la forme phonétique, et qu'après les groupes « consonne + liquide » a dû se développer un *e* de soutien, qui s'est ensuite généralisé dans une partie du catalan ; cet *e* passe ensuite à *i*, d'abord devant les mots commençant par une voyelle. Il n'explique pas l'*o* du catalan central. Je crois que la première affirmation est justifiée tant par la répartition géographique que par les formes les plus anciennes, et que le développement de la désinence *-e* atone, puis *-i*, n'est que l'extension du même phénomène qu'on observe plus anciennement en provençal [1]. Quant à l'*o*, ne viendrait-il pas du castillan ? — Quelques formes récentes sont curieuses, qui nous montrent le travail de l'analogie, notamment l'addition du *c(k)* final (dont M. Fouché ne parle pas), et aux points 56-58 (S.-E. de l'Aragon) le croissemment *dormigo*, sans parler des formes inchoatives (val d'Aran).

La carte 676 apporte un complément utile à l'étude des noms de la jument en France [2]. M. G. a retrouvé le type EQUA dans tout le Roussillon (sauf à Catllar, 102), où Edmont, à qui ont souvent échappé les vieilles formes, n'a enregistré que « cavale ». Le val d'Aran, où Edmont n'est pas allé, a « cavale » comme la Gascogne. Le versant espagnol des Pyrénées ne connait qu'EQUA.

1. Cf. E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, §287.

2. Cf. mes *Essais de géographie linguistique*, 1re série (jument) et 2e série, p. 102.

Digitized by Google

La carte 728 (sabot) offre un exemple de lutte entre un type provençal-catalan, *esclop*, et le type castillanar-agonais SOCCUS. Le type latin a dû régner autrefois sur toute la péninsule ibérique : *esclop* est venu du Languedoc par le Roussillon et Barcelone. *Sok* n'est pas encore délogé des Pyrénées catalanes (il subsiste dans le bassin de la Noguera Pallaresa), de même qu'*esclop* n'a pas dépassé, au Sud, l'embouchure de l'Ebre.

773. La répartition des deux formes correspondant à « je suis » nous montre d'abord que tout le catalan, en conservant SUM, s'est séparé à l'origine, sur ce point, du provençal. Les conditions dans lesquelles une partie du catalan a perdu ultérieurement la nasale ne sont pas très claires [1] ; l'emploi du verbe comme auxiliaire (donc semi-proclitique) a pu aider à la conservation de la consonne finale. La répartition géographique est très irrégulière en catalan central ; *som* se maintient en Roussillon et aux Baléares, tandis que *so*, qui a pris presque partout le *k* final devenu caractéristique de la 1re pers. sing., règne exclusivement en catalan occidental et en valencien.

778. *estalviar*. On sait que cette racine se retrouve en basque et que l'origine du mot, comme son processus de diffusion, est discutée [2]. La présente carte nous montre qu'en catalan le mot est venu de France ; il n'a gagné ni le valencien ni le haut aragonais, Le procès d'origine est donc à liquider entre le provençal, plus spécialement le gascon, et le basque.

Les cartes 779-780 nous présentent un tableau fort intéressant des réactions réciproques provoquées par la paronymie entre les types *HASTELLA et STELLA : l'attraction homonymique a amené *astella* à *estella*, puis, par un effort de dissociation, *estella* « étoile » a passé à *estrella* ou a masculinisé sa terminaison ; par endroits STELLA a été continué par *HASTELLA au début de leur rencontre (*astel*, *astrell*, *astrella*) : ici ASTRUM aussi a joué son rôle, mais il n'explique pas tout. Enfin la collision homonymique a eu pour résultat, sur un vaste territoire, de substituer *ascla* à HASTELLA. Voilà un sujet de géographie linguistique qui eût séduit Gilliéron.

Albert DAUZAT.

Glossaire des patois de la Suisse romande. — Fasc. V (*akoutsi-alyo*), p. 257-320, 1928.

akron, tas ou rouleau de foin sec. Ce mot curieux, qu'il est assez difficile de rattacher au latin GRUMUS, comme le proposait M. Tappolet (*Bull. du Gloss.*, VIII, 40 et note), paraît être, d'après M. Jud, une survivance d'un thème gaulois *CRUC- ou *CROC- (qu'on retrouve dans le gascon *cruque*, tas) : ce serait un dérivé ancien *CRUC-ONE ou mieux *CROC-

1. P. Fouché, *Phonétique historique du roussillonnais*, 117.
2. Cf. Meyer-Lübke, REW, 2918 et la note à l'Index.

Digitized by Google

ONE. Nouvel exemple de la résistance qu'a offerte l'Helvétie à la romanisation, suivant la théorie de M. Hubschmied.

La richesse de la composition avec *a-*, que nous avons déjà signalée, s'observe surtout pour les formations verbales. On remarquera les nombreux types et variantes pour exprimer l'idée de s'accroupir : *akovasi*, *akovata*, *akovelyi*, *akrepeta*, *akroupetouna*, *akroupinyè*, *akrovyona*..), des créations expressives comme « alinger », pourvoir de linge, *akuvintsi*, donner à un objet une forme conique (d'un adj. **kuvin* = *coda* + INCUS), et même des formations onomatopéiques comme *aksa*, *aksina*, exciter un chien (de l'interjection *ks!*) ; cf. aussi des dérivés de locutions composées comme *alonbra*, mettre *à l'ombre*, *alota* lancer en l'air (*à l'haut*).

alboche. Je ne crois pas que ce mot puisse être considéré, en Suisse romande, comme un « emprunt récent du français ». Le Glossaire le cite dans une publication patoise de Vevey de 1883, et il a été noté à Neuchâtel en 1877, époque à laquelle le mot (connu à Paris avant 1870 [1]), était encore peu vulgarisé. La prononciation *albotche*, fréquente encore en Suisse romande, et la variante régionale *almoche*, *almotche*, qui m'a été signalée par M. Tappolet ainsi qu'en Lorraine, font présumer, au contraire, que le mot s'est formé dans l'est. Bien entendu, une fois popularisé à Paris, il a bénéficié en Suisse d'un regain de faveur.

albrek 2, surnom (vieilli) de l'Allemand. Est-il nécessaire de faire intervenir la petite ville d'Aarberg, et n'est-ce pas tout simplement le nom de baptême Albrecht, pris, d'après sa fréquence à une époque donnée, comme symbole de l'Allemand, de même que, pendant la guerre, nos soldats appelaient les Allemands *Fritz* ?

alène présente de nombreuses altérations, d'abord des formes déglutinées ; la chute d'*l* intervocalique qui coexiste souvent avec celle de *v* en Valais Central, a produit diverses perturbations, notamment une rencontre homonymique avec *avena* et une fausse régression *avèna*.

aletchi, très vivant dans les patois romands, est une survivance régionale de l'ancien *aluchier*, élever, conservé par de rares patois de langue d'oïl. Il est bien difficile de le séparer du napolitain *allucare* (même sens) que Salvioni explique par ALLEVARE + EDUCARE, hypothèse qui ne convient pas au gallo-roman ; ADLUCICARE, proposé par M. Tilander pour *aluchier*, est peu vraisemblable et ne rend pas compte du napolitain. L'étymologie reste à trouver.

allaiton offre un pendant régional à « nourrisson », avec extension aux végétaux (rudiment de trayon).

allée s'individualise en face du français, d'abord par une conscience plus vive de sa valeur verbale (le premier exemple cité est caractéris-

1. Mais il est inexact de dire que le mot est dans le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau, qui n'enregistre que l'expression « tête de boche », tête dure. Sur tout ceci, je renvoie à mon *Argot de la guerre*, 2e éd., pp. 52-59, et *Les Argots*, p. 109. Comparer aussi, dans le Glossaire, l'article *almotch* : les formes *allemoche*, citées en France sans indication de provenance, sont sûrement de l'Est.

Digitized by Google

tique) et plus encore par divers emplois concrets spéciaux (passage entre des bancs, derrière un lit, dans une étable ; corridor ; enfin appareil — dont on nous donne la gravure — pour apprendre aux enfants à marcher, dans la Gruyère).

A noter qu'*Allemagne*, comme en France aux XVIe-XVIIIe s., s'applique à tous les pays de langue allemande et s'emploie encore au pluriel, en raison du morcellement politique des régions où on parle allemand. De même *Allemand* désigne non seulement les sujets du Reich, mais encore, sinon même plus spécialement, les confédérés suisses de langue allemande, surtout, dans les cantons bilingues, ceux du canton. Dérivé, généralement plaisant : *allemander*, parler allemand

L'article *aller* est très nourri. Les dérivations sémantiques présentent moins d'originalité que les formes. La variété morphologique est très grande. Des trois types qui se sont combinés comme en français, IRE est naturellement en recul : on a des futurs-conditionnels du type *allerai* → *alérai* → *odrai*, formation caractéristique de la Suisse romande, et, plus sporadique, *vadrai*, plus ou moins influencé par le précédent, voire par *voudrai*. Fait notable : VADERE offre plus de résistance qu'en français, et même, sur plus d'un point (Jura bernois, etc.), il fait reculer *aller* à certaines personnes. Les formes romandes n'apportent malheureusement aucun éclaircissement sur l'origine d'*aller*, pour lequel, avec une sage prudence, les auteurs du Glossaire se bornent à postuler une base *ALARE.

alloir, *alyæ*, dérivé d' « aller » avec le suffixe ATORIUM, est à rapprocher d'*allée*. Le sens est : allée, ruelle, puis corridor, et spécialement : vestibule de grenier, autour du sommet de l'escalier.

allumette. Les allumettes soufrées, longues et plates, dont le Glossaire nous donne le fac-similé, ont disparu de Suisse, nous dit-on, vers 1880. Elles se sont conservées bien plus longtemps en France.

L'article *almanach*, illustré de trois gravures d'anciens almanachs, est surtout intéressant au point de vue historique et encyclopédique. A signaler que le mot, dans la Suisse romande, est devenu souvent féminin), ce qui n'était possible qu'en franco-provençal où les féminins avec *a* tonique final (provenant surtout de -ATA → *aa* → *a*) sont très nombreux.

alonye, représentant phonétique d'*abellanea*, est le type régional de la Suisse romande, en face de « noisille » limité au Jura bernois et à ses confins ; « noisette », venu de France, s'est infiltré sur quelques points du bas Valais, où *ABELLANEA s'était rencontré avec *alonye*, bardane. *Kotyeta*, litt. « petite noix », calque de *noisette*, est confiné à Liddes.

alouille, nom d'une curieuse coutume genevoise (quête chez les jeunes mariés de l'année qui n'ont pas encore eu d'enfant). Le sens primitif paraît être « distribution ». L'étymologie est inconnue.

alouna, éclairer. Intéressante forme régionale d'*ALLUMINARE. Les hasards de l'homonymie tendent à créer un rapport sémantique avec « lune ».

aloyi, forme indigène d'ALLOCARE, est, plus encore que le mot précé-

Digitized by Google

dent, nettement séparé de son congénère français *allouer* : le sens primitif « mettre en place, arranger », est resté bien vivant, comme diverses filiations de sens spéciales à la région : remettre [un membre démis], mettre en état, etc.

alpe. Les formes populaires de ce mot ont perdu le sens (originaire) d' « alpage » et ne sont plus usitées que dans quelques expressions toutes faites. Aussi le terme, sorti de l'usage, a-t-il pu se cristalliser dans de nombreux noms de lieux, où il est suivi d'une épithète ou d'un déterminant ; les altérations sont très fortes, et il y a confusion possible avec ALTUM, voire avec ARSUM ; le genre (féminin) est un des meilleurs réactifs. Cf. *Omène* (et même *Domène*) = ALPIS MEDIANA ; *Arpitetta* = alpe petite ; *Audemorge* = *alp de Morge*. Nombre de *Haut de...* doivent s'interpréter : *alp de*.

alue (alise), forme qu'on trouve en ancien français, est une variante dont le rapport, ainsi que celui de la variante plus fréquente *alie*, avec le radical gaulois **aliso-*, **alisa*, est malaisé à établir. — Il n'est pas certain que la finale d'*aluè*, alisier, représente le suffixe *-ier*.

aluga, regarder bouche béante. Il me paraît bien difficile de séparer ce mot de l'alémanique *aluege*. Je crois avoir montré (*Romania*, XLVIII, 407-9) le parallélisme entre fr. *luguer*, bas all. *luokan*, d'une part, et prov. fr. prov. *luga*, *luka*, haut all. *luogan* de l'autre ; un dérivé de LUX a pu intervenir dans le Midi, mais il ne suffit pas pour expliquer toutes les formes, ni même le sens.

Albert DAUZAT.

J. Talbert. — Les noms des communes de la Charente (*Études locales*, nº 77, pp. 1-57, *Angoulême*, 1928).

Nous n'avons pas de dictionnaire topographique du département de la Charente. En attendant que cette lacune soit comblée, le recueil de M. Talbert, inspecteur d'académie, agrégé d'histoire, sera précieux pour les toponymistes. Il se borne aux noms de communes (c'est déjà un vaste domaine), qui sont classées par ordre alphabétique [1], avec, pour chacune d'elles, les formes anciennes que l'auteur a pu relever et dont il donne les références ; les noms révolutionnaires ne sont pas oubliés. La concision et la précision de cette étude dénotent un esprit scientifique.

La partie étymologique est plus discutable : l'auteur n'est pas un spécialiste ; il commet des erreurs phonétiques, il accepte trop bénévolement le « bas latin » de Du Cange, qui représente presque toujours des rhabillages de clercs ; enfin les formes antérieures à l'an mille sont rares dans la région. M. T. ne paraît pas connaître l'étude classique de P. Skok

1. Il eût été préférable, pour les noms de saints, de les réunir ensemble à la lettre S, suivant l'usage, au lieu de les classer d'après la lettre initiale de chaque anthroponyme.

Digitized by Google

(publiée dans les *Beihefte zur Zeitschrift für rom. Phil.*, 2, Halle, 1906), qui lui eût été si utile pour les noms en -ACUM. — P. 2. Les formations en -ACUM, qui s'appliquent à des domaines gallo-romains, se situent entre le Ier et le Ve siècle ; la faible proportion des noms gaulois fait même présumer que la cristallisation n'a guère dû s'opérer avant le IIIe siècle ; — n. 1 : on ne peut dire que les *Jarrige* d'Angoumois, Auvergne, etc., constituent des traces laissées par les Ibères, qui ne sont vraisemblablement jamais venus dans ces régions et qui, en tout cas, ne les ont pas colonisées, pas plus que le bas Dauphiné, où est *la Jarrie* : *garric*, venu de la région pyrénéenne, a passé, comme mot d'emprunt, dans le gaulois ou le gallo-romain du Centre et du Sud-Est. — *Abzac* représente un gentilice, très probablement APICIUS : l'évolution *APICIACUM >*Abezac* > *Abzac*, phonétiquement régulière, est confirmée par une forme *Abiciacum* des Hautes-Pyrénées (Skok, *op. cit.*, p. 56) — *Adjots* (ajoncs) : l'*adjotum* de Du Cange est une mauvaise latinisation sans intérêt ; la racine est **jaug-*, mot prélatin du S.-O. (Cf. Meyer Lübke, REW, 4579, et Gamillscheg, *Etym. Wœrt. der frz. Spr.*, v° *jonc* 2). — *Aizecq* représente *AETIACUM ou *ATIACUM et non *AVITIACUM qui, en pays d'oïl, aboutit à *Azy* (qu'à l'inverse le chamoine Meunier a rattaché à tort à ATIUS [1]). — *Conzac* : le gentilice doit être *CONDIUS (altération de CONTIUS ?: cf. Skok, *op. cit.*, 171, qui écrit à tort *Consac*, Charente). — *Aunac* paraît représenter un des cas, assez rares, où le radical du toponymique n'est pas un gentilice, mais un nom commun géographique (ici *alnus* ; Skok, *op. cit.*, 6). — *Bazac* ne peut postuler *BESTIACUM, mais sans doute *BATIACUM (Skok, 227). — *Bellon* : les formes avec *l* (*Belunto* 1090, *Belont*) font écarter l'hypothèse d'un composé en -DUNUM. — *Benest*. Il serait certes intéressant de retrouver un suffixe ligure dans les Charentes (Skok a relevé uniquement *Sénoche*, Char. Inf.) ; mais *Benest* avec ses formes latines du XIIe s. *Benaias*, *Benaio*, ne peut ramener au suffixe *asc-* ; le nom paraît identique à celui de *Benayes* (Corrèze ; *Benaias* sur des monnaies mérovingiennes). — *Bignac*. Les formes médiévales avec *n* réunies par M. T. (*Bugnaco*, etc.) font écarter l'étymologie de Skok (BENNIUS ; 155). — *Bioussac* : La racine n'apparaît pas à première vue et les formes du moyen âge ne l'éclairent guère (*Buzaico*, 1280 ; *Biossaco*, 1440) : BITUITUS n'est pas représenté pas dans les noms en -ACUM et ne conviendrait pas phonétiquement, pas plus que le *BETUSCIACUM proposé hypothétiquement par M. Skok (155) ; c'est peut-être *Belliciacum*. — *Brettes* a désigné une colonie de travailleurs agricoles bretons (vers le IVe siècle). — *Champniers* : *Catmerio* représente un nom germanique et non celtique. — *Chassenon*. Le renvoi de M. T. à mes « Noms de lieux » pourrait faire croire à ses lecteurs que j'ai donné la racine *cassin-*, alors que cette racine est *cassan-*, que j'ai bien indiqué (p. 119 ; p. 104 il n'est question que de *mag-*) [2]. — *Chassiecq* ne peut reposer sur SAPPIUS ; Skok (*op. cit.*,

1. *Origine du nom de lieu de Saint-Benin-d'Azy*, Nevers, 1907.
2. Cf. Longnon, *Les noms de lieu*, § 92.

Digitized by Google

73, n. 1) avait pensé à CATTIUS; la forme *Capciaco* semble plutôt postuler un gentilice CAPITIUS. — *Claix* ne figure pas dans les listes de M. Skok, qui ignorait le *Claiaco* de 1110. — *Combiers* : les formes médiévales *comberiis* ramènent au gaulois CUMBA (vallée) + suff. -ARIUS, et non à COMBOROS, confluent. — *Courgeac* postule CORDIUS (Skok, 77) et non GORGIUS, et *Courlac* (oublié par Skok) CORELLUS comme son homonyme de Dordogne (Skok, 79). — *Saint-Cybard*, *Saint-Cybardeaux* : il y avait lieu de renvoyer à Longnon qui a expliqué ces formes (*Les noms de lieu*, §§1533 et 1551). — *Dirac* : le prototype *DARIACUM proposé par Skok (228) est confirmé par *Dariac* (Tarn-et-Gar.) et par la forme mérovingienne *Dariaco* (auj. *Dierré*, Indre). — DOUZAT (négligé par Skok) : c'est *DOTIACUM et non *DOCCIACUM. — *Edon*, *Aidomus* en 1020, ne peut représenter ANTE DOMINUM, qui n'est pas une combinaison toponymique, sans compter que la phonétique l'écarterait ; c'est très probablement *AGEDOMAGUS qu'il faut conjecturer ; le radical gaulois *agedo-* (qu'on trouve dans *Agen*) est bien connu. — *Eymoutiers*, *Ante monasterium* est une interprétation latine, qui n'a aucune valeur, pas plus pour cette localité que pour son homonyme de la Haute-Vienne ; M. A. Thomas a montré (*Nouveaux Essais*, 51-52) que ce mot renferme, dans son premier élément, le gaulois *agento-*. — *Fouquebrune*. Comme les formes les plus anciennes (956, etc.) nous donnent *brouna*, *broun*, il doit s'agir du germanique BRUNNA, source ; le premier élément peut représenter, soit un nom germanique d'homme, soit le latin *fuscus*, qui a vécu en langue d'oc. — *Foussignac* : gentilice FUSCINIUS, — *Garat*, *Garaco* 1110 : GARUS ne convient pas à une région qui a palatalisé *c*, *g* devant *a* ; il faut penser à un type germanique *War-* ou au latin VARUS devenu *WARUS sous une influence germanique (comme *vespa* → *wespa*, *vadum* → **wadum*). — *Javrezac* : le type exact pourrait être GABRITIACUM (Skok, 178). — *Lamérac* : je préfère l'hypothèse de M. T. (nom germanique *Lathomar-*) à celle de Skok (dérivé de LAMA, bourbier, 220) qui est contredite par les anciennes formes auvergnates du nom similaire *La Meyrand* (*Lacmaira*). — *Lesterpe*. Il serait bien étonnant que STIRPS, qui a disparu de toute la Gaule, eût survécu ici ; *prope stirpem* est encore une traduction de clerc, sans valeur. L'étymologie reste à trouver. — Même remarque pour *Linars*, qui n'a rien à voir avec *linaria* (représenté ici par un autre nom de lieu, *Lignières*). — *Lindois*, nom de pays, doit correspondre à un dérivé en -ENSIS, dont la racine est à chercher. — *Louzac* = LUTIACUM (Skok, 187-8) ; *Mainzac* = *MAGENTIACUM (Skok, 190) ; *Marcillac* = *MARCELLIACUM ; *Massignac* = *MAXIMIACUM (Skok 108) ; *Medillac* = *METELLIACUM (*id.*, 118). — *Merpens*, expliqué par un composé gaulois **maro-penn-* (c.-a.-d. grand promontoire) est assez peu vraisemblable. — *Paisay* (oublié par Skok), *PASIACUM, bien connu (Skok, 194). — *Parzac* : *PARATIACUM ne convient pas phonétiquement, ni *PERSIACUM ou *PORCIACUM proposés par Skok (118-9) : on peut songer à *PARISIACUM, d'après un surnom ethnique. — Il faut rétablir *PLATIACUM *Plaizac*, en face de *PLACIACUM *Plassac* ; PLATIUS est un gentilice attesté (Skok, 119) ; on sait que les confusions entre *-cius -tius* sont

Digitized by Google

fréquentes en latin vulgaire. — *Pranzac* représente sans doute *PRIMIACUM, en tout cas pas *BRANCIACUM. — *Saint Preuil* est bien à l'origine S. PROCULUS. comme l'a montré Longnon ; mais le saint a été confondu de bonne heures avec PRAEJECTUS, qui donne ici *Projet*. — *Rancogne* n'a rien à voir avec le thème gaulois *rincto*, *rinction* ; la forme carolingienne *Runconia* semble se rattacher à la racine latine *runcu*, *runco*. — *Reparsac* est bizarre : la phonétique écarte REPARATUS; ne s'agirait-il pas d'un *Parsac*, auquel se serait agglutiné un élément à retrouver ? — SIGOGNE représente le gentilice CICONIUS au féminin, cas fréquent (Skok, 74 ; Longnon, *op. cit.*, 88). — *Souffrignac* paraît bien reposer sur SOPHRONIUS (Skok, 136). — *Taponnat*. La racine *tappon-*, d'origine germanique, signifie, en francique comme en roman, « bonde, bouchon », et non « creux », ce qui ne convient guère comme désignation topographique. La finale -ACUM étant assurée, peut-être s'agit-il d'un nom d'homme. — *Villefagnan* peut représenter dans son second élément, au lieu d'un gentilice, la racine germanique *fani*, boue (prov. *fanha*), qui figurerait ici avec le cas régime *-an* bien connu. — *Villegast : Villa vasta* est encore une interprétation latine : l'hypothèse la plus probable me paraît *ville-gâ* (= gué) si les lieux s'y prêtent.

Bien d'autres étymologies seraient à discuter dans cette région particulièrement intéressante, qui offre une proportion assez élevée de noms gaulois, et dont tous les toponymes anciens offrent, sauf dans l'extrême nord du département, une physionomie méridionale très accusée, en contradiction avec le phonétisme des parlers actuels.

A. D.

J. Vannérus. — Le nom de lieu luxembourgeois KOHN (*Annuaire de la Société luxembourgeoise d'études linguistiques et dialectologiques*, 1927, 77-99); — A propos des noms de lieux luxembourgeois (*Bulletin de la Commission de toponymie et dialectologie* [belge], *Liège*, II, 1928, 225-263).

M. Vannérus commence une intéressante série d'études toponymiques sur le Luxembourg, à rapprocher de celles que M. Æbischer consacre, depuis 1921, à la Suisse romande et à la vallé d'Aoste. C'est par des travaux régionaux de ce genre, limités à une contrée et à des catégories précises de noms, que la toponymie pourra se constituer la base solide qui lui fait encore défaut.

La racine représentée par *kohn* et ses variantes est très fréquente dans la toponymie luxembourgeoise. La forme la plus anciennement attestée est *Canne* (1210); la diphtongue *au* paraît bien établie; le sens originaire pourrait être « montagne ». L'auteur pense aux racines gauloises *acauno-*, *agauno-*, pierre, et **cuno-*, hauteur ; mais cette dernière, attestée en brittonique, ne l'est pas en gaulois; postuler un gaulois **cauno-*, montagne, est un peu téméraire; d'autre part, il est peu vraisemblable qu'un type **acayno-* ait perdu son *a* initial avant que *c* ait passé à *g*, la

Digitized by Google

forme *agaunus* paraissant la plus fréquente dès l'époque impériale. Ne serait-on pas en présence du type roman représenté par le provençal moderne *cauno*, caverne, et qui se rattache à une formation latine *CAVONE ? On sait que les grottes sont nombreuses, surtout dans le Luxembourg belge. Ce serait une vérification à faire sur place pour chaque toponyme,

La seconde étude de M. V. est une monographie très complète des toponymes en *ing-* dans le Luxembourg : travail long et délicat, qui a été exécuté avec soin et précision, en débarrassant la liste de tous les noms parasitaires et en restituant les noms de localités disparues. Tout comme M. Kaspers, qui a publié recemment une étude analogue sur la région rhénane [1], M. V. conclut à une revision de la théorie ancienne, d'après laquelle ce suffixe s'ajoutait toujours, en toponymie, à un nom de personne : beaucoup de ces noms offrent des appellatifs à valeur topographique. Le nombre de ces formations atteint 202, chiffre très élevé, si l'on songe que M. Kaspers n'en a relevé que 416 en Rhénanie, sur un territoire huit fois plus grand. Ces formations sont souvent instables : quelques noms ont pris tardivement la désinence *-ingen*, d'autres l'ont perdue, d'autres enfin l'ont prise puis abandonnée.

A. D.

Jean Haust. — Dictionnaire des rimes, ou vocabulaire liégeois-français. *Liége*, 1927, 8°, 352 p. ; — La dialectologie vallonne (*Bulletin de la Commission de toponymie et dialectologie* [belge], *Liége*, I, 1927, pp. 57-87); — Enquête sur les patois de la Belgique romane, notes de géographie linguistique et de folk-lore, avec 9 cartes (*id.*, II, 1928, 265-305).

Le dictionnaire de M. Haust est plus et mieux qu'un dictionnaire de rimes. C'est un glossaire liégeois, et si la classification des mots par ordre alphabétique des finales, au lieu des initiales, déconcerte un peu le chercheur, elle offre au moins pour le linguiste l'avantage très appréciable de grouper les suffixes et les dérivés, ainsi que les séries phonétiques des finales homophones. Cet ouvrage doit d'ailleurs être suivi d'un vocabulaire liégeois-français et d'un autre franco-liégeois, avec classement alphabétique. Des exemples précis d'acception et d'emploi, et des paradigmes morphologiques ; les archaïsmes et les formes disparues, relevées chez des auteurs antérieurs, sont indiqués. Sous une forme très concise, ce glossaire, plus riche qu'il ne le semblerait de prime abord, contient les résultats de longues enquêtes faites par l'auteur. La localisation des expressions spéciales à des villes ou villages de la province est indiquée ; en principe c'est le parler de la ville de Liége qui est enregistré. Une graphie d'une approximation suffisamment phonétique est employée ; les timbres vocaliques sont notés soigneusement.

1. *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, III, 2, pp. 81-107.

Digitized by Google

La Belgique poursuit méthodiquement une vaste enquête sur ses parlers locaux [1], dont les résultats seront condensés dans d'importants travaux. Le *Dictionnaire wallon* (dont le *Bulletin* a commencé à paraître en 1906) ou *Glossaire général des patois romans de Belgique* va nous donner incessamment son premier fascicule ; l'enquête directe, faite par des linguistes, a complété le dépouillement des glossaires et autres publications, ainsi que des questionnaires envoyés aux correspondants ; elle s'est doublée d'une enquête folklorique. — L'*atlas linguistique*, dont s'est chargé M. Haust (qui a commencé son enquête en 1924) est un peu moins avancé. Le questionnaire a été modelé sur celui de l'atlas de la France ; on a ajouté un certain nombre de mots plus ou moins spéciaux à la région ; 200 à 300 localités seront étudiées. D'après les relevés qu'il possède actuellement, M. H. nous donne déjà quelques cartes linguistiques intéressantes : *chêtron* (d'un coffre ; avec gravure), mot qui offre une curieuse variété de types différents ; *fête*, avec délimitation plus précise que sur l'ALF de l'aire liégeoise « fête » et de l'aire *ducasse* avec ses variantes ; *octave* de la fête ; *hêtre*, qui montre les phases de la lutte entre FAGUS-*FAGELLUS, et « hêtre » liégeois et namurois ; *houx*, ses dérivés et succédanés ; s'*engouer* et ses nombreux concurrents ; *hoquet*, ses altérations et ses variantes ; *orgelet*, qui offre une grande diversité de types ; enfin « mettre trop d'eau dans la farine qu'on pétrit », idée qui donne lieu à des expressions variées et pittoresques. Des indications folkloriques précieuses complètent cet exposé. D'après ces quelques spécimens, on peut déjà présumer que l'Atlas linguistique de la Wallonnie apportera, après l'ALF, beaucoup de nouveau — et des précisions indispensables — sur cette région.

A. D.

Giandomenico Serra. — Ceneri e faville (*Cluj*, 1928, extrait de *Dacoromania*, V, 426-467)

M. Serra, professeur de langue et littérature italiennes à l'Université de Cluj, qui a publié un remarquable travail sur la toponymie du Canavese, nous donne un recueil de 23 étymologies qui concernent plus spécialement, mais non exclusivement, les dialectes italiens du Nord. Il y a là plus d'une trouvaille, telles les formes piémontaises populaires de PELAGUS, au sens de « petit lac », bien que le passage au sens de nom de montagne (Pelvoux) laisse des doutes ; telles aussi les représentations, en haute Italie, de TRIBUNA>*trūna*, etc., chœur et abside de l'église, sens expliqués par l'évolution païenne-chrétienne de la basilique romaine,

1. Pour le flamand, M. Grootaers dirige l'enquête qui aboutira à la publication du dictionnaire des parlers flamands, dont M. Blancquaert dirige l'atlas linguistique (Cf. l'article de ce dernier dans le *Bulletin de la Commission de toponymie* et *dialectologie*, I, 1927, pp. 201-243, avec une carte). Le premier volume de l'atlas (*Klein Brabant*) a paru à Anvers en 1926.

Digitized by Google

dans laquelle aurait été conservé le souvenir du TRIBUNAL du prêteur. L'histoire du piémontais *magna*, tante, est rattachée à celle de la série « grand-père ». De nouveaux exemples (piémontais, etc.) viennent confirmer l'étymologie *mélèze*<*MĔLICEM [1]. A remarquer aussi un intéressant groupement de types divers signifiant « talus, crête de montagne. » Enfin M. S. propose une ingénieuse hypothèse pour le latin vulgaire *TIRARE, qu'il rattache à MARTYRARE, dont la syllabe initiale aurait donné lieu à des altérations et confusions (avec MALE, MANUS) : si sa démonstration n'emporte pas entièrement la conviction, du moins a-t-il réuni un ensemble impressionnant d'exemples et d'analogies; ceux qui préféreraient encore le germanique TERAN pourront accorder qu'une contamination avec MARTYRARE n'est pas invraisemblable.

A. DAUZAT.

L. Fayolle. — Notes de toponymie poitevine, *Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest*, 1929, 8°, 27 p.

M. Fayolle, qui s'occupe activement de toponymie poitevine et qui donne sur ce sujet de nombreuses communications à la Société des antiquaires de l'Ouest, a réuni dans cette brochure quelques étymologies intéressantes, dont un certain nombre ne sont pas nouvelles pour les spécialistes. Par contre, *Bricciodurum* > *Bressuire* doit être ajouté à la liste des composés en *-durum* dressée par Longnon (*Les noms de lieu de la France*, 35-38). *Hanc* (*Aent*, 1039) est judicieusement ramené au type gaulois *Agentum* (cf. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, 51) et *Couhé* au nom gaulois *Coios*, déjà allégué par P. Skok dans son travail sur le suffixe *-acum* (Halle, 1906); il semble bien aussi, comme le présume l'auteur, que *Rom* (*Rodom*, 961) ne représente pas, linguistiquement du moins, le *Raraunum* des Itinéraires, mais très vraisemblablement un *Ratumagus*, *Rotomagus*. Quelques autres hypothèses sont plus téméraires : il est sans doute séduisant de vouloir rattacher *Civaux* (*vic. Exidualinsis*, 862) et *Exideuil* à *Iccius* + *ialum*, mais de graves difficultés s'y opposent, d'abord pour la finale du premier, sans compter qu'il faut un *t* gallo-romain pour justifier le *d*; il s'agit certainement de deux prototypes différents, qui restent à trouver.

A. D.

E. Béquet. — Glossaire des noms de lieux dits de la région de Cellefrouin (Charente), *Angoulême, Bulletin des Études locales*, juin 1929, pp. 153-216.

Cette remarquable monographie, très soignée, avec introduction

1. Le mot, en français, vient, de toute évidence, de franco-provençal. *Mélze* est une forme spéciale à quelques auteurs anciens comme Rabelais : à peine peut-on la dire française.

Digitized by Google

historique, références et index, est l'œuvre d'un instituteur en retraite qui connaît à fond sa commune, topographie, patois, coutumes, etc., et qui a eu la double chance d'opérer dans un coin extrêmement riche en noms de terroirs et de disposer d'un précieux répertoire de formes anciennes. L'auteur a eu notamment à sa disposition une lecture inédite du Censier de l'abbaye de Cellefrouin faite par l'abbé Rousselot et que celui-ci lui a donnée. Si l'on ajoute que M. Béquet est un travailleur précis et consciencieux et qu'il s'est borné au rôle modeste, mais utile, de classer des formes et de les éclairer à la lumière de ses connaissances locales. sans se laisser tenter par des étymologies ambitieuses, on comprendra que les éloges adressés par M. Talbert dans sa préface sont justifiés. C'est une des meilleures monographies de toponymie communale que nous possédions.

A. D.

R. Coutelle. — Chemiré, étude sur les noms de lieux, villages, fermes et terres, *Chemiré* (Sarthe), *La Ruche*, 1928, 39 p.

Cette brochure, comme la précédente, est l'œuvre d'un instituteur, qui a associé ses élèves à son travail, en le faisant imprimer et éditer par la coopérative scolaire. Voilà d'excellent régionalisme. L'auteur s'est inspiré des travaux de Beszard et a renoncé, lui aussi, fort sagement aux étymologies difficiles. Quoique la matière soit moins riche qu'à Cellefrouin et les formes anciennes plus rares, cette modeste plaquette mérite également de prendre place dans la bibliothèque des toponymistes. Parmi les noms dont l'origine n'est pas élucidée par M. C., la *Charnie* (*Carneta*, 1109) représente *carpinēta*. Pour *Valmée*, quelle est la forme de 1197? *Redevin* et *Persière* rappellent des redevances féodales; la *Grimaudière* se rattache à un nom de personne et non à un qualificatif; *Chassegrain* est une formation ironique péjorative.

A. D.

Afonso do Paço. — Girias militares portuguesas, *Porto, éd. de Maranus*, 1926, in-12, 54 p.

Nos lecteurs se souviennent peut-être du petit lexique d'argot militaire portugais que j'ai publié ici (1920, 403-6) et dont les éléments m'avaient été fournis par mon éminent ami, J. Leite de Vasconcellos. Ce dernier avait recueilli les termes par l'intermédiaire d'un de ses élèves qui avait été lieutenant du corps expéditionnaire portugais. Intéressé par le sujet, M. do Paço a poursuivi et étendu son enquête, dont il nous donne le résultat complet : une introduction et trois vocabulaires relatifs, le premier à l'argot de la guerre (*giria da « malta »*), le second à l'argot de caserne, le troisième à l'argot de l'école militaire. Dans une courte mais substantielle préface, J. Leite de Vascon-

Digitized by Google

cellos fait ressortir, par quelques exemples, l'intérêt de ce recueil, dont la première partie surtout est riche en créations nouvelles.

A. D.

Pierre Perrenet. — Is-sur-Tille à travers les âges (*Is-sur-Tille, 1928, Imprimerie Georges Robichon*, un volume de 96 pages, avec 6 dessins à la plume par Félix Laidet).

Is-sur-Tille : nom maudit, que n'ont pas oublié tant de poilus, qui, au cours de leurs années de martyre, ont eu à supporter les brimades de sa gare régulatrice ! Et d'autre part, combien de Yankees de l'*A.E.F.* se souviennent encore de la gigantesque base établie par l' « *advance-section* » de leur État-Major, à partir de septembre 1917, dans la vaste plaine des Varennes, où, peu à peu, fut construit ce camp gigantesque, sur près de 250 hectares, où 25.000 hommes pouvaient loger et manœuvrer à l'aise, avec ses installations compliquées, sa merveilleuse boulangerie, sa vaste salle de cinéma, ses organisations sanitaires, son confort, ses magasins immenses, son développement ferroviaire incroyable ! C'est là qu'employé un moment, j'ai recueilli les *notes* dont quelques-unes sont passées, dans l'automne de 1919, dans cet article sur « *la mentalité de Sammy* », des « *Langues modernes* », t. XVII, n° 4, pp. 217-241. Car je puis dire, avec Walt Whitman, moi aussi, à tant d'années de distance : « *Wars are hellish business — all wars... Any honest man says so — hates war, fighting, blood-letting. I was in the midst of it all —, saw war were war was worst —, not in the battle-fields, no — : in the hospitals : there war is worst : there I mixed with it, and now I say : « God damn the wars —, all wars ! God damn every war ! God damn'em ! God damn'em ! »* Mais, pour revenir à ce camp gigantesque, dont la liquidation fut scandaleuse au début, puis, traînant en longueur, se régularisa peu à peu, il faudrait consacrer à son histoire — sans oublier celle de l'explosion du dépôt de munitions, qui fut, pour certains, une vraie manne, car elle permit de rénover gratis des demeures croulantes ! — un volume. On ne l'écrira jamais : j'ai pu étudier de près maints détails, particulièrement typiques. Déjà, dans ma trop brève étude de 1919, j'effleurais une portion, non la moins pittoresque, de cette si curieuse matière, évoquant, pp. 218-219, les relations des Américains, officiers et soldats, avec les paysans des villages circonvoisins. Des paysans *et des paysannes*. Mais chut ! ne réveillons pas un passé qui est bien mort et ne songeons plus qu'au petit livre de M. Pierre Perrenet, de Marcilly-sur-Tille, docteur en droit et membre de l'Académie de Dijon, et encore — *last, not least* — membre d'une famille des plus vieilles — sinon la plus vieille — du pays, puisque l'on retrouve ses ascendants jusqu'au milieu du XVe siècle et qu'après avoir appartenu à la communauté réformée, cette famille, qui joua, dans notre petite patrie, un rôle fort avancé sous la Révolution, compte un vicaire général et que ce fut lui qui, en juin 1923, bénit la stèle qui, sur la

Digitized by Google

place de l'Hôtel-de-Ville d'Is-sur-Tille, commémore les noms des cinquante-deux citoyens du lieu tombés victimes de la Guerre et des deux cents soldats américains enterrés — victimes, eux aussi, de Mars — dans le cimetière que leur République entretient en ce lieu.

Is-sur-Tille comptait déjà un ouvrage retraçant son Histoire. Mais cet ouvrage, composé par A. Mochot il y a plus d'un demi-siècle, ne se trouve plus en librairie et l'intention de M. Pierre Perrenet, en redonnant ce résumé, méritait donc tous les éloges. Dans une lettre qu'il nous écrivait à ce sujet, l'auteur, en déclarant qu'il avait volontairement fait abstraction de nombre de ces petits faits recueillis par Mochot et qui n'intéressent plus les hommes du XXe siècle, ajoutait ces lignes, qui ne sont qu'une sorte de leit-motiv de ses déclarations — en vérité, anonymes — dans la « *La Bourgogne d'Or* » de janvier 1929, p. 113 : « ....J'ai systématiquement fait abstraction des opinions que nous pouvons avoir au XXe siècle sur les rapports sociaux, politiques, économiques, des hommes. Ayant la conviction que nos parents et arrière-grands-parents étaient aussi intelligents que nous pouvons l'être, j'ai voulu faire comprendre que les institutions (qui nous choquent aujourd'hui) ont eu, à un moment donné, leur raison d'être, puisque nos ancêtres d'alors les acceptaient et s'en trouvaient bien. Que l'opportunité de ces institutions ait toujours duré, c'est une autre question. Mais je serais curieux de savoir ce que, dans deux ou trois cents ans, nos descendants penseront de notre manière de vivre... » Reprenant la thèse affirmée dans le petit livre, la « *Bourgogne d'Or* » disait, de son côté, ceci : « Nos ancêtres ne nous étaient ni inférieurs, ni supérieurs ; ils avaient les mêmes aspirations que nous ; ils disposaient de moyens matériels différents, voilà tout. Envisagées sous cet angle, les institutions qui peuvent nous sembler les plus choquantes (mais que diront des nôtres nos arrière-neveux ?) se présentent comme les solutions nécessaires et acceptées par tous, des problèmes sociaux de chaque époque. Le temps a passé et d'autres solutions sont intervenues, mais chacune a été légitime lors de sa création. C'est ainsi que s'expliquent la féodalité, les systèmes de tenure pour l'exploitation du domaine rural, les contrats divers de placements de fonds, l'organisation de l'industrie et du commerce et du rapport des employeurs et des employés... » Nous n'avons pas à réfuter cette philosophie de l'Histoire nationale. M. Pierre Perrenet nous a écrit posséder nos deux ouvrages sur l'histoire des deux Véronnes et de Chazeuil, publiés à Dijon en 1923 et 1925, qui, ajoutait-il, l' « ont beaucoup intéressé ». Il ne saurait, dès lors, ignorer que nous ne partageons pas ses idées sur ces points essentiels et nous avons, au demeurant, pris soin de lui en écrire. Laissons donc, ici, toute vaine dispute.

Le petit livre sur Is-sur-Tille ne repose, à proprement parler, pas sur des recherches d'archives originales. C'est une mise au point, — et nous faisons abstraction, répétons-le, de sa tendance — sobre et généralement impartiale de l'état de la question telle que la présentent les sources imprimées courantes. Cependant, nous eussions aimé que, là

Digitized by Google

où ces sources permettaient de compléter, ou de corriger Mochot, M. Pierre Perrenet les eût plus soigneusement utilisées. Voyons d'abord la question primordiale et, en quelque sorte, préjudicielle : celle de l'étymologie du lieu. Qu'Is soit appelé « *sur-Tille* », alors que « *sur-l'Ignon* », il eût fallu préciser par des textes, nombreux, aussi bien, que naguère on ne parlait pas de la Tille, mais « *des Tilles* » et que l'Ignon, affluent de la Tille, était englobé dans cette désignation — et nous eussions désiré que l'on marquât aussi que le vocable « Tille » était celtique, comme, déjà, le disaient, au siècle dernier, les éditeurs bourguignons de Courtépée, qu'ils enrichirent alors de précieuses notes. Mais Is lui-même, d'où vient ce vocable ? M. Pierre Perrenet hésite. Il propose deux explications contradictoires, tout en penchant pour la seconde, qui est, évidemment, la seule bonne. Que ne consultait-il l'ouvrage de Berthoud et Matruchot sur les noms de lieux habités de la Côte-d'Or — *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités (villes, villages et principaux hameaux) du département de la Côte-d'Or, I, Période anté-romaine* (Semur, 1901, p. 98) —, il y eût vu que les graphies anciennes du lieu ne permettent plus de douter de l'étymologie gauloise *Iccios*, romanisée en *Iccius*, devenu gentilice sous l'Empire, comme le démontre une inscription de Nimes. Cela, d'ailleurs, ne prouve nullement qu'Is aurait été fondé avant la conquête romaine, car, selon que l'admet d'Arbois de Jubainville, ce ne serait qu'à l'époque romaine que le vocable romanisé *Iccius* aurait servi à désigner des lieux habités.. La proximité de l'importante station de *Filena*, aujourd'hui Til-Châtel, dont il sera question au second de ces articles, permet de justifier cette hypothèse.

Sur l'Is-sur-Tille médiéval, nous nous étonnons extraordinairement que M. Pierre Perrenet n'ait pas eu l'idée de compléter Mochot par les intéressantes précisions que l'on trouve dans l' « *Introduction* » aux « *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne* », volume d'une valeur inappréciable commencé par Joseph Garnier — sa collaboration (et c'est là un détail inédit, que je tiens de source sûre) va jusqu'à la page 520, dernière ligne, ce qui suit (p. 521-963) étant dû à M. E. Champeaux, professeur à la Faculté de Droit de Dijon — et continué, à sa mort, par un autre savant qui, certes, écrit mieux que ce vieil archiviste autodidacte et qui, publié à Dijon aux imprimeries Darantière et Jobard en 1918, contient sur Is-sur-Tille en ces temps idylliques, des faits nouveaux, p. ex. pp. 132-136, 267, 343-344, 441 (note 2), 475, 615-616 (sur les protestants), 661, 753 et 846 (sur l'hôpital). On sait avec quelle difficulté a à lutter quiconque entreprend de reconstituer la vie rurale d'une commune de France au moyen âge pour peu que l'historien veuille consigner autre chose que de banales généalogies de seigneurs et des octrois ou confirmations de privilèges, dont les parchemins moisis, aux écritures jaunies, cabalistiques — véritable « *Augenpulver* » — nous virent, tant de jours, penché à l'indécise lumière de la très inconfortable salle de travail des Archives départementales de Dijon et ruinant une vue déjà fatiguée à d'autres

Digitized by Google

exercices de déchiffrement. M. Pierre Perrenet a, d'un cœur joyeux, fait abstraction de ces futiles exercices. Que ne dépouillait-il, cependant, au moins les monographies d'autres communes, où, par hasard, Is est mentionné — ainsi, sur la question du relèvement des signes patibulaires du sieur Gauthier de Beaufremont en 1413, l' « *Histoire de Chenôve, près Dijon* » de ce laborieux Henri Marc, trop tôt enlevé au culte des souvenirs locaux (Dijon, p. 292, 201, note 1) ?

Mais c'est surtout sur le point de la diffusion de la « religion prétendue réformée » que nous trouverions que M. Pierre Perrenet a procédé à la légère. Sans doute, professe-t-il — il nous le déclarait en mars 1929 — que, s'il « n'est pas d'accord avec Courtépée et Mochot sur la question protestante, c'est qu'il a recueilli, provenant de sa famille, des traditions et des documents qui lui ont donné la conviction que les réformés, nombreux dans les villages voisins, étaient peu nombreux et peu zélés à Is-sur-Tille même. » Nous avions, dans notre *Histoire de Chazeuil*, discuté cette question, p. 82-83. Les arguments de M. Pierre Perrenet, p. 60 et suivantes, nous ont paru médiocres. De semblables développements — où n'est d'ailleurs pas cité le travail de F. Naef : « *La Réforme en Bourgogne* » (Paris, Fischbacher, 1901) — ne valent pas la reproduction de documents précis, encore que ceux-ci soient trop vagues, ou rares. Est-il vrai que la « communauté protestante » d'Is-sur-Tille ait été « assez languissante » pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et jusqu'à la révocation ? Il faudrait, pour admettre cette suggestion, mieux connaître les pièces du procès. Et il est regrettable que M. Pierre Perrenet n'ait pas traité le problème avec, par exemple, le zèle d'un A. Huguenin, quand ce dernier — c'était en 1893 — donna au public son tableau d' « *Un Village bourguignon sous l'Ancien Régime* », belle et sereine histoire de Gemeaux, proche Is-sur-Tille (Dijon, Darantière), où les pages 248-260 sont dédiées aux « huguenots ».

Nous en avons trop dit sur ce petit ouvrage qui, répétons-le, mérite, sauf ces quelques réserves, des éloges. Quand, en août 1869, Clément-Janin, ce fils de Til-Châtel qui laissa tant de beaux écrits sur notre Bourgogne, se rendit à Is pour y écouter les accents de la jeune fanfare qui revenait du concours musical de Beaune avec sa première médaille — l'article, signé « *Pierre Gamay* », est dans le « *Progrès de la Côte-d'Or* » du 3 août 1869 —, il s'avoua galamment conquis par la beauté des filles d'Is : « Les Issoises, écrit-il, sont renommées à dix lieues à la ronde pour leur beauté » — ce dont nous ne nous sommes plus aperçu, cependant — et par celle du paysage urbain. En ces temps-là, la ligne de chemin de fer, inachevée — elle ne fut mise en service qu'en 1872 et encore n'allait-elle alors que jusqu'à Vaux-sous-Aubigny [1] — ne conférait pas à la charmante bourgade cet aspect de foire sur la Place que les ambi-

1. Dans sa plaquette sur Tabourot, p. 60, M. Pierre Perrenet dit que Vaux-sous-Aubigny est « près de Langres ». Sans doute, mais cette proximité ne laisse pas d'être fort relative et ne pourrait-on pas préciser d'autre sorte ?

Digitized by Google

tions de la Compagnie de l'Est lui ont imposé dans la suite, en déversant sur elle la marée de ses cheminots grassement rétribués et cependant, trop souvent, corrompus par les doctrines révolutionnaires et semeurs de mauvais grain. C'est cet Is-sur-Tille que j'ai connu moi-même il y a 50 ans et, dans mon souvenir, je revois, caché dans des masses de verdure — sveltes peupliers, qui frissonnent à toute brise, tilleuls centenaires rappelant l'époque de Sully, arbres à fruits savoureux, houblon odorant dont la forêt factice, au faîte des hautes perches, enceint le bourg d'un réseau verdoyant, de mai à septembre — parmi le ruissellement d'une eau qui fuit en cascatelles ou s'épanche en vastes miroirs, que des saules aux capricieuses chevelures contemplent. Les demeures sont proprettes, aérées, bien bâties. Tout à l'entrée, le château — des curieux destins duquel M. Pierre Perrenet n'a pas cru devoir parler, mais il a cependant, comme nous, connu le comte Gudin et ses aventures — annonce l'antiquité du lieu. Des places plantées d'arbres, des boulevards, des demeures historiques témoignent encore de ce caractère auguste. Au loin, le mont de Saulx-le-Duc rappelle, à qui l'oublierait, l'histoire féodale de ces contours, dont se riait, avec raison, la petite ville aux bonnes truites — qu'ont barbarement anéanties les pêcheurs à la dynamite, importation de la Compagnie de l'Est, entre autres méfaits. Un rien, alors, suffisait pour des fêtes ingénues auxquelles, sans dispendieuse mise en scène, ni vaines pompes, le ciel, parfois morose, prêtait souvent sa splendeur, les massifs leur ombre et la population cordiale son enthousiasme moqueur. Mais, aujourd'hui, les temps sont changés et, si la vieille promenade des Capucins existe toujours, l'Ignon aux ondes claires n'y chante plus comme antan, ni les moulins n'y babillent plus leur frivoles mélopées, ni les tilleuls n'y abritent plus ces roulades et ces trilles que j'y entendais. De tout ce calme d'alors, seul un détail subsiste : celui du gendarme regagnant sa caserne, ex-couvent des Capucins. Serait-ce donc là tout ce que nous avons sauvé du grand naufrage : l'ombre de Pandore..?

Camille PITOLLET.

Pierre Perrenet. — Estienne Tabourot, sa famille et son temps (*Dijon*, 1926, « *Aux Éditions du Raisin* », *Maurice Darantière*, 80 pages in-16).

M. Pierre Perrenet a voulu donner en ces quelques pages un résumé de l'histoire des Tabourot et surtout d'Étienne qui — avait prétendu Lenient — serait le symbole d' « un de ces gais académiciens de province de la race des Grosley et des La Monnoye, un de ces picoreurs d'érudition capricieuse et vagabonde, aimant la bagatelle et faisant collection d'anecdotes et de bons mots, ainsi que d'autres ont la passion des papillons, des parchemins et des médailles ». Il n'était, évidemment, pas superflu d'apprendre aux Dijonnais, qui l'ignoraient si complètement, qui était cet Étienne Tabourot dont une municipalité éclairée

Digitized by Google

avait baptisé une de leurs rues et dont la bizarre seigneurie « des Accords » ne figurait à aucun des répertoires héraldiques, ou simplement topographiques de la Bourgogne. En essayant de replacer les Tabourot dans leur milieu historique provincial, M. Pierre Perrenet, généralement bien documenté, a donc fait, même après M. Marcel Mayer, auteur de deux savantes brochures sur « *Les Tabourot architectes* » (Dijon, 1907) et « *Les Tabourot écrivains* » (Dijon, 1908), une œuvre fort originale de mise au point. Nous n'aurions aucune objection à lui opposer si notre qualité d'historien des Véronnes, où nous sommes né — et il veut bien, dans ce travail, nous citer à deux reprises —, ne nous imposait une protestation et quelques rectifications, ou adjonctions.

D'abord à propos des « *Bigarrures* », cette prodigieuse compilation, à base d'une longue suite de lectures et d'observations, personnelles ou empruntées à l'expérience d'autrui. M. Pierre Perrenet nous dit bien, p. 57, que, divisées en deux parties dont l'une est dite *Livre I* et l'autre — beaucoup plus courte et de ton fort assagi, comme il convient à une œuvre de qui « a visiblement pris de l'âge » — *Livre IV*, de ce *Livre I* « la première édition parut en 1579 » et serait « une œuvre de jeunesse qui semble avoir été imprimée telle quelle ». Pourquoi ne pas avoir cité, cependant, cette curieuse *Préface*, datée du 15 septembre 1584, à l'hostel des Tabourot aux Véronnes — dont la seigneurie appartenait à la famille depuis l'aube du siècle — touchant, précisément, les éditions antérieures des *Bigarrures*? Ce détail est d'autant moins oiseux que — nous l'avons montré dans notre propre livre — la plupart des rééditions de l'ouvrage de Tabourot — et Pierre Bayle lui-même s'y est laissé prendre — portent par erreur *Veronney* ou *Verroney*, ce qui rend l'identification impossible. Cet hostel, il n'en subsiste qu'un peu de la maçonnerie, enclavée, au XVIIIe siècle, dans la nouvelle bâtisse que se fit construire Espiard de Vernot, lorsqu'il devint à son tour seigneur des Véronnes, mais le vieux pigeonnier est toujours celui des Tabourot et un des bois des Véronnes porte encore le nom de Bois Tabourot, comme un lieudit rappelle l'existence du second des Tabourot, seigneurs des Véronnes, messire Guy, notaire et contrôleur de la Chancellerie de Bourgogne.

Ce n'est là, si l'on veut, qu'une omission minime. Mais nous protestons quand, à la page 14, l'on écrit que la postérité de Guy Tabourot s'éteignit « au commencement du XVIIIe siècle, en la personne de Prudent Tabourot, seigneur de Véronnes, écuyer, lieutenant au régiment de Navarre, dont la veuve, Françoise Berthon, épousera en secondes noces, en 1709, Joseph Durand, avocat général au Parlement ». Nous avions très nettement indiqué, p. 19, que Prudent Tabourot s'était, au contraire, remarié à Véronnes le 28 août 1711, avec cette dame Françoise Berthon, veuve de ce Durand — voir le *Durand d'Aubigny*, par Sadi Carnot, Beaune, 1919 — et, dans notre *Histoire de la commune de Chazeuil*, nous avons, p. 65 et suivantes, reconstitué, sur la foi d'une curieuse relation retrouvée à Chazeuil, la visite que, sur la fin de ce même mois d'août 1711, fit, aux Valoux de Chazeuil, Prudent,

Digitized by Google

en compagnie de sa nouvelle épouse, rapportant qu'au banquet offert à cette occasion par Blaise Valoux assistaient divers seigneurs et personnages, dont nous donnions les noms. D'ailleurs, Prudent songeait si peu à décéder en 1709 que nous le retrouvons — il avait repris la seigneurie paternelle des Véronnes en 1686 — seigneur des Véronnes, le 3 septembre 1718, date à laquelle il fait à l'Intendant de Bougogne sa déclaration de seigneurie, qui sera en 1733 la cause d'une saisie (cf. notre *Histoire des Véronnes*, p. 58). Il manque au petit livre de M. Pierre Perrenet l'exacte filiation généalogique des Tabourot et de leurs diverses branches. Pour nous en tenir à la région des Véronnes, — qui intéresse aussi M. Perrenet, puisque voisine de la sienne, — il n'eût certes pas été superflu de consigner les relations des Tabourot avec Til-Châtel. Elles furent, en effet, très étroites et de toute autre nature que celles que, sur la foi de notre ouvrage, relate M. Pierre Perrenet à propos des fouilles pratiquées par Guy Tabourot sur l'emplacement de la cité gallo-romaine du Val d'Ogne, entre Til et Lux — que n'eût pas fait Guy, s'il eût soupçonné, à Til-Châtel même, l'existence d'une station romaine de première importance, où, au XVIIe siècle — comme le consignera Jacques Vignier, dans sa *Décade Historique*, vers 1650 —, on découvrira toute sorte d'objets antiques, sans en épuiser la richesse, puisqu'au siècle dernier, particulièrement en 1860, 1861, 1866, 1868, 1873, 1881 et 1882, les trouvailles reprirent de plus belle, dont Clément-Janin se fit le complaisant historiographe! Mais laissons ce point pour passer aux Tabourot fonctionnaires divins à Til. Le membre de la famille des Tabourot qui exerça à Til-Châtel l'office de prieur, ce fut ce « prieur Nicolas », seigneur des Véronnes, que nous citions à la page 19 de notre ouvrage. Il était fils d'Alexandre Tabourot, non mentionné par M. Pierre Perrenet, qui eut dû le citer, puisque ayant possédé, plus ou moins licitement, l'ancienne commanderie des Templiers à Fontenottes, toujours existante, sur la droite de la voie d'Agrippa conduisant de Dijon à Langres, et un peu avant d'arriver à Til, quoique simple ferme aujourd'hui, dont les eaux alimentent maintenant le village de Lux et le château des Saulx-Tavannes[1]. Cet Alexandre, qui jouit paisiblement de son larcin de 1603 à 1643 — date où le grand-prieur de Champagne entreprit de reprendre cette

1. La source de Fontenottes alimentait, aux premiers siècles de notre ère, la ville gallo-romaine d'Ogne, comme ne permet pas d'en douter le superbe aqueduc dont plusieurs tronçons subsistent. Autrefois — et nous avons encore connu cette superstition —, les mères inquiètes y venaient, de Lux, de Gemeaux et de Til, ainsi que de notre propre village, étendre, en invoquant sainte Pétronille et saint Pérégrin (vulgairement : « Pincegrin »), les langes de leur enfant fiévreux. Si ces langes coulaient à fond, les pauvres femmes, la mort dans l'âme, s'en allaient chez elles préparer leurs habits de deuil. On sait qu'une semblable superstition existe encore en Bretagne, à propos de la chemise des nouveau-nés.

Digitized by Google

possession, qui était passée à l'Ordre de Malte — était écuyer, conseiller du Roi et lieutenant-général au siège de la Table de Marbre du Palais, à Dijon. Le long procès qui s'ensuivit ne fut clos qu'en 1668, date où, le 20 avril, le Parlement de Paris adjugea définitivement Fontenottes au chevalier de Roncherolles, neveu de M. de Rouvray, grand-prieur de l'Ordre de Malte en Champagne, avec ordre aux Tabourot de restituer les fruits et revenus de la propriété depuis 1643. Mais cet arrêt ne faisait pas l'affaire de messire Nicolas. Celui-ci, prieur de l'église Saint-Florent à Til, avait, de sa race, la ténacité et la rouerie. Le poste qu'il occupait n'était point, en vérité, à cette époque, des plus brillants. Le prieuré de Til-Châtel, dans sa fondation, remontait à l'an 1033, et si la puissance et la richesse des seigneurs de Til aux XIIe et XIIIe siècles avait été considérable, il faudrait ne pas être du tout au courant des mœurs de ces lointaines époques pour ne pas saisir sans peine quelles concessions avaient su, tout de suite, obtenir d'eux les chanoines de Til et leur prieur. La belle église, qu'au nom des religieux de Saint-Étienne à Dijon, ils géraient, vraisemblablement construite dans le cours du XIIe siècle — le chœur et le transept sont manifestement d'une date plus ancienne que le reste de l'édifice et un quart de siècle au moins dut s'écouler entre leur construction et celle de la nef — a été soumise à une fondamentale restauration sous le second Empire — les travaux commencèrent le 20 juillet 1868 sous la direction de Thibaut, entrepreneur à Dijon — et si, au cours de ces travaux, elle a subi maints changements peu heureux, du moins a-t-elle été sauvée ainsi d'une ruine certaine. La commanderie de Fontenottes n'a pas eu cet heur. Le fils d'Alexandre Tabourot perdit d'ailleurs son procès, mais seulement en 1699 et le chevalier de Roncherolles n'en vit pas l'issue, étant mort le 6 juin 1695. Au cours de cette interminable procédure, une enquête avait établi — elle remonte à 1698 — que les titres et les papiers de la commanderie pouvaient « avoir esté enlevés et bruslez dans le tems des guerres de Comté de 1637 et 1638 », tout le monde abandonnant alors ses maisons « à cause des boutte-feux qui tenoient la campagne et mettoient le feu partout ».

Nous n'avons tant insisté sur les Tabourot, encore une fois, que parce qu'ils furent seigneurs de notre village. Leur seigneurie passa, par alliances successives et de façon presque continue, jusqu'aux Menthon, dont l'actuel représentant, M. le comte Henry de Menthon, député, l'a malencontreusement aliénée en 1907, en en dissipant à tout offrant, par l'intermédiaire d'un marchand de domaines juif, les terres, qui furent acquises, d'ailleurs, par les ascendants des anciens serfs et corvéables, lesquels, aujourd'hui —, du moins plusieurs — possèdent des automobiles. Et par une étrange ironie du destin, la vieille demeure construite par Espiard sur l'emplacement de l'hostel des Tabourot, est passée ainsi aux mains de l'un des descendants directs de celui de ces corvéables qui, peu avant la Révolution, avait eu le plus à souffrir des tracasseries de la « dame » du lieu et qui s'en était d'ailleurs vengé avec humour, lors de cette même Révolution. Mais M. Henry de Menthon,

Digitized by Google

ce preux gentilhomme croisé, n'a pas voulu, du moins, que fût vendu le petit lopin de terre où, sur les friches du Châtelet à Véronnes-les-Grandes, s'élève la modeste chapelle dédiée à sainte Anne. C'est, sur le registre du Cadastre, la seule propriété qui soit restée à son nom. L'abandonnera-t-il, comme le reste de son domaine, ce triste oratoire qui, tant d'années, recueillit les supplications ferventes des humbles, qui y accouraient, des villages voisins d'Orville et de Chazeuil, en procession, surtout lorsque des sécheresses obstinées menaçaient ces pauvres gens de disette ? Il ne semble guère, depuis près de 25 ans, s'en soucier. Les laves de la toiture sont rongées par la bise, les fenêtres pourrissent, les vitres sont brisées, la porte chancelle. L'édifice, relevé de ses ruines par Espiard de Vernot, tombera-t-il bientôt, de nouveau, pour, cette fois, ne plus être restauré ? Car la ferveur des âges révolus n'est plus même un souvenir et si, par un geste de noble chevalerie, M. le Comte ne se décide pas à ordonner la mise en état de la chapelle, ancestrale, de la mère de la Vierge à qui nous devons notre salut, le nom des Menthon passera, à l'Histoire des Véronnes, comme celui de leurs derniers mauvais patrons.

Camille PITOLLET.

Loyola, *por José-María de Salaverría*, Primera Edición de 1000 Ejemplares, con 4 ilustraciones y un retrato y un autógrafo. Madrid, « *Atenea* », 1929, *Ediciones* « *La Nave* », N° 5, broché 5 pesetas, relié toile 6 pesetas 50, 251 pages in-16.

M. José-María Salaverría est un écrivain et journaliste d'origine pseudo-basque [1], résidant à Madrid — il y donne, à l'*A.B.C.*, des chroniques d'un intellectualisme aigu, parfois de nuance quelque peu

1. En réalité, il est né en mai 1873 au phare de Vinaroz, à 63 kilomètres de Castellón de la Plana, encore que Hurtado et González-Palencia, dans leur *Manuel*, le fassent naître à Saint-Sébastien (dans la réédition de 1922 de son *Précis*, Mérimée l'ignorait encore totalement, bien qu'auteur déjà de tant de volumes). Son cas nous rappelle celui d'un autre littérateur contemporain, qui ne figure pas dans les *Manuels* d'histoire de la littérature espagnole parce que... Cubain et qui a vu le jour tout prosaïquement, en juin 1885, à Aldeadávila de la Ribera, petit village des bords de Tormes, dans la province de Salamanque. C'est du consul de Cuba à Madrid qu'il s'agit, Alfonso Hernández Catá. Ajoutons que, sous la rubrique de la « *Gaceta Literaria* » : *Los escritores vistos por su mujer*, Doña Amalia G. de Salaverría nous a appris, entre autres choses curieuses, que son époux travaillait en fonctions du vent qui souffle, ce qui confirme ses théories relatives à la « *météorologie des Intellectuels* » (article de la « *Revista de Occidente* »). Au surplus, dans *El muñeco de trapo* (Madrid, 1929), Salaverría n'hésite pas à confesser qu'il est, en outre, chauve dès sa prime jeunesse.

Digitized by Google

chauvine, mais toujours bien informées, car l'auteur connaît non seulement son Espagne, mais encore quelques pays de l'Amérique Latine, spécialement l'Argentine, sur laquelle il a écrit de fort belles pages, réunies en volumes — et dont la grande liberté d'esprit et de jugement sont suffisamment connus pour qu'en annonçant ici ce nouveau livre, paru en avril 1929, pas ne soit besoin de dire qu'il n'y a point fait preuve d'un « zélotisme » outrancier, ni dans le sens — cela va de soi — apologétique, ni dans celui d'une libre-pensée qui, trop souvent, en face de faits historiques comme la fondation de l'Ordre des Jésuites, n'apparaît, en réalité, que comme une sorte de bovarysme exacerbé — voir, si l'on en doute, les pages dont un hispaniste de pacotille a enrichi (?) la traduction française, récente, du roman antijésuitique de R. Pérez de Ayala : *A.M.D.G.*, par Jean Cassou (roman qui n'est en réalité qu'un recueil de brèves nouvelles et d'anecdotes sur les jésuites d'Espagne et deux de leurs collèges — ceux de Carrión de los Condes et de Gijón, où l'auteur fit ses études secondaires (voir sur lui l'étude biographique et bibliographique de Francisco Agustín), tendant à prouver que cet Ordre devrait être détruit « de fond en comble »).

Il y a une vingtaine d'années que Salaverría, dans une œuvre de jeunesse, essais réunis sous le titre : *Las sombras de Loyola*, avait abordé ce thème « loyolesque », qu'il vient de reprendre dans une biographie romancée du célèbre fondateur des miliciens de la Papauté. « J'ai prétendu — déclare-t-il à la *Préface*, — écrire une vie de Loyola comme peut-être il n'en a point été écrit encore. Du seul fait de l'avoir appelé Iñigo et non Ignacio et d'avoir supprimé le mot « saint », je crois avoir manifesté mon intention d'impartialité. Intention, je le sais, assez audacieuse quand il s'agit de quelqu'un qui est venu ici-bas avec des airs de guerre et a laissé la guerre derrière lui. De quelqu'un utilisé comme drapeau de sainteté par les uns et, par les autres, comme une bannière d'opprobre. C'est peut-être de ma part une imprudence que de m'être interposé entre les uns et les autres et d'avoir tracé la figure de Loyola comme homme et non pas comme saint. Il ne manquera pas de voix pour exalter sa sainteté, ni de voix qui dénigreront sa mémoire. Pour moi, je me contente de suivre les pas d'un homme, rien que d'un homme, encore que d'un homme d'un relief extraordinaire et original ».

Quand José-María de Salaverría publia sa « *Santa Teresa de Jesús* », il en remit un exemplaire à la défunte « comtesse » Pardo-Bazán, l'historiographe espagnole, en ces temps-là, de saint François d'Assise. Peu après, notre auteur eut l'occasion de rencontrer la femme de lettres galicienne, dont la ruse acquise se doublait du fait qu'elle était, précisément, galicienne. « *J'ai lu votre livre*, lui dit-elle. *Mais il ne se vendra guère. Les sujets catholiques doivent être traités de façon catholique. Si j'ai beaucoup vendu mon « San Francisco », c'est que je l'ai écrit en catholique* »... L'on pourrait objecter que maints livres, de sujet bien catholique, ne se sont vendus que parce que, précisément, anticatholiques. Mais passons ! Il ne s'agit point, ici, de question de vente ou de

Digitized by Google

non vente. Cela regarde l'éditeur et non pas l'auteur, si celui-ci, — et c'est le cas de Salaverría — est sincère avec lui-même. Et nous voyons, de nos jours, des éditeurs qui ont fait le plus de tapage de publicité autour de certains livres, médiocres, récuser en public une méthode qu'ils ont été les premiers à employer. Il est vrai que la chose se passe à Paris et que le présent ouvrage sort des ateliers d'une firme qui s'en tient généralement, pour la vente de ses ouvrages, à leur excellence intrinsèque et à la perfection matérielle de leur présentation typographique. Nous ne savons si c'est là procédé archaïque. Toujours est-il que l'on se récrée délicieusement l'esprit et les yeux, en passant des pauvretés — fond et forme — de tels marchands parisiens de papier brouillé, aux délicieux petits joyaux de la firme « *Atenea* », gracieux volumes reliés en toile de fil, généralement avec tête dorée, portrait et autographe de l'auteur, charmantes et sobres illustrations et couverture en trichromies. Ceci dit — et il n'est pas superflu de le dire —, voyons si Salaverría a tenu ses promesses de ne chercher les suffrages que de ces lecteurs « si enthousiastes des hommes exceptionnels, qu'ils considèrent comme un abus de les voir surchargés d'ornements et de panégyriques postiches, comme aussi de bousillages d'un sectarisme de mauvaise foi ».

Biographie romancée, écrivimes-nous plus haut. Mais dans les limites qu'imposent le bon goût et certaine discipline d'esprit que seul un écrivain cultivé sait appliquer. Encore que Salaverría n'ait mentionné comme sonrce que le seul hagiographe loyolesque Pedro de Rivadeneyra — qui, disciple préféré du fondateur et dont la biographie d'Iñigo utilise, comme on sait, la propre autobiographie du Saint, n'en a pas moins écrit l'une des meilleures œuvres qu'ait produit l'Humanisme, et par sa forme et par son fond, de caractère moderne —, nous voulons croire qu'il est au courant de la bibliographie essentielle de la question et qu'il a lu et relu les travaux espagnols du P. Mir, comme aussi la suite des pamphlets anti-jésuites que publie à Paris, sous la signature I. de Récalde, un groupement d'ennemis de la Compagnie, généralement mal documentés sur la matière espagnole. Il s'en faut que ce soit tâche facile que replacer dans son ambiance personnelle et historique la figure complexe et déroutante d'Iñigo. Salaverría a assez bien réussi certains chapitres, où la méthode conjecturale s'appuie sur assez de documentation historique, les premiers en particulier. Mais a-t-il suffisamment pénétré dans les mystères de cette âme de Basque autodidacte et volontaire ? Nous ne nous dissimulons pas combien, de son point de vue de biographe « *a lo humano* », l'entreprise était délicate et combien est plus facile la thèse de l'opération de la grâce divine. Engagé dans une entreprise où son laïcisme ne laisse pas de songer à l'autre camp, il biaise parfois et ne déclare qu'à peine sa propre croyance. Entre la thèse de la « sainteté » et celle de « l'orgueil », il semble, évidemment, pencher pour la seconde. Mais il ne le confesse qu'à demi-mot et ses considérants laconiques donnent plus d'une fois l'impression d'une simplification abusive.

Digitized by Google

Tel est, en particulier, le cas des derniers chapitres, où, d'autre part, nous rencontrons une audace un peu extrême de reconstitution, ainsi au chapitre X et au chapitre XI, dont la page 179 sur un Loyola qui a « *lu tous les livres* — tous les livres du premier tiers du XVIe siècle ! — *et est dans le secret de tous les mouvements idéologiques et passionnels qui bouleversent la chrétienté* », ne saurait être admise qu'avec des distinguos, que nous ne pouvons, cependant, nous permettre ici. Nous ne croyons pas à tant de profondeur philosophique, à tant de clairvoyance politique de la part d'Iñigo, dont l'œuvre n'est devenue ce qu'elle fut et, en partie seulement, et encore, qu'à la suite d'une série d'adaptations qui proviennent des circonstances du moment, beaucoup plus que du vouloir précis, ou simplement des plans d'avenir de son fondateur. Instrument d'action papale, la Compagnie a su se plier aux contingences de son rôle et l'attaquer avec un furieux sectarisme, c'est faire preuve de l'incompréhension, la plus saugrenue, de tout ce qui est, ici-bas grand organisme social. Mais Salaverría s'est gardé de parler des Jésuites Son chapitre dernier, intitulé : « *L'honorable mort* », est décidément trop rapide et nous eussions voulu moins de concision. Les pages finales — de 200 à 251 — au lieu d'être remplies par des extraits des « *Exercices Spirituels* » — eussent, à notre avis, dû être occupées par des développements, nécessaires, sur le rôle, dans le monde, de la Compagnie de Jésus [1], son but essentiel, ses principales vicissitudes.

Nous avons regretté aussi que l'auteur — qui cependant connaît si bien ce coin de la petite patrie basque — n'ait pas songé à nous décrire le monastère de Loyola, dont Loti, à l'occasion d'un voyage qu'il y fit en octobre 1892, nous a laissé de charmantes notations — voir son livre : « *Figures et Choses qui passaient* », p. 57-82. Quel contraste entre la vie à Loyola et celle du noviciat des Jésuites à Oña, près Briviesca, en Castille, sur la route de Burgos à Santander, dont un de nos élèves, actuellement à l'École Normale Supérieure, a, l'été de 1928, dans le journal « *l'Œuvre* » (nos des 13, 14 et 15 septembre 1928) tracé une description si juvénile ! Mais, encore une fois, nous n'avions pas l'intention de donner ici autre chose qu'une brève annonce d'un livre en somme fort intéressant et, comme cette annonce se fait trop longue, nous taisons les autres considérants qui se presseraient sur notre plume.

Camille PITOLLET.

Vicente Blasco Ibáñez, A los Pies de Venus (Los Borgia), Novela, (*Valencia*, « *Prometeo* », Copyright, 1926 (publié en réalité en janvier 1927), 341 p. 8o, 5 pesetas).

1. Spécialement en Espagne, à l'occasion, surtout, de ses luttes contre l'Université, dont nous faisons revivre un si curieux épisode dans un travail imprimé en 1929 pour être inséré au tome 2 des *Estudios Históricos in Memoriam de Adolfo Bonilla y San Martín (1875-1926)*, publiés — avec une lenteur incroyable — par la Faculté des Lettres de Madrid en hommage à son ex-doyen.

Digitized by Google

ID., Aux pieds de Vénus (Les Borgia), roman traduit de l'espagnol par Marcel Carayon (*Paris, Flammarion*, 1928, 408 pages in-12, 12 fr.).
ID., En busca del Gran Kan (Cristóbal Colón), Novela (*Valencia, « Prometeo »*, 1929 (publié en mars 1929), 379 pages in-16, 5 pesetas).

R. Martínez de la Riva, Blasco Ibáñez, su vida, su obra, su muerte, sus mejores páginas (*Madrid, « Mundo Latino »*, 129 (publié en janvier 1929), 303 pages in-16, 5 pesetas).
Los Escritores Españoles. In Memoriam. Libro-Homenaje al inmortal Novelista V. Blasco Ibáñez, (*Valencia, « Prometeo »*, 1929 (publié en janvier 1929), 246 pages, in-16, 3 pesetas).
¿ Escribe el espíritu de Blasco Ibáñez ? (« *La Gaceta Literaria* » (*Madrid*), 15 décembre 1928, 15 janvier 1929).

Sur le dernier des romans de Blasco Ibáñez publiés du vivant de l'auteur et en langue espagnole, j'ai donné un assez long article dans une Revue de Jeunes — « *Le Diable dans le Beffroi* », organe des étudiants de l'Université de Poitiers, fascicule 15, avril 1928, pages 16-20. Mais je reviens ici à cette production bâclée, suite d'essais à la façon du *Papa del Mar* et fabriqués en série comme ce premier roman « romanesque », dont nous avons montré l'indigente documentation dans une longue étude de la « *Renaissance d'Occident* » en octobre et novembre 1926, puis en une plaquette tirée à 100 exemplaires non mis dans le commerce. Le disciple de Fernández y González — qui a écrit, lui aussi, sa *Lucrèce Borgia* — s'y révèle ce qu'il n'a jamais cessé d'être, chaque fois qu'il a voulu toucher à l'Histoire : un habile truqueur, dont le style, de plus en plus lâché, ne soutient que par intermittences l'intérêt du lecteur cultivé. Mais si, en son texte espagnol, cette succession de peintures de la Renaissance italienne, même entrecoupée par l'insupportable relation des amours de Claudio Borgia avec son hystérique Vénus, Rosaura la Sud-Américaine, ne lasse l'attention qu'à force de répétitions maladroites, décelant l'effort d'un romancier fatigué, la version que nous en a donnée M. Marcel Carayon dépasse, manifestement, les bornes permises même à tout autre qu'à un traducteur sorti de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm.

S'il fallait en croire les « *Treize* » de l'*Intransigeant* — et leur jugement est reproduit page 11 du Bulletin bibliographique trimestriel de la Librairie Flammarion : « *Nos Livres* » (n° 30, avril 1928) — le travail de M. Marcel Carayon serait fait « avec habileté et correction ». Examinons donc comment, pour un Aristarque de presse régnant à Paris, se présentent cette « habileté », cette « correction ». L'étude en vaut la peine, car les trois quarts du temps, c'est ainsi que la moderne « critique » fabrique les renommées et dupe un public qui n'a ni le temps, ni les moyens, malheureusement, d'y aller voir. Nous ne recueillerons d'ailleurs, ici, que quelques-unes des plus brillantes « *Stilblüten* » qu'avec une fécondité de jeune démiurge prodigue le traducteur a jetées à tra-

Digitized by Google

vers ces pages qui constituent, en vérité, le plus incroyable pot-pourri qu'il nous ait été donné de savourer, depuis longtemps, parmi les réjouissantes inventions de traducteurs, anciens et modernes, étrangers. Nous mettrons, dans ces spécimens, face à face les deux textes, afin que l'on juge en connaissance de cause des artifices dont la nouvelle école a la spécialité, lorsqu'il s'agit de démontrer aux « vieilles barbes » qu'elles ne surent jamais écrire..... [1]

P. 17 : « *goce* » traduit par « *agrèments* » ; *ibid.* : « *cuestan más dinero* » : « *reviennent plus cher* » ; p. 21 : « *agregado a populosas peregraciones* » : « *en s'agrégeant à des pélerinages populeux* » ; p. 26 : « *durante el curso del siglo XV* » : « *tout au long du siècle quinzième* » ; p. 33 : « *marchándote sin venir a Valencia* » : « *tu es reparti sans toucher barres à Valence* » ; « *empleando estatuas y columnas de mármol para hacer muros* » : « *employaient statues et colonnes de marbre à cimenter des murs* » ; p. 35 : « *junto a la basilica de San Pedro* » : « *contre la basilique de Saint-Pierre* » ; p. 40 : « *otra diversión... era reclutar prostitutas* » : « *un autre divertissement.... était de rabattre des prostituées* ; p. 43 : « *ardorosas en sus deseos* » : « *ardentes à désirer* » ; p. 44 : « *escándalos del periodo del Renacimiento* » : « *scandales de la période renaissante* » ; p. 49 : « *la llamada « Universidad de Mareantes » de Sevilla* » : « *l'Université marinière de Séville* » ; p. 50 : « *con otros caballeros guerreadores* », « *avec d'autres cavaliers guerroyeurs* » ; p. 50 : « *fueron divididos y cambiando de situación* » : « *ils commencèrent à s'égailler et à changer de résidence* » ; p. 59 : « *pretexto.... de saqueos* » : « *prétexte..... à saccages* » ; p. 62 : « *con admiración y al mismo tiempo con apatia* » : « *avec admiration, mais ensemble avec apathie* » ; p. 63 : « *aun hizo algo peor* » : « *il fit pire* » ; *ibid.* : « *estos buques... se unian a la flota* » : « *ces vaisseaux..... s'agrégeaient à la flotte* » ; p. 64 : « *compras de.... maderaje para las construcciones navales* » : « *achats... de poutrage destinés aux constructions navales* » ; *ibid.* : « *consiguió que al fin zarpase su flota* » : « *il le décida à décoller avec sa flotte* » ; p. 66 : « *con menosprecio de la ley de las probabilidades* » : « *au mépris de la loi des probables* » ; p. 67 : « *el anciano Alfonso* » : « *le vieux Alphonse* » ; *ibid.* : « *los Estados cristianos* » : « *les états chrétiens* » ; p. 68 : « *hostilizado sordamente* » : « *sourdement contrebattu* » ; p. 69 : « *estos gobernantes* » : « *ces chefs d'états* » ; p. 71 : « *confiando todos en sus futuros triunfos* » : « *et tous étaient pendants de ses triomphes futurs* » ; p. 72 : « *el caballero que casó con Isabel de Borja* » : « *le cavalier qu'épousa Isabelle de Borja* » ; p. 74 : *por algo en su escudo ostentaban un toro* » : « *ce n'était pas en vain que sur leur écusson s'armoyait un taureau* » ; p. 77 : « *los Italianos, al hablar del papa Borja, pronunciaban « Borcha »...* » : « *les Italiens, en parlant du pape Borja, prononçaient « Bodja »...* » ; p. 79 : « *el bastardo..... cabalgando por las calles de Nápoles* » : « *le bâtard... cavalcadait dans les rues de Naples* » ; p. 82 : « *al conocer esta fuga* » : « *en apprenant cette escapade* » ; *ibid.* : « *volvió la tropa a entrar en Roma* » : « *la troupe s'en vint rentrer dans Rome* » ; p. 86 : « *este santo*

1. La pagination donnée est celle de la traduction française.

Digitized by Google

varón » : « *ce saint prud'homme* » ; *ibid.* « *tenaz nostalgia* » : « *inapaisable nostalgie* » ; p. 88 : « *tornaban a juntarse* » : « *ils se réunissaient à neuf* » ; p. 89 : « *en sus avances* » : « *en son progrès* » ; *ibid.* : « *su naturaleza exigia otra cosa* » : « *sa nature exigeait une autre gratification* » ; p. 90 : « *amorcillos* » : « *des amours mignons* » ; p. 93 : « *con reflejos de madreperla* » : « *avec des reflets de mère perle* » ; p. 97 : « *vives en uno de los paises más hermosos de la tierra* » : « *tu habites un pays entre les plus beaux de la terre* » ; p. 104 : « *en los siglos XV o XVI* » ; « *aux siècles quinzième ou seizième* » ; p. 105 : « *bargueños de construcción moderna, con pistoletazos de perdigones o de sal que imitaban la perforación de la carcoma* » : « *les guéridons* (sic) *de Bargas — ville* (sic) *de la province de Tolède, aux travaux d'ébénisterie renommés —, de fabrication moderne, où l'on avait imité la perforation de la vermine à coups de pistolet chargé de grenaille ou de sel* » ; p. 106 : « *varias obras de heráldica* » : « *divers ouvrages de héraldique* » ; p. 107 : « *enfermo que pasa de balneario en balneario* » : « *malade qui va de station d'eaux en stations d'eaux* » ; p. 113 : « *seguir el viaje en ferrocarril* » : « *poursuivre le trajet en chemin de fer* » ; *ibid.* : « *volcar con un pie la colmena de sus recuerdos* » : » *retourner du pied la ruche de ses souvenirs* » ; *ibid.* : « *al principio de su fuga* » : « *dans les débuts de son absence* » ; p. 114 : « *muchos conocidos suyos, pertenecientes a la sociedad cosmopolita* » : « *nombre de ses connaissances, ressortissants de la société cosmopolite* » ; p. 116 : « *en ciertos momentos* » : « *en quelques occurrences* » ; *ibid.* : « *desistia de sus propósitos* » : « *elle refrénait son impulsion* » ; p. 117 : « *su noviazgo* » : « *son engagement* » ; p. 119 : « *incluyendo... la servidumbre* » : « *à l'inclusion de la domesticité* » ; *ibid.* : « *sentia la influencia espiritual de Roma, la presión de un ambiente que hace amar la antigüedad hasta a los seres de gustos más vulgares, con inesperado romanticismo* » : « *il se sentait saisi par l'influence spirituelle de Rome, pénétré par une atmosphère qui porte à aimer l'antiquité, avec un romantisme inattendu, même les êtres au goût le plus vulgaire* » ; p. 122 : « *la belleza, la razón, la dulzura de vivir, evocadas por el Renacimiento* » : « *la beauté, la raison, la douceur de vivre, ressurgies à l'appel de la Renaissance* » ; p. 127 : « *mientras el populacho de Roma se ocupaba en saquear* » : « *tandis que la populace de Rome mettait à sac en conscience* » ; *ibid.* : « *del Concilio de Basilea* » : « *du Concile de Basilée* » ; p. 128 : « *en alguna arboleda de la Umbria* » : « *dans quelque futaie* (sic) *de l'Ombrie* » ; p. 130 ; « *la invasión de sus conterráneos* » : « *l'invasion des gens de son terroir* » ; *ibid.* : « *su apellido* » : « *leur patronyme* » ; p. 132 : « *desórdenes y saqueos* » : « *des désordres et des saccages* » ; p. 138 : « *también desfilaban ante las mesas castillos embanderados, todos de confiteria, y estas obras eran arrojadas a continuación por los balcones del comedor* » : « *défilaient aussi devant les tables des châteaux forts pavoisés, qu'on allait ensuite jeter par les fenêtres de la salle* » ; p. 140 : « *las Valencianas visten con singular, pero excesiva bizarria* » : « *les Valenciennes s'habillent avec une braverie singulière, mais excessive* » ; p. 144 : « *terneras* » : « *veaux de lait* » ; p. 123 : « *en julio de 1463* » : « *en juillet 1643* » ; p. 146 : « *la otra nave, rota la quilla y descuadernada* » : « *l'autre nef, la quille déchirée et percluse* » ; p. 147 ·

Digitized by Google

« *tuvo que volverse* » : « *elle dut rétrocéder* » ; p. 149 : « *algunos comentaristas* » : « *certaines gloses* » ; p. 151 : « *parecian dispuestos a sublevarse* » : « *étaient dans le cas de se soulever* » ; p. 152 : « *quiso abrumar a dicho rival con su riqueza* » : « *voulut obscurcir son rival par sa richesse* » ; p. 161 : « *el cardenal jugaba con cartas marcadas* » : « *le cardinal usait de cartes marquées*[1] » ; *ibid.* : « *el arte cuatrocentista* » : « *l'art quattrocentiste* » ; p. 157 : « *una historia secreta* » : « *une histoire occulte* » ; p. 162 : « *se juntaban y apartaban según las conveniencias politicas* » : « *ils se rapprochaient ou se disjoignaient selou les circoustances politiques* » ; *ibid.* : « *tenia la costumbre de ir* » : « *il accoutumait de sortir* » ; p. 163 : « *los más ricos y mundanos capitaneaban una facción de partidarios de su nombre* » : « *les plus riches et les plus mondains ralliaient autour de leur nom une faction de partisans* » ; *ibid.* : « *con carnes pomposas y frescas* » : « *riche et fraîche d'appas* » ; p. 164 : « *las llagas.... en sus pies* » : « *les plaies.... dans la chair de ses pieds* » ; p. 167 : « *sentaos, embajador* » : « *seyez-vous, ambassadeur* » ; p. 168 : « *sólo han sido unos centenares los heridos y muertos* » : « *les blessés et les morts n'ont chiffre que quelques centaines* » ; p. 170 : « *el anciano cardenal Gerardo* » : « *le chenu cardinal Gerardo* » ; p. 171 : « *su coronación..... resultó una ceremonia extraordinaria* » : « *son couronnement s'affirma une cérémonie extraordinaire* » ; p. 172 : « *las calles ostentaban ricos tapices* » : « *les rues exposaient aux yeux de riches tapis* » ; *ibid.* : « *desde el Vaticano hasta Letrán, a través de una multitud enardecida* » ; « *du Vatican à Latran, au travers d'une foule délirante* » ; p. 173 : « *pudo influir en Milán el hecho de...* » : « *à Milan put agir le fait que...* » ; p. 175 : « *la que inició el triunfo de Alejandro VI* » : « *celui que déclanchait le triomphe d'Alexandre VI* » ; p. 176 : « *los habia alejado de la casa de su madre* » : « *il les avait éloignés des entours de leur mère* » ; *ibid.* : « *fué una precursora de San Francisco de Borja* » : « *elle fut une préfiguration de saint François Borgia* » ; p. 177 : « *dueño del lugar de Basanello* » : « *seigneur du lieu de Basanello* » ; *ibid.* : « *tal vez... la odiaban por el papel que desempeñó cerca del padre* » : « *peut-être.... lui faisaient-ils grise mine à cause de la partie équivoque qu'elle avait jouée avec leur père* » ; p. 179 : « *la reina Isabel del mismo apellido* » : « *la reine Elisabeth du même patronyme* » ; p. 180 : « *Adriana, la suegra de Julia, amparaba dichos amores* » : « *Adrienne, belle-mère de Julie, couvrait de son aile ces amours* » ; *ibid.* : « *como origen de su poder* » : « *à l'origine de leur prépotence* » ; p. 181 : « *en los siglos XIV y XV* » : « *dans les siècles quatorzième et quinzième* » ; *ibid.* : « *cuando más* » : « *pour le mettre au pire* ».

Nous pourrions continuer, car les bévues par nous notées abondent, jusqu'à la page finale de cette singulière version. Les quelques échantillons qu'on vient de savourer nous en donnent une suffisante idée, cependant. Qu'un tel français rallie les suffrages, c'est une autre affaire. Mais nous n'avons pas prétendu à autre chose qu'à protester contre cette méthode. Du reste point ne nous chaut et, incontinent, nous passons au

1. On sait que notre expression : *des cartes biseautées*, se rend en espagnol par : *cartas marcadas*.

Digitized by Google

roman posthume de Blasco Ibáñez, sur lequel nous nous bornerons également à consigner l'essentiel.

Une chose frappe d'abord, avant toute autre, qui est un tant soit peu familier avec les déclarations du romancier touchant la nouveauté — en réalité, ce n'en était pas une du tout — de sa formule, employée dans « *El Papa del Mar* » et « *A los pies de Venus* » et qui consistait à greffer une action moderne, de caractère, gardons-nous de dire « sentimental », car jamais la *libido* n'en fut absente, dans sa moins grossière forme — celle qui maintient le décorum apparent, tout en n'étant que bas déploiement d'instincts —, mais bien uniment matérialiste — de ce matérialisme anglo-saxon, qui sauve les apparences d'un « cant » hypocrite — sur la trame fondamentale d'un récit prétendant ressusciter, à la façon du vieux roman dit « historique », un épisode, ou une époque du passé. Si Blasco a abandonné une formule qui lui était si chère et dont il s'était tant promis, c'est que les faits lui avaient démontré que, de même qu'il avait rêvé d'écrire le roman cinématographique de l'avenir et avait échoué dans l'entreprise, sa prétendue découverte originale apparaissait incapable d'intéresser le public et avait été déclarée non viable par la critique sérieuse. C'est pourquoi, dans son roman sur Colomb, il est revenu au récit en partie simple, avec une influence manifeste, par lui subie, des biographies romancées, à la mode du jour.

Laissons les années infinies de préparation d' « *En busca del Gran Kan* », dont Blasco se vanta avant de publier le livre et qu'il rappelle de nouveau à la fin, p. 367. Dix-huit ans de labeur acharné, confesse-t-il. Et, de nouveau, il a lu « tous les livres » traitant de cette fameuse aventure ! Nous, qui ne nous laissons plus prendre à ces allégations fallacieuses, nous croyons pouvoir affirmer que ce très médiocre *rifacimento* du bouquin de Marius André — dont le premier passage imprimé est celui que donna en janvier 1927 la « *Revue de l'Amérique Latine* », en annonçant la prochaine publication du volume chez Plon — n'eût pas été ce qu'il est devenu, si cet hispaniste amateur n'eût pas mis à jour son essai : « *La Véridique Aventure de Christophe Colomb* », dans la collection dite : « *Le roman des grandes existences* ». Cet essai — dont l'auteur s'est chargé de nous préciser, en termes inéquivoques, l'esprit étrangement tendancieux lors du banquet qui lui fut offert à Paris, dans un discours imprimé par la « *Revue de l'Amérique Latine* » du 1er mai 1927 — n'aurait lui-même vraisemblablement point été écrit, si le Mexicain Carlos Pereyra — dont on pourra lire, en castillan, les paroles débordantes d'affection pour l'auteur, en tête de la version espagnole du livre d'André : « *La verdadera aventura de Cristóbal Colón* » (Madrid, González Rojas, 1927, XXXI et 375 pages in-8°, 6 pesetas) — n'avait composé cette longue *Historia de América Española*, chez Calleja à Madrid, et dont le tome I, paru en 1920 — 374 pages in-16, ornées de 95 précieuses illustrations documentaires — relate, précisément, dans sa *première partie*, qui va de la page 15 à la page 153, « la chimère géographique de Christophe Colomb ». Pereyra, historien averti, infiniment supérieur en largeur de vues à Harrisse, donne, dans ses références,

Digitized by Google

les principales sources de la question colombienne et André s'est borné à délayer ces sources, en les animant de son esprit spécial. Sa thèse, au demeurant, est d'une enfantine simplicité et comme c'est également celle de Blasco — qui, depuis l'insuccès de sa tentative républicaine, était hanté par l'idée de se concilier les admirations de ses compatriotes en flattant leur chauvinisme national —, il suffira de la résumer en deux mots.

Pour André, comme pour son modèle, Pereyra, la « légende » de Colomb a été forgée par Colomb lui-même et à son profit, avec la complicité d'un de ses amis et de son fils. Mais elle n'a pour fondements — et c'est, ici, André (Marius) qui parle — que « des mensonges », des calomnies, des diffamations sans cesse accrus au cours des âges contre les deux grands peuples, l'espagnol et le portugais, qui sont les héros de l'épopée de la découverte de l'Afrique et de l'Amérique. La thèse de Blasco, dépourvue d'originalité, comme celle qu'il prétendit poser en faveur des Borgia et qui n'était plus que du vieux neuf à l'usage d'un public de gobeurs, ne vaut donc rien, si on n'en considère que les prétensions à la nouveauté. Le développement en vaut-il mieux ? La mise en œuvre du matériel assez simple que notre auteur, écrivain furieusement rapide et hâtif, utilise n'est pas non plus merveilleuse. Pour tout ce qui est du fond historique, il se sert tant bien que mal de ses devanciers, allant parfois jusqu'à les démarquer sans trop de scrupules. Pour ce qui est de l'invention romanesque — amours d'un jeune page avec une fille déguisée en garçon —, nous lui trouvons un relent de sadisme sénile propre aux dernières inventions de cet acabit dont la plume rapide de ce pseudo-chaste s'est rendue coupable, particulièrement depuis qu'il avait cru lever le lièvre du roman en partie double, dont nous venons de dire la vraie nature. Sans doute, il ne lui a point été malaisé, en dépit d'une décadence si sensible même dans la facture matérielle de la phrase et l'ordonnance du récit, de composer, de temps à autre, une page, ou un alinéa, sortant de l'ordinaire banalité. Mais alors, c'est le sujet qui l'emporte et les plus beaux passages lui sont fournis par le propre journal de Colomb, qu'il se borne à gloser, ou qu'il démarque positivement, quand il ne le cite pas textuellement. Au demeurant, voici le plus simple des exemples de sa manière, puisqu'il ne s'agit là que d'un plagiat, à peine coloré, de Pereyra :

Nous sommes au moment où l'équipage de la « *Santa Maria* » — en partie justifié par l'impéritie de son capitaine — murmure à voix trop haute sur l'incertitude de l'itinéraire et la menace d'une catastrophe finale. Nous donnerons, sur une colonne, le texte de Pereyra — qui glose loyalement l'ouvrage, si bref et lumineux, de Manuel Sales y Ferré : « *El descubrimiento de América según las últimas investigaciones* », paru à Séville en 1893 — et, sur l'autre, le délaiement de Blasco [1] :

« Sonó el disparo de una bom-
« barda para llamar a la *Pinta*,

« Sonó el trueno de una de las
« bombardas de popa en la *Santa*

1. Pereyra, I, 81 ; Blasco, p. 216.

Digitized by Google

« que iba siempre delante, como « más velera. Martín Alonso « aguardó, y cuando estuvo al « habla con el Almirante, dijo « éste :

— « *Mi gente muestra queja.* « *¿ Qué os parece que fagamos ?* »

« Vicente Yáñez Pinzón encon- « tró una respuesta que toda su « magnífica historia posterior hace « no sólo verosímil, sino lógica :

— « *¿ Qué faremos ? Andemos* « *fasta dos mil leguas, e si aquí non* « *fallâremos lo que vamos a buscar,* « *de allí podremos dar vuelta* ».

« Y Martín Alonso, más con- « cluyente que su hermano, pro- « puso los medios.

— « *¡ Cómo, señor ! ¿ Agora* « *partimos de la villa de Palos, y ya* « *vuesa merced se va enojando ?* « *Avante, señor, que Dios nos dará* « *victoria que descubramos tierra ;* « *que nunca Dios querrá que con tal* « *vergüenza volvamos* ».

« ¿ Qué dificultad había en ello ? « ¿ Los descontentos ?

— « *Señor,* — continuaba Mar- « tín Alonso — *aforque vuesa mer-* « *ced a media docena dellos, o é-* « *chelos a la mar, y si no se atreve, yo* « *y mis hermanos barlovearemos* « *sobre ellas y lo faremos* ».

— « *Bienaventurado seais* — res- « pondió el Almirante. *Andemos* « *otros ocho dias, e si en estos non* « *fallamos tierra, daremos otra or-* « *den en lo que debemos facer de ta-* « *maña navegación* ».

« *María* ; y la *Pinta*, que iba si- « empre a la descubierta, detuvo « su marcha, aguardando Martín « Alonso a que se aproximase la « nao capitana. La *Niña*, que iba « al mismo nivel de la *Santa Ma-* « *ria*, se colocó a un lado de su « popa.

« Quedaron en comunicación « las tres naves, y Colón gritó « desde su alcázar :

« — *Capitanes, mi gente mues-* « *tra queja. ¿ Qué os parece que fa-* « *gamos ?*

« Vicente Yáñez Pinzón, que « años adelante había de realizar « tan importantes descubrimien- « tos, contestó con un optimismo « hiperbólico de marinero anda- « luz :

— « *¿ Qué faremos ? Andemos* « *hasta dos mil leguas y si no fal-* « *lamos lo que vamos a buscar, de* « *allí podremos dar vuelta.* »

« — Martín Alonso, que pare- « cía enojado por la consulta, « dijo con energía :

— « *¡ Cómo, señor ! ¿ Agora* « *casi partimos de la villa de Palos,* « *y ya vuesa merced se va enojan-* « *do ?... Avante, señor, que Dios* « *nos dará victoria que descubramos* « *tierra, pues nunca Dios querrá* « *que con tal vergüenza volvamos* ».

« Y esforzando la voz para que le « oyese bien la gente de proa de « la *Santa María*, añadió con su « jactancia de antiguo corsario « en la guerra contra Portugal :

— « *Señor, aforque vuesa merced* « *media docena de esos descontemos* « *o échelos a la mar, y si no se atre-* « *ve, yo y mis hermanos barloven-* « *taremos* (sic) *sobre ellos y lo fare-* « *mos así* ».

« — *¡ Bienaventurados seais !* « — respondió Colón. *Con estos*

Digitized by Google

« *hidalgos tengámonos bien y ande-*
« *mos otros ocho dias, y si en ellos no*
« *fallamos tierra, daremos otra or-*
« *den sobre lo que hay que facer de*
« *tamaña navegación.* »

On voit le procédé. Nous aurions, pour en démontrer la constance, à remplir tant de pages de cette *Revue*, que nous devons renoncer à reproduire ici nos copieuses identifications. Non seulement Blasco s'embrouille presque chaque fois dans sa transcription de la « *fabla antigua* », mais encore lui arrive-t-il de plaisantes confusions, comme celle qu'on n'aura pas manqué de noter ci dessus, alors que le vocable « *barlovear* », employé dans le texte de Pereyra, lui ayant semblé un erratum, il n'a pas un instant eu l'idée de le remplacer par le terme courant « *barloar* » : « aborder » un navire — et lui substitua, en parfait illettré, le vocable « *barloventar* », qui est, ici, un non-sens, puisque signifiant « louvoyer », « courir des bordées » !

Nous ne nous imaginons pas un instant qu'un homme cultivé doive jamais songer à aller étudier un problème historique aussi compliqué que le problème de Colomb dans un roman. Mais Blasco Ibáñez savait, depuis qu'il avait l'oreille — si l'on peut dire — du monde cultivé, si bien manier la réclame, qu'avant même de paraître, ce livre passait pour un ouvrage définitif, résolvant l'énigme colombienne. Le snobisme yankee aidant, il pouvait, dès l'été de 1927, annoncer à son admirateur et compatriote, E. Gascó-Contell, qui l'a raconté dans la *Revue de l'Amérique Latine* du 1er mars 1928, que « *En busca del Gran Kan* » ne devrait paraître en espagnol et en français qu'en août 1928. Et voici pourquoi : l'éditeur nord-américain M. Hearst avait acquis le droit d'avoir la primeur de ces œuvres pour ses « magazines »..... « Rien que pour le roman de Colomb, j'ai reçu, à titre de droits d'auteur, 30.000 dollars. Pour l'adaptation cinématographique de ce même roman, 50.000, mais toujours à la condition qu'il ne paraisse en aucune autre langue, avant d'avoir été publié dans les « magazines » de langue anglaise. Je dois donc respecter mon contrat..... » 80.000 dollars, cela fait plus de 400 000 francs ! On serait curieux, à ce propos, de savoir ce que Blasco, archi-millionnaire, payait au fisc français...! Nous qui le savons, n'osons le dire, tant la disproportion est fantastique..... Mais voici encore ce qu'à propos de ce roman écrit le jeune reporter Martínez de la Riva, qui s'était imaginé faire un jour des affaire d'or avec Blasco en montant en Espagne une grande entreprise de ses films et qui en est, comme tant d'autres, resté à ses espoirs : « Blasco Ibáñez se trouvait livré à la confection (*sic*) du « *Papa del Mar* », quand il reçut la visite de M. Ray Long, chef des éditions du célèbre journaliste — *on sait son rôle germanophile pendant la guerre !* [1] — yankee Hearts (*sic*), soit d'environ vingt journaux et de sept grandes *Revues*, dont l'une est le fameux « *Hearts* (sic) *Interna-*

1. Pas n'est besoin d'indiquer que cette incise nous appartient.

Digitized by Google

tional », à laquelle on attribue environ 8.000.000 de lecteurs. L'objet de cette visite n'était autre que d'obtenir de Blasco qu'il suspendît « *El Papa del Mar* » et se mît sur-le-champ à écrire « *En busca del Gran Kan* », le roman de Colomb, que l'on attendait, aux États-Unis, avec une telle impatience, que les journaux de Mr. Hearts (*sic*) étaient décidés à tout, à seule fin de calmer l'angoisse du public. Il avait suffi de l'annonce que ce roman allait traiter de Colomb, pour que l'œuvre de Blasco éveillât une curiosité immense. Les propositions que l'on fit à Blasco restèrent secrètes, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le grand romancier accéda à la suspension du « *Papa del Mar* » et mit les mains à l'œuvre de « *Las riquezas del Gran Kan* », dont il décida alors de changer le titre. Malgré le secret dans lequel se trama l'affaire, quelques amis intimes de Blasco purent savoir que la somme payée pour le roman était la plus grande jusqu'alors reçue en Europe et que ni Wells, ni Kipling n'avaient jamais atteint le chiffre de Blasco aux États-Unis. De façon générale, le contrat entre Blasco et la maison Hearts (sic) s'établit dans les conditions suivantes : Blasco Ibáñez livrerait en quatre tranches l'original, traduit en anglais, de son roman sur Colomb. La maison Hearts (*sic*) acquérait le droit de publier les prémisses de cette œuvre dans le « magazine » en question, une autre somme importante étant réservée dans le contrat pour le droit cinématographique de faire un film (*sic*) du dit roman. En outre, Blasco Ibáñez restait libre de publier son roman en anglais, comme toujours, à la maison Dutton, qui a édité *Los Cuatro Jinetes del Apocalipsis*. Mais cette édition en volume ne pourrait avoir lieu qu'une fois achevée la publication dans le « magazine ». Blasco ne pourrait pas non plus publier son roman en aucune autre langue, pas même (*sic*) en espagnol, tant que « *Hearts* (sic) *International* » n'aurait pas achevé sa publication en anglais. Voici pourquoi le roman de Colomb a été publié en Amérique avant le « *Papa del Mar* », à l'inverse de ce qui s'est produit en Europe ». Gabrielle Reval nous a conté, dans *L'Avenir* du 26 mars 1928, que les *bank notes* du républicain socialiste et démocrate bon teint qu'était, si évidemment, le seigneur de Fontana Rosa étaient suffisantes pour recouvrir « toute la Péninsule Ibérique » et que, chez ce nabab qui prétendait détrôner Alphonse XIII, on ne mangeait que dans de la vaisselle plate, « comme au temps de l'Ancien Régime ». En Espagne, le roman de Colomb, parce qu'exaltant la nation de façon chauvine, fut reçu avec d'extraordinaire éloges — de l'*ABC*, organe royaliste (nº du 10 avril 1929, article de Salaverría) à l'*Heraldo de Madrid*, organe d'opposition (nº du 21 mai 1929, article d'Emiliano M. Aguilera). On alla même — ainsi, à Málaga, lors d'une conférence d'un professeur d'Histoire et de Géographie du Lycée de Séville, D. Antonio Jaén, à la *Real Sociedad Económica*, le samedi 11 mai 1929, — jusqu'à exalter, à côté du « patriotisme », la « religiosité » de maître Blasco ! Seul, dans *El Sol* du 18 avril, B.A.A. eut le courage, tout en louant l'impartialité historique de Blasco à l'endroit de Colomb — quel dommage que de Lollis ne soit plus de ce monde, lui qui m'écrivit tant de catilinaires enflammées contre Bourrel de la Roncière, puis contre

Digitized by Google

Marius André ! — de dire que ce livre « manque de dosage romanesque ». C'est, en effet, un hybride compromis entre une leçon tendancieuse d'histoire et un conte sadique de frôleur, pour vieux Messieurs bien propres.

Le passage, que je viens de traduire, du jeune rédacteur d'*ABC* et de *Blanco y Negro* est extrait de son volume de janvier 1929, p. 139. Cette « biographie » — qui a eu les honneurs d'une traduction anglaise — copie la nôtre, toutes les fois que l'auteur ne sait rien de plus que ce qui se trouvait dans la nôtre. C'est déjà ce qu'avait fait, pour sa « biographie » de 1926, cet excellent Gascó-Contell, qui, du moins, nous avait cité, tout en nous démarquant parfois. Martínez de la Riva, voulant se donner des airs originaux, ne nous cite qu'en passant et comme à contre-cœur. Ce qu'il ajoute de son propre chef n'a aucune importance et, comme il n'a pas connu le livre de Gascó, il se trouve en retard sur celui-ci pour quelques points intéressants. Car le compatriote de Blasco est, lui, un garçon consciencieux et travailleur, tandis que l'autre n'apparaît que maladroit faiseur. Sa correspondance avec Blasco, — quelques missives d'intérêt inégal — est à peu près tout ce que son ouvrage a d'instructif et l'on sait que les missives qu'écrivait le romancier de Menton ne brillaient que par leur suffisance. Il paraît — mais, à l'heure où j'écris ceci, je n'ai pu encore mettre la main sur cet ouvrage — qu'un nouveau biographe du « sultan » de Fontana Rosa aurait surgi à l'horizon valencien. C'est, du moins, ce que nous annonce M. Adolphe de (*sic*) Falgairolle, chroniqueur des lettres ibériques un peu partout et qui a remplacé divers précurseurs à la *Revue de l'Amérique Latine*, où, dans le numéro de mai 1929, il nous annonce que Juli Just Jimeno (à *l'Estel* de Valence) aurait composé une « vie romancée » de Blasco et aurait « touché son cœur » en se « replaçant sur l'itinéraire de Don Vicente ». Malheureusement, M. « de » Falgairolle oublie de nous en signaler l'éditeur et nous n'en parlerons qu'après l'avoir lue, ce qui suppose quelque délai [1].

Le *Libro-Homenaje* qu'a compilé pour le compte de l' « *Editorial Prometeo* », dirigée par le gendre de Blasco et propriété de ses « Héritiers », M. Alfredo Muñiz, comprend trois parties. Tour à tour, nous y voyons défiler, sous forme d'articles réimprimés et beaucoup plus rarement de contributions originales — mais pourquoi ne pas avoir, par une indication des sources, différencié les uns des autres ? — une bizarre suite d'écrivains, dont on a exclu soigneusement tous ceux qui risquaient de jeter, dans ce concert d'éloges, la moindre note discordante. Ce sont MM. Eduardo M. del Portillo, S. Ramón y Cajal, Luis Jiménez Asúa, Manuel Azaña, R. Menéndez Pidal — qui (il est vrai que cet excellent philologue est si bon!) déclare, sans se compromettre, qu'il lui semble que le travail de Blasco est considérable ! ! ! ! ! —, A. Palacio Valdés — le vieux renard asturien ne s'y compromet pas et l'on aurait

1. Nous avons, en effet, publié, depuis qu'ont été écrites ces lignes, une longue critique des 121 pages de J. J. Gimeno : *Blasco Ibañez i València*, dans le *Bulletin Hispanique*, t. XXXI.

Digitized by Google

aussi bien fait de reproduire son article d'*ABC*, à la mort de Blasco, que ces lignes insignifiantes —, E. Zamacois, qui fut, après Ernesto Bark seulement, encore qu'avec moins de clairvoyance que ce bohème du Nord, le premier des biographes de Blasco —, Diego San José, Julio Camba, Emilio Gutiérrez Gamero, Pedro de Répide, Hernández Catá — ce Cubain de la Province de Salamanque —, W. Fernández Flores, Antonio Zozaya — qui trouve que Blasco fut « un esprit sublime » —, E. Ramírez Ángel, E. Marquina, Pedro Mata, S. et J. Álvarez Quintero, Leopoldo López de Sáa, José Francés, Alberto Ghiraldo, G. Díaz Caneja, Felipe Sassone, Francisco Bergamín — qui, juriste, veut s'en tenir à l'auteur de « *Cañas y Barro* » et oublier celui d' « *Alphonse XIII démasqué* » (« *España secuestrada* ») — et, enfin, le compositeur José Serrano. Ceci, pour la première partie. La seconde, intitulée : *Blasco Ibáñez romancier, Blasco Ibáñez journaliste, Blasco Ibáñez homme politique, Blasco Ibáñez et les poètes, Blasco Ibáñez et la jeunesse littéraire, etc.*, réunit d'arbitraires passages, choisis entre d'autres fort différents, du Marquis de Laurencín, Directeur de l'Académie de l'Histoire, de R. Pérez de Ayala, qui, plus perspicace que son maître et Directeur de l'Académie Espagnole — mais il est vrai que, lui, n'est pas philologue, n'étant que romancier — découvre que « *La Barraca* » vient en droite ligne de l' « *Odyssée* », E. Gómez de Baquero, Teresa de Escoriaza —, qui prend la défense du public nord-américain, dont la culture, dit-elle, doit valoir celle d'un public « *tan refinado que lee al* « *Caballero Audaz* » *y aplaude a Muñoz Seca* » (p. 86), — R. Cansinos Assens, Tomás Borrás — qui déclare que « sa borne idéale était Zola : le Zola du livre et le Zola du combat » — José Francés, le Dr César Juarros — qui trouve enfin quelques aperçus originaux sur la décadence des derniers romans de Blasco. Les garants qui viennent d'être cités sont pour le romancier. Sur le journaliste, se prononcent J. Francos Rodríguez, le verbeux et redondant Président de l'Association de la Presse, Francisco Villanueva, Directeur du *Liberal* de Madrid, feu Félix Azzati, « copain » et vaguement disciple valencien du fondateur du « *Pueblo* » — Azzati, d'origine italienne, évoquait « *Al pasar* », cet article contre le jeune Alphonse XIII, qui, dit-il, p. 119, « *no es reeditable en estos instantes* » —, Fr. Verdugo —, un journaliste de Málaga qui dirige à Madrid deux hebdomadaires illustrés : « *Nuevo Mundo* » et « *La Esfera* » —, Luis de Oteyza, ex-Directeur de *La Libertad* — il constate que c'est lui qui est allé, chez Santiago Alba, à Paris, tramer avec Blasco le complot républicain que l'on sait et il traite de « *soberbio alegato acusador* » le triste pamphlet « *Una Nación ecuestrada* », dont « on ne permet pas qu'on dise rien » (p. 125) — et, enfin, Andrés Saborit, Directeur de « *El Socialista* ». De Blasco homme politique, parlent tour à tour Darío Pérez —, qui, le pauvre homme, n'a vu Blasco qu'à travers son imagination de Républicain —, Alejandro Lerroux, Rafael Altamira — on eût attendu de ce vieil étudiant à l'Université de Valence, où, natif d'Alicante, il connut Blasco, de deux ans plus jeune, autre chose qu'un éloge sans restriction des « romans historiques » du genre du « *Papa del Mar* » : mais il est vrai qu'ici encore

Digitized by Google

le chauvinisme explique tout —, R. Castrovido, A. de Lezama. Sur Blasco Ibáñez et les poètes, on nous donne des vers d'E. Marquina — qui célèbre, comme si ce n'avait pas été, ainsi que le projet de future Académie, par lui subventionnée, une des nombreuses galéjades de Blasco, le « jardin des poètes » que devait devenir Fontana Rosa —, Luis Fernández Ardavín, Luis de Tapia, J.M. Monfort, Manuel Machado — deux vers —, M. de Castro Tiedra, Goy de Silva et Alfonso Camín. Enfin, Blasco Ibáñez et la jeunesse littéraire font l'objet d'articles de M. Fernández Almagro, Gregorio Saugar, Luis N. de Castro, Ángel Lázaro, J. Téllez Moreno, Valentín de Pedro, José Lorenzo, Juan G. Olmedilla, E. Giménez Caballero — qui répète les sottises de sa *Gaceta Literaria* touchant l'ignorance où il serait, ainsi que les « Jeunes », des œuvres de Blasco —, Lázaro Somoza Silva, Benjamín Jarnés, José Montero-Alonso. Sur Blasco Ibáñez « homme », seul Marcelino Domingo s'est prononcé (p. 213). Puis E. Estévez Ortega raconte « la dernière entrevue avec Blasco ». Par exception, on nous déclare que c'est là un article pris dans « *Nuevo Mundo* » (p. 221). Il s'y trouve de précieuses indications, p. ex. celle-ci, du défunt : que ses romans se vendaient en 1927 plus qu'il y avait 3 ans, leur tirage étant de 40.000 exemplaires pour débuter, alors que, naguère, il était de 34.000. Et ce pauvre Pio Baroja qui affirmait, à l'interview que lui prit José Venegas, en tête de l'édition populaire de « *La Busca* » chez Caro Raggio — dans la collection « *La Novela por Entregas* » —, que Blasco, « *que sabe lanzar muy bien sus cosas* », ne devait pas vendre plus de 12 à 14.000 exemplaires de chacun de ses romans ! Car maître Blasco, poussant le bluff à des limites jusqu'alors non dépassées, ajoutait que ces 40.000 exemplaires étaient épuisés au bout de 2 mois... ! Ses traducteurs pourraient, s'ils en avaient la franchise, indiquer ce que leur payait ce Nabab, pour chacune des versions de ses romans. Il m'offrit, à moi, son biographe, 1.000 francs pour « *Mare Nostrum* » et il fallait voir quels yeux et quels *¿ché ?* accompagnaient cette promesse de sportule inouïe ! Mais E. Estévez Ortega, neveu de José Francés, n'en est pas à une naïveté près et il accepte comme parole d'Évangile — déjà l'avait fait José San Román, dans ce livret ineffable, paru au lendemain de la mort, chez Pueyo, sous le titre : « *La muerte del Águila* » (un aigle bien déplumé) — les calembredaines du Valencien franc-maçon et..... bon chrétien, qui s'entendait si bien à rouler les gogos. Finissons-en, cependant, avec le volume-hommage. Ses dernières pages sont occupées par les divagations du fakir d'Extrémadure, M. Roso de Luna, des souvenirs estompés de J. Jorge Vinaixa sur « *Visantet* », et des resouvenirs de 1906 d'A. Larrubiera, qui semble, là, un revenant d'un autre âge. Le couronnement de l'œuvre nous est donné par Jean Cassou. Naturellement, puisque c'est « le plus illustre des hispanistes » de l'heure présente en France ! Mais ces lignes, qui occupent la page finale, ne sont, en vérité, qu'une dépêche de journal, plus ou moins fabriquée de toute pièce — car Cassou, qui s'y montre si grand admirateur de Blasco, a beaucoup varié dans ses jugements sur le romancier de Valence et il est, en tout cas, ridicule que l'on ait prétendu

Digitized by Google

résumer en lui l'opinion française sur qui a le plus fait couler d'encre chez nous, entre tous les modernes écrivains d'Espagne.

Si l'on en croyait M. Martínez de la Riva, l' « esprit » de Blasco aurait survécu à la mort de son enveloppe périssable, puisque, p. 299, ce plaisantin voudrait nous faire accepter la fable de l'apparition de son défunt ami. Moins affirmatif, Alfredo Muñiz se demandait simplement s'il existait un au-delà — volume cité, p. 15 — pour, au cas affirmatif, risquer l'affirmation que Blasco y serait heureux de se sentir tant aimé. La « *Gaceta Literaria* », qui, on l'a dit, ne connaît — et à peine — que le simple nom de Blasco, a interrogé ses lecteurs, spirites en l'occurrence, pour savoir si l'esprit du mort écrivait. Dans le numéro du 1er décembre 1928, elle affirme, en effet, sa stupeur touchant l'activité littéraire posthume du grand fabricant de récits bâclés. A cette époque, 14 volumes de romans nouveaux, signés du nom du défunt, avaient paru. Dans la première quinzaine de janvier 1929, quatre autres s'étaient ajoutés à cette série imprévue. En outre, la même firme éditoriale — dite « *Editorial Cosmópolis* », à la « *Sociedad General de Libreria* », rue Ferraz, 21, Madrid — avait, dès juin 1927, commencé de publier, dans sa collection « *El Libro de Todos* », une suite de courts récits du même auteur : « *Mademoiselle Norma* », « *El adiós de Schubert* » (février 1928), « *La misa de Media Noche* » (septembre 1928), qui viennent, au moment où nous rédigeons ces lignes, de s'enrichir d'un nouveau fascicule, le 25e de cette série, intitulé : « *Leyendas y Tradiciones* » et portant la date d'avril 1929. Chose curieuse et qui montre la nature de certain « hispanisme » nord-américain. Quand parut « *El adiós de Schubert* » — le premier fascicule, publié du vivant de Blasco, avait occasionné un procès entre les éditeurs et lui et amené la confiscation de l'ouvrage —, une collaboratrice de « *Books abroad* », qui enseigne à l'Université même où s'édite sa Revue — l'Université d'Oklahoma, à Norman — n'hésita pas à déclarer, dans le numéro d'avril 1928, p. 42, que ces « intéressantes nouvelles » étaient « écrites dans le style habituel de l'auteur » ! Mme Clara Lou Siros était, évidemment, loin de se douter qu'il s'agissait de réimpressions de récits vieux de plus d'un quart de siècle ! Car les textes donnés par « *Cosmópolis* » — voici l'énoncé exact des 18 volumes susmentionnés, qui se vendent à raison de 5 pesetas l'un : « *¡ Por la Patria !* », « *El Conde de Baselga* », « *El Padre Claudio* », « *El Señor Avellaneda* », « *El Capitán Álvarez* » (deux tomes), « *La Señora de Quirós* », « *Ricardito Baselga* », « *Marujita Quirós* », « *Juventud a la sombra de la Vejez* », « *En París* », « *El Casamiento de María* », « *El Conde García-Fernández* », « *Fantasías* », « *En el cráter del Volcán* », « *La hermosa Liejesa* », « *La explosión* », « *Guerra sin Cuartel* » — sont en effet des vieilleries. Une lettre de l' « *Editorial Cosmópolis* », insérée dans la « *Gaceta Literaria* » du 18 décembre 1928, prétend, pour justifier ces réimpressions — de truculents romans feuilletons dignes de Fernández y González, à l'école duquel Blasco n'avait pas été en vain — que ces œuvres, composées de 1888 à 1894 et strictement authentiques, rendraient un grand service aux lettres espagnoles. C'est exact. Elles nous aideront à

Digitized by Google

mieux comprendre la vraie nature du talent de Blasco, dénué de finesse psychologique et incapable d'écriture artiste. Feuilletoniste il avait été à ses débuts, feuilletoniste il réapparaîtra sur la fin de sa carrière, dans ces livres sans art où il avait entrepris d'écrire la légende de son pays, en la donnant pour autant de récits de sévère histoire. Si Rodrigo Soriano —, l'homme d'Espagne qui connaissait le mieux Blasco, l'ayant lancé à ses débuts et ayant vécu en sa compagnie les heures les plus troubles de sa carrière de politicien —, ne m'avait pas, tant de fois, ici à Paris, à son retour de l'exil de Fuerteventura, dépeint le vrai Blasco et la nature de sa « culture » en ces temps lointains, je n'eusse pas cru possible qu'un aussi médiocre barbouilleur d'histoires abracadabrantes pût parvenir, la réclame et la chance aidant, au poste mondial qu'il avait fini par conquérir. Les « Héritiers » de Blasco, dont la mention générique figure au bas de « *En Busca del Gran Kan* », annoncent comme de prochaine publication deux nouveaux livres : « *El Caballero de la Virgen* (*Alonso de Ojeda*) [1] », autre roman de la série apologétique espagnole, et : « *El Fantasma de las Alas de Oro* », livre d'amour, œuvre légère, dont l'action se déroule à Monte Carlo. Après cela, on déterrera bien quelqu'autre chose, par exemple : « *La voluntad de vivir* », qui, encore que condamnée au feu, n'en subsite pas moins, en plusieurs exemplaires, depuis 1907 — ainsi que le contait, après nous, l'autre jour Gascó-Contell, triomphalement, dans la *Gaceta Literia* — et : « *El águila y la serpiente* », le roman pro-mexicain — qui devait être le premier des « *Novelas de la Raza* » et pour lequel avait eu lieu le fameux voyage au Mexique, en mars et avril 1920, qui tourna comme on sait. Peut-être aura-t-on, pour mieux faire connaître Blasco à ses admirateurs d'Espagne, l'esprit de réimprimer encore le volume : « *Por España y Contra el Rey* », que Blasco a fait éditer à Paris à la maison d'éditions de Ventura García Calderón et qui ne figure — pas plus que n'y figurent les rééditions de « *Cosmópolis* » — toujours pas sur la liste de ses *Œuvres* mise en tête de son dernier roman publié —, comme si l'on reniait, à Valence, ces fruits un peu trop maigres d'une plume qui n'hésita jamais à courir sur le papier, sûre qu'elle était que, si le mouvement se démontre en marchant, le talent, plus encore qu'une longue patience, n'est, dans le métier des hommes de lettres, le plus souvent qu'une longue, qu'une continuelle audace. Car c'est de la sorte, pour finir avec Jean Cassou — dans son dernier jugement sur Blasco (*Littérature espagnole*, Paris, 1929, p. 109) — et non d'autre manière qu'il faut s'expliquer comment celui qui, durant tant d'années, « n'a pris part à aucun des mouvements intellectuels de son pays, ou qui s'est contenté, semble-t-il, de prolonger le naturalisme français, a passé auprès de l'étranger pour le seul représentant de la littérature espagnole moderne ».

Camille PITOLLET.

1. Ce roman a paru dans l'été de 1929 et C. Boselli le traduit en italien.

Digitized by Google

Concha Espina : El Príncipe del Cantar (*Toulouse, Figarola Maurin*, 1929, 215 p. in-16), *5 pesetas*.

Mauro Fría Lagoni : Concha Espina y sus críticos (*Toulouse, Figarola Maurin*, 1929, 416 p. in-16), *8 pesetas*.

Le premier de ces volumes — avant-dernier paru des écrits de l'auteur, le dernier étant un roman : *La Virgen Prudente*[1] — est un recueil de contes. Nous l'avons placé en premier lieu parce que, p. 200, il est dit qu'il a été achevé d'imprimer en mars 1929, cependant que, p. 416 du second, on lit : « *se terminó de imprimir en abril de 1929* ». Les contes sont au nombre de 16 et de valeur aussi inégale que leur dimension. Certains sont franchement bâclés ; d'autres donnent une fâcheuse impression de non fini, de disproportion dans l'agencement, souverainement délicat, des parties de ce tout que doit être une telle œuvre d'art, aussi difficile à sertir que le fameux « sonnet sans défaut » de notre Boileau. Bien qu'on ne nous dise pas si ces récits ont paru ailleurs avant d'être réunis ici, nous croyons qu'il s'agit de réimpressions de compositions d'ordre journalistique, et nécessairement, hâtif. Mme Concha Espina a, depuis longtemps, atteint l'âge canonique et nous a suffisamment accoutumés à sa manière — une manière qui rappelle singulièrement, par plusieurs de ses artifices, celle de M. Ricardo León — pour que nous ne nous croyions pas obligé de la critiquer, ou, simplement, de la discuter. Qu'elle tienne une place avantageuse dans la cohorte, assez ténue encore, des femmes-écrivains espagnoles, nul ne songerait à le nier. Mais sa formule est vieillotte et nous avouons que ce nous est une fatigue que d'aller jusqu'au bout de ses romans. Son heure, croyons-nous, est passée et ne reviendra plus, quelque tentative qu'elle fasse pour secouer l'attention du public international où elle a su, d'ailleurs, se tailler une assez fructueuse réclame. *Dixi et liberavi animam meam.*

De ce genre de réclame, le volume signé de l'anagramme, transparent : *Mauro Fria Lagoni*, nous confère une exacte idée. Sous le fallacieux prétexte de nous rapporter ce qu'ont dit d'elle ses critiques, les éditeurs se bornent à une apologie échevelée de chacun des volumes parus, jusque et y compris *El Príncipe del Cantar* — sauf, par une curieuse inadvertance, celui de 1927 : *Las Niñas desaparecidas* — et oublient, ce faisant, presque totalement l'exercice du sens critique le plus élémentaire. Quelques citations, souvent incomplètes bibliographiquement — et l'on regrette que, vivant à Toulouse, ces admirateurs n'aient pas songé à citer l'article du professeur d'espagnol de la Faculté des Lettres, paru dans le *Bulletin Hispanique* ! — de tels ou tels jugements d'admirateurs ne font qu'accentuer ce caractère antiscientifique du volume et encore ces extraits sont-ils empruntés purement et simplement à la plaquette publiée en 1928 par la maison qui édite, à Madrid, Mme Concha Espina, sous le titre : *Concha Espina. De su vida, De su obra literaria al*

1. Depuis, un autre recueil de contes a également paru, à Madrid.

Digitized by Google

través de la crítica universal. Diverses photographies nous montrent la romancière sous ses successifs aspects — *eheu, fugaces, Postume, Postume, labuntur anni!* — et une liste de ses œuvres, des traductions étrangères de celles-ci et de divers articles sur elle et ses livres complètent un ouvrage qui, répétons-le, ne représente qu'une maladroite tentative d'apologétique et nullement un livre de science. Marchandise pour les *U.S.A.*, où la romancière a, l'été dernier, été en voyage [1], nous lui souhaitons, au pays du dollar, beaucoup de succès, mais doutons qu'en France on s'intéresse encore à ce genre de littérature, du moins dans les trop rares milieux d'hispanisants authentiques qui ne dépassent pas la demi-douzaine.

Camille PITOLLET.

Docteur Guilhem Teulié. — Le rapport des langages néologiques et des idées délirantes en médecine mentale. *Bordeaux, impr. V. Cadoret*, 1927. In-8°, VIII + 168 p. (Thèse de l'Université de Bordeaux).

Ce livre, signé d'un nom bien sympathique aux lecteurs de la *Revue des Langues romanes*, étudie des faits qui touchent par quelques côtés à la linguistique. Qu'est-ce que des langages néologiques ?

« Les langages néologiques syntactiques consistent dans l'emploi du vocabulaire courant dont les mots sont groupés dans des conditions particulières » (P. 5). Ce sont surtout des langages à syntaxe nouvelle, dans lesquels l'ordre des mots (ou le mot lui-même) subit des changements importants et inattendus. Dès la première observation, enregistrée par le Dr Teulié, on trouve l'application de ces définitions. Ainsi une jeune femme offre, dans son langage, les particularités syntactiques suivantes : 1° emploi fréquent de l'article défini pour l'indéfini ; 2° emploi fréquent du participe présent ; 3° confusion entre les prépositions, les conjonctions et les adverbes : *moyennant* est employé pour *avec* (ce qui est logique d'ailleurs). Les mots déformés sont nombreux : c'est le triomphe de l'assimilation et de la dissimilation : *anthropopage, bicotte* (*bicoque*), *internation* (*internement*), etc. Dans certaines phrases prononcées par la même malade tous les noms sont normaux, mais ils ont un sens particulier ou sont placés dans un ordre incohérent : *Je ne fais pas curiosité d'elle* signifie *Je ne suis pas curieuse de ses affaires*. La même malade intercale l'adjectif épithète entre l'article et le nom, comme le faisait l'ancien français : *l'aîné frère, l'aînée sœur*.

Une autre malade confond, elle aussi, les prépositions, les conjonctions et les adverbes, qui peuvent être employés les uns pour les autres (P. 35).

Une aliénée emploie avec prédilection des séries assonancées ou allitérées : *le siège de Toulouse, Mulhouse .. empoisonné par la ciguë, Sigurd... guerre avec la Tunisie, la Turquie*.

1. Voir, dans l'*ABC* du 27 novembre 1929, sur ce voyage l'article de M. de Zarraga.

Digitized by Google

Une observation vraiment curieuse est celle d'un aliéné poète : on peut voir d'ailleurs, par un quatrain de lui, qu'il n'est pas plus aliéné que quelques-uns des soi-disant novateurs modernes, dont les trois quarts n'échappent que par hasard à l'asile.

Le chapitre IV est consacré à d'autres troubles que ceux de la prononciation ou de la syntaxe : il s'agit ici de *glossomanie* : déformations de mots, néologismes, etc. L'auteur étudie ici toute une série de phénomènes qui ne sont pas tous propres à la linguistiqne pathologique : assonance, assimilation, dissimilation, allitération, métathèse. On trouvera dans ce chapitre le cas d'une aliénée d'origine allemande qui s'est créé une langue qu'elle appelle *sipsip*, et où les mots ne paraissent avoir qu'une simple valeur phonétique. A noter p. 114 une série de néologismes et de déformations bien curieuses. Signalons aussi p. 127 un aperçu sommaire du « langage martien » inventé vers 1900 par Mlle Hélène Smith.

Ce livre est plein d'observations ingénieuses et méthodiques. L'aliéniste pourra y puiser des éléments accessoires de diagnostic. Mais le linguiste lui-même trouvera à récolter des faits intéressants dans un livre qui n'est pas essentiellement fait pour lui. Et il sera parfois humilié de voir que quelques-uns des changements les plus importants du langage s'expliquent assez souvent par un état pathologique bien déterminé. Le livre du Dr Teulié donne beaucoup à réfléchir ; ce n'est pas tous les jours qu'on voit des « thèses de médecine » de ce genre. Celle-ci nous change de beaucoup d'autres et justifie l'institution de la thèse, chose qui a été si souvent contestée devant la nullité de la majorité d'entre elles.

J. ANGLADE.

C. M. van den Zanden. — Étude sur le Purgatoire de Saint Patrice. *H. J. Paris, Amsterdam*, 1927 ; in-8° de 178 pages.

Cette « étude » consiste principalement en une édition de deux versions latines du *De Purgatorio Sancti Patricii*, l'une d'après un manuscrit d'Utrecht, l'autre d'après le manuscrit Arundel 292, et d'une version française, encore inédite, d'un manuscrit de Cambridge. L'édition est faite avec soin. Le texte français est reproduit avec toutes les singularités graphiques, linguistiques et métriques qui caractérisent l'anglo-normand du XIIIe siècle. L'éditeur n'y a introduit que quelques légères corrections qui s'imposaient dans un texte assez mal transcrit. Il aurait pu en ajouter quelques autres p. ex. *aventure* 250, au lieu d'*aveture*, et *turmenz* 1436, 1442, au lieu de *turmez*, qui ne sont évidemment que des négligences du copiste. V. 41 *sermunier* me paraît une mauvaise leçon pour *sermunner* ; v. 74 remplacer *joir* par *jeïr* (*jehir*) ; 502 et 505 *atendre* au lieu d'*entendre* ; 504 *duissént* est une graphie fautive pour *duissét* (*deüssiez*), comme il est d'ailleurs dit à la page 138 ; 555 *le* est mis pour *se*, cf. var. *L*. Pour le sens : 228 *Ke dreit* ne signifie rien ; c'est une leçon erronée pour *Kedreit*, ou plutôt *Kuidrèit* : « quelqu'un

Digitized by Google

pourrait croire ». — 820 lire *k'i* — 1210 une virgule après *vis* est indispensable ; *ke* se rapporte à *greinur* — 1593-4 à rattacher à 1595 ss. La construction est fautive, mais le sens est clair : « Bien que nous ayons ici beaucoup de plaisir...., nous aurons un plaisir encore plus grand quand... » On pourrait lire *K'or* au lieu de *Kar* — 1752 suppr. la virgule après *Ore*. Le texte offre quelques particularités linguistiques qui méritaient d'être relevées : un imparfait *poreient* 717.718.1151.1723 (où l'éditeur a tort de corriger) ; la construction de *se* conditionnel avec le subjonctif 427.429.441.730 ; la construction *le mercier à qn.* 964. 1038.1170.1174. Une étude sur l'auteur, anglo-normand, et non irlandais, sur le caractère de son ouvrage (œuvre de propagande en faveur des Cisterciens) et sur les rapports des différentes versions latines et françaises complètent cette utile publication.

E. HŒPFFNER.

E. Margaret Grimes. — The Lais of Desiré, Graëlent et Melion : edition of the texts with an introduction, *Institute of French Studies, New York*, 1928, in-8°, v + 139 p.

Ces lais anonymes, dont les deux premiers n'avaient pas été édités depuis le temps de Francisque Michel et Le Grand d'Aussy, méritaient une nouvelle édition. Celle que nous donne Mlle Grimes est refaite avec soin. Pour *Desiré* et *Graelent*, l'éditrice s'est basée sur le grand recueil de lais qu'est le manuscrit Nouv. acquis. fr. 1104 de la Bibliothèque Nationale. Bon manuscrit, en effet, trop bon même. Dans une étude qui semble avoir échappé à Mlle Grimes, sur la tradition manuscrite des Lais de Marie de France, *Neophilologus* 12, 1926, nous avons fait voir que ce copiste, poète à ses heures, n'hésite pas à « améliorer », quand il le juge utile, le texte qu'il avait sous les yeux. Il donne ici un texte presque toujours impeccable, mais qui s'écarte souvent de celui de l'original et dont il faut se méfier un peu plus que ne l'a fait Mlle Grimes. Voici quelques corrections que nous croyons devoir présenter. *Desiré* : 92 suppr. le point final ; 131 *era* pour *ira* me paraît très discutable ; 251 *eüssiez* ; 418 *sin* pour *si ne* est douteux ; 570 point d'interrogation au lieu de virgule ; 632 *Que il* ; 707 ne donne pas de sens, lire : *ne m'obliez vos mie* ; 727 suppr. le point virgule ; 775-6 pourquoi ne pas conserver la leçon de *A* qui est très bonne, à condition de lire *ce n'i a mie ?* — *Graelent* : 33 *el* pour *ele* ; 412 *li* pour *le* ; 414 *s'i* pour *si* ; 448 suppr. la virgule ; 472 garder *hons* avec *A* ; 500 ss. virgule après *mes* et point après *loée*. — *Melion* ; 586 *se* pour *le* ; 592 *li* pour *il*. Il faut aussi lire *puez* au lieu de *puez* (*D.* 167, *G.* 695) cf. *poon D* 485 et *avrez* au lieu d'*aurez*, *D.* 143. Les quelques notes au bas des pages sont trop peu nombreuses pour être d'une grande utilité.

L'introduction ne porte que sur des questions littéraires. Mlle Grimes se contente de résumer les opinions récentes émises au sujet des lais en général, et de ceux qu'elle édite en particulier. Mais l'article de M. Ezio

Digitized by Google

Levi dans les *Studi romanzi*, XIV, 1917, p. 113 ss., lui a malheureusement échappé. On ne peut pas légitimement demander à une débutante une opinion nette et des points de vue nouveaux dans des problèmes aussi obscurs que ceux qui concernent les lais. Avec plus d'expérience dans cette matière, Mlle G. n'hésiterait guère à voir, avec M. Foulet, dans *Melion* autre chose qu'un arrangement du *Bisclavret* de Marie de France. Par contre, si c'est aller trop loin que de déclarer, comme le fait le même M. Foulet, que « Marie de France a été l'unique source de l'auteur de Graëlent », il n'en reste pas moins que les rapprochements frappants avec *Lanval* et *Eliduc* qu'il a relevés ne se laissent pas écarter par un « I do not see any signs of plagiarism or direct imitation of the lay of Marie de France » (p. 18). Le dernier mot dans la question n'a pas encore été dit.

E. Hœpffner.

Gérard de Nevers. — Prose Version of the Roman de la Violette, ed. by Lawrence F.H. Lowe (*Elliott Monographs*, 28), *Princeton University Press et Presses Universitaires de France*, 1928; in-8°, XXXIV + 177 pages.

Au même moment où M.D.L. Buffum publie pour la Société des anciens textes le roman en vers de la *Violette*, du XIIIe siècle, M. Lawrence F.H. Lowe en publie sous le titre de *Gérard de Nevers* la version en prose du XVe s., après avoir déjà fait paraître en 1923, dans les Elliott Monographs 13, une étude littéraire sur ce texte. Celui-ci offre un double intérêt. Au point de vue littéraire la comparaison avec le roman en vers permet de se faire une idée de la manière dont un auteur du XVe s. transcrivait en prose un texte rimé plus ancien de deux siècles, les modifications qu'il y apporte, les libertés parfois assez grandes qu'il se permet à son égard, ce qu'il ajoute et ce qu'il supprime, afin de l'adapter au goût du jour. Au point de vue linguistique, il est curieux de rencontrer dans un texte d'une époque aussi avancée (milieu du XVe s.) à côté des particularités linguistiques propres de l'époque, une survivance aussi prononcée de l'ancienne langue où se conserve même avec une fidélité surprenante le caractère picard du roman en vers. L'édition, établie sur le manuscrit de Bruxelles, corrigé au besoin par le manuscrit de Paris, est faite avec soin. Les notes qui l'accompagnent portent exclusivement sur l'établissement du texte. Le glossaire, assez complet, rendra de bons services, bien qu'on puisse y relever quelques interprétations inexactes ou erronées.

E. Hœpffner.

Gui de Cambrai. — Le Vengement Alixandre, ed. by Batemann Edwards (*Elliott Monographs*, 25). *Princeton University Press et Presses Universitaires de France*, 1928; in-8°, XI + 146 pages.

Digitized by Google

Après avoir étudié dans un fascicule précédent de la même collection (nº 20, 1926) le classement des manuscrits du *Vengement Alixandre*, M. Edwards donne à présent l'édition de ce poème. En se basant principalement sur le manuscrit *H* dont il ne corrige ou rejette les leçons qu'en cas d'erreur manifeste ou devant le témoignage contraire unanime de tous les manuscrits, il établit un texte critique acceptable et correct. Il nous semble qu'il aurait quelquefois pu s'en tenir encore plus au texte transmis. Nous ne croyons p. ex. pas qu'il y ait lieu de corriger pour des raisons de correction grammaticale les vocatifs *cevalier* (912, 1084) ou *cuvert* (1487) en *cevaliers* et *cuvers*. Par contre, *la fosse* (v. 932) n'est sans doute qu'une leçon fautive pour *le fossé* qu'on retrouve deux vers plus loin ; de même lire *fossé* au lieu de *fosse* au vers 1542.

Le texte est suivi d'un commentaire sobre et utile. Le glossaire, par contre, laisse à désirer. Non pas que l'auteur n'y ait pas apporté le même soin qu'aux autres parties de son travail. Il a même consigné les mots qui sont rejetés dans les variantes, et dans ce qu'il donne nous ne relevons que quelques rares inexactitudes. Ainsi : *s'adrecier* n'est pas « se dresser », mais « se diriger vers » ; *coite*, dans *a coite d'esperons*, est mal rendu par « pointe » : c'est le substantif verbal de *coitier* : « presser, piquer un cheval », donc « à coups d'éperons » ; *esclos* (var. H. v. 558) ne signifie certainement pas « exclu » : *traverser* (230) est « passer à travers », non pas « placer de travers ». La variante inexpliquée de L 819, *sarrans*, n'est sans doute que *sarians* « sergents, soldats ». Mais d'abord quelle singulière idée d'exclure tous les mots qui figurent dans le glossaire du *Roman de Troie* ! Et puis, que de lacunes ! Pourquoi donner des mots comme *aucun*, *cire*, *lundi*, *tempeste*, etc., et omettre *pignon*, *racat*, *trellis*, etc. ? Ce n'est pas rendre service aux lecteurs du texte, et moins encore faciliter la tâche des lexicologues de l'ancien français. Peut-être aussi nous permettra-t-on d'exprimer le regret que toute cette peine soit allée à une œuvre si médiocre — le succès du poème, attesté par l'existence de huit manuscrits, n'en atténue pas la pauvreté littéraire —, quand tant d'autres textes infiniment plus intéressants attendent en vain les soins éclairés d'un éditeur aussi avisé et consciencieux que l'est M. Edwards.

E. Hœpffner.

La Vie de Sainte Douceline. — Texte provençal du XIVe siècle : Traduction et notes par R. Gout (*Ars et Fides*, 8). *Paris, Bloud et Gay*, 1924 ; in-12°, 298 pages.

On est heureux de posséder à présent une bonne édition, facilement accessible, de ce texte qui offre un intérêt considérable à tant d'égards. L'histoire des religions y trouve son compte dans le récit qui décrit en toute simplicité, mais avec une vive sympathie et une admiration émue, la vie et l'action religieuse de cette femme toute imprégnée du plus pur esprit franciscain. L'historien tout court y trouve de précieux rensei-

Digitized by Google

gnements sur la vie sociale, sur l'état des esprits et sur certains aspects de la pensée médiévale de la France du Midi dans la seconde moitié du moyen âge. Le philologue enfin a la bonne fortune d'y rencontrer un document linguistique, écrit sans aucun souci littéraire, donc riche en formes dialectales et important pour les renseignements qu'il fournit sur la langue provençale au XIVe siècle. Bien que relégué au bas des pages, le texte est digne de confiance. Aux quelques Errata de la page 299, il faut sans doute ajouter : p. 139, l. 3, *aquel* pour *aqual*. La traduction qui occupe la place d'honneur est d'une lecture agréable et généralement exacte ; quelquefois cependant elle s'écarte du texte original sans qu'on en voie la raison. Malgré cette traduction un glossaire aurait pu rendre de bons services. Somme toute une bonne publication, intéressante et utile.

E. HŒPFFNER.

A. C. Juret. — Système de la syntaxe latine. *Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Fasc.* 34. *Paris, Les Belles Lettres*, 1926, in-8° de 428 pp.

Il y a deux façons d'envisager la syntaxe. On peut étudier comment les diverses catégories de l'esprit (affirmation pure et simple, désir, ordre ; présent, passé, futur ; relations d'appartenance, d'éloignement, etc., etc.) sont exprimées dans telle ou telle langue, ou au contraire rechercher quelles sont les différentes valeurs des moyens d'expression qu'elle a adoptés. M. Juret a choisi la première méthode. « L'objet qu'étudie la syntaxe d'une langue, écrit-il dans son Introduction, ce sont les correspondances établies en tel milieu social pendant une période de temps définie entre tels types d'affirmation ou de rapport déterminant et les formes ou groupes de formes destinés à les exprimer ». Cette façon d'envisager les choses n'est pas tout à fait nouvelle, ou du moins aussi nouvelle que d'aucuns l'ont dit, et pour ne parler que de l'œuvre de M. Juret, on la trouve déjà en germe dans son *Étude grammaticale sur le latin de saint Filastrius*, qui est de 1904. Son *Système de la Syntaxe latine* est donc l'aboutissant d'une idée qui l'a longtemps préoccupé. Il n'a pu mieux faire que de le dédier à M. Ferd. Brunot, l'auteur de *La Pensée et la Langue*, ouvrage conçu dans le même esprit que le sien et qui l'a devancé de quelques années.

Le latin dont s'occupe M. Juret est celui de la langue littéraire. Il n'intéresse donc qu'indirectement le romaniste, qui préfère pour son usage des études comme celle de M. Einar Löfstedt sur la *Peregrinatio Aetheriae* ou celle de M. Max Bonnet sur le *Latin de Grégoire de Tours*. Mais le linguiste, pour ne pas parler du latiniste, y trouvera sa part, car il est toujours intéressant de voir analyser le système d'une langue, et M. Juret l'a fait de main de maître. Il a condensé en seize paragraphes, à la fin du volume, ce qui lui paraît constituer les caractères généraux de la syntaxe latine. Le romaniste en fera son profit, car il aura ainsi une base

Digitized by Google

solide qui lui permettra d'apprécier plus sûrement le travail qui s'est opéré dans le latin tardif et pendant la période romane.

P. FOUCHÉ.

R. M. Merrill. — American doctoral dissertations in the romance field, 1876-1926. *New York, Columbia University Press*, 1927, in-16 de 87 pp.

M. Merrill a eu l'heureuse idée de réunir dans une même brochure les noms des docteurs en philologie romane des États-Unis, en les faisant suivre du titre des travaux qui leur ont valu ce titre. De 1876, date où fut reçu le premier docteur, à 1926, il a compté 521 thèses. Cela fait un répertoire considérable qu'il était bon d'avoir sous la main. Les noms d'auteur sont donnés tout d'abord dans l'ordre alphabétique ; mais on les trouve classés par matières dans les deux index qui terminent la brochure. J'aurais souhaité que dans cette dernière partie M. Merrill eût suivi un plan plus logique et plus commode. Pour ne prendre qu'un exemple au hasard, pourquoi ranger dans la même catégorie « *Language* » des travaux de nature si différente que ceux de M. Brandenbourg (*Psychological aspects of language*), de M. West (*The nature of vocal sounds*), de Mlle Roumiguière (*Le Français dans les relations diplomatiques*), de M. Shelley (*English and French in England, 1066-1100*) et de M. Wightman (*The French language in Canada*)? De même je ne comprends pas que les noms de Bruner, Ford, Frein, etc., aient été groupés sous la rubrique spéciale de *Phonology* alors qu'il y en avait une autre: *Philology* (*French, Italian, Romance, Spanish*). Enfin je trouve que l'ordre alphabétique pur dans un *Index* ne constitue pas un classement, et on voudrait que la matière fût disposée autrement que de la façon suivante: *Jean de Crèvecœur, Jeux floraux, Labor movement in France, Language, Latin, Lazarillo de Tormes, Libertins, Libro del Consejo, Libre del Buen Amor, Libro de los gatos, Literary criticism* (p. 78, col. 1).

P. FOUCHÉ.

Studier i modern Språkvetenskap (utgivna av Nyfilologiska Sällskapet i Stockholm, X). *Uppsala, Almqvist*, 1928, in-8° de 202 pp.

Je signalerai, comme concernant la philologie romane, les articles de MM. Ernst G. Wallgren (*Le nom de la ville de Marseille*, pp. 25-64), Åke W : son Munthe (*Några anteckningar om sp.* SER *och* ESTAR, pp. 65-78) et E. Staaff (*Quelques réflexions sur la diphtongaison en espagnol*, pp. 114-130).

L'étude de M. E. G. Wahlgren est bien faite pour montrer que si la phonétique a ses droits, elle a aussi ses limites. Toutes les explications de cet ordre qui ont été données (différenciation de *-ss-* > *-rs-*, régression en latin vulgaire par réaction contre l'évolution *-rs-* > *-ss-*) pour

Digitized by Google

expliquer le passage de lat. *Massilia* à fr. *Marseille* sont en effet insuffisantes. Il s'agit sans doute ici d'un changement analogique, que M. Wahlgren attribue à l'influence du nom de *Marcellus*, et qu'ont pu favoriser d'autres facteurs tels que *Mars* et ses dérivés, ou le mot *mare* lui-même. Je suis parfaitement d'accord avec M. E. G. Wahlgren sur la question de principe. Mais ma conviction n'est pas encore faite, même après son article si documenté, sur celle de savoir quel est au juste le facteur qui a pu déterminer ce changement.

Les deux autres études concernent le castillan. Je passerai rapidement sur celle de M. Åke W : son Munthe qui s'occupe de l'emploi de *ser* et *estar* dans la langue moderne et montre la régression de celui-ci devant celui-là. Celle de M. E. Staaff m'arrêtera plus longtemps. Je le remercie tout d'abord de l'accueil qu'il a fait à la théorie de la diphtongaison, parue dans mes *Études de phonétique générale* (Publication de la Fac. des Lettres de Strasbourg, fasc. 39 ; Paris, Les Belles-Lettres, 1927). L'exposé qu'il en fait est excellent, et je ne saurais en dire autant de celui de M. A. Sommerfelt. Partant de mon point de vue, qu'il oppose à celui de M. Menéndez Pidal (cf. *Origenes del Español*, pp. 139 et suiv.), il en déduit des considérations très intéressantes et très justes, à mon avis, sur le développement des diphtongues en castillan. M. E. Staaff a parfaitement raison d'admettre que dans la première période de l'existence d'une diphtongue l'accent tombe sur le premier élément. Cela n'était pas dit expressément dans mes *Études* citées plus haut, mais cela ressortait avec évidence de mon raisonnement, comme il le reconnaît. Je l'avais aussi indiqué dans le tome LXIII de cette Revue : « Si le mécanisme de la diphtongaison spontanée, disais-je, est celui que nous avons décrit, on voit ce qu'il faut penser de l'accentuation de diphtongues *ie* ou *uo* ∽ *ue*. A l'étape $\widehat{ęę}$ et $\widehat{o\varrho}$, c'est le premier élément qui portait l'accent [au début] : le second élément s'est précisément ouvert parce qu'il était le plus faible... On a donc eu primitivement $\widehat{ęę}$ et $\widehat{o\varrho}$. » ; cf. p. 238. M. Staaff me permettra donc de rectifier le passage suivant de la p. 128 « Avec la théorie de M. Fouché, nous avons d'abord $\widehat{\varrho\varrho}$. Le second ϱ est relâché et plus ouvert que le premier ». Je pense en effet que *ŏ* et *ĕ* latins, loin d'être des voyelles ouvertes comme l'*è* de fr. *mère*, ital. *bello* ou de l'*ò* de fr. *encore*, ital. *cosa*, ainsi qu'on l'admet communément, étaient des voyelles fermées comme *ē* et *ō*, avec une fermeture cependant moindre à cause de leur caractère de relâchées ; cf. mon étude : *Questions de vocalisme latin et préroman*, parue dans cette Revue, t. LXIII, pp. 195-260. Pour moi, par conséquent, l'étape $\varrho\varrho$ n'a pas existé, mais bien l'étape $o\varrho$ (*o* désignant une voyelle moins fermée que ϱ) ; cf. ci-dessus.

Pp. 120 et 121, M. Staaff conteste l'explication que j'ai donnée dans mes *Études de phonétique générale*, pp. 36 et 37, de la diphtongaison de *ĕ* latin dans *tĕstu* > cast. *tiesto*. « Qu'est-ce qui empêche, écrit-il, de placer la coupe syllabique entre les deux consonnes dans les mots de la structure de *tĕstu* ?... Puisque *cor* donne *cuer*, pourquoi *mor* | *tu* ne don-

Digitized by Google

nerait-il pas *muerto* ? Si *quem* donne *quien*, pourquoi *tem* | *po* ne donnerait-il pas *tiempo* ? ». Cependant si *cŏr* et *quĕm* donnent *cuer* et *quien*, il ne s'ensuit pas que *mŏr* | *tu* et *tĕm* | *pu* doivent devenir *muerto* et *tiempo*. Les conditions dans lesquelles se trouve la voyelle latine ne sont pas en effet les mêmes. Dans *cŏr* et *quĕm*, on a affaire à un monosyllabe, et l'on sait que toutes choses égales d'ailleurs la durée vocalique est plus grande dans un monosyllabe que dans un mot plurisyllabique. Une certaine longueur vocalique étant nécessaire, au moins en roman, pour la diphtongaison spontanée, l'*ŏ* et l'*ĕ* de *cŏr* et de *quĕm* ont pu se diphtonguer, et non celui de *mŏrtu* et de *tĕmpu*. Mais, objectera-t-on, qu'est-ce qui autorise à dire que la durée vocalique dans *mortu* et *tempu*, trop brève en français, en provençal, en catalan et en italien où il n'y a pas eu de diphtongaison, n'a pas été suffisante en castillan pour permettre à cette dernière d'avoir lieu ? Dans *cŏr* et *quĕm*, la voyelle aurait été plus longue que dans *mŏrtu* et *tĕmpu* ; mais dans ces mots, elle aurait été assez longue pour permettre la diphtongaison sans avoir besoin de supposer une coupe syllabique *mor* | *rtu*, *tem* | *mpu*, ainsi que je l'admets. Théoriquement la chose est possible. Mais des raisons tirées de la phonétique castillane me font croire qu'il n'en a pas été ainsi. Revenons à *tiesto*. Dans ce mot la diphtongue s'est conservée, ainsi que dans *fiesta*, *siesta*, *hiniesta*, etc. En regard, on a *aviespa* > *avispa*, *viespera* > *vispera*, *niespera* > *nispero*, *priesco* > *prisco*, **riestra* (cf. encore astur. mod.) > *ristra*, etc. Évidemment c'est l'action fermante de *s* qui explique le passage de *ie* à *i* dans ces derniers mots. Pourquoi cet *s* a-t-il agi ici et non là ? C'est sans doute, comme je l'ai expliqué dans mes *Études de philologie hispanique* (Extr. de la *Rev. Hisp.*, t. LXXII, pp. 1-172), pp. 35 et 36, que dans *viespera* l'*s* était encore en partie implosif au moment du passage de *ie* à **ii* > *i* (= *vie*^{s} | du passage *spera*), et qu'il était au contraire devenu explosif dans *tiesto* (= *tie* | *sto*, coupe normale du cast. mod.). Dans **riestra* au contraire, où il faisait partie d'un groupe triconsonantique, l'*s* s'était conservé implosif, au moins en partie, et a pu agir en même temps que l'*i* sur l'*e* du groupe *ie*, d'où cast. *ristra*. Ainsi l'opposition *tiesto* — *avispa*, *ristra* nous reporte pour le moins à une syllabation *tie*^{s} | *sto* — *avie*^{s} | *spa*, *rie*^{s} | *stra*, qui avait pu se conserver intacte au moment du passage de *ie* à *i*, ou avoir déjà disparu à cette époque. Si l'explication donnée de cette opposition est vraie, il s'ensuit qu'au moment de la diphtongaison de *ĕ* latin on avait en Castille des types *tĕ*^{s} | *tu*, *avĕ*^{s} | *spa*, **rĕ*^{s} | *stra*, qu'il n'est pas nécessaire de remplacer, je suis d'accord avec M. Staaff, par *tĕ* | *stu*, *avĕ* | *spa*, et **re* | *stra*.

P. Fouché.

J. Melander. — Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes. *Arbeten utgivna med Understöd av Vilhelm Ekmans Universitetsfond*, XXXIV, *Uppsala*, 1928, in-8° de 175 pp.

Digitized by Google

Le livre de M. J. Melander est le premier où soit examinée dans son ensemble et avec tous les détails la question de l'abréviation des pronoms régimes en roman (le roumain excepté). Jusqu'à lui on n'avait en effet que des travaux spéciaux sur l'apocope pronominale dans telle ou telle langue (cf. spécialement E. Staaff, *Études sur les pronoms abrégés en ancien espagnol*, Uppsala, 1906), ou bien l'on ne disposait que des données trop générales contenues dans les grammaires de Diez et de M. W. Meyer-Lübke. M. Melander a traité ce sujet si complexe avec une science qui lui fait honneur, et je pense que ses résultats doivent être retenus. Je me permettrai donc d'analyser son étude, et de dégager l'essentiel de la masse de détails et de discussions qui semblent masquer parfois la marche de son raisonnement.

On sait que l'apocope pronominale est un phénomène commun à presque tous les parlers romans : les formes atones des pronoms personnels régimes perdent dans certaines conditions leur voyelle, et l'on a *me* > *m*, *te* > *t*, *le* ∾ *lo* > *l*, *se* > *s*, *nos* > *ns*, *vos* > *us*, *les* ∾ *los* > *ls* ∾ *s*, *li* > *l*, *ne* > *n*, *gli* > *g*. Cette apocope a eu lieu pendant la période prélittéraire, mais probablement vers la fin seulement. Elle s'est maintenue, en français, jusqu'au milieu du XIIe siècle pour *me*, *te*, *se* ; jusqu'au XIIIe ou XIVe pour *le*, *la*, *les*.

On considérait le pronom apocopé comme une syllabe finale, comparable à la finale des mots ordinaires, quel que fût le mot qui précédait le pronom. En d'autres termes, on croyait que l'apocope se produisait toujours à l'enclise. M. J. Melander propose une double explication.

Primitivement, il faut le reconnaître, les pronoms régimes étaient enclitiques. Ils s'appuyaient sur le verbe, si la proposition commençait par le verbe, précédé ou non des conjonctions *et* ou *magis*. Si le verbe était précédé d'un autre mot, le pronom régime se plaçait devant lui, et s'appuyait sur le mot qui précédait. Il avait également une tendance à se placer le plus avant possible dans la proposition, car sa fonction était de rappeler quelque chose dont on avait déjà parlé. (Cf. W. Meyer-Lübke, *ZRPh* XXI, 313 et suiv., *Gr. l. rom.*, III, § 715-721). La nature enclitique du pronom régime ressort nettement du fait qu'il resta longtemps, jusqu'au XIIIe siècle en France, incapable de commencer la proposition.

L'enclise a pu se conserver ; mais dans la plupart des cas le passage à la proclise a eu lieu, et la voyelle du pronom a été traitée tantôt comme une protonique interne, tantôt comme une finale. D'où le classement en deux groupes des faits linguistiques qu'on avait réunis jusqu'à M. J. Melander dans une même catégorie.

Ier GROUPE. — C'est le cas des pronoms personnels régimes précédés d'un pronom personnel sujet, d'un pronom relatif ou interrogatif, de la négation dérivée de *non*, des continuateurs de lat. *si*, *quia*, *sic* et *aut*, tous mots qui se plaçaient ordinairement au début de la proposition.

M. J. Melander commence d'abord par démontrer que ces mots

Digitized by Google

avaient ordinairement perdu leur accentuation propre pendant la période prélittéraire. Les monosyllabes, sur lesquels s'étaient appuyés originairement les pronoms régimes placés devant le verbe, étaient donc devenus proclitiques. A cause de cela même, les pronoms régimes qui les suivaient, l'étaient devenus eux aussi, ce qui fait qu'on ne peut plus les considérer comme des enclitiques ou des posttoniques. L'affaiblissement de l'accentuation du premier élément des combinaisons monosyllabe + pronom régime + verbe a entraîné le changement de l'ancienne enclise en proclise. C'est même par analogie avec ce type que la proclise à peu à peu gagné les autres combinaisons, et par l'intermédiaire de la position proclitique non initiale que le pronom régime est arrivé à la position initiale qu'il occupe au début de la proposition. Les langues romanes autres que le français emploient cette construction aussi bien dans les énonciations que dans les phrases interrogatives. Le français ne s'en sert presque uniquement que dans le dernier cas. Au commencement on disait *creis me tu?* d'une part, et *que me creis, se me crois, ne me creis, tu me creis, je ne sai se me creis*, etc., de l'autre. Sous l'influence de ces derniers groupes on a eu : *me crois-tu?*

M. J. Melander ayant posé comme principe que les éléments des groupes rythmiques où entrent les pronoms se développent comme les phonèmes d'un mot simple de structure identique, explique l'apocope pronominale par les mêmes lois qui ont fait que **bellitate* est devenu v. fr. *belté*, prov. cat. *beltat* et cast. *beldad*. Voir le tableau type qu'il donne pour les combinaisons *que* + pronom régime + verbe à initiale consonantique ou *que* + pronom régime à finale consonantique + verbe à initiale vocalique.

Latin	Vx. franç.	Prov.	Cast.
que me tenet	*quem tient*	*que·m ten*	*quem tiene*
que te tenet	*quet tient*	*que·t ten*	*quet tiene*
que se tenet	*ques tient*	*que·s ten*	*ques tiene*
que le tonet	*quel tient*	*que.l ten*	*quel tiene*
que la tenet	*quel tient* (pic.)		
que li tenet		*que· lh ten*	*quel tiene*
que nos amat		*que·ns ama*	
que nos amat		*que·us ama*	
que los amat	*quels aimet*	*que·ls ama*	
que las amat	*quels aimet*		

Les considérations qui suivent ce tableau permettent d'apprécier dans le détail les qualités de finesse d'esprit que M. J. Melander déploie d'ailleurs dans tout le cours de son étude. Ainsi qu'on peut le voir, le vx. français, le français, le provençal et le castillan présentent des discordances considérables : le castillan n'admet pas l'apocope pour les pronoms au pluriel ; le provençal non plus pour *la* et *las* ; le français ne la connaît pas pour *li, nos, vos*, mais il est le seul à offrir des exemples de *la, las* abrégés. M. Melander montre avec raison que ces différences

Digitized by Google

sont dues à des circonstances d'ordre syntaxique. Les deux pronoms *nos*, *vos* s'employant aussi comme toniques, et sans pouvoir se réduire dans cette position, en français et en castillan, il est possible, dit-il, que la forme pleine se soit gravée dans la mémoire au point de n'admettre aucune abréviation même dans la forme atone. Le provençal au contraire n'avait aucun sentiment net des formes toniques et atones: *mi me*, *ti te*, *si se* s'employaient en effet indistinctement dans ce parler non seulement après les prépositions, mais encore en position atone devant le verbe. L'emploi accentué de *nos* et *vos* ne pouvait donc ici exercer la même influence qu'en français et en castillan. D'une façon analogue peut s'expliquer le fait que *li* ne s'est pas abrégé en français (le picard excepté) ; *li* était en effet aussi la forme tonique ordinaire pour le régime féminin. Les forces syntaxiques dont on vient de parler ont pu d'ailleurs être corroborées par le fait que *nos*, *vos* régimes ne se sont pas syncopés phonétiquement devant un verbe commençant par un groupe de consonnes.

IIe Groupe. — Les combinaisons monosyllabe + pronom régime + verbe étaient devenues de plus en plus nombreuses avec le développement de l'hypotaxe et l'usage croissant des pronoms sujets. Il dut s'engager une lutte, dit M. Melander, entre les combinaisons de ce genre et les cas où le pronom restait enclitique après un verbe accentué. Le résultat a été une généralisation de la proclise : *trancherai vos la teste* Charl. 25 et *creis me tu* ? ont été remplacés par (*je*) *vos trancherai la teste* et *me crois-tu* ? Cependant la généralisation n'a pas été complète. L'enclise s'est conservée partout avec l'impératif affirmatif ; cf. cependant v. fr. *e me laissiez au pes ester*, Percev. 3771. Elle persiste encore en italien, en castillan en catalan et en portugais avec l'infinitif et le participe présent.

La conservation de l'enclise avec l'impératif affirmatif qui n'avait jamais été expliquée paraît naturelle avec le système de M. Melander. Généralement cet impératif n'était pas introduit par une particule et n'avait pas de pronom sujet. Il a donc manqué à la proposition impérative affirmative les deux circonstances favorables au développement de la proclise.

Cependant le pronom qui suit l'impératif, atone au début, est devenu accentué en français, et dès l'ancienne langue on trouve nombre de vers où *le*, *la*, *li*, *les*, après impératif forment la dernière syllabe accentuée du premier hémistiche. M. Melander explique ce changement par la structure même de la langue qui accentue régulièrement la dernière syllabe masculine de chaque mot. Là je ne le suis que difficilement. Je n'objecterai que le cas du provençal et du roussillonnais qui, tout en ignorant la loi de l'accentuation française, font néanmoins *fai ló*, respect. [*fés lú*]. Il faut évidemment recourir à une explication qui s'applique à la fois au français et au provençal. Or ces deux parlers ont ceci de commun qu'ils ont éliminé, à des dates diverses, les types proparoxytoniques du début. Soit donc *laxa me* > v. fr. *láissə mə*. La

Digitized by Google

langue n'a pu se débarrasser de ce type proparoxytonique en lui substituant un autre type *laissə* (avec ə accent.) *mə*, car *laissə* < *laxa* l'en aurait empêchée. Il n'y avait qu'une solution, celle d'accentuer le pronom ; cf. pic. *Atendé* ME *en ceste plache* Garc. et Aveugle, 145, et prov. *laisso mé*. La question se pose alors de savoir pourquoi l'on a eu en français *laisse moi*, etc., et *laisse le*, etc. Je reprends ici l'explication de M. Melander. La langue possédait les combinaisons du genre de *laisse le moi*, etc., *laisse le lui*, etc., où *le*, *la*, *les* venaient toujours immédiatement après le verbe. On a dû s'habituer à considérer *moi* et *toi* comme formes normales après l'impératif, et *le*, *la*, *les* ont été conservés tels quels, sous l'accent, à cause de *laisse le* [*moi*], *laisse le* [*lui*].

P. FOUCHÉ.

Eugen Lerch. — Historische französische Syntax (Bd. I und II). *Leipzig, O. R. Reisland*, 1925-1929, in-8° de XXVI-327 et XVIII-449 pp.

ID. — Französische Sprache und französische Wesensart (Extrait de *Handbuch der Auslandkunde : Frankreichkunde*, I, pp. 78-146).

J'ai déjà eu l'occasion d'affirmer ici même mon point de vue. « L'objet de la linguistique est vaste et la linguistique, pour bien mériter son nom, ne doit pas avoir de parti pris. Les linguistes peuvent se spécialiser suivant leurs goûts et étudier tel ou tel aspect du langage plutôt que tel autre. Ils doivent cependant se dire que leur spécialité n'est pas la seule et qu'il y a place au monde pour toutes les bonnes volontés » (cf. *RLR*, LXIII, 164) « De nouvelles spécialités se sont fait jour. Tant mieux. La linguistique n'a qu'à y gagner, à condition qu'elle n'en dédaigne aucune, ni les anciennes, ni les modernes » (cf. *RLR*, LXV, 136). Aussi ne saurais-je prendre parti contre la nouvelle école allemande qui s'institue « *Neuphilologische Idealistik* ». Non que j'adopte en bloc toutes les idées de M. K. Vossler. Certaines pages de son *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft* (1904) ou de sa *Sprache als Schopfung und Entwicklung* (1905) me paraissent peu justes, trop dures ou trop dédaigneuses. Il est vrai qu'il faut compter avec la foi trop ardente des novateurs ! Je ne saurais non plus approuver les critiques du genre de celle qu'il a publiée dernièrement de la brochure de M. G. Rohlfs : *Sprache und Kultur* (1928). Mais les hasards de la lutte expliquent bien des choses ! Ceci dit, j'admets parfaitement que sa théorie, en ce qu'elle a de bon, ait le droit, comme les autres, d'avoir sa place au soleil. Par certains côtés, elle est très intéressante. Qu'elle soit délicate à manier, c'est une autre question. Ce n'en est pas une en tout cas pour la repousser, du moins quand il s'agit de syntaxe.

Quelle est en effet, sur ce point, la position de l'école idéaliste ? M. E. Lerch, qui est un élève de M. K. Vossler, nous le dit lui-même. Curieux de savoir le « pourquoi » des phénomènes syntaxiques, elle le cherche dans l'activité consciente de l'homme. Ces phénomènes ne s'en-

Digitized by Google

gendrent pas mécaniquement les uns les autres. C'est l'homme qui les crée. C'est en tout cas lui qui les adopte, s'ils répondent à son idéal ; qui les repousse, s'ils s'en écartent trop. La syntaxe révèle donc toute une mentalité, et tout changement dans la syntaxe trahit une modification de l'âme humaine. Son étude peut donc servir non seulement à l'histoire de telle ou telle langue, mais encore à celle de la communauté qui la parle. Je ne vois rien là qui ne soit admissible.

Ces idées animent plus ou moins tous les travaux de M. Lerch. Ils sont d'ailleurs légion, et leur nombre, en même temps qu'il dénote une activité peu commune, est une preuve de la conscience qu'il a mise à la préparation de sa *Syntaxe*. Je le remercie amicalement pour les services que les deux premiers volumes m'ont déjà rendus. Jusqu'ici n'a été publié que ce qui concerne les conjonctions de coordination et de subordination. Chacune d'elles est passée en revue, et c'est dans ce cadre qui se rapproche sensiblement de celui qu'un « positiviste » aurait pu adopter, que se développe à l'occasion la théorie « idéaliste ». Plus conforme à l'esprit de la nouvelle école est la brève mais substantielle étude intitulée *Französische Sprache und französische Wesensart*, dans laquelle M. Lerch présente quelques aspects de la lutte qui s'est livrée, au cours de l'histoire du français, entre la tendance affective et la tendance rationaliste. Peut-être même cette esquisse me ferait-elle regretter qu'il n'ait pas suivi un plan analogue pour sa *Syntaxe*, qu'il ait hésité à procéder ici par ensembles, et qu'il se soit cru obligé de respecter le cadre traditionnel, analytique, au lieu de nous donner une grande synthèse. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'était pas encore temps. Je ne doute pas que M. Lerch le fasse un jour ou l'autre.

A voir la quantité de matériaux réunis dans les deux volumes déjà publiés de sa *Syntaxe*, on ne pourra pas, me semble-t-il, l'accuser de « dilettantisme ». Cependant l'œuvre qu'il a entreprise est tellement vaste qu'il est naturel que parfois son information se trouve en défaut. Personne ne songera, je pense, à lui en faire un grief, pas plus qu'on ne saurait se prévaloir de telle ou telle lacune, de telle ou telle erreur, pour rabaisser des ouvrages comme le *REW* de M. Meyer-Lübke ou le *FEW* de M. W. von Wartburg. Aussi n'est-ce qu'à titre purement indicatif que je signalerai quelques omissions. Je me bornerai au Chap. II du second volume, intitulé *Temporalsätze und temporale Konjunktionen*, et je me servirai de l'ouvrage d'Ed. Borlé : *Observations sur l'emploi des conjonctions de subordination dans la langue au XVIe siècle*. Paris, Les Belles Lettres, paru en 1927, c'est-à-dire en même temps que le second tome de la *Syntaxe* de M. Lerch.

A) ALS, SOBALD, pp. 7-21. Noter au XVIe siècle l'emploi de *ainsi que* avec le sens de *alors que, dès que* et *comme* (cf. B., pp. 30-33). — A l'exemple de *ne... pas si tost que* + subj., tiré des Cent Nouv. Nouv. (XVe s.) ajouter pour le XVIe s. deux exemples de Noël du Fail (cf, B , p. 49).— Noter la locution *ne... que* (= *ne... pas plutôt... que, à peine... que*) dans Rabelais (cf. B., p. 49). — A côté de *soudain que*, Rabelais emploie aussi *tout soubdain que* ; noter aussi chez le même écrivain :

Digitized by Google

SOUDAIN *le bruit espars en la ville, cloches de tonner* (cf. B., p. 46). — A côté de *incontinent que*, on trouve aussi *incontinent comme* dans Amyot (cf. B., p. 47). — Noter avec le sens de « dès que » ou « lorsque » les locutions *dès lors que*, *dès l'heure que* dans Commynes, Marguerite d'Angoulême, Rabelais, La Boëtie, Pithou et Palissy (cf. B., p. 45); cf. aussi la remarque de Vaugelas, I, 361 qui juge *dès que* « incomparablement meilleur » que *dès lors que* qu'il laisse « aux Poëtes ». — *B*) WÄHREND, pp. 21-27, Noter *ainsi comme* dans Amyot et Rabelais (cf. B., p. 30); *pendant que* avec le subj. dans Palsgrave, p. 886, et avec le passé défini dans Fauchet (cf. B., p. 36). — *D*) BIS, pp. 32-43. L'interprétation que donne M. Lerch de *tant que* dans l'exemple de La Fontaine ; *Fabl.* IV, 4 : *Toutes sottises dont la belle Se défend avec grand respect*, TANT QU' *au père à la fin cela devint suspect* apparaîtrait plus convaincante s'il avait noté pour le XVIe siècle des exemples, d'ailleurs assez fréquents, de *tant que* suivi de l'indic. Le mode habituel après *tant que* étant le subj., au XVIIe siècle (cf. Haase, § 137, 1°), il en résulte qu'on peut considérer l'exemple de La Fontaine comme un archaïsme. Pour *tant que* + auindic. XVIe s., cf. B., p. 59. — Signaler en vx. fr. *jusque que* (Godefroy, IV, 676); et au XVIe siècle *jusques* ∾ *juques à ce que*, *jusqu'à tant que*, *jusques a tant que*, *jusques tant que*, *jusques a temps que* et *jusques à la fin que* (cf. B., pp. 56-58). — A propos du mode à employer après *jusqu'à ce que*, je ferai remarquer l'exemple donné par M. F. Brunot (*Pensée et Langue*, p. 544) pour le français actuel : *ils se sont battus, jus- qu'à ce que deux agents les* ONT *séparés*. Il est vrai que l'usage littéraire est de mettre toujours le subjonctif. « Aujourd'hui, pour employer l'indicatif, il faut recourir à la tournure *jusqu'au moment où* » dit M. Radonnant, *Gr. fr.*, p, 260. — P. 42. M. Lerch écrit : « In neuerer Zeit ist auch *en attendant que* zu einer Konjunktion mit der Bedeutung « *bis* » erstarrt ». Cependant cette locution se rencontre déjà au XVIe siècle; (cf. B., pp. 55, 56), — *E*) SEIT, pp. 43-46, *Dès que* (= *depuis que*) est encore dans Marot (cf. B., p. 44). — *Puisque* (= *depuis que*) se trouve encore dans Rabelais (cf. B., p. 70). — Noter aussi la locution *depuis le temps que* qui se trouve déjà dans Amyot (cf. B., p. 51) et qu'on emploie encore aujourd'hui dans le français familier. — *Depuis que* « sobald als, wenn einmal » est antérieur à Rotrou. On en trouve des exemples dans Rabelais et Montaigne (cf. B., pp. 50, 51). A mentionner aussi *depuis que* (= *après que*) dans Noël du Fail (cf. B., p. 51). — *F*) NACHDEM, pp. 46-48. Noter *après ce que* (= *après que*) dans Le Maire de Belges (cf. B., p. 43). — *G*) EHE, pp. 48-50. *Ains que*, avec le sens temporel, se trouve encore dans Desportes, *Élégies*, où Malherbe le condamne, lui préférant *avant que* ou *devant que*, cf. F. Brunot, *Doctr. de Malh.*, p. 255. — A noter *davant que*, *doresna- vant que* dans Rabelais, et au XVe siècle *avant le temps que* dans Commynes (cf. B., pp. 54 et 52).

J'ai insisté à dessein, pour qu'il me fût permis de dire que malgré ces lacunes, peu importantes d'ailleurs, et aussi malgré des explications parfois un peu faibles, parfois même erronées, l'œuvre de M. Lerch

Digitized by Google

garde pour moi tout son prix. Même averti de ce qu'il peut y avoir çà et là d'insuffisances et d'erreurs — je les excuse pleinement vu la grandeur de l'entreprise —, je le félicite d'avoir élevé un si beau monument à la langue française et je reste d'avis que sa *Syntaxe* est digne de figurer parmi les « livres de chevêt » de tous les romanistes.

P. Fouché.

Paul Barbier. — Miscellanea Lexicographica. III et IV, Etymological and Lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France (Extrait de *Proceedings of the Leeds Philosophical Society, Literary and Historical Section*, Vol. I, Part V, pp. 179-231 et vol. II, Part I, pp. 12-60, 1928).

Cette série d'études qui fait suite à celle dont j'ai déjà parlé (cf. t. LXIII, p. 390), est d'un très grand intérêt pour l'histoire du vocabulaire français. Je signalerai seulement les principales et celles qui ont trait aux mots donnés par le *Dictionnaire Général* ou le *Littré*.

III. — *1. Aboucher* (dans *aboucher qq.'un, s'aboucher avec qq.'un, aboucher qq.'un avec un autre*) et *abouchement* sont refaits sur l'italien. Premiers exemples, en 1541, dans la *Corresp. polit. de G. Pellicier*, qui écrit d'ailleurs à côté de *aboucher, abocquer* et *abocquement. S'aboucher de...*, de Martin le Franc (secrétaire de l'Anti-Pape Félix V, mort à Rome en 1460) est sans doute aussi une traduction de l'ital. *abboccarsi con. Abouquer* « ajouter du sel à celui qu'on a mis à égoutter » et *abouquement* sont empruntés au Midi de la France. — *2. Balle*, jouet et projectile, vient de l'ital. septentr. *balla*, ainsi que ses dérivés *ballon* et *ballotte* (> *ballotter, ballottage*). A remarquer l'explication du mot *ballon* dans *Ballon d'Alsace, de Guebwiller* venant d'une fausse traduction du germ. *belchen*, senti comme *bällchen*. — *4.* Pour *bassette*, jeu de cartes, importé d'Italie au XVIIe siècle, M. P. Barbier cite deux exemples (1679, 1680) antérieurs à celui de Furetière donné par le D. G., et explique les termes usités dans ce jeu (cf. entre autres *alpion* < it. *al più, débanquer* < vénit. *desbancare, facer* < vénit. *fazzarse* = ital. *affacciarsi, leva* < it. *leva* [*le carte*], *livre* < ital. *libro* « paquet » [de cartes]). — *5. Brassicourt* (*cheval*) < ital. sept. *brassicorto* = ital. litt. *braccicorto*. — *6. Cabaret* « variété de linotte » tire son nom de la plante qui porte ce nom (cf. *D. G.*, sous *1. Cabaret*. I), métathèse de *baccaret* diminutif de *baccar* « asaret »; cf. parallèlement *linotte* de *lin*. — *7. Canneler, cannelure, strie, strié* et *striure*, termes d'architecture sont empruntés à l'italien. — *10. Contretemps* < ital. *contrattempo*. — *12. Corbigeau* « sorte de courlis » vient non des patois du Sud-Ouest, comme l'indique le *D. G.*, mais des patois côtiers parlés du Sud de la Bretagne à la Saintonge. — *14. Courade* « espèce de sardine qu'on pêche sur les côtes de Bretagne » < bret. *korel* de *kor* « nain ». — *17. Craponne* « lime bâtarde d'horloger » < *Craponne* (Haute-Loire) comme le dit le *D. G.*, et non apparenté à v. fr. *grapon, crapon*

Digitized by Google

« Haken » comme le veut Gamillscheg, *Fr. Et. Wb.* — *18. Cresane* « variété de poire fondante » < *Crazannes* (Charente-Inférieure) ; cf. la forme plus ancienne *crasane* dans La Quintinie, 1690. — *21. Crécise* « instrument employé dans la construction des fourneaux et des pierres factices » < germ. *Kreuzeisen*, par l'alsacien *Krèits-isen*. — *26. Crété*, comme terme de blason, se trouve déjà dans Tristan (de Béroul) 2560. — *28. Cromlech* vient de l'angl. *cromlech* qui l'a emprunté au gallois (= *crom*, fém. de *crwm* « courbe » + *llech* « dalle plate ». Étymologiquement, ce mot signifie donc « monument mégalithique constitué par une pierre plate placée en travers de deux autres et quelquefois plus, qui sont mises perpendiculairement ». C'est le sens que lui donnent l'auteur du *Voyage aux Montagnes d'Écosse* (1785) et Strutt dans l'*Angleterre ancienne* (1789). Par suite d'une confusion venant d'une fausse interprétation de *crom*, on a attribué au mot *cromlech* la signification de « cercle de pierres » qui se retrouve partout, même dans l'anglais actuel, depuis Cambry, 1805, dont l'influence sur l'*Académie Celtique*, fondée la même année, a été considérable. — *30. Cryptographie* (1er exemple en 1625) dérive directement du bas-latin. — *31. Cubature* (1er exemple en 1648) et *cubation* donné par le *Dict. de Trévoux* en 1771 sont des transpositions du latin mathématique *cubatura* et *cubatio*. — *32. Demi-air*, *mezair* ∾ *mesair* sont, le premier, une traduction, les seconds une adaptation phonétique de l'ital. *mezzaria*. — *33. Fleuret* avec ses diverses significations vient de l'ital. *fioretto* ; cf. dans *fioret* dans les *Dialogues* de J. Tahureau, 1555. — *36. Marteline* « petit marteau de sculpteur » < ital. *martellina*. — *37.* Identification du *Morhout*, nom de l'oncle d'Yseut dans l'ancien poème de Tristan. Vient du breton *morhouc'h* « marsouin » < *mor* « mer » + *houc'h* « porc ». Originairement. ce n'a pas dû être un nom propre, comme l'article de l'anc. fr. *Le Morho(u)t* semble l'indiquer. — 38. *Prime* (*de rubis, d'émeraude*), v. fr. *presme, proesme* < *prôximu* ; v. fr. *prasme* < lat. technique **prasma* (= *prasius* + *plasma*). — *Ressaut, ressauter*, termes d'architecture < ital. *risalto, risaltare* ; cf. d'ailleurs *rissaut, risseau* dans Raymond, *Dict. Gén.* (1852), II, p. 414.

IV. — *1. Barille* « nom vulgaire de plusieurs plantes marines dont les cendres fournissent de la soude », *bourde* « sel de soude destiné à la fabrication du verre et des savons durs », viennent du Midi de la France et indirectement de l'Espagne (cf. encore au XVIIe siècle : *alun catin* < *Alicantin, soude d'Alican, de Carthagène, marie* < *Aumarie* < *Almeria*), où ils s'expliquent probablement par l'arabe. — *4. Brequin* « sorte de vrille », spécialem. « mèche de vilebrequin » ne dérive pas de *vilebrequin*, mais est autonome ; cf. moy. flam. *boorken* attesté en 1624 et 1630. Quant à *vilebrequin* il provient d'un type flamand qui est ou **wimmelken* ou **wim-boorken* ∾ **wind-boorken* (cf. norm. *vinberquin* ∾ *vinbrequin*), et non de *wimpelkin* comme le suppose M. Ant. Thomas, *Essais*, p. 399, et à sa suite M. Gamillscheg, dans son *Fr. Et. Wb.* — *8. Fleurs* « menstrues » < *flores* < *fluores*. — *9. Freluche, freloche* < peut-être moy. flam. *verluchten, verlochten*. — *10. Généralat* < ital.

Digitized by Google

generalato. — *11. Grabuge* < ital. septentr. *garbugio.* — *12. Guillocher, guillochis* peut-être réflexes de l'anc. ital. *ghiocciare.* — *13. Guimbarde,* emprunté aux patois du Midi de la France. — *16. Hallope* « sorte de filet de pêche » viendrait du cri *Haul up !* des pêcheurs anglais. — *20.* Divers dérivés du germ. *helm-* ∞ *halm-* en français littéraire et dans les patois français. — *22. Mirer* « viser », *mire* < ital. *mirare, mira.* — *23. Mouron* est de provenance germanique.

P. Fouché.

Gunvor Sahlin. — César Chesneau Du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale. *Paris, Les Presses Universitaires de France,* 1928, in-8° de XVI-490 pp.

La science grammaticale française n'a jusqu'en 1660 qu'un but tout pratique. Pour les grammairiens du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle, la grammaire n'a d'autre prétention que d'enseigner à bien parler et peut-être aussi à bien écrire. C'est, pour nous servir des termes de Mlle G. Sahlin, « comme un amas d'observations et de règles pratiques touchant le bon usage, fondées sur l'autorité de ce même « bon usage » et rangées dans un cadre hérité de la grammaire latine ». Mais en 1660 apparaît une nouvelle tendance, diamétralement opposée à l'ancienne. C'est l'année où les Messieurs de Port-Royal, plus exactement Lancelot secondé par Arnauld, publient leur fameuse grammaire. Avec eux se trouve fondée cette doctrine qui porte le nom de *Grammaire générale* et dont l'influence se fera sentir en France pendant tout le XVIIIe siècle et une bonne partie du XIXe, sans qu'on puisse dire qu'elle a complètement cessé de nos jours. Avec Port-Royal, la grammaire n'est plus « une collection de règles pour apprendre à bien parler, mais c'est plutôt un raisonnement sur ces règles destiné à les fonder en raison et à établir une correspondance parfaite entre les catégories grammaticales et les catégories logiques. La grammaire générale résulte d'une confrontation de la grammaire avec la philosophie, surtout avec la logique ». D'où le nom de *grammairiens philosophes* que se sont donné les partisans de la nouvelle école.

Parmi les « grammairiens philosophes » du XVIIIe siècle, Du Marsais occupe une place de choix. Il marque aussi le point culminant de la grammaire générale qui ne fera que dégénérer après lui. C'est pour ces raisons, que Mlle G. Sahling l'a choisi comme sujet de son étude.

L'auteur a laissé de côté tout ce qui, dans l'œuvre de Du Marsais, a trait à la phonétique, à l'orthographe, à l'origine et la nature du langage. Le célèbre *Traité des Tropes* est pour ainsi dire passé sous silence. Il n'envisage que les théories grammaticales proprement dites, pour l'étude desquelles il ne suit pas l'ordre chronologique, mais procède par ordre de matières. Voici d'ailleurs la suite des chapitres : *La Grammaire (définition, division et méthode) — ; La Construction — ; La Proposition et ses éléments — ; La Classification des mots en parties du discours — ;*

Digitized by Google

Les Noms (substantifs et adjectifs) — ; Les Articles — ; Les Pronoms — ; Le Verbe (définition ; accidents du verbe — ; voix et complément d'objet ; modes ; temps ; participes et auxiliaires ; construction impersonnelle) — ; Les mots invariables.

Ne se bornant pas à de pures analyses, Mlle G. Sahling compare les théories de Du Marsais avec celles de ses prédécesseurs ou de ses contemporains. D'où sa conclusion qu'il est assez rare que Du Marsais ait remplacé le bon grain par le mauvais, que par contre il a soumis à une critique judicieuse nombre d'opinions erronées et qu'il a parfois développé d'une façon remarquable certaines théories traditionnelles. D'autre part, les théories actuelles sont rappelées pour montrer qu'il sait à l'occasion, formuler « sur les données imparfaites qui étaient à sa disposition des théories qui coïncident avec celles des savants modernes ». Enfin, le témoignage des grammairiens postérieurs permet de constater, çà et là, combien son influence a été considérable et de déterminer sa véritable place dans l'histoire des théories grammaticales en France.

P. Fouché.

Manne Ekman. — Opuscules sur la grammaire par l'abbé de Dangeau. *Uppsala*, 1927, in-8 de XLIV-231 pp.

Deux éditions posthumes ont été faites de l'œuvre grammaticale de Dangeau, la première par l'abbé d'Olivet en 1754, la seconde par B. Jullien en 1849. Mais l'édition de d'Olivet ne reproduit pas les traités sur l'orthographe, qui constituent une des parties les plus originales de l'œuvre de Dangeau. Celle de Jullien, plus complète à ce point de vue, est loin d'être fidèle. Aussi Mlle Ekman a-t-elle jugé bon de publier l'ensemble des opuscules grammaticaux d'après les imprimés conservés à la Bibliothèque Nationale (pp. 1-154). L'édition très soignée est suivie de deux appendices dont l'un traite de l'établissement du texte (pp. 155-182), et l'autre contient de précieuses observations sur la phonétique et l'orthographe de Dangeau (pp. 182-224).

P. Fouché.

Edgar Piguet. — L'évolution de la Pastourelle du XIIe siècle à nos jours. *Publication de la Société suisse des Traditions populaires, vol. 19. Bâle*, 1927, in-8° de 207 pp.

Dans la conclusion de son étude sur la Pastourelle, parue dans la *Romania* (t. XLIX, pp. 204-259), M. Edm. Faral s'exprimait ainsi : « La pastourelle, sous la forme où nous la connaissons, est un genre éminemment aristocratique ; et, si elle a eu un passé qui nous échappe, une chose du moins est certaine : même alors, même en ses premiers débuts, on ne conçoit pas qu'elle ait pu ne pas être un genre aristocratique ». Il s'agit bien entendu de la pastourelle, française ou provençale, des XIIe et XIIIe siècles. A la suite d'une étude pénétrante et bien

Digitized by Google

conduite, M. Edg. Piguet aboutit à des résultats qui confirment cette opinion. « L'existence d'un vieux thème populaire et prélittéraire de la Pastourelle, écrit-il p. 177, postulée par la critique romantique est une hypothèse qui ne peut s'appuyer sur aucun document », mais qui procède au contraire d'une double erreur. L'essence même du thème, l'antithèse sociale, est une invention littéraire courtoise, et l'action ainsi que le décor est empruntée à la poésie lyrique savante. D'autre part, la notion de *poésie populaire*, opposée à la poésie littéraire, est purement théorique. « Une chanson, un thème, ajoute-t-il, n'est pas « *populaire* » en soi, par son *origine*, mais uniquement par son *degré d'adaptation* aux idées, aux goûts, aux moyens d'expression du peuple. Le peuple reçoit et assimile les apports successifs des civilisations, des styles et des modes. Il les déforme plus ou moins, mais il les garde et fournit des matériaux précieux au chercheur qui veut remonter le cours des âges, qu'il soit archéologue, philologue, ethnographe ou folkloriste. L'histoire de la Pastourelle n'est qu'un exemple entre mille qui confirme la loi commune ».

Et M. Edg. Piguet nous montre au cours de son étude comment ce genre, littéraire et aristocratique à l'origine, est devenu traditionnel et populaire, par suite d'adaptations successives sans que le thème en ait été essentiellement modifié.

Je lui proposerai pourtant un exemple. Voici une vieille pastourelle catalane que ma mère m'a souvent chantée :

Anem, anem, gentil pastora
Anem, anem, a l'ombreta una hora,
A l'ombreta d'un verjolí,
Que floréy y grana lo romaní.

Lo pastorell no ha mancat l'hora
Que li ha dit la gentil pastora.
Lo pastorell no hi a mancat
La gentil pastora l'en a trompat.

Li feré fer una capelleta
De la color de la ponzelleta.
Tota la gent que passaran
De les meus amors se recordaran.

Je transcris le premier couplet avec la mélodie qui me paraît fort belle :

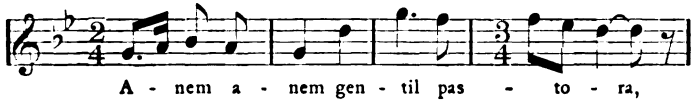

Digitized by Google

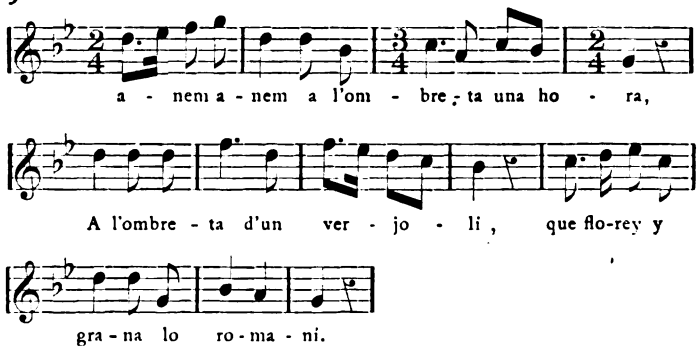

Ici le thème de la pastourelle classique est pour ainsi dire devenu méconnaissable. Plus de chevalier, mais un berger et une bergère. Cette dernière se moque bien du berger, puisqu'elle n'est pas fidèle au rendez-vous. Mais qui ne sent que la qualité de l'amour, diffère ici de celui qui animait le chevalier du XIIe ou du XIIIe siècle ? Il s'agit d'un sentiment véritable, qui persiste malgré la déconvenue et se perpétue par un présent.

Peut-on dire qu'il n'y a eu ici qu'un simple travail d'*adaptation* ? J'y verrais plutôt une preuve de l'activité *créatrice* du peuple, que M. Piguet se refuse à admettre à la p. 151. Et si le peuple a pu transformer à ce point un thème reçu, pourquoi vouloir qu'il n'ait rien créé lui-même d'original ? Entendons-nous sur le sens à donner au mot « peuple ». Ce n'est pas d'une collectivité que je veux parler. Mais j'ai trop souvent entendu chez moi des improvisations de paysans pour repousser *a priori* l'hypothèse qu'à côté de la poésie savante, il en a existé une autre d'origine populaire, celle des « aèdes » de campagne, à laquelle la première a pu, mais non nécessairement, servir de modèle.

A la fin de son étude, M. Piguet a eu l'heureuse idée de dresser une sorte de répertoire des ouvrages se rapportant à la chanson littéraire ou populaire des principaux pays d'Europe. Peu s'en faut, je crois, qu'il ne soit complet. Je noterai cependant quelques omissions concernant le catalan et l'espagnol. P. 201 *b*) ajouter Francesc Pelay Briz, *Cansons de la terra* (1866-1877), 5 vol. ; *Cançons populars catalanes*, recueillies et harmonisées par Francisco Alió (1891), et les quatre séries de chansons publiées par l'*Avenç*, à Barcelone. M. Jean Poueigh a fait paraître en 1926, chez H. Champion, le tome I de ses *Chansons populaires des Pyrénées françaises*, où le Roussillon est aussi représenté. Sans doute, M. Piguet n'a-t-il pas pu connaître à temps cet ouvrage qui n'est antérieur que d'une année à son travail. Il ne pouvait connaître en tout cas les publications de l'*Obra del cançoner popular de Catalunya*, dont les tomes II (1928) et III (1929) contiennent le résultat d'enquêtes musico-folkloriques menées dans diverses régions de la Catalogne espagnole. Nous nous proposons d'ailleurs, mon frère et moi, de recueillir systé-

Digitized by Google

matiquement et pour le compte de l'*Obra* les chansons roussillonnaises. P. 200 *c*) ajouter Félix Pedrell, *Cancionero musical popular español*, 4 vol.

P. Fouché.

Bulletin de la Commission de Toponymie et dialectologie. — T. I et II, 1927-1928, 2 vol. in-8° de XXIV-250 et 327 pp.

La commission instituée par arrêt royal du 7 avril 1926 pour encourager les études de toponymie et de dialectologie wallonne et flamande publie depuis 1927 un Bulletin destiné à grouper les divers travaux qui s'y rapportent. Les uns sont en flamand, les autres en français. Voici la liste de ces derniers : t. I (1927). J. Feller : 1) *Méthode de la toponymie*; 2) *Initiation historique et bibliographique* [à la toponymie wallonne]. J. Haust ; *La dialectologie wallonne*. A. Doutrepont ; *La philologie wallonne en 1926*. — T. II (1928). J. Feller : 1). *Étude sur les noms de de personnes contenus dans les noms de lieux* ; 2) *La révision de l'orthographe dans des noms de lieu*. J. Vannérus : *A propos des noms de lieu luxembourgeois en* -ing *ou en* -ingen. J. Haust : *Enquête sur les patois de la Belgique romane* (avec 9 cartes). A. Doutrepont : *La philologie wallonne en 1927*. Ces travaux sont de valeur et je signale en particulier pour les romanistes ceux de MM. J. Haust et A. Doutrepont. La commission se propose de publier une *Bibliographie générale* des œuvres écrites dans les divers dialectes wallons, un *Glossaire général des patois romans de la Belgique* et un *Atlas linguistique de la Wallonie*. Dans le second de ses articles, M. J. Haust a consigné dans 9 cartes les résultats d'une enquête qui a porté sur les mots *chêtron* (d'un coffre), *fête* (du village), *octave* (de la fête du village), *hêtre*, *houx*, *s'engouer*, *hoquet*, *orgelet* et sur l'expression qui signifie *mettre trop d'eau dans la farine qu'on pétrit*. Cette esquisse de premier ordre laisse entrevoir ce que sera dans ses mains l'*Atlas* qui est annoncé.

P. Fouché.

E. G. R. Waters. — A thirteenth Century Algorism in French Verse (Extrait d'*Isis*, vol XI, 1928, pp. 45-84).

Le traité d'arithmétique publié par M. Waters d'après un manuscrit de la Bodleian Library est le second de l'ancien français que l'on connaisse. Il est d'ailleurs beaucoup plus important que le premier pour l'histoire de cette science. Au point de vue linguistique, le texte présente aussi un véritable intérêt : il est toujours instructif d'assister aux efforts d'une langue pour se rendre maîtresse d'un objet nouveau pour elle ; de plus, on y trouve un certain nombre de mots ou de sens non mentionnés dans les dictionnaires de Tobler-Lommatzsch ou de Godefroy.

P. Fouché.

Digitized by Google

Karl Christ. — Tragédie du Sac de Cabrières. *M. Niemeyer, Halle a.S.* 1928, in-8° de IV + 132 pp.

Tandis que le théâtre de la Réforme continuait à Genève la tradition des Mystères du Moyen Age, il s'était mis en France à l'école de la Pléiade: « Je me suis rangé le plus reservement et estroitemeut que jay peu, en escrivant cette tragedie a l'art et au modelle des anciens Grecs », dit André de Rivaudeau, dans l'Avant-Parler d'*Aman* (imprimé en 1566); et Jean de la Taille qualifie son *Saül furieux* (1572) de « tragédie prise de la Bible, faicte selon l'art et à la mode des vieux autheurs tragiques ». Le *Sac de Cabrières* que vient de publier M.K. Christ d'après le Codex Pal. lat. 1983 de la Bibliothèque Vaticane fait partie du second groupe Son auteur, du reste inconnu, connaissait au moins Sénèque, et les leçons des anciens et des nouveaux théoriciens ne lui étaient pas étrangères. Cependant il constitue une nouveauté dans la tragédie protestante. Le sujet au lieu d'être tiré de la Bible est emprunté à l'histoire, et l'événement dont il est question ne datait pas de bien longtemps à l'époque où il fut composé (probablement vers 1566-1668). Il faut ajouter qu'à ce point de vue le *Sac de Cabrières* inaugure quelque chose de nouveau, non seulement dans la tragédie protestante, mais encore dans la tragédie française en général. En 1561, Gabriel Boudin dans sa *Soltane* avait bien traité un sujet qui n'était pas antique et qui était même pour ainsi dire d'actualité, la mort de Mustapha remontant à 1553. Mais le sujet appartenait à l'histoire d'un pays lointain. Dans le *Sac de Cabrières* l'action se passe dans le Midi de la France. Autre nouveauté qui le distingue du théâtre protestant : la tendance polémique y est très accusée. On voit par toutes ces considérations l'intérêt que présente cette pièce pour l'histoire dramatique du XVIe siècle. M. K. Christ le fait d'ailleurs bien ressortir dans une excellente introduction, où il étudie en outre le fait historique qui a donné naissance à la pièce, la façon dont l'auteur s'est comporté vis-à-vis de lui, et les questions d'attribution et de date.

P. Fouché.

Hilding Kjellman. — Étude sur les termes démonstratifs en provençal. *Goteborgs Hogskolas Arsskrift*, XXXIV, 1928: 2; in-8° de 139 pp., avec neuf cartes.

M. H. Kjellman nous donne aujourd'hui l'étude qu'il annonçait en 1925 dans son bel article *Fr. ici — ainsi*, paru dans les *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising* (Göteborg-Paris), pp. 161 et suiv. Elle n'a rien perdu à une telle préparation et on peut dire qu'elle est digne des travaux antérieurs de son auteur.

Seul entre tous les pays de la *Romania*, le domaine provençal possède, dès l'époque la plus ancienne, des séries complètes des deux types de démonstratifs en *ecce-* ou en * *accu-*. C'est à cause de cela qu'il a été choisi, et le champ d'investigation très vaste qu'il présente

Digitized by Google

peut servir mieux que tout autre à la solution de problèmes importants que posent les démonstratifs romans en général.

De l'enquête de M. Kjellman il résulte que le type à spirante (provenant de *ecce-*) est, déjà à l'époque des plus anciens monuments de la langue, en pleine régression. Le type à explosive (provenant de **accu-*) prend peu à peu sa place. La seule explication possible de ces faits c'est évidemment que les formes à spirante étaient senties comme étant moins « démonstratives » que celles à explosive. Si les formes à spirante sont encore vivantes devant un nom complément précédé de *de* ou comme antécédent d'une proposition relative, c'est qu'on pouvait se contenter dans ce cas de formes d'une force démonstrative moins grande. Ainsi dès les premiers siècles de la période littéraire, le provençal nous fait assister à une lutte mettant aux prises un type vieux et usé et un type plus jeune et d'une vitalité plus grande, qui finit par triompher de son concurrent.

Elargissant son horizon, M. Kjellman se pose alors la question de savoir si ce qui a été constaté pour le Midi de la France ne s'est pas produit dans les autres pays romans. Sa conclusion est qu'il faut admettre un type à spirante, plus ou moins complet, même là où, comme en roumain, en sarde, en espagnol et en portugais, on n'en trouve pas de traces. De même, les formes rhétiques *tschel*, *tschai*, *tschò*, les formes catalanes *cell* (vx.), *aço* (vx. et dial.), *aci* et l'italien *ciò*, *ci* sont certainement les survivances d'un usage plus étendu du type à spirante. Seule la Gaule du Nord ne semble avoir connu que ce dernier. L'invasion type à explosive qui semble partir d'un foyer méridional de la *Romania* n'a pu forcer la frontière de la langue d'oïl et M. Kjellman allègue pour cela des raisons qui me paraissent bonnes.

Mais un autre phénomène a eu lieu, qui a eu pour but de renforcer la valeur démonstrative des formes à spirante en train de s'affaiblir. Et cette fois, pour ne parler que d'elle, la Gaule du Nord y a participé comme la Gaule du Sud. On sait que l'ancien français présente à côté de formes comme *cest*, *cel*, des formes avec *i-* initial : *icest*, *icel*. Je suis d'accord avec M. Kjellman pour penser que les premières sont les plus anciennes et proviennent régulièrement de l'aphérèse de *e-* dans **ecest* < *ecce-istu*, **ecel* < *ecce-illu* ou même de *ec-* dans les formes latines *ecce-istu*, *ecce-illu* ; cf. CILLUNC, dans une tablette d'exécration du 1er siècle avant J.-Ch. (F. Sommer, *Hdb. der lat. Laut-und Formenlehre*[3], p. 447). Reprenant la théorie déjà soutenue dans son article des *Mélanges J. Vising*, M. Kjellman voit, à juste raison, dans *icest* et *icel*, des formes nouvelles, renforcées à l'aide d'un *i-* secondaire, destinées à remplacer les formes *cest* et *cel*, déjà usées ou sur le point de l'être. Cet *i-*, il le fait provenir en premier lieu de *ici*, qui s'explique lui-même par une réfection de *ci* < *ecce-hīc* sur *illuec* (et dialectalement sur *illuec* et *iqui* ∾ *iki* à la fois).

Le processus indiqué par M. Kjellman me paraît exact. Cependant je ne crois pas, comme tel est son avis (cf. Fr. *iluec* — *aluec-lucs*, dans *Göteborgs Högskolas Årsskrift*, XXXI, 1925, pp. 118 et suiv.) que l'*i-*

Digitized by Google

de *illuec* soit primitif. *Illuec* me semble résulter d'une réfection, d'ailleurs plus ancienne que celle de *ici* et que j'explique de la façon suivante. A l'origine, la langue possédait les deux formes * *illŏque* et *lŏco*, la première avec le sens locatif, la seconde avec le sens temporel. **Illŏque* est devenu normalement, par aphérèse de *il-*, **il*] *lŏque*; cf. *il*] *lac* > fr. ital. *là*, *il*] *līc* > ital. *lì*. Après la diphtongaison de *ŏ* et la chute des voyelles finales, * *il*] *lŏque* et *lŏco* aboutissaient l'un et l'autre à *luec*. Mais par différenciation, la langue a créé pour l'adverbe locatif un type *illuec* en combinant *luec* avec *i* < *hīc* ; cf. une différenciation différente dans *alo* Passion 50.1, 94.2. etc. < *lo* + *a* de *aquest*, *aquel*, et dans le v. fr. *ciluec* ∾ *cilec* < *luec* + *ci* (*ecce-hīc*). Ainsi l'*i*- de *illuec* aurait une tout autre origine que celui de *ici*. Quant à cette dernière forme, si elle n'apparait pour la première fois que dans Saint Alexis, elle a existé certainement bien avant, comme permet de le supposer le démonstratif *icel* du Fragment de Valenciennes (Chrest. de Bartsch 9, 4. 30), qui est influencé par lui.

En provençal, il s'est passé quelque chose d'analogue. Éprouvant le besoin de créer à côté de *aqui* «là » tonique un nouveau terme tonique pour « ici », la langue, d'après M. Kjellman, a renforcé l'ancien *ci* < *ecce-hīc* à l'aide de l'*ai*- de *aissi* <* *accu-sīc*, senti évidemment comme le composé de *si*, qui vivait d'une vie indépendante à côté de lui (p. 127). D'où une nouvelle forme *aici*, ou même *aissi*. A son tour *aici* a donné naissance à *aiço*, d'après la proportion, *ci* : *aici* = *ço* : *x*, et *aiço* ∾ *ço* ont fait naitre *aicest*, *aicel* à côté de *cest*, *cel*.

De plus, en français comme en provençal, les formes *icest*, *icel*, *ici*, respect. *aicest*, *aicel*, *aici* ont développé des formes du genre de *itel*, *itant*, *idonc*, *ilores*, *itout*, respect. *aital*, *aitan*, *aitantost*, pour *tel*, *tant*, *donc*, etc., respect. *tal*, *tan*, etc.

Voici quelques remarques de détail :

Pp. 4, 5. — M. Kjellman a raison de penser que l'ital. *ove* < *ŭbi* empêche d'avoir recours à *ībī* pour expliquer (*i*)*vi*, et en conséquence il tire ce dernier de *quivi*. J'aurais aimé qu'il eût dit son avis au sujet de de cette forme, que j'expliquerais pour ma part, non en partant de *eccu-hīc-ibi-* comme Canello (*Riv. fil. rom.* I, 220) et d'Ovidio (*Arch. glott. it.*, IX, 95), mais plutôt par la combinaison de *qui* < *eccu-hīc* avec *(*e*)*ve* et < *ībi*. * *Quive* serait devenu *quivi* par assimilation de *e* final avec l'*i* accentué ; cf. aussi *qui* + (*e*)*nde* (< *inde*) > **quinde* > *quindi*. Ce qui me fait pencher pour la seconde hypothèse c'est que les formes isolées (*e*)*ve* et (*e*)*nde* ont dû exister à date prélittéraire ; cf. *ne* (= *ci*) en vx. toscan, et peut-être aussi lomb., vénit. *ghe* (= *vi*, *ci*) qui proviendrait de *ve* selon Flechia, Ascoli et d'Ovidio (cf. *Arch. glott. it.*, IX, 79, n. 1), mais non d'après M. W. Meyer-Lübke *Ital. Gramm.* 211, n. 1). En tout cas, l'opinion émise par Canello et d'Ovidio que *ivi* serait une forme plus ou moins savante ne me paraît pas soutenable.

Je ne crois pas non plus que fr. *y*, prov. *i*, v. ital. *i*, esp. *y*, *hi* remontent à *ibī*, comme l'admet M. Kjellman. Il est probable que l'action métaphonique de *ī* final sur *ĭ* aurait été empêchée ici par la bilabiale, et que

Digitized by Google

i se serait ouvert en *ẹ*; cf. mes *Questions de vocalisme latin et préroman* au t. LXIII de cette Revue, p. 217. J'admettrais à la base de ces formes le type *hic*.

P. 6. — Il faudrait citer pour l'ancien catalan la forme *eleix* (cf. *Homilies d'Organyà*, éd. Miret y Sans, p. 45), qui fait pendant à l'anc. esp. *eleiso* de la p. 10. Dans le même texte on trouve encore *aicestas* p. 45, *aicels* p. 45, *aizela* p. 47, *aizeles* p. 38.

P. 7. — Le cat. *allo* (phon. *ęlǫ́*) est la forme simple *lo* augmentée, non pas, comme le suppose M. Kjellman, du préfixe démonstratif originaire d'*aquest*, mais du préfixe de *aissi* (aujourd'hui *aixi*). Le renforcement de *ço* < *ecce-hoc* en *aissò* (aujourd'hui *això*) sous l'influence de *aissi* a sans doute entraîné celui de *lo* < *illu* + *hoc* en * *ailò*, qui est devenu à son tour *allò*; cf. *insula* > *isla* > *iyla* > [*ilẹ*].

Pp. 51 et suiv. — Pour l'article fémimin *li* (à côté de *la*) de l'ancien provençal je crois qu'on peut adopter, avec M. Kjellman, la théorie de Suchier qui considère cette forme comme un réfection d'après *mi*, *ti*, *si*. Mais l'explication qui est donnée ici des démonstratifs féminins *cil(h)*, *aquist*, *aquil(h)*, ainsi que du pronom personnel *(il)h* n'arrive pas à me convaincre. Pour ma part, voici comment je vois les choses. Soit *ille*. Devant un mot à initiale vocalique, *ille* est devenu *illi* ∾ *illy*, et le *i* ou le *y* final a empêché l'ouverture de *i* en *ẹ*. La forme avec *i* du nominatif masculin singulier et du nominatif pluriel masculin se serait généralisée, dialectalement, aux autres formes du même genre et à toutes celles du féminin. On a eu ainsi au nominatif singulier masc. *il* devant initiale consonantique, et *ilh* devant initiale vocalique, et au nominatif singulier fém., *illa*, avec un *i* analogique. Dans les combinaisons du genre de *illa* + **hat*, l'*a* final de *illa* a pu s'élider, et on a abouti à une forme *il*. Mais comme au masc. *il* correspondait une forme *ilh*, le féminin *il* a pu amener, à côté de lui, la création d'une nouvelle forme palatalisée. La même explication vaudrait aussi pour *cil(h)* et *aquil(h)*.

P. Fouché.

Louis Royer et Ant. Duraffour. — Les Rameaux. Mystère du XVIe siècle en dialecte embrunais. — *Gap, Impr. Louis Jean*; *6, Avenue de Provence*, 1928; in-8° de 138 pp.

Le *Mystère des Rameaux* qu'a publié M. L. Royer d'après un manuscrit de la Bibliothèque du château d'Uriage est dû à un Carme du nom de Decressent ou Decrescentis qui l'a composé en 1529, alors qu'il prêchait à Embrun. Au point de vue artistique, il n'a guère de valeur. Mais il est précieux pour l'histoire littéraire. Il constitue, dit M. Royer, « une preuve nouvelle de l'activité dramatique qui a régné dans la région des Alpes à la fin du Moyen Age. Sur une douzaine à peine de mystères en langue provençale qui sont parvenus jusqu'à nous, sept en y comprenant le présent ouvrage, se rattachent au département des Hautes-Alpes ». D'autre part, ce Mystère présente un certain nombre de scènes

Digitized by Google

empreintes d'un réalisme rustique et qui ont même de la saveur. Aussi M. Ant. Duraffour a-t-il raison de le considérer comme un « texte de langue », et par suite comme un document important pour le parler embrunais du début du XVIe siècle. Dans une esquisse, nourrie de faits et de considérations générales sur les parlers alpins provençaux, il l'analyse au point de vue linguistique, et son travail méritera de servir de base à ceux qui voudront entreprendre l'étude de la langue parlée aujourd'hui dans l'Embrunais.

P. Fouché.

C. Carrol Marden. — Cuatro poemas de Berceo. *Revista de filología española* : *Anejo IX. Madrid*, 1928, in-8° de 109 pp. avec 2 phototypies de manuscrits.

Au début du XVIIIe siècle on conservait au Monastère de San Millán deux manuscrits anciens des œuvres de Berceo, qui depuis ont disparu. M. C. Marden a eu la chance de découvrir une partie de l'un deux et après l'avoir acquise, il en a fait don à la Real Academia Española. Cette portion, qu'il désigne sous le titre de *A*, se compose de trente folios en parchemin, en écriture du début du XIVe siècle. Elle contient des fragments de l'*Estoria de San Millán*, du *Milagro de la Iglesia Robada*, du *Milagro de Teófilo*, et la *Vida de Santa Oria* à l'exception des coplas 57-72. Il faut savoir gré à M. C. Marden et de sa découverte et de la publication de ces textes. Le manuscrit *A* étant le seul du moyen âge que l'on possède pour Berceo, on voit de quelle utilité il peut être pour la correction des textes du poète imprimés jusqu'ici et pour l'établissement de sa langue. M. C. Marden en fait voir l'importance lui-même dans le chap. IV de son Introduction, où il étudie d'autre part certaines questions relatives aux divers manuscrits que l'on a des œuvres de Berceo.

P. Fouché.

Américo Castro, Agustin Millares Carlo y **Angel J. Battistessa**. — Biblia Medieval Romanceada: Pentateuco. *Buenos Aires, Facultad de filosofía y letras* : *Biblioteca del instituto de filología*, I ; 1927, in-8° de XXV-287 pp., avec cinq phototypies de manuscrits.

On sait l'importance du travail des traducteurs dans l'élaboration des langues littéraires. Aussi est-ce à propos que l'Institut de philologie de l'Université de Buenos Aires a entrepris de publier les plus anciennes traductions de la Bible en castillan. Seul le Pentateuque a jusqu'ici paru. Le texte reproduit celui des manuscrits I-j-3 et I-j-8 de la Real Biblioteca de l'Escurial. Au premier, qui contient tout l'Ancien Testament, on a emprunté depuis le début de la Genèse jusqu'au chap. VI du Lévitique, inclusivement. A partir de là, c'est le second qui a été utilisé. Les éditeurs ont donné les raisons de leur choix dans une introduction

Digitized by Google

où sont décrits en même temps les manuscrits. Le textes conserve toute la valeur philologique de l'original, et fournit ainsi un matériel des plus appréciables pour de nouvelles études sur la formation du castillan littéraire.

P. Fouché.

C.-F. Adolfo van Dam. — El Castigo sin Venganza. Tragedia de Frey Lope Félix de Vega Carpio. *Groninga (Holanda), P. Noordhoff*, 1928, in-4° de 414 p.

C'est le premier travail de ce genre écrit en castillan qui ait paru en Hollande. Pour un début, il est magnifique. La présentation est presque luxueuse, la langue très pure et le sujet des mieux traités. Dans une introduction qui va de la p. 3 à la p. 126, M. van Dam étudie diverses questions se rapportant au texte (ch. I *Le Manuscrit*; ch. II *Bibliographie*) et l'examine au point de vue littéraire (ch. III à VIII : *Traductions et imitations*, *Analyse*, *La Première*, *Les Sources*, *Valeur psychologique et artistique*, *La Versification*). Suit la tragédie elle-même, reproduite d'après le brouillon original de la bibliothèque de Tiknor (Boston), D. 174.19. Le brouillon présente un grand nombre de ratures sous lesquelles H. Albert Rennert (cf. *ZRPh.*, XXV, pp. 411-423) avait déjà tenté de déchiffrer la première rédaction de Lope de Vega. M. van Dam publie en note les conjectures de Rennert. Mais, ayant observé le manuscrit de plus près, il donne ses propres lectures, plus authentiques. Les variantes de l'*Edición suelta* de 1634 sont aussi citées. On peut de la sorte assister au travail de l'écrivain, et l'on possède de plus un excellent texte de la tragédie, meilleur assurément que celui qu'a publié en 1913 la Real Academia española dans le tome XV des *Obras de Lope de Vega*. Enfin le volume se termine par un recueil de notes, qui, si elles ne sont pas toutes nécessaires pour un lecteur averti, seront néanmoins utiles aux hispanisants qui en sont à leurs débuts.

P. Fouché.

Mn Ant. Ma Alcover. — Diccionari català-valencià-balear. T. I, fasc. IV-VIII, pp. 113-432.

ID. — Aplech de Rondayes Mallorquines d'En Jordi des Recó, 1920, in-8° de 184 pp.
(En dépôt chez l'Auteur, *Palma de Mallorca*, St. Bernat, 5, Pral.).

Mn Alcover continue toujours avec le même zèle et les mêmes collaborateurs la publication de son *Diccionari* dont j'ai déjà parlé au tome LXV (p. 133) de cette Revue. Je lui souhaite d'achever le plus rapidement possible ce travail destiné à rendre les plus grands services à la philologie romane. Comme je l'ai dit l'an dernier, je me réserve de faire quelques observations et d'ajouter certains détails relatifs au roussillonnais lorsque le tome I sera entièrement achevé.

Digitized by Google

Le vol. X des *Rondayes Mallorquines* contient les contes suivants : *Ses tres flors, Em Juan des fabiolet, En Pere de sa vaca, El Rey de tres reynats, Dos patrons y uno patrona, Fruyta fora temps : figues flors per a Nadal, Sa coeta de Na Marieta, Sa fia y sa fiartra des moliner, Sa mitja tersa de carn.* C'est toujours la même poésie, dans laquelle je reconnais parfois celle qui a bercé mon enfance, et toujours la même richesse de vocabulaire, qui fait de ces *Rondayes* une mine très précieuse pour la connaissance du parler majorquin.

P. Fouché.

J. Rotger Niell. — Don Antonio María. Palma de Mallorca, *Imprenta Católica de la Viuda de S. Pizá.*

Don Antonio Maria est le même que Mn Alcover, l'auteur des *Rondayes Mallorquines* et du *Diccionari català-valencià-balear*, dont j'ai fait plusieurs fois l'éloge. Il faut savoir gré à M. J. Rotger de nous donner sur sa vie et son œuvre une foule de détails intéressants et de première main. Mais il y a dans son livre un manque de mesure qui me déplaît et je crains que la modestie de Mn Alcover, écrivain ascétique en même temps que littérateur et philologue, ne soit parfois choquée de s'entendre louer si fort de son vivant.

P. Fouché.

P. Fabra. — Abrégé de grammaire catalane. *Collection « Raymond Lulle », Paris, Les Belles Lettres*, 1928, in-12 de 95 pp.

M. P. Fabra qu'on a pu nommer le « Vaugelas catalan » s'est donné pour tâche de purifier sa langue et de la faire connaître autour de lui. Pour ses compatriotes, il a composé un nombre d'ouvrages des plus respectables ; cf. *Contribució a la gramàtica de la llengua catalana* (Barcelona, 1898) ; *Tractat d'ortografia catalana* (1904), *Questions de gramàtica catalana* (1911), *Diccionari ortogràfic* (1917, 2e éd. 1923), *Gramàtica catalana* (1918, 4e éd. 1926). Il a écrit de plus en castillan une *Gramática de la lengua catalana* (1912), et il vient de publier à l'usage des Français un élégant *Abrégé* dont la clarté et l'ordonnance surpassent encore, à mon avis, celles qu'on pouvait admirer dans ses ouvrages précédents. Un autre mérite qui distingue spécialement l'*Abrégé* de la *Gramàtica* de 1912, c'est l'emploi judicieux des transcriptions phonétiques qui renseignent bien sur la prononciation du catalan barcelonais. On n'a qu'à comparer, et je choisis au hasard, la transcription *desfer* de la *Gramàtica* avec celle de l'*Abrégé* [*dəsfé*]. Dépassant ainsi le but immédiatement pratique, le livre de M. P. Fabra (cf. surtout le chapitre I) rendra aussi de grands services aux philologues romans et aux linguistes en général. Mais le moindre ne sera pas celui d'avoir aidé à faire connaître chez nous la littérature et l'âme d'une province amie, et avec elles celles de l'Espagne, un peu trop ignorée.

P. Fouché.

Digitized by Google

Anfòs Par. — « Curial e Guelfa ». Notes lingüistiques y d'estil. *Biblioteca lingüística de l'oficina romànica*, t. I, *Barcelona*, 1928, gr. in-8° de 97 pp.

M. A. Par, à qui l'on doit une bonne Syntaxe de Bernat Metge, étudie ici la langue et le style de *Curial e Guelfa*, nouvelle catalane du milieu du XVe siècle, dont l'auteur est inconnu. Le texte utilisé est celui qu'il a publié, en collaboration avec M. R. Miquel y Planas, dans la *Biblioteca catalana* (Barcelone, 1928).

L'auteur a voulu faire un travail comparatif. L'usage de Bernat Metge, et spécialement du *Somni*, est constamment rappelé, et l'on peut ainsi voir l'évolution qui s'est produite dans la langue catalane pendant la période qui va de 1400 à 1450. A ce point de vue, cette étude est des plus utiles. Quant à la comparaison qui est établie avec l'usage actuel, sa nécessité, me semble-t-il, se faisait moins sentir.

La graphie de *Curial e Guelfa* est plus régulière que celle du *Somni*. Mais la langue en est moins pure, moins riche, et trahit des influences étrangères. Malgré cela, je crois avec M. A. Par qu'on peut encore considérer son auteur comme un classique. Ce sera, il est vrai, le dernier en date, car après lui le mouvement de castillanisation va se précipiter, entraînant la décadence littéraire du catalan.

P. Fouché.

M^n^ Esteve Caseponce. — Cent y una faules de La Fontaine traduhides y adaptades al Català. *Montalba*, *Imprenta cooperativa obrera*, 1927, in-16 de 216 pp.

M^n^ Esteve Baseponce est le délicieux *Mir y Nontoquis* des *Conte Vallespirenchs* (1907), qui rappellent à tant d'égards les *Rondayes Mallorquines* de M^n^ Alcover. Ici et là c'est la même poésie, le même goût de terroir et la même richesse folklorique. Mais les *Contes Vallespirenchs* n'ont pas eu de frères, tandis que les *Rondayes Mallorquines* en sont arrivées au Xe volume. Je ne saurais que le regretter. A la place, M^n^ Baseponce nous donne une traduction de La Fontaine en catalan. Elle aussi a son charme. Mais le souvenir du fabuliste est toujours trop présent pour qu'on éprouve ici le même plaisir. Cela, bien que M^n^ Caseponce ait éliminé tous les détails mythologiques, et que toute la scène se passe en Roussillon. Dans la langue même je reconnais trop souvent le parler de Barcelone et non le parler maternel de l'auteur. J'aurais préféré plus de spontanéité. Mais, nous dit M^n^ Caseponce, « hé fet un xich com he volgut, un altre xich com he sapigut, y molts altres xichs com he pogut. Y, ab això, amich lector, siguis bon minyó per mi, com jo m'he esforsat en esser complacent per tu ». Devant tant de bonne grâce, je ne puis qu'oublier les réserves que je viens de faire et que m'arrêter qu'à ce qu'il y a d'enjoué, de naïf, de savoureux et parfois de piquant dans sa traduction.

P. Fouché.

Digitized by Google

J. Leite de Vasconcellos. — Lições de filologia portuguesa. 2ª ed. *Lisboa, Oficinas gráficas da Biblioteca Nacional*, 1926, in-8° de XXV-502 pp.

A part quelques changements et quelques nouveaux passages, cette édition ne diffère pas de la première (1911). M. L. de Vasconcellos a conservé à son ouvrage sa disposition primitive, et l'on sait qu'il n'a jamais voulu faire un manuel méthodique. Aussi continue-t-on à trouver, groupées par années, des suites de leçons comme les suivantes : *Noções preliminares, Origen e evolução da lingua portuguesa, Fontes do léxico português, Conspecto de fonologia histórica, Vestigios de casos latinos, Pronomes e artigos, Explicação de textos antigos* —, *Latim lusitânico e português arcaico, Fenómenos arcaicos no falar hodierno, Discussão gramatico-lexicológica, Exemplos de dissimilação, Observações ortográficas* —, *Plano de estudos filológicos, Heráldica e lingüística, Vocábulos avulsos e flexões verbais* —, etc. Il est vrai qu'une copieuse table de matières placée à la fin du volume permet d'organiser la matière des divers chapitres et de se faire une idée claire de la philologie portugaise. Le mal qui peut exister pour un étudiant n'existe sûrement pas pour un romaniste au courant, qui n'a qu'à jouir de la richesse de documentation et des explications toujours bien venues de l'auteur.

P. Fouché.

E. Staaff. — Sur une lauda de Jacopone da Todi (Extr. de *Skrifter utgivna av K. Humanistika Vetenskaps. — Samfundet i Uppsala*, XXIV, 1927), broch. in-8° de 33 pp.

M. E. Staaff qui s'est occupé à plusieurs reprises de Jacopone da Todi (cf. *Studj Romanzi*, XVIII, pp. 47-64, et *Romania*, LII, pp. 1-16) montre à propos de la lauda *Quando l'alegri, homo de altura* quelle a été l'influence du poète sur les laudesi postérieurs. Le texte reproduit ici est celui du ms. de Chantilly, accompagné des variantes des deux mss. les plus importants du groupe ombrien, l'Urbinate 784 de la Bibliothèque du Vatican et le ms. 1037 de la Bibliothèque Nationale de Paris, ainsi que de celles de l'édition Princeps (Bonaccorsi, éd. Ferri). Suit une série de versions qui donnent une idée des changements et surtout des amplifications de toute nature introduits par les laudesi dont la méthode ne pouvait être mieux illustrée.

P. Fouché.

Al. Manzoni. — I Promessi Sposi. Edition scolaire par H. Massoul, *Paris, Colin*, 1927, in-16 de XX-266 pp.

L'édition des *Promessi Sposi* par M. H. Massoul rendra, je pense, de grands services aux jeunes italianisants de nos lycées. Devant les 500 pages de texte serré que compte l'œuvre de Manzoni, l'auteur a

Digitized by Google

voulu concilier la méthode qui consiste à faire un recueil de ce qu'on est convenu d'appeler « les plus belles pages », et celle qui, cherchant avant tout à conserver l'action du roman, en relie les extraits par des analyses dont le prosaïsme fait contraste. Il s'est tiré adroitement de cette tâche ingrate. Le texte est précédé d'une brève étude sur Manzoni et les *Promessi Sposi*, et des notes nombreuses au bas des pages renvoient utilement les élèves à la *Méthode de langue italienne* que M. H. Massoul a publiée en collaboration avec M. Mazzoni.

P. Fouché.

Revista filologică, I, *Cernăuți*, 1927.

Il n'est jamais tard pour bien faire ! Bien que la *Revista filologică* en soit déjà à sa troisième année, la *Revue des Langues Romanes* lui souhaite ici la bienvenue, et profite de cette occasion pour féliciter les philologues roumains de leur activité intense qui a fait éclore coup sur coup, à Cluj, à Bucarest et à Cernăuți, trois revues de la plus grande importance : *Dacoromania*, *Grai și Suflet* et la *Revista filologică*.

Les deux premiers fascicules de cette dernière sont dédiés à M. Sextil Pușcariu, grand animateur, avec M. Ov. Densusianu, des études roumaines. On trouvera, pp. 1-27, une liste, très utile, de ses publications, classées par ordre chronologique. Je m'associe personnellement à l'hommage qui lui a été rendu.

Parmi les articles qui composent le tome I, je mentionnerai particulièrement ceux de M. W. Meyer-Lübke (*Die betonten labialen Vokale im Rumaenischen*, pp. 29-32), de M. Th. Capidan (*Românismul balcanic*, pp. 155-165), de M. Al. Procopovici (*Din istoria pronumelui în limba românească*, pp. 233-266, 310-324), et de Mlle Adèle Getzler (*Note asupra limbii lui Chrestien de Troyes*, pp. 284-303).

En 1914, dans son article *Rumaenisch, Romanisch, Albanesisch* (cf. *Mitteil. des rumän. Institut an der Wien*, I, pp. 1 sq.), M. Meyer-Lübke semblait pencher pour la diphtongaison de *ŏ* latin en roumain : « ist direkt nicht mehr nachweisbar, lässt sich aber vielleicht erschliessen », p. 6. Dans l'article de la *Revista filologică* cité plus haut, le savant romaniste admet cette fois que *ŏ* latin ne s'est pas diphtongué. Ainsi le roumain aurait participé à l'évolution romane des voyelles antérieures (*ĭ* > *e*, *ĕ* > *ie*), mais aurait conservé intactes les voyelles postérieures (*ŭ* > *u*, *ĕ* > *o*). Pourquoi ? se demande-t-il Il est curieux de noter que je suis arrivé en même temps à la même conclusion. Dans mes *Questions de vocalisme latin et préroman* (cf. *RLR*,, LXIII, 1926 [1927], p. 229) je combattais l'opinion qu'avait émise M. Meyer-Lübke en 1914, et j'écrivais : « et il est préférable d'admettre qu'il n'y a pas eu de diphtongaison de *ō* fermé relâché en roumain [c.-à-d. *ŏ* latin], et que la tendance ouvrante qui s'est exercée sur *ē* relâché c.-à-d. *ĕ* latin] n'a pas agi sur la voyelle d'arrière correspondante ». Partant d'une base toute différente, j'ai aussi tâché d'expliquer cette

Digitized by Google

anomalie, ainsi que l'opposition existant entre *ĭ* lat. > *ę* et *ŭ* lat. > *u*. Je n'en dis rien ici et je renvoie à mon étude. J'ajouterai que le fait pour *ŏ* latin d'être représenté par *ǫ* en roumain (et non par *ǫ*, comme en provençal) s'explique tout naturellement pour moi. J'admets que *ŏ* latin était une voyelle fermée : il y a eu simplement conservation du timbre de la voyelle latine, conservation analogue à celle de *ŭ* latin (= *u* roumain). C'est le provençal qui a innové avec son *ǫ* ouvert, pour ne pas parler des langues romanes où l'on a eu *ŏ* > *uo* ∾ *ue*.

M. S. Puşcariu a démontré dernièrement que les Istro-roumains étaient un rameau détaché du groupe sud-danubien des *Apuseni*; cf. ci-dessous, p. 199. Quelque temps auparavant, M. Th. Capidan était aussi arrivé à la conclusion que les Mégléno-roumains descendaient des Roumains balkaniques de l'Est ; cf. *Meglenoromînii*, t. I, Bucureşti, 1923. Sa thèse avait été combattue par M. Ov. Densusianu, dans *Grai şi Suflet*, t. II, pp. 362-382. M. Th. Capidan se défend ici, et je pense qu'on peut dorénavant admettre que les Istro-roumains, les Aroumains et les Mégléno-roumains faisaient primitivement partie du groupe roumain balkanique, qui s'opposait au groupe nord-danubien ou daco-roumain.

M. Al. Procopovici étudie tout d'abord l'évolution des formes pronominales conjointes de l'ancien roumain *nă, vă, lă* dans les différents dialectes; puis les cas d'antéposition de l'article *ille* au génitif et au datif, nombreux dans les vieux documents et cristallisés parfois dans la toponymie (cf. en passant l'étymologie nouvelle et ingénieuse de *alimânit* ∾ *a, a alimâni, alimori !*) ; enfin les continuateurs de *ipse* en roumain (cf. l'explication de *-şi* rattaché à *ipsi*, et du redoublement pronominal dans *mie-mi strică, ţie-ţi strică, sie-şi strică*, etc.). Très bon travail.

Mlle Ad. Getzler corrige sur trois points les affirmations de W. Foerster relatives au texte de Chrestien de Troyes. Elle démontre que *ę* et *ę* ne sont pas confondus à la rime, que *vaigne* doit s'écrire *veigne* et que le continuateur de *-ŏlĭu* était différent de celui de *-ŏlu* à l'époque du poète.

On trouvera, au t. LXV de cette revue, pp. 135-136, mon compte rendu de l'article de M. Jordan *Un fenomen fonetic românesc dialectal : ă neaccentuat* < a.

P. Fouché.

I. Iordan. — Entgegnung. (Extrait de *Arhiva*, XXXV, 1928, 9 pp.).
Id. — Incercare de bibliografie topomică românească (Extrait du *Bul. Soc. Reg. rom. de Geografie*. XLVI, 1927, 21 pp.).

M. I. Iordan répond à la critique publiée par M. G. Weigand (cf. *Zeitschr. für Ortsnamenforschung*, III, p. 153) de son livre, *Rumänische Toponomastik*, dont j'ai déjà parlé; cf. *RLR*, LXIII, pp. 161 et 162, LXV, p. 136. Au cours de son article, il fait allusion à la façon de procéder de son contradicteur vis-à-vis de savants aussi consciencieux

Digitized by Google

que ceux de la *Dacoromania*. « Komisch », « phantastisch », « grob », « lächerlich », « ungeheuerlich », « Blödsinn », etc., voilà des mots qu'on ne devrait jamais « lâcher » entre collègues, surtout entre collègues de la même partie. Ils ne m'ont pas échappé en leur temps, et j'avoue qu'ils m'ont profondément choqué.

Le second article est un essai de bibliographie toponymique du roumain, beaucoup plus complet que celui qui a paru du même auteur dans la *Zeitschr. für Ortsnamenforschung*, I, pp. 64-70. M. I. Iordan était tout désigné pour nous renseigner sur ce point. Son essai est le bienvenu.

P. Fouché.

Sextil Puşcariu. — Studii istroromâne, t. II. *Bucureşti, Cultura Naţională*, 1926, in-8° de XXV-370 pp., avec deux cartes et 11 planches.

Cet ouvrage qui fait suite à un volume de textes paru en 1906 (*Analele Academiei Române*, sér. II, t. XXVIII, Secţia literară) déborde le cadre de l'istro-roumain et donne plus que son titre ne promet. C'est qu'on y trouve en effet, à côté d'une grammaire, d'ailleurs très consciencieuse, de ce parler, une étude des plus importantes sur la différenciation dialectale du roumain commun. Les résultats valent la peine d'être connus.

Le matériel linguistique dont on dispose actuellement permet de distinguer pour la période postérieure à l'invasion slave trois groupes de Roumains : les *Apuseni*, les *Răsăriteni* et les *Dacoromâni*. Les premiers connaissent le rhotacisme, conservent intactes les consonnes labiales et changent *c* en *č*. Les seconds ignorent le rhotacisme, altèrent les consonnes labiales et transforment *c* en *ţ*. Quant aux Dacoroumains, ils tiennent le milieu : *c* devient chez eux *č* ; d'autre part, ils pratiquent le rhotacisme et palatalisent les consonnes labiales, mais pas d'une façon générale.

Primitivement *Apuseni*, *Răsăriteni* et *Dacoromâni* étaient en contact. Mais des migrations ont eu lieu. Les *Răsăriteni* se sont disloqués les premiers. Certains d'entre eux se sont dirigés vers le Sud, avant le Xe siècle, et sont devenus les *Aromâni*, qui forment aujourd'hui de petits groupes séparés par de vastes territoires (groupes de Monastir ; d'Ochrida et d'Albanie ; de Verria, Vlachoklisura, Samarina ; de Metsovo et du Mont Olympe). Ici se place l'influence du moyen bulgare à laquelle ont participé les dialectes du Nord. La migration des *Aromâni* a été suivie à partir de cette date de celle des *Meglenoromâni* qui tirent leur nom de la province macédonienne de Meglen où ils se sont établis et où ils vivent encore. Les autres *Răsăriteni* qui sont restés dans leur pays ont complètement disparu avec le temps, submergés par les populations slaves ou par les colons dacoroumains venus de la rive gauche du Danube.

Le contact a continué à persister entre les *Apuseni* et les *Dacoromâni*

Digitized by Google

jusqu'après la séparation des *Meglenoromàni*. Cependant les *Apuseni* se sont dispersés à leur tour. Les uns sont allés en Serbie, en Herzégovine, en Croatie, en Carnie, dans la Styrie, la Carinthie, etc.; d'autres ont peuplé l'île de Veglia où leur parler s'est conservé jusqu'au siècle dernier; d'autres enfin se sont établis en Istrie, autour du Monte Maggiore, et sont devenus les Istro-roumains dont la langue vivante encore aujourd'hui fait l'objet du livre de M. Puşcariu. Dans l'ancien habitat des *Apuseni*, comme dans celui des *Răsăriteni*, il ne reste plus du dialecte primitif que de vagues traces éparses dans la toponymie et la langue des envahisseurs slaves.

Cet exposé permet d'expliquer les ressemblances et les différences qui existent entre les dialectes roumains actuels, et d'une façon particulière, ce fait que l'istro-roumain, s'il présente quelques innovations communes avec l'aroumain, d'autres un peu plus nombreuses avec le méglénite, coïncide sur un nombre beaucoup plus considérable de points avec le dacoroumain. En faisant abstraction des emprunts et des changements survenus après l'époque de la dislocation, on pourrait même le considérer comme une variété de ce dialecte. C'est ce qu'ont fait M. Ov. Densusianu en 1902 (*Hist. de la langue roumaine*, I, pp. 339-340) et M. J. Popovici en 1914 (*Dialectele române*, I, pp. 144 et suiv.). C'est aussi ce qu'on trouve dans des études plus récentes ; cf. MM. Al. Procopovici, *Dacoromania* IV, p. 65 (= şi altul [grup] de nord-vest, reprezentat astăzi de Dacoromàni şi Istroromàni), et Al. Rosetti, *Recherches sur la phonétique du Roumain au XVIe siècle*, Thèse de Paris, 1926, p. 122 (= l'istro-roumain est un parler dacoroumain porté loin de son lieu d'origine...; note 2 : tout ce qui est roumain dans la structure de l'istro-roumain s'explique par le dacoroumain). La nouveauté de M. S. Puşcariu est d'avoir reconnu dans le *străromân*, au lieu des deux groupes nord-est et nord-ouest que l'on admet communément, l'existence des trois groupes mentionnés plus haut, et en particulier du groupe des *Apuseni*, ancêtres des Istro-roumains. Ce résultat est à rapprocher de celui de M. Th. Capidan, qui démontre dans son livre sur les *Meglenoromàni*, t. I, que les Méglénites sont des Roumains *Răsăriteni*, et non des descendants du groupe Nord-Danubien, comme l'affirme encore aujourd'hui M. Ov. Densusianu (cf. *Grai şi Suflet*, II, pp. 362 et suiv.).

S'élevant contre la théorie des historiens et des philologues qui voudraient que le peuple roumain eût occupé à l'époque *străromână* un territoire tout à fait restreint, M. S. Puşcariu est d'avis que les *Străromàni* auraient habité outre la région balkanique située au nord de la ligne qui délimitait la zone grecque (et qui part de Lissos, aujourd'hui Alessio, passe au-dessus de Küstendil, de Sofia, du Pirot, et rejoint la Mer Noire en suivant le versant septentrional des Monts Balkans ; cf. Const. Jiriček, *Gesch. der Serben*, p. 39), les régions romanisées de la rive gauche du Danube. Il y aurait eu ainsi une unité Carpatho-Balkanique. Les *Dacoromàni* étaient au Nord du Danube, dans l'ancienne Dacie Trajane ; les *Apuseni* et les *Răsăriteni* au Sud, ceux-ci à l'Est

Digitized by Google

(d'où les traces d'influence bulgare que l'on constate dans leur dialecte), ceux-là à l'Ouest (ce qui explique les analogies que présente leur parler avec le vieux dalmate et surtout avec l'albanais).

M. S. Puşcariu qui, depuis son étude célèbre *Zur Rekonstruction des Urrumänischen*, s'est toujours appliqué à l'étude des origines de la langue roumaine, appuie ses théories d'un ensemble de preuves qui me paraissent convaincantes et qui éclairent en tout cas d'un jour nouveau une question des plus épineuses.

P. Fouché.

L. Belgeri. — Les affriquées en italien et dans les autres principales langues européennes. Étude de phonétique expérimentale, *Institut de phonétique de l'Université de Grenoble*, 1929, in-4° de XVI-228 p. avec 84 fig. dans le texte et LI planches ors texte.

M. Belgeri part de cette idée préconçue qu'une affriquée est un fonème unique, d'un tipe particulier, intermédiaire entre une occlusive et une constrictive. Tous ses tracés et toutes les interprétations qu'il en donne ont été faits en vue de démontrer cette idée préconçue. Une idée *a priori* n'est point condamnable en principe comme point de départ d'un travail, mais à la condition expresse qu'elle laisse au chercheur assez de liberté d'esprit pour interpréter correctement et impartialement les faits qu'il rencontre et pour changer complètement d'opinion, s'il i a lieu, au cours de son étude. Ce n'est point ici le cas. Il pense que la première partie d'une affriquée n'est pas tout à fait occlusive et que la deuxième est moins spirante qu'une constrictive proprement dite. Pour le montrer il écarte d'abord de son examen, et par de fort mauvaises raisons, les affriquées initiales, comme dans *cera*, *giorno*, qui lui auraient donné inévitablement d'abord la sensation musculaire, puis la preuve visuelle par les tracés que le commencement de ses fonèmes est parfaitement occludé. Ses tracés ne le lui montrent pas bien parce qu'ils ont été obtenus par des procédés fort défectueux : le souffle qui s'accumule derrière les membranes de ses tambours les maintient tendues au delà de la position d'inertie encore un certain temps après que le souffle a cessé. Malgré cela certains de ses tracés sont très démonstratifs contre lui, par exemple le tracé 36, où il s'agit de *ts* où l'élément occlusif et l'élément spirant occupent chacun la moitié de la durée. Le *t* i est très nettement occlusif puisqu'il tombe au niveau de la ligne d'inertie et au niveau de l'*n* qui est une occlusive buccale. L'auteur ne trouve rien dans ses tracés qui indique où finirait un premier élément et où commencerait un second ; pourtant dans ce même tracé 36, entre autres, le point de jonction des deux éléments est très net aux deux lignes obtenues. Il a étudié ses affriquées non seulement avec un enregistreur, mais aussi avec des palais artificiels ; ses palatogrammes, qu'il interprète assez maladroitement, présentent ceci de frappant que toutes les affriquées ont été au moins un moment des occlusives parfaites.

Digitized by Google

En réalité les affriquées n'existent pas. Ce sont deux fonèmes, une occlusive et une spirante, combinés ensemble. M. Belgeri s'élève là contre en déclarant qu'il ne trouve pas dans le *ts* d'un tracé de *atsa* l'équivalent exact du tracé d'un *t* isolé suivi de l'équivalent exact de celui d'un *s* isolé et que par conséquent ce n'est pas un *t* + un *s* « juxtaposés ». Précisément ! Une combinaison n'est pas une juxtaposition et c'est même dans un certain sens le contraire. Deux fonèmes combinés sont deux fonèmes articulés dans la même partie d'une sillabe, soit dans la partie montante, soit dans la partie descendante, et pour pouvoir être articulés ainsi ils se sont accommodés l'un avec l'autre. La durée de chacun n'est guère que les deux tiers de celle du fonème correspondant lorsqu'il est isolé. La force musculaire et articulatoire employée pour l'émission de chacun est réduite à peu près dans la même proportion. Le *t* n'est articulé ni tout à fait de la même manière ni tout à fait à la même place qu'un *t* ordinaire et isolé : il a pris d'avance tout ce qu'il a pu prendre, sans cesser d'être un *t*, de la position nécessaire pour l'émission d'un *s* ; l'*s* de son côté n'est pas tout à fait le même qu'un *s* ordinaire : il n'est pas articulé tout à fait de la même manière ni à la même place.

Ce qui aurait été intéressant c'est d'étudier avec précision en quoi les deux fonèmes se sont modifiés par l'effet de leur combinaison. Il aurait fallu d'abord distinguer nettement les cas dans lesquels les deux fonèmes sont combinés de ceux dans lesquels ils sont séparés par la coupe des sillabes ; pour cela il aurait été indispensable d'avoir des idées moins vagues et moins périmées sur la sillabe, et d'autre part d'employer des procédés d'expérimentation moins arcaïques. Les tracés que nous avons publiés nous-même dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. XXIV, ne paraissent pas être venus à la connaissance de l'auteur, et s'il est difficile d'admettre qu'il ignore ceux qui ont été donnés par un de ses maîtres, M. Fouché, dans ses *Études de phonétique générale* et qu'il avait obtenus dans le laboratoire même de Grenoble où a travaillé M. Belgeri, il semble tout au moins que les moyens employés et leur utilité soient restés pour lui mistérieux.

Maurice GRAMMONT.

J. Kuryłowicz. — Quelques problèmes métriques du Rigvéda, *Lwów*, 1928, in-8° de 24 pp.

M. Kuryłowicz étudie le sandhi (externe et interne) dans le Rgvéda. Il arrive à cette conclusion, entre autres, que la contraction de deux voyelles en contact s'effectue toujours, sauf dans le cas où il en résulterait une voyelle *longue entravée* : *a* + *a* ne donne qu'une longue, mais *a* + *ag* (par exemple) donnerait une syllabe *ultralongue* : *āg*.

Naturellement cette règle souffre des exceptions dont on trouvera le détail dans l'article et qui s'expliquent par des conditions particulières ; mais le principe subsiste, et il est important au point de vue général.

M. G.

Digitized by Google

J. Otrębski. — Le traitement de *-s* final après une voyelle longue en latin (*Société des sciences et des lettres de Wilno*, I).

Cette étude a pour objet de montrer que l's final, qui en latin arcaïque était caduc après voyelle brève, l'était aussi, contrairement à l'opinion généralemend admise, après voyelle longue.

M. G.

A. Dauzat. — Les patois. Evolution, classification, étude, avec 7 cartes, *Paris, Delagrave*, 1927, in-16 de 208 pp.

M. Dauzat a un vrai talent pour mettre à la portée du public, en une sintèse claire et précise, les sujets les plus complexes et les plus difficiles. Après les *Noms de personnes* et les *Noms de lieux* (cf. *RLR*, LXV, 185), voici les patois. C'est encore une des questions auxquelles les amateurs consacrent le plus volontiers leurs loisirs ; maleureusement elles demandent des connaissances très étendues, très diverses et très approfondies, qui leur font d'ordinaire totalement défaut ; aussi leurs essais sont-ils abituellement dénués de toute valeur et même inutilisables. M. Dauzat est spécialiste en la matière ; il a fait des travaux de dialectologie remarquables et se meut à l'aise dans ce vaste domaine.

Son traité contient, nous semble-t-il, tantôt par des exposés téoriques tantôt par des exemples, tous les renseignements généraux qui peuvent être utiles. C'est d'abord l'istoire des patois, leur formation, leur évolution, leurs rapports avec le français (il ne s'agit dans cet ouvrage que des patois de la France), leur destinée ; puis les conditions de leur développement, leur état actuel, leurs limites, leur classification ; enfin les différentes manières de les recueillir et de les étudier.

Cette dernière partie en particulier sera un guide précieux pour les personnes qui ont des loisirs et de la bonne volonté, mais ne savent pas les employer de façon correcte et utile ; elle leur apprendra comment il faut travailler et quels sont les écueils à éviter. Il va sans dire que les autres parties de cet ouvrage ne sauraient les laisser indifférentes.

Ce petit traité, qui fait partie d'une collection facilement accessible et se lit d'un bout à l'autre avec aisance, est le livre qui manquait aux ommes cultivés qui désirent avoir sur l'importante question des patois des idées saines et correctes. Il convient d'ajouter que même les professionnels trouveront à i glaner çà et là des indications qu'ils pourront mettre à profit.

M. G.

C. Pitollet. — Notes sur Véronnes-les-Grandes et -les-Petites, *Dijon, Librairie F. Rey*, 1923, in-8° de VI-112 pp.

M. Pitollet est, comme on sait, un infatigable fouilleur d'archives et ses efforts sont fréquemment récompensés par la découverte de documents qui ont échappé à ses devanciers. Il a compulsé tous les

Digitized by Google

papiers qu'il a pu rencontrer concernant les deux Véronnes, dont l'une est son pays natal, et en particulier les papiers des Saulx-Tavanes, qui comprennent environ 18.500 pièces, et qui ont éprouvé, avant d'entrer aux *Archives départementales* de Dijon, de nombreuses vicissitudes, comme de pourrir pendant plus de 45 ans dans une des tours les plus umides du château de Lux. D'après les nombreuses notes qu'il a recueillies M. Pitollet esquisse avec netteté l'istoire des deux Véronnes pendant le Moyen-Age et les temps modernes. Cette istoire se réduit d'ailleurs essentiellement aux rapports de ces deux localités avec les seigneurs de la région et surtout aux luttes qu'elles eurent à soutenir contre eux pour faire reconnaître leurs droits. Ainsi le dernier chapitre est le récit détaillé, avec pièces à l'appui, des litiges dont furent l'objet les bois communaux des Véronnes et en particulier du fameux procès des deux villages avec l'avant-dernier des Saulx-Tavanes. Les Véronnes finirent par obtenir gain de cause, mais ce ne fut qu'après des péripéties nombreuses et du reste fort instructives.

Nous avons à peine besoin de dire que le travail de M. Pitollet est fait avec la consciencieuse précision qui lui est abituelle, et qu'il trouve chemin faisant l'occasion de rectifier pas mal d'erreurs qui ont généralement cours aujourdui, comme celle qui place l'arrestation de Brunehaut à Orbe (Suisse) alors qu'elle eut lieu à Orville, près des Véronnes.

Pourquoi faut-il que des travaux de cette nature soient si souvent déparés par des discussions étimologiques qui ne supportent pas l'examen ? Que la rivière des Véronnes, la *Venelle*, anciennement *Vernelle*, représente *Vernela* ou plutôt *Vernella* et que ce vocable soit dérivé de gaulois *vernos*, c'est fort possible ; mais *vernos* n'a pas pu avoir un dérivé *Verona* ni *Veronela*. — Et qu'est-ce que c'est que des formes « celtiques » *bedw*, *beow*, *tiluw* ? Le celtique est une langue qui a existé et l'on sait comment elle était faite ; attribuer à la langue celtique des formes modernes du breton, du gallois ou de l'irlandais est aussi déroutant que le serait la déclaration que *dimanche* est une forme latine.

M. G.

C. Pitollet. — Notice historique sur la commune de Chazeuil, *Dijon*, *Librairie F. Rey*, 1925, in-8° de VIII-164 pp.

La commune de Chazeuil est à une courte distance des Véronnes et M. Pitollet i avait dans son enfance des parents qu'il allait voir tous les ans, en particulier deux grands-oncles, de cette vieille race bourguignonne qui était si attachée au sol sur lequel elle était née, en connaissait si bien les moindres particularités, en savait si exactement l'istoire transmise oralement de génération en génération et à l'occasion la racontait de si alerte manière. M. Pitollet ne se lassait pas d'écouter leurs interminables récits, et c'est peut-être ce qui lui a donné le goût des recherches istoriques ; en tout cas c'est ce qui nous a valu cette istoire de Chazeuil,

Digitized by Google

où il s'est proposé de narrer à sa façon les dires de ses grands-oncles et de son grand-père après les avoir toutefois soigneusement vérifiés par les documents d'archives qu'il a pu consulter.

La première partie est consacrée essentiellement à la vie des paysans de Chazeuil sous l'ancien régime ; elle est écrite en une langue aisée et vivante, qui semble avoir gardé quelque chose des récits des vieillards auxquels M. Pitollet s'était complu dans sa jeunesse. Avec la deuxième partie nous retombons, comme pour l'istoire des Véronnes, dans les inévitables procès avec les Saulx-Tavanes ; ici la narration est bourrée de références, qui certes sont fort précieuses, mais rendent naturellement la lecture moins facile.

Le volume se termine par un Appendice de 37 pages, qui nous fait connaître des documents curieux.

On regrettera que cet ouvrage ne soit pas muni d'une table, qui permette d'i retrouver ce qu'on i a lu.

M. G.

A. Meillet. — Esquisse d'une histoire de la langue latine. *Paris, Hachette*, 1928, in-8° de VIII-288 pp.

M. Meillet avait donné en 1913 un *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (cf. *RLR*, LVI, 477), qui a obtenu un succès mérité (2e édition en 1921). Cette istoire d'une des langues classiques de l'antiquité appelait comme pendant une istoire de l'autre, la langue latine ; de là le livre que nous signalons aujourdui. L'intérêt que présentent ces deux istoires n'est pas de même nature. Ce qui caractérise particulièrement la langue grecque et que l'auteur a si bien mis en lumière, c'est qu'elle obéit à deux tendances qui se contrecarrent et que des causes politiques et sociales ont fait l'emporter tour à tour pendant tout le cours de son istoire : une tendance à la différenciation et au morcellement, et une tendance à l'unification. Ici ce qui est intéressant c'est de voir comment s'est formée la langue latine, par quelles étapes successives elle est arrivée depuis son point de départ, l'indo-européen, aussi par des raisons politiques et sociales, à se constituer un caractère propre et à devenir une des plus grandes langues de civilisation, comment elle s'est modifiée peu à peu à l'époque impériale pour aboutir aux langues romanes, qui ne sont en somme que les divers aspects actuels du latin.

Il faut ajouter que ce livre repose sur une connaissance profonde et précise du sujet, et que son exposition est d'une netteté et d'une clarté qui non seulement le recommandent entre tous aux latinistes et aux romanistes, mais le mettent à la portée de toutes les personnes cultivées.

M. G.

Ch. Bally. — Le langage et la vie, *Paris, Payot*, 1926, in-8° de 238 pp.

M. Bally a eu l'eureuse idée de réunir en un volume plusieurs articles

Digitized by Google

qu'il avait publiés de différents côtés et qui par là même étaient difficilement accessibles ; il en a ajouté un qui était inédit. Ces articles portent sur des questions diverses, dont quelques-unes sont parmi les plus importantes de la linguistique, et l'auteur les traite avec les mêmes qualités de métode et d'analise pénétrante et fine, que nous avons eu l'occasion de signaler ici (*RLR*, LIV, p. 103-5) à propos de son *Précis* et de son *Traité de stylistique*, et qui ont fait de lui à proprement parler le père de la stilistique.

Mais parmi les nombreux sujets qui sont abordés, certains ne sont envisagés qu'en passant et caractérisés seulement par quelques-uns de leurs aspects, ce qui risque d'induire en erreur (et le fait s'est déjà produit) les lecteurs qui ne songent pas qu'il existe d'autres points de vue. Telle la question du progrès et de la supériorité des langues. Elle est fort délicate et complexe ; nous avons déjà eu mainte fois l'occasion d'en dire quelques mots (cf. en particulier *RLR*, LXI, 370).

D'abord il faut éviter de dire qu'une langue possède une supériorité sur une autre parce qu'elle présente telle locution, telle tournure qui n'est pas traduisible littéralement dans cette autre. Il serait facile en effet de trouver cette prétendue supériorité dans n'importe quelle langue, dans la plus pauvre et la plus grossière. Il n'i a pas une seule langue qui soit exactement traduisible dans une autre. Cela tient simplement à ce que les diverses langues répondent à des mentalités différentes.

Une autre cause d'erreur est l'emploi aujourdui très répandu de l'expression *langues de civilisation*. Rien n'est plus imprécis et décevant que cette formule. Il suffit en effet pour qu'on l'applique à une langue qu'elle soit parlée par quelques millions d'individus qui ont réussi à se donner un gouvernement plus ou moins organisé et qui possèdent une littérature niaise et enfantine ; mais beaucoup de personnes croient pouvoir en conclure que ceux qui parlent cette langue dite de civilisation sont particulièrement civilisés. Or il i a des gens fort civilisés qui parlent des patois, et l'on connaît des peuples parlant de grandes langues de civilisation, chez qui sans doute les conditions matérielles de la vie se sont améliorées par suite du développement général de la tecnique et des relations avec les autres peuples, mais dont la mentalité est restée ce qu'elle était au premier jour où ils sont entrés dans l'istoire. En quoi se sont-ils civilisés ?

D'aucuns placent la supériorité d'une langue dans l'abondance de son vocabulaire. Plusieurs mots pour désigner un objet ou une idée selon le point de vue est plutôt un encombrement qu'une richesse, et l'allemand par exemple, dont le vocabulaire est presque illimité, est très pauvre en nuances. Les nuances, qui sont la vraie richesse, sont produites non par le nombre des mots, mais par la variété de leur mode d'emploi et le contexte dont on les entoure.

D'autre part déclarer qu'il est abusif de parler de la supériorité d'une langue ou de son degré de perfection et que des langues sont équivalentes quand elles donnent satisfaction à ceux qui s'en servent par le fait qu'elles leur permettent d'exprimer parfaitement leurs idées, c'est pré-

Digitized by Google

cher pour les mauvaises paroisses. Il n'i a pas seulement à considérer l'adaptation aux besoins, mais aussi la qualité des besoins et des moyens de les satisfaire. Il i a des gens distingués et des goujats ; il i a les impérities d'un barbouilleur et le Jean-Baptiste de Vinci.

Enfin, selon M. Bally (p. 59 et suiv.), les jugements que nous pouvons porter sur une langue étrangère sont uniquement subjectifs et elle nous plaît ou nous déplaît dans la mesure où son sistème s'armonise avec le nôtre, ou même suivant que le peuple qui la parle nous est ou non simpatique. C'est envisager la question par un de ses petits côtés. « Le Russe chante en parlant : cela paraît bizarre à ceux dont la langue intone discrètement » (p. 59) ; ce n'est pas vraiment exact, car toutes les langues chantent, à des degrés divers. Ce qui nous étonne dans le chant de la langue russe c'est qu'il comporte dans des frases ordinaires et énonciatives précisément les intonations que nous réservons aux frases interrogatives ; c'est surtout que les Russes emploient couramment, sans exprimer par là le moindre sentiment, un mouvement tonal qui ne nous sert que pour manifester une émotion ; mais ce n'est pas là ce qui nous blesse, et je connais beaucoup de personnes qui, évidemment par suite d'une fausse interprétation, trouvent un charme tout particulier à ce « ton ému ». Ce qui nous choque dans le russe c'est la juxtaposition perpétuelle de sons mièvres et de sons brutaux, et ce n'est certainement pas la marque d'un affinement, car l'art ne consiste pas en eurts mais en nuances délicates. « Le son fricatif de *ach !* nous choque chez les Allemands et nous charme chez les Espagnols » (p. 60) ; non. D'abord ce n'est pas le même fonème, il n'est pas employé dans les mêmes conditions, il n'est pas articulé de la même manière et il ne fait pas du tout la même impression sur l'oreille. Ceux qui ne savent pas l'espagnol confondent la *jota* avec la *erré* et loin d'en être charmés finissent par ne plus entendre en espagnol qu'un perpétuel roulement d'*r*. Ce qui choque en allemand c'est, avec un ritme brutal et monotome qui frappe comme des coups de talon sur le sol, une extraordinaire accumulation de consonnes qui soufflent, sifflent, éternuent, toussent, crachent, toutes les manifestations les plus vulgaires de la vie fisique, toute l'élégance germanique. Voyez deux Allemands du commun qui se racontent simplement les petits faits du quartier : pendant que l'un déroule sa frase, bourrée de complications inutiles, à grand renfort d'exclamations, de grimaces, de mouvements de mâchoire, de gestes désordonnés, l'autre écoute bouche bée et quand son interlocuteur a fini il lui dit : « Was ? », ce qui démontre qu'il n'a pas compris. En peut-on conclure que c'est une langue limpide et claire ? Ceux des Allemands qui se sont rendu compte de ces caractères de leur langue vous disent : « La preuve que l'allemand est une belle langue, c'est que nous avons eu de grands musiciens ». Autant dire : J'ai un beau chapeau, donc mes chaussures sont superbes ; car il n'i a rien de commun entre la langue et la musique. Quant à l'anglais il ne se sert dans la conversation (et c'est de la langue parlée qu'il s'agit dans le livre de M. Bally) que de formules banales et plates, usées au point que le sujet parlant n'est jamais à même

Digitized by Google

de les analiser, et c'est bien ce qui conviendrait pour une langue démocratique universelle ; qu'il soit plein de diftongues (p. 59) ou de triftongues, cela importe peu, mais ce qui lui interdit de se répandre dans tous les milieux c'est que c'est une langue inarticulée. Les Anglais ne se comprennent pas à proprement parler, mais se devinent ; ils saisissent des îlots au milieu de l'imprécision générale et cela leur suffit pour reconnaître les formules.

Quoi qu'il en soit, affirmer que la plupart des langues s'équivalent est un enfantillage ; parler des qualités et des défauts d'une langue, ou dire qu'il i a une estétique du langage et de la parole, n'est pas énoncer une utopie.

Maurice GRAMMONT.

A. Sechehaye. — L'école genevoise de linguistique générale (Extrait de *IF*, XLIV, 217 sqq.), *Berlin* et *Leipzig*, 1927, in-8° de 26 pp.

F. de Saussure a enseigné dix ans à l'École des Hautes-Études à Paris, puis une vingtaine d'années à l'Université de Genève. Le premier de ces deux enseignements a donné naissance à l'école française de linguistique et le second à l'école genevoise de linguistique. A Paris il faisait de la grammaire comparée, à Genève il s'occupa particulièrement des problèmes généraux du langage et de la linguistique téorique. Esprit éminemment intuitif, il enseignait ce qu'on appelle les « faits » avec une minutieuse précision, mais il était clair, pour qui savait le comprendre, qu'en lui-même il n'envisageait jamais les détails que par rapport à l'ensemble, c'est-à-dire que pour chaque grande question il possédait à part lui une doctrine générale, qu'il n'était pas impossible d'entrevoir dans son enseignement. C'est sans doute ce qui explique que ses deux élèves directs de l'école française, MM. M. Grammont et A. Meillet, si saussuriens qu'ils soient l'un et l'autre, travaillent avec une métode et dans un esprit si différents.

L'école genevoise est aussi représentée essentiellement par deux noms, ceux de MM. Ch. Bally et A. Sechehaye. Eux aussi se sont taillé chacun son domaine propre. M. Bally a eu l'occasion d'envisager, dans son enseignement et dans divers articles qui en sont sortis, à peu près tous les aspects du problème du langage, mais il s'est en quelque sorte spécialisé dans un canton qui lui est personnel, la Stilistique. Il ne s'agit point là des procédés de stile qu'emploient tels ou tels écrivains, mais particulièrement des valeurs sémantiques, impressives ou affectives qu'ont ou que prennent les divers éléments de la langue courante selon leur emploi. M. Sechehaye, téoricien avant tout, s'est attaché à la révision et à la sistématisation des notions et des métodes grammaticales.

M. G.

Jul. Schmidt. — Methodik des französischen Unterrichts, *Supplementheft XII d. Zeitschrift f. franz. Spr. u. Lit.*, 1928, in-8° de VIII-120 pp.

Digitized by Google

L'auteur fait, dans son introduction en particulier, mais aussi au cours de l'ouvrage, des remarques très justes sur les défauts des métodes dont on se sert en Allemagne pour enseigner le français. Malheureusement la sienne ne paraît pas être supérieure aux autres : elle est inutilement compliquée et alambiquée. Et puis il nous semble que la première condition pour enseigner une langue est de la savoir ; ce n'est pas le cas de J. Schmidt : son français est d'une incorrection qui dépasse ce qu'on pourrait imaginer ; on n'a qu'à prendre au asard n'importe quelle page d'exemples pour être fixé. Il explique et commente des frases comme celle-ci : « J'espère que tu le fasses » ; le commentaire devrait se réduire à ces simples mots : ce n'est pas français. Voici quelques exemples recueillis au cours d'une lecture très rapide : p. 27 « Le principal est que vous ne sortiez avant lui » ; on dit « que vous ne sortiez *pas* avant lui ». « Vive roi ! » ; on dit « Vive *le* roi ! ». P. 41 « Il était mécontent qu'il fût entré dans l'auberge » ; on dit « d'être entré dans l'auberge ». P. 59 « Qui a été déjà dans un bain de mer ? » ; on dit « qui a déjà été *aux* bains de mer ? ». P. 60 « Mon père m'a raconté du fort Douaumont » ; on raconte une chose et non d'une chose. « Combien de forts a-t-elle ? — Elle a beaucoup » ; on dit « elle *en* a beaucoup ». « Quel est le drapeau français ? — C'est la tricolore » ; *le drapeau* n'est pas féminin. P. 61 « Il lève son nez dans l'air » ; on dit « il lève le nez en l'air ». « Regardez attitude » : on dit « regardez *son* attitude ». P. 62 « S'évanouir. Ce verbe veut dire : perâre la connaissance » ; on dit « perdre connaissance ». P. 71 « Des fruits de sucre ; le confisier les a faits » ; on dit « confiseur ».

On comprendra que de pareils exemples, rencontrés en feuilletant le livre au asard et accompagnés souvent de commentaires invraisemblables, ne nous aient pas engagé à le lire ligne par ligne d'un bout à l'autre.

Maurice GRAMMONT.

Jul. Schmidt. — Die rhythmische Gestalt des Alexandriners bei Corneille und bei Racine, *Zeitschrift f. franz. Spr. u. Litt.*, LIII, 39-76.

L'auteur a découvert que le ritme d'un vers comme le suivant de *Bajazet* est constitué par l'apparition d'un temps marqué sur toutes les sillabes paires :

Et je puis, sans mourir, en souffrir la pensée,

et qu'il en est de même, d'une manière générale, de tous les alexandrins français. Cette découverte manque de fraîcheur, car il i a plus de cinquante ans qu'elle est le bréviaire de tous les plus petits professeurs allemands de français (cf. *RLR*, LIII, 163-7). Pour la démontrer Schmidt l'applique à coups de poings aux tragédies de Corneille et de Racine, et il en tire des conclusions mirifiques. Jul. Schmidt est un boiteux qui, tous les deux pas, retombe lourdement sur sa jambe la plus forte. Il

Digitized by Google

s'imagine que cette façon de marcher est l'idéal, et son plus ardent désir est d'en doter l'umanité toute entière. Ce sentiment part d'un bon naturel ; mais nous préférons garder notre allure légère et notre démarche élégante et souple.

Maurice GRAMMONT.

J. Vincent. — Parlez... Seigneur ! Poèmes, *Paris, Garnier,* 1928, in-12 carré de 108 pp.

La sincérité est dans une œuvre littéraire une qualité primordiale. Ces poèmes de M. J. Vincent sont absolument sincères et pleins d'une émotion vraie qui se communique tout de suite au lecteur ; ils sont un acte de foi et en même temps un imne de piété filiale envers le pays natal et la famille. Que d'évocations gracieuses et émues dans cette simple pièce : « Le mas repeuplé », où le fils qui revient à la maison ancestrale i voit reparaître et revivre tous ses aïeux qui l'i ont précédé ; et quand il en approche, « il me semble », dit-il,

Que mon mas me regarde et qu'il m'a reconnu.

C'est le contre-pied du beau vers de V. Hugo, si plein de poésie :

Ma maison me regarde et ne me connaît plus,

et ce n'est pas moins vrai et pas moins poétique ; seulement les circonstances sont tout autres et les sentiments aussi ; il ne s'agit pas chez Hugo de la maison familiale, mais des lieux où se sont déroulées ses premières amours.

Quant à la forme elle est du tipe classique ; mais ce n'est pas ce prétendu vers classique dont on apprend les « règles » enfantines et simplistes dans les manuels pour écoles primaires. M. Vincent connaît le vers classique de première main, c'est-à-dire qu'il en a compris la richesse, les ressources et la souplesse. Il le manie avec aisance et abileté. Au point de vue du classicisme le plus rigide il i a sans doute introduit quelques libertés ; c'est que le romantisme a passé par là. Ainsi il a quelques trimètres du plus eureux effet, comme celui-ci de la pièce intitulée « La poussière », qui donne bien l'impression d'immensité que l'auteur a dans l'esprit (p. 12) :

..... Elle étend,
De l'aube rose au soir nuancé d'améthyste
Qui dompte la mer folle et fait taire le vent,
Sa longue ro|be à la surfa|ce de la terre
Sur tout ce qui se couche et sur tout ce qui dort.

Il i a peut-être un ou deux vers que je ne saurais justifier (mais ou n'i en a-t-il pas ?), tel celui-ci (p. 17) :

Ainsi croirais-je que cela fait quelque chose...

Digitized by Google

Mais je me garderai bien de critiquer celui-ci (p. 100) :

> Mais quand le père ouvrait sur nous ses larges bras
> De bien moins douce, mais | de bien plus forte étreinte...

non point parce qu'il i en a de pareils chez La Fontaine et chez Hugo, mais parce qu'il n'a pas besoin d'autre justification que l'effet qu'il est destiné à produire et qu'il produit.

Et je ne blâmerai pas davantage cet autre (p. 18) :

> Aïeuls chenus, aïeul | les muettes brodeuses... ;

un pareil vers ne saurait choquer que ceux qui ne savent pas dire les vers ; il n'est pas conforme à la « règle » ; mais j'ai coutume de ne point me soucier des « règles », sachant qu'elles sont trop souvent mal formulées ; il s'agit avant tout de connaître et de comprendre les principes sur lesquels elles reposent ; un pareil vers n'en eurte aucun.

J'ajouterai que M. Vincent a un sens du ritme qui est bien rare aujourdui. Il arrive même dans « La douleur » à retrouver, sous l'effort de sa pensée (p. 61), le mouvement de l'iambe, si violent et si difficile à manier. Je signalerai également que « La Visitation » est composée toute entière en ritmes variés qui sont très réussis et rappellent par endroits certains « chœurs » d'Esther et d'Athalie.

Maurice GRAMMONT.

« RAYMOND LIMBOSCH », N° spécial de *La Nervie*, 1929, in-4° de 52 p. avec fotografies et fac-similés.

C'est un usage aujourdui très répandu d'adresser, ordinairement à l'occasion d'un anniversaire, à un personnage en vue, un recueil de *Mélanges* composé en son onneur. Ces recueils sont dus en général à des amis, des élèves, des admirateurs et quelquefois des flatteurs. Il arrive que quelques-uns des articles qui les composent aient été écrits pour la circonstance et touchent en quelque manière aux travaux ou à la personne de celui à qui ils sont dédiés, mais le plus souvent ce sont des études ou des notes quelconques que leur auteur aurait pu tout aussi bien publier n'importe où.

Il n'en est pas de même ici. D'abord ce Numéro de *La Nervie* a été composé uniquement par des admirateurs ou des amis de R. Limbosch, et il en compte beaucoup. D'autre part chaque article a été fait spécialement pour la circonstance, et aucun n'a eu d'autre sujet que l'omme ou son œuvre. Ce sont des articles de critique, peut-on dire, où chacun l'a envisagé à un point de vue particulier, et nous ne pensons pas que jamais poète ait eu la bonne fortune d'être ainsi étudié et apprécié d'un coup sous tous ses aspects.

Nous ne saurions mieux donner une idée de ce beau recueil que d'en publier la table, c'est-à-dire les titres des articles avec les noms de leurs auteurs. Le poète et l'homme (R. Hautier),... et l'inquiétude (J. Del-

Digitized by Google

volvè),... et les faunes (G. Heux),... et le mal (P. Henen),... et le sarcasme, l'ironie, la malice (E. Ewbank),.., et le divin (P.-E. Dumont),... et l'ascension spirituelle (J. Dominique),... et l'originalité (Ch. Vildrac),... et Marcel Hébert (E. Michel),... et le philosophe (P. Decoster),... et les jeunes (A. Sauvage), sonnet (G. Marlow), le poète et la strophe (J. Depaye),... et le vers oral (A. Spire),... et la phonétique (A. Grégoire),... et la forme (M. Grammont),... et le rythme musical (L.-P. Thomas),... et la diction (M. L.),... et la morale (B. Weil),... et le livre d'art (H. Liebrecht),... et l'art décoratif (G.-M. Baltus).

M. G.

CORRESPONDANCE

Réponse à M. Grammont.

M. Grammont a critiqué mon nouveau livre sur la Quantité, la mélodie et l'accent d'intensité en tchèque. Malgré tout je ne peux pas lui en vouloir. La faute est sûrement en grande partie à mon résumé, qui est trop bref et par conséquent pas toujours suffisamment clair. C'est ainsi que je m'explique son assertion que « les moyens instrumentaux employés [par Chlumský] sont souvent insuffisants ou défectueux ». Quels sont ces moyens employés par moi ? Un tambour phonographique rendant très bien le timbre, chose indispensable pour pouvoir délimiter avec la précision nécessaire les sons à mesurer, donc un appareil donnant des tracés parfaitement appropriés pour le but que je me proposais.

A côté de cet appareil principal, je me suis servi encore de deux tambours à membrane en caoutchouc qui ne sont pas mal non plus, du moins pour ce que je leur demandais. Le style télégraphique au bas des figures de mon travail a amené M. Grammont à critiquer mon grand tambour : les tracés qu'il donne seraient « sans valeur : la membrane se gonfle brusquement, etc. ». Cette critique serait parfaitement juste si j'étais un commençant qui ne tient pas compte du mouvement propre de la membrane, chose élémentaire expliquée il y a longtemps par l'abbé Rousselot. Fallait-il répéter ici ces choses trop connues ? Je dis que non, d'autant plus que je renvoie à mon article intitulé « La question du passage des sons », *Revue de Phonétique 1912*, où, au bas de la figure 1, j'effleure du moins en partie la question des corrections à faire.

2° Séparation des sons. Les principes que j'ai appliqués, je les ai justifiés dans mon article cité plus haut et je ne vois pas que, depuis, on ait proposé quelque chose de mieux.

Quant à l'explosion, il est sûr et certain que c'est un son momentané. Mais cela ne veut pas dire qu'elle n'exige pas un certain temps pour être produite et pour être perçue. Et le tambour phonographique permet de déterminer ce temps, minime il est vrai, grâce aux vibrations consonantiques visibles sur le tracé au moment où les lèvres ou la langue se

Digitized by Google

décollent. Ce sont les mêmes vibrations dont Hermann, Pflügers, *Archiv*, t. 83 (1901), p. 18 et s , s'est servi pour déterminer la note caractéristique de ses explosives. Or, il n'y a pas de doute a) que ces vibrations appartiennent à la consonne et b) qu'on peut mesurer le temps de l'explosion marquée par elles.

3° Mélodie. Pour cette dernière, mon résumé est particulièrement bref et mal commode à consulter, ce qui a pu facilement suggérer l'idée que cette mélodie « a été étudiée surtout dans des mots plus ou moins isolés ou des fragments de phrases », etc. Mais la réalité est que j'ai étudié la mélodie *essentiellement dans la phrase et dans le discours suivi* et cela d'*une façon méthodique* très complète aux deux points de vue, *expérimental* (85 diagrammes de phrases complètes dont 58 phrases affirmatives, 5 interrogatives, 2 exclamatives ; plus un récit contenant 7 phrases sur 20 diagrammes) et *auditif* (voy. un grand nombre d'exemples très variés, insérés dans le texte tchèque) ; de sorte que, d'après mon travail, on peut se faire une idée très précise du mouvement musical de la phrase tchèque et de ses modalités et de ce que j'y ai apporté de nouveau, notamment sur le rapport de la mélodie et de l'accent d'intensité en tchèque et en allemand (voy. p. XX et XXI, mélodie souabe).

4° Accent d'intensité. Ici, selon M. Grammont, mes procédés d'investigation seraient particulièrement défectueux. Il me reproche de recourir encore pour mes calculs « à la méthode Roudet qui a été rejetée... ». Mais la vérité est que je ne recours pas du tout à la méthode Roudet, mais que je démontre sa défectuosité par mon exposé et par mes diagrammes.

Il en est de même pour l'assertion suivante : « L'auteur reconnaît lui-même que les moyens mécaniques qu'il emploie pour apprécier l'intensité sont très insuffisants, puisque dans les cas où la syllabe accentuée est plus grave que l'inaccentuée il se déclare obligé de s'en rapporter uniquement à l'oreille ». Or, on ne trouvera nulle part dans mon travail une assertion pareille. *J'ai des moyens expérimentaux suffisants pour apprécier l'intensité* et *je les ai employés même dans le cas relevé par M. Grammont :* voy. fig. 40 (syllabe Ba-) pour la mélodie et p. 194 pour les mesures ; de même fig. 122 et les mesures p. 194 ; fig. 129 et 130 et les mesures p. 201, etc.

Quant à la contradiction que M. Grammont trouve entre mon emploi de la mélodie pour déterminer la place de l'accent et entre ma constatation que l'accent tchèque est indépendant de la mélodie, cette contradiction n'est qu'apparente. Car dans le premier cas, il s'agit de la fermeté de l'intonation de chaque syllabe, fermeté qui est en rapport avec l'intensité. Dans le second cas, il s'agit de la place que la syllabe tonique occupe dans la mélodie de la phrase, à savoir si elle est plus aiguë ou plus grave que les syllabes voisines. J'affirme l'indépendance de l'accent tchèque uniquement dans ce dernier cas. Par conséquent ma méthode d'employer les intonations des syllabes pour détecter l'intensité n'en est nullement touchée. Mais M. Grammont dit à ce propos : « Méfiez-vous des méthodes à *apparence* scientifique ». Est-ce qu'il

Digitized by Google

ne serait pas facile de retourner cette phrase contre le critique lui-même ?

Au milieu de ces critiques il y a tout de même un point où nous sommes d'accord, à savoir que l'accent doit porter sur la syllabe tout entière et affecter non seulement les voyelles, mais aussi les consonnes. On peut se demander lesquelles. Je réponds : celles qui précèdent une voyelle accentuée. Car si l'on appuie sur un mot, ce sont toujours les consonnes initiales qui sont allongées. Cependant mes tracés sur lesquels je m'appuie ne paraissent pas probants à M. Grammont. Ainsi la fig. 44 ne donnerait pas le moyen de déterminer sûrement le commencement du premier B. Je dis que si. J'en ai donné la preuve dans mon travail de 1911 dont le résumé a été reproduit dans la *Revue de phonétique*, II, p. 250. Là sur la fig. 2, on voit que le B commence au moment où, après une montée initiale, le tracé nasal reprend la direction horizontale. C'est aussi à partir du même point culminant que je commence mon B initial sur la figure critiquée par M. Grammont.

Mais la partie sourde au commencement de ce B initial ? C'est un assourdissement analogue à celui qu'on rencontre en anglais [1] et qui est dû à une certaine augmentation de la force. Toutefois, pour la preuve, je n'en ai pas besoin, la partie sonore du premier B à elle-même étant plus longue que le B suivant. Bref, le tracé critiqué est probant aussi bien que la fig. 2 (baba), *Revue de phonétique*, II, p. 254.

Cependant il y a là encore une objection : les vibrations nasales y sont plus intenses pour le second B que pour le premier. En effet, on s'attendrait à un rapport renversé, analogue à celui de la fig. 118 *ve voze*. Mais si nous n'avons pas la même image dans les deux cas, c'est que ces deux cas ne sont pas pareils, le groupe rythmique *ve voze* étant tiré de l'intérieur de la phrase (sonorité complète), le mot *Babāk* par contre étant à l'initiale et exposé par là à une réduction de la sonorité pour sa première consonne (réduction complète pour la première partie de la consonne ; réduction partielle pour le reste à la suite d'un resserrement des cordes vocales produit par une forte attaque initiale). Cela veut dire que l'on ne peut pas se servir de l'amplitude des vibrations glottales ou nasales des consonnes mi-sonores pour apprécier l'intensité des syllabes.

Plus loin, pour la figure instructive de *nenāvist*, M. Grammont reconnaît, il est vrai, que le premier N est plus long, toutefois le second lui paraît « visiblement plus intense que le premier, l'amplitude des vibrations nasales étant plus grande... ». En effet, pour l'amplitude, il a raison. Mais cette amplitude dépend moins de l'intensité que de l'ouverture de l'entrée des fosses nasales, cette ouverture étant commandée aussi par la voyelle qui suit, par conséquent plus grande pour NA que pour NE.

1. Pour les consonnes anglaises, voy. Rousselot, *Précis de prononciation française*, p. 52 ; pour le tchèque, *Revue de phonétique*, II, p. 257, 6°, et ma *Quantité*, p. XXVII, e.

Digitized by Google

Enfin M. Grammont voudrait savoir comment l'accent tchèque commence, comment il finit, comment il se comporte pendant sa durée. Je renvoie à mes deux articles sur la *Mélodie*, *Slavia*, IV et V, où cette question est traitée.

Comme conclusion, il me sera, je l'espère, permis de dire que mon travail n'a pas été ébranlé par les objections de M. Grammont et que la solidité en reste tout à fait intacte. Et je crois que tout linguiste qui voudra se renseigner sur l'accent d'intensité et sur beaucoup d'autres questions délicates — et le tchèque est riche en ces questions — devra s'y référer.

Prague, le 27 novembre 1929. Jos. CHLUMSKY.

M. Chlumsý me répond en invoquant des autorités qui n'en sont point à mes ieux pour les questions dont il s'agit. Mes critiques sont assez précises pour se défendre d'elles-mêmes, et je les maintiens toutes intégralement. Au surplus j'aurai prochainement l'occasion de revenir ailleurs sur la plupart des points qui sont en cause.

Maurice GRAMMONT.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME LXV

Pages

ARTICLES DE FONDS

J. ANGLADE. — Les Troubadours et les Bretons..... 195
P. BARBIER. — Noms de poissons (*suite*)..... 1
J. CALMETTE. — Correspondance de la ville de Perpignan. — Appendice..... 86
L. KARL. — Un sonnet sur le faux bruit de la mort de Louis XIV. 53
L. KARL. — La fontaine des amoureux de Jean de La Fontaine. 55
L. KARL. — Notice sur la vision de saint Basile dans la légende de saint Jehan Paulus..... 304
J. MORAWSKI. — La « Moralité » du cœur et des cinq sens..... 71

BIBLIOGRAPHIE

1° COMPTES RENDUS :

A. ABAS. — Recherches de phonétique expérimentale sur l'accentuation syllabique et phraséologique, I. La part des consonnes à l'accentuation syllabique en néerlandais, II. Le son dans la phrase néerlandaise, III. Recherches expérimentales sur le timbre des voyelles (GRAMMONT)..... 160
A.M. ALCOVER. — Diccionari català-valencià-balear (FOUCHÉ). 133, 393
A.M. ALCOVER. — Aplech de Rondayes Mallorquines (FOUCHÉ). 393
ARMANAC DERA MOUNTANHO, 1928 (FOUCHÉ)..... 130
CH. BALLY. — Le langage et la vie (GRAMMONT)..... 405
J. BAUDASSÉ. — Les eaux calmes. — Intimités et révoltes (GRAMMONT)..... 167
P. BARBIER. — Miscellanea lexicographica (FOUCHÉ)..... 381
J. BECK. — Les chansonniers des Troubadours et des Trouvères, t. I et II (GRAMMONT)..... 170

Digitized by Google

L. Belgeri. — Les affriquées en italien (Grammont)..... 401
G. Bonnard. — Manuel de phonétique française (Grammont).. 177
E. Bourguet. — Le dialecte laconien (Grammont)..... 183
V. Brondal. — L'œuvre de V. Thomsen. — Mots « scythes » en nordique primitif. — Les parties du discours (Fouché).... 124
Ch. Bruneau. — Manuel de phonétique (Grammont)..... 178
J. Chlumský. — Česká kvantita, melodie a přízvuç (Grammont). 163
K. Christ. — Tragédie du Sac de Cabrières (Fouché)..... 388
G. Cohen. — La mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge (Vianey)..... 156
Colin de Larmor. — Les merveilleux Quatrains de Nostradamus (Pitollet)..... 152
H. van Daele. — Phonétique du français moderne (Grammont). 173
A. Dauzat. — Les noms de personnes. — Les noms de lieux (Grammont)..... 185
C. Espina. — El Príncipe de Cantar (Pitollet)..... 365
P. Fouché. — Études de phonétique générale (Grammont).... 171
P. Fouché. — Questions de vocalisme latin et préroman (A. D.). 143
W. Giese. — Anthologie der geistigen Kultur auf der Pyrenäen-Halbinsel (Fouché)..... 131
J. Giraud. — L'École romantique française (Vianey)..... 157
Glossaire des patois de la Suisse romande (Dauzat)..... 144, 328
Grai şi Suflet, III, 1 (Fouché)..... 134
M. Grammont. — « Et vous le vendez? » (Fouché)..... 125
A. Griera. — Atlas lingüistic de Catalunya, IV (Dauzat)..... 325
E. M. Grimes. — The Lais of Désiré, Graëlent et Melion (Hœpffner)..... 368
Gui de Cambrai. — Le Vengement Alixandre (Hœpffner).... 369
V. B. Ibáñez. — Aux pieds de Vénus. — En busca del Gran Kan (Pitollet)..... 350
A. C. Juret. — Système de la syntaxe latine (Fouché)..... 371
H. Kjellman. — Étude sur les termes démonstratifs en provençal (Fouché)..... 388
P. Kohler. — Autour de Molière (Vianey)..... 159
F. Krüger. — Die Gegenstandskultur Sanabrias (Fouché)..... 132
M. F. Lagoni. — C. Espina y sus críticos (Pitollet)..... 365
E. Lerch. — Historische französische Syntax. — Französische Sprache únd französische Wesensart (Fouché)..... 378
Loyola, por J.-M. de Salaverría (Pitollet)..... 347
R. Martínez de la Riva. — Blasco Ibáñez (Pitollet)..... 351
J. Melander. — Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes (Fouché)..... 374

Digitized by Google

A. Meillet. — Le slave commun (Grammont)..... 181
G. Michaut. — Les luttes de Molière (Vianey)..... 158
T. Papahagi. — Graiul şi folklorul Maramureşului. — Images d'ethnographie roumaine (Fouché)..... 137
P. Perrenet. — Is-sur-Tille. — Estienne Tabourot (Pitollet). 339, 343
E. Piguet. — L'évolution de la Pastourelle du XIIe s. à nos jours (Fouché)..... 384
C. Pitollet. — Notes sur Véronnes. — Notice historique sur la commune de Chazeuil (Grammont)..... 403, 404
B. Polland et B. Hála. — Articulace českých zvuku v Roentgenových obrazech, skiagramech (Grammont)..... 165
S. Puşcariu. — Studii istroromâne, II (Fouché)..... 399
Revista filologica, I (Fouché)..... 397
A. Rosetti. — Noui contribuţioni la studiul rotacismului lui *-n-* (Fouché)..... 136
G. Sahlin. — César Chesneau du Marsais (Fouché)..... 383
J. Schmidt. — Die Krisis der französischen Verskunst. — Methodik des französischen Unterrichts. — Die rhythmische Gestalt der Alexandriners bei Corneille und bei Racine (Grammont). 187, 408, 409
G. Serra. — Ceneri e faville (Dauzat)..... 336
Studier i modern Språkvetenskap, X (Fouché)..... 372
J. Talbert. — Les noms de communes de la Charente (Dauzat). 331
G. Teulié. — Le rapport des langues néologiques et des idées délirantes en médecine mentale (Anglade)..... 366
A. Vincent. — Les noms de lieux de la Belgique (A. D.)..... 141
J. Vincent. — Parlez... Seigneur! Poèmes (Grammont)..... 410
W. von Wartburg. — Französisches Etymologisches Wörterbuch (Duraffour)..... 107
C. M. van den Zanden. — Étude sur le Purgatoire de St. Patrice (Hœpffner)..... 369
Zeitschrift für Ortsnamenforschung, I, II, III (Dauzat).. 149

2° Ouvrages annoncés sommairement :

Arnold, 139. — Beaulieux, 189. — Béquet, 337. — Billy, 158. — Blondheim, 128. — Bulletin de la Commission de toponymie et dialectologie, 387. — Caseponce, 395. — Castro, Carlo, Battistessa, 392. — Coutelle, 338. — Daffner, 139. — Van Dam, 393. — Dauzat, 403. — Duraffour, 130, 187. — Ekman, 384. — Fabra, 394. — Fayolle, 337. — Gérard de Nevers, 369. — God-

Digitized by Google

DARD, 129. — GROSSMANN, 140. — GUIMBAUD, 160. — HAUST, 335. — JÄRNSTRÖM et LÅNGFORS, 128. — JOHANSON, 155. — JORDAN, 135, 398. — KAPP, 159. — KJELLMAN, 129. — KURYLOWICZ, 402. — LEITE DE VASCONCELLOS, 396. — LÉONARD, 181. — LEVY, 128. — LIMBOSCH,, 411. — LOEB, 140. — LUYET, 131. — MANZONI, 396. — MARDEN, 392. — MEILLET, 182, 405. — MEUNIER, 168. — MONTEIRO, 148. — OBERTY, 167. — OTRĘBSKI, 403. — PAÇO, 338. — PAR, 395. — PARDUCCHI, 133. — PETERSEN, 127. — POPESCU, 134. — REINHARD, 127. — ROTGER, 394. — ROUMIGUIÈRE, 125. — ROUSSEL, 169. — ROYER et DURAFFOUR, 391. — SAROÏHANDY, 188. — SAUCIUC-SĂVEANU, 138. — SCHAPIRA, 188. — SCHNEEGANS, 127. — SECHEHAYE, 408. — SHEPARD, 129. — STAAFF, 396. — TESNIÈRE, 126. — A. THOMAS, 125. — L.-P. THOMAS, 166. — VANNÉRUS, 334. — VALAITIS, 169. — VIE DE SAINTE DOUCELINE, 370. — WATERS, 387.
CORRESPONDANCE..... 190, 412

Le Gérant : M. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX

Digitized by Google

La Vie de Sainte Douceline. — Texte, traduction et notes par R. Gout (Hœpffner) 370
A. C. Juret. — Système de la syntaxe latine (Fouché) 371
R. M. Merrill. — American doctoral dissertations in the romance field (Fouché) 372
Studier i modern Språkvetenskap, X (Fouché) 372
J. Melander. — Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes (Fouché) 374
E. Lerch. — Historische französische Syntax. — Französische Sprache und französische Wesensart (Fouché) 378
P. Barbier. — Miscellanea lexicographica (Fouché) 381
G. Sahlin. — César Chesneau Du Marsais (Fouché) 383
M. Ekman. — Opuscules sur la grammaire par l'abbé Dangeau (Fouché) 384
E. Piguet. — L'évolution de la Pastourelle du XIIIe s. à nos jours (Fouché) 384
Bulletin de la Commission de Toponymie et Dialectologie, I et II (Fouché) 387
E. G. R. Waters. — A thirteenth Century Algorism in French Verse (Fouché) 387
K. Christ. — Tragédie du Sac de Cabrières (Fouché) 388
H. Kjellman. — Étude sur les termes démonstratifs en provençal (Fouché) 388
L. Royer et A. Duraffour. — Les Rameaux, mystère du XVIe s. en dialecte embrunais (Fouché) 391
C. C. Marden. — Cuatro poemas de Berceo (Fouché) 392
A. Castro, A. M. Carlo y A. J. Battistessa. — Biblia Medieval Romanceada : Pentateuco (Fouché) 392
C. F. Adolfo van Dam. — El Castigo sin Venganza (Fouché). 393
A. M. Alcover. — Diccionari català-valencià-balear, I, 4-8. — Aplech de Rondayes Mallorquines (Fouché) 393
J. Rotger Niell. — Don Antonio María (P. F.) 394
P. Fabra. — Abrégé de grammaire catalane (Fouché) 394
Anfòs Par. — « Curial e Guelfa » (Fouché) 395
E. Caseponce. — Cent y una faules de La Fontaine (Fouché) .. 395
J. Leite de Vasconcellos. — Lições de filologia portuguesa, 2e éd. (Fouché) 396
E. Staaff. — Sur une lauda de Jacopone da Todi (P. F.) 396
A. Manzoni. — I Promessi Sposi (P. F.) 396
Revista filologica. I (Fouché) 397
I. Iordan. — Entgegnung. — Incercare de bibliografie toponimică românească (P. F.) 398
S. Puşcariu. — Studii istroromâne, II (Fouché) 399

Digitized by Google

L. Belgeri. — Les affriquées en italien (Grammont)..... 401
J. Kurylowicz. — Problèmes métriques du Rigvéda (M. G.) .. 402
J. Otrębski. — Le traitement de *-s* final après voyelle longue en latin (M. G.)..... 403
A. Dauzat. — Les patois (M. G.)..... 403
C. Pitollet. — Notes sur Véronnes (M. G.)..... 403
C. Pitollet. — Notice historique sur la commune de Chazeuil (M. G.)..... 404
A. Meillet. — Esquisse d'une histoire de la langue latine (M. G.). 405
Ch. Bally. — Le langage et la vie (Grammont)..... 405
A. Sechehaye. — L'école genevoise de linguistique (M. G.)..... 408
Jul. Schmidt. — Methodik des französischen Unterrichts (Grammont)..... 408
Jul. Schmidt. — Die rhythmische Gestalt des Alexandriners bei Corneille und bei Racine (Grammont)..... 409
J. Vincent. — Parlez... Seigneur ! Poèmes (Grammont)..... 410
« Raymond Limbosch » (M. G.)..... 411

CORRESPONDANCE..... 412

ABONNEMENT

Un an : France..... **30** fr.
Étranger..... **33** fr.

Collection complète de la **Revue des Langues romanes**, depuis l'origine jusqu'à l'année courante (1870-1928), 65 volumes. **5.500** fr.

ENVOYER TOUT CE QUI CONCERNE
LA SOCIÉTÉ ET LA REVUE DES LANGUES ROMANES
(administration, abonnements, rédaction, bibliothèque)

à l'adresse unique :

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03964 1892

BOUND

JUN 12 1934

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google